This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,357

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
Digitized by Google

Digitized by Google

D
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

53e ANNÉE. — TOME CLVIII.

I. — Mai-Juin 1928.

SOMMAIRE.

	Pages
Jérôme Carcopino. Salluste, le culte des *Cereres* et les Numides	1
David Angyal. Gabriel Bethlen	19
Marcel Langlois. Saint-Simon historien	81
Bulletin historique. Histoire d'Allemagne. Moyen Age, par Marc BLOCH	108
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	159
Notes bibliographiques	171
Recueils périodiques et sociétés savantes	178
Bibliographie des comptes-rendus	208
Chronique	214

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

DIRECTEURS :

Ch. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Cargopino et H. Hauser, professeurs à l'Université de Paris; Mantoux, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. Petit-Dutaillis, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.
Secrétaire de la Rédaction : Camille Richard, professeur au lycée Buffon.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

Théodore Tyc. L'immunité de l'abbaye de Wissembourg (**Marc Bloch**) 159
Charles de La Roncière. La découverte de l'Afrique au Moyen Age (**L. Gallois**). . . 160
Henri Vuilleumier. Histoire de l'Église réformée du pays de Vaud. I. L'âge de la Réforme (**Lucien Febvre**) 163
Ed. Gérardin. Histoire de Lorraine (**Robert Parisot**) 165
Alex. Bein. Die Staatsidee Alexander Hamiltons in ihrer Entstehung und Entwicklung (**H. Sée**). 166
Moses Judah Aronson. La philosophie morale de Josiah Royce (**Id.**) 167
Fr. Ording. Henrik Ibsens vennekreds « Det lærde Holland » (**Émile Laloy**) . . . 168
F. Pandia Calogeras. A politica exterior do Imperio (**Septime Gorceix**) 168

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Marcel Blanchard. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
Léon Cahen. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
A. Degert. Une ambassade périlleuse de François de Noailles en Turquie, 1571.
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
Paul Gronski. Le traité lithuano-suédois de Keidany, 18 août 1655.
Mme Lis Jacobsen. Les Vikings d'après les inscriptions runiques du Danemark.
Pierre Jouguet. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
J.-J. Jusserand. Examen des critiques dirigées contre le maréchal d'Estrades.
Albert Mathiez. Le premier Comité de salut public et la guerre.
H. Moysset. Les données d'une histoire sociale de la France.
D. Pasquet. La formation de l'État d'Orégon.
Aimé Perpillou. La question de droit entre César et le Sénat, mars 59-janvier 49.
Henri Pirenne. L'Islam et le début du Moyen Age occidental.
A. Rebillon. Les États provinciaux de Bretagne.
P.-E. Viard. La disette de 1816-1817 en Côte-d'Or.
Léon Vignols. L'importation en France, au XVIIIe siècle, du bœuf salé d'Irlande; ses emplois, les tentatives pour s'en emparer.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE
BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR 1928 :
Un an, France et Colonies : 90 fr.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : 105 fr. — Autres pays : 120 fr.

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

TOME CENT CINQUANTE-HUITIÈME

Mai-Août 1928

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1928

Digitized by Google

Digitized by Google

SALLUSTE

LE CULTE DES *CERERES* ET LES NUMIDES

Les inscriptions latines recueillies depuis quatre-vingts ans en Algérie et en Tunisie attestent, par leur nombre et par l'ampleur de leur aire de dispersion, la vitalité, sous l'Empire, d'un culte qui, s'il n'est peut-être pas exclusivement africain[1], n'a pris néanmoins de développement et d'importance que dans l'Afrique du Nord : le culte des *Cereres*.

Les savants modernes se sont naturellement demandé quelle était cette double Cérès à laquelle il était consacré. M. Audollent a soutenu que le pluriel *Cereres* associait, dans la religion composite des Africains, la Cérès italo-grecque et Caelestis, forme latinisée de la Tanit carthaginoise[2]. Mais, quelque érudite ingéniosité qu'il ait dépensée au service de cette opinion, elle n'a guère été partagée, et je crois, pour ma part, qu'il est tout à fait impossible de la retenir. D'une part, la combinaison qu'elle recouvre est trop artificielle et savante pour avoir gagné, avec l'aisance et la rapidité que nous savons, la faveur populaire. D'autre part, il n'est point contestable que le culte purement grec des Cérès de Syracuse, Démèter et Korè, les deux déesses Thesmophores, a été adopté par Carthage dès le début du IVe siècle avant notre ère. En 396 av. J.-C., le Punique Himilcon avait mis le siège devant Syracuse[3] : campé sur l'Olympieion, près de la source Cyanè, il s'était approché des murs en ravageant tout sur ses pas ; et, sans même respecter la majesté des sanctuaires, il livra au pillage le temple des Thesmophores. Mais, à la fin de l'été, la malaria, qui sévissait dans les marécages de l'Anapo, décima son effectif, paralysa son offensive et finit par affaiblir sa résistance au point qu'il ne put, ni s'opposer aux victorieuses sorties de Denys l'Ancien, ni l'empêcher de détruire une partie de ses

1. Cf. l'inscription de Pouzzoles, *C. I. L.*, X, 1585. En sens contraire, mais à tort, semble-t-il, J. Toutain, *Les cultes païens*, I, p. 346.
2. Audollent, *Mélanges Cagnat*. Paris, 1912, p. 359-381.
3. Diodore, XIV, 70 et suiv.

Digitized by Google

vaisseaux. Renonçant à sa présomptueuse entreprise, il rentra péniblement à Carthage, avec les misérables débris de sa flotte et de son armée. Les Carthaginois attribuèrent cette défaite et la révolte de leurs sujets berbères, qui s'en était suivie, à la juste colère des deux déesses ; et, persuadés qu'ils ne pourraient sans doute réparer ces désastres qu'à la condition d'introduire chez eux la religion qu'ils avaient outrageusement profanée, ils prirent, nous dit Diodore, un décret par lequel « ils admettaient dans leurs temples Démèter et sa fille Korè, inconnues d'eux jusqu'alors ». Dorénavant, « ils offrirent aux deux déesses des sacrifices suivant les rites grecs et choisirent parmi les Grecs les plus considérés qui résidaient dans leur ville ceux qui devaient présider au service des nouvelles divinités[1] ». Désormais, et par un phénomène qui serait étonnant si l'on oubliait que Carthage a de plus en plus subi l'attraction du monde hellénistique, ce culte étranger ne se séparera plus de la vie punique, du nom même de Carthage ; et il renaît instantanément avec elle, lors de sa résurrection, après 44, sous la forme d'une colonie romaine : *colonia Julia Concordia Carthago*[2]. Et, à quelque période qu'ils appartiennent, les documents qui le rappellent accusent ou soulignent le caractère grec dont il fut empreint à son passage en Afrique et qui ne s'y est jamais plus effacé. Sur un ex-voto de *Thuburbo Maius* (Henchir Kasbate), façonné en forme de petite chapelle, a été sculptée l'image d'un porc[3], l'animal dont les Carthaginois avaient une sainte horreur[4], mais dont, en revanche, Cérès-Démèter a partout exigé l'immolation[5]. Tandis qu'une inscription de *Vaga* (Béja) honore la Cérès grecque, *Ceres graeca*[6] — ce qui, à la rigueur, pourrait encore prêter à la discussion — une autre, récemment découverte à *Cuicul* (Djemila), dont je remercie M. Gsell de m'avoir signalé l'existence et

1. Diodore, XIV, 77.

2. Cf. Gsell, *Rev. histor.*, 1927, CLVI, p. 1-21. Dans cet important travail, M. Gsell a établi, sans contradiction possible, que la colonie romaine de Carthage a été fondée après la mort de César et avant 40 av. J.-C. Sur la foi d'un texte de Solin, il en attribue la *deductio* à l'année même de l'assassinat du dictateur ; mais, pour ce faire, il est obligé de rejeter le témoignage d'Appien. Il est possible, je pense, de concilier Solin et Appien, en considérant la date fournie par le premier comme l'anticipation officielle, suggérée par le second, d'un événement qui n'a dû se réaliser qu'au lendemain de la conclusion du second triumvirat, et par la volonté concordante des triumvirs : d'où le surnom de *Concordia* imposé à la colonie de Carthage, comme à celles de Capoue et de Bénévent, déduites aussi en 42.

3. Publiée par A. Merlin, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1912, p. 154.

4. Cf. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, IV, p. 44.

5. Cf. Gsell, *ibid.*, p. 248. On notera, de même, l'image d'une truie sur des inscriptions dédiées aux *Cereres*, à Utique (*C. I. L.*, VIII, 25378), près de Thala (*R. E A.*, 1916, p. 182) et dans la région de Theveste (Tébessa) : Gsell, *Inscriptions latines d'Algérie*, 3517.

6. *C. I. L.*, VIII, 10564 = 14381.

Digitized by Google

M. Albertini de m'avoir communiqué une exacte lecture, est rédigée au nom d'un prêtre des *Cereres* grecques : « T(iti) Livi Crescentis, sectoris, | antist[itis] Cereru(m) gr(a)ekaru(m)[1] », ce qui lève nos incertitudes. La formule dissipe, en effet, toute ambiguïté. Les *Cereres* qu'adorait Titus Livius Crescens ne sont point issues d'un rapprochement laborieux entre des divinités hétérogènes dont les rites se contrecarrent et s'excluent. Malgré les temps révolus depuis leur entrée dans le panthéon africain, leur humble et tardif desservant gardait conscience de leur commune origine hellénique. Les *Cereres* dont il se proclame l'*antistes* procédaient toujours à ses yeux desThesmophores syracusaines. Au vrai, et comme l'ont pensé M. Toutain[2], M. Wissowa[3], M. Gsell[4], elles représentent, sous leur vocable latin, les divinités grecques que l'État punique, en détresse, avait solennellement adoptées en 396 av. J.-C., et dont le rayonnement s'est étendu par la suite au delà des murs de Carthage.

* * *

Toutefois, cette conclusion nécessaire laisse deux questions en suspens.

D'abord, si étroitement unies qu'on les imagine, ces deux divinités parèdres n'ont pu abdiquer toute personnalité, et l'on doit s'enquérir des noms individuels qu'elles portaient respectivement. Ensuite et surtout, on ne peut qu'admirer l'extension en territoire berbère et la persistance sous les empereurs romains d'un culte hellénique officiellement importé par des Sémites dont la puissance et la nation sombrèrent en 146 av. J.-C., et l'on doit s'efforcer de rendre compte d'une aussi remarquable longévité.

Sur le premier point, M. Gsell a répondu, pour la période punique, avec les réserves que lui dictaient les lacunes de notre information : « Il est probable », a-t-il écrit, « que les Carthaginois donnèrent aux deux déesses des noms puniques. Peut-être se servirent-ils de ceux d'Ashtart et de Tanit, en y joignant quelque complément[5]. » Pour la période romaine, nous sommes, heureusement, mieux renseignés et capables d'aboutir à des résultats où la part de l'hypothèse se restreint et s'étaye de l'abondance de nos documents. Un peu partout, nous rencontrons

1. Le lapicide a gravé *antistoris*, sans doute à cause du mot précédent : *sectoris*.
2. Toutain, *op. cit.*, I, p. 350.
3. Wissowa, *P. W.*, III, c. 1979.
4. Gsell, *Histoire...*, IV, p. 248.
5. Gsell, *Histoire...*, IV, p. 267.

Digitized by Google

des prêtresses des *Cereres*[1]. A *Thubursicu Numidarum* (Khemissa), par contre, figurent des prêtresses de *Tellus*, exclusivement[2]; et, dans la proche *Madauros* (Mdaourouch), trois prêtresses de *Tellus*[3] interviennent contre une des *Cereres*[4]. Or, les formules d'épitaphes qui nous les font connaître sont rédigées de la même manière, concernent des personnes de la même classe, donnent l'impression d'être interchangeables, comme si *Tellus* n'était à tout prendre que la première des deux *Cereres*[5]. A Bon-Djelida, emplacement du chef-lieu de la *Gens Bacchuiana*, a été copiée l'inscription funéraire d'une prêtresse des *Cereres* : « Aemilia Amotmicar sacerdos Cererum[6] », preuve manifeste que le culte des déesses était organisé dans ce petit centre rural. Or, au même lieu, a été découverte la dédicace d'un sanctuaire voué à *Tellus* et à *Ceres* : « Telluri et Cereri Aug(ustis) sacrum[7] »; et ce dédoublement acquerra tout son sens pour peu qu'on s'arrête à d'autres. A *Vaga* (Béja), par exemple, où la Cérès grecque apparaît à ses adorateurs[8] et groupe autour d'elle et de sa parèdre toute une confrérie de *Ceriales*[9], s'élevait, à notre connaissance, non un temple des *Cereres*, mais un temple de *Tellus : aedes Telluris*[10]. De même, à *Cuicul* (Djemila), où nous saisissons sur le vif l'action des prêtres des *Cereres graekae*[11], les fouilles ne nous ont révélé l'existence que d'une *aedes Telluris genitricis*[12]. Enfin, détail sur lequel M. Gsell a attiré notre attention dans le beau mémoire qu'il vient de publier dans la *Revue historique*[13], une inscription latine d'Italie, concernant un certain M(arcus) Caelius Philéros, qui fut à la fois édile de Carthage rénovée et appariteur de T. Sextius, gouverneur d'Afrique entre 44 et 40 av. J.-C., mentionne que le personnage a employé ses deniers à la construction d'une *aedes Tellu-*

1. Cf. Audollent, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 362 et suiv.
2. Gsell, *Inscriptions latines d'Algérie*, 1373 et 1374.
3. *Ibid.*, 2213, 2214, 2227.
4. *Ibid.*, 2219.
5. C'est peut-être ainsi, pareillement, qu'il faut expliquer la substitution, sur les inscriptions de *Thala*, *Utica* et *Theveste* (cf. *supra*, p. 2, n. 5), de la truie de Tellus au porc de Déméter du monument de *Thuburbo* (cf. *supra*, p. 2, n. 3).
6. *C. I. L.*, VIII, 12335.
7. *C. I. L.*, VIII, 12332.
8. *C. I. L.*, VIII, 14392.
9. La preuve serait concluante si cette inscription avait été trouvée sur le même site et concernait le même temple que l'inscription de *Vaga*. *C. I. L.*, VIII, 14394.
10. *C. I. L.*, VIII, 14392.
11. Cf. *supra*, p. 3.
12. *C. I. L.*, VIII, 8309, et Albertini, *Bull. Arch. Com.*, 1920, p. CCXVII.
13. Gsell, *Rev. histor.*, 1927, CLVI, p. 5.

Digitized by Google

ris[1], qui, partant, ne saurait avoir été commencée à Carthage, ni antérieurement à 44 av. J.-C., ni postérieurement à 40 av. J.-C.[2]. Comme aussi bien les textes épigraphiques relatifs à la restauration du culte des *Cereres* dans Carthage ressuscitée nous permettent de remonter jusqu'à 39 av. J.-C.[3], il est séduisant de supposer avec M. Gsell que la religion reconstituée des *Cereres* carthaginoises s'est installée comme chez elle dans le temple de *Tellus* tout fraîchement bâti pour elle ; et nous sommes ramenés par là même au dédoublement des *Cereres* en *Tellus* et en *Ceres*, que nous suggéraient toutes les observations précédentes. Ainsi, à Rome, le culte des deux Dioscures, les *Castores*, Castor et Pollux, se concentrait en une *aedes* qui s'appela officiellement *Castoris*, au singulier[4] ; et à Syracuse, d'où nous avons appris que Démèter et Korè émigrèrent en Afrique, le sanctuaire qui leur était indivis était placé, tantôt sous leur invocation commune de Thesmophores[5], tantôt sous l'invocation exclusive de Démèter[6]. Jusque dans le détail de sa nomenclature, la religion latinisée des *Cereres* africaines demeura donc calquée sur son lointain modèle sicilien. Si le latin n'a rendu que par un substantif pluriel — *Cereres* — l'obscure épithète qui, en grec, les désignait ensemble : Θεσμοφόροι, les Thesmophores[7], du moins à Démèter — Γῆ μήτηρ, la terre-mère[8], — a-t-il su donner un équivalent qui est une traduction : *Tellus*, voire *Tellus genitrix* comme à *Cuicul*, et à Korè un équivalent qui est une transcription pure et simple : Κόρη = *Ceres*. Et nous sommes d'ores et déjà assurés par le choix de ces dénominations qu'en Afrique le culte des *Cereres*, à l'imitation du culte des Thesmophores syracusaines, consista essentiellement en un culte agraire de la fécondité.

Or, c'est là, justement, la raison profonde qui en explique, à mon avis, la popularité et la durée.

En effet, bien que l'immense majorité de nos documents sur les *Cereres* se répartissent sur les siècles qui ont suivi l'ère chrétienne, l'on ne saurait prétendre que le culte dont ils témoignent ne se rattache qu'au

1. *C. I. L.*, X, 6104.
2. Évidemment d'après les limites chronologiques du gouvernement de T. Sextius.
3. Gsell, *Rev. histor.*, 1927, CLVI, p. 5.
4. Liv., II, 20 et 42.
5. Plut., *Dio*, LVI : τὸ τῶν Θεσμοφόρων τέμενος.
6. Diod., XIX, 5, 5 ; cf. XI, 26, 7. Par contre, Diod., XIV, 63, 1 et 70, 4, partage leur sanctuaire entre Démèter et Korè ; et Nepos, *Dio.*, 8, écrit : *aedem Proserpinae.*
7. Sur la diversité et la fragilité des étymologies proposées, cf. Cahen, *Dictionnaire des antiquités Saglio et Pottier*, V, 2, p. 241.
8. Cf. Cic., *De nat. deor.*, II, 67. Cf. Korè appelée *Cyria* à Aumale (*C. I. L.*, VIII, 9020).

Digitized by Google

relèvement par les Romains, au temps du deuxième triumvirat, de la Carthage incendiée et maudite en 146 av. J.-C. L'inscription, visant le temple de *Vaga*, que j'ai alléguée tout à l'heure[1], commémore une restauration qui, datée de l'an 2 av. J.-C., en reporte la construction plusieurs générations plus haut, probablement au IIe siècle av. J.-C. ; et c'est aussi au IIe siècle av. J.-C. que rebrousse M. Gsell, lorsque, en raison du style et de l'ornementation, il assigne à la petite chapelle votive de *Thuburbo Maius* « une époque assez voisine de la chute de Carthage[2] ». La diffusion des *Cereres* a donc survécu à la ruine de l'État punique, puisqu'on en suit les progrès après la chute de Carthage ; et, en même temps, elle s'est opérée indépendamment de l'influence de Rome, puisqu'on la constate, comme à *Vaga*, en dehors de la province romaine. Qu'est-ce à dire, sinon que, entre la mort de Carthage punique et la naissance de Carthage romaine, ce sont les rois indigènes qui ont entretenu la flamme sacrée. Il suffit, du reste, de jeter un coup d'œil sur la répartition des inscriptions citant, soit les *Cereres*, soit le sacerdoce des *Cereres*, soit les confréries de *Ceriales*, pour s'apercevoir qu'elles se concentrent surtout à l'ouest de la *fossa regia*, à l'intérieur du royaume numide, plus spécialement dans les parties de ce royaume qui relèvent du patrimoine héréditaire de Masinissa, ou des annexions auxquelles Masinissa a procédé entre 201 et 149, au détriment de la République carthaginoise. Utilisons les excellents relevés de M. Audollent[3]. Même en comptant Carthage et *Thuburbo Maius*, déjà nommées, les localités de la Proconsulaire où nous repérons la trace certaine des *Cereres* ne dépassent pas la demi-douzaine : *Utica*, *Avitta Bibba*, *Furnos Minus*, *Membressa*. Si maintenant nous laissons de côté les localités, comme *Bisica*, *Elephantaria*, la *Gens Bacchuiana*, sur l'appartenance desquelles il est loisible, peut-être, de discuter, nous en compterons encore plus d'une vingtaine qui ressortissaient incontestablement à l'Afrique indépendante : *Vaga*, *Bulla Regia*, *Thugga*, *Uchi Maius*, *Agbia*, *Turrata*, *Mustis*, *Mactar*, *Saradi*, *Cillium*, *Thala*, *Theveste*, *Tipasa*, *Thagaste*, *Madauros*, *Tiddis*, *Lambaesis*, *Mastar*, *Cirta*, *Cuicul*, Hr el Oust, Hr Aïn Kedim, Hr Kraker. Cette simple statistique est éloquente. Elle nous montre à l'évidence que les propagateurs imprévus du culte hellénique des *Cereres* en Afrique ne furent, ni les Carthaginois d'avant 146 av. J.-C., ni les Romains d'après 39 av.

1. *C. I. L.*, VIII, 14392 ; cf. *supra*, p. 4, n. 10.
2. Gsell, *Histoire...*, IV, p. 44, n. 7.
3. Audollent, *op. cit.*, p. 362-367.

Digitized by Google

J.-C., mais bien, entre ces deux dates, les rois berbères de la lignée de Masinissa.

Ce grand chef avait senti, au travers de Carthage, la supériorité, subi l'attrait de la civilisation hellénistique. Il entretenait des relations amicales avec les Grecs de Délos qui lui ont élevé des statues[1]. Il voulut pour ses fils une éducation littéraire assez poussée pour que l'un, Mastanabal, un helléniste au dire de Tite-Live, « graecis litteris eruditus[2] », s'en allât à Athènes disputer aux Grecs les prix de leurs courses de chars[3], et que l'autre, Micipsa, devenu roi à son tour, se plût à attirer des Grecs dans ses résidences[4] et trouvât son plaisir dans la conversation de leurs philosophes[5]. Et, en même temps, nous savons que Masinissa fut le prince dont la volonté transforma les Numides en agriculteurs[6] et des steppes jusqu'alors stériles en vastes champs de céréales[7]. A la réflexion, nous n'avons donc plus lieu d'être surpris du zèle qu'il aurait déployé pour répandre parmi ses sujets des pratiques religieuses qui les initiaient à un rudiment de civilisation grecque, en même temps que, par l'espoir des grasses récoltes qu'elles étaient censées procurer, elles les encourageaient au travail de la terre.

* * *

Peut-être, dira-t-on, mais combien la moindre attestation positive serait préférable à tous ces indices indirects et secondaires? Aussi ai-je cherché le texte probant, et je voudrais établir qu'il se dissimule au détour d'une phrase de Salluste, qu'ont défigurée l'ignorance et l'étourderie de ses copistes.

Il s'agit, dans le *De Bello Iugurthino*, des événements dont *Vaga*, ce centre prospère et anciennement attesté du culte des *Cereres*, a été le théâtre au cours de la campagne de Q. Caecilius Metellus. Le consul, dont l'élection avait été retardée par des intrigues que Salluste nous signale, sans toutefois nous aider à les comprendre, n'a effectivement assumé la direction de la guerre de Jugurtha qu'au début de l'été de 109 av. J.-C. Il n'entre pas en guerre tout de suite, reprend

1. Durrbach, *Inscr. de Délos*, 68 et 69.
2. Liv., *Per.*, 50.
3. Cf. Gsell, *Histoire...*, VI, p. 91.
4. Inscriptions grecques à *Cirta* et à *Hippo regius*. *C. I. L.*, VIII, p. 620, et Gsell, *Inscriptions latines*, 28.
5. Diod., XXXIV-XXXV, 35.
6. Strabon, XVII, 3, 15.
7. Polybe, XXXVI, 6, 7-8.

Digitized by Google

d'abord en main les légions démoralisées, amuse Jugurtha par de feintes négociations, débauche quelques-uns des émissaires royaux ; puis, sans rompre les pourparlers engagés avec le roi, il envahit brusquement les États numides, s'empresse de loger une garnison dans *Vaga*, « loci praesidium imponit », et frappe cette grande place de commerce du royaume — forum rerum venalium totius regni celebratum[1] — d'une forte réquisition en blé, sans doute en juillet 109[2]. Après quoi, sur les bords de l'oued Mellègue, et au plein de l'été, probablement en août 109, il inflige, en rase campagne, une sévère leçon à Jugurtha[3], dont la « harka » se débande après la défaite[4]. Puis, tandis qu'il envoie son légat C. Marius rafler les céréales de *Sicca Veneria* (Le Kef)[5], il tente, avec toutes ses forces, de s'emparer de *Zama Regia*[6], où Jugurtha avait abrité ses trésors[7] ; mais, s'il y repousse victorieusement toutes les diversions du roi, il ne peut prendre la ville d'assaut, et l'été étant déjà passé, « iam aestatem exactam[8] », c'est-à-dire à la fin de septembre ou au début d'octobre, il lève ce siège infructueux et s'en retourne vers ses quartiers d'hiver dans la province : « in provinciam exercitum hiemandi gratia conlocat[9] ». Son lieutenant, Marius, se dirige sur Utique[10]. Lui-même s'arrête tout près de la frontière et établit son quartier général à *Tisidium*, c'est-à-dire *Thisiduum*, aujourd'hui Krich-el-Oued, sur le cours moyen de la Medjerda, à une étape du royaume[11].

C'est là qu'il reçoit la nouvelle du massacre de la garnison de *Vaga* : les soldats et les commerçants italiens qui résidaient dans la ville avaient été tués jusqu'au dernier, à la seule exception du préfet, T. Turpilius Silanus ; et c'est de *Thisiduum* que Metellus, le soir même, ébranle ses troupes pour tirer de cette sanglante traîtrise une vengeance immédiate (ch. 66 à 69 du *De Bello Iugurthino*).

Or, Salluste a donné sur les conditions où fut tendu le guet-apens de *Vaga* un renseignement qui, correctement interprété, devient capital.

1. Sall., *De bello Iug.*, 47, 1.
2. *Ibid.*
3. Sall., *De bello Iug.*, 48-53.
4. *Ibid.*, 54, 4.
5. *Ibid.*, 53, 6.
6. Sur cet emplacement, pour moi certain, voir le lumineux article de Ch. Saumagne, *Rendiconti dell' Accademia dei Lincei*, 1925, p. 686 et suiv.
7. Sall., *De bello Iug.*, 58-60.
8. *Ibid.*, 61, 1.
9. *Ibid.*, 61, 2.
10. Ainsi qu'il résulte de Sall., *De bello Iug.*, 64, 5.
11. Tissot, *Géographie comparée...*, II, p. 325.

Digitized by Google

Je traduis : « Bien qu'assujettis depuis plusieurs mois à l'occupation romaine, les *Vagenses* n'avaient cessé, en leur for intérieur, de former des vœux pour Jugurtha. Le roi, de son côté, n'avait cessé de les obséder de ses prières. Leurs chefs, à la fin, cèdent à ses instances et à l'impulsion de la foule de leurs compatriotes, naturellement mobile, agitée, séditieuse et remuante, « volgus... ingenio mobili seditiosum atque discordiosum..., cupidum novarum rerum, quieti et otio advorsum » (*De Bell. Jug.*, 66, 2). Ils se lient par une conjuration : « principes civitatis inter se coniurant ». Puis ils règlent tout entre eux et se décident pour le troisième jour, parce que, férié et célébré dans l'Afrique entière, il écartait toute idée de crainte et n'éveillait que des images de divertissement et de plaisir. Lorsque le moment fut arrivé, ils invitent chez eux les centurions, les tribuns militaires et jusqu'au commandant de la place, T. Turpilius Silanus, et, hormis ce dernier, les égorgent au milieu des banquets : « dein compositis inter se rebus in diem tertium constituunt, quod is festus celebratusque per omnem Africam ludum et lasciviam magis quam formidinem ostentabat. Sed ubi tempus fuit, centuriones tribunosque militares et ipsum praefectum oppidi T. Turpilium Silanum alius alium domos suas invitant, eos omnes praeter Turpilium inter epulas obtruncant » (*De Bello Iug.*, 66, 2-3).

A première vue, tout semble clair en ce passage, et ni les éditeurs ni les traducteurs de Salluste ne s'y sont jamais arrêtés. Mais, à la réflexion, il renferme une donnée qui ne résiste pas à l'examen, celle qu'impliquent ces trois mots de la Vulgate : « *in diem tertium* ». Que vient faire ici la mention de ce troisième jour? Elle est en soi dénuée de toute valeur, puisqu'il n'est pas compté à partir d'une date déterminée et qu'il ne se rapporte, ni à l'occupation de *Vaga*, vieille de plusieurs mois, ni aux démarches de Jugurtha, qui se sont maintes fois répétées, ni à l'organisation d'un complot qui s'est poursuivie, comme il convient, en d'interminables palabres. Ensuite, elle est en opposition avec la suite même du récit de Salluste, puisque l'écrivain eut soin de marquer, par la proposition « sed ubi tempus fuit », qu'un laps de temps indéfini, et dans tous les cas bien plus étendu que deux jours consécutifs, s'est écoulé entre le moment où fut prise la décision du complot et celui où elle a été exécutée. Enfin et surtout, elle est contradictoire au raisonnement que Salluste prête aux conjurés, puisqu'elle rompt la relation nécessaire que sa phrase a nettement établie entre la désignation de ce jour et les réjouissances consacrées dont il était rempli. Ce n'est pas, assurément, parce qu'il était le troisième — le troisième à partir de l'on ne sait quand, antérieurement à l'on ne sait

Digitized by Google

quoi — que les notables de *Vaga* l'ont choisi pour exécuter leur mauvais coup, mais parce que, férié, il dissimulait sous une liesse trompeuse leurs sinistres projets. Avant la proposition « quod is [*s. e.* dies] festus celebratusque », les manuscrits de Salluste — dont aucun n'est plus ancien que le XI^e^ siècle — sont unanimes à transcrire le groupe *in diem tertium* ». Mais c'est là une indication que Salluste n'a pu insérer dans son texte sans tomber dans l'insignifiance et l'absurdité. La leçon *tertium* est peut-ête celle de l'archétype auquel nous pouvons remonter aujourd'hui. Elle ne peut, en aucun cas, avoir été celle de l'original, où, après « in diem » et avant « quod is festus celebratusque », ntervenait nécessairement le déterminatif qui, d'un mot, évoquait ce jour et annonçait la description subséquente. Je n'hésite donc pas à corriger le mot *tertium;* et, sans modifier le nombre des lettres qui le composent, en gardant quatre d'entre elles, sur les sept qu'il nous offre en tout, et en ne changeant les trois autres qu'en celles qui, dans la minuscule caroline, modèle obligé de copies du XI^e^ siècle, leur ressemblent au point de se confondre fréquemment avec elles, l'*i* avec l'*r* allongé et grêle, le *c* tantôt avec le *t* et tantôt avec l'*e*, je lis, au lieu de *in diem tertium*, *in diem* [*C*]*er*[*er*]*um*[1], et je comprends : les conjurés de *Vaga* se décident pour le jour des *Cereres*, parce que férié et célébré dans l'Afrique entière ce jour écartait des idées de crainte, éveillait des images de divertissement et de plaisir...

Le récit de Salluste recouvre ainsi son équilibre et sa raison; et il nous apporte enfin la preuve qu'en 109 av. J.-C., sous le règne de Jugurtha, non seulement à *Vaga*, la ville du blé, où trois inscriptions de l'époque impériale attestent la religion des *Cereres* depuis 2 av. J.-C. jusqu'au temps des Sévères[2], et la plus vieille des trois en refoule l'apparition sur le II^e^ siècle avant notre ère[3], mais dans l'Afrique entière, « per omnem Africam[4] », et surtout, sans doute, comme sur la carte esquissée tout à l'heure[5], dans ce pays de l'Afrique, compris entre la Numidie cirtéenne et la Proconsulaire, que Salluste connaissait pour les avoir

1. Sur des appellations de ce genre, cf. *dies Solis* (*C. I. L.*, VII, 4121) ; *dies Saturni* (*C. I. L.*, X, 4121) ; *dies Iani* (Ov., *Fast.*, IV, 678) ; *dies Antinoi* (*C. I. L.*, XIV, 2112) ; *dies Parcarum* (Prop., III, 5, 18 ; Virg., *Aen.*, XII, 150, etc.).

2. *C. I. L.*, VIII, 14392, 14381, 14394.

3. *C. I. L.*, VIII, 14392 ; cf. *supra*, p. 6.

4. Sall., *De bello Iug.*, 66, 2. Salluste ne désigne jamais la province par le nom d'Afrique, réservé par lui à l'ensemble des pays qui composent aujourd'hui l'Afrique du Nord (voir l'*Index* de l'édition Budé).

5. Cf. *supra*, p. 6.

Digitized by Google

gouvernés[1], le culte des deux déesses était couramment pratiqué par les Numides sédentaires et agriculteurs.

* * *

Instructif en soi-même, ce premier résultat entraine des conséquences plus intéressantes encore.

Restitué sous sa véritable forme, le texte de Salluste contient, en effet, le seul énoncé que nous possédions de la fête africaine des *Cereres*, et celle-ci cadre, à son tour, avec ce que nous pouvons entrevoir des Thesmophories syracusaines sur lesquelles elle a été modelée.

Selon Salluste, le *dies Cererum* consistait en Afrique en des divertissements, *ludus ;* en des plaisirs d'où l'obscénité n'était pas exclue, *lascivia ;* en des festins, *epulae.* Tel fut aussi le programme des Thesmophories syracusaines et, à quelques variantes près, le schéma de toutes les Thesmophories grecques.

A Syracuse, comme à *Vaga*, on faisait ripaille en l'honneur des deux déesses ; et, en particulier, Héraclide le Syracusain, cité par Athénée, nous a transmis le souvenir des galettes que l'on y cuisait à cette occasion, avec du sésame et du miel : ἐκ σησάμου καὶ μέλιτος[2]. A Syracuse, comme à *Vaga*, on jouait et plaisantait ferme : pendant les Thesmophories, écrit Diodore de Sicile, c'est l'habitude d'échanger des facéties obscènes — αἰσχρολογεῖν —, parce que ce fut avec des propos de ce genre que l'on avait réussi à faire rire Déméter, affligée de la perte de sa fille Korè[3]. Enfin, à Syracuse comme à *Vaga*, l'obscénité avait libre carrière. De quoi il n'y a pas lieu de s'offusquer. L'obscénité, partout, était inséparable du culte des Thesmophores, puisque partout elles étaient adorées comme déesses de la fécondité, et que, par un processus banal de magie sympathique, les hommes ont d'abord cherché à stimuler par la fécondation des sexes les énergies de la nature. A quelque degré de spiritualité qu'ils se soient haussés à Éleusis, les mystères de Déméter et de Korè n'ont jamais éliminé la grossièreté de ces concepts et de ces éléments primitifs. Comme l'a récemment démontré Ch. Picard, la formule suprême, indicible des initiations — τὸ μέγα καὶ ἄρρητον Ἐλευσινίων μυστήριον — mouille, engrosse-toi — ὗε κύε[4] — n'était qu'un double et

1. Salluste a gouverné l'*Africa nova* de 46 à 45 av. J.-C. ; cf. *P. W.*, Ia, c. 1920.
2. Athénée, XIV, p. 647 *a*.
3. Diod., V, 4, 6.
4. Hippolyte, *Elenchos*, V, 7, 34, p. 87, l. 7 Wendland.

Digitized by Google

brutal appel à l'accouplement ; et dans les cistes sacrées, dont s'approchaient les mystes avides de se survivre, étaient placées des imitations des organes sexuels, Baubo et Baubôn, κτείς et φαλλός[1]. Les Thesmophories de Syracuse, jusque dans le plein jour de l'histoire, ont traîné après elles un semblable attirail. Les gâteaux au miel dont parlait, tout à l'heure, Héraclide, s'appelaient des μυλλοί, lèvres pendantes, et ils étaient moulés en forme d'ἐφήβαια γυναικεῖα[2]. De tels accessoires sont révélateurs du mysticisme sexuel qui constitue le substrat originel du culte des deux déesses, et l'on éprouve, dès lors, moins de peine à comprendre la faveur qu'elles ont acquise chez les sujets de Masinissa et chez leurs descendants. Cette religion hellénique plongeait de lointaines racines dans le vieux fonds naturiste de l'ancienne civilisation méditerranéenne auquel les Numides s'étaient attardés, et il était infaillible que, transplantée chez eux, elle s'y épanouît en vivaces floraisons.

En effet, ce qu'on a écrit des Grecs est encore plus vrai des Berbères : ils ne se représentaient pas les générations de la nature sans union sexuelle[3] ; et rien n'est plus significatif à cet égard que leur « nuit de l'erreur », cette coutume rituelle qui n'aurait pas entièrement disparu du Maroc et que Nicolas de Damas, au siècle d'Auguste, attribuait à certaines tribus libyennes, en un fragment de son œuvre souvent cité[4] : après le repas du soir, que les hommes et les femmes avaient pris séparément, on éteignait les lampes, les hommes s'en allaient rejoindre les femmes et chacun prenait possession de celle sur laquelle il tombait[5]. Or, il semble que les deux déesses aient commencé par présider à une erreur toute pareille, car, en certains cantons arriérés de la Grèce propre, le simulacre continuait, au IIe siècle de notre ère, d'en être placé sous leur invocation. Du moins est-il reconnaissable dans les Thesmophories que signale Pausanias chez les Achéens de Mysaion. Le troisième jour de cette semaine, dit le Périégète, les femmes restent seules dans le temple de Démèter. Puis, la nuit venue, les hommes y rentrent tous ensemble, et alors commençait dans la fusée des rires, entre les femmes et les hommes, une suite alternée de lazzis et de plaisanteries[6]. L'analogie est frappante. La nuit africaine enveloppe une orgie sacrée.

1. Ch. Picard, *L'épisode de Baubo et les mystères d'Éleusis*, *Revue de l'histoire des religions*, 1927, p. 122 et suiv.
2. Athénée, XIV, p. 647 *a*.
3. Ch. Picard, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 238.
4. Gsell, *Histoire...*, V, p. 32.
5. Nicolas de Damas, *F. H. G.*, III, p. 462, fr. 135.
6. Pausanias, VII, 27, 10 : ὑπεξίασιν οἱ ἄνδρες ἐκ τοῦ ἱεροῦ... ἐς δὲ τὴν ἐπιοῦσαν ἀφικομένων

Digitized by Google

La nuit d'Achaïe n'en admet plus que le faux semblant. Le rite grec reproduit le rite barbare à un stade ultérieur d'évolution. Si bien qu'en convertissant les Numides au culte des deux déesses helléniques les rois indigènes, sans contraindre les penchants ni contrarier les notions de leurs sujets, les élevèrent à une forme plus haute de mentalité religieuse, où une réalité trop crue est remplacée par des symboles. Une fois de plus ici, j'imagine, Masinissa, dont le génie continue l'œuvre de Carthage et anticipe sur les méthodes de l'Islam[1], aura mérité l'éloge que lui décerne Strabon d'avoir non seulement fixé des nomades, mais civilisé des barbares : ὁ τοὺς νομάδας πολιτικοὺς κατασκευάσας καὶ γεωργούς[2].

* * *

Peut-être accusera-t-on ce dernier rapprochement d'être un peu forcé. Mais la nuit de l'erreur et les Thesmophories n'offrent pas uniquement ce trait commun de dériver de la croyance, si répandue dans les sociétés rudimentaires, que le commerce sexuel favorise la génération quelle qu'elle soit, « la bonne venue des céréales confiées à la terre[3] », autant que la prospérité des familles humaines, εἰς σύστημα τῆς γενέσεως τῶν καρπῶν καὶ τῆς τῶν ἀνθρώπων σπορᾶς, comme le dit le scoliaste de Lucien, à propos des Thesmophories d'Athènes[4]. Nuit de l'erreur et Thesmophories étaient assez rapprochées dans le temps pour que la substitution de la seconde fête à la première ait pu s'effectuer facilement.

En ce qui concerne la « nuit de l'erreur » des Dapsolybiens, Nicolas de Damas nous apprend qu'elle revenait périodiquement : c'était, semble-t-il, une fête « mobile », dont le retour se plaçait à des dates variables, suivant les années, mais toujours après le coucher des Pléiades[5]. Or, au siècle où vécut Nicolas de Damas, le coucher des Pléiades marquait pour les laboureurs italiens la fin des semailles :

> At si triticeam in messem robustaque farra
> Exercebis humum solisque instabis aristis

ἐς τὸ ἱερὸν τῶν ἀνδρῶν, αἱ γυναῖκες τε ἐς αὐτοὺς καὶ ἀνὰ μέρος ἐς τὰς γυναῖκας οἱ ἄνδρες γέλωτί τε ἐς ἀλλήλους χρῶνται καὶ σκώμμασι.

1. Il faut tenir compte ici de l'opinion de E.-F. Gautier, *Les siècles obscurs du Maghreb* (Paris, 1927, *passim*), que, depuis Carthage, la lutte perpétuelle au Maghreb se livre entre sédentaires et nomades, et de celle de W. Marçais, que l'Islam tend, par l'organisation même de sa vie rituelle, à la formation des villes.

2. Strabon, XVII, 3, 15.

3. Gsell, *Histoire...*, V, p. 32.

4. Schol. Lucian, *in Meretr.*, II, 1, p. 276 Rabe.

5. Nicolas de Damas, *loc. cit.* : μιᾷ ἡμέρᾳ μετὰ δύσιν Πλειάδος...

Digitized by Google

Ante tibi Eoae Atlantides abscondantur
Debita quam sulcis committas semina[1],

et il est rapporté exactement par Pline au 3 des ides de novembre, soit au 11 novembre[2].

Par conséquent, il résulte explicitement du témoignage de Nicolas de Damas que la « nuit de l'erreur » africaine tombait après le 11 novembre, et implicitement qu'elle constituait une fête des semailles destinée à promouvoir la croissance des germes récemment déposés dans le sein de la terre. Or, les Thesmophories de Syracuse ne possédaient point d'autre signification et se célébraient à la même époque de l'année. Diodore nous enseigne, en effet, que dans cette ville les deux déesses, les *Cereres* des inscriptions latines, avaient obtenu deux fêtes annuelles : la fête de Korè, en souvenir de la descente de Korè dans l'Hadès, lorsque la maturation du blé était achevée, τὴν γὰρ Κόρης τὴν κατωγὴν ἐποιήσαντο περὶ τὸν καιρὸν ἐν ᾧ τὸν τοῦ σίτου καρπὸν τελεσιουργεῖσθαι συνέβαινε[3]; et les Thesmophories proprement dites, la grande réjouissance déployée sous l'invocation de Démèter, lorsque, Korè ayant été rendue au jour et à la tendresse de sa mère, la semence du blé commençait sa croissance : τῆς δὲ Δήμητρος τὸν καιρὸν τῆς θυσίας προέκριναν ἐν ᾧ τὴν ἀρχὴν ὁ σπόρος τοῦ σίτου λαμβάνει[4]. Le géographe Théobald Fischer assigne comme date moyenne de la récolte en Sicile le 5 juin[5] : la fête de Korè tombait donc en une période qui correspond au mois de mai; et il fixe au 20 novembre le temps moyen des semailles siciliennes[6] : les Thesmophories avaient donc lieu quinze jours ou trois semaines plus tard, en décembre ; et, puisque les conditions de la culture en Afrique sont à peu près identiques[7], la conclusion doit donc, en gros, valoir pour la fête des *Cereres*, ces incarnations latines des divinités thesmophores.

Aussi bien est-il possible de la préciser encore grâce aux informations que nous fournissent sur les deux déesses les documents romains.

Et d'abord celle que nous a apportée le texte de Salluste. Les vêpres de *Vaga* — l'on pourrait presque ajouter maintenant les vêpres siciliennes de *Vaga* — contées aux chapitres 66-68 du *De Bello Iugurthino*, y surviennent à la suite de deux événements susceptibles d'une data-

1. Virg., *Georg.*, I, 221 et suiv.
2. Pline, *N. H.*, XVIII, 235.
3. Diod., V, 4, 6.
4. Diod., V, 4, 7.
5. Th. Fischer, *Beiträge zur physischen Geographie Siciliens*, Leipzig, 1877, p. 111.
6. *Ibid.*
7. Cf. Gsell, *Histoire...*, I, p. 91 et 173. Il y a des années où le retard des pluies ajourne les semailles jusqu'au 5 décembre. Elles se font d'ordinaire à la fin de novembre.

Digitized by Google

tion approximative : 1° la prorogation de Metellus dans son commandement de Numidie (chap. 62, 10) ; 2° la démarche tentée par C. Marius auprès du général en chef en vue d'être autorisé à rentrer à Rome pour y briguer le consulat (chap. 63-64), et les intrigues que Marius, dépité de son échec provisoire, se prend à nouer contre Metellus (chap. 65). Le sénatus-consulte auquel Salluste fait allusion dans sa phrase : « et Romae senatus de provinciis consultus Numidiam Metello decreverat[1] », doit s'entendre, sous peine d'imputer à l'écrivain une grossière interversion des formalités constitutionnelles romaines, du sénatus-consulte obligatoire, par lequel, depuis 123 av. J.-C., et en vertu d'une loi de C. Gracchus[2], les *Patres* étaient tenus de désigner les provinces consulaires de l'année suivante avant l'élection des consuls : du moment qu'ils n'avaient pas inscrit la Numidie parmi elles, c'est qu'ils avaient décidé d'y proroger Metellus, et cette résolution a précédé les comices consulaires de 109 pour 108 av. J.-C.

Il en va de même de la tentative de Marius qui, plus tardive, serait devenue sans objet ; et Salluste a souligné la simultanéité des deux faits par le membre de phrase « per idem tempus », qui, dès le début du chapitre 63, lui sert de transition entre l'un et l'autre.

Dès lors, si l'on admet avec Mommsen[3] qu'à la fin du IIe siècle avant notre ère les comices consulaires se tenaient normalement dans le courant du mois de novembre, c'est aussitôt après, que Marius, déçu dans ses ambitions consulaires, est passé envers son chef et protecteur à l'opposition militante : ensuite a éclaté la révolte des *Vagenses*, en décembre, par conséquent.

Poussons notre enquête un peu plus avant. Nous connaissons par les inscriptions latines d'Afrique plusieurs titulaires de la prêtrise des *Cereres* à Carthage[4]. Reconstitué au lendemain de la restauration de Carthage par les triumvirs[5], leur sacerdoce était annuel, et les mentions épigraphiques où il figure sont accompagnées du chiffre de l'année où ils l'avaient revêtu. La seule d'entre elles qui soit exactement datée consiste en la dédicace d'une statue à Septime Sévère érigée à *Uchi-Maius* (Hr Douamès) aux frais d'un certain C. Lucilius C. f. Athenaeus, prêtre des *Cereres* de Carthage en la 235e année du relèvement de ce

1. Sall., *De bello Iug.*, 62, 10.

2. Willems, *Droit public*[2], Louvain, 1912, p. 198.

3. Mommsen, *Droit public*, II, p. 248. Le calendrier d'alors correspond, du reste, au calendrier Julien (Beloch, *Klio*, XV, p. 410 et suiv.).

4. Cf. les relevés de M. Audollent, *op. cit.*, *loc. cit.*

5. Cf. Gsell, *Rev. histor.*, 1927, CLVI, p. 5.

Digitized by Google

sacerdoce[1]. Le nom de Septime-Sévère est suivi de tous ses titres, et entre autres de sa 5e puissance tribunicienne, ce qui nous reporte au delà du 10 décembre 196, et de sa 8e salutation impériale, ce qui nous retient en deçà, non seulement de sa victoire de Lyon (19 février 197), où il mérita la 10e, mais de la victoire antérieure de *Tinurtium* (Tournus), qui, dans le courant de janvier 197, lui avait valu la 9e[2]. Nous sommes donc ramenés de toute façon aux vingt derniers jours du mois de décembre 196, qui aussi bien se trouvent être ceux où la 8e salutation impériale de Septime-Sévère est frappée sur ses monnaies[3]. Si l'on admet, selon toutes les vraisemblances, que la statue d'*Uchi Maius* a été offerte à ses concitoyens par C. Lucilius Athenaeus dans la joie de son élévation à la prêtrise de Carthage et comme don de joyeux avènement sacerdotal, l'on est conduit par là même, non seulement à remonter à la fin de l'an 39 av. J.-C. le début de l'ère des *Cereres* dans la nouvelle Carthage[4], mais à la faire partir du *dies Cererum*, que nous a révélé Salluste, et qui, du même coup, se place dans le courant du mois de décembre, après le 10.

Mais il y a mieux : le calendrier romain désigné sous le nom de *Fasti Praenestini* nous fournit, pour les ides de décembre, l'indication suivante : « Telluri et Cerer]i in Carinis... lectisternium », et Mommsen l'a confrontée[5] avec un passage d'Arnobe, qui, en effet, l'éclaire : « Mais oui, » goguenarde Arnobe, « il y aura un lectisterne de Cérès aux ides prochaines, car les dieux ont des lits ; et c'est le *natalis* de *Tellus*, car les dieux sortent du ventre de leurs mères. — Lectisternium Cereris erit idibus proximis ; habent enim dii lectos ;... Telluris natalis est, dii enim ex uteris prodeunt[6]. — Sans Arnobe de *Sicca*, nous ignorerions tout de la fête romaine de *Tellus* dans le quartier des Carènes. Grâce à Arnobe de *Sicca*, qui s'y est intéressé en sa qualité d'Africain et parce qu'il reconnaissait en elle la fête des *Cereres* de ses compatriotes, nous pouvons conclure qu'en effet elles coïncident. Je sais bien qu'on explique d'ordinaire l'expression *natalis Telluris* de la même façon que M. Wissowa, en la réduisant prosaïquement au banal anniversaire de la fondation du temple de *Tellus*, aux Carènes[7]. Mais c'est là sûrement un contresens. S'il ne s'agissait que de l'érection d'un sanctuaire, non

1. *C. I. L.*, VIII, 26255.
2. Fluss, *Septimius Severus*. *P. W.*, IIA, c. 1967.
3. *Ibid.*, c. 1963.
4. Comme M. Gsell a été le premier à le remarquer (*Rec. histor.*, 1927, CLVI, p. 5).
5. *C. I. L.*, I2, p. 337.
6. Arnobe, *Adv. Gent.*, VII, 32.
7. Wissowa, *Kultus und Religion der Römer*2, Munich, 1912, p. 195.

Digitized by Google

de l'apparition de la divinité elle-même, Arnobe, qui n'aurait eu que l'embarras du choix entre les *natales* de ce genre, n'eût pas été forcé de se rabattre sur un exemple aussi particulier ; et, surtout, ses ironies sur les dieux qui sortent du ventre de leurs mères fussent tombées à plat. Le 13 décembre, se fêtait, non l'anniversaire de la fondation du temple de la Terre-Mère, mais la nativité de la Terre elle-même. La cérémonie se célébrait suivant le rite grec, puisqu'elle comprenait un lectisterne[1]. Elle solennisait le réveil de la nature, le blé qui lève dans les sillons, comme les Thesmophories. Enfin, elle associait *Ceres* à *Tellus*, comme à Syracuse Démèter et Korè, comme en Afrique les deux *Cereres*, c'est-à-dire, nous l'avons vu, *Tellus genitrix* et *Ceres*[2]. En sorte que nous pouvons affirmer qu'au moins après l'institution du calendrier julien, antérieure de cinq ans à la publication du *De bello Iugurthino*[3], à Rome comme en Afrique, et en Afrique comme à Rome, le *dies Cererum*, à la fois considéré comme le *natalis* de *Tellus* et célébré par un lectisterne de Cérès, tombait le 13 décembre, comme c'est à un jour correspondant au 13 décembre julien que fut fixée, après une neuvaine de recueillement, la grande liesse des Thesmophories syracusaines[4], dont l'écho s'est prolongé jusqu'au seuil des temps modernes.

Le folkloriste de la Sicile, Pitrè, a, en effet, depuis longtemps remarqué, sans que les archéologues aient jamais utilisé son observation, que Santa Lucia, la patronne chrétienne de Syracuse, hérita les pouvoirs que les païens de la contrée attribuaient à Démèter et à Korè. On y fête la sainte deux fois l'an, en reconnaissance du salut qu'à deux reprises elle aurait apporté aux Syracusains menacés de mourir de faim : à la *Santa Lucia delle Quaglie*, on honore l'un de ces miracles. La population allait succomber d'inanition : à peine la châsse de la sainte avait-elle été exposée qu'on vit s'abattre sur la cité un vol de cailles si dense et nombreux que les habitants n'avaient que les mains à allonger pour prendre le gibier[5]. Lors de la grande fête de Santa Lucia, au jour anniversaire de son martyre, on commémore le miracle qui s'était manifesté à sa mort. Une cruelle disette décimait les Syracusains, quand, le soir, apparut toute une

1. Wissowa, *op. cit.*, p. 301. Wissowa attribue au début du second siècle av. J.-C. l'introduction à Rome de ce rite grec de Tellus et Cérès. Peut-être faut-il le reculer d'une génération, au temps où les Romains s'allièrent à Hiéron II de Syracuse.

2. Cf. *supra*, p. 5.

3. Vers 40 av. J.-C. ; cf. Schanz, *Gesch. der röm. Lit.*, I, 2, p. 175.

4. Cf. Diodore, V, 4, 7, et Ov., *Mét.*, X, 431. Ovide connaît d'ailleurs l'intervalle de six mois qui sépare les deux fêtes de Déméter et Korè (*Mét.*, V, 566 et suiv. ; *Fastes*, IV, 614).

5. Pitrè, *Feste patronali in Sicilia*, Turin, 1900, p. 173.

Digitized by Google

flotte, chargée de blé, qui en hâte débarqua sa cargaison et leva l'ancre dans la nuit, sans que ses équipages eussent réclamé rien à personne, sans que personne eût jamais su d'où elle était venue, où elle s'en était retournée[1]. A mon sens, de ces deux solennités la première, qui mêle le souvenir de Santa Lucia à celui des cailles d'Ortygie, l'île aux cailles (ὄρτυγες) que Démèter avait donnée jadis en présent à sa fille[2], rappelle et remplace la fête de Korè et, comme elle autrefois, se déploie toujours au mois de mai. La seconde, qui est liée au *natalis* de la sainte, tel qu'il est consigné dans ses Actes, rappelle et remplace, à mon avis, la réjouissance des Thesmophories. A la Santa Lucia, il est d'usage de manger la *cuccia*, un gâteau cuit au miel, suivant la recette des *mulloi* que les dévots des Thesmophores consacraient à leurs déesses[3]; et le *natalis* de Santa Lucia s'inscrit dans le calendrier chrétien au 13 décembre[4], comme s'inscrivirent jadis au 13 décembre, dans les calendriers païens, le *natalis Telluris* et le lectisterne de Cérès, cette fête où Arnobe nous a fait retrouver le *dies Cererum*, et qui n'était, en Italie comme en Afrique, qu'une transposition des Thesmophories syracusaines.

Ainsi le culte populaire de la sainte chrétienne s'est inséré dans le cadre où s'était accompli celui des vieilles divinités helléniques, qui, de Syracuse, s'était propagé jusqu'à Rome et, par l'intermédiaire de Carthage et l'action des rois numides, dans l'Afrique entière; et cette coïncidence vérifie du même coup toutes nos hypothèses : l'identité des Thesmophores grecques et des *Cereres* africaines, le dédoublement des *Cereres* africaines en *Tellus genitrix* et en *Ceres*, la correspondance du *dies Cererum* avec la fête romaine de Tellus et de Cérès, d'une part, et, de l'autre, avec la journée d'allégresse qui couronnait les Thesmophories siciliennes; et, par surcroît, comme ce jour, fixé à Rome, en Sicile et en Afrique au 13 décembre, était, au dire de Salluste, « festus celebratusque » à *Vaga* et dans toute la Numidie dès l'an 109 avant notre ère, nous découvrons finalement dans le récit de l'historien latin un des rares supports où suspendre solidement sa chronologie toute relative de la guerre contre Jugurtha.

Jérôme CARCOPINO.

1. Pitrè, *op. cit.*, p. 174.
2. Diod., V, 3, 4; Pausanias, VIII, 31, 2; cf. Ciaceri, *Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia*, Catane, 1911, p. 166.
3. Pitrè, *op. cit.*, p. 174; cf. *supra*, p. 17.
4. Cf. *Analecta Bollandiana*, I, p. 497.

Digitized by Google

GABRIEL BETHLEN[1]

I

La jeunesse

L'humble origine de Bethlen avait été le premier argument qu'invoquaient ses ennemis pour le juger indigne du trône. Contre leurs railleries, il se réclamait d'une longue liste d'ancêtres célèbres. Parmi ceux-ci, son arrière-grand-père, Dominique Bethlen d'Iktár, avait, au temps de Mathias Corvin, rempli la charge de sous-gouverneur de la Transylvanie et de gouverneur de la région de Szörénység. La famille avait perdu tous ses biens ancestraux sur le territoire hongrois au XVI^e^ siècle, à la suite de la conquête turque. Le père de Gabriel avait reçu du grand Étienne Báthory la propriété de Maros Illye en Transylvanie. C'est là que Gabriel Bethlen naquit en 1580[2].

Dès l'âge de treize ans, il perdit son père et sa mère. Son instruction était alors à peu près terminée. Sigismond Báthory accueillit l'orphelin à sa cour. Là, l'enfant put apprendre tout ce qu'un noble de son époque devait savoir pour être admis parmi ses pairs. Il y fut à même aussi de se rendre compte de bien des choses. Il put observer à loisir les intrigues de la Cour, les exhibitions des artistes et des bouffons italiens, la passion magnifique de l'architecture, les rivalités des partis, les délibérations sur les entreprises belliqueuses, la fourberie des diplomates, le caprice et l'irréflexion avec lesquels ils traitaient les affaires d'État. Tout cela influa sensiblement sur l'esprit et l'imagination du jeune homme ; mais un instinct sain le garda de l'imitation dangereuse de ces exemples. La cour de Bethlen nous rappelle celle de Sigismond Báthory, mais il fut, comme souverain, l'antithèse de ce despote féroce et frivole.

Bethlen avait quinze ans quand l'ambition démesurée de Sigismond Báthory porta celui-ci à déclarer la guerre aux Turcs. La cour de

1. Le présent essai biographique résume les travaux en langue hongroise consacrés par l'auteur à Bethlen, et met à profit notamment celui de ses ouvrages qui a paru comme tome VI de *A magyar nemzet története* (*Histoire de la nation hongroise*), édition du millénaire, Budapest, 1898. — L'année 1929 sera le troisième centenaire de la mort de Bethlen.

2. Jean Karácsonyi, *Sur les aïeux de Bethlen*, dans *Turul*, 1897 ; Dávid Angyal, *La jeunesse de Bethlen*, dans *Századok* (*Les siècles*), 1899, p. 547.

Digitized by Google

Vienne l'avait poussé dans cette aventure dangereuse, afin de saper et de miner l'organisation gouvernementale fondée sur la libre élection du prince, pour joindre ensuite la Transylvanie comme province vassale au grand Empire allemand. Il est possible que Bethlen ait participé dès l'âge de quinze ans aux batailles contre les Turcs, sous les drapeaux de Sigismond Báthory, mais il nous est impossible de démêler l'histoire exacte de ses premières campagnes. Par contre, nous sommes absolument sûrs qu'en 1602, âgé de vingt-deux ans, il guerroyait dans le camp de Moïse Székely.

Moïse Székely était parent et ami de son père. Il luttait pour l'idée de la principauté nationale de Transylvanie. Bethlen assista à ses côtés à la bataille de Gyulafehérvár où le général impérial, le très cultivé, mais très féroce Italien Basta, écrasa les Hongrois. Székely se réfugia en Turquie, où le suivit bientôt aussi Gabriel Bethlen. Au printemps de 1603, Moïse Székely reprenait la Transylvanie à l'empereur : Bethlen commandait l'avant-garde de son armée. Mais les Turcs n'avaient pas donné assez de renforts à Székely, et celui-ci fut attaqué par l'armée de Serban Radul, voïvode de Valachie, incité par la Cour impériale ; dans une bataille extrêmement sanglante, à Brassó, Székely essuya une défaite écrasante. Avec lui périt l'élite de la noblesse transylvaine.

Ses partisans dispersés reculèrent en combattant vers la frontière turque. Par l'entremise de Gabriel Bethlen, ils sollicitèrent le sultan de leur accorder le droit d'élire un chef parmi les réfugiés et de leur donner en même temps une aide armée suffisante pour reprendre la Transylvanie horriblement dévastée. Le sultan promit d'exaucer leurs désirs. Mais, parmi les réfugiés, l'accord faisait défaut. Quelques-uns élurent le jeune Bethlen, qui n'avait alors que vingt-trois ans ; d'autres se rallièrent à un autre chef, une troisième partie accepta, pour son malheur, la grâce accordée par Basta. Ces émigrés désunis ne furent pas aidés efficacement par le sultan. Ainsi, Bethlen resta, avec ses partisans, sur le territoire turc, non loin de la frontière. Le sultan les munit de « sel et de pain » ; Bethlen lui-même toucha des mensualités. L'occasion se présentait donc de faire connaissance avec les habitudes et les coutumes turques, et c'est là qu'il acquit la conviction que les Turcs étaient meilleurs que ces chrétiens qui avaient dévasté la Transylvanie de telle façon qu'aucune habitation n'avait subsisté dans certaines contrées jusque-là bien peuplées.

Bethlen comprit vite qu'il n'avait pas assez d'autorité pour conquérir la dignité de prince de la Transylvanie. Il songea à Étienne

Digitized by Google

Bocskay, parent de la famille Báthory, qui jusqu'en 1604 était partisan de l'empereur, mais, sous la pression des événements tout récents, serait certainement disposé à s'armer contre lui. Bethlen poussa donc Bocskay à prendre les armes et s'entremit auprès du sultan pour obtenir, en faveur du puissant et sage magnat hongrois, un diplôme (en turc *ahdnamé*) exactement rédigé comme il le désirait pour lui-même. Quand, en 1604, Bocskay entreprit cette guerre fameuse pour la libération de la Transylvanie — qui obligea l'empereur à signer en 1606 la paix de Vienne, où furent garanties les libertés hongroises — Bethlen marcha aussi sur le pays. Sur sa route, il rencontra le capitaine autrichien Dampierre qui devait devenir bientôt si célèbre, et qui dispersa ses partisans. En dépit de tout, Bethlen, au bout de quelques semaines, arriva en Transylvanie à la tête d'un groupe de 400 hommes. Il aida Bocskay à reconquérir le pays et à en garder les frontières. Il participa activement aux batailles qui libérèrent la Transylvanie de la domination étrangère. Enfin, ses vœux furent comblés par son mariage avec Suzanne Károlyi, descendante d'une famille noble de souche très ancienne.

Quand Bocskay, ayant achevé son œuvre, mourut en 1606[1], Bethlen était partisan de l'élection de Gabriel Báthory à sa succession. La famille Báthory était la plus noble d'origine de la Transylvanie et, en outre, Gabriel appartenait à sa branche calviniste. Bethlen lutta donc pour son élection, mais au début avec si peu de succès qu'il fut même emprisonné. Enfin, à Pâques de 1608, il vit l'entrée victorieuse de Gabriel Báthory comme souverain élu dans la capitale, Kolozsvár. Báthory était un jeune homme frivole, plein d'ambition et de tendances despotiques. Bethlen mit en œuvre tout son pouvoir et ses capacités pour consolider le règne de son jeune maître. Il voulait, par une habile diplomatie, gagner le Divan turc et la Cour impériale à la cause de Báthory. Il le défendit même contre les sujets rebelles pendant un certain temps. Pour lui témoigner sa gratitude, Báthory lui fit don de grands domaines ; mais il ne suivait ses conseils que dans la mesures où ils répondaient à ses caprices.

Ces caprices pouvaient malheureusement être très dangereux. Vers la fin de 1610, Báthory prit la décision de violer les privilèges des Saxons

1. La source principale de documentation relative à la jeunesse de Bethlen est Gasparus Bojthini, *De rebus gestis Gabrielis Bethlen* (Engel, *Monumenta Ungarica*). Mais il faut consulter d'autres sources de cette période de l'histoire transylvaine. On les trouvera dans l'ouvrage d'Alexandre Szilágyi, *Monumenta Comitialia Regni Transylvaniae*, vol. V. Voir aussi *Századok (Les siècles)*, 1899, p. 547.

Digitized by Google

et de transférer sa capitale à Nagy-Szeben[1] pour jeter les bases d'une guerre d'extension et d'occupation de la Moldavie et de la Valachie, puis, appuyé sur ces deux provinces, marcher à la conquête du trône de Pologne, qui avait rendu célèbre dans toute l'Europe le nom d'un de ses aïeux, Étienne Báthory[2].

Bethlen n'approuvait pas ce projet irréfléchi ; mais il n'avait pas pu refuser sa collaboration à la réalisation de ces plans. Báthory, par son entreprise, s'attira l'inimitié des Saxons, des Valaques et du Divan, qui ne pouvait voir d'un œil favorable l'ambition grandissante de son vassal. Au fur et à mesure que surgissaient les difficultés prévues par Bethlen, qui d'ailleurs ne manquait pas de l'en avertir à temps, la colère de Báthory contre lui grandissait. Elle finit par aller jusqu'à un attentat contre la vie de Bethlen qui, en 1612, fut contraint de se sauver encore une fois de Transylvanie. Il se rendit chez le pacha de Hongrie et chez celui d'Andrinople, qui le connaissaient déjà et le considéraient comme un homme digne de confiance.

Par contre, Báthory était surnommé par les Turs le « roi fou ». En 1613, le grand vizir envoya deux pachas qui le chassèrent. Le 23 octobre 1613, la Diète de Transylvanie le destitua et élut Gabriel Bethlen souverain du pays. Báthory fut assassiné à Nagyvárad[3] par quelques soldats à la solde d'un Hongrois, partisan sans scrupules de la Cour impériale. Les chefs des assassins vinrent trouver Bethlen pour obtenir le prix de leur acte, mais le nouveau souverain les fit jeter en prison, où ils furent mis en pièces par les partisans de Báthory. La nation hongroise a toujours considéré le régicide comme le plus bas des crimes.

Bethlen aspirait à la dignité de prince depuis sa prime jeunesse, mais il serait volontiers resté sujet de Báthory, s'il n'avait ressenti une crainte légitime à la pensée des funestes conséquences dont la Transylvanie était menacée par un règne qui pouvait la ramener à une époque semblable à celle qui avait précédé le gouvernement de Bocskay, où elle avait failli être complètement dévastée[4].

1. Hermannstadt, Sibiu.

2. Montaigne parle avec sympathie, sans le nommer, d'Étienne Báthory (*Essais*, l. I, ch. 36).

3. Oradea Mare, Grosswardein.

4. Alexandre Szilágyi a écrit une monographie de Gabriel Báthory. C'est lui également qui s'est occupé de l'époque de Gabriel Báthory dans les *Monumenta Comitialia Regni Transylvaniae*, vol. VI. Alphonse Huber a fait des remarques très judicieuses sur Gabriel Báthory (*Geschichte Oesterreichs*). Tout ce qui a été écrit en hongrois, roumain et allemand sur Báthory, ce qui se trouve dans les sources anciennes hongroises et allemandes, et tout ce qui a pu être tiré des Archives nationales hongroises et de celles de Vienne à son sujet a été résumé par nous dans le volume VI de l'*Histoire* du Millénaire (*A Magyar nemzet története*), publié sous la direction de Szilágyi.

Digitized by Google

II

Jusqu'a la guerre de Trente ans

Au début, les Saxons éprouvèrent quelque aversion contre Bethlen, l'ayant connu grand ami de Báthory. Mais cette antipathie se transforma rapidement en sympathie, grâce à la tolérante sagesse de Bethlen, si bien que les Saxons parlent jusqu'aujourd'hui de lui avec beaucoup de vénération[1].

Bethlen avait à ce moment grand besoin de la confiance de tous ses sujets, car la cour impériale voyait dans le changement de souverain une bonne occasion d'occuper quelques forteresses transylvaines. Elle n'osait s'engager dans une guerre ouverte, craignant le Divan turc, mais elle chargea son capitaine André Doczi, qui avait été l'instigateur de l'assassinat de Gabriel Báthory, de s'emparer des forteresses par la ruse, la menace ou la force. C'était la guerre sans déclaration.

Bethlen se défendit par l'efficacité de sa diplomatie. Dès ce moment, il avait donné la preuve qu'il était dans ces combats supérieur à ses ennemis. Ses émissaires exigeaient, en dehors de la restitution des forteresses prises, la reconnaissance par la cour de Vienne de la souveraineté de leur maître. Les envoyés de l'Empereur la refusèrent, tâchant de prouver par des arguments spécieux que la présence de Bethlen sur le trône mettait fin au contrat passé entre Báthory et la Cour. Bethlen s'adressa à Constantinople, où la question fut prise très au sérieux. Le sultan Ahmet II fit savoir à Mathias II, roi de Hongrie, qu'il ne laisserait prendre de la Transylvanie « ni une pierre, ni une poignée de terre ». La menace fut efficace. Après quelques hésitations et quelques tergiversations destinées à gagner du temps, Khlesl, le premier ministre de Mathias, qui était plus rusé qu'intelligent, conclut la paix avec Bethlen à Nagyszombat[2] en 1615. Elle rendit à Bethlen les quatre citadelles occupées (Huszt, Kövár, Nagybánya, Tasnád), mais le titre de prince ne lui fut pas reconnu par l'Empereur, qui ne lui fit à ce sujet que des promesses verbales.

En dehors du traité officiel, il en signa un autre, secret, où il s'obligeait à aider l'Empereur même contre les Turcs, si cette aide ne mena-

1. *Archiv des Vereines für Siebenbürgische Landeskunde*, Neue Folge, III, 224-273 ; Kemény, *Deutsche Fundgruben*, I, 271 ; *Monumenta Comitialia Regni Transylvaniae*, vol. VI, 382-391 ; Teutsch, *Geschichte der Siebenbürger Sachsen*.

2. Trnava, Tyrnau.

Digitized by Google

çait pas la sécurité de son territoire. Ce traité secret n'avait que peu d'importance. C'était plutôt une formule de politesse devenue coutumière dans les contrats passés entre la Cour impériale et les Transylvains : cependant Bethlen ne l'aurait pas signé s'il avait été le vassal aveugle du Divan que prétendaient ses ennemis[1].

C'est à ce moment qu'il eut avec le Divan de sérieuses difficultés. Lors du renversement de Báthory, en 1613, il avait dû promettre au sultan la restitution des citadelles de Lippa et Jenö. Ces deux forteresses, situées respectivement au bord du Maros et du Körös, appartenaient précédemment aux Turcs, mais Báthory les avait reprises à la fin du XVI^e siècle. Bethlen, dans sa promesse, n'avait fixé aucun délai précis, pensant qu'il pourrait reculer aussi longtemps que possible ou même faire totalement oublier la restitution. Mais la cour de Vienne, avant et après le traité de Nagyszombat, s'employa par tous les moyens à aggraver sa situation. Khlesl prêta appui à plusieurs magnats catholiques hongrois qui voulaient le chasser, même à l'aide des Turcs, pour rétablir la domination catholique en Transylvanie et transformer ce pays, qui menaçait la domination de la maison des Habsbourg, en un sûr pilier de la position de la dynastie. Un nouveau converti, Georges Drugeth de Homonna, était le plus puissant et le plus hardi de ces magnats. Il reçut, de Rome même, des encouragements à attaquer. Avec de petites bandes, il inquiéta les frontières transylvaines et excita les pachas contre Bethlen. La situation de celui-ci devint si critique qu'au bout de trois années d'atermoiements il dut céder Lippa aux Turcs. Cette reddition servit à la Cour d'arme contre lui. Drugeth devint de plus en plus hardi, entra en Transylvanie, où son armée fut dispersée par Bethlen qui, pour rendre vaines les tentatives de ses ennemis, s'avança sur le territoire du roi de Hongrie. L'opinion hongroise, à d'insignifiantes exceptions près, était avec lui, mais voulait éviter une guerre avec la Transylvanie. La noblesse hongroise le sollicita de donner une solution pacifique au conflit. Il était tout disposé à la paix, ne considérant pas encore le temps comme propice à une lutte armée. Ainsi fut conclu en 1617 entre les émissaires transylvains et le roi Mathias II le second traité de paix de Nagyszombat, répétition du premier, avec cette différence qu'il envisageait d'une

1. Casparus Böjthini, *De rebus gestis*, 362-424 ; *Correspondance de Thurzó, Forgács et Doczy*, éditée par Alexandre Szilágyi, *Történeti Lapok*, II, 838-886 ; *Monumenta Comitialia Regni Transylvaniae*, vol. VI, 380-486, vol. VII, 123-277 ; Pray, *Gabrielis Bethleni Principatus*, II, 20 ; Hammer, *Khlesl*, III, appendice 97 ; Hatvani, *Brusseli okmánytár (Archives de Bruxelles)*, IV, 105, 115 ; *Uj magyar Muzeum (Nouveau Musée hongrois)*, 1859, I 433.

Digitized by Google

façon plus catégorique la répression des éléments contraires à la paix[1].

Bethlen n'aurait pas signé avec tant d'empressement ce second traité s'il ne s'était trouvé indirectement menacé par le Divan. Mais précisément à ce moment, en avril 1617, il recevait une triple sommation du sultan : restituer la citadelle de Jenö, payer immédiatement le tribut dû au sultan par les princes transylvains, qu'il n'avait pas encore versé, se joindre au pacha Skender, qui se préparait à marcher contre la Pologne pour punir les ravages faits par les Cosaques. Bethlen préféra n'obéir à aucune de ces sommations, dont la troisième était la plus urgente et la plus grave. Il se sentait blessé dans sa dignité à la pensée de devoir aux yeux de chrétiens jouer le rôle d'auxiliaire des armées turques, comme s'il était non un prince, mais un voïvode de Moldavie ou de Valachie. Il avait réussi à se soustraire jusque-là aux sommations de cette espèce en retardant indéfiniment l'exécution des expéditions. Il voulait de nouveau gagner du temps pour échapper à la guerre turco-polonaise. « Dans le labyrinthe des ordres », écrivait-il dans sa réponse au Divan, « il m'est très difficile de me reconnaître. Les lettres ne correspondent pas aux ordres verbaux. » Le sultan entra dans une violente colère et lui répondit : « Nous ordonnons que tu te joignes immédiatement à notre armée. » Au mois d'août 1617, Bethlen traversa donc la frontière et conduisit son armée à Soroki. Il commença immédiatement la médiation de la paix. Le 22 septembre, Zolkiewski, hetman de la couronne, et Skender signèrent le traité par lequel les Polonais s'engageaient même à interdire l'accès du territoire polonais à Drugeth. Cette médiation de la paix turco-polonaise conclue sur les rives du Dniester augmenta la réputation et l'autorité de Bethlen. Les événements passés l'avaient rendu très circonspect et très réservé à tous égards. Depuis quelque temps, il se sentait appelé à jouer un grand rôle dans ceux qui se préparaient[2].

1. Parmi les nombreuses sources qui se rapportent à ces faits, nous mentionnons : Bojthini, les *Monumenta Comitialia Regni Transylvaniae*, vol. VI et VII ; l'Annuaire de Tholdalagi (*Tört. tar.*, 1881) ; Trauschenfels, *Fundgruben*, VII ; Szilagyi et Sziladi, *Török-magyar kori Államokmánytar (Archives de l'époque turque en Hongrie)*, 1 vol., les diverses collections de Szilágyi (*Tört. tar.*, 1879, 1881) ; Hammer, *Khlesl*, III ; Hurmuzaki, *Documente*, IV ; *Archiv des Vereins für siebenburgische Landeskunde*, Neue Folge, XIX ; Hurmuzaki, *Fragmente zur rumänischen Geschichte*, III ; Alex. Marki, *Aradvármegye (Histoire du comitat d'Arad)* ; Frankl, *Pierre Pazmány*, I. Publication de Samuel Barabas (*Tört. tar.*, 1885).

2. En dehors des sources précédemment énoncées, voir les publications de Samuel Gergely (*Tört. tar.*, 1882) ; Guillaume Schmidt, article dans *Századok (Les Siècles)*, 1887 ;

Digitized by Google

III

La première attaque de Bethlen (1619-1621)

La Contre-Réforme combattait rudement en Bohême la liberté de profession des religions obtenue sous le règne de Rodolphe. Les noms de Braunau et de Klostergrab donnèrent une célébrité à cette lutte universelle. Comme l'a dit Gindely, les coups portés à l'église protestante de Klostergrab eurent leur écho dans toute l'Europe. Thurn, lui-même blessé dans sa dignité personnelle, poussa la Bohême à la révolte. A la tête de l'assemblée des protestants, auxquels le roi avait interdit l'exercice de leur culte, le 23 mai 1618, il se rendit au château de Prague, et, à l'aide de ses compagnons et selon l'ancienne coutume bohême, il jeta par la fenêtre les gouverneurs détestés, Slavata et Martinitz, ainsi que l'innocent secrétaire Fabritius.

Bethlen reconnut immédiatement l'importance de cet acte. Il remarqua « que le bon Dieu protège toujours les siens ». « Il m'est impossible de refuser de m'intéresser aux Tchèques, parce que cela est cent fois plus important que l'attaque de Žižka. » Il attendait depuis longtemps l'occasion de châtier l'arrogance déplacée de la Cour, ses attaques ouvertes ou dissimulées pour développer son pouvoir, et de briser la force toujours croissante des catholiques. Mais il ne voulait rien précipiter ; il observait et travaillait en silence. « A une si grande besogne, il est nécessaire de donner une base solide », disait-il, « une base telle qu'elle puisse servir à la nation hongroise en toute circonstance[1]. »

Ce qui le préoccupait avant tout, c'était de mettre en ordre ses affaires avec ses amis et ses ennemis. La conférence qui, selon les conventions des deux traités de Nagyszombat, devait régler les points litigieux de la frontière et de différentes affaires privées était sans cesse ajournée, bien que le deuxième traité en fixât la date au 23 septembre 1617. En 1618, la Cour n'osait plus mettre à l'épreuve la patience de Bethlen. A la fin de cette année, sous le règne de Mathias II, la conférence se réunit ; quand elle se termina, le 11 avril 1619, le successeur de Mathias II, Ferdinand II, accorda à Bethlen le titre de prince, qui lui était refusé depuis six ans[2].

Chronicon Fuchsino-Lupino-Oltardinum, I, 228 ; Mémoires de Jean Kemény ; Alexandre Szilágyi, *Pierre Napolyi ;* Hurmuzaki, *Documente*, suppl. II, vol. II, 431.

1. Szilágyi, *Correspondance politique de Bethlen*, 101, 119.

2. *Vie de Nicolas Esterházy*, I, 30-50 (biographie parue sans nom d'auteur, écrite par Ladislas Szalay).

Digitized by Google

A cette époque, Bethlen voulait à tout prix paraître partisan de Ferdinand, si bien qu'il alla jusqu'à lui offrir une aide armée contre ses ennemis. Il atteignit son but : les hauts fonctionnaires de Ferdinand en Hongrie étaient convaincus que Bethlen ne cherchait son succès que dans le service du roi[1].

Bethlen exploita cette conviction pour envoyer ses émissaires dans toutes les directions et masquer ses préparatifs de guerre sous un air d'innocence ; cela lui laissait aussi sa liberté d'action vis-à-vis du Divan.

Il chassa le voïvode Alexandre de Valachie qui le gênait, sans que le Divan en tirât de représailles[2]. Avec l'aide de l'ambassadeur impérial à Constantinople[3], il éluda la demande de restitution de la forteresse de Jenö. C'est d'une autre façon qu'il voulait prouver son attachement au Divan.

Pendant l'été de 1619, son émissaire François Miko demanda pour lui au sultan la permission d'attaquer l'Empereur et en même temps une aide armée et 50,000 écus d'or. La réponse du grand vizir fut vague, mais Bethlen comprit, au rapport de Miko, que le sultan n'était pas du tout hostile à ce que le prince de Transylvanie immobilisât les forces de Ferdinand[4].

De Prague aussi il recevait de bonnes nouvelles de son émissaire, le voïvode Marko : les dirigeants bohêmes s'engageaient à ne rien faire sans son avis ; ils lui donnaient même l'espoir de recevoir quelque jour la couronne de Bohême[5].

L'humeur générale de la Hongrie encourageait aussi Bethlen à l'attaque. A cette époque, la majeure partie de la population hongroise était protestante, et elle était exaspérée par les progrès de la Contre-Réforme, encore très faible alors, mais cependant déjà assez sensible. Quelques-uns des grands seigneurs se convertissaient à la religion catholique, et, appliquant le principe *cujus regio, ejus religio*, commençaient à confisquer en faveur du culte catholique les églises de leurs sujets.

1. Pray, *Bethleni Principatus Transsylv.*, I, 42 ; Mocsary, *Histoire du comitat de Nograd*, IV, 1901 ; Frankl, *Pázmány*, I, 232 ; *Monumenta Comitialia Regni Transylvaniae*, vol. VII, 531, 533, et Szilágyi, *Correspondance politique de Bethlen*, 117.

2. *Chronicon Fuchsino-Lupino-Oltardinum*, I, 290 ; Hurmuzaki, *Fragmente zur rumänischen Geschichte*, III, 72 ; Szilágyi, dans *Tört. tar*, 1879, 742, 759.

3. Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, II, 14, 36. Louis Molard, instructions, Khuefstein Acta (manuscrit Bibl. univ.).

4. Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, II, 174, 176, 182, 193, 231.

5. Quant à Marko et l'espoir de la couronne de Bohême, Miko : *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, II, 152-200, 208 ; Szilágyi, *Correspondance politique de Bethlen*, 119, 135 ; *Archives de l'époque turque en Hongrie*, I, 229, et Hurmuzaki, *Documente*, VIII, 380.

Digitized by Google

Bien que l'acquisition de propriétés fût interdite aux Jésuites par la loi de 1608, ils s'étaient introduits dans le pays et, dès 1619, ils pouvaient faire état du succès de leurs missions. Le gouvernement favorisait les catholiques dans la nomination à toutes les charges importantes ; les magnats protestants étaient dès lors manifestement mis à l'écart. Les protestants ne pouvaient pas non plus oublier les attaques de Drugeth contre la Transylvanie. Bien que les membres protestants de la Diète eussent voté pour Ferdinand II à l'élection royale de 1618, ils savaient bien que le protestantisme n'avait rien à attendre de bon de lui. Par ailleurs, non seulement les protestants, mais les catholiques eux-mêmes étaient exaspérés du traité de paix turco-hongrois conclu à Vienne en 1615, qui avait pour but d'exclure, avec l'aide des Turcs, les soldats hongrois des forteresses hongroises, pour les y remplacer par des soldats allemands et tchèques. De grands et puissants seigneurs comme Georges Rákoczi, le comte Emerich Thurzó et Georges Széchy encourageaient Bethlen à prendre les armes. Les prédicateurs protestants annonçaient par leurs sermons passionnés l'approche de l'orage. C'est tout cela que Bethlen escomptait quand il écrivait à Rákoczi : « Je me suis résolu à prendre les armes pour l'honneur de Dieu et la liberté de notre nation[1]. »

Le respect de Dieu et la liberté de la nation furent les stimulants des révoltés. Bethlen, qui, dans sa jeunesse, n'était qu'un pauvre noble errant, dénué de tous moyens, eut l'ambition d'être reconnu de toute l'Europe non seulement comme un souverain puissant, mais encore peut-être comme roi de Bohême, et d'asseoir sur une base inébranlable le protestantisme et la puissance hongroise.

L'attaque surprit les partisans hongrois de Ferdinand II. Suivant le conseil de Georges Rákoczi, Bethlen franchit rapidement la Tisza et se dirigea sur Kassa[2], capitale de la Hongrie orientale, qu'il occupa le 5 septembre 1619. Les forteresses de la région, mal entretenues, ouvrirent leurs portes, Munkács exceptée. Dans sa marche facilement victorieuse, Bethlen reçut la nouvelle de l'élection de Frédéric du Palatinat au trône de Bohême ; sa propre candidature, qu'il avait posée, n'avait obtenu aucun suffrage. Si désagréablement touché qu'il fût, il renonça vite, selon sa coutume, à ce rêve et continua sa marche[3].

1. *Correspondance politique de Bethlen*, 112-124 ; *Archives de l'époque turque*, I, 229 ; Frankl, *P. Pázmány*, I, 503 ; Katona, *Historia Critica*, I, xxx, 185 ; *Tört. tar.*, 1888, I 106 ; *Les Siècles*, 1868, 230.

2. Košice, Kaschau.

3. C'est Tschernembl, le chef des protestants autrichiens, qui proposa aux Tchèques d'élire Bethlen pour roi (Hurter, *Geschichte Kaiser Ferdinands*, VIII, 150). Voir aussi la *Corres-*

Digitized by Google

Le 21 septembre 1619, à Kassa, les États-Généraux de la haute Hongrie l'élirent chef et protecteur du pays. L'Assemblée déclara « qu'elle s'abstiendrait de persécuter la religion catholique, non plus que toute autre religion ». Quelques faits semblaient en opposition avec cette résolution, surtout l'horrible assassinat, à Kassa, de deux Jésuites et d'un chanoine d'Esztergom par les soldats de Georges Rákoczi : les chefs ne purent empêcher la triste explosion de la colère du peuple[1].

Bethlen n'était pas encore arrivé à Kassa que deux de ses généraux, Georges Széchy et François Rhédey, à la tête d'une armée de 8,000 hommes, se portèrent vers les frontières du Nord pour occuper les forteresses. Ils parvinrent à les conquérir presque sans batailles et sans effusion de sang : les garnisons qui ne recevaient pas leur solde livrèrent presque leurs commandants. Le 20 septembre, Széchy arriva à se faire rendre les villes minières[2].

Le stratagème de Bethlen avait donc complètement réussi. La Cour, surprise, ne s'avisa de se défendre qu'au dernier moment[3].

Bethlen ne resta pas longtemps à Kassa. A la fin de septembre, il était déjà à Poprád ; de là, à travers le comitat de Liptó, il se dirigea sur Nagyszombat, où il arriva le 9 octobre. Il choisissait cette route pour pouvoir observer et contrôler les comitats de la frontière du Nord et les batailles engagées en Hongrie. De Nagyszombat, le chemin était ouvert jusqu'à Pozsony[4], capitale de la Hongrie à cette époque[5].

Bethlen connaissait bien la situation à Pozsony ; les citoyens le renseignaient très exactement. L'archiduc Léopold qui, en l'absence de Ferdinand, gouvernait le royaume, envoya un renfort de douze cents hommes et de trois canons pour la protection de la ville et de la Sainte-Couronne, qui y était conservée. Les soldats de Bethlen surprirent cette troupe et la dispersèrent le 13 octobre. Le tiers de l'armée

pondance politique de Bethlen, 135, I. Diverses autres sources encore confirment que Bethlen comptait sur la couronne de Bohême.

1. *Arch. hist.* (*Tört. tar.*, 1896, 113) ; Gindely, *Arch. de l'histoire de la régence de Gabriel Bethlen*, 150 ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, III, et *Le Sion hongrois*, 1888, p. 569 (article d'Arnold Ipolyi).

2. *Arch. hist.* (*Tört. tar.*, 1892, p. 328) ; Ortelius Continuatus, 66 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 133, 136, 141 ; A. Pécs, *Histoire de l'industrie des mines dans la basse Hongrie*, II, p. 289.

3. *Arch. hist.*, 1891, 321.

4. Bratislava, Presbourg.

5. De Kassa, Bethlen écrit au voïvode de Valachie le 20 septembre : « Messo all ordine alcune altre cose senz'alcune dilatione si inviaremo verso Possonio. » Óváry, *Arch. pour l'histoire de Bethlen (documents vénitiens)*, 504 ; Edmond Olchvary, *La première attaque de Bethlen contre Ferdinand II* (*Archives d'histoire militaire*, 1890).

Digitized by Google

de Tieffenbach était perdu, et il fut obligé de jeter ses trois canons dans le Danube. Sa défaite était due en grande partie à des circonstances favorables et à ce que Sigismond Forgách, le palatin catholique, d'accord avec les soldats, ne voulut pas laisser entrer les Allemands dans la forteresse. Il ne pouvait souffrir Bethlen, mais il était hypocrite et ne voulut pas se fermer le chemin qui pouvait le conduire à un arrangement avec le vainqueur.

Le 14 octobre, Pozsony se rendit à Bethlen. Forgách conclut avec lui un accord, aux termes duquel, le 20 octobre, la Diète fut convoquée dans cette ville pour le 11 novembre. Le palatin était, de par la loi, autorisé en l'absence du roi à la convoquer. Pour justifier cette convocation, il pouvait s'excuser devant la Cour sur ce qu'il voulait procurer la paix entre les deux ennemis en lutte[1].

Entre temps, Bethlen suivait de près l'évolution de la rébellion tchèque. A la nouvelle de son attaque, Buquoy, le généralissime impérial, qui marchait sur Prague, rebroussa chemin ; ainsi c'est grâce à Bethlen que l'entrée du souverain du Palatinat à Prague fut rendue possible. Après être entré à Nagyszombat, Bethlen envoya en Moravie, au camp de Thurn à Neumühl, son beau-frère, François Rhédey, à la tête de dix mille cavaliers choisis. Dampierre, généralissime impérial en Moravie, ne put résister aux forces réunies de Thurn et Rhédey et quitta la Moravie pour rejoindre Buquoy et se retirer dans la direction de Vienne. A la fin d'octobre, les forces réunies de Hohenlohe et de Thurn firent face à celles de Buquoy à Ulrichkirchen. Buquoy se hâta de traverser le Danube, tandis que les insurgés s'efforçaient de lui couper la retraite. Bethlen n'arriva que le troisième jour pour rejoindre ses alliés à la bataille livrée devant les ponts de Vienne. Ce même jour, Buquoy traversait déjà le fleuve, et les ennemis ne purent le suivre[2].

C'est à Pozsony que Thurn, Hohenlohe et Bethlen se réunirent pour délibérer sur la suite de la campagne. Le plan de Bethlen l'emporta : les armées tchèques et hongroises réunies traverseraient le Danube pour attaquer Buquoy. La traversée eut lieu à Pozsony au moyen de bateaux ; le 24 novembre, toute l'armée se trouvait sur la rive droite. Devant ces 30,000 hommes, Buquoy s'enferma dans Vienne. La capitale où, entre temps, était entré l'empereur Ferdinand, fut menacée de la famine. C'est alors qu'un revirement se produisit. La chance

1. Firnhaber, *Aktenstücke zur Aufhellung der ungarischen Geschichte*, 36, 65, 66 ; Arnold Ipolyi, *Les écrits de Jean Rimay*, p. 223.

2. Gindely, *Geschichte des dreissigjährigen Krieges II. Theatrum Europaeum*, I, 236-257 ; Onno Klopp, *Der dreissigjährige Krieg*, I, 444 ; Szilágyi, *Correspondance politique de Bethlen*, 83, et Olchváry, *ouvr. cité*, 348-351.

Digitized by Google

n'abandonna pas cette fois Ferdinand. Elle consista d'abord en ce que Thurn n'avait pas l'envergure militaire nécessaire à ses fonctions de chef d'armée ; ensuite en ce que, le 27 novembre, Bethlen reçut des nouvelles alarmantes de l'attaque de Drugeth [1].

Cet ancien ennemi de Bethlen était, en mars 1619, entré dans la *Christiana militia*, ordre militaire international fondé en 1617, pour renouveler l'esprit des croisades, par Charles de Gonzague, duc de Nevers, blessé en 1602 devant Buda dans la guerre contre les Turcs. Dans sa guerre contre Bethleń, Drugeth s'inspira de l'esprit de cet ordre. En septembre 1619, il se réfugia en Pologne, à la cour de Sigismond, beau-frère de Ferdinand. Le roi lui permit de constituer une armée en engageant des Cosaques vagabonds et des soldats polonais. A la tête de cette troupe peu disciplinée, il envahit la Hongrie, avec succès au début, mais il fut bientôt rejeté au delà de la frontière. A la première nouvelle de cette invasion, Bethlen quitta Vienne, craignant de se voir couper la retraite sur la Transylvanie par les forces réunies de Drugeth et du voïvode de Moldavie Gratiani. Quand, plus tard, il se rendit compte que ses appréhensions n'étaient pas justifiées, il était trop tard pour retourner à Vienne.

L'esprit de renaissance catholique formé sous le règne de Marie de Médicis joua un grand rôle dans les événements qui délivrèrent Vienne de l'occupation des alliés protestants pendant l'automne de 1619 [2].

Bethlen ne se hâta pas de retourner dans le camp de ses alliés, qui refusaient de lui accorder ce qu'il avait demandé. Il pouvait, d'ailleurs, occuper ses soldats assez utilement en Hongrie. La prise de Sopron et de Köszeg le consolida également sur la rive droite du Danube. De ce fait, la plus grande partie de la Hongrie, sauf les contrées occupées par les Turcs, le considérait comme son maître [3]. C'est avec une véritable satisfaction qu'il évoquait les succès de sa campagne de l'année 1619. Mais leur stabilisation dépendait de l'humeur de la Diète de Hongrie et de la situation extérieure.

Le 18 novembre, la Diète convoquée par Bethlen fut ouverte par le palatin. De tous les comitats hongrois, trois seulement, de la rive droite

1. Olcsváry, *ouvr. cité*, 352 ; Huber, *Geschichte Oesterreichs*, V, 145-157 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 156 ; *Arch. hist. hongroises*, IV, 198 ; Zwiedinek-Südenhorst, *Venetianische Gesandschaftsberichte*. Graz, 1880, 41.

2. Fagniez, *Le Père Joseph et Richelieu*, I, 159 ; Mariejol, *Henri IV et Louis XIII*, dans E. Lavisse, *Histoire de France*. Paris, 1905, p. 209 ; Gömöry, dans *Hadtörténéti közlemények*, 1892 ; Olcsváry, *ouvr. cité ;* Huber, *Geschichte Oesterreichs*, V, 148 ; Zwiedinek-Südenhorst, *ouvr. cité*.

3. Pethö, *Cronique, hongroise*, 187 ; *Le palatin comte Nicolas Esterházy*, I, 69-97, 123 ; Coloman Chernel, *Le présent et le passé de la ville de Köszeg*, II, 66.

Digitized by Google

du Danube, n'envoyèrent aucun député ; mais les dirigeants de l'Église, sauf un archevêque et deux chanoines, s'étaient abstenus.

Cette abstention déçut Bethlen, qui se proposait d'en finir avec les luttes et les inégalités religieuses. Sous sa pression, la Diète décida que les défenseurs de la liberté des religions seraient choisis en nombre égal dans chacune des trois religions dominantes, catholique, luthérienne et calviniste. A cette époque, le libre exercice de ces trois cultes était, dans les pays européens, à peu près encore inconnu. Pour résoudre l'épineuse question de la répartition des églises, il fut décidé que l'église principale de chaque région devrait appartenir à la confession qui y serait la plus nombreuse. Les Jésuites ne furent pas ménagés par la Diète ; elle les bannit à jamais du territoire national. Un coup plus grave fut porté à la religion catholique par la confiscation des revenus de ses biens, que la Diète affecta à l'entretien des forteresses et aux frais du gouvernement de Bethlen.

Certains membres posèrent même la question de son couronnement ; mais il préféra différer la décision, en considération de la situation européenne[1].

Pour avoir, par sa campagne, libéré la Bohême de l'armée impériale, Bethlen demanda comme récompense d'être admis dans la coalition des États insurgés et de recevoir une aide financière efficace. Au mois d'octobre, il reçut de la Diète de Moravie révoltée 20,000 florins, somme insuffisante. Ses envoyés au couronnement de Frédéric du Palatinat présentèrent de lourdes exigences : pour les frais faits jusqu'alors, 100,000 écus impériaux ; pour l'entretien des forteresses, 300,000 ; au cas où le trône des Habsbourg s'écroulerait, les deux Autriches, la Carinthie, la Styrie, la Carniole. Non seulement les Bohémiens ne voulaient pas céder les deux Autriches, mais encore ils ne pouvaient pas promettre d'argent. C'est à cause des exigences matérielles qu'ils prolongèrent les pourparlers du traité d'alliance. Les négociations furent terminées entre les insurgés et la Diète de Pozsony, mais le traité devait encore être sanctionné par le roi et la Diète de Bohême[2].

En novembre, Bethlen exposa à Hohenlohe, qui représentait les Tchèques à Pozsony, un autre plan d'alliance encore. Il ne voulait

1. Demkó, *Sur l'Assemblée nationale de Pozsony*, 1619-1620 (*Les Siècles*, 1881) ; *La chronique de Grégoire Pethö* ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie* ; Katona, *Historia Critica*, I, xxx, 271, 277 ; *Diarium Regni comitiorum* (manuscrit).

2. Szilágyi, *Correspondance politique de Bethlen*, 137-142 ; Gindely, *Archives*, 12, 34, 57 ; Gindely, *Geschichte des dreissigjährigen Krieges*, II, 268, 283, 339, 343 ; *Arch. hist.*, 1888, 409 ; 1879, p. 242 ; *Theatrum Europaeum*, I, 78 ; O. Klopp, *Der dreissigjährige Krieg*, I, 448 ; *Diarium Regni comitiorum* (manuscrit) ; Firnhaber, *Aktenstücke*, 99.

Digitized by Google

rien de moins que faire admettre la Hongrie parmi les États du Saint-Empire. Ce projet qui, à la lumière de nos conceptions actuelles, nous semble dangereux, ne visait, en fait, qu'à faire reconnaître l'indépendance du royaume protestant de Hongrie. Non seulement la Hongrie, agrandie des provinces autrichiennes, membre de la Confédération du Saint-Empire, aurait anéanti l'Empire catholique, mais encore le roi de Hongrie aurait pu utiliser la force de l'Empire dans l'intérêt de la nation hongroise. L'imagination de Bethlen se complaisait dans ces projets, surtout avant la campagne projetée contre Vienne. Mais, cette fois encore, il se détourna vite de ces fantaisies pour revenir à des calculs sérieux [1]. Ce revirement lui fut imposé aussi par ses rapports avec le Divan.

Celui-ci s'efforçait d'obtenir un bon prix non pour une aide effective, mais pour l'espoir d'un soutien. A la fin de 1619, François Balassa, ambassadeur de Bethlen, arriva à Constantinople avec de riches cadeaux. Mais le grand vizir, voulant obtenir davantage, se répandit en telles injures contre Bethlen que Balassa annonça à son maître : « Monseigneur, Votre Altesse ne peut rien attendre de bon de ce côté [2]. »

C'était la coutume de Bethlen de ne jamais rien précipiter, même dans l'ivresse des grands espoirs, et de tracer avec circonspection le chemin de l'accord. Dans sa diplomatie, il préférait se ménager plusieurs portes de sortie. Au commencement de novembre, alors qu'il cherchait à chasser Ferdinand de sa capitale, à obtenir les alliances turque et tchèque, il examina même l'offre d'entente de la cour de Vienne. Aussi vit-on arriver à Pozsony, sous la direction d'un archevêque, une ambassade qui, au nom du roi, promettait d'apaiser les griefs nationaux.

Ainsi la Diète, tout d'abord déclarée rebelle, fut reconnue et sanctionnée par les avances du roi. Mais les émissaires de celui-ci cherchèrent à la détacher de Bethlen, et la majorité fut alors prise d'une grande colère. Plusieurs déclarèrent qu'ils se soumettraient plutôt aux Turcs que de prêter serment à Ferdinand. Les émissaires s'adressèrent donc à Bethlen. Là, ils furent du moins écoutés. Les ressources de Bethlen étaient épuisées. Il voulait gagner du temps pour rétablir ses finances ou pour conclure une paix avantageuse, ou encore pour attendre qu'une occasion favorable se présentât de demander à la Diète de consentir des sacrifices utiles à la patrie et à lui-même.

1. *Fürstlich anhaltische-gehaimbe Canzley*, 1621, 216-219 ; Gindely, *Geschichte*, II, p. 308.
2. *Arch. hist.*, 1882 ; *Le palatin comte Nicolas Esterházy*, I, 99-107.

Digitized by Google

C'est dans cette vue qu'il conclut la trêve du 16 janvier 1620, qui devait expirer le 19 septembre. Jusqu'à cette date, les deux partis resteraient en possession des territoires occupés. Cette clause sanctionnait, à vrai dire, la décision prise par la Diète le 8 janvier, jour où Bethlen fut élu gouverneur de Hongrie. Par le traité, le roi consentait à la convocation pour le 31 mai, à Besztercebánya [1], d'une Diète qui traiterait de la réorganisation du pays et du règlement des questions politiques en litige [2].

Après l'armistice de Pozsony, les affaires des alliés de Bethlen allèrent de plus en plus mal. Aussi fut-il surprenant de le voir se retirer de la lutte. On s'étonnait de sa conduite, en Hollande et ailleurs [3]. Avait-il bien vu la situation? Voulait-il abandonner ses alliés pour obtenir la paix avec Ferdinand?

Bethlen comprit très bien, au commencement de 1620, qu'une grande coalition se préparait pour la défense de Ferdinand [4]. Mais, d'autre part, il supposait que l'Angleterre, la Hollande et le Danemark n'abandonneraient pas Frédéric le Palatin [5]. Il ne considérait donc pas la rébellion bohême comme sans espoir. Mais, encore qu'il eût foi en la réussite du mouvement protestant tchèque, soutenu par le protestantisme européen, il n'identifiait pas son but à celui de ses alliés. Il était tout disposé à les soutenir, mais non à se sacrifier pour eux. Il n'aurait pas conclu l'armistice s'il n'avait eu besoin d'un repos militaire et financier. C'est de la Diète de Besztercebánya qu'il attendait la réalisation de ses ambitions personnelles, la réorganisation intérieure du pays ainsi que la régularisation des affaires internationales. Aurait-il pu compromettre cela pour l'avantage des Tchèques?

Pour fournir à ceux-ci un appui efficace, il essaya de négocier et de faire conclure un armistice entre Ferdinand et ses sujets insurgés; c'est ce qui lui parut le plus utile. Cet armistice aurait grandement amélioré la situation des Tchèques. Bethlen l'exigea sur un ton impérieux et si menaçant que la Cour lui offrit une forte somme d'argent pour renoncer à cette exigence ; mais il repoussa l'offre [6]. Naturellement

1. Banska Bystrica, Neusohl.

2. *Correspondance politique de Bethlen*, 151 ; Hatvani, *Arch. de Bruxelles*, IV, 170-185; *Arch. hist.*, 1892, 338 ; *Les siècles*, 188, I, 435 ; *Diarium Regni Comitiorum;* Firnhaber. *Aktenstücke*, 1859, 106, 160 ; 1860, 26-30.

3. Opel, *Der Niederländische Krieg*, I, 108.

4. Gindely, *Geschichte*, II, 342, raconte que Bethlen décrivait l'image exacte de la coalition devant Hohenlohe sans le savoir. Pourquoi ne l'aurait-il pas su?

5. Le 28 janvier 1620. *Rapport anonyme* (*Arch. hist.*, 1889, 72). Ce rapport s'occupe de l'opinion de Thurzó, mais cette opinion était certainement aussi celle de Bethlen.

6. Il s'agissait, dit-on, de 100,000 écus d'or. Firnhaber, *Aktenstücke*, 1860, 48 ; *Arch. hist.*,

Digitized by Google

l'Empereur, escomptant la répression certaine de la rébellion, n'accorda pas l'armistice.

Bethlen envoya quelques secours au camp des insurgés, en exigeant que ceux qui en bénéficiaient en supportassent les frais. Il envoya également Emerich Thurzó à Prague pour obtenir la ratification du traité d'alliance de Pozsony. Elle eut lieu le 25 avril 1620. Représenté par Thurzó, il fut parrain du fils de Frédéric, Rupert, qui, plus tard, se distingua dans la grande révolution d'Angleterre, à la tête des royalistes. En quittant Prague, Thurzó emporta la promesse d'un subside annuel de 300,000 florins hongrois de la part des pays de la couronne de Bohême[1].

La sage abstention de Bethlen porta ses fruits à la Diète de Besztercebánya.

Depuis longtemps, on n'avait pas vu à une Diète hongroise autant d'ambassadeurs et d'émissaires étrangers qu'on en vit au mois de juin 1620 à Besztercebánya. Les représentants de l'Empereur, du roi de France, du roi de Pologne, du sultan, de la Transylvanie et de tous les États alliés à Frédéric du Palatinat étaient représentés. L'armistice de Pozsony avait considérablement grandi l'autorité de Bethlen. Tout dépendait de sa décision depuis qu'à la suite de ses succès il avait repris des forces nouvelles.

Parmi les ambassadeurs étrangers, c'est l'envoyé français qui avait reçu la mission la plus extravagante. On sait qu'à cette époque, à la cour de Louis XIII, l'intérêt de la nation française était subordonné aux exigences des sentiments catholiques. C'est de ce phénomène curieux qu'était issue la mission du duc d'Angoulême, initiateur du traité de défense de la Ligue catholique contre les attaques de l'Union protestante, conclu à Ulm le 3 juillet 1620, qui livrait le Palatinat du Rhin aux armées espagnoles. Le duc envoya aussi à Bethlen un émissaire, Sigogné, qui, en son nom, recommanda au prince et à la Diète, réunie à Besztercebánya, de prêter de nouveau serment à Ferdinand. Sigogné fut bien accueilli, et, ne voulant pas le décourager, Bethlen et la Diète lui rappelèrent que la Hongrie avait compté plusieurs grands rois de sang français ; mais ils regrettaient que Sigogné ne fût arrivé à Besztercebánya que dans la première moitié d'août, alors qu'il était déjà trop tard pour offrir la paix[2].

1889, 91-96 ; 1888, 422 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 185-188, 193, 197 ; *Lettres du prince Bethlen*, 95.

1. Gindely, *Geschichte*, III, 106-109 ; Firnhaber, *Aktenstücke*, 1860, 63 ; Onno Klopp, *Der dreissigjährige Krieg*, I, 509 ; Katona, *Historia Critica*, XXX, 363 ; *Arch. hist.*, 1888, 432, 433.

2. *Ambassade extraordinaire de Monsieur le duc d'Angoulême, etc...* Paris, 1667, 217-245.

Digitized by Google

Celle-ci dépendait presque exclusivement des offres de Ferdinand. Bethlen avait enfreint l'armistice, ayant envoyé des cavaliers aux insurgés. Mais, durant la première moitié de 1620, l'Empereur n'était pas assez fort pour punir cette infraction ; au contraire, il poursuivait des pourparlers pour empêcher Bethlen d'arriver à déployer toute sa puissance de lutte. Bethlen voyait très clair au travers de la trame d'intrigues qui se tissait à Besztercebánya ; mais il ne voulait pas rompre les relations, escomptant un avenir meilleur et des possibilités nouvelles ; et bien qu'il fût profondément blessé par l'attitude outrageante du comte Collalto, qui, à la Diète, s'était assis à sa place, il défendit vigoureusement les droits qu'il avait obtenus à l'armistice de Pozsony. Bientôt, les émissaires de Ferdinand jugèrent opportun d'abandonner leur rôle si bien joué et de cesser les pourparlers. Maximilien, chef de la Ligue, était le 4 août à Linz ; le 15, le comte Collalto et ses compagnons déclarèrent la Diète illégale et ses délibérations nulles [1].

Les envoyés de Bohême, de Silésie, de Lusace et d'Autriche virent d'un bon œil ce départ. Ils n'étaient venus que pour exciter Bethlen à continuer la guerre. Mais il prévint ses alliés qu'avant le commencement des hostilités ils devraient tenir leurs engagements et payer. Frédéric également voyait que désormais des paroles ne suffiraient plus. Il hypothéqua donc des pierres précieuses et de l'argenterie, pour réunir la première annuité promise à Bethlen : au début d'août, Plessen Volrad versa 100,000 florins au prince. Celui-ci déclara qu'il en attendait encore 300,000, car la guerre de 1620 allait en engloutir 800,000, et que les alliés devaient s'engager à couvrir la moitié de cette somme [2]. En contre-partie de ces sacrifices, il faisait à ses alliés de grandes promesses. Dans son optimisme, il y avait une certaine sincérité, d'autant plus que le Divan, sur l'amitié duquel il fondait ses espoirs, l'encourageait à ce moment. Yousouf-Aga porta à Beszterce-

Voir Gindely, *Geschichte des dreissigjährigen Krieges*, III, 1-35, et Mariéjol (Lavisse, *Histoire de France*, t. VI, p. 211).

1. *Correspondance du prince Bethlen*, 130 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 213, protocole de la délibération du 19 juin (Collection de manuscrits de Jaszai, Musée national) ; *Étude* de Coloman Demko *sur l'Assemblée nationale de Besztercebánya* (*Les Siècles*, 1886, 224-294) ; Katona, *Historia Critica*, I, xxx, 392-400, 410, 425-437 ; *Gründlicher und warhafter Bericht wasmassen der durchleichtig Fürst Gabriel Bethlen zum König in Ungarn erwehlet 1620*, etc. ; Frankel, *Pazmany*, 599, 500 ; Khevenhüller, *Annalium Ferdinandeorum*, IX. Theil, 942.

2. Gindely, *Geschichte*, III, 148-167, 470-495 ; Id., *Archives*, 154-159. Voir Chroust, *Abraham von Dohna*. München, 1896, 146-149.

Digitized by Google

bánya une lettre du sultan, qui invitait les Hongrois à élire un roi national, avec lequel il était disposé à vivre en « sainte » paix [1].

La Diète promit à Bethlen une aide financière efficace à lever non seulement sur les serfs, mais aussi sur les nobles. Elle lia les questions religieuses et financières. Les revendications des protestants reçurent satisfaction sur tous les points, après quoi les biens de l'Église catholique furent confisqués. On décida que les plus importants ne seraient pas vendus, mais leur revenu affecté à l'entretien des forteresses de la frontière ; les autres pourraient être vendus par le souverain avec l'assentiment du trésorier et après un compte-rendu public.

Achevant la formation du nouvel État protestant, la Diète, le 25 août, éleva Gabriel Bethlen à la dignité de roi de Hongrie.

Contrairement à son refus de Pozsony, Bethlen accepta cette fois-ci le titre de roi, car il espérait le sauver grâce à l'argent et aux promesses des alliés, ainsi qu'aux offres de la Diète et à la lettre du sultan. Il se contenta du titre de roi élu et de la possession de la Sainte-Couronne, sans vouloir se faire couronner, bien qu'il en fût prié plus encore qu'à Pozsony. Il suivait l'exemple d'Étienne Bocskay. Comme jadis celui-ci, il s'armait contre son roi et se sentait en droit de le faire, parce que le roi violait les lois. Mais il tenait pour illicite de détrôner son roi légitimement couronné, encore qu'il eût bien voulu lui prendre son royaume. Ce n'était d'ailleurs pas seulement le respect traditionnel de la Sainte-Couronne qui lui commandait ici l'abstention, mais aussi sa sage prévoyance. Il lui était facile de renoncer au titre de roi élu ; cela eût été bien plus difficile s'il avait été couronné ; la conciliation qu'il recherchait aurait pu s'en trouver empêchée.

Bethlen se plaisait à rappeler que, vingt ans auparavant, il n'avait pu obtenir même un prêt de cent écus à Kassa. Le 25 août, quand il se rendit à cheval à l'église, cavalier et monture étaient couverts d'or et de pierres précieuses qui, sous le soleil, éblouissaient les yeux des spectateurs. Il fut profondément ému de ce revirement de sa destinée ; pendant le *Te Deum*, ses yeux s'emplirent de larmes [2].

Après la clôture de la Diète, Bethlen se rendit au camp. Pour but

1. Gindely, *ouvr. cité. Gründlicher und warhafter Bericht* 7. Étude de Demko (*Les Siècles, loc. cit.*, 300) ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, I, 228, et *Arch. de l'époque turque en Hongrie*, I, 224.

2. Katona, *Historia Critica*, XXX, 496-508 ; Frankl, *Pázmány*, I, 551-554 ; Demkó, *ouvr. cité. Le palatin de Hongrie Nicolas Esterházy*, I, 135 ; *Les siècles*, 1868, 232 ; *Gründlicher und wahrhafter Bericht*, 11-13.

Digitized by Google

principal de sa campagne de 1620, il se proposait d'achever la conquête de la Hongrie. Il voulait que son titre correspondît réellement à sa situation. En outre, il considérait la guerre en Hongrie comme une diversion propre à affaiblir l'Empereur en Bohême. Le 29 septembre, il arriva devant Hainburg, avec l'intention de se rendre à Vienne.

Mais la vigilance de Dampierre l'empêcha de mettre son dessein à exécution. Cependant les combats de la rive droite du Danube furent une suite de grands succès. Les forteresses se rendirent l'une après l'autre au roi élu, de telle façon que le pouvoir de Bethlen s'étendit bientôt jusqu'à la frontière de Croatie[1].

Pendant que Bethlen s'occupait de la rive droite du Danube, Dampierre se proposait de surprendre Pozsony. Mais les armées de George Rákoczi arrivèrent sous la ville le jour même de son attaque; la bataille, qui dura de huit heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, se termina par la défaite totale de l'armée impériale. Dampierre lui-même, le général fidèle, mais peu favorisé de la chance, qui, en 1604, avait dispersé à Temesvár la petite armée de Bethlen exilé[2], y fut tué.

Cette victoire aurait pu avoir de grandes conséquences si les Turcs avaient tenu les promesses faites dans la lettre du sultan à la Diète et sérieusement soutenu le roi élu. Au contraire, le pacha de Buda, Karakas Mehemed, profitant de ce que Bethlen et Ferdinand étaient occupés ailleurs, réalisa une ancienne aspiration turque, en entrant le 4 novembre 1620 à Vác[3]. Sans doute, Bethlen avait promis cette ville aux Turcs, lorsqu'il avait vu qu'il ne pourrait obtenir leur aide autrement; mais il espérait que l'ambassade envoyée de Besztercebánya, sous la direction de Jean Köln au nom du royaume de Bohême et de Dóczy et Rimay au nom des Hongrois, en obtiendrait le rachat, ou qu'à défaut il se ferait accorder en compensation une aide militaire définitivement efficace. Mais Karakas Mehemed s'empressa d'occuper la forteresse avant que l'ambassade fût arrivée au Divan[4].

1. *Le palatin de Hongrie Nicolas Esterházy*, I, 145-162; *Monumenta Comitialia Regni Transylvaniae*, vol. VII, 531; Pray, *Principatus*, 206; Firnhaber, *Aktenstücke*, 1860, 59; Katona, *Historia Critica*, XXX, 629-635; *Correspondance politique de Bethlen*, 221; Les Mémoires de Jean Kemény, 9; Andreas Komáromy sur Rhédey, *Arch. de l'histoire militaire*, 1894, 464; Hatvani, *Les archives de Bruxelles*, IV, 240-242; Gindely, *Geschichte*, III, 279; Id., *Archives*, 222; *La chronique de Pethö*, 190; Chernel, *Le présent et le passé de Kőszeg*, II, 66-67.

2. Gindely, *Archives*, 229-233; Katona, XXX, 636; *Mitteilungen des K. K. Kriegsarchivs*, 1887, *Kriegschronik*, I.

3. Waitzen, sur le Danube, au nord de Budapest.

4. *Le journal de Ladislas Révay* (*Arch. historiques hongroises*, III, 245); Arnold Ipolyi, *Les*

Digitized by Google

Au même moment la cause de Bethlen reçut un coup plus dur encore : la défaite de l'armée de Frédéric du Palatinat par celle de la Ligue, à la Montagne-Blanche, le 8 novembre, et l'écrasement définitif, par là, de l'insurrection bohême.

Bethlen déclina devant lui-même et ses amis toute responsabilité dans cette défaite. Il avait à temps prévenu le duc d'Anhalt de ne pas laisser le duc de Bavière faire sa jonction avec Buquoy et de chasser celui-ci de son camp fortifié avant l'arrivée de ces grands renforts[1]. Mais le duc d'Anhalt ne pouvait pas accepter d'exposer ses 20,000 hommes, l'unique pilier de l'indépendance bohême, à une attaque meurtrière où les soldats de Buquoy auraient pu les décimer. Il escomptait que l'armée de Buquoy s'éloignerait à la suite de la guerre menée par Bethlen. Mais cette guerre se révéla moins efficace qu'il ne l'avait espéré[2]. Après la réunion des deux armées de Buquoy et du duc de Bavière, Bethlen conseilla au duc d'Anhalt de ne pas livrer bataille[3]. C'est au moyen de guérillas qu'il voulait épuiser l'armée catholique. A cet effet, il envoya, avant le 8 novembre, 5,000 cavaliers au camp du duc. Ceux-ci ne cessèrent de harceler l'armée catholique, mais l'énergie de Tilly parvint à reprendre l'avantage et à contraindre le duc à une bataille désastreuse. La cavalerie légère hongroise n'aimait pas à s'engager en face des grandes armées. Toutefois, la situation du duc d'Anhalt aurait pu s'améliorer si cette cavalerie de 5,000 hommes, mise en marche sous Siméon Pécsy, le 28 octobre, avait pu se joindre à son armée. Mais, à cinq lieues de Prague, elle reçut la nouvelle de la fuite de Frédéric[4].

L'annonce de la défaite de la Montagne-Blanche impressionna vivement l'opinion publique hongroise. En voyant le découragement général, Bethlen lui-même fut ébranlé. Il fit transporter la Sainte-Couronne, le 14 novembre, de Pozsony à Zolyom[5]. Mais il ne désespéra point, d'autant moins que les suites de la défaite de la Montagne-Blanche n'affectaient pas du tout la Hongrie. Au contraire, les possessions de Bethlen augmentaient de jour en jour. En décembre 1620, toutes les

correspondances de Rimay, 236, 239 ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, I, 327, 333 ; *Rapport de Molard* (*Doc. de Kufstein*), *Arch. hist.*, 1879, 419.

1. Gindely, *Archives*, 89.

2. Jules Krebs, *Die Schlacht am weissen Berge bei Prag*. Breslau, 1879.

3. Pray, *Principatus*, 207.

4. Travail de Krebs ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, I, 337-340 ; Katona, XXX, 539 ; Gindely, *Geschichte*, III, 351 ; D' Elvert, *Beiträge zur Geschichte der böhmischen Länder*, III. Brünn, 1875, 562.

5. Stiavnica, Altsohl.

Digitized by Google

grandes villes de Hongrie, à l'exception de Györ et de Komárom, lui appartenaient [1].

Un mois avant la bataille de la Montagne-Blanche, il avait, bien qu'il n'eût pas lieu de désespérer, voulu entreprendre des pourparlers avec la Cour impériale ; mais l'Empereur avait catégoriquement repoussé sa tentative [2].

Cependant, l'idée de pourparlers se présentait sous une forme telle que la Cour ne pouvait l'éloigner définitivement. Les ambassadeurs de Louis XIII qui résidaient à Vienne trouvèrent exorbitants les succès de Ferdinand au commencement d'octobre 1620. Ils avaient naguère essayé de conclure la paix en faveur de l'Empereur ; ils craignaient maintenant que son armée n'anéantît complètement la puissance de Bethlen et voulurent donc que celui-ci traitât avant le désastre. Prenant texte de la réponse faite à Sigogné à Besztercebánya, ils prièrent le prince de leur faire savoir où et quand il serait disposé à apprendre d'eux la décision de l'Empereur.

Bethlen répondit qu'il les recevrait volontiers. Angoulême interrogea l'Empereur sur ses intentions. Ferdinand ne voyait pas favorablement cette intervention, mais ne voulait pas désappointer Angoulême. Le 18 octobre, celui-ci, Béthune et Préaux arrivèrent à Pozsony. Les Hongrois se réjouirent de leur entrée pompeuse ; de leur côté, ils furent satisfaits de la réception magnifique qui leur fut faite ; dans leur rapport, ils n'oublièrent pas de noter que la politesse avec laquelle les Hongrois honoraient Louis XIII était sans trace de barbarie. La déclaration du duc d'Angoulême, que l'entremise du roi de France était une garantie suffisante de la durée de la paix, fit grande impression sur l'entourage de Bethlen, qui n'avait jamais eu beaucoup de confiance dans les promesses de Ferdinand, trop dépendant de la cour d'Espagne ; mais elle ne toucha pas assez Bethlen pour qu'il fît des concessions à la légère. Ses espoirs et sa confiance en soi dépassaient les craintes qu'il avait eues à l'époque de la bataille de la Montagne-Blanche ; sa conduite reflète ses dispositions.

Elle montre que Bethlen n'attendait pas grand'chose de la Cour impériale. Ces pourparlers lui servaient, une fois de plus, à prouver sa volonté de conciliation, et en même temps à s'instruire exactement des concessions auxquelles la Cour était disposée, afin d'y conformer ses actes par la suite.

1. *Le palatin Nicolas Esterházy*, I, 161 ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, I, 340, 341 ; Grégoire Pethö, *Chroniques*, 192 ; Katona, XXX, 652, 655.
2. *Le palatin Nicolas Esterházy*, I, 157.

Digitized by Google

Les véritables pourparlers ne furent engagée que le 25 janvier 1621 dans la ville frontière de Hainburg, l'Empereur s'étant refusé à traiter avec Bethlen sur le territoire hongrois. Au jour prévu, l'Empereur, Bethlen, les envoyés de la Diète de Hongrie et l'ambassade française se présentèrent à Hainburg. Sans la médiation des Français, la réunion aurait été vite terminée. Mais bientôt la Cour éleva sans cesse ses offres à Bethlen. Au milieu de mars, elle lui promettait quatre comitats et deux principautés silésiennes, au lieu des treize comitats qu'il avait demandés ; l'ambassadeur du prince fit savoir en secret à celui du roi de France que son maître se contenterait à la rigueur de sept comitats. Le 8 avril, les médiateurs français transmirent aux représentants de Bethlen la dernière proposition de Ferdinand. L'Empereur exigeait que Bethlen renonçât au titre de roi, qu'il lui rendît la couronne et lui restituât les biens confisqués sur l'Église et les particuliers. Pour prix de son acceptation de ces conditions, il lui cèderait, outre quatre comitats hongrois, les deux principautés d'Oppeln et de Ratibor en Silésie, reconnaîtrait son titre de prince, lui donnerait 100,000 florins et une forteresse hongroise.

Mais Bethlen exigea plus de territoire et aussi, au nom de la Diète, l'assurance formelle que la liberté politique et du culte serait accordée au pays entier. Il aurait bien voulu conclure avec la Cour un armistice durable et à longue échéance, comme avait été celui de Pozsony, et, à son expiration, convoquer de nouveau une Diète semblable à celle de Besztercebánya. La Cour comprit qu'il ne cherchait qu'à gagner du temps pour reconstituer ses forces et attendre l'aide des Turcs, dont il pouvait espérer mieux qu'en 1620, car le Divan considérait alors comme indispensable l'attaque directe de Bethlen contre l'Empereur. C'est dans ces conditions que, le 22 avril 1621, se sépara la conférence de Hainburg[1].

La situation de Bethlen s'aggrava après ces pourparlers. Beaucoup l'abandonnèrent, même ses émissaires de Hainburg. Le palatin Forgách s'était ouvertement détaché de lui depuis le milieu de mars ; la fidélité même du chancelier Siméon Péchy était sujette à caution. Le nombre des indifférents et des traîtres augmentait sans cesse. Bien que le Divan, au cours d'un débat d'une journée entière, le 3 février, eût

1. Gindely, *Geschichte*, III, 277 ; IV, 237, 241 ; *Ambassade extraordinaire de M. le duc d'Angoulême*, 292-497 ; *Arch. hist.*, 1894, 466 ; Hurter, *Geschichte Ferdinands*, VIII, 399 ; Frankl et Rath, *Écrits de Dallos*, 1867, 66-80 ; *Arch. hist.*, 1888, 614, 618, 626-628 ; Katona, XXX, 663 ; Frankl, *Pierre Pazmany*, I, 581 ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, II, 385 ; *Archives de l'époque turco-hongroise*, I, 267, 272.

Digitized by Google

décidé de soutenir Bethlen, il n'envoya pas d'*adhnamé*, ne voulant pas consentir à de grands sacrifices pour le prince[1].

Bethlen resta inébranlable, non seulement parce qu'il ne voulait pas accepter des conditions aussi humiliantes après l'armistice de Pozsony et la Diète de Besztercebánya, mais parce qu'il redoutait que la Cour impériale, se sentant libre, écrasât sans pitié le protestantisme en Hongrie, abrogeât le droit de libre élection du roi national, laissât tomber la convocation de la Diète et extirpât même les États-Généraux, comme elle faisait alors en Bohême et en Moravie. Cette crainte n'était pas sans fondement. Il continua donc la lutte pour écarter ce danger.

Jamais il ne fut si admirable que pendant la campagne de 1621, où il dut se défendre contre les attaques armées de ses partisans révoltés et lutter contre la Diète, lasse de la longueur de la guerre, pendant que l'armée victorieuse de Buquoy le poursuivait. Pour sa chance, Buquoy, élève de l'Espagnol Mendoza, était un général lent, méfiant, très circonspect et très méthodique ; mais il n'en était pas moins un ennemi redoutable. Le 21 avril 1621, à Vienne, quand il prit congé de Ferdinand, celui-ci, en signe de particulière faveur, ôta son gant pour serrer la main de son général.

Buquoy se dirigea d'abord sur Pozsony. Dans les rangs de son armée, le jeune Descartes entra aussi sur le territoire hongrois[2]. La situation sembla à Bethlen tellement alarmante qu'il fit transporter la couronne de Zólyom à Kassa, et, plus tard, plus loin vers l'Est, à Ecsed. Mais le danger ne faisait qu'augmenter ses forces.

Il était plus alerte et plus souple d'intelligence que jamais. Les batailles décisives de la guerre furent livrées autour d'Érsekujvár[3]. Le 20 mai, Buquoy arriva sur le champ de bataille avec son armée de 12,000 hommes. Il y devait apprendre à ses dépens quels résultats formidables pouvait obtenir la tactique de la cavalerie légère hongroise quand Bethlen dirigeait les opérations. Lui-même fut tué au cours de l'une de ces attaques, et les débris de son armée s'enfuirent vers l'Ouest. Bethlen se révélait donc un ennemi redoutable, même quand il n'était secouru par personne. Il est vrai que, sur l'ordre de son souverain Frédéric du Palatinat, alors en fuite, le margrave de Jägerndorf, Georges Jean, entra en Hongrie à la tête de 8,000 hommes et se joignit à Bethlen le 9 août. Il trouva auprès du prince plusieurs émigrés, le

1. *Cahiers historiques et archéologiques de Győr*, II, 354 ; *Arch. hist.*, 1878, I, 24 ; *Arch. hist. nationales de l'époque turque en Hongrie*, I, 271, 274 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 238.

2. Krebs, *ouvr. cité*, 11 ; *Theatrum Europaeum*, I, 512.

3. Nové Zámky, Neuhäusel.

Digitized by Google

comte Thurn et l'Autrichien Hofkirchen, occupés de la réalisation de leurs rêves. Mais, à ce moment, Bethlen avait déjà achevé le plus dur de la guerre. Il utilisa l'aide du margrave de Jägerndorf pour dévaster les provinces héréditaires, jusqu'à la Silésie et la frontière tchèque[1].

Mais Bethlen demeurait presque seul pour traverser le plus difficile de l'année 1621. Il ne pouvait pas utiliser l'amitié de Frédéric. Au moment où le roi de Bohême, après sa déroute, se réfugiait à Breslau, Bethlen envoya à sa cour l'un de ses secrétaires pour le presser de conclure la paix avec Ferdinand, faute de quoi il la conclurait lui-même. A ce moment, il offrit en effet à Ferdinand une double paix, avec la Hongrie et la Bohême[2].

Mais les pourparlers de Hainburg éliminèrent ce projet. Bethlen encouragea son allié malheureux à la résistance. Quand Frédéric quitta Breslau, Bethlen lui demanda de rentrer en Silésie pour encourager ses anciens partisans. Mais le souverain détrôné ne reçut cette lettre qu'à La Haye, où il arriva en avril 1621. De là, les larmes aux yeux, il répondit au « roi de Hongrie » par une lettre lamentable, où il lui dépeignait son triste sort. Le duc de Bavière menace le haut Palatinat, tandis que le comte Spinola ravage le Palatinat du Rhin. L'Union protestante, au lieu de protéger les domaines héréditaires du souverain protestant, l'abandonne, dépose les armes et « rompt les liens de l'alliance ». Il fuit donc, accablé sous la mise au ban de l'Empire, trahi et vendu. Mais il ne veut pas renoncer à tout espoir : l'Angleterre, le Danemark, la Suède et les souverains protestants allemands ne peuvent pas l'abandonner complètement[3].

Espérances vaines. En 1621, c'est plutôt Mansfeld, le chef mercenaire, qui défend la cause des protestants en Allemagne. Il cause beaucoup d'ennuis à l'Empereur, tantôt en Bohême, tantôt dans le Palatinat ou sur le Rhin. Il avise Bethlen de ses exploits en lui demandant 2,000 cavaliers[4]. Bethlen se réjouit de ses succès, mais l'armée de Mansfeld est très loin de la frontière et s'en éloigne trop constamment pour qu'on sente son influence sur le théâtre de la guerre en Hongrie. Il

1. Chlumecky, *Die Regesten der Archive im Markgrafthume Mähren*, Brünn, 1856, I, 259 ; *Correspondance du prince Bethlen*, 188 ; Gindely, *Archives*, 293 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 245, 324, 338 ; *Theatrum Europaeum*, I, 513 ; *Mémoires de Jean Kemény*, 39 ; Hallwich, *Gestalten aus Wallensteins Lager*, II, 30 ; *Arch. hist.*, 1879, 209, 214 ; D'Elvert, *Beiträge*, III, 100 ; Gindely, *Geschichte*, IV, 257 ; Klopp, *Der dreissigjährige Krieg*, II, 79 ; Katona, XXX, 699 ; *Arch. hist.*, 1882, 130.

2. Onno Klopp, *ouvr. cité*, II, 11.

3. Gindely, *Archives*, 279, 284.

4. Klopp, *ouvr. cité*, 41.

Digitized by Google

... peu opportun de fournir une cavalerie Mansfeld au moment ... lui même en avait si grand besoin ... avait jamais cédé ses ... à ses alliés sans compensation. S... ation avait été déjà ... compromise par le non-pa... ses subsides promis. ... une compensation à ses pe... vers Venise qu'il diri... ses regards.

... de la Valteline. Il savait ... Il connaissait l'importance de ... ete des projets de con... bien que la république de ... d'Allemagne par la Val... direct entre les Habsb... des guerres de Bohême ... s'intéressait vive... que cet intérêt se trans... des signes. Frédér... agent secret, Henri Tecknau, ... formât en une parti... au doge de séduisantes ... qu'il arriva au d... ...erait à empêcher Fiume et ... propositions ... et se chargerait également ... Le 12 de ... de la République à travers la ... de garanti... il englobait probablement ... les avantages offerts par l'alliance ... de Venise n'avaient guère con... les écus vénitiens ne prirent ... le doge se borna à remer... manifestée à l'égard de

l. ...
l'...
élé...
con...
redo...
nand...
la ma...

Buq... le jeune ... sembla à ... de Zólyo... danger ne ...

... Hamburg. Bethlen, prenant ... des pourparlers de Tecknau. Au ... à Venise Gaspar Szunyogh et Illés Va... ... un homme Laurent Agazza, noble ... au service du roi de Bohême, du roi de ... des souverains allemands et surtout de

Il était ... batailles déc... 20 mai, Buq... 12,000 homme... midables pouv... quand Bethlen ... l'une de ces attaq... Bethlen se révélai... secouru par perso... Frédéric du Palati... Georges Jean, entra e... Bethlen le 9 août. Il

... mai à Spalato. Le Conseil de Venise ... pas offenser Bethlen, mais il désirait éga... ... alliée des sujets rebelles de l'Empereur. ... iller l'ambassade pendant sa traversée ... on que cet avantage semblât n'être ... sonnes privées et non à des envoyés

1. *Cahiers historiques et arch... tionales de l'époque turque en ...*
2. Krebs, *ouvr. cité*, 11 ; *T...*
3. Nové Zámky, Neuhäus...

... *Republik Venedig während des dreissigjährigen*

Digitized by Google

Le 28 juin, par les soins de deux sénateurs, les envoyés de Bethlen furent introduits dans le palais du doge par une porte dérobée. Le doge, absent, était remplacé par Auguste Michiel. Szunyogh fit connaître en latin l'objet de leur mission. Bethlen, dit-il, n'avait pu répondre à la lettre du doge, n'osant envoyer aucun mandataire en ces temps troubles. Mais, aujourd'hui, il répond aux paroles aimables du doge en déclarant qu'il aspire à contracter une alliance avec la république de Venise. Il la tient en grande estime, car, malgré ses nombreux ennemis, elle a toujours pu sauvegarder ses lois nationales et sa liberté. Dans le temps où elle guerroyait contre l'archiduc Ferdinand, un diplomate vénitien est venu demander à Bethlen un renfort de cavalerie ; il n'était alors que le prince de la Transylvanie, mais aujourd'hui il est le roi légitime de la Hongrie et l'allié du sultan. Une alliance avec lui serait d'un grand avantage pour la République. Si celle-ci avait besoin de cavalerie, Bethlen pourrait lui en envoyer, car son pays en est merveilleusement riche. Il pourrait lui envoyer aussi de l'infanterie des provinces avoisinantes ; en outre, fournir, de Hongrie et de Transylvanie, de la cire, du cuivre, du mercure, du bétail et des moutons.

Michiel promit une prompte réponse à ces offres.

Deux jours plus tard, Agazza complétait par de précieux détails l'exposé de Szunyogh. La Hongrie s'est appauvrie dans des guerres continuelles, Bethlen a besoin d'argent, et la République est aussi riche en argent que la Hongrie en hommes prêts à se battre. Avec l'argent de Venise, Bethlen deviendrait si puissant qu'il obligerait l'Espagne à rendre la Valteline et les Grisons. Même si elle s'y refusait, les attaques de Bethlen contre les provinces impériales faciliteraient les conquêtes de Venise sur le continent.

Mais Venise ne croyait pas qu'en accordant des subsides à Bethlen elle pourrait libérer la Valteline. Le Conseil fit donc à Bethlen une réponse très courtoise, offrit à ses mandataires en présent des chaînes d'une valeur de 300 écus, mais ne lui donna pas le titre de roi et ne lui envoya pas de représentants pour traiter avec lui comme il l'avait espéré.

Szunyogh et Ványai revinrent le 24 août au camp de Bethlen. Pendant leur absence, le prince avait avancé victorieusement jusqu'à la frontière de l'Ouest ; aussi désirait-il plus que jamais l'argent de Venise. Dès le 4 septembre, il mit donc en route Alexandre Lucio, un Piémontais, qui depuis vingt ans parcourait l'Europe et avait, en 1620, accompagné l'envoyé de Frédéric le Palatin à Venise. La mission était secrète, et il voyageait sous les apparences d'un commerçant, avec deux

Digitized by Google

aurait été peu opportun de fournir une cavalerie à Mansfeld au moment où Bethlen lui-même en avait si grand besoin ; il n'avait jamais cédé ses soldats à ses alliés sans compensation. Sa situation avait été déjà sérieusement compromise par le non-paiement des subsides promis. Cherchant une compensation à ses pertes, c'est vers Venise qu'il dirigea ses regards.

Il connaissait l'importance de la question de la Valteline. Il savait fort bien que la république de Venise, inquiète des projets de contact direct entre les Habsbourg d'Espagne et d'Allemagne par la Valteline, s'intéressait vivement au résultat des guerres de Bohême et des siennes. Frédéric déjà aurait voulu que cet intérêt se transformât en une participation active. Son agent secret, Henri Tecknau, qui arriva au début de 1620 à Venise, fit au doge de séduisantes propositions : le roi de Bohême s'engagerait à empêcher Fiume et Zengg de tomber aux mains des Espagnols et se chargerait également de garantir le libre passage des troupes de la République à travers la Carniole et la Styrie. Dans ces propositions, il englobait probablement, avec le consentement de Bethlen, les avantages offerts par l'alliance de celui-ci. Mais les hommes d'État de Venise n'avaient guère confiance dans l'avenir du « roi d'hiver », et les écus vénitiens ne prirent point le chemin de Prague ; le 21 avril 1620, le doge se borna à remercier poliment, par lettre, de la bonne volonté manifestée à l'égard de la République[1].

Après l'insuccès de la conférence de Hainburg, Bethlen, prenant texte de cette lettre, voulut reprendre les pourparlers de Tecknau. Au milieu d'avril 1621, il envoya à Venise Gáspár Szunyogh et Illés Ványai. Avec les envoyés voyageait un nommé Laurent Agazza, noble de Verceil, qui se vantait d'être au service du roi de Bohême, du roi de Danemark, du duc de Savoie, des souverains allemands et surtout de Bethlen.

Cette ambassade arriva le 28 mai à Spalato. Le Conseil de Venise était embarrassé. Il ne voulait pas offenser Bethlen, mais il désirait également se garder de passer pour allié des sujets rebelles de l'Empereur. Il donna donc l'ordre de ravitailler l'ambassade pendant sa traversée vers Venise, mais de telle façon que cet avantage semblât n'être qu'une politesse faite à des personnes privées et non à des envoyés chargés d'une mission.

1. Zwiedinek-Südenhorst, *Die Politik der Republik Venedig während des dreissigjährigen Krieges*. Stuttgart, 1882, 113.

Digitized by Google

Le 28 juin, par les soins de deux sénateurs, les envoyés de Bethlen furent introduits dans le palais du doge par une porte dérobée. Le doge, absent, était remplacé par Auguste Michiel. Szunyogh fit connaître en latin l'objet de leur mission. Bethlen, dit-il, n'avait pu répondre à la lettre du doge, n'osant envoyer aucun mandataire en ces temps troubles. Mais, aujourd'hui, il répond aux paroles aimables du doge en déclarant qu'il aspire à contracter une alliance avec la république de Venise. Il la tient en grande estime, car, malgré ses nombreux ennemis, elle a toujours pu sauvegarder ses lois nationales et sa liberté. Dans le temps où elle guerroyait contre l'archiduc Ferdinand, un diplomate vénitien est venu demander à Bethlen un renfort de cavalerie ; il n'était alors que le prince de la Transylvanie, mais aujourd'hui il est le roi légitime de la Hongrie et l'allié du sultan. Une alliance avec lui serait d'un grand avantage pour la République. Si celle-ci avait besoin de cavalerie, Bethlen pourrait lui en envoyer, car son pays en est merveilleusement riche. Il pourrait lui envoyer aussi de l'infanterie des provinces avoisinantes ; en outre, fournir, de Hongrie et de Transylvanie, de la cire, du cuivre, du mercure, du bétail et des moutons.

Michiel promit une prompte réponse à ces offres.

Deux jours plus tard, Agazza complétait par de précieux détails l'exposé de Szunyogh. La Hongrie s'est appauvrie dans des guerres continuelles, Bethlen a besoin d'argent, et la République est aussi riche en argent que la Hongrie en hommes prêts à se battre. Avec l'argent de Venise, Bethlen deviendrait si puissant qu'il obligerait l'Espagne à rendre la Valteline et les Grisons. Même si elle s'y refusait, les attaques de Bethlen contre les provinces impériales faciliteraient les conquêtes de Venise sur le continent.

Mais Venise ne croyait pas qu'en accordant des subsides à Bethlen elle pourrait libérer la Valteline. Le Conseil fit donc à Bethlen une réponse très courtoise, offrit à ses mandataires en présent des chaînes d'une valeur de 300 écus, mais ne lui donna pas le titre de roi et ne lui envoya pas de représentants pour traiter avec lui comme il l'avait espéré.

Szunyogh et Vànyai revinrent le 24 août au camp de Bethlen. Pendant leur absence, le prince avait avancé victorieusement jusqu'à la frontière de l'Ouest ; aussi désirait-il plus que jamais l'argent de Venise. Dès le 4 septembre, il mit donc en route Alexandre Lucio, un Piémontais, qui depuis vingt ans parcourait l'Europe et avait, en 1620, accompagné l'envoyé de Frédéric le Palatin à Venise. La mission était secrète, et il voyageait sous les apparences d'un commerçant, avec deux

Digitized by Google

domestiques. Bethlen savait déjà que la République ne voulait pas s'engager dans une négociation ouverte, et Agazza n'était pas apte à assumer une tâche si délicate, parce que, dans sa dernière mission avec Szunyogh et Ványai, il s'était révélé cupide et peu sûr. Lucio se présenta le 28 octobre devant le Conseil. Il se plaignit que la République n'accordât pas à son maître le titre de roi. Le prince n'en était pas irrité et n'en rendait pas responsable la République ; mais il pensait que ses mandataires avaient dû commettre une faute quelconque. Il savait bien aussi que Venise, dans sa situation politique très délicate, ne pouvait pas donner une réponse définitive, mais il espérait que désormais elle ne serait pas si réservée : soutenu par une armée organisée avec l'argent de Venise, il pourrait faire aux Habsbourg assez de mal pour que l'Espagne fût obligée de concentrer toutes ses forces en Allemagne ; les souverains italiens auraient ainsi cause gagnée et s'affranchiraient. Jamais occasion ne serait meilleure de vaincre la dynastie autrichienne ; si on la laissait échapper, c'est la République et l'Italie qui en souffriraient.

Les faits semblaient justifier ce discours : l'archiduc Léopold occupait Coire, pendant que Feria conquérait Chiavenna.

Le Conseil, dans sa réponse du 3 novembre, reconnut que ces faits avaient inquiété Venise. Mais c'était par des pourparlers à l'amiable, menés depuis un an avec la France, que la République se proposait de refouler les Espagnols. Le Conseil ne voulait pas blesser les sentiments de la cour de Vienne en acceptant les offres de Bethlen ; mais il se confondait en formules de politesses et assurait le prince de sa plus haute estime et de ses vœux les plus sincères pour son succès.

Lucio se montra fort ému quand le Conseil ne donna à Bethlen que le titre de prince. Mais bientôt on l'entreprit de tous côtés pour le convaincre « que l'on ne doit pas risquer de grandes choses pour des mots » ; aussi bien Bethlen ne s'était-il pas paré des emblèmes de la haute dignité qui lui était due pour ses vertus et ses mérites. Le raisonnement de Lucio, son éloquence, son pathétique restèrent inutiles. En vain, il décrivit le pouvoir et la force de son seigneur et défendit Bethlen contre les médisances répandues en toute l'Europe. En vain, il fit observer que les Français ne servaient que les intérêts des Espagnols, et il obtint encore moins de succès avec ses vives attaques contre ceux-ci, qui ne cherchaient, selon lui, que l'humiliation de l'Italie.

Pourtant, pour sa peine, le Conseil lui vota 500 scudi. En outre, au point de vue pratique, ces deux missions portèrent leurs fruits. Elles firent connaître au Conseil la présence auprès de Bethlen des émigrés.

Digitized by Google

Thurn, Hofkirchen et le margrave de Jägerndorf offrirent leurs services à la République. Le Conseil apprécia sérieusement ces offres. En outre, les deux ambassades servirent à Bethlen pour stimuler le commerce avec Venise[1].

Bethlen attendit en vain l'argent de Venise en 1621 ; aussi obtint-il des Turcs moins de soldats que ne lui en pouvait faire attendre la décision du Divan du 3 février. Il promit au Divan 100,000 florins contre une armée turco-tartare de 30,000 hommes. Toutes les promesses furent inutiles. Osman II conduisait lui-même son armée contre les Polonais et ne voulait pas se charger de deux campagnes. Il n'y eut au total que 400 soldats turcs dans l'armée de Bethlen durant toute la campagne de 1621. Ce n'est qu'après l'achèvement de la malheureuse guerre de Pologne que le sultan, à la fin, envoya au camp de Bethlen, à Nyitra, le mirza Djelal avec 3,000 Tatars. Quand cet événement se produisit, la guerre était presque finie, mais on pouvait se servir de ce renfort pour amener Ferdinand à la conciliation[2].

A ce moment, Bethlen ne pensait qu'à la paix ; il ne recevait point d'argent des souverains protestants ; la Diète de Hongrie l'avait abandonné, les Turcs l'aidaient à peine, et même à la fin de 1621 ses capitaines les plus courageux le suppliaient de faire la paix. Il déposa donc les armes.

1. Léopold Óváry, *Arch. des lettres de l'histoire des relations diplomatiques de Bethlen*, 5, 8, 32, 96. Dans son travail, Zwiedinek-Südenhorst s'est servi du manuscrit des documents publiés par Óváry. Nous ne pouvons laisser passer certaines remarques sans observations. Lucio n'avait pas dit (I, 272) que Bethlen regrettait le scandale par lequel la première mission s'était terminée. Dans les mémoires de Lucio, le mot scandale ne touchait qu'Agazza. Le désaveu de la mauvaise direction de la première ambassade n'est qu'une manœuvre diplomatique, et non un véritable jugement, et cependant Lucio donne légèrement tort aux deux mandataires hongrois. Zwiedinek-Südenhorst prétend que l'inconstance notoire du rusé Hongrois fut l'une des raisons, parmi d'autres, du refus par la République des offres de Bethlen. Mais Frédéric le Palatin, qui n'était point rusé, obtint à Venise aussi peu de succès que Bethlen. La situation stratégique et politique explique assez aisément la conduite du conseil de Venise ; le grief contre le Hongrois était en tout point superflu. La prétention que le Conseil aurait désavoué l'orgueil chauvin de Bethlen sur le point du titre royal est dénuée de fondement. Si le Conseil, malgré ses multiples soucis, avait eu le loisir de ridiculiser le chauvinisme hongrois, rien n'était plus simple pour lui que de renvoyer les mandataires du prince dès leur arrivée à Spalato, sans les laisser venir à Venise. Il est singulier de juger ainsi les pourparlers diplomatiques. Bethlen, qui use des formes diplomatiques avec une grande modération et cherche à obtenir la reconnaissance de ses titres, est considéré comme un rusé et orgueilleux chauvin, mais de Venise, appliquée à ménager à la fois et la cour de Vienne et le prince, on dit seulement qu'elle fait briller l'art et la finesse de sa diplomatie.

2. *Arch. historiques de l'époque turco-hongroise*, 311-353 ; Miko, *Contributions à l'histoire de la Transylvanie*, I, 233-234 ; Hammer, *Geschichte des osmanischen Reiches*, II, 791 ; *Arch. hist.* 1882, 414.

Digitized by Google

Mais le résultat de l'effort de 1621 et l'aide des Tatars furent tellement efficaces que Ferdinand lui accorda à la fin de 1621 presque tout ce qu'il lui avait refusé précédemment à Hainburg. Si, à la paix de Nikolsburg, signée le 6 janvier par lui et le 7 par Ferdinand, Bethlen abdiqua son titre royal et renonça à ses conquêtes, Ferdinand, par contre, le proclama prince du Saint-Empire et lui remit en propriété perpétuelle les principautés d'Oppeln et de Ratibor. En outre, il lui céda, à vie, sept comitats de la Hongrie orientale. Mais le point le plus important était la sanction donnée par Ferdinand aux articles du traité de Vienne et des lois de 1608 et sa promesse de faire insérer son diplôme de couronnement parmi les lois dans une Diète qui serait convoquée dans un délai maximum de six mois.

Sans les batailles de Bethlen, Ferdinand aurait passé sous silence les décisions du traité de Vienne et les lois de 1608 et tout essayé pour changer le régime politique du pays suivant la méthode qu'il avait employée en Bohême.

On peut donc dire en toute conscience que Bethlen sauva l'œuvre de Bocskay[1].

IV

Les dernières attaques de Bethlen

Bethlen n'était pas absolument satisfait de la paix de Nikolsburg. Selon quelques-uns, il aurait dit : « Je rentre en Transylvanie, et je m'y reposerai un peu de temps, pour en ressortir ensuite. »

Ce n'était pas pour se contenter de sept comitats qu'il s'était fait élire roi à Besztercebánya. Il ne croyait d'ailleurs pas que Ferdinand exécuterait strictement les clauses du traité de Nikolsburg, en quoi il avait raison dans une certaine mesure ; mais les manquements au traité n'étaient pas assez importants pour justifier un appel aux armes.

Ce n'est plus l'état intérieur de la Hongrie qui le déterminait, mais la situation internationale.

Le Divan n'avait pas été satisfait de le voir conclure la paix de Nikolsburg. Il aurait préféré le voir aux prises avec Ferdinand, car la situation intérieure de la Turquie était très troublée. Les janissaires révoltés avaient tué Osman. Les grands vizirs se succédaient, le trône

1. *Le palatin comte Nicolas Esterházy*, I, 206-296 ; Frankl, *Pierre Pázmány*, I, 592-606 ; Firnhaber, *Aktenstücke*, 13-36 ; Jászai, *Lettres, documents (manuscrit Musée nat.)* ; Katona, XXX, 978 ; *Correspondance du prince Bethlen*, 195.

Digitized by Google

était occupé tantôt par des idiots, tantôt par des enfants. L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, Thomas Roe, écrivait en 1622 : « Le corps entier de l'Empire turc est malade. » Dans cette confusion, la politique générale des gouvernants turcs fut de soutenir Bethlen. On lui fit remise du tribut de 1621 et aussi, semble-t-il, de celui de l'année suivante. Au commencement de 1623, le Divan décida d'envoyer à ses côtés plusieurs pachas avec une forte armée sous la direction d'un serdar[1].

Ainsi advenait à Bethlen, en 1623, ce qu'il n'avait pu, malgré son désir, obtenir depuis 1619. Pour ne pas laisser échapper l'occasion, il chercha des alliés parmi les États de l'Europe occidentale.

La Hollande ne pouvait regarder avec indifférence ses entreprises. L'ambassadeur des Provinces-Unies à Constantinople défendait les intérêts de Bethlen comme s'il avait été l'envoyé de Transylvanie. Bethlen attendait de la Hollande une aide bien plus puissante. Il en reçut quantité d'encouragements et de promesses ; mais son envoyé, Adam Vitzkow, revint de La Haye les mains vides[2].

A Constantinople, en 1622, Thomas Roe conseilla au grand vizir d'interdire à Bethlen une nouvelle attaque. Il agissait selon les ordres de Jacques Ier, qui, en sollicitant la main de l'infante pour son fils, put avec grand plaisir annoncer à Madrid qu'il avait sauvé la paix[3] de la chrétienté. Mais, après avoir perdu l'espoir de conclure cette union et voyant qu'il n'aurait pas l'occasion de reconquérir le Palatinat à l'amiable, il considéra Bethlen d'un autre œil. Il aurait été tout disposé à encourager l'ami des Turcs, précédemment si dédaigné. L'opinion de Thomas Roe sur Bethlen se modifia aussi en 1623. Mais le secrétaire d'État Conway tenait l'octroi d'une aide financière à Bethlen pour très hasardeux, « parce que le prince de Transylvanie est

1. Frankel, *Correspondance de Pázmány*.

2. *Arch. historiques de l'époque turque en Hongrie*, I, 395-398, la publication d'Ovary déjà citée p. 524. De Gids (Amsterdam, 1873-1895-1896) ; Klopp, *Der dreissigjährige Krieg*, II, 404. La prétendue déclaration du prince d'Orange est incompréhensible : le prince connaissait Bethlen ; pourquoi aurait-il dit : « Je ne sais pas s'il existe quelque part un Gabriel Bethlen? »

3. *Correspondances du prince Bethlen*, 221 ; *The negociations of Sir Thomas Roe*, 75-106. Les historiens ont l'habitude de citer une lettre de Jacques Ier à Bethlen de la fin de 1621, où le roi promet un grand secours d'argent et incite Bethlen à occuper toute la Hongrie. Cette lettre, qui vit le jour la première fois dans l'*Archiv* de Hormayr en 1828, est très suspecte. Le secrétaire d'État Calvert écrivait en 1622 à Roe : « His Majestie hitherto would never have anything to do with him » (avec Bethlen) (*Negociations*). Comment peut-on accorder la déclaration de Calvert avec la lettre de Jacques Ier?

Digitized by Google

un homme inconstant qui se montre tout disposé à déposer les armes quand ses intérêts l'exigent[1] ».

Bethlen considérait toujours les complications de la question de la Valteline. Il voyait que la France et la République de Venise voulaient barrer la route aux conquêtes espagnoles. Il chercha l'appui du roi Louis XIII. Dans une lettre à Césy, ambassadeur de France à Constantinople, il manifesta le désir d'envoyer un mandataire à Paris. Césy, qui ne devait ni trop soutenir ni contrecarrer ses projets, lui répondit par une lettre pleine de phrases banales[2].

Venise se montrait un peu plus favorable. Zorzi Giustinian, le bailo, suivait l'exemple de Cornelius de Haga, l'envoyé de Hollande[3]. Le Conseil voyait d'un bon œil les mandataires de Bethlen, qui ne s'occupaient pas uniquement de leur mission politique. En 1622, Étienne Hatvani transporta 100 doubles quintaux de mercure et 50 de cire de Transylvanie à Venise. Il les vendit 10,000 florins et convertit cette somme en achats importants. Avec ses précieuses marchandises, il rapporta certainement des nouvelles politiques. En 1623, il revint à Venise pour y faire des achats, mais en même temps s'acquitter d'une importante mission politique. Il se présenta au siège du Conseil le 15 septembre. Son maître, disait-il, favoriserait l'alliance de Venise, de la France et de la Savoie, étant disposé à ne pas déposer les armes aussi longtemps que la République ne le désirerait pas. Si Venise lui envoyait des ambassadeurs pour conclure une alliance, il s'engagerait à libérer la Valteline.

Le Conseil se conduisit, cette fois encore, comme en 1621. Il craignait à la fois de blesser la cour d'Autriche et de se fermer toute voie d'entente avec Bethlen. Il ne ménagea aux ambassadeurs ni les cadeaux, ni l'argent, ni les bonnes paroles, mais n'envoya pas de mandataires à Bethlen. Il n'est pas exact que la République ait fait passer une forte somme au prince, comme on le supposait alors à Vienne; elle avait assez de dépenses à faire pour des ennemis de l'Espagne plus proches d'elle que Bethlen. La vérité est qu'elle regardait avec plus d'intérêt ses entreprises et voyait que l'attaque du prince la servirait en Valteline et à la frontière austro-vénitienne[4].

1. Rusdorf, *Mémoires et négociations secrètes*, I, 184, 360 (franç.); *Negociations of Sir Thomas Roe*, 175.

2. *Arch. historiques nationales de l'époque turco-hongroise*, I, 392; Hurmuzaki, *Documente*. Supplément I, vol. I, 202, 215, 218.

3. Hurmuzaki, *ouvr. cité*, 202.

4. Ovary, *Arch. des lettres*, 125-133; Zwiedineck-Südenhorst, *Ibid.*, II, 18-22; baron Béla Radvanszky, *Souvenirs de notre histoire intérieure*.

Digitized by Google

De cette attaque, personne n'attendait davantage que Frédéric du Palatinat, dépossédé en 1623 de ses États héréditaires et de sa dignité d'électeur. Le 19 octobre 1622, à La Haye, Georges Petendy, envoyé de Bethlen, lui faisait part des vastes plans de son maître, qui cherchait à briser la puissance de l'Empereur. Encore fallait-il que Frédéric obtînt de l'argent de ses amis, car, sans argent, Bethlen ne pouvait réussir. Frédéric reçut Petendy avec une grande satisfaction, mais il ne put pas envoyer d'argent. Par contre, il encouragea Bethlen, en disant que Mansfeld et Christian de Halberstadt, qui défendaient par les armes sa propre cause, assureraient le succès de l'attaque du prince. Thurn et le margrave de Jägerndorf attendaient également l'attaque de 1623. Par leur entremise s'établit bientôt un échange très actif de lettres et de conversations entre les partisans de Frédéric et de Bethlen. On parlait de grands projets militaires.

Le théâtre de la guerre qu'on envisageait s'étendait très loin sur le territoire polonais, sur l'Italie et sur les provinces allemandes de Ferdinand. On tenait pour possible d'abaisser les États catholiques, de rétablir Frédéric dans sa dignité et de faire Bethlen roi de Hongrie et de Pologne. La mission de Thurn à Constantinople et le voyage de Petendy dans la capitale turque avaient trait à ce grand rêve politique. Bethlen se réjouissait de voir que ces espoirs encourageaient ses amis à agir. Il pensait lui-même que le mouvement en Allemagne influerait favorablement sur son entreprise. Lorsqu'en mai 1623, à Gyulafehérvar, l'envoyé de Christian de Halberstadt le pria d'aider par une campagne l'entreprise militaire de son maître, Bethlen lui répondit qu'à l'instant où Christian lui ferait savoir le moment du début de l'affaire et la direction à prendre, il enverrait le margrave de Jägerndorf se joindre au chef allemand. Entre temps, il ferait marcher le pacha de Bosnie contre la Styrie, et les Tatars s'aventureraient très loin, peut-être jusqu'en Bavière. Enfin lui-même, en compagnie des pachas de Temesvár et d'Eger, prendrait le chemin de la frontière du Nord aussitôt que les épis seraient mûrs.

Il est certain que Bethlen voulait se joindre à Christian de Halberstadt soit en Moravie, soit en Silésie. Mais Tilly battit le chef protestant, le 6 août, à Stadtlohn, et dès lors le plan de guerre de mai ne fut plus réalisable.

Bethlen n'en fut pas découragé. Il n'avait pas pris les armes pour assurer la fortune de Frédéric : c'est de la gloire de Pozsony et de Besztercebánya qu'il s'inspirait. Il aurait été très heureux de la victoire du

Digitized by Google

protestantisme allemand, mais il avait confiance surtout dans sa propre force et dans l'aide que lui accordaient les Turcs[1].

Le 13 septembre 1623, il entra à Kassa, centre de ses domaines en Hongrie, avec une partie de son armée. Dans des circonstances semblables à celles de 1619, il berçait la cour de Vienne, par ses diverses négociations, dans un sentiment de sécurité. Le 15 octobre, il se joignait au serdar Ibrahim au camp de Nagyszombat. Son armée transylvaine, ses mercenaires hongrois et allemands, en petit nombre, les renforts de la Moldavie et de la Valachie, portaient à plus de 40,000 le nombre de ses soldats[2].

A cette grande armée, Ferdinand n'avait guère à opposer que 10,000 hommes, réunis sous le commandement de Jérôme Carafa, marquis de Monte-Negro. La Cour craignait pour Pozsony aussi bien que pour Vienne, où le manque des transports de denrées alimentaires de Hongrie causait une grande cherté de vie. Monte-Negro devait approcher de Pozsony par la rive droite de la Morava. Quand Bethlen apprit qu'il traversait le fleuve, il le poursuivit avec toute son armée. Les généraux impériaux, entre autres Wallenstein, n'osaient pas s'avancer au delà de Göding, craignant, s'ils allaient trop loin, que la cavalerie de Bethlen n'empêchât l'approvisionnement de leur armée et ensuite ne l'anéantît complètement. A Göding, la Morava, les forêts, les marécages et de puissants remparts protégeaient les soldats de Monte-Negro. Bethlen encercla le camp ; ne pouvant le prendre d'assaut, il voulut l'affamer. Monte-Negro et Wallenstein se croyaient déjà perdus, quand leur arriva du secours en la personne de Stanislas Thurzo, palatin de Hongrie, qui conclut une trêve avec Bethlen le 20 novembre, sauvant ainsi le camp impérial bloqué depuis vingt-trois jours. Bien des gens s'étonnèrent que Bethlen eût ouvert la souricière et laissé partir l'ennemi, déjà réduit à sa merci.

Cette tournure inattendue des événements avait des causes sérieuses, politiques et militaires. Le froid de novembre rendait déjà pénible la vie des camps ; les armées hongroises murmuraient et voulaient rentrer dans leurs foyers en emportant le butin de Moravie ; en outre, le ravitaillement de l'armée devenait de plus en plus difficile sur un ter-

1. Gindely-Acsády, *Gabriel Bethlen*. Budapest, 1890, 68, 69 ; *Negociations of Sir Thomas Roe*, 129 ; F. Tadra, *Beiträge zur Geschichte des Feldzuges Bethlen Gabors gegen Ferdinand im Jahre 1623* (*Arch. f. oesterr. Geschichte*, LV) ; *Le palatin comte Nicolas Esterházy*, II, 44, et surtout M. Ritter, *Untersuchungen über die pfälzische Politik am Ende des Jahres 1622 u. zu Anfang des Jahres 1623* (*Historische Zeitschrift*, Neue Folge Bd. XXX, VIII, 407).

2. Kemény, *Mémoires*, 52 ; Ovári, *ouvr. cité*, 294 ; Jászay, *Documents. La lettre de Stanislas Thurzó* ; D' Elvert, *Beiträge zur Geschichte...*, III, 124.

Digitized by Google

ritoire dévasté, et le Turc, venu plutôt pour piller que pour se battre, ne se laissait, depuis le 26 octobre, que très difficilement retenir au camp. Bethlen craignait quelque accident du fait de l'indiscipline de son armée ; il redoutait aussi que l'ennemi ne s'échappât ou ne l'attaquât.

Les raisons politiques étaient encore plus importantes. Bethlen savait fort bien qu'en anéantissant Monte-Negro il ne briserait pas encore définitivement la force de l'Empereur, et qu'au contraire il serait obligé de continuer une guerre pour laquelle il n'avait plus d'argent, et dont l'issue était très douteuse ; tandis qu'en concluant un armistice il pouvait à bon droit prétendre qu'il aurait pu ravager les provinces de l'Empereur jusqu'à Prague, s'il n'eût écouté ses bons sentiments envers celui-ci [1]. Aussi s'empressait-il de montrer plus que jamais sa bonne volonté.

Nous ne comprendrions pas la raison de cette attitude, si nous ne connaissions l'objet de l'ambassade qu'il envoya à Vienne, le 7 février 1624, sous la direction de Farkas Kamuthy. Elle avait à demander pour lui la main de la fille de Ferdinand. Suzanne Károlyi, sa bonne ménagère et femme fidèle, était morte en mai 1622. Bethlen songeait à un mariage illustre et voulait rehausser son titre de prince du Saint-Empire par la gloire d'une alliance avec les Habsbourg. Il avait jeté ses vues sur la seconde fille de Ferdinand, Renée-Cécile, qui n'avait à cette époque que douze ans, trente de moins que son prétendant. Une fois devenu le gendre de l'Empereur, Bethlen, disaient ses ambassadeurs, accepterait de demeurer gouverneur de toute la Hongrie, sans le titre de roi, mais avec certains des pouvoirs du roi. Pour traitement, il ne demandait que les revenus des mines de cuivre de Beszterczebánya, somme imposante à cette époque. Ferdinand n'aurait plus rien à craindre des Turcs ; Bethlen empêcherait toute attaque de leur part et, même, avec l'aide de Ferdinand, les chasserait.

Cette offre de mariage parut ridicule à la Cour ; mais les Espagnols, qui auraient bien voulu délivrer à jamais Ferdinand des perpétuels troubles d'Orient, la traitèrent sérieusement. Dès 1623 Olivarez faisait savoir aux ambassadeurs de Ferdinand que le roi d'Espagne n'était pas hostile à cette union, mais exigeait que Bethlen prouvât sa bonne foi en abjurant le protestantisme dès avant son mariage. En 1623, Bethlen

1. Tadra, *ouvr. cité*, 410, 432 ; *Mémoires de Jean Kemény*, 56, 57. Sir Th. Roe juge bien les motifs politiques de Bethlen. « He might have forced them if he had pleased, but then he had made his estate desperate of any reconciliation with the emperor and must resolve to continue the war uncerteyne of the constancy of the Turks. » *Negociations*, 208.

Digitized by Google

feignit encore de vouloir se convertir pour épouser Renée-Cécile. Mais, en 1624, se rendant compte que sa demande ne serait pas accueillie, il fit savoir à la Cour qu'elle pourrait aussi avoir son alliance sans le mariage[1]. Celui-ci n'était pas, en réalité, le point le plus important de l'offre de Kamuthy.

Il ne faut pas non plus prendre au sérieux la promesse de Bethlen de chasser les Turcs de la Hongrie. Bien que le Turc fût depuis 1622 devenu « l'homme malade » — c'est Thomas Roe qui fut le premier à user de cette comparaison significative — Bethlen, tout comme ses prédécesseurs Moïse Székely et Bocskay, était bien convaincu du contraire, c'est-à-dire de la grande puissance des Turcs, et il croyait que, pour éviter de tomber sous le joug de l'Empereur, la Transylvanie ainsi que la Hongrie devraient s'appuyer encore longtemps sur eux. S'il aspirait au gouvernement de la Hongrie, ce n'était pas seulement pour s'élever en rang et en puissance, mais aussi pour pouvoir, en s'appuyant sur ces deux grandes puissances, l'Empereur et le sultan, garantir l'existence des Hongrois de Transylvanie et de Hongrie. Sous un gouvernement protestant, il n'y aurait plus jamais à redouter de Contre-Réforme en Hongrie.

L'Empereur, en 1624, était beaucoup trop fort pour consentir à céder à Bethlen le gouvernement de la Hongrie, mais il ne l'était pas assez pour déplacer la base du traité de Nikolsburg. La paix conclue le 8 mai 1624 ne diffère point de ce traité sur les questions territoriales. Si Bethlen y renonçait à Oppeln et Ratibor, d'où il tirait un revenu annuel de 300,000 florins, il recevait des compensations en Hongrie. Mais il manquait dans cette paix de Vienne la sanction des libertés religieuses et constitutionnelles, bien que les partisans hongrois du prince l'eussent exigée de lui. Elle ne leur apportait une nouvelle garantie que dans la mesure où elle témoignait la puissance de Bethlen, qui, abandonné par les États occidentaux, peu soutenu par les Turcs, encore moins par la noblesse de Hongrie, demeurait assez fort pour n'être pas obligé d'abandonner les gages de Nikolsburg[2].

La question de la paix ou de la guerre restait encore ouverte entre

1. Ovàry, *ouvr. cité*, 318, 323, 324 ; Szilàgyi, *Pièces sur l'histoire des alliances de Gabriel Bethlen*, 44-56 ; *Les écrits de Nicolas Dallos*, 215 ; Khevenhüller, *Annal. Ferdinand*, X, 168 ; *Arch. hist.*, 1899, 117.

2. Le texte de la paix donné dans Pray-Miller (*Principatus Gabr. Bethlen*) n'est pas authentique ; c'est celui de Khevenhüller (X, 599) qui l'est. Pour les pourparlers, voir Jászay, *Documents*, XI ; Michael Horváth, *Histoire de la Hongrie*, V ; Frankl, *Pierre Pázmány*, II ; La dissertation d'André Veress sur *Oppeln et Ratibor*, *Musée de Transylvanie*, 1897, 213. Voir encore Szilàgyi, *Contributions...*, 60, 1.

Digitized by Google

le roi de Hongrie et le sultan, puisqu'en 1623 les troupes du pacha de Bosnie avaient combattu du côté de Bethlen. En outre, la validité du traité de Zsitva (1606) expirait en 1626, et, pour cette raison déjà, la Cour souhaitait d'entamer les pourparlers de paix avec le sultan en 1624. Bethlen s'offrit comme intermédiaire des deux côtés. Ferdinand, sous l'influence des magnats hongrois catholiques, refusa son offre. Le Divan fut plus sensible à ses flatteries. Le sultan Mourad lui fit remise du tribut transylvain pour 1623-1624, en ramena le montant annuel, à compter d'octobre 1624, de 15 à 10,000 écus et ordonna au pacha de Buda de consulter les agents de Bethlen lors des pourparlers de paix.

Les mandataires du prince, arrivés à Gyarmat, firent tous leurs efforts pour obtenir l'insertion dans le traité d'une clause qui aurait mis la liberté de la Transylvanie et des sept comitats sous la protection des deux empereurs. Nicolas Esterházy, ancêtre de la maison princière de ce nom, alors palatin de Hongrie, empêcha la réalisation de ce dessein, qui visait la réunion des sept comitats à la Transylvanie après la mort de Bethlen. C'est ici que l'on voit avec quelle rapidité Bethlen changeait ses grands projets en de petites visées pratiques. En 1624, il demandait le gouvernement de la Hongrie, mais en 1625 il se serait contenté de la réunion des sept comitats à la Transylvanie[1]. Il croyait cependant alors pouvoir obtenir davantage ; il supposait que les guerres commencées par la révolte de la Bohême ne se développeraient qu'à ce moment en une véritable lutte européenne. Selon ses propres paroles pendant la campagne de 1624, il voyait qu'il n'était pas utile de guerroyer avec l'Allemand tant qu'on ne lui créait pas d'autres ennemis. Il trouvait donc nécessaire « d'établir un fondement solide pour les négociations avec les États chrétiens[2] ».

Pendant qu'il s'offrait à l'Empereur comme gendre et comme auxiliaire contre les Turcs, il sondait l'un après l'autre les ennemis des Habsbourg, pour savoir jusqu'à quel point et contre quel prix ils aspiraient à ses services.

Il voyait avec satisfaction le changement survenu dans la politique de la France envers lui. Après lui avoir été au début plutôt hostile et ne lui avoir prêté qu'un appui fort douteux, elle lui ouvrait maintenant — sans attendre qu'il y frappât — sa porte toute grande.

1. Paul Jaszay, *La paix de Gyarmat* (*Arch. scient.*, 1837) ; *Le palatin Nicolas Esterházy*, II, 119-352 ; *Arch. hist.*, 1883, 131-148 ; *Acta Comitialia Regni Transylvaniae*, vol. VIII, 194, 239 ; XI, 183 ; Szilagyi, *Correspondance du prince Bethlen*, 296, 300 ; *The Negociations of Sir Thomas Roe*, 454.

2. *Arch. historiques nationales de l'époque turco-hongroise*, I, 417.

Digitized by Google

Richelieu, qui avait pris la direction des affaires en 1624, estima très haut le rôle que Bethlen devait jouer dans la guerre pour la destruction de la puissance austro-espagnole. L'ambassadeur français Bocourt de Montalte partit le 2 janvier 1625 pour la Transylvanie, et le résultat de sa mission fut un échange très actif de communications écrites et verbales de Gyulafehérvár avec Paris d'une part, et de l'autre l'ambassade de France à Constantinople[1].

Il se présenta aussi à la cour de Transylvanie un ambassadeur de l'Union protestante, car on peut donner ce titre au capitaine Paul Strassburg, bien qu'il n'eût reçu aucune charge officielle de la part des États protestants. C'était Anstruther, l'ambassadeur anglais à Copenhague, qui l'avait recommandé à Frédéric du Palatinat à la fin de 1624. Frédéric demanda à son beau-père d'envoyer le capitaine auprès du souverain transylvain. Jacques Ier avait toujours horreur de l'idée d'envoyer un ambassadeur ou d'adresser une lettre à l'allié des païens. Le mandataire de Frédéric à Londres, Rusdorf, n'arriva pas à vaincre son antipathie, mais il obtint que le prince de Galles adressât une lettre à Thurn, pour confier aux bons soins de celui-ci l'affaire de Bethlen et de Strassburg. Après la campagne de 1623, Thurn quitta la Hongrie en promettant de mettre Bethlen au courant de la situation européenne. Engagé depuis au service de Venise, il se trouvait sur le territoire de la République quand Strassburg le rencontra. Thurn adressa le capitaine à Bethlen en qualité de représentant des États du Nord. Durant l'été de 1625, à son arrivée en Transylvanie, Strassburg raconta à Bethlen que les peuples du Nord, dont les ancêtres avaient envahi autrefois le monde entier, s'étaient tournés contre l'Empereur : une guerre violente et indéfinie menaçait Ferdinand. Il n'apprit pas beaucoup de nouvelles au prince. Les espérances de celui-ci étaient si excitées qu'il distribuait déjà les États de l'empire de Ferdinand. En mars 1625, Frédéric, avec des flatteries, le pria de lui abandonner la Moravie. Bethlen répondit avec éloquence au pathétique de Strassburg, mais, même parmi ces rêveries fantastiques et les promesses, il n'oubliait pas les dures exigences de la cruelle réalité. Mansfeld, le roi de Danemark et la Hollande, disait-il, font leur guerre avec de l'argent étranger : comment soutiendrait-il une si grande guerre si les puissances ne voulaient rien lui donner[2] ?

Strassburg parla beaucoup à Bethlen des projets de Gustave-Adolphe.

1. Proposition de Seller : Ovári, *op. cit.*, 159, et Gindely-Acsády, *Gabriel Bethlen*, 122.

2. Rusdorf, *Mémoires et négociations*, I, 406, 409 (français) ; *Arch. hist.*, 1883, 225-236 ; Gindely, *Arch. des doc.*, 409. La lettre de Moisesso : Ovári, *op. cit.*, 148.

Digitized by Google

Le souverain transylvain, comme beaucoup d'autres princes protestants, espérait que ce serait le roi de Suède qui dirigerait la coalition protestante. Dans ses plans pour l'écrasement de la puissance catholique, Gustave-Adolphe comptait aussi sur Gabriel Bethlen. Dès 1623, il aurait voulu le voir se joindre à lui en Silésie. Depuis lors, les deux souverains s'entretenaient de la manière et du lieu de leur jonction. En 1624, Bethlen avait envoyé en Suède le capitaine allemand Mathias Quadt, venu en Hongrie avec le margrave de Jägerndorf (qui mourut en 1624) et qu'il tenait pour un bon diplomate. Quadt et ses compagnons, déguisés en commerçants, passèrent par la Pologne, mais le roi Sigismond les fit arrêter, jugeant les commerçants dangereux. C'est par une autre voie que le roi de Suède reçut le message de Bethlen[1].

Le passage des ambassadeurs à travers le territoire ennemi était très difficile et ne se faisait d'ailleurs pas sans attirer l'attention. Bethlen jugea plus utile, pour s'enquérir des intentions des États européens à son égard, de s'adresser à leurs ambassadeurs à Constantinople. Les mandataires transylvains envoyés au Divan en 1625 remirent ses propositions aux ambassadeurs français, hollandais, vénitien et anglais. Il offrait d'entrer dans l'alliance européenne et de lui apporter l'appui de 40,000 soldats contre l'ennemi commun ; pour l'entretien de cette énorme armée, il demandait 40,000 écus par mois ; il ne ferait pas de paix sans l'avis de ses alliés et leur demandait aussi de ne conclure aucun traité sans l'y inclure lui-même. Les ambassadeurs trouvèrent la somme excessive. Thomas Roe déclara qu'il ne fallait pas conclure le traité dans la capitale turque, mais qu'il serait préférable que les représentants de Bethlen se rendissent successivement dans les capitales des pays alliés. L'ambassadeur français trouvait l'attitude de ses collègues étrangers envers les envoyés de Bethlen un peu tiède. Il fit savoir à Roe que le roi de France l'avait autorisé à accepter les conditions de Bethlen. Roe, qui voulait absolument avoir la gloire d'avoir, par son habileté diplomatique, amené une mésintelligence entre Bethlen et l'Empereur, fut humilié de voir le gouvernement anglais rester en arrière de la France pour la conclusion du traité. Il est vrai que De Priard, l'ambassadeur français envoyé en Transylvanie dans l'été de 1625, essaya d'obtenir de Bethlen une réduction de ses exigences. Comme il n'y réussit pas, Harlay de Césy envoya de Constantinople à Bethlen l'interprète Fornetti. Celui-ci dit au prince que les gouvernements anglais, hollandais et vénitien n'avaient pas répondu à ses propositions, mais

1. Droysen, *Gustav Adolf*, I, 188, 194, 234 ; Rusdorf, 650 ; *Arch. hist.*, 1891, 412 : *Mémoires de Jean Kemény*, 65.

Digitized by Google

que le roi des Français lui avait donné instruction d'accepter de payer le quart de la somme de 40,000 écus, au cas où Bethlen commencerait son offensive. Il acceptait également les autres conditions et, si l'Angleterre, la Hollande et Venise ne s'engageaient pas à payer leur part respective, le gouvernement français paierait 50,000 écus à Bethlen au commencement de l'offensive.

Bethlen fut heureux de la bonne volonté manifeste des Français, mais il désirait encore davantage. Il s'était déjà rendu compte qu'il serait impossible de conclure aucune négociation par l'intermédiaire des ambassades à Constantinople. Il décida donc de dépêcher des envoyés aux cours protestantes. Son choix tomba sur Quadt, récemment libéré de captivité en Pologne. Pour masquer le but de son voyage, Bethlen lui ordonna de se joindre à la mission qui se rendait à Berlin pour faire une demande en mariage en son nom. Depuis 1624, il n'entretenait qu'en apparence ses pourparlers de mariage avec diverses princesses, dont la main lui avait été offerte, mais dont il ne voulait épouser aucune. La cour de Vienne croyait le prendre au piège en le flattant dans son orgueil par le mirage de mariages princiers. Mais il ne se prêtait guère à ce jeu, cherchant plutôt dans un camp sympathique la possibilité d'une alliance où il fût attiré par ses sentiments, non par ses intérêts. La femme de Frédéric du Palatinat, Élisabeth, avait une dame d'honneur, Madeleine de Farensbach, dont le frère, le comte Vollmar, servait Thurn. C'est par cette voie qu'Élisabeth, en mai 1624, attira l'attention de Bethlen sur Catherine de Brandebourg. Au mois de juin, la dame d'honneur avisa sa maîtresse que Bethlen était conquis à cette idée. Il avait été séduit par l'honneur d'être le beau-frère de Gustave-Adolphe. La mission dirigée par Quadt, qu'avait arrêtée le roi de Pologne, était aussi chargée de traiter avec le roi de Suède l'affaire de ce mariage[1].

Au commencement de mars 1624, Bethlen envoya le médecin de sa cour, Scultetus Weichard, à Berlin pour demander la main de la jeune sœur de l'Électeur. Celui-ci répondit que rien ne l'indisposait contre Bethlen, mais qu'il devait se garder d'exciter la colère de l'Empereur aussi bien que celle du roi de Pologne ; il demanda donc l'ajournement de l'envoi de la mission[2].

Georges-Guillaume estimait heureuse et profitable une union avec

1. *Negociations of Sir Thomas Roe*, 287, 403, 472, 485, 486 ; Ovàry, *op. cit.*, 579, 580, 610 ; *Correspondance du prince Bethlen*, 325. L'article de Friedrich Krüner sur Bethlen (*Historische Zeitschrift*, XXIII, 32) ; *Arch. hist*, 1891, 412 ; *Mémoires de Kemény*, 77.

2. *Arch. hist.*, 1888, 640-683.

Digitized by Google

un prince protestant connu de toute l'Europe. Mais, tant qu'il ne pouvait pas s'appuyer sur le consentement formel de l'Empereur, il n'osait pas prendre une décision définitive. La permission de l'Empereur lui aurait servi à faire taire les réclamations de la Pologne, où, depuis l'arrestation de Quadt, Sigismond l'avait averti de ne conclure aucun traité avec ses ennemis[1].

L'ambassade qui, dirigée par Kovachoczy et Miko, se rendit en juillet 1625 à la cour de Ferdinand et à laquelle se joignit Quadt, avait pour but d'obtenir le consentement de l'Empereur. Dès avant son départ, Bethlen fit savoir au chancelier de Hongrie qu'il renonçait à l'espoir d'une alliance de famille avec l'Empereur, mais que cependant il restait dévoué à Ferdinand. Ses ambassadeurs furent reçus par l'Empereur à Wiener-Neustadt avec la solennité due aux envoyés des têtes couronnées. Ferdinand voulait par des honneurs faire oublier l'amertume du refus des offres de mariage. Il donna à Bethlen le titre de sérénissime, ce qui déplut visiblement aux puissances étrangères ; l'ambassadeur espagnol dit que son roi lui-même n'avait pas reçu un titre plus éminent. Ferdinand s'excusa sur ce que cette distinction si haut prisée était accordée par le roi de Hongrie et non par l'Empereur. En outre, les ambassadeurs firent allusion au désir encore persistant de Bethlen de s'allier à la famille impériale. La Cour voulut leur faire croire à la possibilité d'un mariage avec la fille aînée de Ferdinand et à la probabilité du consentement de l'Empereur. Mais c'était seulement pour les retenir, parce qu'on savait bien que la demande en mariage n'était pas le seul objet de leur voyage à Berlin. Quand il fut question du consentement de l'Empereur au mariage de Bethlen et de Catherine de Brandebourg, Ferdinand répondit que Georges-Guillaume n'était pas son ami, mais qu'il ne le craignait pas. En vérité, le médiocre électeur n'aurait pu qu'accepter sans plus la réponse négative de l'empereur, mais il eût été, pour la politique impériale, tout à fait superflu de blesser à la fois l'électeur et Bethlen en cette occasion. Les ambassadeurs signèrent donc à Berlin, en septembre 1625, le contrat de mariage[2].

Quadt, ayant d'autres affaires à régler, quitta ses compagnons et arriva au quartier général du roi de Danemark Christian IV, à Nimburg,

1. *Arch. hist.*, 1891, 416-421.

2. Frankl, *Pierre Pázmány*, II, 116, 117 ; Rapport de Padavin dans Ovàry, *op. cit.*, 370-372 ; *Monumenta Comitialia Transylvaniae*, VIII, 305 ; *Arch. hist.*, 1888, 646, 663 ; Kurz, *Magazin für Geschichte Siebenbürgens*. Brassó, 1884, 344 ; Droysen, *Geschichte der preussichen Politik*, III, 135.

Digitized by Google

le 16 octobre 1625[1]. Le roi avait déjà commencé la guerre. Sans attendre l'arrivée du mandataire de Bethlen, l'envoyé danois, Berbisdorf, s'était, déguisé en pharmacien, rendu à travers la Silésie à Kassa. Il demanda à Bethlen d'attaquer les provinces héréditaires de l'Empereur, d'entrer dans l'alliance des rois confédérés et d'envoyer à Christian 6,000 soldats aux frais des alliés. Bethlen répondit évasivement. S'il avait permis l'enrôlement de ses troupes, il aurait troublé les fêtes du mariage. Il allégua donc qu'il serait très difficile de traverser la frontière en hiver avec une armée et chargea l'envoyé de répondre qu'il ne marcherait point avant d'être admis dans l'Union des États protestants[2].

Personne n'aspirait plus à son entrée dans l'alliance que le roi de Danemark. Celui-ci envoya donc Quadt, en compagnie de ses ambassadeurs Ulfeld et Sehested, à La Haye, le 10 novembre. Le mois suivant, les ambassadeurs de Danemark, d'Angleterre et de Hollande conclurent l'alliance. Bethlen n'y était pas compris. Mais à l'article XIV du traité des souverains protestants il était dit que les intéressés l'aviseraient de l'alliance conclue et que le prince de Transylvanie pourrait ainsi décider s'il se soumettait ou non aux conditions du traité. Si la question d'argent n'avait pas mécontenté les Hollandais et les Anglais, le document aurait parlé de Bethlen avec plus de ménagements ; mais ils lui firent savoir en particulier qu'il recevrait les 40,000 écus mensuels, s'il faisait la diversion désirée, et qu'il pourrait obtenir un peu plus que la somme fixée s'il renvoyait ses ambassadeurs à La Haye pour le mois de mars 1626, date de l'échange des ratifications[3].

A l'époque où Quadt quittait La Haye avec ce maigre résultat, la grande ambassade qui amenait de Berlin à Kassa la fiancée du prince était déjà en route, sous la direction de George Rákoczi. Dans le contrat de mariage envoyé à Berlin par Bethlen, la dot avait été spontanément augmentée de 50,000 florins. Les noces eurent lieu à Kassa le 2 mars 1626. Bethlen reçut de riches cadeaux du sultan, de l'empereur, du Ferdinand III, des électeurs de Bavière et de Cologne et du roi d'Espagne. Sachant qu'il serait difficile d'éviter de froisser ou l'ambassadeur de Ferdinand ou le pacha turc s'ils assistaient ensemble au mariage, Bethlen détourna celui-ci d'être présent à la fête. Les ambassadeurs vénitien, français, anglais, y manquèrent également ; ils ne

1. Hurter, *Geschichte Ferdinands*, IX, 500.

2. Ovàry, *op. cit.*, 172 ; *Le palatin Nicolas Esterházy*, II, 175 ; Les publications de Fraknoi (*Arch. hist.*, 1881, 112).

3. Szilagyi, *Contributions à l'histoire des confédérations de Bethlen*, 82 ; Opel, *op. cit.*, II, 338-341 ; J. Roe, *op. cit.*, 493, 503.

Digitized by Google

trouvèrent pas nécessaire d'obliger le prince, sachant bien comment ils pourraient gagner ses services et voulant en même temps éviter tout éclat[1].

Au cortège qui accompagnait la jeune femme se joignit aussi le premier ministre du Brandebourg, le comte de Schwarzenberg. Dans la guerre entre catholiques et protestants, le Brandebourg se trouvait entre l'enclume et le marteau. Schwarzenberg sollicita Bethlen, à Kassa, d'intervenir auprès des membres de l'alliance de La Haye pour que fussent ménagés les intérêts du Brandebourg. Bethlen, bien qu'il reconnût la situation délicate de son beau-frère, lui conseilla de se rallier plus hardiment au camp protestant. Il espérait que, membre de l'alliance de La Haye, Georges-Guillaume pourrait influencer ses alliés et leur faire accepter les propositions portées par Mathias Quadt à La Haye.

On savait le comte Schwarzenberg plutôt partisan de l'Empereur. Christian IV en avertit Bethlen à temps pour lui permettre de le retenir sous des prétextes honorables aussi longtemps que possible, de façon à l'empêcher d'arriver par trop tôt pour annoncer les intentions de Bethlen à la Cour impériale. Bethlen s'acquitta consciencieusement de cette mission : Schwarzenberg festoya pendant trois mois et demi à sa cour[2].

Il n'y avait presque pas d'État européen dont Bethlen n'eût fait entrer la politique dans ses calculs en vue d'assurer la victoire de sa troisième campagne. Mais le point de convergence de ses vastes projets restait toujours Constantinople. Il demanda d'abord au sultan la permission de conclure une alliance avec les États occidentaux. Ce ne fut pas par ses ambassadeurs, mais par Roe, Giustinian et Cornelius a Haga qu'il fit faire la démarche, recourant à l'intervention étrangère pour tenir les diplomates de l'Empereur dans l'ignorance de ce qu'il demandait au Divan. Dès septembre 1625, Mourad IV envoya la permission demandée, faussement datée de mars pour que les Impériaux ne pussent prétendre que cette lettre avait été écrite après le traité de Gyarmat[3].

En juillet 1626, l'ambassadeur transylvain obtint que le kaïmakam Retchep ordonnât au pacha de Bude de protéger conjointement avec Bethlen la frontière turque. Selon Roe, la lettre du kaïmakan

1. *Mémoires de Jean Kemény*, 37 ; Opel, *op. cit.*, II, 427 ; Auguste Örvös, *Catherine de Brandebourg* (*Bulletin de l'Ac. hongroise*, II, 1861) ; Szilágyi, *Données*, 75.

2. *Arch. hist.*, 1881, 101 ; 1888, 643 ; Opel, *op. cit.*, II, 462.

3. Ováry, *op. cit.*, 590-594.

Digitized by Google

était froide et équivoque, mais Bethlen comprit que Retchep n'était pas contre l'attaque et qu'il tenait seulement à éviter l'apparence de rompre la paix[1].

Bethlen voulait maintenant encore s'assurer de la collaboration amicale de l'alliance de La Haye. Il ne put envoyer Quadt parler aux alliés qu'en avril 1626[2].

Quadt se trouva à Wolfenbüttel chez Christian IV au commencement de juin. Il demanda que les alliés reconnussent Bethlen comme membre de l'alliance et qu'on lui fournît une aide armée et l'argent promis, soit 40,000 écus mensuels ; Bethlen se contenterait d'abord de trois mensualités, mais il voulait que le roi de Danemark payât tout de suite sa part. Le roi était de mauvaise humeur. La défaite de Mansfeld d'un côté et l'insuffisance de l'aide de l'Angleterre de l'autre le désolaient. Quadt ne se contenta pas de la réponse de Christian. Il se rendit à Stendal et menaça les chefs de l'armée, en disant que son maître ne ferait pas un pas hors de Kassa tant que satisfaction n'aurait pas été donnée à ses demandes. Les généraux de Christian, Fuchs et le prince Jean-Ernest, eurent peur. C'est au nom de l'Évangile et de la liberté de l'État allemand qu'ils demandèrent au roi de ne pas contrecarrer Bethlen. Cette fois, Christian promit d'envoyer Mansfeld en Silésie et de lui remettre une partie de l'argent demandé. Après avoir délibéré sur la question de la rencontre de Bethlen avec Mansfeld au camp de ce dernier à Tangermünde, Quadt continua son voyage[3].

Il arriva à La Haye le 22 août. Il y répéta ce qu'il avait déjà dit à Wolfenbüttel ; mais on ne l'encouragea point. Les Hollandais avaient besoin d'argent pour la guerre d'Espagne et pour l'appui à donner au roi de Danemark. Ils attendirent la réponse du roi d'Angleterre pour se décider. Cependant, à l'époque où Quadt quitta La Haye pour se rendre à Londres, Bethlen entrait déjà en campagne avec son armée[4].

Il n'ignorait point qu'il ne pouvait pas compter sur l'argent français. L'ambassadeur français à Constantinople avait fait une soudaine volte-face en juillet 1626. Il avait été l'instigateur de l'affaire ; mais quand il se rendit compte que Bethlen attaquerait sans les 100,000 écus exigés

1. Ovári, *op. cit.*, 632, 644, 665 ; *Arch. historique de l'époque turco-hongroise*, I, 441-466 ; *Negociations of Sir Thomas Roe*, 524, 537, 538.

2. Gindely, *Archives*, 472 ; Marczali, *Regestes* (*Arch. hist.*, 1874, 550) ; *Correspondance politique de Bethlen*, 415.

3. *Arch. hist.*, 1881, 101 ; Opel, II, 519-524.

4. Ovári, *op. cit.*, 790, et *De Gids* (Amsterdam, 1873), 446 ; *Caroli Carafa commentarii de Germania Sacra*. Viennae, 172-178 ; II, 101-125.

Digitized by Google

de la France, il la laissa mener aux ambassadeurs d'Angleterre, de Hollande et de Venise[1].

Une désillusion plus grave attendait Bethlen : la rupture entre Gustave-Adolphe et les alliés de La Haye. Quand le roi de Suède s'aperçut que l'union n'avait pas de base solide, il abandonna la direction au roi danois et se retourna contre la Pologne, son ancienne ennemie. A l'occasion du mariage de Bethlen, il lui envoya Philippe Sadler, porteur non pas seulement de félicitations, mais d'une nouvelle proposition, celle de s'unir contre la Pologne. Celle-ci faisait partie de la ligue catholique, et Bethlen pourrait grandement servir le protestantisme en aidant à renverser le trône de Sigismond III ; ce travail fait sur la Vistule, il n'y aurait rien de plus facile que d'anéantir l'armée impériale au moyen des forces qu'on réunirait en Silésie. Mais Bethlen jugea plus utile la jonction projetée en Silésie. Il se serait gravement compromis en commençant une guerre contre la Pologne ; ses pourparlers et ses engagements avec le Divan et les États occidentaux étaient dirigés dans un tout autre sens ; il ne voulait ni ne pouvait se dégager de l'alliance de La Haye, surtout depuis que Quadt avait traité la question militaire avec Mansfeld à Tangermünde. Les ambassadeurs de Frédéric et du roi de Danemark eurent beau supplier Gustave-Adolphe de se rendre en Silésie, selon le désir de Bethlen, tous leurs efforts restèrent vains[2].

La décision du roi de Suède bouleversa beaucoup les projets et les idées de Bethlen. L'illusion d'une rencontre des armées alliées sous les murs de Vienne pendant que les pachas dévasteraient les provinces impériales se dissipa. Mais les vestiges de la grande préparation demeurèrent, qui n'étaient pas sans valeur. L'armée transylvaine de Bethlen, les haïdouques, l'aide du pacha de Buda et la collaboration de Mansfeld étaient autant de garanties contre une défaite définitive ; l'insuccès même ne pouvait pas trop nuire. L'échec de Mansfeld à Dessau inquiéta pourtant Bethlen, qui redoutait que le roi de Danemark, ébranlé, n'abandonnât la direction des opérations. Aussi envoya-t-il Beckmann, le secrétaire de sa femme, à Wolfenbüttel, pour inciter Christian à tenir ses promesses.

1. *Negociations of Sir Thomas Roe*, 510, et Ováry, *op. cit.*, 648.

2. *Rikskansleren Axel Oxenstiernas Skrifter. Förra Afdelningen Första, Bandet.* Stockholm, 1885, 525 (Instructions de Sadler de la fin de 1625 ou du début de 1626) ; *Arch. hist.*, 1883, 244 ; Alexandre Szilágyi, *Gabriel Bethlen et la diplomatie suédoise.* Budapest, 1882, 33 ; Opel, *op. cit.*, II, 346, 529.

Digitized by Google

Il n'était pas satisfait de la direction des opérations en Allemagne et craignait que l'Empereur et l'armée de la Ligue n'eussent raison de la résistance allemande. La défaite du roi de Danemark à Lutter (27 août), dont le bruit circula dès le début du mois de septembre, l'exaspéra et l'incita à agir[1]. Mansfeld et le prince de Saxe-Weimar, Jean-Ernest, attendaient Bethlen en Silésie ; Quadt leur avait promis qu'il y serait le 20 juillet. Les généraux allemands comptaient se servir de lui dans la guerre d'Allemagne[2]. Lui, par contre, voulait les faire venir en Hongrie pour renforcer son armée. Mansfeld et le prince ne pouvaient pas rester en Silésie, parce que Wallenstein les poursuivait. Le 3 septembre, ils traversèrent la frontière hongroise avec l'aide de Gaspar Illéshazy, seigneur de Trencsen, partisan de Bethlen. L'insurrection générale organisée par le palatin ne fut ni assez rapide ni assez forte pour arrêter les deux généraux allemands ni à la frontière ni sur le Vág[3]. Le 10 septembre, leurs troupes campaient à Szentkereszt et harcelaient les villes minières[4].

Pendant que Mansfeld s'approchait de celles-ci, Bethlen était encore à Nagyvárad. Ne voulant pas se hâter, il trouvait nécessaire de se montrer pendant longtemps un homme de paix, patient et blessé. Les partisans de Ferdinand doutèrent jusqu'au dernier moment qu'il osât franchir la frontière royale[5]. Son retard visait aussi à leurrer l'armée impériale à l'intérieur du pays.

Wallenstein arriva le 9 septembre à Vágujhely[6]. Trois capitaines réputés en Europe, Mansfeld, Bethlen et lui, se préparaient dans l'automne de 1626 à la bataille sur le territoire hongrois. Wallenstein n'était pas venu là de son plein gré, car il connaissait les dangers des batailles hongroises. Il ne pouvait pas oublier Göding. L'art de sa stratégie consistait à garder le plus possible son armée intacte : où pourrait-elle être anéantie plus facilement que sur le territoire hongrois, où la cavalerie hongroise, en accord avec les Tatars, pouvait facilement faire du mal à cette armée si choyée? Il exaspérait la Cour et les partisans hongrois de l'Empereur par ses exigences continuelles, son extrême lenteur et son excessif orgueil. Il resta pendant dix jours à

1. *Arch. hist.*, 1881, 105 ; *Correspondance du prince Bethlen*, 338, 343 ; Pray, *Epistolae Procerum*, III, 387.

2. Opel, *op. cit.*, II, 583 ; Gindely, *Archives*, 413.

3. Váh, Waag.

4. *Le palatin Nicolas Esterházy*, II, 364-387 ; *Arch. nat.*, IX, 464 ; Pécs, *Histoire de l'industrie des mines dans la basse Hongrie*, II, 205 ; *Mémoires de Kemény*, 99.

5. *Nicolas Esterházy*, II, 390.

6. Nové Mesto nad Vahom, Waag-Neustadt.

Digitized by Google

Vagujhely, mais enfin il dut céder aux sommations impatientes de la cour, surtout quand il apprit que le pacha de Buda ravageait le pays. Ce n'était plus le vieux et impotent Sofi Mehemed, à qui le kaïmakam Retchep avait donné l'ordre de soutenir Bethlen, comme serdar, avec ses 15,000 hommes. Quand Bethlen arriva sous la montagne de Saint-Gérard, Sofi Mehemed n'était plus de ce monde. Bethlen ne l'avait guère aimé et il lui préférait un jeune pacha guerrier[1]. Il agit, semble-t-il, pour faire nommer Murteza à la fois pacha de Buda et serdar[2].

Le nouveau serdar commença la guerre par le siège de Nograd. Ce siège obligea Wallenstein à se déplacer un peu plus vite. Ses armées campèrent à Érsekujvar le 26 septembre, avec les troupes hongroises du palatin, d'ailleurs peu nombreuses. Les généraux de Ferdinand apprirent là que Bethlen était entré, malgré toutes ses promesses, sur le territoire hongrois[3]. De son camp de Fulek, le prince appela Mansfeld et Jean-Ernest à le rejoindre. Trois jours après, quand cet appel résonna plus impérieusement, Bethlen s'aperçut avec étonnement que l'ennemi, laissant canons et bagages en arrière, amenait son infanterie à dos de cheval à Léva, le 27 septembre. Cette rapidité était due presque sûrement à Esterházy[4].

Mais ni Mansfeld ni Jean-Ernest ne se hâtèrent. Mansfeld avait l'intention de retourner par la Bohême dans le Palatinat, en emmenant quelques milliers de soldats hongrois. Il était arrivé jusqu'à Német-Próna, quand Bethlen l'appela auprès de lui dans le comitat de Nográd. Mais il refusa de prendre la route indiquée, parce que Wallenstein s'y dirigeait également[5].

Au lieu de Mansfeld, c'est Murteza qui se trouva là. Bethlen l'avait aussi appelé pour délivrer la citadelle de Nográd assiégée par les Turcs et afin de fortifier son armée contre Wallenstein. Wallenstein voulait engager le combat avec Bethlen à Drégely-Palank, le 30 sep-

1. Les publications de Tadra : *Fontes Rerum Austriacarum*, XLI, 399-441 ; *Nicolas Esterházy*, II, 372, 388 ; Gindely, *Waldstein*, I, 119-122.

2. Ovary, *op. cit.*, 666 ; François Salamon, *Deux diplomates hongrois*, 216 ; *Arch. hist.*, 1883, 149 ; *Arch. historiques de l'époque turco-hongroise*, II, 55.

3. *Esterházy*, II, 391.

4. Tadra, *op. cit.*, 442, 443, et les lettres de Bethlen, Gindely, *Archives*, 419-422. Ces lettres sont déjà publiées par Katona.

5. Pécs, *op. cit.*, II, 642 ; Gindely, *Archives*, 421, 423. Dans son travail déjà cité sur Bethlen (p. 181), Gindely écrit que Mansfeld s'avança jusqu'à Magyar-Brod. C'est une erreur qui vient de ce que Gindely a lu dans la lettre écrite par Mansfeld le 26 septembre 1626 Magyar-Brod au lieu de Német-Prona.

Digitized by Google

tembre. Quand l'armée allemande ne fut plus qu'à un quart de lieue de l'adversaire, Wallenstein s'aperçut que celui-ci avait devant lui un petit fossé qu'il pourrait utiliser avantageusement pour sa défense. Il voulut alors absolument éviter la bataille de nuit. En outre, l'armée de Bethlen était beaucoup plus nombreuse que la sienne. Bethlen avait sous ses drapeaux à peu près 30,000 hommes de toutes armes, cavaliers, fantassins, auxiliaires de Moldavie, Turcs. Mais il craignait l'infanterie allemande, ne voulait pas exposer son armée à son contact et jugea le terrain peu propice à la guerre de cavalerie. Murteza se plaignit de cet abandon, mais comprit vite qu'il serait très dangereux d'exposer aux fusils de l'armée de Wallenstein leurs armées, bien plus nombreuses, mais mal équipées. Bethlen demanda à Wallenstein un armistice pour la nuit du 1er octobre. L'armée de Wallenstein avait grand besoin aussi du repos de cette nuit ; Esterházy lui-même fut heureux de l'armistice. A la faveur de l'obscurité, Bethlen recula jusqu'à Széchény[1].

Il demeura vainqueur. Wallenstein n'osa pas le suivre ; en vain, Georges Zrinyi, l'énergique ban de Croatie, protesta devant le conseil de guerre et le général qui le détestait de toutes ses forces. Wallenstein recula jusqu'à Érsekujvar, et de là encore jusqu'au Vág. Il songea un temps à empêcher la jonction de Mansfeld et de Bethlen, mais ne put pas se décider. Malade et fatigué, Mansfeld amena à Bethlen, à Széchény, une armée épuisée et décimée, où il manquait beaucoup des 10,000 hommes à la tête desquels il était entré en Hongrie[2].

Si Bethlen ne s'en trouva pas encouragé à attaquer l'ennemi, il s'avança jusqu'à Bars, harcelant et fatiguant l'armée de Wallenstein[3]. Un de ses capitaines captura à Vágujhely le comte de Schlick, commandant de l'artillerie allemande, ainsi que le colonel Lorenzo del Maestro. La famine et la maladie ravageaient l'armée de Wallenstein encore plus que les hussards de Bethlen. Le chef allemand était courroucé, maudissait la Hongrie et aspirait à la paix.

Bethlen avait donc obtenu un résultat important ; il avait isolé Wal-

1. Gindely, *Archives*, 426 ; Tadra, *op. cit.*, 433 ; Jean Kemény, 92, 98, 100 ; *Esterházy*, II, 400-402. Pour l'effectif de l'armée de Bethlen, voir *Arch. hist.*, 1894, 678. Du calcul de Tadra et Huber, on peut voir que l'armée de Wallenstein n'était pas plus forte que 20,000 hommes. Pour l'armée de Bethlen et de Murteza et leur état respectif, voir les paroles de Murteza dans Salamon, *Deux diplomates hongrois*, 13.

2. Tadra, *op. cit.*, 443, 445 ; Aladar Ballagi, *Les carabiniers croates de Wallenstein*, 152-154 ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, I, 228 ; *Les siècles*, 1868, 235 ; Gindely, *Archives*, 449.

3. Bethlen fit un rapport détaillé de la bataille du 16, qui pourtant n'était qu'une petite escarmouche.

Digitized by Google

lenstein de l'Allemagne et, avec relativement peu de sacrifices, presque entièrement brisé l'armée de l'Empereur. Il avait augmenté la grande autorité de son nom. Mais il ne jugea pas utile de continuer la guerre. Mansfeld ne voulait pas non plus demeurer en Hongrie ; n'osant pas marcher vers la Silésie, il se dirigea vers l'Italie, laissant à Bethlen les débris de son armée. Il voulait gagner Padoue pour s'y soigner et, avec l'aide de ses protecteurs, reformer une nouvelle armée. Mais, non loin de Sarajevo, il succomba à la tuberculose[1].

Les seigneurs insurgés du parti de Bethlen voulaient également rentrer chez eux[2]. Le voyage de Quadt n'apportait pas de résultats suffisants. De La Haye, il s'était rendu à Londres, où Rusdorf, l'envoyé de Frédéric du Palatinat, le soutenait. Charles Ier reçut l'ambassadeur de Bethlen le 8 octobre 1626, tête découverte, de peur que s'il mettait son chapeau Quadt ne suivît son exemple. A la fin de novembre, le roi signa le traité par lequel il acceptait les conditions posées par Quadt à la conférence de La Haye. A son retour, le capitaine conclut des traités semblables avec la Hollande et le roi de Danemark, le 9 et le 28 février 1627[3].

Bethlen faisait donc désormais partie de l'alliance de La Haye, assez tardivement, il est vrai. Il ne se fiait pas beaucoup aux promesses, et avec raison, car le roi de Danemark seul lui avait fait assigner 30,000 écus à Constantinople, et seulement à la fin de 1626[4].

Depuis octobre de cette année, l'armée de Murteza frondait aussi. Le pacha lui-même aurait bien voulu commencer une nouvelle entreprise, mais on lui interdisait d'entreprendre une attaque à laquelle Ferdinand pourrait s'opposer en déclarant la guerre à la Turquie. Il resta donc en paix, surtout quand il connut la victoire des Perses à Bagdad.

C'était — écrivit Roe — le plus grand désastre qui eût jamais atteint la Turquie. Quand Bethlen apprit la nouvelle, il dit en soupirant : « Je vois que je dois conclure la paix[5]. »

Jean-Ernest, le généreux prince de Saxe-Weimar, qui mourut à la fin de 1626 dans le comitat de Turócz, essaya en vain, peu avant sa mort, d'encourager Bethlen à continuer la guerre. Selon sa sage habi-

1. Ováry, *op. cit.*, 227-428 ; *Mémoires de* Kemény, 107 ; Marczali, *Regesta*, III, 462 ; *Arch. hist.*, 1879, 556.

2. *Arch. hist.*, 1894, 678 ; *Les siècles*, 1868, 237 ; *Arch. nat.*, III, 462.

3. Rusdorf, *Mémoires*, I, 748 ; Szilágyi, *Données sur l'histoire des alliances de Bethlen*, 79-93. Remarquons que le manuscrit publié par Fraknoi n'est pas de 1627, comme le suppose également Opel, mais de 1625.

4. Ováry, *op. cit.*, 694.

5. *Negociations of Sir Thomas Roe*, 550, 561, 685 ; *Mémoires de Kemény*, 109 ; *Nicolas Eszterházy*, II, 414.

Digitized by Google

tude, le prince avait, dès le début, conjugué les pourparlers aux mouvements des armées. La Cour impériale aurait bien voulu le châtier; mais l'insuccès de Wallenstein, les troubles d'Allemagne, la menace turque et la pression des conseillers hongrois obligèrent les ministres de Ferdinand à entrer en négociations avec Bethlen : les conseillers hongrois signalèrent au roi que les armées de Mansfeld, Murteza et Wallenstein dévastaient une grande partie de la Hongrie royale et que ce désert serait le tombeau de l'armée qui voudrait s'y maintenir au printemps de 1627[1]. Aussi Bethlen acheva-t-il la campagne de 1626 par la paix de Pozsony, qui sanctionna les points les plus importants du traité de Nikolsburg, y compris les libertés politiques et religieuses. C'était un résultat très significatif après les victoires de l'Empereur à Dessau et à Lutter dans la même année et après la défaite turque à Bagdad[2].

Les mêmes causes qui militaient en faveur de la conclusion de cette paix de Pozsony recommandaient encore plus fortement des négociations avec le Turc. Après la défaite de Bagdad, le Divan aspirait également au renouvellement du traité de Gyarmat. Un envoyé de Bethlen participa aux discussions de 1627 à Szöny comme à celles de 1625 à Gyarmat. Mais Bethlen, cette fois, ne pensait pas à l'indépendance des sept comitats; il demanda aux deux empereurs de reconnaître l'indépendance de la Transylvanie et des provinces adjacentes de la Moldavie et de la Valachie. Murteza aurait volontiers soutenu la demande de Bethlen si elle avait pris une forme qui exclût l'intervention de l'Empereur; mais il ne lui plaisait pas de voir la Transylvanie s'agrandir et s'affranchir de l'influence du sultan. Pourtant Bethlen exigea une garantie des deux côtés, ce qui fit échouer son projet[3].

Les relations du prince avec ses alliés de La Haye se gâtèrent après la paix de Pozsony. Les 30,000 écus qu'il toucha après la conclusion de ce traité n'étaient vraiment pas un dédommagement suffisant des frais de la campagne de 1626. Il réclama un nouveau versement de 120,000, qui l'aurait d'ailleurs dédommagé un peu largement. Le roi de Danemark lui demanda de ne pas laisser se disperser les débris de l'armée de Mansfeld et de Jean-Ernest, mais de les utiliser pour une

1. *Nicolas Esterházy*, II, 408-431 ; Gindely, *Archives*, 439, 444.

2. Frankel, *Pierre Pázmány*, II, 195-205, *Lettres politiques de Bethlen*, 427 ; *Monumenta Comitialia Transylvaniae*, VIII, 360 ; Pray, *Principatus Gabr. Bethlen*, II, 92 ; *Les siècles*, 1868, 236-237.

3. Paul Jászay, *La paix de Szöny* (*Arch. scient.*, 1838) ; François Salamon, *Deux diplomates hongrois* ; Michel Horváth, *Les regestes de Kismarton* (*Arch. historiques hongroises*, X, 26) ; *Arch. hist.*, 1882.

Digitized by Google

nouvelle campagne. Cela était impossible après la paix de Pozsony et au moment des pourparlers de Szöny. A agir ainsi, Bethlen se serait heurté à un mur, sans avancer nullement la cause de l'alliance de La Haye.

Après la dispersion de l'armée des deux chefs morts, Thomas Roe accusa amèrement Bethlen ; Bernard de Zierotin et les fervents protestants de Moravie l'accusèrent en même temps d'avoir vendu l'armée à l'Empereur. Cette amertume de Roe et de Zierotin s'explique par leurs dispositions du moment ; mais il est vrai que Bethlen n'avait pas ménagé l'armée silésienne. Thomas Roe était beaucoup plus près de la vérité en rendant responsables de l'échec les vaines promesses de l'ambassadeur français et l'avarice des Vénitiens [1].

En vérité, Bethlen n'était pas découragé, mais il visait d'autres buts que ceux que lui proposaient ses alliés. Depuis Jean Sigismond, fils d'une princesse royale de Pologne, tous les princes transylvains aspiraient à la couronne de Pologne. A l'époque de sa première campagne, Bethlen s'était déjà occupé de la question, et il avait même avisé le Divan de son projet. Mais il n'ignorait point les difficultés qu'en rencontrait la réalisation.

En 1624, plusieurs seigneurs polonais mécontents firent savoir à Bethlen qu'on le verrait volontiers dans leur pays. L'année suivante, il poursuivit des pourparlers secrets avec eux et non sans succès, comme le remarquait son entourage [2].

Gustave-Adolphe connaissait également ces tentatives de Bethlen : aussi, avant sa troisième campagne, l'invita-t-il à marcher sur la Vistule et le flatta-t-il en lui disant que les seigneurs polonais le saluaient comme un soleil levant [3].

Il paraît étrange que les deux souverains protestants si réputés qui cherchaient à nuire à l'Empereur et à anéantir la force du catholicisme polonais n'aient pas collaboré à une même entreprise. En 1626, Gustave-Adolphe demanda à Bethlen ou d'entrer immédiatement en Pologne sans attendre la mort de Sigismond III, ou d'envoyer un certain nombre de soldats hongrois au camp suédois. Ses ambassadeurs, Strassburg et Farensbach, excitaient en Bethlen l'espoir de parvenir

1. *Negociations of Sir Th. Roe*, 646-711 ; Opel, *op. cit.*, III, 205-213 ; Ovàry, *op. cit.*, 714. *Arch. historiques*, 1881, 103.

2. Szilágyi, *Données sur l'histoire des alliances de Bethlen*, 66 ; Ovàry, *op. cit.*, 158, 174.

3. Alexandre Szilágyi, *Gabriel Bethlen et la diplomatie suédoise*, 35.

Digitized by Google

au trône de Pologne, pour le déterminer à intervenir en faveur de leur maître.

Pendant un certain temps avant la mort de Sigismond III, Bethlen ne voulut pas conduire son armée sur le territoire de la République. Il s'y serait rendu à jamais impossible s'il avait essayé de l'humilier en alliance avec le roi de Suède, que l'on y détestait. Il désapprouvait la politique du héros suédois : « Gustave-Adolphe », disait-il, « a des pieds de plomb, car il est appelé à relever le protestantisme allemand piétiné et, au lieu de le faire, il moleste la Pologne. » Il soupçonnait, et non sans raison, que Gustave-Adolphe tenterait d'obtenir le trône de Pologne par un accord avec les mêmes seigneurs sur lesquels il comptait lui-même. C'est pourquoi il ne voulait conclure aucune alliance avec les Suédois, tant que leur roi ne tournerait pas ses armes contre l'Empereur. Le siège de Stralsund promettait déjà que Gustave-Adolphe entrerait dans la guerre d'Allemagne. Bethlen espérait pouvoir se joindre à lui en Silésie, ou tirer avantage d'une guerre suédo-allemande en Pologne[1].

Mais il ne voulait commencer aucune campagne sans le consentement du Divan. Les réprimandes contenues dans la lettre du kaïmakam reçues au commencement de 1628 lui déplurent fort. Retchep désapprouvait ses tentatives, que les notables des deux provinces roumaines avaient dénoncées, de réduire ces provinces en sa vassalité. Bethlen répondit que ce n'était pas des impôts qu'il demandait, mais des dettes bien dues, et qu'il demandait aussi aux voïvodes des présents dus de tout temps aux princes transylvains. Il ne visait pas à la domination de ces deux provinces, mais il voulait sauvegarder la suprématie de la Transylvanie sur la Moldavie et la Valachie. Elle lui était nécessaire pour ses projets polonais aussi. C'est également pour assurer l'étendue de la dénomination transylvaine qu'il avait essayé de faire insérer dans le traité de Szöny les articles déjà mentionnés.

Il calma la colère du Divan par de belles paroles et un envoi de tribut. Il demanda au Divan de conclure la paix avec les Perses, d'autant plus que la force de l'Empereur augmentait sans cesse. En même temps, il avisa le sultan que les seigneurs polonais lui offraient la couronne. Le

1. Parmi les documents mentionnés ci-dessus, la lettre de Nicodem, l'instruction d'Oxenstierna, les rapports de Farensbach, mais surtout les rapports de Strassburg sont importants ; voir encore les publications de Wibling, *Arch. hist.*, 1892, 488, 452 ; Geyer, *Geschichte Schwedens*, III, 249 ; lettre de Wake, *Negociations of Sir Thomas Roe*, 711.

Digitized by Google

Divan fit bon accueil au conseil et à l'avis ; le kaïmakam répondit à Bethlen que les sabres turcs étaient encore aiguisés[1].

Bethlen l'eût cru, même si le kaïmakam ne l'avait pas dit. Mais il jugea quand même utile d'entretenir l'amitié avec Ferdinand. Les relations entre les cours de Vienne et de Transylvanie ne furent jamais aussi intimes qu'après la paix de Pozsony : Bethlen voulait rassurer la Cour sur ses intentions. Il lui fit parvenir des renseignements si précieux sur les pachas et les régions hongroises de la frontière que le palatin Esterházy lui-même dut exprimer sa gratitude pour le service ainsi rendu.

Bethlen, à ce moment, discutait la possibilité d'une guerre de libération contre le Turc, avec autant de sérieux qu'au temps où il sollicitait la main de la fille de l'Empereur. Il voulait s'assurer la bienveillance de la Cour impériale pour l'élection au trône de Pologne. Malade, il attendait la mort du vieux roi Sigismond, également malade. Mais celui-ci était résistant et la patience de Bethlen à bout. A la fin de 1628, il se prépara sérieusement à la campagne. Plusieurs circonstances influaient sur sa décision. Il croyait proche le changement de politique de Gustave-Adolphe. Les ambassadeurs du tsar de Moscou avaient, à Constantinople, lié connaissance avec le sien, Toldalagi, et fait savoir à Bethlen que leur riche et puissant souverain désirait conclure une alliance avec lui. Bientôt arrivèrent aussi en Transylvanie deux diplomates voyageurs. L'un était le huguenot Jacques Roussel, avocat à Sedan, l'autre se prétendait marquis de Talleyrand. Ils étaient envoyés par le duc de Rohan. Tous deux aussi avaient déjà beaucoup voyagé. Roussel connaissait bien la situation en Pologne. Bethlen avait grand besoin d'hommes de ce genre. Il les envoya en compagnie de Sigismond Mikes, ambassadeur principal, à Constantinople en mars 1629. Ils avaient ordre de cacher leur commission et leur nationalité, et de demeurer dans la maison de Transylvanie comme simples compagnons de l'ambassadeur. Mais il semble que parmi les vertus politiques de ces Français la prudence manquât ; ils ne firent pas le secret sur leur mission, et elle finit par s'ébruiter, ce qui causa d'abord un certain embarras. Les dirigeants les accueillirent favorablement, tandis que Cornela Haga les aidait en tout. Si le grand vizir ne les reçut pas, pour éviter les soupçons possibles des ambassadeurs impériaux, le

1. *Arch. historiques de l'époque turco-hongroise*, II, 8-91 ; *Mémoires de Jean Kemény*, 112 ; Hurmuzaki, *Fragmente zur Geschichte der Rumänen*, III, 80-88.

Digitized by Google

kaïmakam écouta toutes les demandes qu'ils exprimaient au nom de Bethlen. Il révoqua le voïvode Bernavsky de Moldavie, que Bethlen accusait d'intelligence avec les Polonais, donna l'ordre au khan des Tatars de suivre les ordres du prince quand celui-ci lui commanderait de partir en campagne, et dirigea une armée avec un pacha vers le Danube. Il refusa seulement la demande relative à l'ajournement de la ratification du traité de Szöny, ne voulant pas engager encore le Divan à une rupture avec l'Empereur. Les deux Français firent aussi visite au patriarche de Constantinople, Cyrille. Celui-ci leur promit de gagner les Cosaques à l'entreprise. En juillet 1629, Roussel et Talleyrand quittèrent Constantinople pour se rendre à Moscou. Ils avaient mission d'aller encore plus loin, parce que les rois de Suède, de Danemark et d'Angleterre devaient appartenir aussi à l'alliance. Les Polonais mécontents, dont le plus important était Christophe Radziwill, auraient, avec des Cosaques, des Tatars et des Moscovites, soutenus par les armées de Bethlen, des deux voïvodes roumains et des Turcs, représenté une force redoutable contre le roi Sigismond, surtout si l'alliance protestante attaquait l'Allemagne. Mais, quand les deux Français arrivèrent à Moscou, Bethlen était mort d'hydropisie, le 15 novembre 1629, à l'âge de quarante-neuf ans[1].

V

Son caractère

Thomas Roe, qui cherchait volontiers à démêler les motifs des actions de Bethlen, trouvait la tâche de plus en plus difficile : « Bethlen », écrivait-il un jour, « serait capable d'arracher sa propre chemise, s'il supposait que celle-ci se doutât de ses intentions. » Le mystère de cet état d'esprit ne s'éclaircissait point. Roe s'irritait quand il se trompait au sujet de Bethlen, ce qui arrivait souvent. Parfois, il avouait carrément qu'il ne le comprenait point[2]. L'incompréhension se change fréquemment en haine. La haine ou l'enthousiasme des contemporains se reflètent chez les écrivains des divers partis. Mais ce n'est pas le parti pris ou le préjugé qui empêchaient que l'on comprît les actes du prince ; sa diplomatie compliquée y était pour beaucoup et aurait déconcerté l'observateur même le plus sagace.

1. *Nicolas Esterházy*, III, 363, 523 ; Szilágyi, *Bethlen et la diplomatie suédoise*, Ovary, *op. cit.*, 748-778 ; *Arch. historiques de l'époque turco-hongroise*, II, 99-125 ; *Correspondance du prince Bethlen*, 408.

2. *Negociations of Sir Thomas Roe*, 662 et ailleurs.

Digitized by Google

Les impressions de jeunesse de Bethlen, qui expliquent ses sentiments de l'âge mûr, il les évoquait assez souvent : « Il nous advint un jour », écrivait-il dans un de ses ordres secrets, « de voir, pour les humbles services que nous avions rendus à l'empereur Rodolphe, arriver les bourreaux, apportant à pleins bras des cordes qu'ils jetèrent devant les nobles et les seigneurs pour choisir parmi eux ceux qu'il leur plairait et les prendre ensuite l'un après l'autre[1] ».

Bethlen avait subi la domination du voïvode Michel et de Basta en Transylvanie. L'impression qui en résultait pour lui était que la Transylvanie ne pouvait sauver son indépendance que par la protection des Turcs. Il se sentait d'accord avec Bocskay, qui disait que la Transylvanie indépendante était le bouclier de la nation hongroise. S'il lui était resté quelques doutes sur la justesse de la politique de Bocskay et de Moïse Székely, les attaques de Drugeth de Homonna auraient servi à les dissiper. Cette conviction ne fut jamais ébranlée dans son esprit jusqu'à sa mort. Dans son testament, il se réfère aussi à l'époque de Rodolphe et demande à la noblesse de Hongrie de ne jamais se mettre du côté des Allemands, mais d'avoir confiance dans le Turc, qui est appelé par Dieu « à servir de bouclier à notre patrie[2] ».

Était-ce là sa pensée quand il sollicita la main de la fille de l'Empereur et s'offrit comme allié contre le Turc?

En apparence, sa politique changea à cette époque, en fait, les offres qu'il fit à la Cour n'en modifiaient point l'unité. Elle eût été troublée s'il avait voulu obtenir la protection turque par une soumission d'esclave. On l'a fréquemment accusé de n'avoir été toute sa vie que l'esclave des Turcs. Ce qui est vrai, c'est que, dès sa jeunesse, il connaissait les usages turcs et se rendait compte que la domination turque, au lieu d'être pire que celle des chrétiens, était à certains points de vue réellement meilleure. La puissance ottomane l'impressionnait beaucoup ; malgré les rudes revers subis par ce peuple, il était sûr qu'il représentait une force redoutable en face de la chrétienté divisée. C'est pour cette raison qu'il fit des sacrifices pour obtenir l'alliance turque quand il en vit la nécessité. Les lettres en style turc qu'il écrivit à la Porte, et que ses ennemis mentionnaient avec tant d'ironie, furent peut-être le moindre. Il souffrait vivement de voir les prisonniers chrétiens emmenés par les troupes turques, ses alliées, mais il ne pouvait l'empêcher. Ce fait fut habilement utilisé par ses adversaires dans la propagande menée contre Bethlen par

1. Szilágyi, *Données sur l'histoire des alliances de Bethlen*, 46.
2. Joseph Koncz, *Le testament de Gabriel Bethlen.*

Digitized by Google

toute l'Europe, et qui fut efficace. Cependant, les chrétiens avaient aussi peur des soldats impériaux que des Tatars.

Malgré son respect pour la protection que pouvait lui assurer la Turquie, Bethlen n'en était pas moins empressé à assurer et à augmenter son indépendance. Il diminua le tribut et réduisit les présents au sultan et à ses grands officiers. Ce n'est pas sans raison que ses ennemis remontraient au Divan que les soldats turcs, à partir de 1623, servaient plutôt les intérêts de Bethlen que ceux de leur patrie. Depuis la campagne de 1621, le Turc voyait d'un bon œil son redoutable vassal et usait d'indulgence envers certaines de ses prétentions. Bethlen tâchait d'augmenter sa puissance pour se rendre plus indépendant du Divan. C'est pour cela qu'il recherchait la faveur de l'Empereur, mais sans s'éloigner de la base solide de sa politique. Il voulait être intermédiaire entre les deux empereurs ; c'est pourquoi il tâcha d'élargir les frontières de la Transylvanie en devenant gendre de l'Empereur et gouverneur reconnu de la Hongrie. Il cherchait, d'une part, à se servir des Turcs pour faire impression sur la cour de Vienne et, de l'autre, à intimider le Divan par le force de l'Empire. Il croyait pouvoir léguer ce rôle à ses successeurs et éviter ainsi à la nation entière et à la Transylvanie la répétition des horreurs de l'époque de Rodolphe et de Basta. Mais ses projets prirent également d'autres formes. Il prit volontiers les armes pour écraser la puissance de la maison autrichienne : c'est cet espoir qui le poussa à la guerre de conquête pour la couronne de Bohême ; de même quand il chercha à obtenir l'entrée de la Hongrie dans un empire allemand protestant. Peut-être est-ce la même pensée qui le fit aspirer à la couronne de Pologne. Mais il se contentait de résultats plus modestes. Quand, au traité de Gyarmat, il chercha à faire insérer une clause assurant l'annexion des sept comitats à la Transylvanie, il voulait, en fait, obtenir pour lui et ses successeurs le rôle important d'intermédiaires. Tout ne s'accomplit pas selon ses désirs, mais il obtint, néanmoins, de très beaux résultats. Deux succès doivent être relevés à son actif : la confirmation de la paix de Vienne par l'Empereur au moment de l'écrasement de la Bohême, et la protection de la Transylvanie, si bien assurée que, pendant les seize ans du règne de Bethlen, l'ennemi n'osa point inquiéter le pays. Il releva sa petite principauté jusqu'à en faire un facteur important de la politique européenne. L'œuvre de son génie, quoiqu'il n'ait pas toujours été heureux, jeta de l'éclat jusque sur le trône de ses successeurs.

Ce n'est pas à dire que, dans ses campagnes, Bethlen poursuivit des fins purement désintéressées. Il y avait certes chez lui une ambition

Digitized by Google

dynastique. Il était fier de son origine, ainsi que des succès par lesquels il avait conquis, pour lui et sa famille, puissance et gloire. Il voulait gagner un rang toujours plus haut parmi les souverains européens. Il se complaisait à l'éclat de sa cour. Selon Opitz, le luxe de l'Orient et celui de l'Occident s'unissaient dans son château [1].

Pour réaliser ses desseins, il avait avant tout besoin de soldats ; il ne se fiait pas grandement à l' « insurrection » noble [2] et ne se lassait jamais de se moquer de ces hommes qui soupiraient toujours après le retour dans leurs foyers. Il estimait davantage les mercenaires, surtout les étrangers [3]. La cavalerie était l'élite de son armée. Toute la stratégie de Bethlen avait pour base la tactique de la cavalerie légère ; c'est par ce moyen qu'il eut raison de Buquoy, de Monte-Negro et de Wallenstein. Il recommanda cette stratégie dûment éprouvée à ses successeurs, leur disant d'éviter par tous moyens la bataille face à face avec l'Allemand [4].

Il avait grandi sur le champ de bataille. A la fin de 1623, il disait avoir participé jusqu'alors à quarante-quatre combats [5]. Il se plaisait à des parades militaires qui, à cette époque, avaient grande importance. Un jour, il resta en selle du matin jusqu'au soir pour inspecter 13,400 hommes. Il ne se ménageait pas devant l'ennemi et parfois couchait sur la neige avec son armée [6]. Au siège de Fülek, en 1621, il demeura toute la nuit sur les remparts et ne dormit point. Sa tente fut traversée par plusieurs balles, mais il refusa de changer de place. Devant Pozsony, en 1621, une balle siffla près de sa tête ; ses partisans lui conseillèrent la prudence ; il leur répondit que la vie des princes est garantie par Dieu [7].

Il tenait ses soldats aussi disciplinés que possible et les exhortait à une vie pieuse. Dans l'été de 1621, il y avait dix prédicateurs dans son camp, et chaque jour le tambour battait en vingt-huit endroits différents pour appeler les troupes au sermon et à la prière [8].

1. *Mémoires de Kemény*, 50 ; Gindely-Acsády, *Gabriel Bethlen*, 252.

2. Cavalerie survivante des armées de chevaliers.

3. Richelieu écrivait : « Je suis obligé de remarquer qu'il est presque impossible d'entreprendre avec succès de grandes guerres avec des Français seuls. Les étrangers sont absolument nécessaires pour maintenir le corps des armées » (J.-H. Mariéjol, *Henri IVet Louis XIII ;* Lavisse, *Histoire*, VI, 318). Bethlen pensait d'une armée purement hongroise ce que Richelieu pensait d'une armée purement française.

4. Son testament (Koncz), 24.

5. *Monumenta Comitialia Transylvaniae*, VIII, 213.

6. *Les Mémoires de Kemény*, 149 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 79-230.

7. *Correspondance du prince Bethlen*, 185 ; *Mémoires de Kemény*, 59-67 ; Gindely, *Archives*, 328.

8. *Arch. hist.*, 1887, 133.

Digitized by Google

Mais ses plus grandes victoires furent dues à sa diplomatie. Il était maître dans l'art de persuader et savait se mettre tout à fait à la place de ceux qu'il voulait convaincre. Les gens qu'il avait déjà trompés lisaient ses exagérations avec un sourire incrédule, mais ensuite, comme par enchantement, ils revenaient à le croire.

Sa politique était un mélange de projets grandioses, parfois fantastiques, et de raisonnement pratique et minutieux jusqu'au plus petit détail ; elle rappelle celle de Gustave-Adolphe. Lui-même croyait un peu à ce qu'il voulait faire croire, et cette petite dose de franchise suffisait, malgré tout, à convaincre ses ennemis. Même ses alliés, peut-on dire, étaient des ennemis. Il ne se fiait à personne, ce qui lui a épargné des désillusions, et glissait dans toutes les mains.

Il hérita de ses prédécesseurs un pays bouleversé et presque dévasté. Gabriel Bathory avait tellement dilapidé les biens de l'État que de soixante-treize domaines du comitat de Fogaras il n'en restait qu'un, et de 10,000 serfs de Varad, 150[1]. Bethlen porta remède à cette situation.

Pour la réorganisation de l'État et pour ses entreprises, beaucoup d'argent était nécessaire. Avec ses campagnes nombreuses, l'élévation des impôts votés par les Diètes rend vraisemblable l'affirmation de ses ennemis, qui déclarent qu'il était impopulaire. Pourtant il ne s'occupa pas seulement d'enrichir le fisc. Si, au début de son règne, la fausse monnaie circulait aussi librement dans son pays que dans celui de Ferdinand, il fit, à la fin de 1625, frapper à Kassa et à Nagybánya une nouvelle et bonne monnaie, qui remplaça l'ancienne[2]. La mauvaise situation financière était en rapport avec le mauvais état des mines. Au début du règne, les mines d'or et d'argent de Transylvanie s'éboulaient et se remplissaient d'eau. Après la paix de Nikolsburg, il fit venir environ 200 mineurs hongrois en Transylvanie et commencer l'exploitation des mines, qui, tout d'abord, coûta plus qu'elle ne rapporta[3].

Bethlen appela de tous côtés des artisans en Transylvanie. En 1625, il accueillit et établit à Alvinc les anabaptistes chassés de Moravie. Les artisans saxons furent peu satisfaits de l'arrivée de ces concurrents de tous métiers ; mais Bethlen ne croyait pas que la concurrence

1. *Correspondance du prince Bethlen*, 36.

2. Krauss, *Chronik*, 74-75 ; Miko, *Contributions à l'histoire de Transylvanie*, I, 140 ; IV, 193 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 431 ; *Monumenta Comitialia Transylvaniae*, vol. VIII, 399.

3. *Arch. nationales de l'époque turco-hongroise*, I, 359, et II, 59 ; Mikó, *op. cit.*, IV, 189.

Digitized by Google

pût leur nuire. Il aida les misérables émigrants et fit proclamer par la Diète le libre exercice et la protection de leur culte[1].

La mauvaise monnaie était cause de prix très élevés, et la taxation ne remédiait pas à la cherté de la vie. Après avoir fait frapper de la bonne monnaie, Bethlen obligea les commerçants et artisans à se conformer aux prix établis. Les commerçants grecs en particulier eurent à payer de lourdes amendes, quand leurs prix étaient trouvés exagérés par les délégués du gouvernement. Les Transylvains s'étaient plaints surtout que les Grecs exportassent du pays la bonne monnaie ; car ils préféraient recevoir pour leurs marchandises exportées de l'argent étranger. La Transylvanie exportait du mercure, de la cire, du cuivre, du sel, du bétail, des chevreaux et des peaux, en Pologne, en Autriche, à Venise et en Turquie. Bethlen était le premier commerçant du pays. Quelquefois, il interdisait l'exportation du bétail, des chevaux ou de la cire pour faire monter le prix de ses propres marchandises. En 1625, il fut interdit d'exporter des bœufs de Transylvanie et, dans la même année, il fit mener 1,500 bœufs aux abattoirs de Vienne[2].

Le trésor public avait besoin de plus en plus de revenus. Bethlen fut accusé d'avarice même par ses amis. Murteza disait qu'on aurait pu finir mieux la campagne de 1626, si Bethlen n'avait pas été si avare. Cependant, les impôts élevés, les rançons des prisonniers de guerre nobles et la bonne administration augmentèrent sa fortune. Aux attaques, il répondait invariablement qu'il avait besoin de mettre de l'argent de côté pour n'être jamais obligé de s'adresser aux autres. Pendant la préparation de la campagne de Pologne, il se vantait fièrement d'être pourvu de tout le nécessaire[3].

Mais il ne ménageait pas l'argent quand il s'agissait de l'Église, de l'instruction, de l'art ou de l'éclat de la maison souveraine. Il consacra de grosses sommes au collège de Gyulafehérvár, où il appela d'éminents professeurs étrangers. Il fut, dans ses dernières années, très satisfait d'apprendre que l'éminent théologien Alsted promettait de venir en Transylvanie. Il s'occupait de plusieurs autres écoles supérieures protestantes, et il envoya beaucoup de jeunes gens transylvains dans

1. *Monumenta Comitialia Transylvaniae*, VIII, 182 ; Krauss, *Chronik*, 72 ; Antoine Aldássy, *Les anabaptistes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle* (*Revue catholique*, 1893).

2. *Arch. nationales de l'époque turco-hongroise*, I, 335 ; Mikó, *op. cit.*, II, 80 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 111 ; *Correspondance du prince Bethlen*, 335 ; Krauss, *Chronik*, 56-74 ; *Arch. hist.*, 1879, 716 ; *Monumenta Comitialia Transylvaniae*, vol. VII, 127.

3. Ováry, *op. cit.*, 755.

Digitized by Google

les universités étrangères. Il les y faisait instruire pour devenir pasteurs, savants, diplomates ou ingénieurs militaires. Il avait lu plusieurs fois la Bible et, aux examens de théologie, il avait sa Bible devant lui pour contrôler les citations et il écoutait aussi volontiers les explications. La science de la guerre, l'histoire et les relations des États européens l'intéressaient beaucoup. Mais il disait lui-même qu'il n'avait jamais appris le latin et ne savait écrire qu'en hongrois[1].

Il aimait à faire construire. Il appela des maçons, des sculpteurs, des architectes polonais, allemands et italiens. Il ne fit pas bâtir seulement des forteresses et des redoutes, mais aussi de belles et grandes maisons dans les différentes villes de Transylvanie. Gyulafehérvár n'était plus, après le passage de Basta, qu'un terrain dévasté : Bethlen le transforma en une véritable résidence souveraine. C'est lui aussi qui éleva l'aile sud-est du château fortifié de Vajda-Hunyad et y fit transformer la maison d'habitation. Son œuvre ici se rencontrait avec celle des Hunyades, comme s'il voulait ressusciter l'époque du roi Mathias. Il est certain qu'il avait le désir de reprendre aux Turcs la bibliothèque de Mathias[2].

La musique lui était presque aussi chère que l'architecture. A un musicien italien à la solde du pape, il promit 1,000 écus d'or par an pour l'attirer à la cour de Transylvanie. Le musicien espagnol Don Diego distrayait la Cour avec une troupe de comédiens juive qui parlait l'italien. Surtout après le mariage avec Catherine de Brandebourg, on vit souvent de grands ballets au château de Gyulafechérvár.

Le prince, si Hongrois dans ses sentiments et ses coutumes, s'intéressait aux habitudes étrangères et reconnaissait volontiers le mérite des autres nations. Il traitait très amicalement les colons saxons. En général, il ne touchait pas aux privilèges et ne poursuivait que ceux qui affaiblissaient le pouvoir central[3]. Il voulait aussi améliorer le sort des Roumains et faire traduire la Bible en leur langue. Avec l'aide du patriarche Cyrille, il se proposait de les ramener au calvinisme. Il n'agissait pas ici par intérêt national, mais pour servir la religion et la civilisation[4].

1. *Correspondance du prince Bethlen*, 323 ; *Mémoires de Kemény*, 69 ; *Rapport du résultat des recherches faites aux archives du chapitre de Gyulafehérvár*, 1880, 16-21, par Szilágyi ; Szalàrdy, *Chronique désolante*, 33 ; Casparus Böjthini, *De Rebus gestis*, 244 ; Krauss, *Chronik*, 56, 76 ; *Les siècles*, 1889, 238 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 460 ; Melotai Ny. J., *Speculum Trinitatis*, Debreczen, 1622.

2. Szalàrdy, *op. cit.*, 34 ; Aranyi, *Le château de Hunyad* ; *Monumenta Comitialia*, VIII, 369.

3. *Monumenta Comitialia*, VIII, 104-106. Ici est intéressante son action contre les Sicules qui voulurent se soustraire au service militaire.

4. Jancsó, *Histoire des efforts nationaux roumains*. Budapest, 1896, I, 503-526.

Digitized by Google

Il était un fervent adepte de sa foi. L'œuvre principale de sa vie a été de faire reculer la Contre-Réforme dans son pays. On ne peut pas prendre au sérieux ses propos de conversion. Dans ses voyages, il ne manquait jamais d'avoir un pasteur près de lui. « Sans pasteur », écrivait-il dans une de ses lettres, « nous ne pouvons faire un pas[1]. » Il favorisait son Église autant qu'il le pouvait. Les pasteurs et leurs descendants reçurent de lui la qualité de nobles. Il s'occupait même des pasteurs luthériens et n'aimait pas les pasteurs saxons qui s'attachaient à la *formula concordiae*. Aux étudiants qui partaient à l'étranger, il recommandait le cours de Pareus, professeur à Heidelberg, parce que celui-ci préconisait l'union des calvinistes et des luthériens. Le pasteur de sa cour, Alvinczi, qui prétendait que le calvinisme n'était pas loin de Luther dans la question de l'eucharistie, était un de ses favoris. Il ne toucha pas aux unitariens, tout en disant que c'était eux qu'il chasserait le plus volontiers du pays. Le plus étonnant est qu'il ne restreignit pas les libertés catholiques ; mais il n'en toléra ni la domination, ni l'extension. Il chargea souvent des catholiques de missions diplomatiques, quelquefois même des Jésuites ; s'il ne supportait pas leurs tendances de propagande, il reconnaissait leurs mérites. Georges Kaldy, le grand orateur et écrivain jésuite, fut de ses diplomates occasionnels. Il accorda des privilèges aux Juifs aussi bien qu'aux anabaptistes, pour élargir le personnel des commerçants, mais il poursuivit la secte des Sabbatariens. Il trouvait les religions suffisamment divisées en Transylvanie sans cette secte, qui était formée de Hongrois d'origine, s'accommodant aux rites juifs[2].

La bienveillance de sa justice était aussi remarquable que sa tolérance religieuse. Il écrivait en 1621 : « Jusqu'ici je n'ai fait mettre à mort aucun noble[3]. » Sa sagesse généreuse était vraiment rare dans ce temps ; il savait pardonner à ceux qui l'avaient trahi. Il ne pardonnait pas à tout le monde, il est vrai, et châtiait durement les récidivistes ou ceux dont le crime eût créé un précédent dangereux. Mais, quand on compare son attitude à celle de ses prédécesseurs ou de ses contemporains, on doit reconnaître qu'il pouvait écrire en pleine connaissance de cause : « Notre-Seigneur Christ se sacrifia pour les pécheurs convertis[4]. » Il se sentait assez fort pour pratiquer la

1. *Közlöny, Bulletin protestant*, 1890, 413.

2. Joseph Pokoly, *Les rapports des souverains transylvains avec l'Église protestante* (*Revue protestante*, 1896) ; Coloman Révész, *Cent ans de lutte pour la formation de l'Église calviniste à Kassa* (*Arch. hist.*, 1881, 306 ; 1895, 140) ; Jaszay, *Documents*, X, 27 ; *Monumenta Comitialia Transylvaniae*, vol. VII, 488 ; VIII, 143 ; Katona, *Historia Critica*, XXXI, 184.

3. Miko, *op. cit.*, II, 394.

4. *Correspondance politique de Bethlen*, 34.

Digitized by Google

grâce ; son âme ignorait la cruauté des despotes nerveux et inquiets. Dans sa rigueur même, il y avait un certain charme patriarcal, et il récompensait la fidélité éprouvée par un chaleureux attachement.

Étant de son époque, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été aussi superstitieux. Il considérait le samedi comme un jour heureux pour lui. Il croyait également aux charmeurs, aux sorciers, aux voyants et aux devins [1].

Tout cela n'affaiblissait pas la puissance de son intelligence. En vérité, il faisait tout tout seul : « J'ai tant d'affaires », écrivait-il un jour à Emerich Thurzó, « que je crains pour ma santé ; la lecture des lettres me donnerait assez de travail du matin au soir, même si je ne devais pas y répondre tout de suite ! » Un grand travail et une vie irrégulière ruinèrent vite sa santé. Dès 1620, il était malade des reins, bien que son teint ne laissât rien à désirer. Sa grosse tête, avec ses cheveux courts, tordus en toupet et par devant, portait sous un front très large deux grands yeux brillants et une large bouche entourée par une longue barbe noire, qui tira tôt sur le gris.

Les progrès de sa maladie ne brisèrent pas son courage au travail. Il n'abdiqua aucun de ses projets, parce qu'il espéra longtemps la guérison ; mais il se préparait aussi à la mort avec un grand et mâle courage. Il arrangea les affaires de sa famille et celles de son pays, pour qu'après sa mort rien de ce qu'il avait si soigneusement édifié ne s'écroulât, et, après une longue lutte, il attendit le repos éternel. Il avait lutté longtemps contre des puissances telles que les armes d'une franche simplicité n'en auraient pas eu raison. Son attitude paraît souvent manquer de dignité ; pourtant, au fond de son âme, il avait une solide base de vertus. Il avait le sentiment d'être un serviteur auquel on demandera compte de ses actes. Il était fermement convaincu de l'importance de son œuvre et de la mission bienfaitrice dont l'avait chargé le Seigneur. Au jour de sa mort, alors qu'il ne pouvait plus parler, il demanda un papier et écrivit : « Si Dieu est avec nous, qui est contre nous? — Personne sûrement ; sûrement personne[2]. »

D. ANGYAL.

1. *Arch. hist.*, 1883, 533 ; *Correspondance politique de Bethlen*, 182 ; *Monumenta Comitialia Transylvaniae*, vol. VI, 412.

2. *Corresp. polit. de Bethlen*, 253 ; *Arch. hist.*, 1879, 112 ; *Gründlicher und wahrhafter Bericht*, 12 ; *Mémoires de Kemény*, 145.

Digitized by Google

MÉLANGES

SAINT-SIMON HISTORIEN

I

Devant l'opinion

Avant de juger l'œuvre de Saint-Simon, il importe d'écouter les critiques qui l'ont appréciée depuis cent cinquante ans, à mesure qu'elle paraissait devant le tribunal de l'opinion. C'est auprès de ces arbitres du goût que le public va volontiers puiser des arrêts, tout faits et prêts à être répétés indéfiniment. Ils ont réagi différemment suivant leur tempérament, leur culture et les préoccupations de l'heure et du milieu ; on peut les classer en trois catégories : les adversaires, les admirateurs et ceux qui restent à mi-chemin des extrêmes, donnant des gages tantôt à un camp, tantôt à l'autre.

Parmi les ennemis de Saint-Simon on trouve tous les descendants et les partisans de ceux qu'il a stigmatisés ; ce sont des adversaires implacables, irréductibles. Il n'y a là qu'un phénomène très naturel ; il avait prévu lui-même que, si son œuvre paraissait, elle ferait hurler : « Si ces *Mémoires* voient jamais le jour, je ne doute pas qu'ils n'excitent une prodigieuse révolte ; chacun est attaché aux siens, à ses intérêts, à ses prétentions, à ses chimères, et rien de tout cela ne peut souffrir la moindre contradiction ; on n'est ami de la vérité qu'autant qu'elle favorise, et elle favorise peu toutes ces choses-là ; ceux dont on dit du bien n'en savent nul gré, la vérité l'exigeait ; ceux, en bien plus grand nombre, dont on ne parle pas de même, entrent d'autant plus en furie que ce mal est prouvé par les faits » (éd. 1856, t. XX, p. 91-92). Son but était de dire tout, le bien comme le mal, et de *peindre les hommes tels qu'ils sont ;* il ne s'en détourna pas pour si peu : « Comme je n'en verrai rien, peu m'importe » (ibid.). De son vivant déjà, beaucoup d'appréciations lui échappèrent sur ses contemporains et le firent juger sévèrement ; il rapporte que Louis XIV lui dit (4 janvier 1710) : « Mais aussi, Monsieur, c'est que vous parlez et que vous blâmez ! voilà pourquoi on parle contre vous » (t. XVIII, p. 385), et que M^me^ de Maintenon le jugeait (1703) « glo-

Digitized by Google

rieux, frondeur et plein de vues » (t. XIII, p. 245). Ses ennemis, révoltés par tant de vigueur dans l'attaque, n'hésitent pas à le récuser et à mettre en doute sa probité ; il faut remarquer cependant que, dans certains cas, même les plus acharnés retiennent la partie favorable de son témoignage ; cet hommage a la valeur d'une indication.

Les admirateurs de Saint-Simon, enthousiasmés en présence de cette fresque que sont les *Mémoires*, adhèrent de confiance à l'évocation merveilleuse, unique en son genre, de la vie au grand siècle. Les partisans absolus sont peu nombreux, car le vacarme des censeurs précédents les inquiète presque tous ; craignant de passer pour dupes, ils voudraient savoir si l'auteur prétendait peindre au naturel, en historien sincère et véridique, ou s'il se proposait de reconstituer et d'interposer entre nous et la réalité une vision de son goût, en artiste qui transmue conformément à un idéal ; ses intentions sont formulées dans le mot de Ponchartrain qu'il cite : « Vous êtes un *homme vrai !* » (t. V, p. 377). La majorité des lecteurs de Saint-Simon l'admire et réserve son adhésion, parce qu'elle regarde le problème comme incomplètement résolu ; tant d'échos divergents lui sont parvenus sur la sincérité et la véracité de l'auteur ! C'était peut-être déjà l'opinion de Chamillart, qui, dans son *Journal*, n'apprécie, en aucune manière, ni en bien ni en mal, la personne du jeune duc. Une étude spéciale ne paraît donc pas inopportune sur cette question.

La divulgation des *Mémoires* provoqua de véhémentes protestations de la part de certaines familles : les Lamoignon (1781), les Noailles, les Dreux-Brézé. Sous la Restauration, Michaud apprécie ainsi Saint-Simon, en 1819 : « doué d'un certain talent d'écrire, et d'écrire d'un style mordant, qui amuse les oisifs et les méchants ! » (*Biographie universelle*, art. Fargues) ; le duc de Noailles qualifie l'auteur d' « homme de mauvaise foi », et l'œuvre de « long tissu de calomnies », « erreurs », « mensonge », « libelle » ; le comte d'Haussonville l'appelle « calomniateur de génie », et les éditeurs des *Mémoires du duc de Luynes* « pamphlétaire posthume ». Th. Lavallée traite ses récits de « romanesques », « contes absurdes » ; il ajoute : « Les *Lettres de M^me^ de Maintenon* doivent être regardées comme le contrepoison moral et historique des *Mémoires de Saint-Simon* et surtout des *Lettres de la princesse Palatine ;* elles rafraîchissent l'âme des scandales, des infamies, des calomnies dans lesquelles l'un et l'autre se complaisent, et réduisent leurs récits et leurs accusations à leur juste valeur » (*Lettres... édifiantes*, t. I, p. VI, 464, XIII). Pour ceux-là, Saint-Simon est un menteur.

D'autres ont cru à sa sincérité ; il convient de reconnaître parmi eux des admirateurs indépendants et particulièrement qualifiés. Sainte-Beuve, en 1856, écrivait : « Saint-Simon est le plus grand peintre de son siècle, de ce siècle de Louis XIV dans son entier épanouissement... Mais... dira-t-on... il obéit à des préventions haineuses et à une humeur méchante... Selon moi..., il est doué par nature d'un sens particulier et presque excessif d'observation,

Digitized by Google

de sagacité, de vue intérieure, qui perce et sonde les hommes et démêle les intérêts et les intentions sur les visages... ; un tel don, une telle faculté est périlleuse, si l'on s'y abandonne, et elle est sujette à outrer sa poursuite et à passer le but... On a fort cherché depuis quelque temps à relever des erreurs de fait dans les *Mémoires de Saint-Simon*, et l'on n'a pas eu de peine à en rassembler un certain nombre... La question de la vérité des *Mémoires de Saint-Simon* n'est pas et ne saurait être circonscrite dans le cercle des observations de ce genre, même quand les erreurs se trouveraient cent fois plus nombreuses... En général toutefois, le talent de Saint-Simon est plus impartial que sa volonté, et, s'il y a quelque qualité dans celui qu'il hait, il ne peut s'empêcher de la produire ; et puis — oserai-je dire toute ma pensée et ma conviction? — ce n'est pas une bonne marque à mes yeux pour un homme que d'être maltraité et défiguré par Saint-Simon : il ne s'indigne jamais que contre ceux à qui il a manqué certaines fibres... Il est curieux de voir comme chacun s'accorde à dire que c'est mal écrit, que les portraits sont mal faits, en ajoutant toutefois que c'est intéressant... Il peut bien souvent y avoir quelque réduction à faire dans le relief et les couleurs... Toutefois..., il est vrai, il est sincère, il l'est au plus haut degré, dans l'acception morale et pittoresque... Saint-Simon n'a eu que raison, quand il a conclu de la sorte, en se jugeant : « Ces *Mémoires* sont de source, de la première main : leur vérité, leur authenticité ne peut être révoquée en doute... » La postérité, après avoir bien écouté ce qui s'est dit et se dira encore pour et contre, ne saurait, je crois, conclure autrement » (*Causeries du lundi*, t. XV).

Chéruel, en 1865 : « Observateur curieux et sagace, lié avec les divers partis, s'efforçant de compléter les témoignages l'un par l'autre et de les contrôler par des documents écrits, il s'est livré à un travail consciencieux pour arriver à la vérité. Sa vie entière l'atteste. Mais son imagination a souvent suppléé à l'insuffisance des documents ; elle a grossi des détails sans importance et amoindri des faits considérables... La première impression de ces *Mémoires* est saisissante. On est sous le charme des tableaux qui se déroulent avec tant d'ampleur et d'éclat... Mais, lorsqu'on vient à comparer Saint-Simon aux autres témoins, on s'aperçoit que souvent l'imagination a pris la place de la réalité, que les passions et les préjugés de l'auteur ont obscurci sa vue, qu'il a adopté avec une étrange légèreté des anecdotes fausses ou du moins suspectes. C'est l'effet qu'une étude attentive des documents contemporains a produit sur les historiens qui ont traité du règne de Louis XIV. Les esprits les plus divers se rencontrent sur ce point... ; de nos jours, quelques écrivains, entraînés par la réaction contre Saint-Simon et irrités par ses assertions tranchantes, ont été plus loin ; ils ont attaqué sa probité... Je persiste à croire à l'honnêteté de Saint-Simon, tout en signalant ses exagérations et ses violences de langage. Je suis de l'avis des historiens qui pensent qu'on ne doit admettre ses jugements qu'après les avoir soumis à un contrôle sévère » (*Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, p. II à VIII).

Digitized by Google

Faugère (1880) : « On a prétendu le surprendre en flagrant délit de volontaire injustice envers la plupart des personnages dont sa plume a dessiné le portrait, et on l'a représenté comme obéissant le plus souvent à l'inspiration de la haine ou d'une méchante misanthropie. Ce reproche ne nous paraît pas fondé... ; en l'étudiant dans ses écrits..., nous n'y trouvons la trace d'aucun mauvais et bas sentiment... » (*Écrits inédits*, t. I, p. VIII).

Gaston Boissier, en 1892 : « Ses ennemis ont été jusqu'à en faire un imposteur habile, qui arrange les faits à sa fantaisie, qui ment volontairement et de parti pris pour abuser la postérité. C'est aller bien loin... Je trouve dans ses affirmations un accent de sincérité qui me touche... ; lorsqu'il proteste qu'il a voulu dire la vérité, je ne crois pas que personne ait le droit de refuser de le croire. Mais il a pu se tromper et nous tromper, sans le vouloir, et il faut bien avouer, quelque goût qu'on ait pour lui, que cet accident lui est souvent arrivé. Sa mémoire est sujette à des défaillances singulières... Il semble surtout qu'il ait eu toute sa vie l'horreur des chiffres ; il est rare qu'à propos de la date des faits, de l'âge des gens, des sommes d'argent qu'ils ont reçues ou données, il ne commette pas quelques erreurs... Assurément, ces inexactitudes de détail, ces *menuailles* comme il les appelle, ne sont pas très graves..., mais elles nous impatientent, elles nous inquiètent et finissent par nous mettre en défiance contre lui... Il faut donc que celui qui le consulte ait l'œil très ouvert, l'examine de près et le contrôle sans cesse... Ce n'est pas tout ; cette rédaction tardive de ses *Mémoires* peut avoir d'autres résultats, et bien plus graves, que de lui faire commettre quelques fautes de détail ; n'est-il pas possible qu'elle ait altéré la couleur générale de ses jugements et de ses récits? D'ordinaire, à soixante-dix ans, on ne pense pas comme à quarante. (On dit) qu'il ne nous donne que son opinion dernière et définitive... Je ne crois pas qu'il se soit modifié, en vieillissant, autant qu'on le suppose... Ce qui peut justement nous mettre en défiance, quand nous le lisons, c'est sa passion... Il va droit à ses ennemis, sans dissimuler sa marche ; il les attaque ouvertement et au grand jour... La partialité de Saint-Simon est donc moins dangereuse, parce qu'elle se trahit par ses excès mêmes... On se méfie moins des anecdotes qu'il rapporte, parce qu'en général elles sont charmantes, qu'il les raconte très agréablement et qu'elles flattent notre malignité... ; et c'est pourtant ce qui, dans son œuvre, mériterait le plus d'être suspect, non qu'il les ait inventées de toutes pièces, mais il les accepte trop vite... Que devient une anecdote vraie, après qu'elle a passé par plusieurs bouches qui chacune y ajoutent ou la dénaturent?... S'ils [les commérages] ne nous apprennent pas ce qu'ils [les personnages] ont fait réellement, ils nous montrent ce qu'on les croyait capables de faire... C'est à nous... à nous faire une opinion moyenne entre les documents contraires... » (*Les grands écrivains français : Saint-Simon*, p. 111-128).

Les prudents, dans l'intention louable de pacifier adversaires et admirateurs — et de n'avoir jamais tort — imaginèrent un système intermédiaire

Digitized by Google

(on le perçoit même chez les admirateurs) : « Saint-Simon est sincère, et il ment » ; par un jeu de bascule, on affirme et on nie simultanément. Boislisle écrit en 1879 : « C'est ainsi que Saint-Simon... pourra regagner, comme autorité historique, ce qu'une partie de ses lecteurs lui conteste, souvent à tort », et en note : « Nous sommes du reste complètement d'accord avec les éditeurs de Dangeau : il ne faut pas qu'un Saint-Simon ou un Voltaire, « au « moyen de quelques *mensonges*, revêtus d'une forme charmante », aient raison « d'un patient et scrupuleux témoin tel que Dangeau » (Préface, p. XL) ; en 1886, il le dit inexact « volontairement *ou* non » (t. V, p. 248, n. 1) ; en 1897, il parle d' « erreurs *ou* falsifications historiques » ; c'est d'abord la contradiction, puis l'expectative.

MM. Bourgeois et André, en 1913 : « Saint-Simon n'a donc pas laissé une histoire, mais des matériaux pour écrire une histoire. Ces matériaux doivent toujours être employés avec précaution. Les erreurs de fait, inconscientes *ou* voulues, abondent, et les derniers éditeurs de ces *Mémoires* ont fait à cet égard une ample moisson. On ne peut pas croire Saint-Simon lorsqu'il écrit : « J'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguise- « sement. » Que ses erreurs soient dues à des défaillances de mémoire, à des transcriptions inexactes de notes, *ou* à d'autres causes, peu importe ; elles existent, et l'historien doit toujours être sur ses gardes » (*Les sources de l'histoire de France*, art. 893).

M. René Doumic, en 1920 : « Un point ne peut être contesté : la sincérité de Saint-Simon est entière, sa bonne foi absolue. De toute son âme, il a voulu dire la vérité. J'en ai pour gage sa parole d'honnête homme, et l'un des plus honnêtes que l'on sache. En vingt, en cinquante endroits de ses *Mémoires* il affirme sa volonté d'être étroitement véridique : nous ne pouvons la mettre en doute... Seulement, la sincérité est une chose et la véracité en est une autre. Saint-Simon n'a pas voulu nous tromper ; mais ne s'est-il pas trompé ? » (*Saint-Simon historien de Louis XIV*, p. 48-51) ; ce qui n'empêche pas M. Doumic d'écrire : « calomnie, nettement qualifiée et sans excuse » (p. 159), « c'est un mensonge » (p. 163).

Pour M. Lanson, en 1923, il ment sans le savoir : « Saint-Simon... a négligé les documents écrits... ; ses *Mémoires* fourmillent d'inexactitudes, d'erreurs, de mensonges même, mensonges passionnés qui échappent aux honnêtes gens de petit esprit... Il est peintre... ; de là vient que ses portraits sont si vivants, si vrais, quoique si souvent injustes... ; ce qui est pour l'esprit est souvent faux, mais ce qui est pour la sensation est toujours réel... ; il a le sentiment de la vie, c'est-à-dire du changement... » (*Histoire de la littérature française*, p. 70-73).

C'est, à peu de chose près, l'opinion de M. Ascoli, en 1924 : « Saint-Simon prétend être vrai, et sans doute croit-il tout ce qu'il raconte ; mais il ne sait pas, ou ne veut pas, critiquer des témoignages ; il méprise les vérifications les plus aisées ; il accueille tout ce qui le flatte... Renonçons donc à trouver chez

Digitized by Google

lui la vérité historique..., ou même la vérité morale... ; la vérité pittoresque subsiste : ravissante, unique » (Bédier et Hazard, *Histoire de la littérature française illustrée...*, p. 53). Celle encore de M. Louis Bertrand, en 1925 : « Il n'y a aucune espèce de raison pour suspecter la véracité historique de Saint-Simon... ; ce n'était peut-être pas un homme très intelligent... ; érudit tatillon, il fait une place démesurée à des questions de préséance, de blason ou de généalogie... ; [il] ignore, de parti pris, les bourgeois, les paysans, les artisans... ; on peut affirmer que Saint-Simon n'a rien compris à la politique du règne » ; il méconnaît Louis XIV (*Anecdotes*, préface).

M. Charles Sarolea : « Dire que Saint-Simon est partial, c'est ne rien dire ; il y a une partialité qui est une vertu... ; sa partialité est la partialité d'un honnête homme et d'un homme éclairé... Aucun historien n'est autant préoccupé d'être juste... Ce qui prouve combien peu les préventions de la critique contre Saint-Simon sont fondées et combien, en général, on peut se fier à ses jugements, c'est qu'en général la postérité les a confirmés... ; ses jugements sur les hommes et les institutions et les événements se trouvent ratifiés à deux cents ans de distance » (*La cour de Louis XIV*, p. 14-18).

De toute cette confusion, si l'on veut dégager la vérité, il suffit encore de se reporter à l'*Introduction* écrite par Sainte-Beuve en 1856, pour totaliser louanges et réserves, et afin « de rappeler et de fixer avec netteté quelques-uns des points principaux, acquis désormais et incontestables ». Ses conclusions demeurent favorables dans l'ensemble.

L'opinion, on le constate, a évolué de la réprobation à la confiance, avec retour marqué vers la suspicion plus ou moins affirmée ; les causes de ces oscillations s'atténueront vraisemblablement.

II

Comment il est sincère

Avant tout, distinguons les termes mensonge et erreur, sincérité et véracité.

Littré, d'accord en cela avec le catéchisme, définit le mensonge : « Discours contraire à la vérité, tenu avec l'intention de tromper » ; et l'erreur : « État d'un esprit qui se trompe ». Par suite, c'est l'intention, la volonté consciente qui caractérise le mensonge ; l'inconscience est inconciliable avec le mensonge et elle existe dans l'erreur, sur laquelle on reviendra plus loin. Toute la difficulté consiste à pénétrer l'âme de l'auteur, pour être en mesure de déterminer si oui ou non il y a volonté consciente et de prononcer la flétrissure de mensonge ; on n'a pas le droit de le faire quand on se trouve, d'une part, en présence d'affirmations catégoriques de sincérité et qu'on ne possède pas, d'autre part, des indications contraires, qui échappent à toute les explications raisonnables. Jusqu'ici, je n'ai rencontré que les protesta-

Digitized by Google

tions de sincérité de Saint-Simon et rien qui m'ait permis de les suspecter avec quelque sécurité.

Il écrit : « J'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguisement » (éd. 1856, t. XX, p. 90).

« Je le dois à la vérité, qui règne uniquement dans ces *Mémoires* » (t. XXX, p. 8).

« La même charité qui impose toutes ces obligations n'impose pas celle de ne pas voir les choses et les gens tels qu'ils sont ; elle n'ordonne pas, sous prétexte d'aimer les personnes, parce que ce sont nos frères, d'aimer en eux leurs défauts, leurs vices, leurs mauvais desseins, leurs crimes... ; elle veut même qu'on avertisse ceux qu'ils menacent, pour qu'ils puissent s'en garantir » (t. I, p. 15).

« Il me reste une observation à faire sur les conversations que j'ai eues avec bien des gens, surtout avec Mgr le duc de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, M. de Beauvillier, le duc du Maine une fois, trois ou quatre fois avec le feu Roi, etc. Il y en a de telles, et en nombre, que je comprends qu'un lecteur qui ne m'aura point connu sera tenté de mettre au nombre de ces discours factices que les historiens ont souvent prêtés du leur à des généraux d'armée, à des ambassadeurs, à des sénateurs, à des conjurés, pour orner leurs livres. Mais je puis protester avec la même vérité qui, jusqu'à présent, a conduit ma plume, qu'il n'y a aucun de tous ces discours, que j'ai tenus et que je rapporte, qui ne soit exposé dans mes *Mémoires* avec la plus scrupuleuse vérité, ainsi que ceux qui m'ont été tenus » (éd. 1856, t. XX, p. 92-93).

« Ce que je n'ai pas vu, ou manié moi-même, je veux citer comment je le sais, et d'où je l'ai pris » (t. XXXVI, p. 185).

Quand il ignore certains détails, il s'abstient de préciser, ainsi à propos de M^me^ des Ursins : « La perte de celle-ci fut conclue entre le Roi et M^me^ de Maintenon, mais d'une manière si secrète, devant et depuis, que je n'ai connu personne qui ait pénétré de qui ils se servirent ni ce qu'ils firent pour l'exécuter ; il est de la bonne foi d'avouer ses ténèbres et de ne donner pas des fictions et des inventions à la place de ce qu'on ignore » (t. XXVI, p. 101-102).

« De tous côtés, je ne suis pas janséniste... ; je pense... que le nom de jansénisme et de janséniste est un pot au noir, de l'usage le plus commode, pour perdre qui on veut » (t. XXIII, p. 5-8), et il fait profession de gallicanisme.

Sa manière de rédiger est caractéristique et fournit un indice de sincérité ; il écrit rapidement, sa pensée jaillit de source, il n'efface jamais, la première esquisse demeure visible, aucune correction ne l'anéantit ; il procède par touches successives, pour accentuer ou atténuer dans un souci de précision ; c'est pourquoi il ne faut jamais isoler ses jugements sur un personnage ou un fait, mais, au contraire, les grouper chronologiquement et ne pas attacher plus d'importance qu'il ne le fait lui-même à une expression.

Digitized by Google

Ce procédé littéraire lui a permis d'atteindre à un style très personnel, à un art unique, à des effets auxquels il n'a pas prétendu ; par contre, il comporte des longueurs, répétitions, incidentes sans terme, négligences, insuffisances, flottements. Il les avoue loyalement : « J'ai senti ces défauts, je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer ; je ne fus jamais un sujet académique... ; pour bien corriger ce qu'on a écrit, il faut savoir bien écrire ; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer ; je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la sincérité » (éd. 1856, t. XX, p. 94).

Quoi qu'il en soit, il se prononce toujours catégoriquement, suivant son âme et conscience ; avec sa piété, son esprit de famille, sa conduite morale, on a des garanties de loyauté absolues. Il faudrait des preuves bien fortes pour les anéantir ; à priori il mérite qu'on lui fasse crédit ; on verra plus loin la nature de ses erreurs.

III

Comment il est véridique

Chez un témoin, on en a des exemples tous les jours, la sincérité est une chose et la véracité, ou conformité objectivement rigoureuse avec la vérité, en est une autre ; combien de gens sincères qui croient dire vrai et s'abusent ! Certainement, Saint-Simon a la prétention d'être sincère et même véridique, et par ailleurs il n'a pu échapper à la loi commune de l'erreur inconsciente. Il n'existe pas d'homme capable d'écrire une histoire, formant la matière de vingt-deux volumes in-octavo, sur une époque antérieure à la sienne et sur les événements et les hommes de son temps — en grande partie sur des témoignages oraux et de mémoire, en partie sur des documents écrits dans un temps où il n'existait pour ainsi dire pas de bibliothèques et d'archives publiques, et cela à une distance de quinze à soixante-quinze années — sans commettre des milliers d'inexactitudes de détail. Aucun auteur n'est impeccable, aucune œuvre n'est parfaite ; si Saint-Simon n'avait pas erré souvent, son cas serait unique ; même sur notre temps et sur les choses auxquelles nous sommes mêlés, beaucoup de précisions nous échappent.

Pour le bien comprendre, il faut voir s'il a cherché une information complète et s'il a fait effort pour être équitable.

Il n'a rien négligé, semble-t-il, pour savoir exactement ; il a interrogé ses contemporains, amis et ennemis, avec des ruses de reporter, afin de pratiquer des recoupements. Il est véritablement un témoin d'une rare persévérance, d'une acuité pénétrante. Aux heures historiques, il se trouve là, à point nommé, aux aguets, pour saisir la moindre parole, le moindre geste : à l'inauguration de la statue du roi (1686), à la mort de Louvois, au mariage du duc de Chartres, à la mort de Monseigneur, du duc de Bourgogne et de Louis XIV. Il faudrait citer tous ses informateurs, il en possède dans tous les

Digitized by Google

milieux ; il arrache par bribes les secrets des Conseils, des familles et des antichambres ; il consulte le chancelier Pontchartrain, les ministres Beauvillier, Chevreuse, Chamillart, Desmaretz, le secrétaire d'État La Vrillière, le président de Mesmes, le procureur général Joly de Fleury, le duc d'Orléans, plus tard le ministre Torcy, son propre beau-frère Lauzun, Caillières ; les dames, Mmes de Nogaret, de Lévis, de Roucy, de Rochefort, de Beuvron, du Châtelet, du Lude, de Mailly, la duchesse et la maréchale de Villeroy, la maréchale de Clérambault, Mme de Blanzac, « la fleur des pois de la Cour », Mlle de Chausseraye, les filles de Chamillart, qui le mettent « au fait de mille bagatelles de femmes », souvent plus importantes qu'elles-mêmes ne croyaient (t. X, p. 413) ; il parvient à faire causer, pour savoir, le jésuite Le Tellier, le duc de Noailles, la princesse des Ursins, les gens du service du roi, le chirurgien Maréchal, le valet de chambre Bontemps, du Mont, qui est au service de Monseigneur, du Chesne, qui est à celui du duc de Bourgogne ; il a des amis dans le clergé, Rancé, Mailly, Pomponne, le P. de La Tour, etc... En 1746, il se refusa (18 avril) à vendre ses « fiches » au duc de Luynes ; ses contemporains avaient fini par s'apercevoir qu'il était un dictionnaire ambulant. Il a la coquetterie de montrer la correction de son attitude, même lorsqu'il s'approche de gens brouillés entre eux ; il avoue à Chamillart ses relations avec Pontchartrain (t. X, p. 407), comme il le fait avec Beauvillier (t. V, p. 376), et il rend compte à Pontchartrain qu'il a mis ceux-ci au courant. Sur son enquête orale, très poussée, on ne peut l'inculper de négligence ; cette source n'en reste pas moins sujette, comme pour ce qu'il a vu lui-même, à une double défaillance : bonne foi et jugement des témoins, erreurs de sa propre mémoire ; il est impossible qu'il ne s'y soit pas glissé quelques défectuosités. Pour les documents écrits, il en a réuni une masse imposante ; l'inventaire de 1755 mentionne 123 volumes manuscrits in-folio ou in-quarto, 162 portefeuilles (dont 11 de Mémoires), 493 pièces de correspondance et 3 catalogues ; une partie seulement a été conservée (Mémoires à la Bibliothèque nationale, Manuscrits France 156 à 230 aux Affaires étrangères). Il est juste de se rendre compte des conditions matérielles de son travail : il a réuni une documentation aussi vaste que possible, tout ce qu'il pouvait atteindre. Beaucoup de pièces d'archives, que nous possédons maintenant, étaient hors de sa portée ; on ne saurait prétendre d'ailleurs à priori que la vérité se trouve plutôt dans un procès-verbal, rédigé dans un sens déterminé, que dans le rapport d'un témoin qui a vu la physionomie d'une réunion, surtout quand ce témoin est Saint-Simon ; les annotateurs exagèrent un peu lorsqu'ils notent : « Ce n'est pas exactement conforme au texte officiel inséré dans les Registres du Parlement » (t. XXX, p. 17, n. 4) ; pour ce qu'il a vu ou entendu, il est au moins le reflet d'une opinion, et c'est le cas, même lorsque ce qu'il raconte, comme l'empoisonnement de Madame, n'est pas établi. Pour les textes volumineux qu'il a eus sous les yeux, il ne pouvait pas ne pas commettre des fautes de copie, de lecture, de compréhension, et

Digitized by Google

c'est d'autant plus explicable qu'il a rédigé une œuvre immense et dans un âge déjà avancé, de quarante-quatre à soixante-seize ans, avec interruption par le chagrin de la mort de sa femme ; la douleur faillit lui faire abandonner tout travail ; sa mémoire et son attention ont subi des défaillances, bien qu'il se soit astreint à se relire, à écrire lui-même la minute définitive. Une preuve de sa véracité, c'est qu'il corrige les erreurs quand il les aperçoit ; ainsi, il change 40,000 l. en 4,000 l. (t. V, p. 252) et 1662 en 1660 (t. V, p. 253), il reprend un récit pour le mettre au point et fait les renvois (t. XIV, p. 133), il groupe en un récit continu la suite des incidents (t. XII, p. 56).

Saint-Simon a pétri laborieusement la pâte de ses *Mémoires ;* on peut s'en rendre compte en lisant les fragments insérés par Faugère dans les huit volumes d'*Écrits inédits ;* ils n'ont trouvé place que partiellement dans les *Mémoires.* Le meilleur morceau est ce « Parallèle des trois premiers rois Bourbons », apologie la plus vigoureuse et la mieux raisonnée que l'on ait sur Louis XIII ; il l'écrivit en mai 1746, dans le dessein de caractériser et de comparer Henri IV, Louis XIII et Louis XIV dans leur éducation, âge à l'avènement, famille et domestiques, vertus militaires, mœurs privées et publiques, gouvernement, fautes, faiblesses, vertus et perfections, derniers moments ; il fit passer dans ses *Mémoires* (t. XXVIII) ce qui concernait Louis XIV ; il avoua que la reconnaissance l'avait poussé à faire rendre justice à Louis XIII, submergé dans la popularité du père et la gloire du fils, puis il termina ainsi : « Enfin, c'est maintenant au lecteur à porter un jugement éclairé et équitable ».

Saint-Simon s'affirme historien tel qu'il le conçoit ; pour lui, l'impartialité ne consiste pas à tenir la balance toujours égale sans un frisson, quoi qu'il advienne, avec une rigidité puritaine et une équité extérieure ; il estime que l'âme de l'honnête homme doit prendre parti dans le conflit du bien et du mal ouvertement, mettre en évidence le pour et le contre, pousser l'enquête aussi loin que possible, pénétrer la psychologie de ses héros, ne rien dire que de vrai, ne dissimuler ni ses préférences ni ses aversions ; il ne prend pas pour juger ses semblables le masque d'un demi-dieu. Plus témoin que théoricien, il est plus puissant dans l'analyse que dans la synthèse ; on est impressionné par certains mots de lui sur Louis XIV, toujours roi et jamais homme, souverain à l'orientale, de plus en plus inaccessible, absolu et gouverné, passionné de luxe et de flatterie, spectateur des combats, sympathique malgré tout et plus grand dans l'adversité que dans la prospérité.

Lorsqu'en septembre 1713 il traça un « projet pour les Conseils », il sut faire abstraction de ses haines, il suggéra des noms qu'on n'attendait guère sous sa plume : Torcy « court et timide, éclairé par tout le Conseil, suivra le chemin par où on le mènera » ; le maréchal de Villeroy, qu' « il serait injuste d'exclure... » ; même Fénelon : « pour évêques, c'est dommage que le respect du Roi, et peut-être encore le goût d'une longue retraite, empêche de penser à M. de Cambrai, qui, sans cela, serait merveilleux de tous points » (*Écrits inédits*, t. II).

Digitized by Google

* * *

Comment et pourquoi Saint-Simon n'a-t-il pas mentionné qu'il se servait continuellement d'une copie du *Journal* de Dangeau?

On le lui a reproché comme un plagiat clandestin, comme une malhonnêteté insigne. Les éditeurs de Dangeau, Soulié et Dussieux, montrent Saint-Simon (t. XVIII, p. 489) « déguisant soigneusement le secours qu'il tirait de son *Journal* [de Dangeau] ». Boislisle indique « la trame empruntée à Dangeau, c'est-à-dire au seul de ses contemporains dont Saint-Simon n'ait pas parlé, parmi ceux qui lui fournissaient chaque jour des récits » (t. I, p. XXXIII), M. Lecestre : « A cet aveu, Saint-Simon aurait bien dû joindre celui du service immense que le *Journal* de Dangeau lui a rendu, pour la rédaction de ses propres *Mémoires*, qui n'auraient pas existé sans ce guide fidèle » (t. XXXI, p. 253, n. 1) ; « mais pourquoi n'a-t-il pas complété cet éloge, en avouant que Dangeau a été pour lui le guide le plus sûr, qu'il s'en est servi à chaque instant, à ce point qu'il n'est sûrement pas exagéré de dire que, si le *Journal* n'avait pas existé, nous n'aurions pas les *Mémoires* de Saint-Simon ; car, s'il n'en avait pas possédé une copie, il n'y aurait pas ajouté les *Additions*, qui ont été le premier essai et la base de son œuvre ; un peu plus de justice aurait été mieux venue de sa part que le dénigrement systématique qu'il a affecté » (t. XXXVIII, p. 34, n. 1) ; « on regrette que Saint-Simon n'ait pas eu la loyauté de dire que lui-même en possédait une, de ces copies, que le duc de Luynes lui avait laissé prendre, et qu'elle lui a été incomparablement utile » (t. XXXVIII, p. 34, n. 3). — Il n'est pas tout à fait exact que Saint-Simon omette de citer Dangeau ; il le réfute nommément, très fréquemment, dans les *Additions*, rédigées de 1729 à 1738, où il parle de lui-même à la troisième personne, et plusieurs fois dans les *Mémoires*, composés de 1743 à 1751 par la mise en œuvre des *Additions*. Ainsi il écrit dans les *Mémoires* : « L'espèce de gazette qu'il a laissée, dont on parlera ailleurs » (t. XXX, p. 290) ; — « Dangeau, dont je me réserve de parler ailleurs, écrivait depuis plus de trente ans, tous les soirs, jusqu'aux plus fades nouvelles... ; la fadeur et l'adulation de ses *Mémoires* sont encore plus dégoûtantes que leur sécheresse, quoiqu'il fût bien à souhaiter que, tels qu'ils sont, on en eût de pareils de tous les règnes » (t. XXXI, p. 252, 253) ; — « il se trouve dans ces *Mémoires* des grossièretés d'ignorance... qui surprennent au dernier point » (t. XXXVIII, p. 35) ; — « je n'eus occasion de voir ces *Mémoires* que depuis la mort de Dangeau, et cet endroit me surprit au dernier point ; je n'en avais aucune idée... » (t. XXXVIII, p. 254-257) ; — « je ne pouvais imaginer que Dangeau eût mis dans ses *Mémoires* une fausseté de cette espèce, et tellement datée et circonstanciée ; cela me tourmenta quelques jours... » (t. XXXVIII, p. 255) ; — il cite les passages. Manifestement, il montre qu'il a le texte de Dangeau sous les yeux ; il le

Digitized by Google

regarde comme une source nulle et erronée, excepté pour la chronologie, qu'il apprécie, et à laquelle il adhère souvent ; elle est pour lui le seul mérite de Dangeau, et encore peut-on la trouver ailleurs et quelquefois plus sûre. Dans les *Additions*, écrites au verso dans sa copie, il a mis au recto ses rectifications et explications ; là il critique Dangeau, l'indignation fait jaillir ses notes, mais ne l'empêche pas de rester juste : « Quelque fade et petit que cela soit, en beaucoup de choses, il faut avouer que c'est un ouvrage précieux, par les suites et les dates » (*Add.*, t. II, p. 457) ; — « Dangeau continue son silence sur ce qui est désavantageux à Mme des Ursins... ; il prive ses lecteurs des précisions de dates, de noms et de détails qui échappent par les suites et qui font le seul, mais le vrai mérite de son ouvrage » (*Add.* n. 89) ; — « l'amitié trompe Dangeau » (*Add.*, n. 1211) ; — Dangeau relate la mort de Mme de Maintenon : « C'était une femme d'un si grand mérite, qui avait tant fait de bien et tant empêché de mal durant sa faveur, qu'on n'en saurait rien dire de trop. » Saint-Simon riposte, en marge de sa copie : « Voilà bien fadement, salement et puamment mentir à pleine gorge. » — Il y avait entre Dangeau et Saint-Simon une divergence profonde d'appréciation ; le premier pratiquait la politique de l'autruche : ne rien voir d'ennuyeux, ne rien écrire qui pût attirer des ennuis ; l'autre voulait tout savoir, tout noter, tout dire, quoi qu'il en coûtât. Ce sont deux conceptions différentes de l'histoire, qui se heurtent violemment. « Il faut que le récit des faits découvre leurs origines, leurs causes, leurs suites et leurs liaisons les unes aux autres, ce qui ne se peut faire que par l'exposition des actions des personnages... ; ... plus, donc, on a de lumière là-dessus et plus les faits deviennent intelligibles... ; c'est ce qui rend nécessaire de découvrir les intérêts, les vices, les vertus, les passions, les haines, les amitiés et tous les autres ressorts, tant principaux qu'incidents, des intrigues, des cabales et des actions, publiques et particulières, qui ont part aux événements qu'on écrit, et toutes les divisions, les branches et les cascades, qui deviennent les sources et les causes d'autres intrigues et qui forment d'autres événements » (t. I, p. 5-6). A la rédaction, Saint-Simon prit bravement la décision de se nommer lui-même à la première personne, et de passer sous silence les nombreuses invectives contre Dangeau ; il en subsiste cependant. Lui reproche-t-on leur rareté ? Il oppose la manière dont il comprend l'histoire à celle de Dangeau. Pour lui, il ne craint pas de prendre parti ouvertement pour ce qu'il estime le bien, il se considère plutôt comme l'organe du ministère public que comme un président d'assises, le masque de l'impassibilité lui répugne : « Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement... Dans ces *Mémoires*, la louange et le blâme coulent de source, à l'égard de ceux dont je suis affecté » (éd. 1856, t. XX, p. 91). Il pense qu'une seule chose compte : la vérité, et qu'il a le devoir et le droit de ne rien pallier, puisque son œuvre ne pourra nuire par cette divulgation tardive et posthume. « L'histoire n'attaque et ne révèle

Digitized by Google

que des gens morts, et morts depuis trop longtemps pour que personne prenne part en eux... ; son ouvrage doit mûrir sous la clef et les plus sûres serrures, passer ainsi à ses héritiers, qui feront sagement de laisser couler plus d'une génération ou de deux et de ne laisser paraître l'ouvrage que lorsque le temps l'aura mis à l'abri des ressentiments ; alors ce temps ne sera pas assez éloigné pour avoir jeté des ténèbres » (t. I, p. 20). Il s'excuse ainsi de découvrir les vices de la duchesse de Berry, parce qu'il se tairait « si ce silence ne jetait pas des ténèbres sur toute la suite de ce qui fait l'histoire de ce temps, dont l'obscurité couvrirait la vérité » (t. XXVI, p. 316) ; il raisonne de même dans un autre cas (t. XIX, p. 358-359). Saint-Simon croit qu'un amour manifeste du bien et une haine violente du mal ne sont pas incompatibles avec la fonction d'historien ; il avoue cette passion, et il a soin dans chaque portrait de donner toujours les qualités et les défauts ; il estime que l'historien doit parler comme Alceste ; il apprécie hautement ce tempérament quand il le rencontre, par exemple chez le cardinal d'Estrées : « Il savait haïr et le faire sentir, mais il savait encore mieux aimer » (t. XXV, p. 172) ; il fait sa profession de foi en ces termes : « C'est en ce genre d'écrire que l'exactitude la plus scrupuleuse, sur la vérité de chaque chose et de chaque trait, doit se garder également de haine et d'affection, de vouloir expliquer ce qu'on n'a pas pu découvrir, et de prêter des vues, des motifs, des caractères, et de grossir ou diminuer ; ce qui est également dangereux et facile si l'homme n'est droit, vrai, franc, plein d'honneur et de probité, et fort en garde contre les pièges du sentiment, du goût et de l'imagination ; très singulièrement si cet auteur se trouve écrire de source, pour avoir eu part, par lui-même ou par ses amis immédiats de qui il aura été instruit, aux choses qu'il raconte ; et c'est en ce dernier cas où tout amour-propre, toute inclination, toute aversion et toute espèce d'intérêt doit disparaître devant la plus petite et la moins importante vérité, qui est l'âme et la justification de toute histoire, et qui ne doit jamais, pour quoi que ce puisse être, souffrir la moindre ternissure, et être toujours exposée toute pure et tout entière » (t. I, p. 67). Là est le point délicat, son amour-propre l'a égaré inconsciemment maintes fois, et je ne connais point d'auteurs à qui pareille mésaventure ne soit jamais arrivée.

De Dangeau il voit immédiatement le fort, le faible surtout, et il le déclare nettement ; on ne peut que souscrire à son jugement. Voici pour l'éloge : « C'était un grand homme fort bien fait, devenu gros avec l'âge, ayant toujours le visage agréable... On l'aimait parce qu'il ne lui échappait jamais rien contre personne, qu'il était doux, complaisant, sûr dans le commerce, fort honnête homme, obligeant, honorable... ; ses *Mémoires* sont remplis de mille faits que taisent les gazettes, qui gagneront beaucoup en vieillissant, serviront beaucoup à qui voudra écrire plus solidement, pour l'exactitude de la chronologie et pour éviter confusion ; enfin, ils représentent, avec la plus désirable précision, le tableau extérieur de la Cour, des journées, de tout

Digitized by Google

ce qui la compose, les occupations, les amusements, le partage de la vie du Roi, le gros de celle de tout le monde... » (t. XXXVIII, p. 18-34). — Le blâme y est joint : « Ce fut une espèce de personnage en détrempe... ; aussi La Bruyère disait-il dans ses excellents *Caractères de Théophraste* que Dangeau n'était pas un seigneur, mais d'après un seigneur... Tout cela enfla Dangeau et en augmenta merveilleusement les ridicules... De là vient la partialité, que toute sa tremblante politique n'a pu cacher dans ses *Mémoires*... jusqu'à y avoir sacrifié la vérité bien des fois à cet égard, et d'autres fois passé grossièrement à côté, n'osant hasarder les négatives, et d'autres fois omettant ce qui s'était passé sous ses yeux... ; ... c'est ce qui paraît par sa partialité extrême... Il se mit à écrire tous les soirs les nouvelles de la journée, et il a été fidèle à ce travail jusqu'à sa mort. Il le fut à les écrire, comme une gazette, sans aucun raisonnement, en sorte qu'on n'y voit que les événements avec une date exacte, sans un mot de leur cause, encore moins d'aucune intrigue ni d'aucune sorte de mouvement de cour ni d'entre les particuliers ; la bassesse d'un humble courtisan, le culte du maître..., la terreur et la fadeur suprême... pour ne blesser personne, excuser tout..., éclatent dans toutes les pages... et dégoûtent merveilleusement... ; il est difficile de comprendre comment un homme a pu avoir la patience et la persévérance d'écrire un pareil ouvrage tous les jours pendant plus de cinquante ans... Mais il faut dire aussi qu'il eût été difficile à Dangeau d'écrire de vrais *Mémoires*, qui demandent qu'on soit au fait de l'intérieur et des différentes machines d'une cour... ; il ne savait rien au delà de ce que tout le monde voyait... Dangeau était un esprit au-dessous du médiocre, très futile... ; toute sa capacité n'allait qu'à se bien conduire, ne blesser personne, multiplier les bouffées de vent qui le flattaient... » (*ibid.*).

Dans ces conditions, on conçoit que Saint-Simon n'ait pas cité Dangeau à chaque page, ce qu'il ne fait d'ailleurs pour personne, et qu'il n'ait pas hésité à s'en écarter plusieurs fois volontairement, et non pas par indavertance, lorsqu'il le croyait en défaut. Son idéal était tout autre : au lieu de tableaux incolores, de vues de l'extérieur, de phrases veules, il met une psychologie pénétrante, le sentiment de la vie, la crânerie de l'expression. M. Doumic lui reproche d'être un artiste : « Comment un si honnête homme a-t-il pu mentir si effrontément...? La réponse se fait d'elle-même, si vous voulez bien convenir que l'art est une déformation de la réalité, que la vérité de la vie n'est pas la vérité de l'art, et que la vérité à laquelle se réfère Saint-Simon est la vérité de l'art et non celle de la vie... » (p. 294-295). Certes, Saint-Simon voit le monde avec quelque pessimisme : « Écrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est se montrer à soi-même pied à pied le néant du monde, de ses craintes, de ses désirs, de ses espérances, de ses disgrâces, de ses fortunes, de ses travaux ; c'est se convaincre du rien de tout, par la courte et rapide durée de toutes ces choses et de la vie humaine... » (t. I, p. 18). Est-on certain qu'il ait toujours tort? Pour Noailles et Chamillard, ses annotateurs lui donnent leur assentiment (t. XXII, p. 193, n. 4). Les

Digitized by Google

relations se modifient parfois avec les années. Dans bien des cas, Dangeau et Saint-Simon présentent pour un même fait des versions qui se juxtaposent, et souvent des versions divergentes. Chéruel remarque que les *Additions* ont mis en valeur Dangeau, que seules elles le font lire, et que Saint-Simon a payé largement ses emprunts en ornant ainsi Dangeau, par réaction contre sa platitude (p. 160-162). Détail à remarquer en passant : ces mémorialistes sont originaires tous deux du pays chartrain.

* * *

Comment et pourquoi Saint-Simon a-t-il prétendu qu'il puisait des informations diplomatiques près de Torcy, si en réalité il ne l'a fait que partiellement?

Il écrit : « On a vu en plusieurs endroits de ces *Mémoires* que j'y ai toujours parlé sur les affaires étrangères d'après Torcy » (t. XXXIV, p. 282) ; le mot « toujours » figure en interligne. Les passages auxquels cette affirmation se réfère ont trait : 1° à des conversations avec Torcy, d'où quelques menues précisions sur Louis XIV en 1697 (t. IV, p. 276), en 1702 (t. X, p. 316), en 1705 (t. XII, p. 416-417), en 1706 (t. XIII, p. 236-238) ; 2° aux extraits puisés par Torcy dans le cabinet noir du courrier diplomatique, extraits qui furent la source des *Mémoires* du ministre ; Saint-Simon en obtint copie après 1740 ; il l'indique : « Torcy m'a prêté ses extraits, c'est d'où j'ai puisé le détail du récit que j'ai donné depuis la mort du roi de la suite et du détail des affaires étrangères ; je les ai abrégées et n'ai rapporté que le nécessaire... ; quoique la netteté, le coulant, la noblesse du style que j'ai copié fasse, par son agrément et sa douceur, sauter aux yeux la différence d'avec le mien, je n'ai pas voulu toutefois laisser ignorer au lecteur (si jamais ces *Mémoires* en trouvent) ce qui n'est pas de moi, par le mépris que j'ai pour les plagiaires, et lui donner en même temps la confiance la plus entière dans ce que je rapporte des affaires étrangères en lui expliquant d'où je l'ai pris » (t. XXXIV, p. 281-284) ; il invoque le témoignage de Torcy pour la Régence, lorsqu'il insère des extraits copieux empruntés à ce même Torcy pour la période 1715 (oct.) à 1717 (déc.) ; 3° aux fragments de *Mémoires* de Torcy, d'une part, pour 1700, 1709 et 1712 ; Saint-Simon les fit copier entièrement, ne les inséra pas et y renvoya sous forme de Pièces justificatives en 1704 (t. XII, p. 158), 1709 (t. XVII, p. 177), 1721 (t. XXXVIII), — et, d'autre part, aux extraits pour 1718 (janvier à août) qu'il déclare reproduire intégralement (t. XXX à XXXIV), à tel point que là c'est le texte de Torcy lui-même que nous avons sous les yeux ; il renvoie à Torcy avant 1712 pour éclaircissements, et il écrit d'après Torcy pour 1718.

Il n'y a qu'à s'en tenir à ses propres termes et à le croire sur parole ; il ne se lia avec Torcy que vers 1717 et n'eut communication de ses écrits que vers 1740-1745, alors qu'il avait déjà rédigé le règne de Louis XIV ; il semble bien qu'il n'ait pas connu le *Journal* de Torcy pour 1709-1711, ni les *Mémoires*

Digitized by Google

de Torcy (s'ils ont existé) pour 1713 et 1714. M. Émile Bourgeois a parfaitement mis en lumière sur ce point ce qu'il a appelé « la collaboration de Saint-Simon et de Torcy » (*Revue historique*, 1905) et la valeur des documents diplomatiques mis en œuvre ; les derniers éditeurs ne sauraient lui rendre justice trop largement (t. XXIX, p. 523-526).

On a opposé aux *Mémoires*, écrits vers la soixantaine, les *Lettres* de Saint-Simon à ses contemporains, avant cette époque. Ce grief n'est pas moins spécieux que le précédent ; les circonstances, le genre et l'âge de l'auteur suffisent à expliquer les nuances réelles ; Saint-Simon pouvait, par exemple, être plus optimiste à trente ans qu'à soixante-dix sur l'abbé Dubois ; autre chose est une lettre de courtoisie et un jugement écrit secrètement dans les *Mémoires* ; il n'y a là rien d'anormal. On lui a opposé à propos d'un passage sur la vanité des titres (t. V, p. 318) un autre plus ancien sur ses prétentions (t. V, p. 319, n. 2) ; cela ne prouve qu'une chose, le changement qu'apporte l'expérience. — Lemontey écrit : « ... il faut y joindre une correspondance, immense et variée... ; quelquefois elle explique et rectifie les injustices de ses *Mémoires* » (*Histoire de la Régence*, p. 3). M. René Doumic : « Au centre de son œuvre, il a campé un personnage, qui est lui-même ou qu'il croit être lui, paysan du Danube, à la rude franchise, à la loyauté intraitable, soutien des disgraciés, vengeur des opprimés... ; et il se trouve que presque tous les documents qu'on exhume, et d'abord les lettres de Saint-Simon, démentent cette attitude » (p. 69). MM. Bourgeois et André, plus réservés, notent : « Les lettres... ne sont ni très nombreuses [60 et 80 dans Chéruel, 20 dans Feugère] ni très importantes » ; il y en a encore 16 dans Delavaud.

IV

Ses erreurs

Saint-Simon en a commis un grand nombre, moins peut-être qu'on ne l'a prétendu. Dès 1690, à l'âge de quinze ans, il eut la première pensée de son œuvre ; il la commença en juillet 1694 (t. I, p. 26) ; il ne cessa jamais de regarder, d'écouter, d'interroger, de prendre des notes. En 1729 il eut connaissance du *Journal* de Dangeau par le duc de Luynes, petit-fils du mémorialiste, et il en obtint une copie, comme beaucoup de ses contemporains ; ses *Additions* jaillirent de source. Il mit en œuvre tous les documents réunis de 1735 à 1751 ; il rédigea de sa main la minute définitive et mourut en 1755, à quatre-vingts ans. Nous sommes donc en présence d'un auteur qui a rédigé de quarante-quatre et surtout de soixante-deux à soixante-seize ans ; des défaillances de mémoire et d'attention, des confusions sont à peu près inévitables, tant pour les témoignages oraux que pour l'utilisation des documents écrits. Ainsi s'explique la nature de ses erreurs, avec cette circonstance particulière que le duc de Saint-Simon, entièrement idéologue, n'attachait qu'une importance secondaire aux détails matériels de ses propres affaires ;

Digitized by Google

il compta toujours très mal ; pour lui l'idée primait la réalité. Les défaillances de mémoire ou d'attention abondent chez Saint-Simon ; elles portent particulièrement sur les chiffres et les dates ; il n'avait pas l'esprit mathématique ; on en trouve aussi sur les noms de lieu, quand il rapporte d'après autrui. Citons quelques-unes de ses erreurs : Henriette d'Angleterre ne paraît pas avoir été empoisonnée ; mais la version de Saint-Simon reflète l'opinion contemporaine. Fargues ne fut pas décapité à Paris pour meurtre, mais bien, comme rectifient les annotateurs, pendu à Abbeville en 1665 pour malversations, sans que Lamoignon en ait été cause. Ceci établi, l'essentiel des affirmations de Saint-Simon subsiste : Fargues fut découvert dans les environs de Versailles (t. XIII), arrêté, puis exécuté, et Lamoignon profita de la confiscation. Ce cas est un exemple de la déformation que subissent les sources orales après de longues années.

Harcourt : Saint-Simon se trompe sur l'objet du Conseil auquel assista ce maréchal le 10 janvier 1702 (t. X, p. 33, n. 7), si l'on admet que Dangeau fut renseigné exactement et que Saint-Simon n'ait pas su le fin mot par une autre source.

Duchesse de Bourgogne : Saint-Simon dit qu'elle écrivait au duc de Savoie. Chamillart constate qu'à un Conseil elle prit des notes, et M^me^ de Maintenon qu'elle a appris depuis sa mort certaines choses qui la font trembler. On n'a pas de preuves qu'elle ait trahi.

Catinat : il est possible que Saint-Simon s'abuse le 11 mars 1702, en parlant de lettres interceptées par M^me^ de Maintenon (t. X, p. 232-233), mais il déclare qu'il tenait le détail de Chamillart, et l'on constate que le pseudo-Sourches en sait quelque chose.

Père de Saint-Simon : dans ses récits, cet homme s'est donné le beau rôle, comme il convenait, et le fils a rapporté de confiance les récits, peut-être erronés, des circonstances du duel avec Vardes et des relations avec Chavigny. La félonie de Chavigny n'en demeure pas moins évidente, il fut traité comme tel ; peu importe que ce ne fût pas lui, mais Condé, qui était malade à l'heure de la disgrâce.

Fouquet : il y a là un bel exemple d'inadvertance ; « il fut arrêté à Nantes en 1661, paya... de trente-quatre ans à Pignerol... ; il mourut à Pignerol en 1680 » ; depuis le transfert en 1666, cela ne fait que quatorze ans ; il aura mis un 3 au lieu d'un 1. Il est favorable à Fouquet, comme Chamillart.

Affaire du bonnet : 1715-1716, il se trompe, après 1737, à plus de vingt ans d'intervalle, sur certains détails (t. XXIX, p. 219-220 ; t. XXX, p. 432-433) ; il est à remarquer qu'il n'y a pas d'*Addition* pour les années 1729 et suivantes.

Affaire des légitimés (t. XXXI, p. 254, 257) : même catégorie d'erreur.

Valenzuela (t. III, XIII) : par confusion, à la place de ce nom il a mis : Vasconcella.

Digitized by Google

Villars : type de l'Orondate du *Cyrus* de Mlle de Scudéry : ce héros ne se trouve que dans *Cassandre* de La Calprenède (t. V).

Tremblement de terre du 6 octobre 1711 : il a mis novembre pour octobre.

Il ne faudrait pas avoir le fétichisme des petits papiers et croire que la vérité se trouve nécessairement dans tout document qui appuie une contradiction. Nous sommes mieux placés que Saint-Simon pour la documentation écrite, mais en état d'infériorité vis-à-vis de lui pour apprécier les impondérables, l'information orale ; nous sommes trop éloignés des hommes et des choses de son temps, dépourvus du contact avec les réalités vivantes. Il est certain que les questions de noblesse ancienne et de préséance nous hantent moins que tous ses contemporains et que nous ne l'écoutons là-dessus qu'avec un certain agacement ; Dangeau lui-même ne se flattait-il pas de descendre de Hugues Capet? Pour être juste, il faut admettre Saint-Simon tel qu'il est, adapter notre mentalité à la sienne, si on veut le comprendre, et ne pas faire pleuvoir inutilement des cheminées sur sa tête, comme il s'en plaignait dès 1709 (t. XVIII, p. 1).

V

Les erreurs de ses annotateurs

De tous côtés, en présence des polémiques suscitées par les éditions précédentes, on réclamait une annotation documentaire, de nature à évoquer l'ambiance, qui échappait aux lecteurs du XIXe siècle ; il fallait expliquer les noms de personnes et de lieux, les termes désuets et les allusions ; l'équité et le bon sens réclamaient des lumières. Avec son esprit généreux et libéral, Montalembert esquissa un programme : « Il faut qu'un commentaire courant, au bas de chaque page, réponde aux besoins de tout homme qui veut savoir le vrai des choses et qui n'a pas le temps d'aller vérifier chacune des assertions du terrible historien. Il faut le mettre en présence des auteurs contemporains, des correspondances officielles, du récit des auteurs ou des témoins... On n'a certes pas besoin de citer tout ce qui le contredit, mais il faut au moins avertir, indiquer, mettre sur la voie... Je suis convaincu que ni la gloire ni la véracité de Saint-Simon n'ont à redouter cette épreuve et qu'il en sortira avec plus de succès qu'aucun autre historien moderne ; mais il ne faut pas laisser croire qu'il est en tout irréprochable et donner à son autorité une infaillibilité illégitime » (*Correspondant*, 25 janvier 1857).

Chéruel le tenta dans les éditions de 1856 et de 1873 ; on trouva tout de suite qu'il y avait lieu d'étendre le commentaire. Il ne s'agissait pas en principe de combattre Saint-Simon, mais de mettre au point ses données, au moyen des archives et des bibliothèques modernes, dont le classement permettait désormais ce travail. L'espoir d'une réfutation devait ensuite ouvrir les portes des archives privées de tant de familles nobles qui s'estimaient

Digitized by Google

lésées ; cette perspective influa inconsciemment sur le second commentaire, commencé en 1879, et lui donna par instants un ton dépourvu de bienveillance ; ainsi, à propos de la démission de Saint-Simon (t. X, p. 458-466), l'auteur est qualifié de « petit et chétif seigneur, plus agité et bavard que belliqueux ». Dangeau ne devrait cependant qu'être mis au même niveau, mais l'annotateur ajoute : « Jusqu'ici nous ne l'avons vu se signaler que par des petitesses et des mesquineries de détail dans la vie journalière de Versaillles, dont il essaie vainement de faire parade, comme si elles avaient présenté quelque importance, et, malgré son travail assidu pour se rattacher aux puissants du temps présent et du temps à venir, il ne compte littéralement point, à moins que ce ne soit comme esprit inquiet, taquin et brouillon ; à l'armée il en a été de même qu'à la cour, et son départ n'a pu laisser de regrets bien profonds ni au prince ni au ministre » (p. 465). C'est l'indice d'un état d'esprit peu favorable à un jugement objectif ; dans ces conditions, on se demande quelle raison pouvait obliger l'annotateur à se charger d'une tâche aussi désagréable pour lui.

Cette réserve faite, il faut reconnaître que le dernier commentaire, monumental, a la plus haute valeur, par l'étendue de l'information, l'effort critique, la bibliographie et la précision des références. On n'a cessé de lui prodiguer les plus grands éloges, et c'est justice, il les mérite ; on a même quelque peu exagéré en plaçant la glose au-dessus du texte, avec l'illusion tendancieuse que cela tuera ceci. Le commentaire a rendu les plus grands services, éclairé beaucoup de questions dans l'histoire du XVII^e siècle, suscité quantité d'excellents travaux. Dire que ce travail est définitif serait excessif, ici-bas rien n'est que provisoire. Boislisle, qui n'était pas chartiste, conduisit l'édition seul depuis 1879 jusqu'en 1885, puis avec M. Léon Lecestre, du tome V jusqu'au tome XX. De son collaborateur il dit (1901) qu'il possède une « profonde connaissance des époques et des documents qui sont, pour ainsi dire, le domaine des commentateurs de Saint-Simon » (t. XV, p. 111). Après la mort de Boislisle (1908), M. Lecestre rendit hommage au maître en promettant que son esprit et sa méthode ne cesseraient de présider à son œuvre. M. Gaston Reynaud résuma l'opinion générale en ces termes : « En complétant ainsi, et surtout en rectifiant, les assertions de Saint-Simon, M. de Boislisle a réussi à réaliser... un merveilleux instrument de travail » (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*). Il est permis de penser que la collaboration de plusieurs archivistes et bibliothécaires n'eût pas été inutile, et d'imaginer ce qu'elle eût produit. Les continuateurs ont exploité, dans la limite des forces humaines, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale ; ils ne pouvaient suffire à tout ; leur entreprise avait pris l'allure d'une revue documentaire des XVII^e-XVIII^e siècles pour réfuter Saint-Simon ; on y trouve jusqu'à des analyses qui font figure de recension posthume (t. V, p. 310, n. 5). Dans une œuvre de cette envergure, continuée pendant quarante-huit ans, à la cadence de deux tiers de volume, puis d'un

Digitized by Google

volume par an, il devait infailliblement se produire des erreurs, des flottements, des lacunes. Les annotateurs ont laissé de côté quantité d'excellentes publications documentaires parues pendant l'impression; aujourd'hui restent à paraître six volumes : tables de Saint-Simon pour les t. XXIX et suiv., tables des appendices et de l'annotation. Constater quelques erreurs n'enlève rien au mérite de ceux qui ont réalisé ce beau et utile travail, mais il est nécessaire d'en déterminer la nature pour se tenir en garde et ne pas les accroître ; elles se résument à deux catégories, comme chez Saint-Simon : défaillances d'attention, entraînement passionné. Quand un historien avoue : « je ne me pique pas d'impartialité », on est averti.

Boislisle s'était rendu compte qu'il y avait lieu de faire droit aux réclamations des souscripteurs, en hâtant la publication du texte et en restreignant l'ampleur, sinon la multiplicité, des appendices et commentaires ; il promit (t. XV, p. 11) « de renvoyer aux textes publiés, ou même à ceux qui sont encore inédits, mais facilement abordables, plutôt que d'encombrer le bas des pages et la fin des volumes » ; de fait, on vit paraître quelques rares pages sans notes, il y en a davantage dans les derniers volumes ; au fond, la situation resta inchangée. On pourrait concevoir une annotation parallèle, très différente, non moins étendue ; celle-ci ouvre des horizons, suscite des recherches, mais donne l'impression d'une contradiction constante et de l'inanité de la science historique. On suppose toujours Saint-Simon moins informé et moins honnête que qui que ce soit ; c'est un postulat dangereux.

Les annotateurs commettent des erreurs faciles à éviter et à corriger :

La Chastre : ils l'identifient à la fois avec un marquis que Saint-Simon n'aurait connu que par ouï-dire (t. XIII, p. 142, n. 3) et avec un autre qui aurait été son contemporain (t. XIII, p. 153, n.).

M^me^ d'Heudicourt ; lapsus de mauvaise copie (t. XVII, p. 66, n. 1) : « morte très occupée de riens et de la crainte de la mort », lisez : « très occupée de Dieu ».

M^me^ Guyon : ils ont cru que les réunions se tenaient à l'hôtel de Beauvillier à Paris (t. II, p. 342) ; ils durent rectifier (t. XXVIII, p. 247, n. 3) et mettre : à Versailles.

Godet des Marais : « passa au siège de Blois en 1697 » (t. II, p. 207, n. 4) ; il faudrait dire : demanda (1693) le démembrement de son diocèse de Chartres et l'érection d'un siège à Blois, où Bertier fut nommé (1697). Godet resta évêque de Chartres jusqu'à sa mort (1709).

Ligny : « sieurs de Rentilly et de Saint-Piat au Perche » (t. IV, p. 122) ; Saint-Piat est situé près de Maintenon dans la vallée de l'Eure ; les Ligny ont leur sépulture dans le chœur de l'église.

S'il n'y avait que ces « menuailles » dont Saint-Simon n'a pas le monopole, il vaudrait mieux n'en pas parler ; mais les annotateurs utilisent des témoignages suspects :

Villars. Ses Mémoires ne sont à employer qu'avec prudence, ne serait-ce qu'à cause de leur rédaction tardive et de leur vantardise (t. X, p. 316).

Digitized by Google

Bellerive. Celui-là est d'une mauvaise foi insigne ; ce pamphlétaire (qui mourut en prison), pour satisfaire sa haine contre Chamillart et Mme de Maintenon, se sert du prétexte de l'apologie de Vendôme ; il fabrique de toutes pièces des lettres et arrange celles qu'il n'invente pas ; les imputations de ce faussaire ne méritaient que du mépris, il fallait les citer et les écarter. Les annotateurs, au contraire, en font longuement état (t. XVI, p. 538-636) ; ils ont pourtant senti que cette source était viciée. L'un d'eux avoue même son erreur ; il écrit : « J'ai eu le tort de me servir exclusivement jusqu'à présent, peut-être avec trop de confiance [de la copie Bellerive de la correspondance de Vendôme] » (t. XVI, p. 539). Après cela on croirait qu'il va la répudier ; non, il continue à l'exploiter dans ce volume et les suivants ; il fausse ainsi beaucoup de conclusions. Il pense qu'il lui suffit de constater qu'il n'a pas retrouvé l'autographe et de déclarer : « Les textes des Lettres, dont l'original existe à la Guerre ou ailleurs, ont été collationnés avec soin, et j'y ai relevé de fréquentes et profondes différences, volontaires certainement, et intentionnelles de la part de Bellerive » (p. 541) ; il se sert d'un grief de Bellerive contre Chamillart (t. XVII, p. 428, n. 1) et utilise encore Bellerive dans un appendice (t. XVII, p. 569-579) ; on peut contrôler par Chamillart lié à Vendôme.

Lavallée. Nombreuses sont les erreurs qu'il commet sur Mme de Maintenon ; revenu des excès de l'*Histoire des Français*, Lavallée a donné dans des travers opposés. Pour la déclaration du mariage, Saint-Simon affirme que Mme de Maintenon la souhaitait ; les annotateurs le concèdent (t. XXVIII, p. 64, n. 2), puis ils le nient (p. 242, n. 4). Quant aux « trois Villarceaux » avant 1669, les annotateurs les récusent (t. XXVIII, p. 192, n. 8), Mme de Maintenon fait allusion aux « beaux-frères » de Mme de Montchevreuil (*De l'envie de plaire*). Et cela fait dire à M. René Doumic : « Il n'y a eu qu'un Villarceaux, et Saint-Simon le sait bien, qu'importe ? il en met trois » (p. 163). Les annotateurs citent une lettre de Mme de Maintenon omise, disent-ils, par Lavallée qui (t. V, p. 351) l'a publiée d'après l'autographe de Feuillet de Conches avec la date du « 29 décembre 1701 » ; ils la donnent d'abord du mardi 8 mai, puis d'après Morrison du 13 décembre (t. XV, p. 15). Ils font de Mme de Maintenon en 1709 une sorte de stratège en chambre : « toute cette fin de campagne avait été prévue, pour ainsi dire, par Mme de Maintenon » (t. XVII, p. 2, n. 2). Ils confondent les lettres de Mme de Maintenon à Godet des Marais, que Mérinville déclara avoir détruites en 1709, avec les lettres de Godet à la même (t. XVIII, p. 235, n. 7) ; ces dernières ont subsisté pour la plupart, au moins en copie. On citerait de nombreux exemples d'erreurs à propos de Mme de Maintenon.

Les annotateurs emploient des sources mal identifiées :

Chamillart : au sujet de son *Journal* (publié sous le nom de *Mémoires* et attribué à tort au marquis de Sourches)[1], ils se sont livrés à des découvertes

1. M. l'abbé Langlois et M. Léon Lecestre ont exposé des opinions tout à fait opposées

Digitized by Google

successives et contradictoires, dont l'annotation porte les traces. De 1879 à 1886, ils admettent que Sourches est l'auteur : « les Mémoires du marquis de Sourches », « les Mémoires de Sourches » (t. I, Préface, p. III ; t. V, p. 133, n. 2). Après 1886, les observations de la critique leur firent suspecter l'attribution à Sourches, « auteur présumé, mais sans grande vraisemblance, des Mémoires qui portent son nom », et ils écrivirent « l'auteur des Mémoires de Sourches », « l'auteur du Sourches » (t. VI, p. 210, n. 6 ; t. XIII, p. 260, n. 4 ; t. XV, p. 175, n. 1 ; t. XVI, p. 55, n. 2 ; t. XX, p. 237, n. 2 ; t. XXVI, p. 309, n. 5) ; ils laissèrent néanmoins subsister en même temps l'appellation antérieure (t. VII, p. 1, n. 2 ; t. XV, p. 172, n. 3) ; ils allèrent plus loin et distinguèrent un autre auteur dans l'annotation : « l'annotateur des Mémoires de Sourches » (t. V, p. 178, n. 2 ; p. 181, n. 2 ; t. VI, p. 289, n. 5 ; t. XXVIII, p. 126, n. 5) ; en 1926, ils revinrent à l'hypothèse primitive, combattue par l'un d'eux en 1912 (t. XXXVIII, p. 77, n. 6 ; p. 183, n. 5) ; pour eux désormais, texte et notes sont de Sourches. Ils n'ignorent pas qu'il a été établi en 1925 qu'ils avaient fait fausse route et que cent quatre-vingts pages publiées en 1925 sur cette question ont été réunies en 1926 dans *Louis XIV et la Cour*, mais leur attitude antérieure les empêche de le comprendre, comme si la passion qu'ils reprochent à Saint-Simon avait agi sur eux par un phénomène de mimétisme naturel. Afin d'établir que l'auteur de l'identification « a inféré [témérairement] que Chamillart montra à Saint-Simon le manuscrit de ses prétendus Mémoires », ils travestissent le passage suivant : « Saint-Simon eut connaissance de quelque chose qui lui ressemble assez... ; il n'est pas douteux qu'il n'ait recherché... la trace du manuscrit..., s'il l'avait vu pendant trois semaines » (1926, t. XXXVIII, p. 177, n. 6) ; cette phrase conditionnelle n'est nullement la base de l'identification, comme ils le donnent à entendre, en la qualifiant d' « imagination trop ingénieuse ». L'identification repose sur une lettre autographe adressée à l'auteur et insérée par lui et sur un ensemble de constatations révélées par l'analyse du texte. Il faut qu'ils en prennent leur parti ; personne n'adoptera toutes leurs variations, la vérité ne peut changer ainsi, et fatalement le nom de Chamillart reprendra la place de celui de Sourches ; toute l'édition sera à corriger. Il suffit de renvoyer à leur dernière proposition (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1924). — Saint-Simon n'avait pas tort lorsqu'il écrivait, à propos des Sourches et des Montsoreau : « ils n'étaient mêlés à la Cour avec personne » (t. XVII) ; Sourches « n'avait jamais pu se faire admettre nulle part à la Cour » (t. XXIV, p. 378). Le *Journal* abonde en détails sur certaines affaires, auxquelles Chamillart fut mêlé secrètement ; il ne contient rien de personnel à Sourches, mais des informations communes avec Saint-Simon, qui, on le sait, se renseignait chez Chamillart ; il diffère de tout ce que l'on connaît des écrits de Sourches.

sur le véritable auteur des *Mémoires* du marquis de Sourches (voir *Rev. histor.*, t. CXLIX, p. 115). Ce n'est pas ici le lieu de prendre parti dans cette controverse [N. DE LA R.].

Digitized by Google

Les annotateurs ont failli plusieurs fois toucher du doigt l'identification : quand Chevreuse est associé à Beauvillier pour notifier à Chamillart sa disgrâce (1709), ils notent : « Est-ce de Chamillart lui-même ou de M. de Beauvillier que notre auteur tenait ces détails ? » (t. XVII, p. 441, n. 4). La réponse figure, comme souvent (t. XVI, p. 3, n. 1), dans le pseudo-Sourches (p. 351), qui rapporte le même fait. Quand Saint-Simon rapporte que Chamillart partit incognito, « sans que, de longtemps après, on en sût rien à Versailles » (t. XVII, p. 443), et que le pseudo-Sourches mentionne : « ce fut la nouvelle du jour », cela ne veut rien dire de plus, sinon qu'on en causa, mais on peut parfaitement ne s'être aperçu de rien sur le moment. De même ils ont remarqué que l'annotateur était « ami de Vendôme » (t. XVI, p. 32, n. 6), « grand partisan de Vendôme » (t. XVII, p. 30, n. 1), « un de ses familiers » (t. XVII, p. 618). C'était précisément le cas de Chamillart. Ce ministre fit rédiger par d'Hozier, en 1706-1708, un recueil sur les origines roturières des familles du Parlement, afin de divertir secrètement Louis XIV, et il s'en inspira un peu pour annoter son *Journal;* on en possède une minute (Rouen, 2624) et des copies (Rouen, 3312, 2620, 2625 ; Bibl. nat., Clairambault 754). L'original aurait été donné à Noailles en 1717 ; ce recueil trouve sa réplique dans celui qui fut composé par Auguste Galland pour Clairambault ; ils ont senti la main d'un généalogiste dans l'annotation.

Ils contredisent parfois Saint-Simon sous des prétextes futiles :

Sur Chamilly. Saint-Simon lui attribue les réponses aux *Lettres portugaises* en 1669 ; de l'observation qu'ils font (t. XI, p. 11, n. 3), il résulte, au contraire, qu'il doit avoir raison.

Sur le P. de Chévigny. Saint-Simon donne des précisions au sujet du séjour de cet oratorien chez La Rochefoucauld à Liancourt (t. V, p. 22) ; on ne voit pas quels motifs les annotateurs ont pour le contester.

Sur Guilleragues et son mariage (t. III, p. 199) : « ce récit ne paraît point exact » (n. 5). Il ressort de la note que les précisions de Dangeau et de Saint-Simon sont parfaitement conciliables.

Sur le duc de Bourgogne. Saint-Simon croit à la version de l'empoisonnement ; le pseudo-Sourches et la Palatine font allusion à un bruit ; M^me^ de Maintenon y pense, c'est visible dans ses lettres à M^me^ des Ursins ; Fagon soutenait qu'il y avait eu poison. Maréchal affirme le contraire dans un procès-verbal ; Saint-Simon invoque son témoignage oral et contradictoire. D'autre part, Louis XIV a voulu étouffer le bruit et Maréchal lui fournit des apaisements. Pour les annotateurs, Saint-Simon serait seul de son avis et aurait inventé : « après cela, nous laissons le lecteur tirer la conclusion qui lui semblera la plus raisonnable » (t. XXIII, p. 369, n. 2 ; p. 382, n. 1) ; n'est-ce pas excessif ?

Quand la Dauphine fut morte en 1712, Saint-Simon mentionne une visite du Dauphin au Roi « après le réveil ». Les annotateurs le contestent (t. XXII, p. 299, n. 3), parce qu'ils n'en trouvent pas trace ailleurs ; cependant, Saint-

Digitized by Google

Simon donne des souvenirs personnels ; d'autre part, il note une visite du Roi au Dauphin « l'après-midi », et le pseudo-Sourches dit bien « après la messe », donc vraisemblablement après midi.

Pour la mise au feu du contenu de la cassette, que Saint-Simon raconte d'après Beauvillier, ils mettent en doute le récit parce que des pièces ont subsisté : « exagération, fanfaronnade, pour ne pas dire plus » (t. XXII, p. 361, n. 1). Comment peuvent-ils être certains que les écrits émanés du Dauphin n'étaient pas chez les destinataires, et que ceux qui provenaient de Saint-Simon ne se trouvaient pas en double chez l'auteur ; comment savent-ils que tout cela était précisément dans la cassette ?

Sur Mme de Soubise. Les annotateurs se livrent à l'exercice assez vain de rechercher, en vingt-sept pages, dans des documents écrits, ce qu'il faut croire sur l'inconduite de Mme de Soubise ; les écarts de cette personne sont affirmés, très nettement, par Mme de Caylus et d'Argenson (t. V, p. 289, n. 2), et à mots couverts par Mme de Sévigné. Chamillart, il est vrai, les nie implicitement lorsqu'il écrit une première fois (1687) : C'était « une des plus belles et des plus vertueuses femmes de son temps », et une seconde fois (1709) : « On n'avait guère vu de son siècle aucune femme qui eût plus de beauté, plus de sagesse, plus d'esprit, plus de savoir et plus de prudence qu'elle » ; mais il ajoute en note un correctif, omis par les annotateurs : « Le Roi avait une considération très extraordinaire pour elle. » Louis XIV pouvait savoir sur cette singulière fortune des bruits auxquels il n'ajoutait pas foi ; Chamillart et Mme de Soubise avaient une amie commune, Mme d'Espinoy. D'autre part, Mme de Maintenon traite la princesse de Furstemberg, amie de Mme de Soubise, de « peste publique » ; ce ne sont là, évidemment, que des indices d'opinion ; en tout cas, les choses se passaient entre Mme de Soubise et Mme de Maintenon littéralement comme si le pacte invoqué par Saint-Simon eût existé. Il était informé souvent par Mmes de Rochefort et d'Espinoy et par Bontemps. Il y a des lacunes concordantes dans les correspondances de Mmes de Maintenon, des Ursins et Sévigné ; il valait donc mieux avouer tout bonnement que rien n'est établi, ni pour ni contre, enfin que certaines choses échappent à l'histoire et lui importent peu d'ailleurs.

Sur Mme des Ursins. A propos de sa perte concertée, dit Saint-Simon, entre le Roi et Mme de Maintenon, les annotateurs partent en guerre : « Il n'est pas possible d'imputer à la cour de France la disgrâce de Mme des Ursins, ni même de soupçonner Louis XIV de s'en être fait le complice, pas plus que Mme de Maintenon. La passion égare encore une fois de plus notre auteur » (t. XXVI, p. 101, n. 2). Ils publient des documents qui sont loin d'étayer leur affirmation et qui découvrent plutôt les fils de la trame ourdie à Versailles, avec ce que l'on sait d'autre part ; le récit de Saint-Simon en sort confirmé. En 1714, Mme de Maintenon félicite fraîchement Mme des Ursins de sa principauté, dont celle-ci ne lui a pas parlé. Mme des Ursins sent venir l'orage, sa correspondante répond qu'on ne lui confie aucune chose et qu'elle ne se mêle jamais de rien. Mme des Ursins s'étonne, l'autre

Digitized by Google

réplique : « Je puis vous assurer... que personne n'a envie de se défaire de vous » (25 novembre) ; on est en plein dans les préparatifs. Mme de Maintenon ajoute qu'elle a bien entendu énoncer quelques griefs, mais ne connaît nullement MM. de Saint-Aignan et de Pompadour, nommés par Pontchartrain seul (9 et 16 décembre) ; à quoi Mme des Ursins riposte : « Je serais satisfaite qu'on ne voulût point me faire du mal » (14 décembre). Les annotateurs remarquent, en se contredisant : « Les lettres adressées par Mme de Maintenon à la princesse des Ursins, entre le 8 février et le 14 mai..., sont pleines de consolations assez banales et de protestations d'attachement, dont la sincérité semble douteuse » (p. 180, n. 3). Quand on vit à Versailles le danger d'un mariage avec Philippe V, la décision se confirma ; le duc d'Orléans et Saint-Simon savent, les 4 et 5 avril 1714, que Berwick, en présence du Roi et de Mme de Maintenon, devenue « pot à miel » (Baschet, p. 386-390), a feint, pour complaire à Mme des Ursins, de se rapprocher d'Aubigny et d'Orry. Louis XIV joue double jeu ; il donne à Albergotti des instructions tendant à fortifier la situation de Mme des Ursins et, quand la future reine d'Espagne arrive en France, il échange des mots énigmatiques avec Torcy ; il la fait escorter par le duc de Saint-Aignan, qui s'abouche avec Albéroni et Malazanni. Breteuil a noté formellement : « Le comte Malazanni... a été un de ceux qui a [*sic*] le plus fortement persuadé à la Reine, quand il la fut joindre en Languedoc, qu'elle n'aurait aucune considération et aucun crédit sur l'esprit du Roi, tant que la princesse des Ursins serait près de lui » (t. XXVI, p. 440). Avant la scène du renvoi (24 décembre), un agent de Pontchartrain annonce des « nouveautés divertissantes » ; aussitôt après, un rapport est envoyé. Tout cela est transparent.

Sur Mme de Montespan. Saint-Simon relate ainsi la mort (t. XV, p. 102) : « D'Antin arriva... comme elle approchait de sa fin » ; ils remarquent : « ceci est en contradiction avec le récit fait par d'Antin lui-même à Mme de Maintenon » (n. 4). En effet, la lettre de Mme de Maintenon porte : « M. d'Antin m'a conté la mort de Mme de Montespan ; il a été auprès d'elle les trois derniers jours de sa vie » (p. 102, n. 1), mais les *Mémoires* d'Antin déclarent formellement : « arrivé à Bourbon la veille de son dernier jour » (p. 183, n. 2). Saint-Simon aurait donc raison.

Sur la duchesse de Bourgogne. A propos de son accident (23 avril 1708), Saint-Simon dit qu'il était présent quand Louis XIV déclara : « je ne serai plus contraint dans mes voyages » (t. XV, p. 472) ; les annotateurs lui opposent le pseudo-Sourches ; or, celui-ci mentionne (bien qu'ils ne le disent pas) : « et le Roi déclara sur-le-champ qu'il partirait de Marly le 5 mai » ; la concordance existe.

Sur Racine. Saint-Simon raconte que Racine mourut disgracié à propos d'une réflexion maladroite : « oncques depuis le Roi ni Mme de Maintenon ne parlèrent à Racine, ni même le regardèrent » (t. VI, p. 170-176). Le poète écrivit à Mme de Maintenon, le 4 mars 1698 : « ... on me fait passer pour janséniste..., je suis privé de l'honneur de vous voir... ; ce même grand Prince...

Digitized by Google

me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colère que de ses bontés », et l'on possède l'autographe. Racine revint à la Cour, mais on n'a aucune preuve qu'on lui ait jamais adressé la parole. Mme de Maintenon marquait encore à Mme de Glapion (11 avril 1704) : « il vous aurait entraînée dans la cabale des jansénistes ». Mme de Caylus dit bien que cet incident « fut l'époque de sa disgrâce ». Louis Racine, qui met la distraction au compte de Boileau, n'avait que six ans alors. Boileau ne fut pas incriminé, et l'on avait réellement joué des pièces de Scarron que Racine aurait stigmatisées s'il faut en croire Saint-Simon ; l'essentiel subsiste.

Sur la campagne de 1693. Le texte dit formellement que « les dames » accompagnèrent Louis XIV en Flandre le 18 mai ; le Roi se sépara d'elles ; il y eut des larmes comme en 1691. Mme de Maintenon s'est réjouie, quand le Roi déclara le 8 juin qu'il rentrerait : « pour moi je suis ravie que l'intérêt de l'État le force à retourner à Versailles » (12 juin) ; elle comprenait ainsi l'intérêt de l'État en fonction de ses goûts. Saint-Simon est témoin que d'autres le jugeaient autrement, et les annotateurs avouent : « accusation... sur laquelle nous devons dire qu'il se trouve d'accord avec plusieurs écrivains militaires du temps » (t. I, p. 231, n. 1).

Sur le camp de Compiègne, les annotateurs regrettent manifestement de n'être pas en mesure d'infirmer le témoignage de Saint-Simon ; raison de plus pour noter l'hommage, trop rare, à son information : « nous n'avons rien trouvé qui confirme ceci ; cependant, Saint-Simon devait être bien informé » (t. XXXVIII, p. 138, n. 2).

Ils constatent dans l'ensemble que Mme de Maintenon assistait parfois aux Conseils d'État, qu'il était très rare qu'elle ne se trouvât pas présente au travail des ministres avec le Roi, qu'on trouve trace de son intervention au sujet des ambassadeurs Amelot, Harcourt, Barrillon, Brancas, Mme des Ursins, des ministres Beauvillier, Pontchartrain, Torcy, Chamillart, Desmarets, Voysin, des chefs d'armée Villars, Tessé, Boufflers, Vendôme, Orléans, qu'elle rencontrait de la résistance et déclarait toujours ne rien savoir et ne rien pouvoir, qu'elle n'était pas toujours très franche. Dans le détail, ils nient souvent les mêmes choses, parce qu'ils emploient une source tendancieuse, Lavallée, par qui la physionomie complexe de la marquise n'a nullement été mise au point. Il serait trop long de le démontrer ici ; on pourra se reporter à toute la correspondance de Mme de Maintenon. Gaston Boissier (1892) entrevit la vérité par la concordance entre le témoignage de Saint-Simon et celui de Mme de Maintenon : « Faut-il croire que, s'il [Saint-Simon] n'avait pas écrit, on ne songerait pas à lui être sévère (à Mme de Maintenon)? Quand nous n'écouterions que des témoins impartiaux, ou favorables, croit-on que nous aurions d'elle une opinion bien différente? »

Sur les mœurs de l'archevêque Harlay, les annotateurs adoptent une légende que n'admettaient ni Louis XIV, ni le nonce, ni Saint-Simon, et qui a été propagée avec insistance par Mme de Maintenon.

Digitized by Google

* * *

Les lignes générales du portrait de Louis XIV tracé par Saint-Simon en 1745 restent vraies dans l'ensemble et conformes à ce que l'on sait d'autre part ; les longs desseins échappaient aux contemporains, qui voyaient mieux, dans les rapports quotidiens, les traits d'autorité, d'égoïsme, de dissimulation, de duperie par la flatterie, à côté de l'aisance exquise de la politesse raffinée, de la vaillance, de la piété, de la clairvoyance. Saint-Simon estime le Roi petit, en le conférant avec des prétentions démesurées (t. XXVIII) ; il réagit contre l'hyperbole de grandeur et de bonté, tout en se défendant de vouloir insulter « le lion mort » ; il reconnaît que Louis XIV fut vraiment grand dans le malheur.

Le tort principal des annotateurs a été de ne pas expliquer Saint-Simon uniquement par lui-même ou par son accord avec ses victimes ; il ne fallait pas le juger sur des mots, mais sur l'ensemble. Chaque portrait contient le pour, qu'on veut retenir, et le contre, qu'on tend à éliminer ; il est nécessaire de le prendre en bloc, les ombres atténuent la lumière et la soulignent. Quand il écrit que Beauvillier était comme « dans une bouteille », que Chamillart était inintelligent, entêté, incapable en un mot, cela signifie simplement que ces deux ministres avaient le tort de ne pas tout dire et de ne pas adopter les avis de Saint-Simon. Ailleurs, il déplore que Chamillart ait abandonné le pouvoir ; cette opinion serait insoutenable au cas où il faudrait prendre ses expressions à la lettre. Il constate que ce ministre était sage, doutant de ses capacités, qu'il ne voulait pas assumer les charges de Colbert, de Louvois, qu'il écrivait assez bien et qu'il était peu cultivé (on peut le constater) ; mais ceci est incompatible avec une certaine stupidité. M^me^ de Maintenon s'extasiait sur la modestie de Chamillart. Quand Saint-Simon parle de Louis XIV, il le dépeint exactement, c'est-à-dire grand, avec des petitesses.

Montalembert dit de Saint-Simon : « Il est, de toute la littérature française, le plus grand des peintres et le plus varié » ; et il ajoute, pour parler comme Bossuet : « il semble rendre la vie plus vivante » (*Correspondant*, 1857). Cet homme, qui a cherché la vérité, mérite d'être traité avec équité pour ses qualités et indulgence pour ses erreurs.

Marcel LANGLOIS.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

MOYEN AGE

Le présent *Bulletin* — arrêté en principe au mois de juillet 1927 — est le premier de sa nature qui paraisse ici depuis la guerre. L'arriéré était énorme ; malgré l'obligeance des éditeurs, certaines omissions n'ont pu être évitées. Il est peu probable que les ouvrages passés sous silence aient toujours été les plus insignifiants ou les moins influents : le plus grave inconvénient de ces lacunes sera donc, selon toute apparence, d'avoir entraîné quelques erreurs de perspective, que je prie par avance le lecteur averti de bien vouloir pardonner. Nous tâcherons de faire mieux à l'avenir[1].

I. Instruments de travail. — La publication du *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, commencée en 1911, sous la direction de M. Johannes Hoops, s'est achevée après la guerre[2]. C'est un instrument de travail capricieux, en ce sens qu'on ne sait jamais d'avance ce qu'on y trouvera. Les articles, en principe, s'arrêtent au XI^e^ siècle pour l'Allemagne, au XII^e^ pour les civilisations nordiques ; mais l'excellent article *Deutsche Schrift* (par M. Tangl) va jusqu'au XVI^e^ siècle. Il en est qui constituent de véritables mémoires (par exemple : *Deutsches Siedelungswesen*, par O. Schlueter), alors que d'autres, dont on eût attendu quelque ampleur, remplissent péniblement un tiers de colonne (*Sklaven*, par G. v. Below). Mais ce qu'on y trouve est toujours utile, et souvent de premier ordre.

Le livre de M. Victor Loewe sur les archives allemandes[3] n'a pas l'am-

1. Le recensement d'une littérature historique demeure aujourd'hui incomplet s'il ne comprend, avec les livres, les principaux articles de revue ; tel court mémoire, paru dans un périodique, marque souvent dans l'historiographie une date plus considérable que beaucoup de gros volumes. Mais, en pratique, le dépouillement, dans ce domaine, n'est possible que si le travailleur chargé du bulletin obtient communication de tirés à part. Nous en avons reçu quelques-uns, trop peu. Nous souhaitons vivement que l'usage de ces envois se généralise, des deux côtés de la frontière, notamment en ce qui touche les études parues dans les organes locaux, qui sont si difficilement accessibles ; tous les extraits qui nous seront adressés seront l'objet de mentions ou analyses, en rapport, bien entendu, avec leur importance.

2. Strasbourg, Trübner, 1911-1919, 4 vol. in-8°, XVIII-642, XII-630, XII-540, XIV-604 p.

3. *Das deutsche Archivwesen*. Breslau, Priebatsch, 1921, in-8°, 130 p. Les seules archives

Digitized by Google

pleur des *Archives de l'histoire de France* de MM. Langlois et Stein. Il ne décrit guère que les archives d'États et celles des principales villes, confiées à des archivistes de profession. Dans ces limites, cet exposé, clair et précis, inspiré par un sens très juste des besoins de la recherche historique, rendra de précieux services. Rien sur les bibliothèques. On pourra, dans une certaine mesure, parer à cette lacune grâce au substantiel petit volume dans lequel M. Kl. Loeffler, après une introduction sur les bibliothèques monastiques en général, a étudié une à une celles des principaux monastères allemands, en suivant leurs destinées jusqu'à nos jours [1].

II. Sources narratives. — On a appelé Jean de Winterthur (mort peu après 1348) le plus crédule des chroniqueurs du Moyen Age. C'est un prix qu'il est difficile de décerner ; du moins le bon frère est-il de ceux qui peuvent concourir. Sa chronique n'en est pas moins curieuse pour cela, bien au contraire ; outre qu'elle nous livre, malgré tout, quelques renseignements sûrs, l'œuvre du Salimbene souabe nous donne un vivant écho des récits qui couraient dans cette société merveilleusement bavarde qu'était un couvent franciscain. L'excellente édition de M. Friedrich Baethgen réserve aux folkloristes bien des joies [2].

La chronique de Mathieu de Neuburg est en voie d'édition, par M. Adolf Hofmeister, dans la nouvelle série des *Scriptores*. Le premier fascicule, seul paru, donne, avec des notes historiques abondantes et fort précieuses, le texte du manuscrit de Berne, ainsi que les variantes et additions fournies par le manuscrit du Vatican et le manuscrit aujourd'hui perdu qu'utilisa le premier éditeur, Cuspinian. Le second renfermera la version dont la base est le manuscrit de Strasbourg ; on y trouvera également une introduction, où sans doute l'éditeur prendra position vis-à-vis des problèmes posés par ce document capital, mais difficile et d'attribution contestée. Il faudra en reparler à ce moment [3].

III. La Germanie et les invasions. — L'examen de la *Germanie* de Tacite, « déposée par une bonne fée dans le berceau de l'histoire allemande »,

privées dont, sauf erreur, il soit fait mention sont celles du prince-évêque de Breslau. Les archives autrichiennes sont comprises dans la description.

1. *Deutsche Klosterbibliotheken* (*Bücherei der Kultur und Geschichte*, Bd. 27). Bonn et Leipzig, Kurt Schroeder, 2e édit., 1922, in-12, 319 p. M. Lœffler (p. 272, n. 43) reproche à un ouvrage anglais d'avoir « mit echt insularer Bornierheit » considéré l'Allemagne comme inexistante. Est-il sûr d'avoir lui-même toujours échappé, vis-à-vis d'autres pays, à un reproche analogue? La disposition typographique, qui rejette les notes à la fin du volume, est, dans un travail de cette nature, bien incommode.

2. *Chronica Johannis Vitoduranı* (*Mon. Germ. Hist., SS. rer. germ., nova series*, t. III). Berlin, Weidmann, 1924, petit in-8°, xxxvii-332 p. ; prix : 15 mk.

3. *Chronica Mathiae de Nuwenburg (Rec. B et VC.)* (*Mon. Germ. Hist., SS. rer. germ., nova series*, t. IV, fasc. 1). Berlin, Weidmann, 1924, petit-in-8°, vii-312 p. ; prix : 12 mk.

Digitized by Google

a été repris par M. Eduard NORDEN [1]. Par profession historien des littératures antiques, et des plus fins, M. Norden, dans une suite d'essais un peu discontinus, mais auxquels l'application d'une même méthode confère une véritable unité, s'est attaché surtout à replacer l'œuvre de Tacite dans le courant littéraire de l'ethnographie gréco-romaine ; il s'efforce d'en déterminer les sources écrites (emprunts textuels et appropriation de motifs traditionnels), sans omettre de faire leur part aux sources orales, récits de voyageurs et de marchands. On observera qu'il laisse complètement dans l'ombre le thème satirique — opposition des mœurs primitives à la corruption romaine — où d'autres commentateurs ont cru trouver, à tort, je crois, tout le secret de l'inspiration de Tacite. L'ouvrage, en dépit de quelques excès d'ingéniosité — défaut presque nécessaire de toute *Quellenforschung* — est de premier ordre, indispensable tant aux historiens de Rome (voir notamment le développement sur l'invasion cimbrique) qu'à ceux des anciennes sociétés germaines : à condition toutefois pour ces derniers de ne pas oublier que la *Germanie* gagne beaucoup à être lue à la lumière non seulement des ethnographes anciens, mais aussi de l'ethnographie comparée des XIX^e^ et XX^e^ siècles. La difficulté qu'il y a à dater les renseignements fournis par Tacite ressort éloquemment des études critiques sur les passages relatifs à la légende d'Arminius (p. 274) et à l'usage des monnaies républicaines (p. 281) ; ces données empruntées à Pline valent seulement pour son temps. Page 125, rapprochement curieux du passage sur le compagnonnage avec un texte de Polybe (II, 17, 12) touchant les Gaulois cisalpins.

A l'usage des Allemands de Bohême, M. Ludwig NOWAK a rassemblé un choix de textes relatifs à l'histoire des peuplades celtes (les Boïens) et surtout germaniques (Marcomans et Quades) qui occupèrent le pays avant l'arrivée des Tchèques. Ces derniers, au temps où ils n'étaient pas les maîtres, ont trouvé dans l'étude du passé le plus sûr appui de leur conscience nationale ; il faut que les Allemands fassent aujourd'hui de même. Cette préoccupation de propagande explique que les documents ne soient présentés qu'en traductions, ce qui empêchera le recueil de rendre de bien grands services aux historiens [2].

M. Ludwig SCHMIDT a repris à l'usage du grand public — mais heureusement non sans un discret appareil d'érudition, rejeté à la fin du volume — l'histoire des peuples germaniques jusqu'à la fin des invasions, qu'il avait déjà traitée dans deux ouvrages bien connus. On appréciera dans ce volume

1. *Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania*, 3^e^ édit. Leipzig, Teubner, 1923, in-8°, XII-523 p., 1 carte ; en tête, un beau portrait de Zeuss. La première édition était de 1920. De l'une à l'autre, M. Norden a changé d'avis sur un point assez important : il considère maintenant (p. 451) la *Germanie* comme écrite pour être publiée à part. Dans la préface, p. V, émouvant hommage à Déchelette.

2. *Quellen zur Geschichte der Bojer, Markomannen und Quaden* (*Sudetendeutsches Volk und Land*, H. 9). Reichenberg, Sudetendeutscher Verlag Fr. Kraus, s. d., in-8°, 39 p.

Digitized by Google

les mêmes qualités que chez ses prédécesseurs : l'information est généralement excellente (je relève cependant l'absence dans la bibliographie de Rostovzef, *Iranians and Greeks in South Russia*, indispensable, en dépit de son titre, pour l'étude de la civilisation gothique) ; l'exposé est d'une remarquable clarté ; mais, au moins en ce qui touche les invasions, un plan aussi antihistorique que possible — peuple par peuple et non période par période — rendra la marche des événements médiocrement intelligible aux lecteurs qui ne seront pas d'avance familiarisés avec elle. La préhistoire est, cette fois, traitée plus largement que par le passé, à grand renfort de conjectures d'une hardiesse un peu inquiétante. Le chapitre sur les conséquences politiques et sociales des invasions est évidemment trop court pour être bien utile [1].

Les vieux problèmes d'origine que, depuis près de quatre siècles, les historiens, aussitôt qu'ils touchent aux invasions germaniques, se plaisent à agiter, donnent aujourd'hui sang et vie à l'œuvre de M. Alfons Dopsch. Les deux grands ouvrages du professeur viennois ont paru en première édition, le premier — l'*Évolution économique de l'époque carolingienne* — peu avant la guerre (1912-1913) [2], le second — les *Fondements économiques et sociaux de la civilisation européenne et de son évolution de César à Charlemagne* — de 1918 à 1920 [3]. Il faut leur joindre un petit volume plus récent sur la *Civilisation allemande au Moyen Age* [4]. Livre de vulgarisation et d'enseignement, la clarté et l'aisance de l'exposé, l'exact équilibre qu'on y voit maintenu entre un sentiment national très vif et une juste appréciation des dettes contractées par la civilisation allemande envers ses voisines, en font dans ce genre un véritable modèle. Je n'ai pas à analyser ici en détail les thèses soutenues dans ces divers travaux ; mais elles ont eu trop de retentissement, leur prolongement dans l'historiographie de ces dernières années apparaît avec trop de netteté, pour que je puisse me dispenser d'en rappeler au moins les traits essentiels. Réaction contre la conception romantique du germanisme : les sociétés germaines n'étaient ni égalitaires ni républicaines ; les Germains n'étaient pas de naïfs et purs barbares ; leur civilisation, à l'époque historique, ayait déjà subi fortement les influences méditerranéennes. Par suite, rabaissement du rôle attribué jusque-là par la plupart des historiens alle-

1. *Geschichte der germanischen Frühzeit. Der Entwickelungsgang der Nation bis zur Begründung der fränkischen Universalmonarchie durch Chlodowech.* Bonn, Kurt Schroeder, 1925, in-8°. 357 p., 17 pl., 3 cartes ; prix : 8 mk. Le terme de monarchie universelle, appliqué à l'État franc, est singulier. On eût souhaité parfois (notamment p. 40) que le patriotisme de l'auteur prît un tour moins agressif.

2. *Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit vornehmlich in Deutschland*, 2 vol., 2e édit., 1921-1922.

3. *Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europäischen Kulturentwicklung aus der Zeit von Caesar bis auf Karl den Grossen*, 2 vol., 2e édit., 1924.

4. *Die deutsche Kulturwelt des Mittelalters* (*Deutsche Hausbücherei*, Bd. 98). Vienne, Œsterreichischer Schulbücherverlag, 1924, petit-in-8°, 110 p., 16 pl.

Digitized by Google

mands aux invasions : les Germains, héritiers géniaux, n'ayant fait en somme que continuer, en se l'appropriant, l'œuvre romaine, la crise des IVe et Ve siècles ne marque pas une rupture (une « césure ») dans le développement historique : donc, accent mis sur l'idée d'évolution. En vertu de cette même idée évolutionniste, négation du rôle capital attribué souvent à l'époque carolingienne ; la formation du régime seigneurial date de plus haut ; la théorie fameuse qui montrait la libre « marche » primitive dévorée, en ce temps, par la *Grundherrschaft* doit être remisée dans le magasin des accessoires historiques hors d'usage ; le caractère arriéré de l'économie franque a été exagéré ; là encore pas de « césure » avec l'économie romaine. Tout dans ces idées et dans les discussions de détail sur lesquelles elles se fondent n'est pas nouveau ; tout le nouveau n'est pas sûr. Un souci fiévreux d'originalité, l'utilisation parfois trop rapide de documents lus trop vite font par moments regretter le ton plus sobre, l'exactitude plus minutieuse des grands érudits du milieu du XIXe siècle, que M. Dopsch critique à l'occasion si vertement. Mais l'information (archéologique aussi bien que puisée aux textes) est incontestablement très vaste ; les vues pénétrantes ne manquent pas ; les grands problèmes de l'histoire, au lieu d'être, comme trop souvent, ou évités ou considérés d'avance comme résolus, sont vigoureusement pris corps à corps. L'espèce de passion intellectuelle qui anime ces ouvrages explique à la fois leur action et les colères également passionnées qu'ils ont soulevées. Leur influence — les élèves directs de M. Dopsch mis à part — semble s'être exercée avec force surtout sur les archéologues — tel que M. Karl Schumacher, l'éminent spécialiste de l'archéologie romaine et barbare du Rhin[1] — plutôt que sur les historiens proprement dits ; chez ceux-ci, chez les historiens du droit notamment, des résistances très vives se sont affirmées : discussions utiles jusqu'au jour, qui n'est peut-être pas très loin, où elles menaceront de tourner éternellement dans le même cercle.

IV. Histoire politique depuis la dissolution de l'Empire carolingien jusqu'au XVIe siècle. — La politique impériale et italienne des Otton et de leurs successeurs fut-elle un malheur pour l'Allemagne, ainsi que le pensait Sybel, prussien et protestant, ou bien doit-on la tenir, au contraire, comme le catholique et *Grossdeutsche* Ficker, pour un des plus beaux titres de gloire dont puisse s'enorgueillir la nation allemande ? Cette vieille controverse semblait assoupie ; depuis 1871 et surtout depuis l'avènement de la *Weltpolitik*, les idées de Ficker avaient peu à peu conquis la plupart des historiens allemands, même les plus opposés à ses tendances romaines et autrichiennes. Or, voici qu'aujourd'hui M. G. von Below entreprend une défense

1. *Siedelungs-und Kulturgeschichte der Rheinlande von der Urzeit bis in das Mittelalter*, 3 vol., 1921-1925. On trouvera une discussion plus détaillée des théories de M. Dopsch et de M. Schumacher dans un article que j'ai publié dans le *Journal des Savants*, 1926, p. 403-420.

Digitized by Google

vigoureuse de la thèse de Sybel [1]. Malgré le brillant plaidoyer pour le droit de l'historien aux jugements de valeur par lequel s'ouvre son livre, on peut douter que la science ait beaucoup à gagner à cette façon de poser les problèmes. Mais, une fois admis le point de vue, on lira avec intérêt ce petit ouvrage, où l'on retrouvera les caractères habituels du talent de M. von Below : à côté de polémiques fatigantes, un grand nombre d'observations judicieuses et souvent pénétrantes (notamment, p. 30, sur l'absence de toute saine politique des frontières chez les empereurs ; p. 36, sur la puérilité des théories qui expliquent le morcellement politique de l'Allemagne par la géographie ; p. 90, sur les transformations, au XII^e siècle, des grandes fortunes seigneuriales, fondées désormais moins sur la terre que sur l'exercice de la justice et sur le droit à la taille, ou *Bede;* p. 92, sur la vraie signification de l'emploi des *ministeriales* d'Empire..., etc.). On s'étonne qu'aucune allusion ne soit faite aux difficultés de communications qui ont certainement largement contribué à la fragilité de l'État impérial.

Le livre de M. Bernhard SCHMEIDLER sur l'empereur Henri IV et ses auxiliaires est de ceux dont on hésite à parler, car on redoute toujours de ne pas les avoir très bien compris [2]. L'auteur, dans l'avant-propos, nous conseille de nous attaquer tout d'abord au chapitre x (*Zur Geschichte und Methode dieses Buches*). On s'étonne qu'il n'ait pas mis en tête ce qui doit être lu en premier. Du moins cette disposition et cet avis donnent une juste idée des difficultés que la forme de l'ouvrage réserve au lecteur. L'idée maîtresse est la suivante : substituer à la sécheresse d'une histoire sans individus — comme l'est ou le paraît être trop souvent, de par la nature de sa documentation, celle du XI^e siècle — une histoire vivante, peuplée d'hommes en chair et en os ; donc restituer leurs personnalités aux divers clercs qui composaient l'entourage de Henri IV ; pour cela établir la part de chacun d'eux dans la rédaction des principaux documents, diplômes ou traités politiques. Et comment y parvenir? Par la critique stylistique. Elle est pratiquée ici avec beaucoup de soin et non sans un juste sentiment des excès les plus graves à éviter (p. 383-384). Mais le postulat même de la méthode est fragile. Il revient à supposer que tout écrivain a son style. Or, s'il est un fait que l'histoire littéraire montre au contraire avec éclat, c'est que rien n'est plus rare qu'un style personnel ; la plupart des hommes, quand ils écrivent, pastichent des modèles plus ou moins consciemment choisis, et, au gré de leurs lectures, changent aisément de vocabulaire et de tour de phrase. Il va de soi qu'on trouvera çà et là dans le livre de M. Schmeidler, qui connaît fort bien

1. *Die italienische Kaiserpolitik des deutschen Mittelalters, mit besonderem Hinblick auf die Politik Friedrich Barbarossas (Beiheft 10 der Histor. Zeitschr.).* Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1927, VII-159 p. ; prix : 7 mk.

2. *Kaiser Heinrich IV. und seine Helfer im Investiturstreit, stilkritische und sachkritische Untersuchungen.* Leipzig, Dyksche Buchhandl., 1927, in-8°, XIV-422 p. M. Schmeidler ne cite nulle part, je crois, les importants travaux de M. Fliche sur la *Réforme grégorienne.*

Digitized by Google

la période étudiée, des faits curieux et des observations intéressantes ; mais je ne crois pas qu'on puisse tirer grand'chose de certain ou même de probable de prémisses aussi mal assurées. Du reste, les conclusions que M. Schmeidler lui-même a cru pouvoir dégager ne paraissent point, par leur originalité, en rapport avec l'immensité de son labeur. Son portrait de Henri IV (ch. IX), fort sensé, aurait pu être écrit d'après les documents ordinairement consultés, en dehors de toute « Stilkritik ».

En novembre 1196, l'empereur Henri VI, négociant avec le pape Célestin III, lui offrit, dit-il lui-même plus tard (*M. G. Const.*, I, p. 525), « une chose telle que jamais pareille ne fut offerte par mon père ou par aucun de mes prédécesseurs à aucun des vôtres ». Quel était l'objet de ce cadeau magnifique, qui ne fut pas accepté? L'hommage de l'Empire, a-t-on répondu quelquefois, en se fondant sur une lettre d'Innocent III. Un historien français, M. E. JORDAN[1], un historien allemand, M. Volkert PFAFF[2], indépendamment l'un de l'autre, ont montré que ce document doit être mis hors de cause ; il ne fait allusion qu'à un détail du rituel du sacre (usage du globe d'or). Le problème demeure donc entier. M. Pfaff croit en trouver la solution dans un passage de Giraud de Cambrie déjà signalé, notamment par M. Haller. Le plan eût été le suivant : dans chaque église métropolitaine de l'Empire et dans les plus riches églises épiscopales le pape eût joui d'une prébende ; en outre, un certain nombre d'autres prébendes, dans les mêmes conditions, auraient été réservées aux cardinaux et à la curie ; un concile général devait ensuite étendre ces dispositions à toute la Chrétienté. En somme, création, en faveur de la papauté, de ressources budgétaires stables, en compensation de l'abandon, en Italie, des territoires revendiqués par l'Empire. La démonstration de M. Pfaff, appuyée sur une étude soigneuse des besoins financiers de la cour romaine et des moyens envisagés pour y porter remède (au concile de Latran de 1215 un système analogue à celui que Giraud de Cambrie attribue à Henri VI fut proposé de nouveau, p. 72), emporte la conviction. Mais il semble supposer que les prébendes ainsi réservées devaient être distribuées par le pape à ses créatures. Le plan ne prévoyait-il pas plutôt que le pape en toucherait directement les revenus?

Dans le tome VI de son *Histoire du peuple allemand*, le P. Emil MICHAEL, de la Société de Jésus, donne un récit détaillé et clair des événements politiques qui se placent entre la mort de l'empereur Henri VI (1197) et celle du

1. *Henri VI a-t-il offert à Célestin III de lui faire hommage pour l'Empire?* dans *Mélanges d'histoire du Moyen Age offerts à M. Ferdinand Lot*, 1925, p. 285-306.

2. *Kaiser Heinrichs VI. höchstes Angebot an die römische Kurie (1196)* (*Heidelberger Abh. zur mittleren und neueren Geschichte*, H. 55). Heidelberg, Carl Winter, 1927, in-8°, 88 p. ; prix : 7 mk. M. Pfaff diffère d'ailleurs de M. Jordan sur un point important. Pour M. Pfaff, l'investiture par le globe était un rite ancien, mais tombé dans l'oubli et dont le rétablissement aurait été demandé par l'Empereur ; elle est au contraire considérée par M. Jordan comme une innovation de la curie, imposée au prince.

Digitized by Google

pape Honorius III (1227)[1]. L'admiration sans réserve qu'inspire à l'auteur l'action des papes s'exprime avec une candeur dénuée d'artifice.

M. Karl HAMPE, l'historien attitré des empereurs souabes, a pris occasion d'un discours rectoral pour étudier ce que les Bollandistes appelleraient la « gloire posthume » de Frédéric II[2] : miroir changeant où se reflètent, au cours de plus de six siècles d'historiographie, les passions politiques ou philosophiques les plus diverses. Frédéric II a beaucoup embarrassé les historiens qui, comme J. Ficker, unissaient dans une même vénération l'Église et l'Empire ; Burckhardt, dont l'idéal politique, puisé à la fois dans la vie bâloise et dans la Renaissance italienne, répugnait à tout impérialisme, l'a détesté ; Herder, par contre, l'a salué comme « l'étoile du matin de jours meilleurs » ; Nietzsche crut reconnaître en lui une sorte de précurseur, et Guillaume II s'est senti avec le grand Hohenstaufen certaines affinités, fort illusoires, pense M. Hampe, qui ne voit entre les deux souverains d'autre ressemblance qu'une « réceptivité facile ».

Cet attrait exercé sur les imaginations allemandes par le moins allemand des empereurs médiévaux ne semble pas près de s'éteindre. Les principales de ses « lettres politiques » viennent d'être traduites, à l'usage du grand public, par M. Wolfram VON DEN STEINEN, à qui l'on devait déjà une commode analyse de l'ensemble de ces documents[3]. Rien de plus instructif pour la connaissance de l'idéologie impérialiste que cette immense littérature de chancellerie, à condition de ne la prendre que pour ce qu'elle est, — œuvre de chancellerie, en effet, qui exprime sous des formes convenues la pensée d'un groupe, non, comme le serait une correspondance intime, image fidèle d'une âme humaine. M. Hampe (*loc. cit.*, p. 57) observe que le style personnel de Frédéric II (dans sa conversation ou son *De Arte Venandi*), direct et précis, paraît avoir été fort éloigné de l'éloquence ampoulée de ses clercs : judicieuse distinction que plus d'un historien et notamment l'auteur de la dernière biographie de l'Empereur auraient eu profit à méditer[4].

1. *Geschichte des deutschen Volkes vom dreizehnten Jahrhundert bis zum Ausgang des Mittelalters* ; Bd. VI : 1te bis 3te Auflage. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1915, XXXII-512 p. Les cinq premiers volumes de l'œuvre étaient consacrés à l'histoire de la civilisation : d'où le titre annexe qui apparaît sur la page de garde de celui-ci : *Politische Geschichte Deutschlands vom Tode Kaiser Heinrichs VI. bis zum Ausgang des Mittelalters*, Bd. I.

2. *Kaiser Friedrich II. in der Auffassung der Nachwelt*. Berlin, Stuttgart et Leipzig, Deutsche Verlags-Anstalt, 1925, in-16, 79 p.

3. *Staatsbriefe Kaiser Friedrichs des Zweiten*. Breslau, Ferdinand Hirt, 1923, in-8°, VII-104 p. Cf. précédemment *Das Kaisertum Friedrichs des Zweiten nach den Anschauungen seiner Staatsbriefe*, 1922.

4. La dissertation (berlinoise) de O. VEHSE, *Die politische Propaganda in der Staatskunst Kaiser Friedrichs II.*, 1924, ne semble pas avoir été imprimée. L'auteur s'est proposé : 1° d'étudier les manifestes dans leur ordre chronologique ; 2° d'en marquer les emprunts soit aux manifestes impériaux antérieurs, soit (par reprise de motifs semblables, mais tournés dans un autre sens) aux productions de la chancellerie apostolique. On trouvera un résumé de

Digitized by Google

Car l'utile liste de livres dressée par M. Hampe à la fin de son travail est déjà périmée. Tout récemment, M. KANTOCOROWICZ, qui n'est point, je crois, érudit de profession, mais plutôt homme de lettres de ce cercle viennois qui se groupe autour de Hugo von Hofmannstahl, a consacré à Frédéric II une ample étude, agréable à lire, parfois émouvante, mais qu'on eût souhaité un peu plus concise et simple de ton [1]. Pour le fond, les plus graves reproches que l'on doive faire à ce récit, adroitement mené, c'est d'abord de tourner trop aisément au panégyrique. Il n'est pas jusqu'à l'entourage de Frédéric II qui ne profite du culte dont le maître est l'objet : peut-on dire vraiment que Pierre de La Vigne fut, en latin, le plus grand styliste du Moyen Age (p. 275) [2], et n'y a-t-il pas un pseudo-nietzschéisme un peu agaçant à traiter de *Gigant* ce brigand d'Ezzelino da Romano (p. 560)?. C'est surtout de ne pas apporter grand'chose de nouveau. Peut-être ces deux défauts tiennent-ils à une même cause : une certaine méconnaissance du milieu et des précédents historiques. La législation féodale de Frédéric II en Sicile apparaîtrait beaucoup moins originale à M. Kantocorowicz s'il avait étudié celle des Plantagenets ou même de Philippe-Auguste (p. 110-111). Il est tout à fait exagéré de dire que « presque par un seul mot » (celui de nécessité) « Frédéric II a changé la théorie de l'État » (p. 224). Sur l'atmosphère messianique qui baigne toute l'histoire tragique de l'Empereur, pour les uns quasi-Messie en effet, pour les autres Antéchrist, M. Kantocorowicz a quelques pages intelligentes et littérairement bien venues ; mais la recherche d'ensemble, indispensable au sujet, manque tout à fait. La pauvreté du Moyen Age en documents psychologiques est telle que les biographies, même de personnages de premier plan, ne sont sans doute pas le moyen le plus sûr de faire progresser notre connaissance de ces temps ; c'est d'études plus larges qu'il faut attendre la réponse aux énigmes des destinées individuelles elles-mêmes [3].

quelques-unes de ses conclusions, qui sont intéressantes, dans les n. 99, 104 et 114 du livre de E. Caspar sur *Hermann von Salza*, signalé ci-dessous, p. 149.

1. *Kaiser Friedrich der Zweite*. Berlin, G. Bondi, 1927, in-8°, 651 p., 1 pl. L'appareil d'érudition sera donné dans un fascicule supplémentaire, qui n'a pas encore paru. Rien de mieux que de ne pas encombrer le récit de notes trop abondantes et surtout de renvois bibliographiques. Mais eût-il été impossible d'accompagner les citations, presque toutes puisées dans trois ou quatre recueils documentaires bien connus et faciles à désigner par abréviation, de références entre parenthèses? — Malgré une préparation consciencieuse, çà et là quelques erreurs : Melchisédec a servi de symbole aux écrivains politiques de toute opinion bien avant Innocent III ; — l'opposition entre l'aristocratisme cistercien et les tendances démocratiques des ordres mendiants (p. 79) est tout artificielle : étaient-ce donc des plébéiens qu'un Dominique, un Thomas d'Aquin ou même un saint François? — il n'est pas exact que saint Louis ait en 1238 envoyé à Frédéric II des troupes pour l'aider dans son entreprise sur Brescia (p. 422) ; l'Empereur avait dans son armée des chevaliers français, ce qui est fort différent.

2. De même, p. 148, Leonardo Fibonacci, « le plus grand mathématicien du Moyen Age » : *the greatest in the world !*

3. Sur le milieu intellectuel où vécut Frédéric II, il convient de rappeler les beaux travaux de Ch. H. HASKINS, réunis dans ses *Studies in the History of Medieval Science*, 1924.

Digitized by Google

Beaucoup de princes d'Empire, au Moyen Age comme plus tard, se mirent au service tantôt du roi de France, tantôt du roi d'Angleterre. Alliés ou soudoyers? De l'un à l'autre la nuance est parfois délicate. L'examen de ces conventions, qu'a entrepris M. Walther KIENAST[1], n'intéresse pas seulement l'histoire diplomatique ; il semble propre aussi à jeter quelque lumière sur l'évolution politique de l'Empire, et même — vu la forme fréquemment donnée aux contrats et les problèmes d'application qu'ils posaient — sur les transformations du droit féodal. Malheureusement, M. Kienast a cru devoir réserver pour la fin de son ouvrage l'étude juridique ; les deux premiers volumes seront exclusivement narratifs. Le tome I, seul paru, mène le lecteur jusqu'à la mort de Philippe-Auguste. Les événements étant déjà assez bien connus d'autre part, ce très consciencieux récit n'apporte guère de précisions nouvelles que sur des points de détail, qui d'ailleurs ne sont pas toujours sans importance.

La biographie de l'empereur Henri VII, due à M. Friedrich SCHNEIDER, ne fait pas partie des *Jahrbücher des deutschen Kaiserreiches ;* mais elle s'en rapproche beaucoup par son caractère. C'est un récit à peu près strictement chronologique, fort clair et qui, sans rien renouveler, n'en rendra pas moins de réels services[2].

M. S. STEINHERZ publie, d'après un manuscrit de l'Université de Prague, une lettre d'un roi des Romains, en même temps roi de Bohême, à son père l'Empereur, lui demandant de l'instruire de ses devoirs de prince, et la réponse de l'Empereur, qui, très développée, constitue en réalité un véritable traité, un « Miroir des Princes », selon la mode du temps[3]. Les deux personnages sont aisés à identifier : Venceslas et Charles IV. Exercice de style composé par un rhétoricien anonyme attaché à la chancellerie impériale, ou

1. *Die deutschen Fürsten im Dienste der Westmächte bis zum Tode Philipps des Schönen von Frankreich*, Bd. I (*Bijdragen van het Institut voor middeleeuwsche Geschiedenis der Rijks-Universiteit te Utrecht*, X). Utrecht, à l'*Institut* ; Leipzig et Munich, Duncker et Humblot, 1924, in-8°, VIII-222 p. Le comte de Flandre, qui était pour une part vassal de l'Empire, est rangé parmi les princes étudiés ; d'ailleurs, la recherche, d'une façon générale, a été très largement comprise, au point d'embrasser aussi l'examen des relations de vassalité des feudataires français avec l'Empire. P. 211, n. 1, la présence de Thiébaut Ier de Lorraine à Bouvines, dans les rangs de l'armée guelfe, est affirmée, pour des raisons qui semblent solides. Parfois (notamment p. 177, à la note), certaines indications touchant les règles du droit vassalique surprennent un peu. Attendons le troisième volume ! On trouvera une critique, détaillée et instructive, du livre de M. Kienast, par M. Petit-Dutaillis, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1927, p. 99-105.

2. *Kaiser Heinrich VII.* Greiz-i.-V. et Leipzig, H. Bredts, 2 fasc., 1924 et 1926, in-8°, 217 p., 1 carte. Sous sa forme actuelle, l'ouvrage poursuit le récit jusqu'à la mort de l'Empereur ; manquent la conclusion et les appendices, qui devront former un troisième fascicule.

3. *Ein Fürstenspiegel Karls IV.* (*Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte, hgg. von der Histor. Kommission der deutschen Gesellschaft der Wissenschaften und Künste für die Tschechoslowakische Republik*, H. 3). Reichenberg, Sudetendeutscher Verlag Fr. Kraus, 1925, in-8°, 65 p.

Digitized by Google

correspondance authentique? M. Steinherz donne en faveur de la seconde hypothèse des arguments ingénieux, troublants, qui ne sont peut-être pas absolument décisifs. Le morceau attribué à l'Empereur est dépourvu de toute allusion à la politique du temps ; il se tient dans les vagues généralités propres à ce genre de littérature ; mais, tout plein de centons empruntés à la fois aux anciens, à Pétrarque et à la Bible, c'est un témoignage de toute façon significatif de la floraison de l'humanisme chrétien à la cour impériale, plus curieux encore si l'on accepte de le tenir pour l'œuvre de l'Empereur lui-même.

V. Histoire régionale[1]. — Le recueil des sources relatives à l'histoire de l'archevêché de Brême (des origines à 1525), composé par M. Hermann Strunk, s'adresse surtout au grand public et à l'enseignement secondaire. C'est pourquoi les textes latins n'apparaissent qu'en traductions ; les textes allemands, au contraire, dans leur langue originale, assez éloignée pourtant du haut allemand moderne (des notes aident à la lecture). On trouvera réunis dans ces quatre petits fascicules, et surtout dans les deux derniers (depuis 1213), un grand nombre de documents curieux, non seulement extraits de chroniques ou pièces d'archives, mais aussi poésies populaires, inscriptions, etc., qu'il serait souvent malaisé de se procurer ailleurs. Le tout forme un ensemble très vivant. La publication d'un choix de cette sorte prouve combien le goût du passé demeure répandu en Allemagne, en dehors même des cercles érudits[2].

Le tome I de l'*Histoire de Bavière*, par M. M. Doeberl, a atteint sa troisième édition : succès mérité à la fois par l'importance du sujet et par les qualités d'un exposé très clair, qui s'appuie sur une connaissance approfondie des faits et de la littérature ; les points sujets à controverse sont discutés avec beaucoup de probité. Le patriotisme bavarois qui anime l'ouvrage n'a rien d'indiscret, mais il a conduit l'auteur à croire, d'une foi vraiment trop irraisonnée, à la continuité et comme à la prédestination du groupe ethnique qu'il étudie. Une nationalité n'est pourtant pas une réalité donnée une fois pour toutes ; elle naît, elle se développe. Comment? Problème capital qu'on se fût attendu à voir au centre d'un ouvrage de cette sorte. Mais il eût d'abord fallu comprendre qu'il y a problème[3].

VI. Histoire du droit : manuels, sources et droit privé. — En histoire du droit, trois manuels classiques ont été, depuis la guerre, l'objet de

1. On ne trouvera pas dans cette subdivision les ouvrages relatifs au pays de colonisation de l'Est ; j'ai préféré les grouper dans une étude d'ensemble qui prendra place plus bas.

2. *Quellenbuch zur Geschichte des Erzstifts Bremen*, 2e édit. (*Hansa-Heimatbücher*, H. 11/12, 19/20, 25/26, 31/33). Bremerhaven, E. Hackmeister, 4 fasc., in-12, 1923-1925, 56, 56, 72 et 80 p.

3. *Entwickelungsgeschichte Bayerns* ; t. I : *Von den ältesten Zeiten bis zum westfälischen Frieden*. Munich, Oldenbourg, 1916, in-8°, x-637 p.

Digitized by Google

nouvelles éditions. Chacun d'eux embrasse toute l'évolution juridique de l'Allemagne, droit public comme droit privé, des origines à 1914 pour les deux premiers, à 1919 pour le troisième.

Les *Éléments d'histoire du droit allemand*, par H. BRUNNER, remis à jour par E. HEYMANN, ne sont qu'une esquisse, et qui n'est point sans lacunes, mais, comme tout ce qui est sorti de la main de Brunner, admirablement lucide et intelligente. Bonne bibliographie choisie [1].

Le *Manuel d'histoire du droit allemand* de Richard SCHROEDER, revu avec beaucoup de soin par M. VON KUENSSBERG, demeure, sous sa nouvelle forme, le compagnon indispensable de quiconque s'intéresse à l'histoire de l'Allemagne ou (pour la Gaule même) à l'histoire franque. Exposé très riche, que sa densité rend par endroits un peu difficile à suivre ; ample bibliographie [2].

L'*Histoire du droit allemand* de Hans FEHR, destinée surtout aux besoins de l'enseignement, ne prétend point remplacer le manuel de Schröder ; elle est — volontairement — beaucoup moins copieuse que lui ; mais elle se lit beaucoup plus aisément et non sans plaisir (malgré, çà et là, un soupçon de grandiloquence) ; elle témoigne d'un effort très louable pour replacer l'histoire juridique dans le courant de l'histoire générale et notamment de l'histoire des idées ; malheureusement, le plan, parfois singulier, a amené des omissions (rien, par exemple, sur la division de la société médiévale en classes). Aucune indication bibliographique dans le corps du livre, mais à la fin un bon exposé, qui est plus qu'une simple liste, sur les sources et la littérature [3].

Chargé, dans la série in-4° des *Monumenta Germaniae*, de publier la *Loi des Bavarois*, Ernst VON SCHWIND, à la différence de son prédécesseur Merkel, auteur de l'édition in-folio, décida de prendre pour base la version à laquelle la pureté relative de son latin a valu le nom d'*Emendata*. Cette résolution, connue bien avant l'achèvement des travaux préparatoires, provoqua des critiques très vives qui, d'abord renfermées dans les commissions des *Monumenta*, furent rendues publiques, en 1924, par un réquisitoire de M. Bruno KRUSCH [4] ; attaques et contre-attaques se déchaînèrent ; en 1927,

1. *Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte*, 7e édit. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1921, x-347 p., petit in-8°. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIII, p. 108.

2. *Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte*, 6e édit. Leipzig, Veit, 1919 et suiv., in-8°, x-1124 p., 1 portrait, 3 cartes. Le livre ayant paru en deux fascicules successifs, séparés par un assez long intervalle, les indications bibliographiques des §§ 1 à 51 doivent être complétées par les *Literatur-Nachträge*, p. 1022-1033, qui, d'ailleurs, renferment aussi quelques rectifications aux §§ suivants.

3. *Deutsche Rechtsgeschichte*, 2e éd. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1925, XI-404 p.

4. *Die Lex Bajuvariorum : Textgeschichte, Handschriftenkritik und Entstehung ; mit zwei Anhängen : Lex Alamannorum und Lex Ribuaria*. Berlin, Weidmann, 1924. A la différence du travail signalé à la note suivante, cet ouvrage n'a pas été envoyé à la *Revue* et je ne le connais que par des comptes-rendus.

Digitized by Google

M. Krusch est revenu à la charge [1]. Le choix fait par von Schwind a été, en somme, à peu près unanimement condamné, au point de se trouver l'objet d'un blâme, courtois mais fort net, jusque dans l'avant-propos que M. Ernst Heymann a placé en tête de l'édition, entièrement établie par von Schwind, mais parue seulement après sa mort. L'ardeur de la controverse surprendrait si l'on ne savait qu'il faut la tenir pour un simple épisode. Au sein des *Monumenta* une grande querelle a sévi, dont l'aventure de la *Loi salique* (l'édition préparée par M. Mario Krammer a été mise au pilon [2]) forme un autre chapitre, plus curieux encore : crise grave qui ne met pas en jeu seulement des questions de personne, mais les principes même de la critique textuelle. Deux groupes s'affrontent : les philologues, dont M. Krusch est le chef de file, et les « juristes » de l'école de Brunner. C'est tout le travail accompli par ces derniers sur les sources juridiques qui est aujourd'hui contesté : car M. Krusch n'a point mis en cause seulement la *Loi des Bavarois ;* les théories généralement reçues au sujet de la *Loi des Alamans* et de la *Loi ripuaire* n'échappent pas davantage à ses coups. Il tient la première pour une loi royale de Clotaire II, reprise plus tard par le duc Lantfrid. Il attribue la seconde à Pépin, qui, encore maire du Palais, l'eût promulguée dans le duché ripuaire, possession héréditaire des Arnulfingiens ; jusque-là les Francs de cette région n'auraient pas eu de coutume propre. Quoi qu'on puisse penser de ces thèses, dont la dernière au moins est assez surprenante, les études de M. Krusch apportent incontestablement beaucoup d'observations intéressantes, et leur verve un peu grosse n'est pas sans pénétration. Quant à la *Loi des Bavarois*, ses diverses rédactions sont heureusement loin de présenter entre elles des différences aussi fortes que celles de la *Loi salique ;* de sorte que l'édition von Schwind [3], même si l'on doit, comme il est probable, tenir pour erroné son principe, reste parfaitement utilisable. Établie d'ailleurs avec le soin qui caractérise les *Monumenta*, elle fournit un tableau très complet des variantes et d'utiles indications sur les sources et la littérature.

Les érudits, néanmoins, feront bien d'avoir recours en même temps à la publication que, pour commémorer le centenaire du transfert de l'Université bavaroise de Landshut à Munich, M. Konrad Beyerle a tout récemment donnée du manuscrit dit d'Ingoldstadt, un des principaux de ceux qui renferment la version de la loi communément appelée *Antiqua* [4]. Le texte s'y

1. *Neue Forschungen über die drei oberdeutschen Leges : Bajuvariorum, Alamannorum, Ribuariorum* (*Abhandl. der Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen, Phil. hist. Kl., Neue F.*, Bd. XX, 1). Berlin, Weidmann, 1927, in-8°, 208 p., 8 pl. ; prix : 20 mk.

2. Voir le *Neues Archiv der Gesellsch. für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XXXIX (1914), XL (1916), XLI (1917-1919).

3. *Lex Baiuvariorum* (*Mon. Germ. Hist., Legum Sectio I, Legum nationum germanicarum*, t. IV, p. II). Hanovre, Hahn, 1926, in-4°, VII-314 p.

4. *Lex Baiuvariorum, Lichtdruckwiedergabe der Ingoldstädter Handschrift des bayerischen Volksrechts mit Transkription, Textnoten, Uebersetzung, Einführung, Literaturübersicht und Glossar.* Munich, Max Hueber, 1926, in-8° (20 × 23 cm.), XCIV-213 p.

Digitized by Google

accompagne d'un fac-similé complet du manuscrit, d'une très précieuse traduction, d'un répertoire bibliographique (commodément dressé chapitre par chapitre) et enfin d'une copieuse introduction. Dans cette dernière, l'auteur prend position non seulement (dans un sens opposé à celui de von Schwind) sur le problème de la traduction manuscrite, mais aussi, d'une façon très personnelle, sur les problèmes, également contestés, qui touchent l'origine même de la loi. A la différence de Brunner, qui la considérait comme rédigée entre 744 et 748, mais incorporant un édit de Dagobert Ier et inspirée d'un *Pactus Bajuvariorum* plus ancien ; à la différence de Krusch, qui suppose une première rédaction, émanée de Charles-Martel, mais fortement modifiée au cours du VIIIe siècle, M. Beyerle voit dans la *Loi des Bavarois*, telle que nous la possédons aujourd'hui, une œuvre d'un seul jet et une œuvre privée, composée entre 741 et 743 par un clerc, probablement un moine de Niederaltaich, dans un esprit à la fois profondément ecclésiastique et favorable aux rois francs. La précision de cette date [1] et cette localisation dans un monastère exactement déterminé éveillent quelque méfiance ; mais le caractère du texte, l'époque approximative de sa rédaction et son origine cléricale me semblent, jusqu'à nouvel ordre, brillamment démontrés.

Bonne édition critique, avec traduction, par M. Herbert Meyer, du coutumier dit de Mülhausen [2]. L'introduction, très développée, aide à saisir l'intérêt du texte, des plus curieux par sa date (1190-1220) qui en fait le prédécesseur peut-être, au plus le contemporain, du *Sachsenspiegel*, — par son origine (rédigé dans la petite ville thuringienne de Mülhausen et surtout préoccupé de problèmes touchant la société bourgeoise, il n'en prétend pas moins exposer le *Jus Imperii*, reflétant ainsi la pensée d'une époque qui ne séparait pas encore nettement le droit de la ville de celui du pays), — par les caractères ethniques de la coutume qu'il exprime (coutume franque, Mühlausen étant un ancien établissement franc au cœur de la Thuringe), — enfin par la saveur d'un esprit et d'un style sensibles avant tout aux formes concrètes de la vie juridique.

Les *Weistümer* sont des coutumes de village mises par écrit d'après les déclarations (*Weisungen*) faites sous serment par des personnes dignes de foi et supposées au courant des anciens usages ; elles furent à peu près découvertes par Jacob Grimm, au début du XIXe siècle, en même temps que les vieux contes. Comme ceux-ci, sous l'influence des mêmes courants intellec-

1. M. Beyerle fait sienne une observation de M. Krusch qui croit trouver trace de l'influence de la *Loi* dans une charte de Freising du 12 septembre 744 (Bitterauf, *Die Traditionen des Hochstifts Freising*, t. I, p. 28) ; la *Loi* serait, par conséquent, antérieure à cette date. Mais je ne vois de ressemblance entre les deux textes que la mention de part et d'autre du *iudex terrenus*, opposé au Divin Juge ; c'est peu de chose.

2. *Das Mühlhauser Reichsrechtbuch aus dem Anfang des dreizehnten Jahrhunderts. Deutschlands ältestes Rechtsbuch nach den altmitteldeutschen Handschriften herausgegeben, eingeleitet und übersetzt.* Weimar, H. Böhlau, 1923, in-8°, XI-189 p. ; prix : 5 mk. L'absence de liste bibliographique rend parfois les renvois difficiles à interpréter.

Digitized by Google

tuels, elles ont longtemps presque unanimement passé pour une des expressions les plus spontanées de l'âme nationale allemande ; on les tenait pour émanées des communautés paysannes, de nature toute populaire par conséquent ; et, tirant argument du traditionalisme rural, on croyait, en dépit de la rédaction assez tardive de la plupart d'entre elles, pouvoir les traiter comme les témoins d'un état de droit extrêmement ancien. Sous l'inspiration de M. Dopsch, dont on connaît la croisade contre le romantisme historique, Mlle Erna Patzelt, prenant pour base les *Weistümer* autrichiennes (au sens large du mot : Tyrol, Styrie, Carinthie, territoire de Salzbourg compris), a soumis la doctrine courante à un nouvel examen et l'a trouvée de tout point erronée [1]. Il y a peu d'unité dans le groupe des *Weistümer ;* rédigées à des époques très diverses, elles présentent souvent, à une même période, des caractères fort différents. Incontestablement, cependant, la plupart d'entre elles furent établies avec la collaboration des pouvoirs seigneuriaux ou du moins avec leur assentiment ; beaucoup avaient pour objet précisément de fixer les rapports du seigneur et de ses sujets ; ce qu'elles expriment, c'est essentiellement le droit de la seigneurie (*Hofrecht*), non celui de la communauté. On en trouve. il est vrai, qui furent le résultat d'une codification des usages villageois, accomplie par la communauté rurale elle-même, réglant presque indépendamment du seigneur sa vie intérieure. Mais, contrairement à ce qu'on pensait jusqu'ici, celles-là figurent non parmi les plus anciennes, mais parmi les plus récentes (XVIIIe siècle surtout) ; bien loin de devoir être considérée comme une survivance des mœurs primitives, cette demi-autonomie n'était que l'effet de tendances politiques nouvelles : faveur témoignée aux paysans, depuis le XVIe siècle, par le gouvernement territorial ; effort de celui-ci pour utiliser au profit de sa police (police religieuse) notamment les collectivités rurales. Tout cela paraît très juste, et il faut ajouter que, chemin faisant, Mlle Patzelt nous donne une fort utile esquisse de l'histoire de la condition des paysans en Autriche depuis la fin du Moyen Age (noter, en particulier, les tentatives des seigneurs pour substituer aux tenures perpétuelles des baux annuels — p. 77 et suiv. — et comparer — ce que Mlle Patzelt n'a pas fait — avec l'évolution anglaise). Mais je ne sais si les problèmes les plus graves et les plus difficiles ne restent pas encore à résoudre. L'intervention seigneuriale et la coutume ne sont pas, comme Mlle Patzelt semble parfois le croire, deux concepts inconciliables ; en théorie certainement, en pratique, dans une mesure difficile à déterminer (on se souvient combien cette question fondamentale avait préoccupé Maitland), le seigneur devait respecter la « coutume du lieu ». D'autre part, de ce que la communauté rurale apparaît dominée par le seigneur, il ne ressort pas nécessairement ni qu'elle n'ait aucune vie propre, ni qu'elle ne soit pas antérieure à la sei-

1. *Entstehung und Charakter der Weistümer in Oesterreich. Beiträge zur Geschichte der Grundherrschaft, Urbarialreform und Bauernschutzgesetzgebung vor Maria Theresia.* Budapest, Eligius Verlag, 1924, in-8°, 124 p.

Digitized by Google

gneurie[1]. En sorte qu'il n'est pas impossible que les *Weistümer* ne fournissent souvent des traits d'un droit assez ancien. Mais il valait la peine de prouver que cette antique filiation n'est pas aussi simple à établir qu'on le croyait jadis : Mlle Patzelt y a parfaitement réussi.

L'histoire des moyens de preuve ouvre sans conteste une des voies qui permettent de pénétrer le plus loin dans la mentalité juridique — disons mieux, dans la mentalité, sans épithète — des sociétés passées. Aussi le consciencieux travail de M. Rudolf Roth[2] sur les témoins et les cojureurs dans le droit criminel allemand mérite-t-il d'intéresser tous les historiens. Les conclusions, en gros, sont les suivantes. Pendant tout le Moyen Age, c'est, en règle générale, par son serment, appuyé sur celui de cojureurs, que l'accusé se défend. Par serment également et par cojureurs le plaignant à l'origine attaquait ; mais ici, d'ailleurs avec une extrême lenteur, les cojureurs se transformèrent en témoins. La généralisation de la poursuite publique, ainsi que la disparition du duel judiciaire, favorisèrent, surtout dans les villes, les progrès du témoignage accusatoire. Je passe sur beaucoup de précisions et de nuances intéressantes. Malheureusement, la recherche n'a guère porté que sur les textes législatifs ou la littérature juridique (les documents de la pratique étant à peu près exclus) ; la langue est terriblement abstraite et le plan tient peu de compte de la chronologie.

VII. Institutions politiques. — Dans deux amples études qui portent exactement le même titre et ont eu, l'une et l'autre, un grand retentissement, deux historiens, déjà connus par beaucoup d'excellents travaux, M. von Below (dont l'inlassable activité ressort des nombreuses mentions dont son nom sera ici l'objet) et M. F. Keutgen, ont cherché à dégager les traits généraux de l'État allemand du Moyen Age. Le livre de M. von Below a déjà été recensé ici même lors de sa première édition (*Rev. histor.*, t. CXXVIII, p. 343) ; la seconde a paru en 1925[3] ; mais il demeure toujours incomplet, puisque le seul volume publié en annonçait un second, qui manque encore. Le livre de M. Keutgen[4], beaucoup plus bref, se présente, en somme, comme une réponse à celui de son collègue, non pas réplique d'un adversaire (la dédicace à M. von Below lui-même suffit à prouver qu'il ne s'agit pas de polémique), mais plutôt reprise d'un même thème par un nouvel interlocuteur, qui apporte à son tour son lot de compléments et de rectifications. On

1. De même l'absence de tout lien entre les *Banntaidinge* — analogues à nos « plaids généraux » ou « annaux » — et les *placita* carolingiens ne me paraît pas démontrée. En tout cas, le problème est trop délicat pour pouvoir être touché, en passant, par une simple négation.

2. *Zeugen und Eideshelfer in den deutschen Rechtsquellen des Mittelalters ;* I. Teil : *Klagen wegen strafbarer Handlungen* (*Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte*, H. 133). Breslau, Marcus, 1922, in-8°, x-288 p. ; prix : 9 mk.

3. *Der deutsche Staat des Mittelalters. Ein Grundriss der deutschen Verfassungsgeschichte ;* Bd. I : *Die allgemeinen Fragen.* Depuis la rédaction de ce *Bulletin*, nous avons appris la mort de M. von Below, enlevé en pleine vigueur intellectuelle. Cf. *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 223.

4. *Der deutsche Staat des Mittelalters.* Iena, G. Fischer, 1918, in-8°, VII-186 p.

Digitized by Google

y trouve moins de discussions doctrinales et un souci plus vif du concret. Excellent chapitre notamment sur l'histoire de la dignité princière (*Reichsfürstenstand*) ; il résulte de cet exposé qu'il n'y eut pas, comme on l'enseignait couramment depuis Ficker (dont la thèse semble d'ailleurs avoir été quelque peu forcée par les érudits qui l'ont suivi), substitution, vers la fin du XII^e siècle, aux critères anciens de cette dignité d'un critère nouveau dont l'adoption aurait eu pour effet de réduire singulièrement le nombre des « princes » ; plus simplement, l'ancien usage du nom princier, différent selon les régions, et partout mal fixé, fit place à ce moment dans la langue de la chancellerie impériale et chez les théoriciens du droit à une classification pour la première fois rigoureuse : nouvelle preuve de cette tendance à une stricte hiérarchisation de la société, où l'on doit voir le trait marquant du droit allemand de ce temps. Judicieuses indications aussi sur la fausseté de la conception qui oppose, comme deux phases différentes de l'organisation politique, l'époque de la « fonction publique » (*Amt*) et celle du « fief » ; le fief n'était-il pas le salaire du fonctionnaire ? Malgré tout, ces deux essais de synthèse sont l'un et l'autre décevants. Des deux parts même abus de grands concepts brumeux : telle cette notion du « dualisme » fondamental de l'État germanique — fruit tantôt de la collaboration, tantôt des luttes de deux éléments toujours présents, le peuple et les chefs — à laquelle M. Keutgen attribue tant de valeur explicative ; je n'arrive à y voir, pour ma part, qu'un universel truisme. Surtout, même habitude fâcheuse de considérer le droit en soi, comme une sorte de réalité supra-humaine. Un contemporain de Barberousse ou de Frédéric II était tout autrement armé pour penser politiquement qu'un contemporain d'Otton I^er ; pas un mot pourtant, ni chez M. Keutgen ni chez M. von Below, des vicissitudes de l'éducation juridique. Qu'est-ce, après tout, que l'histoire de l'État allemand, sinon celle du sentiment clair ou obscur que, aux différentes périodes, les différents groupes humains, plus ou moins bien préparés intellectuellement à réfléchir sur ces choses et à formuler leurs pensées, plus ou moins capables de traduire leurs idées dans les faits, ont eu de cet État ? Cette histoire reste encore à écrire.

M. Georg von Below a, d'autre part, réédité son recueil d'essais intitulé *Le territoire et la ville* (paru pour la première fois en 1900), mais non sans modifications [1]. Non seulement les essais anciens ont été remaniés et remis au courant, mais la composition de l'ouvrage n'est plus la même. Outre l'introduction, qui était pourtant intéressante, deux mémoires, jugés sans lien suffisant avec les problèmes indiqués par le titre, ont disparu. Ce sont : *L'Est et l'Ouest allemands : origines du grand domaine foncier* [*de l'Est*], et *Sur la formation des domaines nobles (Rittergüter)*. J'avoue regretter très vivement

1. *Territorium und Stadt, Aufsätze zur deutschen Verfassungs-Verwaltungs-und Wirtschaftsgeschichte* (*Historische Bibliothek*, Bd. 11). Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1923, in-8°, XII-257 p. ; prix : 6 mk. 50. Sur les *Probleme der Wirtschaftsgeschichte* du même auteur, 2^e édit., Tubingue, 1926, cf. mon compte-rendu *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1927, p. 350.

Digitized by Google

l'élimination du premier, à mon sens tout à fait capital. A leur place, trois mémoires nouveaux : *Origines des dominations territoriales*, *Les commencements de l'État moderne* et *La lutte contre la vie chère au Moyen Age et de nos jours*. Il en sera question plus loin en leur lieu. Sous cette forme nouvelle, le livre reste ce qu'il était sous son premier vêtement : lucide et suggestif, gâté malheureusement par l'abus des personnalités.

J'ai nommé plus haut J. FICKER. La publication de son grand ouvrage sur le *Principat d'Empire*, dont il n'avait pu faire paraître de son vivant que le premier volume (en 1865), s'est poursuivie après sa mort, par les soins de son élève Paul PUNTSCHART. Les deux derniers tomes ont vu le jour après la guerre [1]. La part de M. Puntschart, pour n'être que modestement indiquée, n'en est pas moins, semble-t-il, assez large. Le texte, sauf quelques modifications de peu d'importance, est celui que Ficker avait rédigé ; mais des notes abondantes (entre crochets droits), dues à M. Puntschart, le mettent au courant des recherches les plus récentes ; certains de leurs éléments, il est vrai, sont empruntés au manuscrit de Ficker lui-même, qui, ayant préparé ces indications complémentaires, n'avait pas eu le loisir de les incorporer à l'exposé. Ce respect de la rédaction primitive, en lui-même très louable, ne va pas sans quelques inconvénients ; il ne faut jamais oublier de lire attentivement les notes, car il arrive qu'elles contredisent radicalement le texte (exemple II, 2, p. 226 et n. 13). Le premier volume étudie les diètes impériales ou royales (dans l'Empire ou dans les différents royaumes qui le composaient), puis celles que convoquaient les princes, en groupe ; le second, après un développement sur la dignité ducale en général, les diètes des différents duchés. L'œuvre, en réalité, offre beaucoup plus que son titre ou ceux de ses divers chapitres ne semblent le promettre. Le sous-titre : *Recherches sur la constitution de l'Empire aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, donne une idée plus juste du contenu. On y retrouve, avec les caractères propres de la manière de Ficker — juxtaposition d'un grand nombre de petits paragraphes pas toujours parfaitement liés, érudition d'une ampleur prodigieuse, extrême précision juridique, avec parfois un soupçon de schématisme — des traits où se marque le tour d'esprit d'une génération d'érudits (Ficker, de treize ans plus jeune que Waitz, était de quatorze ans l'aîné de Brunner) qui fut très différente par ses tendances des historiens de la génération suivante : beaucoup moins de polémiques personnelles, absence de tout effort philosophique ou sociologique. Impossible de résumer une pareille richesse de renseignements. Signalons l'opposition très fortement mise en lumière entre le duché bavarois, caractérisé par la concentration entre les mains des ducs de pouvoirs considérables, et le duché saxon, de constitution beaucoup plus lâche. Ce contraste a eu dans l'histoire d'Allemagne, jusqu'à nos jours,

1. *Vom Reichsfürstenstande : Forschungen zur Geschichte der Reichsverfassung zunächst im XII und XIII Jahrhundert*, Bd. II, Teil II. et Teil III. Graz, Ulr. Moser, 1921 et 1923, 2 vol. in-8°, XIII-275 et XXXVII-520 p. Prix : 10 et 15 sch.

Digitized by Google

de longs retentissements. Notez aussi (II, 3, p. 326) l'expression d'une juste méfiance envers le *Sachsenspiegel*, enclin, comme tous les coutumiers, et plus encore que la plupart d'entre eux, à des systématisations artificielles. Quiconque travaille sur l'histoire politique de l'Empire au Moyen Age (y compris les Pays-Bas et les régions aujourd'hui françaises de la Lorraine et du royaume de Bourgogne) devra avoir ce précieux recueil sur sa table. Malheureusement l'absence, provisoire, il faut l'espérer, de tout index, dont les conditions actuelles de l'impression sont responsables, sera une gêne cruelle[1].

M. Martin Lintzel a porté son attention sur les résolutions des diètes allemandes de 911 à 1056[2]. On ne peut guère reprocher à ce petit livre substantiel et intelligent que de se laisser aller parfois (surtout dans sa première partie consacrée à la « signification juridique des résolutions des diètes ») à systématiser avec trop de rigueur, sous forme de prescriptions précises, des usages assez flottants et communs à toutes les monarchies du temps. A l'occasion pourtant, un louable souci de prudence : Ficker (*Vom Reichsfürstenstande*, II, 2, p. 76 et suiv.), étudiant surtout les XII^e^ et XIII^e^ siècles, avait cru pouvoir établir l'existence, dans la pratique des diètes, d'une sorte de règle de l'unité de lieu ; en vertu de la prééminence reconnue, parmi tous les groupes ethniques qui composaient l'Empire, à la nation franque, ces assemblées n'auraient été tenues, en principe, que dans le pays franc. Obligé d'examiner l'application de cette théorie à la période antérieure, M. Lintzel l'accepte, mais non sans nuances : on avait, dit-il, l'idée d'une telle règle, mais on était loin de l'observer toujours (p. 15-16) et certains souverains (p. 103) l'ont peut-être enfreinte sciemment. La seconde partie — sur la « signification politique des résolutions des diètes » — renferme des pages intéressantes sur les relations des rois avec l'Église et le rôle, dans la direction de l'Empire, des différents duchés.

A l'avènement d'Otton I^er^, en 936, les prélats avaient pris part à la consécration, cela va de soi, mais non à l'élection. En 1002, par contre, l'archevêque de Mayence, Willigis, à la tête d'un petit groupe d'évêques, joua dans la désignation du nouveau roi — Henri II — un rôle décisif : ce fut l'origine du droit au premier vote, dont les successeurs du Mayençais devaient jouir jusqu'au grand interrègne. Nouveauté? En Allemagne, certainement. Il y avait néanmoins un précédent, mais français : Willigis, selon toute apparence, s'inspira de l'exemple donné, en 987, par Adalbéron de Reims. Telle est, du moins, l'hypothèse présentée par M. Ulrich Stutz dans un élégant petit mémoire[3] : simple conjecture à vrai dire, mais séduisante et propre à attirer l'attention

1. Il convient d'ailleurs d'observer qu'une des thèses de Ficker — les comtés, en Bavière, presque tous tenus en fief du duc — est rejetée par la plupart des historiens bavarois et l'a été encore, tout récemment, par M. Stowasser dans l'ouvrage signalé ci-dessous, p. 129 (p. 86, n. 11).

2. *Die Beschlüsse der deutschen Hoftage von 911 bis 1056* (*Historische Studien*, H. 161). Berlin, E. Ebering, 1924, in-8°, 139 p.

3. *Reims und Mainz in der Königswahl des zehnten und zu Beginn des elften Jahrhunderts*

Digitized by Google

sur l'intérêt qu'il y aurait à étudier de près les interactions entre les deux royaumes voisins.

Les deux seules études que nous avions jusqu'ici sur le domaine des souverains allemands, celles d'Eggers (période saxonne) et de Niese (XIII^e siècle), laissaient entre elles une page blanche. Le travail de M. Manfred STIMMING sur la période salienne [1] commence à combler cette lacune, qui le sera tout à fait lorsque l'auteur aura, selon son dessein, poussé jusqu'au règne de Barberousse. L'ouvrage semble destiné surtout à éclairer l'histoire politique ; les problèmes juridiques et économiques ne sont pas creusés bien à fond. Solide et nettement écrit, il rendra, dans ces limites, de sérieux services. Dommage seulement que, pour des raisons matérielles, les cartes n'aient pu être publiées ! On appréciera particulièrement les développements, très clairs, sinon très originaux, sur la ministérialité d'Empire et sur la politique domaniale de Henri IV. Le changement de front, sous le règne de Henri V, lorsque l'Empereur, ayant dû renoncer à faire de la Saxe le centre de sa puissance terrienne, se tourna vers le Haut-Rhin, est bien mis en lumière. L'exemple de ces utiles recherches mériterait d'inspirer les érudits français à en entreprendre d'analogues [2].

L'histoire des tentatives de réformes constitutionnelles dans l'Empire, au XV^e siècle, que M. Erich MOLITOR a entrepris de raconter [3], est, entre toutes, ingrate. Son récit détaillé, sans échapper à une monotonie nécessaire et par elle-même instructive, est clair et juste de ton. M. Molitor ne se dissimule pas la vanité et, le plus souvent, l'insincérité des projets de réforme : simples trompe-l'œil à l'ordinaire, mais qui n'en offrent pas moins un témoignage instructif sur l'idéal politique que leurs auteurs cherchaient à flatter et dont

(extrait des *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, XXIX, 1921). Berlin, W. de Gruyter, in-8°, 20 p. Est-il bien sûr que les évêques n'aient pas eu part à l'élection avant Henri II? M. Lintzel, *Die Beschlüsse der deutschen Hoftage*, p. 116, n. 7, a soutenu le contraire, avec des arguments qui méritent considération.

1. *Das deutsche Königsgut im 11. und 12. Jahrhundert*; Teil 1 : *Die Salierzeit (Historische Studien*, H. 149). Berlin, E. Ebering, 1922, in-8°, XII-128 p.

2. M. Stimming cite à plusieurs reprises, le plaçant, selon l'usage, en 1064-1065, l'inventaire intitulé *Iste sunt curie que pertinent ad mensam regis Romanorum*. Plus récemment, M. Haller (*Neues Archiv*, t. XLV, 1923-1924) a prouvé que ce document, postérieur de plus d'un siècle à sa date traditionnelle, doit être attribué au règne de Barberousse ; ce n'est pas une liste des biens du domaine royal en général, c'est l'état des terres désignées pour servir à l'entretien de l'héritier présomptif, le « roi des Romains » Henri (le futur Henri VI). Cf. *Anuario de Historia del Derecho Español*, t. III, p. 108 et suiv., où j'ai présenté quelques conjectures sur l'interprétation de ce texte difficile.

3. *Die Reichsreformbestrebungen des 15. Jahrhunderts bis zum Tode Kaiser Friedrich III* (*Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte*, H. 132). Breslau, M. et H. Marcus, 1921, in-8°, X-222 p. ; prix : 7 mk. 20. P. 54 : une phrase de Nicolas de Cues, d'un latin difficile, est citée avec la mention « kaum zu übersetzen » ; c'est rejeter bien cavalièrement sur l'auteur du texte un fardeau que l'auteur du commentaire se doit à lui-même d'assumer. P. 57 : le choix du nombre 12 par le même Nicolas de Cues pour les cercles entre lesquels l'Empire doit, selon lui, être divisé, n'a rien d' « inexplicable » ; la préoccupation mystique est évidente.

Digitized by Google

ils coloraient des ambitions généralement assez médiocres. Il analyse avec beaucoup de soin et d'intelligence l'attitude des différents groupes : roi ou empereur, électeurs, princes et villes (notamment p. 78 et suiv.). Les résultats de la longue rivalité qui opposa le margrave de Brandebourg Albert Achille aux Wittelsbach sont mis en lumière d'une façon fort originale. A relever aussi des indications intéressantes sur la formation du *Reichskammergericht* (p. 32 et suiv.[1]). Les considérations d'histoire comparée qui ouvrent le volume ne paraissent ni très approfondies (abus de la notion bien vague de « capitalisme ») ni toujours très bien informées (antagonisme, en France, entre la civilisation féodale du Midi et la civilisation urbaine du Nord).

M. Franz KAMPERS[2] poursuit ses études sur la « mystique » impériale allemande. Il s'attache surtout à en découvrir les racines dans les anciennes religions orientales. Son nouveau livre, malheureusement très confus, renferme des renseignements utiles et des vues suggestives. Mais il inspirera à beaucoup d'historiens la plus vive méfiance : d'abord en raison du caractère extrêmement aventureux de beaucoup de rapprochements et de conjectures (il faut une grande audace pour affirmer sans un mot d'explication — p. 22 — la survivance secrète des religions de mystère au Moyen Age), et aussi par la façon même dont les problèmes sont posés. Nul ne disconviendra que la légende monarchique médiévale n'ait quelques-unes de ses racines en Orient. L'intéressant serait avant tout de déterminer comment les vieilles idées orientales, ainsi transplantées, se modifièrent peu à peu et s'accommodèrent à des représentations religieuses nouvelles ; or, c'est ce que M. Kampers ne se demande jamais. Il néglige à ce point les chaînons intermédiaires de l'évolution que (p. 20), croyant trouver l'origine première de l'onction royale dans le sacre égyptien — ce dont on peut d'ailleurs douter — il oublie que, même une fois admise cette source lointaine, la source immédiate du rite resterait incontestablement tout autre ; c'est chez les rois hébreux qu'il faut la chercher, la Bible ayant servi de lien avec les civilisations occidentales. Cette méthode est celle qu'appliquaient au langage les vieux étymologistes, qui pensaient avoir tout dit sur l'histoire d'un mot quand ils en avaient restitué la forme et la signification les plus reculées ; nous savons aujourd'hui que l'étymologie n'est pas la sémantique.

VIII. LE PROBLÈME DES « TERRITOIRES ». — Un phénomène domine l'his-

1. Sur cette question, maintenant : Hans SPANGENBERG, *Die Entstehung des Reichskammergerichts und die Anfänge der Reichsverwaltung*, dans *Zeitschr. der Savigny St., G. A.*, 1926, p. 231-287.

2. *Vom Werdegange der abendländischen Kaisermystik*. Leipzig et Berlin, B. G. Teubner, 1924, in-8°, 178 p., 4 pl. ; prix : 12 mk. En appendice, une dissertation sur le *labarum*, que je n'ai pas qualité pour discuter. Sur l'histoire de l'idée impériale, il convient de signaler les beaux articles de M. Ed. Jordan, *Dante et la théorie romaine de l'Empire*, dans *Nouv. Revue historique du droit*, 1921, et *Revue historique du droit*, 1922 ; beaucoup plus riches que leur titre ne le ferait prévoir, ils sont malheureusement inachevés.

Digitized by Google

toire intérieure de l'Allemagne depuis la fin du XII^e siècle : la constitution des « territoires », qui recueillirent peu à peu les pouvoirs que l'Empire déchu laissait échapper et devaient devenir les États fédérés du futur corps germanique, voire du Reich weimarien d'aujourd'hui. Une série d'études récentes (bien que le mot de territoire n'apparaisse pas toujours dans leur titre et que certaines d'entre elles touchent en même temps à de tout autres sujets) doivent être groupées autour du problème de la formation territoriale, qu'elles se sont avant tout préoccupées d'éclairer par des biais divers[1]. Quand nous les aurons examinées, nous pourrons, avec plus de fruit, passer à l'examen du seul travail — d'ailleurs très court — qui ait, en ces derniers temps, abordé de front la question dans son ensemble.

L'élégant petit livre de M. Otto H. STOWASSER[2] développe, à propos de l'Autriche, des thèses d'une portée générale. L'Autriche, ancienne marche bavaroise, puis (à partir de 1156) duché séparé de la Bavière, est une des régions où la puissance du *Landesherr* se constitua le plus tôt et le plus solidement. Pourquoi ? Précisément, répond-on d'ordinaire, en raison de cette qualité originelle de marche[3] ; la doctrine classique veut, en effet, que toute marche ait formé une circonscription d'un seul tenant, où seul le margrave aurait reçu de l'Empire les pouvoirs comtaux, quitte à les inféoder à son tour à des comtes, ses vassaux. M. Stowasser ne nie point, bien entendu, la précocité de la formation territoriale en Autriche ; mais il pense que l'on a trop sous-estimé les forces contraires. Surtout, il démontre l'existence, à l'intérieur même de l'ancienne marche, devenue duché, de comtés tenus directement de l'Empire, ou d'avoueries tenues d'établissements ecclésiastiques ; ces comtes ou voués n'étaient point attachés au margrave — plus tard duc — par le lien féodal ; ils n'en dépendaient pas moins de lui à certains égards ; leurs seigneuries étaient « dans sa terre » (marche ou duché) ; ils devaient assister à ses diètes ; en vertu du droit bavarois (appliqué dans ce morceau détaché de la Bavière) le duc — le duc d'Autriche, en l'espèce, depuis 1156 — héritait d'eux (bien qu'ils ne fussent pas ses vassaux) lorsqu'ils n'avaient point de descendance. On notera l'intérêt très large de cette distinction entre la vassalité et le « principat » territorial. Feu Jacques Flach en eût été ravi ; et il y aurait lieu, en effet, d'en étudier — avec prudence — l'application à d'autres contrées que l'Allemagne.

La haute justice, un des fondements, le principal, comme nous le ver-

1. Il convient d'ajouter aux études qui vont être signalées celle de M. Pfitzner sur l'évêché de Breslau, dont il sera rendu compte plus loin : la colonisation de l'Est.

2. *Das Land und der Herzog in Bayern und Oesterreich : Untersuchungen zur bayrisch-österreichischen Verfassungsgeschichte*. Berlin, Verlag für Kulturpolitik, 1925, petit in-8°, 147 p., 1 carte.

3. Tout le monde est d'accord pour tenir compte aussi de la nécessité où se trouva Barberousse de dédommager les Babenberg, un moment maîtres de la Bavière tout entière, puis réduits à l'Autriche, en 1156, par la réconciliation provisoire des Hohenstaufen avec les Welf.

Digitized by Google

rons, selon G. von Below, de la puissance territoriale, a été étudiée par M. Hans Hirsch[1]. L'auteur prend son point de départ dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. La haute justice, nous dit-il, était alors essentiellement la justice du sang, entendez le droit de juger les crimes entraînant la peine de mort ou du moins de les punir (en exécutant les jugements prononcés par les juridictions inférieures, lorsque celles-ci y étaient autorisées). Ces crimes, c'étaient le vol, le rapt, l'homicide (ce dernier, quelquefois, restreint à l'assassinat, qui, en raison de son caractère secret, passait, au même titre que le vol, mais à la différence du brigandage ou du simple meurtre, pour une faute contre l'honneur). La haute justice ainsi comprise est bien celle qui devait être un des éléments décisifs de la formation territoriale. Mais on ne saurait voir en elle une notion bien ancienne. Elle ne put apparaître, en effet, que lorsque au vieux système germanique des compositions pécuniaires se fut substitué un régime nouveau de peines afflictives : profond changement dans les idées et dans les lois, dont l'exposé forme une des parties les plus intéressantes du livre de M. Hirsch. Les institutions de paix (*Landfrieden*) répandirent le concept de crime public. La procédure du flagrant délit, de tout temps puni sur-le-champ, en vertu d'une sorte de vengeance collective, le droit des non-libres, traditionnellement caractérisé par l'usage des châtiments corporels et peu à peu appliqué, conformément à une tendance générale du temps, aux hommes libres eux-mêmes, fournirent le modèle des pénalités. Le mouvement rencontra des résistances, surtout du côté de l'Église, hostile à l'effusion du sang ; en triomphant, il donna au droit criminel du Moyen Age finissant une couleur d'extrême cruauté jusque-là inconnue. A qui incomba l'exercice de cette justice répressive? Aux comtes, bien entendu, en principe ; sur les immunités ecclésiastiques, aux voués ; mais dès l'origine aussi (et non, comme on le croit parfois, à la suite d'une usurpation tardive) aux centeniers ou à leurs équivalents — *Grafen* saxons, par exemple ; — la punition des flagrants délits appartenait en effet, probablement dès l'époque carolingienne, à la cour de centaine. Enfin, beaucoup d'autres seigneurs s'approprièrent la justice du sang, moins par usurpation proprement dite que par une extension naturelle sur les hommes libres des pouvoirs qu'ils possédaient légitimement sur leurs serfs. Aux ducs revenait la surveillance générale de la « paix » et, par conséquent, sur certaines catégories de criminels professionnels — *landschädliche Leute* — une juridiction propre, qu'ils surent plus tard largement utiliser pour l'établissement de leur autorité territoriale. Mais avant le XII[e] siècle? Ici j'avoue mon embarras, M. Hirsch ayant commis la singulière maladresse de ne traiter nulle part dans un exposé suivi cet aspect du problème. Voici ce que je crois

1. *Die hohe Gerichtsbarkeit im deutschen Mittelalter* (*Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte, hsgg. von der histor. Kommission der Gesellsch. für Förderung deutscher Wissenschaft, Kunst und Literatur in Böhmen*, H. 1). Reichenberg, Sudetendeutscher Verlag Fr. Kraus, 1922, in-8° XII-241 p.

Digitized by Google

saisir de ses vues. Les peines pécuniaires, réservées plus tard à la basse justice, se répartissaient alors entre les différents degrés de juridictions : au comte l'amende de soixante sous, au voué celle de cinq. Quant aux peines corporelles, beaucoup plus rares, celles de sang étaient, en ce qui concernait les hommes libres, toujours prononcées par le comte (mais quelles étaient au juste les limites de la « liberté »?) ; sur la population libre des domaines ecclésiastiques, les voués n'avaient droit qu'à la peine « à peau et à cheveux » (le coupable était rossé et ses cheveux coupés) ; sur les serfs, ils avaient toute juridiction. En cours de route, l'auteur a semé, un peu au hasard, des indications précieuses, qu'un bon index eût rendues plus aisément utilisables, sur beaucoup de détails du droit criminel et sur la politique des empereurs, de Henri IV notamment, vis-à-vis des avoueries ; sur ce dernier point, d'ailleurs, une systématisation sans doute excessive. Tout n'est pas à louer dans le livre. Le désordre du plan, la gaucherie de la forme ne font que traduire un certain manque de netteté dans la conception même du sujet. Par moments, peut-être par la faute même des documents, M. Hirsch traite moins de la justice que de l'avouerie ; les relations d'une église avec son voué, qui théoriquement était son mandataire, n'étaient pourtant pas de même ordre que celles qui s'établissaient normalement entre bas et haut justicier. Par ailleurs, si M. Hirsch a admirablement montré que l'histoire du droit de justice ne saurait se séparer de celle du système pénal, n'a-t-il pas oublié qu'elle ne saurait non plus se poursuivre indépendamment de l'étude des moyens de preuve? En France du moins, le duel judiciaire était normalement un cas de haute justice. Un bel effort néanmoins, beaucoup de résultats importants, des aperçus féconds. Quand aurons-nous, en France aussi, une histoire de la haute justice?

Non plus la haute justice en général, mais spécialement l'avouerie, envisagée surtout comme une des origines du territoire (beaucoup de seigneurs territoriaux, en effet, tirèrent de la possession d'avoueries ecclésiastiques une part importante de leurs pouvoirs), forme l'objet des recherches de M. Adolf Waas[1]. Malheureusement, le nom d'avouerie est susceptible de bien des équivoques ; je crains que le travail de M. Waas ne contribue guère à dissiper cette ambiguïté.

Le mot de *Vogt*, voué, *advocatus*, est d'abord, en Allemagne comme en France, susceptible d'une valeur très précise : il désigne alors le seigneur laïque, auquel se trouvent confiées la protection et jusqu'à un certain point l'administration, surtout judiciaire et militaire, de tout ou partie d'une seigneurie ecclésiastique. Il n'est pas douteux que, dans l'Empire, les voués n'aient réussi, en règle générale, beaucoup plus complètement que leurs collègues français à se substituer aux prélats ou aux communautés dans

1. *Vogtei und Bede in der deutschen Kaiserzeit* (*Arbeiten zur deutschen Rechts-und Verfassungsgeschichte*, H. 1 et 5), Teil 1, 1919 ; Teil 2 : *Vogtei und Bede als Grundlagen des deutschen Territorialstaates*. Berlin, Weidmann, 1923, in-8°, 151 p. ; prix : 7 mk. 80.

Digitized by Google

l'exercice du pouvoir et la perception des revenus. Dans un premier fascicule, M. Waas avait étudié les origines de l'avouerie ainsi entendue ; il la ramenait tout entière à cette fameuse notion, prétendument germanique, de l'appropriation des églises (*Eigenkirchenwesen*), dont M. Stutz, qui l'a lancée dans la circulation, doit penser parfois qu'on fait un singulier abus[1]. Les transformations de l'institution depuis la réforme clunisienne sont exposées dans le premier chapitre du second fascicule[2]. Chose étonnante, l'auteur ne paraît pas s'être rendu compte que les efforts des voués, presque toujours vassaux fieffés des seigneuries ecclésiastiques, pour se rendre indépendants de celles-ci, ne sont qu'un cas particulier du grand mouvement qui entraînait tous les hommes de fief, tous les fonctionnaires ou serviteurs seigneuriaux, vers l'hérédité et l'autonomie. Par là même historiquement insuffisante, l'étude n'en apporte pas moins des renseignements dignes d'être retenus sur la lutte de l'Église réformée contre l'avouerie, sur le programme des gens de Hirsau et les faux qu'il inspira, sur les survivances tenaces des vieilles notions. Mais, en France[3] et surtout en Allemagne, les mots d'avouerie, de *Vogtei* prenaient parfois un sens beaucoup plus général : le *Vogt* est un protecteur (*advocatus*), par conséquent — la société dite féodale étant construite presque tout entière sur la notion de protection — un chef. Ainsi la Chanson des Nibelungen, que M. Waas, sans doute, comme trop de médiévistes en tous pays, médiocrement familier avec les textes littéraires, n'a pas songé à citer, traite volontiers le roi Gunther de *Vogt von Rîne*. Dans la seconde partie du travail de M. Waas, c'est cette signification qui, par une sorte de glissement involontaire, prend peu à peu la place de la première. Là il étudie l'origine de la *Bede*, impôt qui, aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, était perçu surtout au profit des gouvernements territoriaux. M. von Below le considérait comme d'origine comtale. M. Waas, au contraire, voit en lui, beaucoup plus généralement, l'expression de la protection (*Vogtei*, *Munt*) ; en échange de celle-ci, le seigneur, quel qu'il soit — comte, voué d'Église ou tout autre — qui l'exerce a le droit de réclamer à ses sujets certains secours (le français du Moyen Age disait, avec une parfaite précision de termes, une *aide*), qui peuvent prendre la forme, entre autres, de prestations pécuniaires. Rien de

1. M. Waas ne va-t-il pas jusqu'à rendre compte du pouvoir de l'Empereur sur l'Église de Rome en disant qu'il en était l'*Eigenkirchenherr* (H. 2, p. 23)? Il est difficile de méconnaître plus radicalement les principes mêmes de l'État impérial.

2. Pourquoi M. Waas place-t-il (p. 12) Cluny en Lorraine? D'autre part, quel singulier contresens que d'attribuer aux mouvements partis de Cluny et de Hirsau un caractère pratique (*real*) plutôt que religieux (p. 14) !

3. Voyez l'institution des avoueries royales, qu'on peut rapprocher des *Vogteien* exercées par certains seigneurs, au nom du roi, sur des groupes d'hommes libres ; fort ingénieusement, M. Waas voit dans cette dernière institution l'origine des mystérieuses *Freigrafschaften* allemandes. A Chartres, le chapitre exerçait certains droits de protection et de seigneurie sur des hommes libres, qu'on appelait ses avoués. En Allemagne, le mot de *Vogt* prend un autre sens encore : fonctionnaire royal ou seigneurial, équivalent à peu près à nos baillis ou prévôts français. Cf. Stimming, *Das deutsche Königsgut*, p. 33.

Digitized by Google

plus juste ; c'est, à mon sens, l'histoire même de la taille française, dont l'étude eût pu fournir à M. Waas l'occasion de suggestifs rapprochements [1]. Mais qui ne voit que cette *Vogtei* n'a plus rien à faire avec l'avouerie ecclésiastique? Le livre de M. Waas renferme beaucoup de données utiles et de vues intéressantes ; il n'en mériterait pas moins de figurer dans les traités de méthodologie comme exemple d'une erreur rarement portée à un si haut point de perfection : une étude fondée tout entière sur une confusion verbale [2].

Le mémoire que G. von Below vient de consacrer à la formation des territoires en général [3] est destiné à défendre et à préciser une thèse que l'auteur avait déjà plusieurs fois soutenue. Ce qui caractérise essentiellement le *Landesherr*, c'est la possession de la haute justice ; or, ce droit de nature publique, et non domaniale, appartenait originellement aux comtes ; la source de la souveraineté territoriale, c'est donc le pouvoir comtal. Parfois le *Landesherr* descend, en effet, de comtes devenus héréditaires, ou bien de voués ecclésiastiques, peu à peu, par le jeu de l'immunité, assimilés aux comtes. Ailleurs, héritier de simples seigneurs, il tient son indépendance vis-à-vis du tribunal comtal soit d'un privilège du roi, soit, tout bonnement, d'une heureuse usurpation. Naturellement, c'est par l'union de ces différents procédés que les territoires, mosaïques de circonscriptions judiciaires d'origines diverses, se sont constitués, au cours de luttes incessantes contre la royauté qu'il s'agissait d'éliminer et les autres juridictions qu'il s'agissait d'absorber. Géographiquement, ils n'ont plus grand'chose de commun avec les anciens comtés ; juridiquement, leurs maîtres sont bien les successeurs des comtes. Toutes réserves faites sur certaines outrances de détails (il est plus que téméraire de nier, ou peu s'en faut, l'existence d'une juridiction propre du seigneur sur ses serfs) et sur les difficultés nées de l'évolution même de la notion de haute justice, mise en lumière par M. Hirsch, la démonstration ne manque pas de force probante [4]. Mais rechercher la filiation des pouvoirs judiciaires des *Landesherren* n'équivaut pas à analyser la formation de la puissance territoriale. Le problème est plus haut : il faudrait rendre compte du processus de concentration politique qui s'est opéré, dans

1. Mais il eût fallu avoir quelque connaissance des ouvrages français. Pour prouver l'existence, en France, de la taille servile, M. Waas en est réduit à Du Cange.

2. Sur les problèmes du territoire, de la justice et de l'avouerie, je crois devoir signaler aussi l'important travail de Hermann Aubin, *Die Entstehung der Landeshoheit nach niederrheinischen Quellen : Studien über Grafschaft, Immunität und Vogtei* (*Historische Studien*, H. 143), 1920, que nous avons eu le regret de ne pas recevoir.

3. *Der Ursprung der Landeshoheit*, dans *Territorium und Stadt*, 2e édit., p. 1-52.

4. Noter, p. 51, une vue très ingénieuse sur l'établissement de la théorie, classique dans le droit allemand du XIIIe siècle, qui exige pour tout pouvoir judiciaire une investiture royale. « Cette théorie n'aurait-elle pas été forgée ou du moins surtout défendue par ... les *ministeriales* [chevaliers de condition originairement servile], qui eussent cherché par là à se libérer de tout reste du pouvoir coercitif arbitraire exercé sur eux [comme non-libres] par leurs seigneurs? »

Digitized by Google

toute l'Europe occidentale et centrale, à la fin du Moyen Age, et expliquer pourquoi, en France et en Angleterre, il eut pour principaux bénéficiaires les États monarchiques — mais en France quelques « grands fiefs » aussi[1] — tandis qu'en Allemagne il n'a guère profité qu'aux princes aux dépens de l'Empereur-Roi. On pouvait espérer trouver quelques réponses à ces grandes questions dans un second mémoire de M. von Below : *Les commencements de l'État moderne envisagés spécialement dans les territoires allemands*[2] ; mais, en dépit de son titre, ce travail est, du point de vue de l'histoire comparée, d'une déconcertante pauvreté. En regard de l'évolution allemande, M. von Below n'a guère su mettre que des faits empruntés au royaume de Sicile.

IX. Le problème de la ministérialité. — Le droit allemand (du XIII^e siècle surtout) a désigné, sous le nom de *ministeriales* ou *Dienstleute* — au propre serviteurs ou fonctionnaires — une classe d'hommes définie par l'union de deux traits qui, au premier abord, semblent contradictoires : incapacités ou charges de caractère servile ; privilèges et genre de vie nobiliaires[3]. Les énigmes que pose cette singulière formation juridique demeurent à l'ordre du jour de la science allemande[4].

M. Georg Winter les a examinées dans le cadre du Brandebourg, pays de colonisation et marche d'Empire, pour cette double raison profondément différent dans sa situation sociale et politique de l'ancienne Allemagne[5]. Le

1. M. von Below cite un grand fief français : la Flandre ; mais il le considère comme étant « par sa nature politique » un territoire allemand. Pourquoi? Quelles différences avec la Bretagne, par exemple?

2. *Die Anfänge des modernen Staats mit besonderem Blick auf die deutschen Territorien*, dans *Territorium und Stadt*, p. 161-193. Les premières pages reprennent cette opposition du *Lehnstaat* et du *Feudalstaat*, déjà développée dans *Der deutsche Staat des Mittelalters*, qui me semble une bien fâcheuse invention verbale. *Feudum* — en latin —, *Lehn* — en allemand — avaient exactement le même sens et sont, dans les textes, constamment traduits l'un par l'autre. Le mémoire apporte d'ailleurs, en ce qui regarde l'histoire allemande, mais l'histoire allemande seulement, d'utiles compléments au précédent : voir notamment, p. 174 et suiv., les excellents développements sur l'élimination de certains voués ecclésiastiques au profit des grands *Landesherren* ; le mouvement (comme l'avait déjà montré M. Dopsch) fut favorisé par la réforme ecclésiastique, laquelle se trouva ainsi, bien involontairement, travailler pour les territoires ; la France offre des faits analogues.

3. Le mot, d'ailleurs, même une fois pourvu d'une signification juridique précise, n'en resta pas moins susceptible, dans l'usage, d'une acception beaucoup plus générale et plus vague : bon exemple, Winter, dans l'ouvrage cité ci-dessous, p. 106, n. 1.

4. L'attention a été récemment ramenée sur le problème international de la ministérialité par l'importante étude de M. F. L. Ganshof, *Étude sur les ministeriales en Flandre et en Lotharingie*. Bruxelles, 1926 ; on y trouvera une utile analyse des principales théories allemandes. J'ai cherché moi-même à reprendre la comparaison, sur ce point, entre l'évolution sociale de la France et celle de l'Allemagne dans la *Revue historique du droit*, janvier-mars 1928.

5. *Die Ministerialität in Brandenburg : Untersuchungen zur Geschichte der Ministerialität und zum Sachsenspiegel (Veröffentl. des Vereins für Gesch. der Mark Brandenburg)*. Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1922, in-8°, VIII-124 p. ; prix : 2 mk. 40. L'absence d'une minist-

Digitized by Google

résultat essentiel est le suivant. En Brandebourg, il n'y eut jamais, juridiquement parlant, de classe ministérielle. Dès le XIIIe siècle, une classe unique de « chevaliers » y groupait, sans distinction d'origine, ou peu s'en faut, deux éléments primitivement bien distincts. D'abord certains hommes libres, inférieurs aux membres des familles de haute noblesse (celles-ci, d'ailleurs très rares, se caractérisaient par la possession de grandes seigneuries soit allodiales, soit tenues directement de l'Empire), mais élevés au-dessus de la masse des libres paysans par la nature de leur fortune, toute seigneuriale, et leur genre de vie, tout militaire ; c'étaient les *Schöffenbarfreien*, ainsi nommés parce qu'ils étaient tenus pour capables de siéger, comme échevins, au tribunal comtal. A côté de ces « chevaliers » libres et au même rang, les ministériaux du margrave. Cette fusion, il est vrai, n'est pas en elle-même un phénomène spécialement brandebourgeois ; elle s'est accomplie à peu près partout dans le reste de l'Allemagne, vers la fin du Moyen Age ; mais, en Brandebourg, beaucoup plus tôt qu'ailleurs, de sorte que la ministérialité n'eut pas le temps de s'y constituer en ordre à part. Pourquoi ce rythme plus précipité ? parce que le Brandebourg, précisément, était une marche d'Empire. Toute terre y étant tenue en fief du margrave, les *Schöffenbarfreien* ne s'y opposaient pas aux ministériaux comme des alleutiers à des hommes de fief. Le pouvoir du margrave se faisant sentir avec beaucoup de vigueur sur le pays entier, les hommes libres étaient attachés à lui, dès l'origine, par des obligations militaires, judiciaires, etc., à peu près aussi fortes que celles qui pesaient sur les ministériaux. Ces observations semblent à M. Winter dépasser, par leur portée, la région qui forme l'objet propre de l'étude ; elles mettent en lumière l'action exercée sur la nouvelle classification sociale, qui se fit jour en Allemagne depuis le XIIIe siècle, par la formation des puissances territoriales, formation précoce dans les marches (d'où cette rapidité dans l'évolution, brûlant les étapes intermédiaires), ailleurs plus lente, mais partout efficace. D'ailleurs, toute une partie du travail — entremêlée, d'une façon assez gênante, à la partie proprement brandebourgeoise — concerne le droit de l'Allemagne à l'ouest de l'Elbe. M. Winter, en effet, n'a pas cru possible d'étudier le Brandebourg, originairement marche saxonne, sans soumettre à une nouvelle épreuve les passages cent fois discutés où l'auteur du *Sachsenspiegel* exposa sa conception de la hiérarchie sociale. Sa conclusion est que le coutumier saxon pèche non seulement par esprit de système, mais encore et surtout par traditionalisme ; Eike von Repgow s'attachait sciemment à une classification de son temps déjà périmée. Je ne puis discuter ici dans le détail ces différentes thèses qui ont été attaquées et dont l'appareil de preuves semble, en effet, manquer par moments de solidité. Quelques critiques de méthode, d'application générale, trouveront leur place plus loin. Le livre, en tout cas, mérite d'être lu plume en main et médité.

rialité proprement dite dans divers territoires de l'Est avait déjà été signalée, notamment par M. H. SPANGENBERG, *Vom Lehnstaat zum Ständestaat*, 1912, p. 29.

Digitized by Google

M. Karl WEIMANN a choisi pour objet de ses recherches une époque trop souvent négligée par les historiens de la ministérialité : les deux derniers siècles du Moyen Age [1]. Il l'étudie à peu près uniquement à l'aide de documents bas-rhénans (du pays de Clèves surtout), pour la plupart inédits; c'est dire que, malgré le titre un peu trop ample de son livre, on ne saurait sans imprudence en généraliser les résultats. Ces résultats même ne ressortent pas toujours très clairement d'un exposé dont la netteté n'est pas la qualité maîtresse. Ce qu'on en peut saisir est neuf et intéressant. Tous les *Dienstleute* d'ancienne origine ne se sont pas fondus dans la petite noblesse; beaucoup ont simplement atteint la liberté. Cette classe de « libres sergents » s'est considérablement accrue aux XIVe et XVe siècles, d'un côté par l'attribution d'offices seigneuriaux à des hommes libres, de l'autre parce que, devenue en vérité une classe, pourvue d'un statut juridique précis, elle accueillit dans son sein des hommes qui, sans recevoir des charges seigneuriales, s'y faisaient admettre, quelquefois par une cérémonie formaliste, tout simplement pour améliorer leur condition, pour devenir de serfs hommes libres. Ainsi la *Freidienstmannschaft* aurait donné aux États modernes le modèle de la condition du libre sujet. Çà et là beaucoup d'indications utiles sur le servage.

Quelques remarques d'ensemble s'appliquent aux deux études qu'on vient de voir et pourraient s'appliquer à d'autres du même type. Les deux auteurs ont fait l'un et l'autre un grand effort pour saisir les variations chronologiques du droit. Mais dans cette même direction de pensée, un pas de plus, semble-t-il, serait nécessaire : une classification sociale ne change pas seulement dans le temps ; à une même époque, surtout dans un monde juridique dépourvu de code, les divers individus ou les divers groupes en ont un sentiment différent. J'ai cru pouvoir montrer ailleurs que, en France, certains milieux populaires avaient eu du servage une notion qui n'était pas conforme à celle de la jurisprudence ; celle-ci, à son tour, s'écartait notablement des conceptions du droit savant. Ajoutez les difficultés d'expression : tous les notaires ne savaient pas exprimer dans les chartes les idées régnantes avec la même rigueur. Il y a eu plus encore. Ce qui a varié, ce n'est pas seulement le contenu de la classification (le concept de servitude par exemple) ; c'est aussi l'idée qu'on se faisait, d'abord de l'importance du classement hiérarchique en lui-même, ensuite, dans la fixation de cette hiérarchie, de la valeur du principe héréditaire. Peut-être conviendrait-il d'envisager plus nettement qu'on ne le fait d'ordinaire l'histoire de la ministérialité comme un fragment d'une histoire plus vaste : celle des classes considérées comme représentations collectives [2].

1. *Die Ministerialität im späteren Mittelalter.* Leipzig, Dyksche Buchhandl., 1924, in-8°, 132 p.

2. Voir encore sur l'histoire des classes, et notamment pour l'étude du mot *nobilis*, le livre de M. SANTIFALLER sur le chapitre de Brixen analysé ci-dessous, p. 155; également les études de M. Viktor ERNST, *Die Entstehung des niederen Adels*, 1916; *Mittelfreie, ein*

Digitized by Google

X. GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ; ÉTUDE DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS[1]. — Une étude de frontières : voilà en réalité ce que, sous un titre médiocrement explicite, nous a donné M. Fr. STEINBACH[2] : grande et heureuse rareté, ce problème — une fois mis à part le relevé tout sec des frontières d'État et les travaux spéciaux des linguistes — ayant été jusqu'à présent à peu près complètement négligé par la géographie historique. Il s'agit ici de limites de nationalités, et, étant donné les conditions particulières de l'Allemagne au haut Moyen Age, de deux catégories différentes parmi ces limites : celle qui dessinait vers l'extérieur les contours de la nationalité allemande dans son ensemble ; celle qui, dans l'intérieur de ce grand cadre, séparait les différents groupes ethniques alors si vigoureux ; d'une part le *Volk*, de l'autre les *Stämme* : le tout, afin de ne pas étendre indéfiniment le travail, envisagé seulement dans l'Allemagne de l'Ouest. On sent combien va loin ce sujet de recherches ; une nationalité se définissant surtout par son opposition à ses voisines, écrire l'histoire de ses limites, c'est en somme écrire son histoire tout court. Mais où trouver les critères de la nationalité et par suite de quels phénomènes pointer sur la carte les variations territoriales? Il semble qu'il y ait eu sur ce point quelque flottement dans la pensée de M. Steinbach : son étude de la frontière du *Volk* n'est guère qu'une étude sur la frontière des langues allemande et romanes. Sur les groupes ethniques intérieurs, au contraire, l'enquête est moins incomplète : dialectes, toponymie, formes de maison ; — rien, malheureusement, sur les coutumes juridiques, M. Steinbach ayant dû, nous dit-il, faute de trouver le terrain suffisamment préparé, abandonner, à son vif regret, cette direction de recherches. Les conclusions s'accordent, par leur esprit « relativiste », avec celles auxquelles ont abouti, par des voies différentes, d'autres chercheurs, en France, par exemple, M. Febvre. Une frontière est une chose qui se fait et se défait sans cesse, sous la pression de toutes sortes de phénomènes sociaux. La frontière linguistique de l'allemand a été mise en place — et parfois déplacée — par suite non de migrations, mais d'influences complexes de civilisation (les régions fortement peuplées dès l'époque romaine ayant été les centres de résistance des langues romanes). Des actions de même sorte — analysées d'une façon très intéressante — expliquent les vicissitudes et le groupement des noms de lieux. Les *Stämme* n'apparaissent pas, dès l'aurore de l'histoire allemande, comme des entités données une fois pour toutes et une fois pour toutes fermées ; il faut voir en eux le « résultat de l'histoire allemande sur le sol alle-

Beitrag zur schwäbischen Standesgeschichte, 1920 ; *Die Entstehung des deutschen Grundeigentums*, 1926 (sur cette dernière, cf. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1927, p. 176).

1. Pour les pays de l'Est, voir ci-dessous la subdivision spéciale.

2. *Studien zur westdeutschen Stammes-und Volksgeschichte* (*Schriften des Instituts für Grenz- und Auslanddeutschtum an der Universität Marburg*, H. 5). Iena, Gustav Fischer, 1926, in-8°, VI-180 p., 10 cartes. Comment traduire *Stamm*? Je propose « groupe ethnique » et, dans les composés, l'épithète « ethnique ». Il importe, en tout cas, d'adopter une terminologie uniforme, capable de rendre la terminologie allemande.

Digitized by Google

mand » (p. 123). Les limites dialectales, celles de la forme des maisons ne coïncident pas entre elles et ont d'ailleurs, les unes comme les autres, beaucoup varié. Les « duchés ethniques » (*Stammherzogtümer*) sont, au même titre que les « territoires » de la fin du Moyen Age et que le *Reich* lui-même, des formations politiques qui ont, après coup, non pas créé, il est vrai, mais du moins singulièrement précisé et fixé la conscience des nationalités régionales et dans tous les domaines — langue, civilisation matérielle — fortifié les particularismes. L'exposé témoigne d'une information très large, où l'on voit avec plaisir que la littérature géographique française n'a pas plus que l'allemande été négligée ; beaucoup de remarques de détail intéressantes et justes ; une excellente étude, notamment sur les noms de lieux en *-weiler*, *-villiers*, dont M. Steinbach voit l'origine (tant en Allemagne qu'en France) dans une colonisation intérieure postérieure aux invasions[1] ; des cartes sur transparents fort bien établies. L'impression finale pourtant demeure un peu trouble : on ferme l'ouvrage avec le sentiment d'avoir lu moins un livre qu'une collection d'essais, chacun d'eux étant fait à son tour d'une suite d'observations assez mal liées entre elles, presque toujours suggestives, mais fondées sur une documentation qui trop souvent laisse le sentiment de n'être ni parfaitement précise ni très complète ; par surcroît, dans la forme, une diffusion fatigante. Quelques recherches, d'un champ plus étroit, mais plus fouillées, auraient sans doute donné plus de force probante à ce très intelligent effort.

C'est encore de la frontière occidentale de l'Empire que M. Georg Wilhelm Sante a traité dans un mémoire très bref et plus sensé qu'original[2]. On saura gré à l'auteur de ses justes observations sur la fallacieuse précision des tracés de nos atlas ; mais on s'étonnera qu'il n'ait pas songé à mettre en évidence les rapports de la notion de frontière avec les conditions de l'occupation du sol, si différentes au haut Moyen Age de ce qu'elles sont aujourd'hui : rien de plus frappant à cet égard que, sur la frontière même qu'il étudie, le cas de l'Argonne, dont il ne prononce même pas le nom ; le besoin d'une limite exactement dessinée ne s'y fit sentir qu'après les défrichements.

Les fameuses théories de Meitzen sur l'histoire agraire comparée des Germains, des Celtes et des Slaves, un moment presque classiques dans la science allemande, sont aujourd'hui de toutes parts vigoureusement battues en brèche. Aux yeux de Meitzen, une expérience cruciale était fournie par la Westphalie, dont les habitations dispersées et les champs enclos (paysage assez comparable à celui de l'ouest de la France), s'opposant fortement aux villages agglomérés et aux parcelles ouvertes et enchevêtrées du reste de l'Allemagne du Nord, ne pouvaient, à son gré, s'expliquer que par la survi-

1. Il est regrettable que M. Steinbach n'ait pu connaître les recherches de M. Jullian sur la fragmentation des anciens domaines romains, après les établissements barbares (*Revue des études anciennes*, notamment 1926 : *L'analyse des territoires ruraux*).

2. *Die deutsche Westgrenze im 9. und 10. Jahrhundert* (extrait des *Historische Aufsätze Aloys Schulte zum 70 Geburtstag gewidmet*). Dusseldorf, L. Schwann, 1927, in-8°, 13 p.

Digitized by Google

vance d'une population et d'habitudes celtiques. M. Rudolf MARTINY a repris l'examen du problème westphalien avec une méthode excellente, où l'on sent l'influence du professeur Gradmann : étude parallèle du terrain, des documents cartographiques modernes et de tous les instruments de la recherche historique (archéologie, toponymie, documents d'archives)[1]. Il a reconnu, chemin faisant, non seulement (ce qu'on savait bien) que l'information historique de Meitzen était insuffisante et son interprétation des cartes incomplète et faussée par l'esprit de système, mais aussi que les reproductions mêmes qu'il a données des plans ne sont pas toujours sûres (p. 66). Voici les conclusions. On trouve aujourd'hui en Westphalie : 1° de gros villages fortement agglomérés, nombreux surtout dans le Sud ; 2° de petits villages à réseau très lâche (larges intervalles entre les maisons), surtout dans le Nord ; 3° des habitations dispersées, surtout vers le Centre (pays de Munster) ; naturellement, des formes de transition, surtout entre le deuxième et le troisième type. A chaque type d'habitat correspond un type de terroir : aux villages agglomérés, les champs ouverts avec parcelles allongées, chaque propriétaire possédant un grand nombre de parcelles dans des quartiers différents ; aux habitations dispersées, les champs enclos, rectangulaires, groupés au voisinage de la maison du cultivateur ; aux villages à réseau lâche, des *Esche ;* on appelle ainsi des groupes de parcelles ouvertes et enchevêtrées, groupes semblables, par leur aspect, aux quartiers entre lesquels se divisent les terroirs des villages agglomérés, différents d'eux cependant en ceci que, au lieu de former tous ensemble une surface cultivée d'un seul tenant, ils demeurent séparés les uns des autres par des friches. Le village à réseau lâche, avec *Esch*, est le type originel, préhistorique. Villages agglomérés et habitations dispersées sont le résultat de deux formes différentes du grand peuplement médiéval. Les premiers sont issus d'entreprises de colonisation ordonnée, faites sous la direction des seigneurs ; parfois un établissement nouveau fut créé, de toutes pièces, avec son terroir ; ailleurs, il y eut simplement accroissement et régularisation de l'établissement primitif ; dans ce dernier cas, la mise en culture de terrains réservés autrefois à la pâture supprima les vides entre les labours ; l'arrivée d'immigrants, qui bâtirent leurs demeures dans les espaces jadis laissés libres entre les maisons, aboutit à resserrer l'habitat. La dispersion, au contraire, provient de colonisations sporadiques ; dans les lieux où les communautés avaient la surveillance des pâquis, elles ne souffrirent pas de larges essarts ; mais il arriva qu'elles laissèrent faire, peu à peu, des défrichements, sans plan d'ensemble ; de nouveaux venus défoncèrent, par-ci par-là, quelques fractions du communal et, près de leurs champs, construisirent leurs maisons ; d'anciens habitants suivirent leur exemple ; progressivement l'agglomération se dissémina. Les villages à réseau lâche sont

1. *Hof und Dorf in Altwestfalen : das westfälische Streusiedlungsproblem* (*Forsch. zur deutschen Landes-und Volkskunde*, Bd. 24, H. 5). Stuttgart, J. Engelhorn, 1926, in-8°, 66 p., 10 cartes, dont 1 hors texte ; prix : 5 mk. Les cartes ne sont pas toujours parfaitement lisibles.

Digitized by Google

ceux où l'on ne défricha pas du tout, parce que les communautés protégèrent rigoureusement la pâture. Ils se rencontrent, de même que les groupes à défrichements désordonnés et gênés (habitations dispersées), surtout dans les pays découverts où le peuplement était ancien et les landes dès longtemps appropriées par les collectivités pour l'usage de leurs troupeaux. Le défrichement seigneurial, mieux réglé, s'opéra plutôt dans les contrées forestières du Sud. — On voit tout ce que ce petit livre apporte d'original dans l'esprit de la recherche et dans ses résultats. Un doute pourtant : dans beaucoup de régions françaises, le défrichement seigneurial s'est traduit, en même temps que par la création de villages nouveaux, par l'établissement, aux abords des vieux terroirs, de grandes fermes isolées[1] : la Westphalie n'a-t-elle rien connu de pareil?

XI. Les villes, le commerce et les métiers. — L'histoire urbaine, dans son ensemble, a fait l'objet de deux recueils d'essais, l'un et l'autre publiés après la mort de leurs auteurs et sans que ceux-ci aient pu y mettre la dernière main.

Dans les *Villes allemandes d'autrefois* de Gustav Schmoller[2], on trouvera commodément rassemblés, sans autre modification que la mise au point des références, quatre mémoires déjà anciens, et dont trois au moins — les trois derniers — étaient presque célèbres : *Le mouvement de la population dans les villes allemandes depuis leurs origines jusqu'au XIX^e siècle* (étude par endroits un peu vague) ; — *La prospérité de Strasbourg et la révolution économique du XIII^e siècle ; — Strasbourg au temps des luttes corporatives* ; — *Les villes [prussiennes] sous Frédéric-Guillaume I^er*. Des travaux inédits occupent la moindre partie du volume : ce sont — après une introduction sur *Les historiens allemands du mouvement urbain — Les conditions extérieures du développement urbain dans l'Allemagne médiévale ; La ministérialité et les villes ; Les villes sous la domination des évêques et des princes et les débuts des libertés urbaines ; Le Conseil (Rat) et la liberté urbaine* (ce dernier incomplet). On y reconnaît la manière habituelle de Schmoller : manque de rigueur systématique, ce qui n'est pas un mal ; mais souvent aussi, ce qui est moins heureux, manque de netteté dans la construction (les idées centrales, indiquées d'un trait un peu flou, ne semblent pas très éloignées de celles de M. Pirenne, qui, sauf erreur, n'est pas cité), sens avisé des réalités de la vie urbaine, dont l'auteur avait une grande connaissance pratique (il rappelle dans sa préface qu'il siégea au Conseil municipal de Halle et je l'ai entendu moi-même invoquer, à son séminaire, l'expérience acquise par lui dans les commissions de la Chambre des Seigneurs de Prusse). Voyez ses justes remarques (notamment p. 55) sur les difficultés créées à la fois aux villes mé-

1. Cf., en Allemagne même, les indications données pour le Mecklembourg par M. Maybaum dans l'ouvrage analysé ci-dessous, p. 152.

2. *Deutsches Städtewesen in älterer Zeit* (*Bonner Staatswissenschaftliche Untersuchungen*, H. 5). Bonn et Leipzig, Kurt Schroeder, 1922, in-8°, x-428 p.

Digitized by Google

diévales et à beaucoup de villes contemporaines par l'existence, au sein d'agglomérations économiquement unes, de districts dépendant de seigneuries ou d'administrations différentes.

Le livre de Paul SANDER sur l'*Histoire des villes allemandes*[1] donne plus que le titre ne ferait prévoir (puisqu'il s'ouvre par une assez longue introduction sur l'économie urbaine en général et les villes antiques) et moins, puisqu'il ne traite, en Allemagne, que du Moyen Age. Ce sont les leçons d'un cours professé à Berlin et à Prague. Les amis qui les ont publiées auraient bien fait de corriger les erreurs de détail (p. 65, les Carnutes devenus les *Aurelianenses;* p. 96, Édouard Ier, duc de Normandie) et peut-être aussi d'effacer quelques graves erreurs de fond (p. 5, les représentants des bourgs élément actif de la Chambre des Communes, alors que ce rôle appartint, pendant tout le Moyen Age, aux chevaliers des comtés; p. 30, caractère tardif de la civilisation urbaine en pays slave : voyez, en sens contraire, les belles pages de Rostovzeff et de Pirenne sur la Russie des Varègues); ces taches mettent le lecteur en défiance. On regrettera aussi de voir le sens historique de l'auteur trop aisément faussé par le parti pris nationaliste le plus naïf (p. 42, le Germain, dès la Germanie primitive, aime, à la différence du Grec, le travail pour lui-même : voir Tacite : et cette idée, constamment présente, que la ville allemande offre le type parfait de la ville médiévale). Enfin, l'absence de références est bien gênante. Ces réserves faites, il reste que cet exposé, de lecture agréable, renferme beaucoup d'observations suggestives. On y notera, en particulier, un effort, souvent heureux, pour serrer de près le concret (rôle de la vie militaire, influence de la difficulté des communications, appréciation quantitative des phénomènes). L'idée dominante — opposition de la grande ville antique, qui serait avant tout un centre de consommation, avec la petite ville médiévale, foyer productif — contient une forte part de vérité, mais demanderait à être nuancée; il y eut dans le monde antique des petites villes d'artisans.

M. M. V. CLARKE a écrit sur l'histoire politique comparée des villes allemandes et italiennes un petit livre de vulgarisation agréable à lire et où ne manquent pas les remarques intelligentes (notamment, p. 33, cette observation que ce furent les villes les moins peuplées et d'industrie peu développée où le système corporatif le plus strict s'établit); mais les problèmes d'histoire sociale ne sont guère qu'effleurés et l'information, surtout sur l'Allemagne, semble parfois un peu sommaire[2].

Il ne faut pas, nous dit M. Richard KOEBNER dans son étude sur les *Com-*

1. *Geschichte des deutschen Städtewesens* (*Bonner Staatswissenschafliche Untersuchungen*, H. 6). Bonn et Leipzig, Kurt Schroeder, 1922, in-8°, II-155 p. Dans la même direction sociologique que le livre de Paul Sander, mais avec plus de vigueur et de pénétration, Max WEBER, *Die Stadt*, dans *Archiv für Sozialwissenschaft*, t. XLVII (1921), réimprimé dans *Grundriss der Sozialökonomik*, Abt. III, 1922.

2. *The Medieval City State, An Essay on Tyranny and Federation in the later middle ages.* Londres, Methuen, s. d. [1926], VIII-220 p.

Digitized by Google

mencements de la communauté Colonaise[1], chercher à Cologne le noyau vivant de la ville médiévale dans l'intérieur de l'ancienne enceinte romaine, plus qu'à demi vide depuis les invasions. Aux IXe et Xe siècles, des marchands commencèrent à peupler l'espace, à peu près inhabité au temps des Romains, qui s'étendait entre les remparts et le Rhin, en liaison au sud avec le port, au nord avec le petit groupe de maisons qui, dans l'angle nord-est des murailles, à leur abri, mais tout contre elles, s'était maintenu autour du palais royal d'abord, puis de la cathédrale. Ce faubourg, âme de la cité ressuscitée, ne se constitua d'ailleurs jamais en unité juridique à part ; dès la fin du Xe siècle, selon toute apparence, deux levées de terres prolongeant les faces septentrionales et méridionales des anciens murs, jusqu'au fleuve, unirent la vieille et la nouvelle villes dans une même ligne de fortifications. Aussi bien, aux XIe et XIIe siècles, le peuplement, qui avait commencé par la rive du Rhin, ne tarda pas à gagner de toutes parts, derrière les murailles romaines comme à leurs abords. Une plus grande enceinte, de terre d'abord (1179-1180), puis de pierre (à partir de 1200), signe visible de l'unité urbaine, engloba toute l'agglomération. Dès ce moment, la communauté avait (depuis 1074) entamé la lutte contre l'archevêque qui, duc en même temps que prélat, et n'ayant souffert auprès de lui ni comte ni avoué (il y avait bien un *Stadtvogt*, mais ce n'était qu'un officier épiscopal, non un grand vassal), avait été longtemps à Cologne le seul maître. Le combat fut mené par les riches marchands ; instruits au jour le jour des événements qui se déroulaient dans les places de commerce avec lesquelles leur négoce les mettait constamment en contact, l'exemple des communes françaises et lotharingiennes et celui des villes italiennes inspira, sur beaucoup de points, leur action. Ces *meliores*, en vertu des conceptions sociales du temps, représentaient vraiment la communauté, dont ils étaient la conscience et les chefs naturels ; pour mieux dire, ils étaient la communauté, la *stat* elle-même, comme les grands étaient l'Empire. La constitution compliquée qui s'élabora peu à peu aux XIIe et XIIIe siècles leur donna tout le pouvoir ; la ville était dominée par la *Richerzeche*, le « tour des riches » (au sens où nous disons tour de garde, tour de service), curieuse association composée des anciens bourgmestres qui appelaient à eux les bourgmestres en expectative. Deux catégories de métiers se formèrent en corporation, sous l'influence d'idées assez différentes. Ceux qui travaillaient pour l'exportation ne désiraient pas restreindre le nombre de leurs membres, car les débouchés étaient pratiquement infinis ; s'ils formaient des unions et contraignaient tous les gens de la même profession d'y entrer, c'était afin de pouvoir exiger de tous la fabrica-

1. *Die Anfänge des Gemeinwesens der Stadt Köln. Zur Entstehung und ältesten Geschichte des deutschen Städtewesens.* Bonn, P. Hanstein, 1922, in-8°, XXIV-606 p., 1 carte. Cf. l'article, dont les critiques ne me paraissent pas en général porter bien juste, de Luise v. WINTERFELD, *Neue Untersuchungen über die Anfänge des Gemeinwesens der Stadt Köln*, dans la *Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte*, t. XVIII.

Digitized by Google

tion de marchandises de bonne qualité, seules capables de retenir la clientèle. Par contre, les artisans qui ne fournissaient que le marché local, par essence limité, craignaient avant tout la concurrence : leur objet était, en s'associant, d'écarter les nouveaux venus (eux-mêmes se succédaient en général de père en fils) ; la surveillance de la production, qui les laissait indifférents, leur fut imposée d'en haut par la municipalité, dans l'intérêt des consommateurs... Une question vient tout naturellement à l'esprit : ces marchands du faubourg du Rhin, ces *maiores* de la cité et tout le menu peuple qui s'agitait derrière eux, d'où venaient-ils? Vieille ville, campagne, pays lointains? Ne pouvait-on chercher à le savoir et, si la recherche a été faite et est demeurée vaine, nous le dire? Cette absence de toute étude sur les origines de la population semble la seule lacune de ce très beau livre, dont le bref résumé qu'on vient de lire est bien loin d'épuiser la richesse. Il est rare de voir une telle précision dans l'enquête documentaire s'allier à une analyse sociale aussi pénétrante et aussi largement comprise.

M. Richard KRALIK [1] a écrit moins une *Histoire de Vienne* que les annales de cette ville, disposées règne par règne. Point de références, point d'étude topographique et une illustration bien fantaisiste. Le sujet méritait mieux.

Dans une dissertation volontairement concise, M. Hermann HALLERMANN étudie, sous ses divers aspects, la tenure héréditaire dans les villes westphaliennes [2] ; il montre, de la façon la plus convaincante, la fragilité de la distinction que certains historiens du droit urbain ont imaginée entre deux types, prétendument différents, d'amodiation perpétuelle ; il expose enfin les grandes étapes de l'évolution qui, en Westphalie particulièrement tôt — dès le XIVe siècle — transforma le tenancier en propriétaire et le seigneur en crédit rentier. Une question : doit-on vraiment tenir ces faits pour spécifiquement urbains? En France, du moins, l'histoire de la censive rurale suivit presque de tous points la même courbe.

La belle collection de documents sur le commerce Colonais, que publie M. Bruno KUSKE [3], concerne surtout les deux derniers siècles du Moyen Age et tout particulièrement le XVe (32 pièces antérieures à 1301, 378 de 1301 à 1400, 2,452 de 1301 à 1500) [4]. Cette inégalité dans la répartition chronolo-

1. *Geschichte der Stadt Wien und ihrer Kultur*, 2e édit. Vienne, A. Holzhausen, 1926, in-8°, VIII-591 p., 599 ill. Le récit est mené jusqu'en 1926.

2. *Die Erbleihe an Grundstücken in den westfälischen Städten bis 1500* (*Unters. zur deutsch. Staats-und Rechtsgesch.*, H. 135). Breslau, Marcus, 1925, in-8°, VII-56 p. ; prix : 2 mk. 50. M. Hallermann, qui connaît bien la littérature du droit urbain allemand, semble ignorer les études relatives à la tenure en bourgage anglaise et normande.

3. *Quellen zur Geschichte des Kölner Handels und Verkehrs im Mittelalter* (*Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, XXXIII). Bonn, P. Hanstein, 3 vol. in-8°, t. I (*12 Jahrh. bis 1449*), 1923, VIII-448 p. ; t. II (1450-1500), 1918, IV-855 p. [renferme l'avant-propos] ; t. III (*Besondere Quellengruppen des späteren Mittelalters*), 386 p., 7 pl. [tableaux des *Handels-und Hausmarken*], 1923.

4. Non compris les testaments (t. III) classés par ordre alphabétique de personnes ; la plupart sont d'ailleurs du XVe siècle.

Digitized by Google

gique tient sans doute en partie au principe même de l'édition. Les documents ont été pris exclusivement aux archives municipales de Cologne ; or, les registres où l'on transcrivait les lettres expédiées par l'autorité urbaine n'y subsistent en série à peu près continue que depuis la fin du XIVe siècle. Le premier mouvement du lecteur est de regretter que l'enquête ne se soit pas étendue aux archives des villes ou des États qui, en si grand nombre, furent en relations économiques avec la grande métropole rhénane et dont les dépôts n'ont pas tous été explorés à fond par les auteurs du *Hansiches Urkundenbuch ;* certaines affaires (un curieux incident avec des marchands rouennais par exemple, t. II, n° 592)[1] auraient peut-être pu, par là, être suivies jusqu'au bout ; mais devant tant de richesses offertes par ce recueil, paru en un temps si peu favorable aux œuvres d'érudition, on n'ose exprimer quoi que ce soit qui puisse ressembler à un blâme. Les pièces sont les unes publiées intégralement ou par extraits, les autres seulement analysées ; ce dernier procédé, de règle pour les textes déjà imprimés ailleurs et dans ce cas excellent, offre, pour les inédits, quelques inconvénients ; mais le moyen de faire autrement ? Malheureusement, deux instruments de travail manquent encore : les index et l'introduction, qui constituera un premier essai de mise en œuvre de ces textes capitaux ; un morceau détaché, en tête des extraits des testaments (t. III, p. 189-201), montre par avance ce que M. Bruno Kuske pourra nous donner. Je regrette que le manque de place m'interdise de faire ici autre chose que d'indiquer d'un mot ces pages si pleinement instructives, que tous les historiens de la bourgeoisie (il s'agit ici d'histoire sociale plutôt que d'histoire économique) devront lire ; impossible d'écrire désormais sur la famille bourgeoise, sur la société ecclésiastique de la fin du Moyen Age, sur la charité, sans se reporter à elles. Quant aux textes, la même raison d'opportunité m'empêche d'en tenter la moindre analyse ; je signale en passant l'ancienneté (dès 1456, t. II, n° 175) des rapports des marchands Colonais avec l'Espagne, qui devait devenir, comme l'on sait, une des terres bénies du capitalisme allemand.

Dans l'*Histoire de la pêcherie d'eau douce dans l'Europe centrale*, de M. Wilhelm Koch[2], on trouvera quelques renseignements sur la technique et surtout la littérature de la pêche. Peu de chose sur la partie juridique du sujet. Utile bibliographie.

M. Hans Joachim Seeger a tracé de la vie commerciale et industrielle de la Westphalie du IXe au début du XIVe siècle un tableau parfois instructif (cf. notamment, p. 29, une bonne discussion sur les *Hansegrafschaften* de Dortmund et Borken), mais dans l'ensemble plus minutieux que vraiment

1. Le texte de ce document paraît susceptible de quelques corrections, notamment dans la ponctuation.

2. *Die Geschichte der Binnenfischerei von Mitteleuropa* (extrait du *Handbuch der Binnenfischerei Mitteleuropas*, Bd. IV). Stuttgart, E. Schweizerbart, 1925, gr. in-8°, 56 p., 7 pl. ; prix : 6 mk. 50.

Digitized by Google

pénétrant. Il insiste très justement sur l'importance — trop souvent négligée — du commerce à faible rayon (notamment p. 119) ; il n'a malheureusement cherché nulle part à analyser les matières et les acteurs de ce commerce [1].

Centre politique et religieux, nœud de routes qui rayonnaient vers tous les points cardinaux, Ratisbonne fut, à certains moments du Moyen Age, un grand *emporium ;* un grand foyer industriel, jamais. Les métiers n'y alimentaient guère que le marché local. Trois d'entre eux seulement surent se créer des débouchés plus larges : la draperie, qui, d'ailleurs, au XV^e^ siècle, eut, là comme partout, à souffrir gravement de la concurrence rurale (p. 270) ; la fabrication des étoffes mêlées de lin et de coton (*Barchent*), en décadence, elle aussi, vers la fin du Moyen Age ; la préparation des fourrures ; ces deux dernières industries nées du commerce même que la ville entretenait avec l'Italie du Nord, l'Orient et la Russie. La suprématie du négoce explique la faiblesse des corporations d'artisans ; elles parvinrent, il est vrai, à secouer le joug des divers pouvoirs seigneurieux, duc, évêque, burgrave, dont les droits rivaux avaient abouti parfois à la formation de groupements distincts au sein d'un même métier ; elles profitèrent aux XII^e^ et XIII^e^ siècles de la décadence des économies monastiques (le grand monastère de Saint-Emmeran et d'autres sans doute comme lui durent, vers ce temps, renoncer à couvrir eux-mêmes par des prestations exigées des tenanciers leurs besoins en étoffes) ; mais ce ne fut que pour tomber sous la dépendance des marchands, représentés soit par la municipalité elle-même, soit par la « Hanse » urbaine. Tels sont, semble-t-il, les principaux résultats qui ressortent de l'étude consciencieuse et raisonnable consacrée par M. Hermann HEIMPEL à la vie industrielle de Ratisbonne au Moyen Age [2] ; l'auteur, gêné par un souci exagéré du détail et un plan maladroit, ne les a pas mis lui-même bien fortement en lumière.

1. *Wesfalens Handel und Gewerbe vom 9. bis zum Beginn des 14. Jahrhunderts* (*Studien zur Geschichte der Wirtschaft und Geisteskultur*, hgg. v. R. HAPKE, Bd. 1). Berlin, Karl Curtius, 1926, in-8°, XVI-163 p., 3 croquis ; prix : 5 mk. M. Seeger ayant découvert dans le *Calendar of Close Rolls, Henry III*, t. III, p. 44 et 63, la mention de deux *hauberger* — deux frères — qui, en 1235, faisaient le commerce des armes entre Rouen et Londres, revendique ces deux braves négociants comme des compatriotes (p. 12, n. 76, et p. 85), *Hauberg* désignant, dans la région des mines de fer du Siegerland, les pentes boisées exploitées tantôt pour la culture, tantôt comme forêts ; s'il avait pris la peine de consulter un dictionnaire, il aurait vu que *haubergier*, en ancien français, veut dire fabricant de haubert, ce qui ôte toute vraisemblance à cette prétendue origine westfalienne. — Je regrette vivement de n'avoir pu voir le livre — aujourd'hui épuisé — de Walter STEIN, *Handels-und Verkehrsgeschichte der deutschen Kaiserzeit von der Karolingerzeit bis zur Zeit Heinrichs des Löwen* (*Abhandlungen zur Verkehrs-und Seegeschichte*, H. 10), 1922 ; le même auteur a donné, dans le tome II de la *Realencyclopädie* de Hoops, un excellent article *Handel* (*Deutsches*). Sur l'ouvrage de P. KLETLER, *Nordwesteuropas Verkehr, Handel und Gewerbe im frühen Mittelalter* (*Deutsche Kultur, Historische Reihe*, H. 2), 1924, cf. *Rev. histor.*, t. CLI (1926), p. 93, et *Journal des Savants*, 1926, p. 454.

2. *Das Gewerbe der Stadt Regensburg im Mittelalter ;* mit einem Beitrag von Franz BASTIAN : *Die Textilgewerbe* (*Beihefte zur Vierteljahrschr. für Sozial-und Wirtschaftsgesch.*, H. 9).

Digitized by Google

La ville de Fribourg-en-Brisgau a parfois été présentée comme ayant pratiqué, du XIVe au XVIe siècle, sous la pression des métiers, une politique économique tout entière commandée par les intérêts, étroitement compris, des petits bourgeois — donc absurdement protectionniste, défavorable au grand commerce et finalement ruineuse pour tout le monde. Le principal résultat du travail soigneux et fermement conduit que M. Karl Friedrich Muller a consacré à l'alimentation en blé et pain de la ville[1] est de montrer qu'il y avait dans cette vue beaucoup d'exagération. En matière alimentaire, la municipalité appliqua avec une grande modération les principes habituels de l'économie urbaine, ne recourant à des mesures restrictives des échanges qu'en périodes de crise (en même temps elle achetait elle-même du blé et accordait des crédits aux boulangers), prête même à reconnaître expressément les avantages de la libre circulation des grains (p. 9, rapports d'une mission d'études en 1473).

Le court essai de G. von Below, *La lutte contre la vie chère au Moyen Age et de nos jours*[2], est naturellement fort loin d'épuiser le sujet. On y notera surtout (p. 254) des vues pénétrantes sur les différences qui opposent les mouvements antiinterventionnistes du Moyen Age à ceux d'aujourd'hui. L'antiinterventionnisme moderne, qui puise souvent ses inspirations secrètes dans des soucis fort intéressés, est dans sa forme essentiellement dogmatique. Celui du Moyen Age n'avait pas de doctrine, les théories régnantes étant uniformément favorables à la réglementation économique. Mais, dans la pratique, l'application des règlements se heurtait à de vives résistances, partant de milieux divers, que M. von Below s'applique à discerner. Il est regrettable qu'il n'ait pu reprendre avec plus d'ampleur cette trop brève analyse.

M. Jakob Strieder s'est fait une spécialité de l'histoire du capitalisme allemand aux XVe et XVIe siècles. Ses *Études sur l'histoire des formes de l'organisation capitaliste*, parues en deuxième édition en 1925, ont apporté sur les grandes entreprises des XIVe et XVIe siècles une foule de renseignements nouveaux et importants[3]. Sa biographie de Jacob Fugger le

Stuttgart, W. Kohlhammer, 1926, in-8°, VIII-328 p. ; prix : 18 mk. Au cours de l'exposé, un bon nombre de précisions intéressantes. Noter (p. 160, n. 16) que, au début du XIVe siècle, des marchands de Ratisbonne fournissaient d'or la Monnaie royale française. Je crains bien que, dans la notice citée p. 43, les mots : « annuatim *cardine* revoluto », pédante allusion à la révolution annuelle de la voûte céleste, ne soient sans lien aucun avec la draperie et le *chardon* (*cardus*) des cardeurs.

1. *Geschichte der Getreidehandelspolitik, des Bäcker-und Müllergewerbes der Stadt Freiburg i.-Br. im 14, 15 und 16 Jahrhundert* (*Beihefte zur Zeitschrift der Gesellsch. für Beförderung der Geschichts-, Altertums-und Volkskunde von Freiburg...*, H. 2). Fribourg-en-Br., Poppen et Ortmann, 1926, in-8°, VIII-111 p.

2. *Mittelalterliche und neuzeitliche Teuerungspolitik*, dans *Territorium und Stadt*, p. 247-256.

3. *Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen. Monopole, Kartelle und Aktiengesellschaften im Mittelalter und Beginn der Neuzeit ;* cf. *Rev. histor.*, t. CLV (1927), p. 369, et *Revue critique*, 1927, p. 325. Voir également dans le tome XLIX (1925) du *Jahrbuch für Gesetzgebung* un important article : *Die Finanznot des Staates und die Genesis des europäischen Unternehmertums.*

Digitized by Google

Riche[1] (1459-1525) est visiblement destinée à un public plus large que le monde des érudits : d'où une présentation extérieure tout à fait séduisante (on goûtera particulièrement une admirable série de portraits) ; d'où aussi, moins heureusement, une éloquence un peu diffuse et un ton apologétique qui nuit par endroits à la couleur historique. Mais la carrière économique du grand marchand-financier et des siens (partis de la draperie, les Fugger, en dépit d'une activité multiple, finirent par s'intéresser surtout aux emprunts d'État et aux entreprises minières, deux genres d'affaires qui, à l'époque, par suite des droits régaliens sur les mines, se trouvaient étroitement mêlées), sa formation personnelle (influence de l'Italie), son esprit si curieusement dynastique sont analysés de main de maître. Curieuses indications également sur l'antagonisme entre le milieu capitaliste et la morale économique du passé. L'étude des inventaires (p. 86 et suiv.) paraîtra peut-être un peu sommaire ; il n'y est pas tenu compte des variations dans le pouvoir d'achat de la monnaie.

XII. La colonisation de l'Est. — Sur l'expansion vers l'Est du peuple allemand et de la nationalité allemande, les dernières années nous ont apporté, outre diverses recherches de détail, souvent d'un vif intérêt, qui seront analysées plus loin, un bon exposé d'ensemble dû à M. K. Hampe[2]. Sans doute, ce n'est point encore l'ample synthèse qui nous manque et que M. Hampe lui-même appelle de ses vœux ; du moins, ce bref récit, bien ordonné et d'une sobre précision, aidera, je l'espère, à faire connaître et comprendre, même hors d'Allemagne, un des plus grands événements de l'histoire européenne. Pas de références, mais une excellente bibliographie.

L'étude du rôle joué par les Cisterciens dans l'œuvre colonisatrice, a depuis le livre considérable de F. Winter[3], maintes fois tenté les chercheurs ; elle vient encore de fournir la matière de deux travaux, de caractère bien différent et de valeur fort inégale.

M. Hans Muggenthaler s'est attaché à l'histoire de l'abbaye de Waldsassen. Filiale de l'abbaye thuringienne de Volkenrode, elle fut fondée en 1133 par le margrave du Nordgau, Diepold II, dans les hautes terres forestières au nord-ouest du Böhmerwald, sur la route naturelle qui joint la vallée de la Nab, et par là le Danube bavarois, à la vallée de l'Eger (Waldsassen était située au bord d'un affluent de cette rivière) et à la Bohême. Le pays, à ce moment, était encore tout slave. Les moines contribuèrent beaucoup à le germaniser, par exemple (p. 56) en appelant des curés allemands dans les églises dont ils avaient le patronat. La partie la plus remarquable de l'ouvrage

1. *Jacob Fugger der Reiche.* Leipzig, Quelle und Meyer, s. d. [1926], VII-171 p., pl. ; cf. déjà *Rev. histor.*, t. CLV (1927), p. 410.

2. *Der Zug nach dem Osten : die kolonisatorische Grosstat des deutschen Volkes im Mittelalter* (*Aus Natur und Geisteswelt*, 731). Leipzig et Berlin, Teubner, 1921, in-16, 108 p. ; prix : 2 mk.

3. *Die Zisterzienser des nordöstlichen Deutschlands*, 1868-1871.

Digitized by Google

n'est pas la description — consciencieuse, mais peu originale — de l'économie monastique dans sa période de prospérité ; c'est l'analyse, vraiment excellente, des causes de la décadence de cette économie au XIV^e siècle : affaiblissement de l'esprit ascétique, qui entraîne les moines à utiliser pour leurs propres besoins les produits jusque-là réservés à la vente (notamment la laine, p. 155) et les revenus jusque-là capitalisés ; concurrence des ordres mendiants qui, tarissant l'afflux des frères convers, prive l'abbaye de la main-d'œuvre nécessaire au système d'exploitation directe par où se caractérisaient les méthodes proprement cisterciennes ; en conséquence, introduction d'un système de fermage, le plus souvent avec redevances fixes et, par là même, à la longue extrêmement préjudiciable aux intérêts seigneuriaux ; état troublé du pays qui force les moines, pour se procurer des troupes, à inféoder certains biens à des nobles ou *ministeriales*[1].

Le pasteur Rudolf OHLE, de Prenzlau, unit dans une haine presque également vigoureuse les Français, la papauté, les moines et (p. 5, 11, 28) tout ce qui en Allemagne même n'est pas prussien. S'il s'occupe des Cisterciens, encore qu'ils fussent moines et d'un ordre dont le centre était en pays welche (p. 11, n. 1), c'est dans le dessein de prouver que l'histoire traditionnelle a beaucoup exagéré leur rôle bienfaisant dans la colonisation de l'Est. Ainsi son petit livre se présente d'abord comme un livre à thèse ; mais il n'est même pas cela ; on n'y trouvera guère autre chose que des indications dispersées et médiocrement neuves sur la colonisation. Une idée pourtant qui eût pu être féconde, mais n'a pas été suffisamment mise en œuvre : interroger, pour dater la marche du peuplement, des monuments aussi bien que des textes. Ce que cet ouvrage offre de plus instructif, c'est la mentalité qu'il révèle : mais ce n'est pas l'histoire du Moyen Age qu'elle intéresse[2].

L'étude minutieuse et, par là même, quelquefois difficile à suivre de M. Werner GLEY sur le peuplement de la Mittelmark brandebourgeoise[3] apporte un assez grand nombre de résultats intéressants et pas plus de conjectures qu'il n'est, sans doute, inévitable en pareille matière (p. 67, pourtant, le chiffre de la population slave vers 1150 représente une approximation si incertaine qu'il eût mieux valu s'en passer). Les Slaves n'avaient guère occupé que les bas plateaux du Havelgau, très découpés par les eaux, et la dépression qui s'étend sur la rive gauche de l'Oder (*Oderbruch*) ; ils y trouvaient, avec des sols faciles à travailler pour leurs outils rudimentaires,

1. *Kolonisatorische und wirtschaftliche Tätigkeit eines deutschen Zisterzienserklosters im XII und XIII Jahrhundert* (*Deutsche Geschichtsbücherei*, Bd. II). Munich, Hugo Schmidt, 1924, in-8°, 179 p., 8 croquis, 1 pl. ; prix : 4 mk. 80.

2. *Die Bedeutung der Zisterzienser für die Besiedelung der Mark Brandenburg : eine kulturgeschichtliche Untersuchung* (*Mitteil. des Uckermärkischen Museums-und Geschicht-Vereins zu Prenzlau*, Bd. VII, H. 2). Prenzlau, A. Mieck, s. d., in-8°, 61 p., 1 carte, 8 pl.

3. *Die Besiedelung der Mittelmark von der slawischen Einwanderung bis 1624 : eine historisch-geographische Untersuchung* (*Forschungen zum Deutschtum der Ostmarken*, 2 Folge, H. 1). Stuttgart, J. Engelhorn, 1926, in-8°, 168 p., 17 fig., 2 pl., 1 carte hors texte.

Digitized by Google

des prairies pour leurs troupeaux et des étangs pour leurs pêcheries ; ils se groupaient là en petits villages soit arrondis et à une seule entrée (*Rundlinge* et formes dérivées), soit étalés le long d'un large chemin. Les colons allemands peuplèrent à la fois les espaces laissés libres, dans ces régions mêmes, par l'habitat assez lâche des Slaves, et les surfaces plus hautes, sèches et boisées, jusque-là presque désertes ; ils alignaient d'ordinaire leurs maisons le long des routes, mais en les rapprochant de façon à ne laisser à cette voie centrale qu'une faible largeur, surtout aux deux bouts ; agriculteurs avant tout, à la différence des anciens habitants, chaque exploitant, parmi eux, recevait, en règle générale, deux ou plusieurs manses (*Hufen*).

L'examen des documents diplomatiques a permis à M. Erich CASPAR[1] d'apporter des précisions intéressantes sur les commencements de la Prusse et la politique de son fondateur, qui, probablement, ne vit jamais la terre prussienne (p. 3), le grand maître Hermann de Salza. La première tentative de colonisation de l'Ordre teutonique en dehors de la Palestine, l'établissement en Transylvanie, avait échoué parce que le roi de Hongrie, qui avait appelé les chevaliers, s'était bientôt ravisé. Instruit par cette expérience, Hermann, lorsqu'il eut reçu, vraisemblablement en 1226 (p. 103 et suiv.), les propositions du duc de Masovie, ne fit rien avant de s'être assuré l'appui de deux autorités plus hautes, non seulement comme précédemment du Pape, mais aussi de l'Empereur : d'où le dualisme originel de l'État prussien, placé sous la double suprématie de l'Empire et du Saint-Siège, et par suite à peu près indépendant de l'un et de l'autre. Mais les papes et l'Empereur concevaient différemment le rôle de l'Ordre : pour les premiers, simple milice au service d'une entreprise de conversion déjà commencée, confiée au clergé et qu'il fallait se garder de compromettre en la confondant avec une entreprise de conquête, il apparaissait au contraire au second comme chargé de soumettre une terre étrangère, avec tous ses habitants, même baptisés ; le privilège impérial de 1226, par endroits, contredit sciemment, mot pour mot, la bulle pontificale de 1218 relative à la première mission prussienne. La conception impériale, qui était en même temps celle du grand maître, triompha, mais non sans difficultés.

Dans une série d'études qui sont un modèle de critique, mais que l'absence de tout croquis topographique rend parfois difficiles à suivre, M. Erich KEYSER[2] a débrouillé l'histoire, jusque-là fort confuse, des origines de Danzig. Sur l'emplacement de la ville actuelle, on trouvait avant l'arrivée des Allemands, d'une part un château (Danzig, ou, sous la forme ancienne, *Gyddanyzc*)[3], résidence du chef du canton et lieu de refuge des populations environnantes ; d'autre part, largement étalé au bord de la Mottlau, un village de

1. *Hermann von Salza und die Gründung des Deutschordensstaats in Preussen.* Tubingue, J. C. B. Mohr, 1924, VIII-107 p. ; prix : 3 mk.

2. *Die Entstehung von Danzig.* Danzig, A. W. Kafemann, 1924, in-8°, 136 p. ; prix : 6 mk.

3. « Urbem Gyddanyzc » dans la Vie de S. Adalbert, par Canaparius (fin du x^e siècle).

Digitized by Google

pêcheurs, cachoubes ou prussiens : *Rambovo*. Vers la fin du XII^e siècle, des marchands allemands se fixèrent au bord de l'eau, au sud du village indigène, et y établirent un ponton. A une date difficile à préciser, vers 1224, le duc de Pomérellie, maître du pays, donna à leur groupement, jusque-là sans consistance juridique, une existence régulière et une certaine indépendance en en faisant une ville « selon le droit allemand [1] » ; en même temps, il les libérait des redevances dues auparavant au monastère d'Oliva. Ces privilèges étaient destinés à favoriser le peuplement et le favorisèrent en effet. Danzig (la ville allemande avait pris le nom du château) devint un des grands ports de la Baltique. Enfin, l'Ordre teutonique, qui s'empara de ces lieux en 1308, donna à l'agglomération sa physionomie définitive, d'abord en rassemblant dans une palissade au pied du château les huttes des pêcheurs, puis (de 1343 à 1348) en permettant ou aidant la construction d'une grande enceinte qui comprit, outre la ville marchande primitive, tout un nouveau quartier (*Neustadt*) en voie de peuplement. En somme, un exemple très typique et instructif de formation urbaine en pays « colonial ».

L'histoire de la Silésie, avec la Prusse terre extrême de la colonisation, a fait l'objet de deux ouvrages d'inégale importance.

Dans un travail sans grande originalité, mais consciencieux et clair, M. Alfred KUTSCHA a résumé les vicissitudes politiques de la province, détachée de la Pologne après 1139, à la suite des morcellements de cet État qu'amenait l'habitude des partages entre membres de la famille souveraine, — morcelée à son tour en un grand nombre de petits duchés dont les chefs appartenaient tous à la dynastie polonaise des Piastes, — par là même incapable d'éviter l'hégémonie des grands États voisins : Pologne, Empire ou Bohême, — tiraillée entre ces trois puissances, — absorbée par la dernière au temps des Luxembourg, — disputée encore entre des prétendants divers lors

M. Keyser croit (p. 7 et suiv.) que le mot désigne dans ce passage non le château, mais le canton lui-même (*urbs* = *civitas* = *Gau*). Cette interprétation me semble bien forcée ; à cette époque, *urbs* servait fréquemment de traduction à *burg*.

1. L'interprétation de cette expression a soulevé des difficultés. M. Keyser estime qu'elle traduisait simplement l'exemption de toute juridiction et de toute coutume indigènes. Plus tard seulement, les colons songèrent à se donner un droit municipal précis, en l'empruntant à une ville plus ancienne : ce fut d'abord (dès 1263, et peut-être auparavant) celui de Lubeck, remplacé en 1295 par celui de Magdebourg, enfin, en 1342 ou 1343, par celui de Kulm. M. O. LOENING (*Untersuchungen zum ältesten Recht von Danzig*, dans *Zeitschrift der Savigny Stiftung, G. A.*, 1926, p. 206-230) pense au contraire que Danzig, dès l'origine, adopta un des types, alors répandus, du droit urbain. Lequel? Nous l'ignorons, de même qu'on ne peut savoir de façon sûre si jamais le droit de Lubeck fut en vigueur à Danzig ; quant au passage du droit de Magdebourg à celui de Kulm, il est impossible, la seconde de ces deux coutumes étant, avec de faibles différences, la reproduction de la première ; le droit de Magdebourg-Kulm fut introduit à Danzig dès la première moitié du XIV^e siècle. Cf. également, dans le même périodique, le compte-rendu de M. Guido KISCH, p. 522 et suiv., et sur « le droit allemand » les intéressantes observations de M. PFITZNER dans le livre que nous analysons page suivante. Quelques autres travaux sur ce sujet sont indiqués dans *Neues Archiv*, 1927, p. 299, n° 100

Digitized by Google

des troubles provoqués par les guerres hussites, — définitivement liée à la couronne de Bohême lors de la constitution de l'État bohémo-hongrois par Ladislas, à la fin du XV^e siècle. Quelques indications assez brèves sur la colonisation allemande et la germanisation [1].

Le livre de M. Josef PFITZNER sur l'histoire de l'évêché de Breslau est de tout autre envergure [2]. On y trouvera d'abord une étude très poussée de la formation de l'évêché, c'est-à-dire du seul État territorial qui, à côté des duchés des Piastes, se soit constitué en Silésie ; né de concessions de seigneuries foncières (châtellenies) par les ducs, il fut libéré de toute domination ducale par divers actes d'immunités dont le principal est celui qui fut octroyé en 1290 par le duc de Breslau. Ce n'est pas tout. L'histoire sociale du territoire, notamment celle de son peuplement par les colons allemands au XIII^e siècle, est traitée avec infiniment de soin et de pénétration. L'intérêt des résultats obtenus dépasse de beaucoup le cadre étroit de l'évêché ; certains développements ont la valeur de chapitres d'histoire comparée slavo-allemande. Çà et là quelques défauts, qu'il sera aisé de corriger par la suite, trahissent le débutant : des répétitions, un certain excès de subtilité, des inexpériences dans le maniement de la terminologie [3]. Parfois le goût, très louable en lui-même, des définitions juridiques précises a fait oublier la recherche du concret : comment expliquer autrement l'absence de toute enquête sur la composition ethnique (Allemands ou Polonais ?) de l'entourage épiscopal et du chapitre même ? Très familier avec les institutions allemandes et slaves, M. Pfitzner l'est moins, sans doute, avec celles de l'Occident européen : sans quoi il eût reconnu (p. 277 et suiv.) dans la réglementation de la taille (*collecta*) par les ducs l'imitation évidente d'habitudes répandues dans tout l'ancien monde féodal. Enfin, il faut signaler, une fois de plus, l'absence de cartes. Ces légères critiques n'empêchent pas qu'on ne doive tenir cet ouvrage pour un des plus remarquables et des plus riches travaux allemands qui aient paru au cours de ces dernières années, si riche qu'il ne se laisse guère résumer. Il faut le lire [4].

1. *Die Stellung Schlesiens zum Deutschen Reiche im Mittelalter* (*Histor. Studien*, H. 159). Berlin, E. Ebering, 1924, in-8°, VIII-80 p. Quelques tableaux généalogiques eussent facilité l'intelligence du texte.

2. *Besiedlungs-Verfassungs-und Verwaltungsgeschichte des Breslauer Bistumlandes ;* Teil I : *Bis zum Beginne der böhmischen Herrschaft* (*Prager Studien aus dem Gebiete der Geschichtswissenschaft*, H. 18). Reichenberg, Sudetendeutscher Verlag Fr. Kraus, 1926, in-8°, XVI-422 p. ; prix : 12 mk. L'appui donné par le ministère de l'instruction publique tchécoslovaque à la publication de cette histoire de la germanisation, écrite en allemand, fait honneur à la largeur de vue de ses dirigeants.

3. P. 19 : de ce qu'un évêque, non consacré, s'intitule « Wratizl. electi », il n'en ressort évidemment pas qu'il y ait eu élection, au sens moderne du mot (*Wahl*). Les mots *barones*, *milites* sont employés par la langue diplomatique du Moyen Age dans des sens trop vagues (le premier désignant les principaux seigneurs qui entourent un souverain, le second servant de synonyme à vassal) pour qu'il soit possible d'accorder une valeur probante aux développements exagérément précis des p. 330 et suiv.

4. A signaler aux amateurs de géographie historique les excellents développements (p. 320

Digitized by Google

Deux régimes ruraux très différents se sont succédé dans l'Allemagne du Nord-Est. A l'origine, c'est-à-dire immédiatement après la colonisation allemande, le seigneur n'exploitait directement qu'une faible partie de sa terre ; il abandonnait le reste à des tenanciers, généralement héréditaires ; avant tout il était un rentier du sol : c'était la « seigneurie foncière » (*Grundherrschaft*) répandue alors dans presque toute l'Europe. Passons au XVIIe siècle : le seigneur est toujours là, mais à la tête maintenant d'une vaste exploitation agricole, qu'il dirige lui-même ou afferme pour un nombre limité d'années ; il tire d'elle le plus clair de ses revenus. Les tenanciers, il est vrai, n'ont point tous disparu ; le fonctionnement même du système suppose qu'un certain nombre d'entre eux demeurent en place ; en conséquence, les lois les fixent au sol beaucoup plus rigoureusement que par le passé et font d'eux de vrais « serfs de la glèbe » ; mais leur rôle est désormais beaucoup moins d'alimenter, par le versement de fermages, la caisse du seigneur, que de fournir à son *latifundium* la main-d'œuvre nécessaire, et cela sous deux formes : corvées, extraordinairement fréquentes, dues par chaque tenure, — service domestique obligatoire imposé aux jeunes gens des familles paysannes. C'est la *Gutsherrschaft* des historiens allemands : on peut traduire par « seigneurie domaniale ». A quel moment, pour quelles causes se substitua-t-elle à la seigneurie foncière des anciens temps ? Problème d'autant plus passionnant pour la science allemande qu'il touche non seulement au passé, mais au présent, non seulement à la vie rurale, mais à la politique : car le contraste qui s'est ainsi créé entre l'ancienne Allemagne, où la *Gutsherrschaft* est demeurée à peu près inconnue, et les pays « coloniaux », au delà de l'Elbe, se marque encore aujourd'hui, malgré le changement des lois, très profondément dans la vie sociale tout entière. M. Heinz MAYBAUM, après beaucoup d'autres, s'est attaqué à son tour à cette grave question [1]. Il a pris pour cadre le Mecklembourg et plus particulièrement deux de ses districts, situés au nord-ouest du pays. La recherche a été menée avec beaucoup de soin et d'ingéniosité ; on y appréciera notamment un bon chapitre sur la colonisation et un développement sur les droits de justice, très pénétrant et très clair,

et suiv.) sur les forêts-frontières slaves et le *Grenzwald* silésien en particulier. D'une façon générale, les chapitres sur le peuplement reposent sur une base géographique très solide ; comme la plupart des peuples européens, à un stade de culture primitif, les Slaves évitaient la forêt ; cf. ci-dessus, p. 148, le livre de M. Gley sur le Brandebourg. P. 48, n. 3, et déjà dans le livre de M. Kutscha, p. 17, n. 79, juste réfutation de l'*Urgermanentheorie*, qui, s'appuyant sur ce fait indéniable que, au début de l'ère chrétienne, de vastes régions à l'est de l'Elbe étaient peuplées de Germains, croit à la survivance, sur place, de groupes germaniques importants et, par suite, réduit à peu de chose l'importance de la colonisation médiévale. Tout ce que l'on peut admettre, c'est l'existence, sous le vêtement slave, de traces de la toponymie germanique primitive. Cf. W. GLEY, *Die Besiedlung der Mittelmark*, p. 17 et suiv., et E. KEYSER, *Die Entstehung von Danzig*, p. 11.

1. *Die Entstehung der Gutsherrschaft im nordwestlichen Mecklenburg. Amt Gadebusch und Amt Grevesmühlen* (*Beihefte zur Vierteljahrschrift für Sozial und Wirtschaftsgeschichte*, H. 6). Berlin, Stuttgart et Leipzig, W. Kohlhammer, 1926, in-8°, XII-269 p. ; prix : 22 mk. 50.

Digitized by Google

qu'il faut recommander à tous les historiens du droit [1]. Elle n'apporte guère de résultats vraiment nouveaux sur la marche même de l'évolution, passablement lente, peut-être en raison des résistances opposées à la noblesse par une puissance princière assez forte. Avant la guerre de Trente ans, qui devait précipiter le mouvement, pas de service domestique obligatoire, pas de servage proprement dit, pas d'expropriation forcée des tenanciers; mais déjà, depuis la fin du XIVe siècle surtout, accroissement de la réserve seigneuriale par annexion des tenures vacantes (il y en eut beaucoup à la suite des troubles de la fin du Moyen Age) et aux dépens du communal, multiplication des corvées, obstacles mis à la liberté de déplacement des paysans. Sur les causes, M. Maybaum se contente, en somme, de développer et d'illustrer d'exemples judicieusement choisis les théories généralement reçues. La noblesse voit les redevances traditionnelles réduites à presque rien par la baisse du pouvoir de l'argent. La hausse des prix du blé, dans la seconde moitié du XVIe siècle (bon tableau, p. 219), et l'ouverture d'un commerce d'exportation vers l'Angleterre et les Pays-Bas attirent son attention sur les gains qui s'offrent à l'agriculture. Certains auteurs ont ajouté : les conditions politiques du temps, la détournant de la carrière militaire, la ramènent à la terre ; M. Maybaum combat cette idée, avec de bons arguments. Pour réaliser les fins lucratives qui s'offrent à elle, la puissance politique que lui vaut le système des États (*Stände*) et surtout les droits de justice que beaucoup de ses membres, quoi qu'on en ait dit, ont détenus dès l'origine sur leurs terres, mais qu'elle a peu à peu développés et consolidés, lui fournissent l'instrument nécessaire. D'accord. N'oublions pas cependant que le problème est en réalité européen ; la crise de la propriété seigneuriale était universelle. Ses résultats furent, selon les pays, tout à fait dissemblables (en Angleterre et dans l'Allemagne du Nord-Est, il y eut, des deux parts, expropriation au moins partielle des paysans : mais avec quelles différences!) ; seule une étude d'ensemble pourra permettre un jour de discerner le mécanisme des causes. Du moins, des travaux comme celui de M. Maybaum préparent-ils excellemment la voie.

XIII. L'Église. — La publication de la *Germania Pontificia* se poursuit vaillamment. La première partie du tome II, due à M. Albert Brackmann, analyse les lettres pontificales (antérieures à l'avènement d'Innocent III) relatives aux diocèses d'Eichstätt et Augsbourg et à la partie aujourd'hui allemande du diocèse de Constance ; en outre, les lettres adressées aux ducs

1. Comme beaucoup d'historiens allemands, M. Maybaum tend à considérer le droit à la corvée comme découlant le plus souvent (non pas toujours : cf. p. 129) de l'exercice du pouvoir judiciaire, par conséquent d'un droit d'origine publique. N'est-ce pas prendre pour argent comptant une construction juridique peut-être tardive? En France, tout un travail de cristallisation et de systématisation, depuis le XIIIe siècle, semble avoir pris la notion de haute justice pour centre.

Digitized by Google

de Souabe, à des groupes d'évêques ou à des seigneurs de cette région, aux ducs de Bavière, enfin, mais seulement pour ces dernières, lorsqu'elles avaient pour objet des affaires concernant les diocèses souabes d'Augsbourg et de Constance. Ajoutez les notices, extrêmement précieuses dans leur concision, sur les évêchés et les établissements religieux. Admirable instrument de travail, propre à faire pâlir d'envie les médiévistes hors d'Allemagne[1].

Un manuscrit de Munich en provenance de l'abbaye bavaroise de Tegernsee renferme une collection de lettres et poésies mêlées, dont la plupart ont pour auteur le moine Froumund (mort vraisemblablement en 1108). Nous ne possédions jusqu'ici de ce recueil que des éditions médiocres et incomplètes. Celle que M. Karl Strecker vient de donner est de tout point conforme aux bonnes méthodes. Les textes eux-mêmes sont du plus haut intérêt, tant (malgré la médiocrité esthétique des poésies) pour l'histoire littéraire que pour l'histoire tout court ; toute la vie intérieure d'un monastère revit en eux (noter pour le droit féodal les ép. 72, 88, 116)[2].

La découverte, dans un manuscrit du British Museum, de deux documents (inventaire de reliques et liste de donations) provenant de l'abbaye de Tholey (territoire de la Sarre) a amené M. Wilhelm Levison à écrire sur cette maison une brève notice, où se marque une fois de plus la parfaite familiarité de l'auteur avec l'histoire ecclésiastique et légendaire du haut Moyen Age[3].

Utile petite monographie de Saint-Séverin de Cologne par M. Hermann Heinrich Roth[4]. Peu de chose sur le domaine de l'église ; mais des renseignements chronologiques précis et un bon exposé archéologique.

Sous l'influence du livre suggestif d'Aloys Schulte sur la *Noblesse et l'Église allemande du Moyen Age* (1re édition, 1910)[5], le recrutement de la

1. *Regesta Pontificum Romanorum. Germania Pontificia* ; vol. II : *Provincia Maguntinensis* ; pars I : *Dioceses Eichstetensis, Augustensis, Constantiensis I.* Berlin, Weidmann, 1923, in-4°, XXIII-239 p. ; prix : 15 mk. P. 27, dernier alinéa, bulle relative à la canonisation de S. Ulrich, lire n. 6 au lieu de n. 7 ; l'authenticité de la bulle est-elle vraiment au-dessus de tout soupçon?

2. *Codex epistolarum Tegernseeensium (Froumund)* (*Mon. Germ. Hist., Epistolae selectae*, t. III). Berlin, Weidmann, 1925, in-8°, XXIX-170 p., 1 pl. ; prix : 8 mk. 40. L'ordre des lettres dans le manuscrit est-il aussi strictement chronologique que le croit M. Strecker? L'ép. 46 est visiblement antérieure à l'ép. 23. M. Bernhard Schmeidler (*Ueber die Tegernseer Briefsammlung*, dans *Neues Archiv der Ges. für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XLVI, 1926, p. 394-429 ; l'étude doit être poursuivie) a cherché à prouver que toutes les lettres de la collection, ou presque, doivent être attribuées au seul Froumund (qu'elles aient été écrites en son nom propre ou au nom d'autres personnages). Les érudits appelés à utiliser le recueil feront bien de ne pas négliger de se reporter à ce mémoire, instructif sur quelques points de détail ; mais le principe même de la démonstration, fondée sur cette *Stilkritik* dont j'ai déjà eu l'occasion de dire un mot plus haut (p. 113), me laisse, je l'avoue, assez sceptique.

3. *Zur Geschichte des Klosters Tholey* (extrait des *Historische Aufsätze Aloys Schulte zum 70 Geburtstag gewidmet*). Dusseldorf, L. Schwann, 1927, in-8°, 10 p. (indications intéressantes, notamment sur le testament du diacre Grimo — 30 décembre 634 — et — p. 66, n. 7 — les peintures comme sources de légendes).

4. *St. Severin in Köln : ein Kollegiatstift, aufgehoben 1802* (*Germania Sacra, Abteilung Rhenania Sacra ;* serie A : *Rhenania Sacra Saecularis ;* I : *Die Kollegiatstifte*). Augsburg, Benno Filser, 1925, 126 p., 1 planche hors texte, 46 pl. ; prix : 12 mk.

5. *Der Adel und die deutsche Kirche im Mittelalter*, 2e édit. revue. Stuttgart, 1920.

Digitized by Google

société ecclésiastique médiévale a été, au cours de ces dernières années, très activement étudié en Allemagne. M. Leo SANTIFALLER a pris pour objet d'une recherche de cette sorte le chapitre de Brixen. La difficulté principale de ces enquêtes réside dans le maniement même de la notion de classe sociale qui, toujours délicat, le devient plus encore à mesure qu'on remonte vers des temps plus anciens, où la société n'était pas très nettement hiérarchisée et où la langue du droit manquait trop souvent de précision. M. Santifaller, qui, dans un excellent appendice (p. 59-64), a discuté le sens du mot *nobilis* aux XI^e^ et XII^e^ siècles, montre que ce terme n'avait alors qu'une acception assez vague et juridiquement mal définie : on l'appliquait aux hommes libres que la possession d'une certaine richesse (et surtout, je pense, de biens comportant un pouvoir sur d'autres hommes) douait de prestige[1]. Le terrain offre plus de sûreté à partir de la fin du XII^e^ siècle, à la fois en raison de la richesse croissante de la documentation et de l'apparition d'une classification juridique mieux élaborée. En fait, presque tout le poids du travail de M. Santifaller porte sur les quatre derniers siècles du Moyen Age. Une préparation heureusement minutieuse lui a permis d'apporter des résultats d'un grand intérêt. Aux XII^e^ et XIII^e^ siècles une large place est occupée dans le chapitre par les membres des familles de noblesse ministérielle, parmi lesquels on voit figurer, à partir du XIII^e^ au plus tard, les ministériaux de rang inférieur (dits « chevaliers » dans l'usage de l'Allemagne du Sud). Au XIII^e^ siècle également apparition des bourgeois et paysans, admis, d'après les statuts du XV^e^ siècle qui reflétaient sans doute des traditions anciennes, seulement lorsqu'ils avaient un grade d'université, qui n'était point exigé des nobles. Au XIV^e^ siècle l'élément roturier l'emporte et cet état de choses, qu'explique peut-être la pauvreté relative du chapitre, durera jusqu'à la réaction nobiliaire qui se marque à la fin du XVI^e^ et bat son plein aux deux siècles suivants. Précieux renseignements également sur le mode de nomination des chanoines[2], leur formation intellectuelle et religieuse (le chapitre, peu recherché par les cadets de grandes maisons, renfermait un nombre exceptionnel de chanoines-prêtres, ce qui d'ailleurs n'empêchait pas que plusieurs de ses membres, aux XIV^e^ et XV^e^ siècles encore, fussent incapables d'écrire), leur genre de vie (études, voyages, mariages, ces derniers fréquents, surtout, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, aux XI^e^ et XII^e^ siècles où se manifeste visiblement la tendance à la formation d'une classe cléricale héréditaire, comme les Églises d'Orient en ont connu). Chemin faisant, des

1. *Das Brixner Domkapitel in seiner persönlichen Zusammensetzung im Mittelalter* (*Schlern Schriften : Veröffentlichungen zur Landeskunde von Südtirol*, 7). Innsbruck, Universitäts-Verlag Wagner, 1924 et 1925, 2 vol. in-8°, XII-566 p. (en pagination continue). Le tome II est occupé par la liste des chanoines.

2. En revanche, p. 24, le prétendu chanoine-serf relevé dans un acte de 1005 ou environ n'était peut-être ni chanoine (il est dit simplement qu'on lui accorde une rente en blé égale à celle des membres du chapitre) ni serf (le fait qu'il est cédé — *traditus* — au chapitre ne prouve rien contre sa liberté en un temps où l'on cédait fort bien des vassaux ou dépendants libres).

Digitized by Google

indications utiles sur l'histoire sociale du Tyrol et l'histoire ecclésiastique allemande en général. Il serait bien désirable que l'exemple de l'Allemagne incitât les érudits français à entreprendre, sur l'histoire ecclésiastique de notre pays, des études de ce type ; elles permettraient de substituer à ces entités verbales, situées en dehors du temps, qu'on nous présente sous le nom de tel ou tel chapitre ou tel ou tel monastère, l'image complexe et changeante de groupes humains.

XIV. Langue et littérature[1]. — Dans l'excellente petite *Histoire de la langue allemande* de M. Ernest Tonnelat[2], les historiens trouveront un exposé parfaitement lucide, illustré par un choix de textes heureusement compris. Les phénomènes linguistiques sont constamment rapprochés des faits de civilisation et éclairés par eux. De ce point de vue pourtant, peut-être une lacune : je ne vois nulle part notées les particularités politiques — changements perpétuels de dynastie, absence de toute capitale — par où s'explique sans doute que, en Allemagne, aucun des dialectes médiévaux n'ait été promu (comme, en France, celui de la région parisienne) à la dignité de langue de cour d'abord, de langue commune ensuite.

Nous devons au même auteur, outre une étude de grande importance sur la *Chanson des Nibelungen*, déjà analysée et discutée ici même[3], une courte *Histoire de la littérature allemande des origines au XVII^e siècle*[4] : simple esquisse à la vérité, mais qui ne laisse rien échapper d'essentiel et qui, dans son élégante sobriété, atteste un sens plus juste de la pensée et de la sentimentalité médiévales que beaucoup de gros livres.

Au terme de cette revue, trop incomplète, mais qui n'en porte pas moins sur un assez grand nombre d'ouvrages, presque tous d'auteurs allemands et pris dans un domaine sur lequel de tout temps l'historiographie allemande a fait porter un de ses principaux efforts, quelques remarques d'ensemble ne sembleront peut-être pas superflues.

Dans des années difficiles, qui pouvaient paraître vouées aux seuls soucis utilitaires, l'intelligence allemande a prouvé qu'elle voulait vivre et qu'elle entendait rester fidèle à ce goût de l'histoire qui est, depuis la fin du XVIII^e siècle, un de ses traits les plus frappants. Des institutions telles que la « Société de secours à la Science allemande » (*Notgemeinschaft der Deut-*

1. Je tiens à m'excuser de la pauvreté des comptes-rendus relatifs à l'histoire intellectuelle. Puissent les éditeurs nous permettre à l'avenir de les étoffer davantage !

2. Paris, Armand Colin, 1927, in-12, 204 p., 1 carte ; prix : 9 fr. P. 31 : il est singulier de parler de Gots en Afrique ; il s'agit vraisemblablement des Vandales, qui appartenaient, croit-on, comme les Gots, au groupe germanique de l'Est. Sur la légende de la carte, au lieu de *souabe*, lire *sorabe*. Signalons aussi aux historiens la *Deutsche Sprachgeschichte* de Friedrich Kluge (1re édit., 1920).

3. *Rev. histor.*, t. CLI (1926), p. 256.

4. Paris, Payot, 1923, in-16, 167 p. ; prix : 4 fr.

Digitized by Google

schen Wissenschaft), la générosité des villes et des particuliers (la municipalité de Cologne a contribué aux frais du beau livre de M. Koebner sur les origines de la communauté de cette ville ; à Cologne encore, des membres de la haute bourgeoisie à ceux du recueil de documents commerciaux édité par M. Kuske), l'adresse avisée des éditeurs, par-dessus tout sans doute l'abnégation des érudits eux-mêmes, ont permis la publication d'études, souvent très techniques, et de collections documentaires. Une pareille énergie commande l'admiration et propose l'exemple.

Cette historiographie d'après guerre n'est naturellement pas séparée par une brèche profonde de la littérature qui l'a précédée. Les noms de quelques maîtres influents se retrouvent de part et d'autre ; certaines caractéristiques fondamentales aussi. Il en est de très belles. Il en est d'autres qu'on aurait plaisir à voir s'effacer et qui peut-être s'effaceront, en effet, peu à peu. Le nationalisme historique n'est pas propre à l'Allemagne ; il faut convenir qu'il y revêt quelquefois des formes qui prêtent au sourire : par exemple quand M. Kantocorowicz imagine qu'Otton IV prit à la cour de Richard Cœur de Lion les habitudes d'avarice des Anglais (comme si, d'ailleurs, on pouvait traiter Richard d'« Anglais » !)[1]. Mais M. Steinbach[2] écrit avec beaucoup de bon sens, combattant une thèse dualiste qui a pesé sur l'étude du Moyen Age tout entier : « C'est une grande faute, lorsqu'on étudie la culture franque, de s'attacher avec prédilection à y discerner les éléments germaniques et les éléments romans. L'union de l'hydrogène et de l'oxygène produit quelque chose de nouveau : l'eau. » Un des travers les plus choquants de certaines œuvres allemandes était l'abus des discussions personnelles ; on put voir, immédiatement avant la guerre, des travaux de synthèse comme ceux de M. von Below sur l'*État allemand*, ou de M. Dopsch sur l'*Évolution économique de l'Europe carolingienne*, encombrés de tant de noms propres d'historiens, que nos contemporains semblaient y tenir plus de place que les générations passées. Aussi éprouve-t-on une vive satisfaction à lire dans des écrits de « jeunes » des déclarations comme celle-ci, que j'emprunte à M. Stowasser et qui n'est pas isolée : « J'ai renoncé à des polémiques qui n'auraient pour effet que de rendre la démonstration plus obscure[3] ».

Les historiens allemands en général font des concepts juridiques un bien plus large usage que la plupart de leurs confrères français ou anglais. Ce tour d'esprit a de très grands avantages, puisque c'est à lui que nous devons la précision de certaines études sur la haute justice ou l'immunité ; il présente aussi quelques dangers, soit qu'il entraîne des auteurs inexpérimentés ou trop aisément satisfaits à manier sans les définir des notions en elles-mêmes peu claires (*Eigenkirchenwesen*, *freie Erbleihe*), soit que, par une déviation plus subtile du sens historique, l'attrait de ce jeu intellectuel pousse des

1. *Kaiser Friedrich der Zweite*, p. 64.
2. *Studien zur westdeutschen Stammes-und Volksgeschichte*, p. 150.
3. *Das Land und der Herzog*, p. 85, n. 4.

Digitized by Google

savants très bien doués à substituer à l'étude des idées que les hommes d'autrefois se faisaient de leurs institutions, la construction de systèmes tout neufs imposés de force au passé. La conscience de ces périls explique cette réaction contre l'histoire « à la façon des juristes », qui est un des aspects les plus curieux de l'attitude méthodologique de M. Dopsch[1].

Dans leurs tentatives pour se rapprocher du concret, les historiens tels que M. Dopsch et ses émules trouvent un puissant appui dans les travaux d'histoire économique qui sont, depuis de longues années déjà, un des honneurs de la science allemande, soit sous la forme de l'histoire économique proprement dite, soit sous celle de la *Siedelungskunde* (étude jumelée de l'habitat et des régimes agraires) : ordres de recherches où notre infériorité vis-à-vis de nos voisins ne paraît qu'avec trop d'éclat. Avouons-la très haut, afin d'y porter remède.

Les Allemands ont eu et ont encore d'excellents spécialistes d'histoire étrangère. Mais il semble que dans l'équipement de l'historien allemand normal — celui qui s'attache surtout au passé de son propre pays — l'histoire de France, par exemple, ou l'histoire d'Angleterre ne tiennent que peu de place. La faiblesse de certains essais d'histoire comparée, ailleurs l'absence de rapprochements qui se fussent imposés, nous a frappé à plusieurs reprises au cours de notre recension : erreur infiniment grave lorsqu'il s'agit d'institutions répandues dans toute l'Europe de l'Ouest et du Centre (taille, avouerie...) ou de développements politiques visiblement parallèles (formation des « territoires », « États » et *Stände*, etc.). Les érudits allemands ne sont pas, tant s'en faut, les seuls à la commettre. Je voudrais, par la direction donnée à ce *Bulletin*, faciliter aux travailleurs, de part et d'autre de la frontière, les comparaisons indispensables.

Marc Bloch.

1. Cf. sa polémique avec M. U. Stutz : *Zeitschrift der Savigny Stiftung. G. A.*, 1926 et 1927.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Théodore Tyc. **L'immunité de l'abbaye de Wissembourg** (*Collection d'études sur l'histoire du droit et des institutions de l'Alsace.* I). Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1927. In-8°, 150 pages, 1 carte.

La nouvelle *Collection sur l'histoire du droit et des institutions de l'Alsace*, dont nous saluons avec plaisir l'apparition, s'ouvre par une intéressante étude de M. Théodore Tyc sur l'immunité de Wissembourg ; œuvre d'un étudiant étranger, ce travail est un heureux témoignage du rayonnement exercé par la Faculté de droit de Strasbourg[1]. A une époque inconnue (un diplôme d'Otton III dit : sous Pépin ; mais, comme l'acte de ce souverain est perdu, on ne saurait juger de son authenticité), en tout cas avant 967, l'abbaye de Wissembourg reçut l'immunité sur une assez vaste étendue de terrain : partie de la forêt vosgienne, partie de la forêt de plaine, clairière intermédiaire qui formait couloir routier. En apparence disparate et arbitrairement découpé, ce district, le *Mundat* (probablement de *Mund*, protection, l'étymologie par *immunitas* acceptée par M. Tyc n'est phonétiquement guère vraisemblable), tirait son unité d'un trait de son régime agraire, un même communal servant à l'ensemble de ses habitants. Comme l'écrit fort bien M. Tyc, son « étonnante persistance » s'explique par son caractère mixte : « la superposition d'un district économique et d'un district judiciaire a doublé leur résistance » (p. 128). Comment l'abbaye développa peu à peu ses droits, en les appuyant sur un faux attribué à Dagobert Ier, comment elle s'efforça de les défendre, d'abord, non sans succès, contre les voués, puis, avec beaucoup moins de bonheur, contre la ville qui s'était constituée au centre même du *Mundat*, quels furent le rôle de la ministérialité et celui du patriciat urbain formé autour de la puissante association des monnayeurs (*Hausgenossen*), c'est ce que M. Tyc expose avec beaucoup de soin et de sagacité. Quelques réserves s'imposent pourtant. L'auteur était, par son sujet même, contraint de se mettre au courant de l'ample littérature consacrée, en Allemagne, au problème de l'immunité. Il l'a fait avec une admirable conscience. Malheureusement, cette littérature, qui contient d'excellents éléments, est très mêlée ; on y rencontre des ouvrages qui brillent par la subtilité plutôt que par la netteté. Faut-il attribuer à leur influence le caractère un peu flou de certaines parties de l'exposé de M. Tyc (par exemple sur les différents tribunaux du *Mundat*) et quelques raffinements idéologiques tout artificiels, puisqu'ils étaient étrangers à l'ancien droit (p. 6, à propos de la donation, qui n'eut pas de suite, de l'abbaye, jusque-là royale, de Wissembourg aux archevêques de Magdebourg : « Il n'y a qu'une attribution de jouissance qui ne se confond pas avec la propriété ») ?

1. Depuis que ceci a été écrit, M. Tyc est mort, très prématurément ; la disparition de ce bon travailleur sera douloureusement ressentie par tous les médiévistes.

Digitized by Google

D'autre part, la bibliographie de langue allemande paraît quelquefois un peu envahissante : dans cette *Revue*, qui s'honore d'avoir publié les premiers travaux de M. Pirenne sur les origines urbaines, on ne peut vraiment laisser dire que « les savants » qui ont discuté « le grand problème de l'origine des villes se sont groupés principalement en deux camps : les uns la cherchent dans la commune rurale, les autres dans la communauté du marché ». Enfin et surtout, M. Tyc se tient vraiment trop loin du concret. Comment étudier le droit du communal sans dire un mot des défrichements qui, à Wissembourg comme ailleurs, ont dû, à un certain moment, modifier du tout au tout la position des problèmes, ou le droit du *Mundat* sans faire apparaître, autrement que pour les étiqueter d'un nom, les villages qui s'y groupaient, anciennes agglomérations ou villes neuves, et les seigneuries qui se partageaient ces villages et sur lesquelles nous refusons de nous contenter, après un long silence, des obscures allusions du dernier chapitre, ou bien encore les rapports juridiques du monastère et de la ville sans expliquer ni sur quel site celle-ci s'était formée, ni d'où venait sa population, ni quelles y furent les vicissitudes de la richesse bourgeoise? La carte qui termine le volume, élégamment dessinée, présente, comme tant d'autres cartes historiques, un terrible défaut : le relief n'étant pas figuré, les Vosges y apparaissent aussi plates que l'*Unter Mundatwald* : omission graphique où l'on peut trouver le symbole d'omissions plus graves.

Marc Bloch.

Charles de La Roncière. **La découverte de l'Afrique au Moyen Age.** *Cartographes et explorateurs.* T. III : *Un explorateur français du Niger. Les débuts de Christophe Colomb. Un peintre italien à la cour d'Abyssinie* (t. XIII des *Mémoires* publiés par la Société royale de géographie d'Égypte). Paris, Champion. In-4°, 130 pages et 3 planches. Prix : 100 fr.

M. de La Roncière a complété et termine par un troisième volume ses études sur la *Découverte de l'Afrique au Moyen Age*[1]. Cette publication, comme on sait, contient beaucoup plus que ne semblerait l'indiquer son titre. Amené, au cours de ses recherches, à étudier une carte qu'il a attribuée à Colomb, M. de La Roncière a dû faire, dans les deux premiers volumes, une assez large part à la découverte de l'Amérique. Il y revient encore dans ce troisième volume, à propos de la jeunesse de Colomb.

M. de La Roncière avait montré que, jusque dans la seconde partie du xv^e^ siècle, le Soudan avait été mieux connu des Européens qu'il ne le fut plus tard. Il est remarquable, en effet, que, sur les cartes du Moyen Age, on trouve cette région, représentée avec des détails beaucoup plus précis que sur les cartes postérieures. C'est que les Juifs étaient alors nombreux dans les pays voisins du Niger. Ils n'en furent chassés que vers la fin du xv^e^ siècle par le fanatisme musulman. Or, ces Juifs étaient en relations avec leurs coreligionnaires établis en Espagne et dans les îles Baléares. Par ces intermédiaires, les nouvelles du Soudan parvenaient assez facilement en Europe. M. de La Roncière avait attiré l'attention sur une lettre écrite du Touat, en 1447, par un Génois à l'un de ses compatriotes. Voici un autre document qui prouve que les Italiens n'étaient pas seuls alors à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Par une chronique du xv^e^ siècle, consacrée au parlement de

1. Pour les deux premiers volumes, voir *Rev. histor.*, t. CLIII, 1926, p. 40-51.

Digitized by Google

Toulouse, nous apprenons qu'en 1402 un noble toulousain, Anselme Isalguier, avait entrepris de grands voyages en Europe et en Afrique. En 1407, il se trouvait à Gao, la capitale de l'empire Songhaï, au sud de la boucle du Niger. Il s'y éprit d'une belle négresse de noble famille, qu'il épousa. Il resta huit ans à Gao, après quoi, pris de la nostalgie du pays, il revint à Toulouse, ramenant avec lui sa femme, qui s'était convertie, et ses enfants, parmi lesquels une jolie petite mulâtresse, dont la beauté eut plus tard le plus grand succès, et qui épousa un gentilhomme. Isalguier avait écrit un récit de ses voyages et rédigé un dictionnaire arabe, songhaï et targui, avec traduction en latin et en français. Ces précieux documents sont aujourd'hui perdus, mais un chanoine de Lyon, Anthelme de Tricaud, l'un des deux biographes d'Isalguier, les avait entre les mains à Lyon au début du XVII^e siècle, et s'est inspiré de son récit de voyage.

Ce n'étaient pas seulement les pays du Niger qui attiraient alors l'attention des Européens. La grande mappemonde de Frà Mauro, dessinée en 1460 à Venise, et qui y est encore aujourd'hui conservée, témoigne de connaissances si précises sur l'Abyssinie qu'il fallait bien que des relations assez suivies se fussent établies entre l'Italie et cette partie orientale du Continent. M. de La Roncière nous renseigne avec précision sur ces voyages : en 1441, moines éthiopiens venus à Rome, qui avaient été guidés par un ancien marchand de Sienne, établi dans le Levant ; en 1450, ambassade abyssine reçue par le roi de Naples ; mission éthiopienne à Rome en 1481 qui éveilla les plus belles espérances pour le retour des Abyssins au catholicisme, mais ce ne fut qu'un espoir. M. de La Roncière note encore, à la fin du siècle, la présence d'un peintre vénitien auprès du Négus. Il y décora des églises.

Revenons aux Génois et à la Guinée. La lettre écrite du Touat par Malfante, en 1447, qu'avait reproduite M. de La Roncière, attira l'attention sur ce personnage. Un érudit italien, le marquis Pessagno, en retrouva la mention dans les archives notariales de Gênes, mention singulièrement instructive, comme on va voir. Ce Malfante mourut en 1450 à Majorque. C'était un enfant naturel dont la succession donna lieu à un règlement assez laborieux. Sans entrer ici dans le détail, disons simplement qu'il avait été envoyé au Soudan par de riches commerçants génois, les Centurione, qui cherchaient à s'y procurer de l'or. C'est qu'en effet la ville de Gênes souffrait alors, comme son voisin le royaume de France, d'une crise monétaire des plus graves, consécutive à la guerre de Cent ans. La valeur fictive de la monnaie était sans rapport avec celle de l'or pur. Les Centurione demandaient qu'on revînt à l'étalon d'or, par une stabilisation de la monnaie dépréciée. Mais où se procurer le métal nécessaire? Le Soudan passait pour être très riche en or. On comprend la mission confiée à Malfante, qui ne donna pas d'ailleurs de résultat.

Ces Centurione, grands commerçants, avaient des représentants, appartenant pour la plupart à leur famille, dans plusieurs centres d'affaires de l'Europe occidentale. Il y en avait un à Majorque. Nous allons les trouver en rapports avec Christophe Colomb. Le 25 août 1479, Colomb, âgé alors de vingt-sept ans environ, était appelé à comparaître devant un notaire à Gênes. Il avait été chargé, en juillet 1478, étant à Lisbonne, d'aller chercher à Madère deux mille quatre cents arrobes de sucre, pour le compte de Luigi Centurione[1]. Mais le mandataire de Centurione,

1. Ces Centurione ne trafiquaient pas seulement en Europe. M. de La Roncière signale ce fait très intéressant qu'ils entreprirent de lutter contre le monopole du commerce des épices

Digitized by Google

Paolo di Negro, ne lui avait remis qu'une partie de la somme nécessaire à cet achat. Pour le reste, il lui avait confié des étoffes et d'autres objets qu'il devait échanger. L'affaire ne réussit pas. La responsabilité de cet échec incombait à Paolo di Negro. Colomb n'était pas mis en cause. On lui demandait seulement son témoignage sur ce qui s'était passé. On voit l'importance de ce simple fait. Colomb nous apparaît, dans un document officiel, comme un véritable voyageur de commerce. Et c'est bien de Christophe Colomb qu'il s'agit : *Christophorus Columbus, civis Janue... etatis annorum viginti septem vel circa*, dit le texte. Il est intéressant de noter que plus tard, dans son testament, Colomb chargera son fils de remettre une certaine somme aux héritiers de Luigi Centurione et de Paolo di Negro.

En 1472, Colomb est encore qualifié dans un acte notarié de tisserand de laine à Gênes, *lanerio de Janua*. L'année suivante il est à Savone. C'est donc vers vingt-deux ou vingt-trois ans qu'il commença de voyager. Ses deux biographes, Fernand Colomb et l'évêque Las Casas, nous disent qu'il était allé d'abord à Chio, où il vit recueillir du mastic. Il partit ensuite en août 1476 pour l'Angleterre. La petite flottille génoise naviguait de conserve avec des bâtiments portant la croix de Bourgogne. Elle fut attaquée, prise et incendiée, le 13 août 1476, par le vice-amiral de France, Guillaume Casenove, dit Coulon ou Colomb. Notre Colomb réussit à s'échapper à la nage, gagna la côte du Portugal d'où il put continuer son voyage. Il est tout à fait légitime d'admettre, avec M. de La Roncière, qu'il allait en Angleterre pour y faire des affaires. Luigi Centurione, au service duquel il se trouva indirectement deux ans plus tard à Lisbonne, était surnommé l'Écossais, *Scoto*, ce qui semble indiquer qu'il trafiquait avec les Anglais. Peut-être Colomb était-il déjà son agent.

C'est pendant son séjour en Angleterre, en 1477, qu'il alla en Islande. Il aurait même voyagé au mois de février de cette année, d'après son propre témoignage recueilli par ses deux biographes, jusqu'à cent lieues au delà de « Thulé ». A cette époque, dit-il, la mer n'était pas prise par les glaces. M. de La Roncière se demande s'il n'aurait pas cherché à atteindre le Groenland. Mais il faut bien convenir que nous ne savons rien de précis sur cette période de sa vie. Nous le retrouvons en 1478 à Lisbonne d'où il va à Madère. Il revient en Portugal en 1479, et c'est alors qu'il épouse la fille de Perestrello, capitaine de Porto-Santo, petite île voisine de Madère. C'est dans ce milieu dont toute l'attention est tournée vers la mer que sa vocation va se décider et que son grand projet va prendre corps.

Nous ne reviendrons pas sur la carte. M. de La Roncière en reprend l'examen méthodique. Il note les allusions qu'on y trouve à la production du blé, du coton, du sucre, aux mines d'or. Ne serait-ce pas là l'indice des préoccupations de l'ancien voyageur de commerce des Centurione et des di Negro, qui avaient à Gênes le

que s'étaient attribué les Portugais à la suite de leur établissement dans les Indes. Gaspar Centurione s'y rendit en 1522 pour prendre la suite des affaires d'un frère défunt. Il emportait tout un matériel destiné à la fabrication du sucre de canne. Un autre Centurione, Paolo, qui avait voyagé en Égypte, en Syrie, dans la mer Noire, entreprit d'amener les épices en Europe par un chemin beaucoup moins long que la voie maritime du cap de Bonne-Espérance. Cette voie nouvelle aurait remonté l'Indus, puis descendu l'Oxus jusqu'à la Caspienne. Par Astrakhan, elle aurait suivi la Volga, gagné Moscou et la Baltique. Paolo vint à Moscou en 1522, mais ne put convaincre Vasili IV, bien qu'il se soit présenté à lui comme une sorte d'agent diplomatique chargé de tenter un rapprochement entre l'Église grecque et l'Église latine. Il était même porteur d'une lettre du pape Léon X.

Digitized by Google

monopole des importations de blés exotiques? C'est peut-être aller un peu loin. Qu'il nous suffise de constater sur cette carte l'influence des idées de Colomb.

Nous n'ajouterons que quelques mots. D'audacieuses théories refusent aujourd'hui à Colomb la nationalité génoise et même italienne. Personne ne peut nier que ce Christophe Colomb dont le nom revient plusieurs fois dans les Archives de Gênes ne soit de nationalité génoise. *Civis Janue*, dit un de ces textes. Mais est-ce bien du découvreur de l'Amérique qu'il s'agit? N'est-ce pas un autre Colomb, natif de la Galice ou de la Catalogne, qui aborda aux Lucayes en 1492? Il suffirait, si l'on pouvait avoir le moindre doute, de rappeler ce passage d'un de ses testaments, daté de 1498 : « en la ville de Gênes d'où je suis parti et où je suis né, *en la ciudad de Genova, pues que della sali e en ella naci* ». Dira-t-on, et on l'a dit, que ce testament est apocryphe? Mais voici un chroniqueur génois qui, en 1516, bien avant les deux biographes de Colomb, célèbre la grande découverte et l'attribue à *Christophorus cognomento Columbus, patria Genuensis, vilibus ortus parentibus*. Et ce témoignage n'est pas le seul.

M. de La Roncière a rendu un grand service à l'histoire de la géographie en ramenant l'attention sur toute cette période de la vie de Colomb qui a précédé la découverte. Grâce aux documents nouveaux sortis des archives, la lumière se fait peu à peu, le vrai Colomb apparaît, en même temps que se dissipent les théories aventureuses auxquelles on s'est un peu trop complu depuis une trentaine d'années.

L. GALLOIS.

Henri VUILLEUMIER. **Histoire de l'Église réformée du pays de Vaud sous le régime bernois.** T. I : **L'âge de la Réforme.** Lausanne, éditions de la Concorde, 1927. Gr. in-8°, XXVI-782 pages, 1 portrait, 4 fac-similés hors texte.

Ce gros volume est d'une élégance cossue, avec son beau papier, son impression nette et soignée, les quatre planches qui le décorent. Il fait honneur à ceux qui l'ont exécuté, comme aux promoteurs de sa publication : l'Université de Lausanne, l'Église nationale et la Société académique vaudoise — par derrière, le Conseil d'État du canton de Vaud. Ces concours lui confèrent, on le voit, le caractère d'une véritable publication nationale.

L'auteur, M. H. Vuilleumier, n'était pas un historien de carrière. De famille pastorale et de souche vaudoise, élevé à Bâle, formé à Berlin, à Gœttingue et à Halle, hébraïsant et théologien par vocation, il fut nommé en 1869, à vingt-huit ans, professeur de théologie exégétique de l'Ancien Testament à la Faculté de Lausanne. Pendant des années, il y a formé en cette qualité des générations de pasteurs et de théologiens. Un hasard fit qu'il dut écrire, pour l'Exposition universelle de Paris de 1878, une notice historique sur l'Académie de Lausanne. Il prépara son travail avec son ordinaire conscience, prit goût à la recherche et donna dès lors, sur le passé ecclésiastique et religieux de son pays, de nombreuses études qui, pour la plupart, parurent dans la *Revue de théologie et de philosophie* de Lausanne : H. Vuilleumier en était devenu, en 1878 également, l'un des co-directeurs. En 1907-1908, les autorités cantonales le chargèrent d'un cours spécial d'histoire ecclésiastique du canton de Vaud. Il l'établit avec ardeur et, pendant dix ans, professa avec un plein succès de nombreuses leçons qui, dans sa pensée, préparaient un gros livre. Ce livre, l'âge qui venait, les circonstances, quelques scrupules, empêchèrent fina-

Digitized by Google

lement Vuilleumier de le publier. Quand il mourut, on trouva dans ses papiers le manuscrit de ses leçons professorales. Ce sont elles que les collègues, les élèves, les amis du disparu publient aujourd'hui. Elles forment quatre volumes. Le premier, qui vient de paraître, mène l'histoire de l'Église vaudoise des débuts à la crise de la Saint-Barthélemy.

L'œuvre est considérable à tous égards. Sans doute (au début surtout) on se sent en présence d'un cours plutôt que d'un livre. Mais ce cours est excellent, clair, bien divisé et charpenté. Sans doute aussi, on est un peu surpris de se trouver brusquement en présence d'une Réforme qui triomphe sans que les causes de ce triomphe soient exposées de façon satisfaisante. Pour Henri Vuilleumier comme pour tant d'autres, la Réforme est née « des abus de l'Église », et voilà qui dit tout. Mais sitôt qu'on entre dans le récit, on est pris. Il n'y a point d'art dans ce gros volume, et cependant, c'est un fait qu'il se lit avec infiniment d'intérêt et de plaisir. La langue est saine. Un ou deux vaudoisismes, par-ci par-là, lui donnent une légère saveur de terroir. On aime lire que les auteurs catholiques passent sur certaines difficultés « comme chat sur braise » — et l'on songe aux dialogues savoureux du vieux Viret... L'auteur, du reste, n'est pas absent de son livre. Il raconte ; il ne se défend pas de juger ou, ce qui vaut mieux, d'interpréter, d'expliquer, de comprendre et de faire comprendre. Il témoigne à maintes reprises d'une sympathie profonde et intelligente pour les hommes dont il retrace les vies mouvementées, les incertitudes, les brusques variations, les malaises d'esprit et de conscience en ces temps tourmentés. Je songe, par exemple, aux pages si attachantes, si justes de ton, si humaines d'accent qu'il consacre à cet énigmatique Caroli, Fabrisien jeté dans des agitations et dans des milieux qui ne lui agréaient guère. Sans doute, la documentation semble parfois bien étroitement locale. H. Vuilleumier s'installe en Vaudois dans son pays de Vaud ; s'il connaît bien la littérature historique de ses voisins et confédérés de Berne, Zurich ou Bâle, il semble moins au courant de nos travaux français sur la Réforme, où il aurait puisé bien souvent d'utiles compléments d'informations. Après tout, ceci est secondaire. L'intérêt réel du livre, c'est de nous montrer l'opposition nette de deux églises et de deux esprits : celui de la Genève calviniste, celui de LL. EE. de Berne ; H. Vuilleumier a écrit sur ce sujet quelques-unes des meilleures pages de son livre, et des plus saisissantes. Elles dépassent de beaucoup le cadre des simples études d'histoire locale. D'autre part, qu'on ne croie pas au monotone récit d'événements se déroulant dans l'ordre chronologique. Sur l'organisation de l'Église vaudoise, le fonctionnement et l'organisation des paroisses et des classes, le culte public, la liturgie, les chants, les sacrements, les catéchismes, l'œuvre scolaire et l'œuvre d'assistance de la Réforme, on trouve dans ce beau livre des développements d'une richesse et d'une précision singulières. Une longue étude sur les œuvres littéraires des pasteurs vaudois : Farel, Marcourt, Malingre, Eustorg de Beaulieu, Théodore de Bèze, d'autres encore, se lit avec le plus vif intérêt. Elle s'achève par une cinquantaine de pages sur Viret, considéré comme écrivain, qui sont vraiment excellentes : la justesse, la mesure, l'équité des jugements d'H. Vuilleumier procurent à son lecteur un plaisir assez rare. On ne peut que souhaiter le rapide achèvement de cette belle œuvre [1].

Lucien FEBVRE.

1. Quelques remarques au courant de la plume. P. 10, c'est un bien gros mot que provoque « la devise païenne » d'Aymon de Montfalcon, *Si qua fata sinant*, qui « déshonore » son église. — P. 24, sur Fr. Lambert, H. Vuilleumier ne semble pas connaître les monographies de

Digitized by Google

Ed. GÉRARDIN. **Histoire de Lorraine. Duchés, comtés, évêchés, depuis les origines jusqu'à la réunion des deux duchés à la France (1766). — Province de Lorraine et Barrois (1766-1790). Départements de Meurthe, Moselle, Meuse et Vosges (1790 à nos jours).** Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1925 et 1927. 2 vol. in-8°, XII-368 pages, avec 66 gravures et 187 pages avec 29 gravures.

Si l'on avait le droit, il y a quelques années, d'exprimer le regret qu'il n'existât pas d'histoire de Lorraine, ces plaintes ne seraient plus de saison aujourd'hui. Depuis que nous avons publié notre *Histoire de Lorraine*, des ouvrages consacrés au même sujet ont été offerts au public par le commandant Henriot, par l'abbé Gérardin et par M. Morizet. M. l'abbé Gérardin, curé de Laneuveville-devant-Nancy, s'était, dans un premier volume, arrêté à la mort de Stanislas. L'année dernière a vu paraître de lui un fascicule, où l'auteur a poursuivi jusqu'au traité de Versailles l'histoire des événements dont la région lorraine avait été le théâtre depuis 1766. Si le duché de Lorraine a plus particulièrement retenu l'attention de l'abbé Gérardin, celui-ci n'a pourtant négligé ni l'histoire du Barrois, ni celle des évêchés et des républiques municipales de Metz, de Toul et de Verdun.

Bien entendu, ce n'est pas un ouvrage d'érudition que M. Gérardin a eu la prétention d'écrire. Notre *Histoire de Lorraine* a été pour lui, comme pour MM. Henriot et Morizet, une source, où il a puisé largement ; il a d'ailleurs mis à profit d'autres ouvrages. L'exposé des faits politiques et militaires ne forme pas toute la matière des deux volumes dont nous nous occupons. M. l'abbé Gérardin a fait, et nous l'en félicitons, une place aux institutions, aux lettres, aux arts, au mouvement économique, enfin à la vie religieuse, sur laquelle il s'étend avec complaisance ; cela n'a pas lieu de surprendre de la part d'un ecclésiastique. On s'explique sans peine qu'il ait témoigné de la sévérité à l'égard de ceux qui ont persécuté l'Église ; mais il n'a pas toujours compris la gravité des abus dont celle-ci avait souffert à différentes époques, abus qu'elle avait paru impuissante à corriger. On pourrait également reprocher à l'auteur d'avoir abusé des subdivisions : si elles rendent plus faciles les recherches dans l'ouvrage, elles présentent l'inconvénient de morceler à l'excès l'exposé. En ce qui concerne les grandes divisions de son sujet, M. Gérardin a eu le tort de prolonger jusqu'en 1431 la période allemande, qui, en réalité, a pris fin un siècle et demi plus tôt.

Baum et de Ruffet. Il aurait été bon de rappeler que si, en 1525, Lambert adresse une épître à l'évêque de Lausanne, il en adresse une pareillement à la même époque au magistrat de Besançon. — P. 60, si Viret s'est jeté « avec ardeur sur les trésors de culture classique que la Renaissance venait de remettre en lumière », ce n'est certainement pas à Montaigu. — P. 74, je n'aime pas beaucoup l'apparition inopinée de la « race latine », ni, p. 272, celle de « la Maison de Habsbourg » dans un débat de frontière qui ne l'occupait guère. — P. 335, Goudimel n'est pas un musicien « français », mais un musicien « bourguignon ». Sur Eustorg de Beaulieu, H. Vuilleumier ne semble pas connaître le travail de G. Becker. — P. 575, Robert le Louvat n'a pas été, à Vesoul, mis en demeure de choisir « entre l'abjuration et la mort », ou du moins, les choses n'eurent pas le temps d'aller si loin ; H. Vuilleumier l'aurait vu en lisant le texte de la délibération secrète du parlement de Dole le concernant, que j'ai publié naguères (*Notes et documents sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté*, 1911, p. 87 et 187). — Liste assez abondante d'ouvrages cités, avec quelques inutilités (Doumic, *Histoire de la littérature française*, par exemple). Malheureusement, pas d'index.

Digitized by Google

Nous avons relevé dans ces deux volumes un certain nombre de lacunes, d'erreurs et d'assertions contestables ; en voici quelques-unes : t. I, p. 58, la dynastie d'Alsace a commencé, non avec Gérard en 1048, mais l'année précédente, avec Adalbert, oncle ou frère de Gérard. Même page, sur quoi s'appuie l'auteur pour avancer qu'après Gérard l'autorité ducale s'est transmise à ses descendants sans qu'il y eût intervention des souverains du Saint-Empire? Nous ferons, en outre, observer à M. Gérardin que le titre d'empereur ne convient pas à plusieurs de ces derniers, qui n'ont été que rois des Romains. — P. 154, M. Gérardin paraît se faire beaucoup d'illusions sur les gentilshommes du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, qu'il croit trop aisément animés de sentiments de générosité, d'honneur et de délicatesse. — P. 168, le duc de Lorraine Jean II n'a pu être blessé en 1465 à Montlhéry, pour l'excellente raison qu'il n'assistait pas à cette bataille. — T. II, p. 6, nous estimons trop sommaire l'exposé des doléances et des vœux contenus dans les cahiers de 1789. — P. 42, il est peu probable qu'au point de vue financier les fautes des assemblées révolutionnaires aient amené nos ancêtres à regretter l'Ancien Régime. — P. 56, s'il est exact qu'après la révolution de 1830 le clergé ait été, en particulier à Metz et à Nancy, l'objet de manifestations hostiles, nous n'en connaissons pas qui aient été dirigées contre l'armée — P. 89, on n'a pas le droit d'avancer qu'avant 1870 l'industrie n'avait accompli aucun progrès en Lorraine. — P. 96, M. Méline n'a pas été sénateur inamovible ; il a longtemps représenté dans la haute assemblée le département des Vosges. — P. 177, où M. Gérardin a-t-il lu que Jean le Bon, délivré quatre jours après avoir été fait prisonnier par les Anglais au siège de Poitiers, alla faire un pèlerinage de reconnaissance à Saint-Nicolas-de-Fort? Siège de Poitiers, délivrance et pèlerinage de Jean n'ont à aucun degré le caractère de faits historiques.

L'auteur a négligé de terminer son tome II par un index alphabétique ; c'était pourtant le complément indispensable d'un ouvrage où se trouvaient mentionnés tant de personnages et de localités. De nombreuses gravures dans le texte et surtout hors texte, bien choisies, bien venues, illustrent les deux volumes de l'abbé Gérardin.

Robert PARISOT.

Alex. BEIN. **Die Staatsidee Alexander Hamiltons in ihrer Entstehung und Entwicklung.** Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927. In-8°, 186 pages. Prix : 8 mk.

Moses Judah ARONSON. **La philosophie morale de Josiah Royce ; essai sur l'idéalisme social aux États-Unis d'Amérique.** Paris, Félix Alcan, 1927, XVII-185 pages. Prix : 25 fr.

I. Ce n'est pas un exposé purement abstrait des conceptions politiques de Hamilton que l'on trouvera dans l'étude de M. Bein. L'auteur marque l'influence que les événements ont exercée sur l'esprit d'un homme qui a été mêlé aux grandes affaires de la République américaine, dès ses débuts. Hamilton, né, en 1757, dans une des Antilles anglaises, d'un père anglais et d'une mère française, fut envoyé, dès l'âge de quinze ans, à New-York. D'une précoce intelligence, il se mêla de bonne heure au mouvement qui entraînait les Américains à lutter pour leur indépendance ; il servit dans l'armée comme officier, puis fut député à la Convention

Digitized by Google

de Philadelphie, d'où sortit la Constitution des États-Unis de 1787. De 1789 à 1795, il exerça les fonctions de ministre des Finances (*secretary of the treasury*). Enfin, il devint le véritable leader du parti fédéraliste jusqu'à sa mort, en 1804.

Les vicissitudes mêmes de la guerre contre la mère-patrie, puis les difficultés qui furent la conséquence de cette guerre, l'opposition qui se manifesta de bonne heure entre les partisans d'une union lâche entre les États particuliers et ceux d'un pouvoir fédéral fort, décidèrent de la ligne de conduite à laquelle il ne devait cesser de rester fidèle. Il faut ajouter que, familier avec la littérature politique anglaise et française, il subit l'influence de penseurs, comme Locke, et surtout Montesquieu et Hume.

Son idée essentielle, c'est que la nouvelle République ne pourra vivre et prospérer que grâce à l'établissement d'un pouvoir fédéral vraiment fort ; il craint l'égoïsme des individus et des États particuliers. Il sait que de redoutables ennemis menacent la jeune République ; il faut donc qu'elle soit puissante. Il veut qu'on fasse leur part, à la fois, au droit et à la force. Il déclare que l'État est plus que les individus et que ceux-ci doivent faire des sacrifices à l'État, qui, en revanche, doit se consacrer à leur bien. Imbu des conceptions de Montesquieu et des idées anglaises, il n'est nullement partisan de la démocratie pure et montre de la défiance vis-à-vis de la Révolution française. Il ne croit pas non plus que les diverses classes de la société aient des intérêts distincts. Cette conception, qui se fortifie de plus en plus en son esprit, il la soutient dans tous ses écrits, dans de nombreuses brochures politiques, dans le *Continentalist*, les *Lettres à Phocion*, le *Federalist*, et aussi dans ses discours à la Convention de Philadelphie. En un mot, il a de l'État, de l'État fédératif notamment, une conception qui sera très en faveur au XIX^e^ siècle, notamment en Allemagne. Il est partisan d'un *Bundesstaat*, à peu près tel que le concevra Bismarck.

Telles sont les idées essentielles qui se dégagent de cette étude précise et suggestive, que l'on consultera avec grand profit, non seulement pour l'histoire des idées politiques, mais aussi pour l'histoire des États-Unis d'Amérique. On lira également avec intérêt les deux Appendices : « Hamilton et Hume », « Hamilton et Machiavel ».

II. Dans une étude très agréablement écrite, M. Aronson montre que l'origine même des États-Unis obligeait la nation, issue de la guerre de l'Indépendance, à concilier la diversité des États avec l'unité de la fédération. C'est précisément le problème qu'a essayé de résoudre la Constitution de 1788, mais sans y parvenir complètement. Un vaste champ de recherches s'ouvrait donc à des penseurs qui, comme William Ellery Channing (1780-1842) et Walt Whitman (1819-1892), se sont efforcés de rendre plus effective cette conciliation. Le problème des relations de l'individu avec la société se posait aussi fortement pour eux, et c'est lui qu'Emerson a traité d'une façon si générale. Le Californien Josiah Royce traite aussi ces questions, mais surtout en philosophe et en métaphysicien. M. Aronson nous montre comment il a tenté de donner la formule métaphysique du fédéralisme et de prouver aussi qu'il n'y avait pas de contradiction entre le socialisme et l'individualisme. Tous ces penseurs sont essentiellement des idéalistes ; ils constituent une élite très intéressante en ce pays, dans lequel on est trop porté à ne considérer que l'aspect excessivement réaliste.

H. SÉE.

Digitized by Google

Fr. Ording. **Henrik Ibsens Vennekreds « Det lærde Holland », et kapitel av norsk kulturliv.** Oslo, Gröndahl, 1927. In-8°, VII-265 pages.

L'*Historisk Tidsskrift* de la Société d'histoire de la Norvège a distribué comme publication du second semestre de 1927 cette étude sur le *Cercle d'amis d'Ibsen appelé « la Hollande savante »*; c'est un intéressant récit des vicissitudes d'un groupe d'amis qui, outre le grand poète, comprenait le journaliste et bibliothécaire Paul Botten-Hansen, le juriste M. Birkeland et les professeurs J. Lökke et L. Daae. Botten-Hansen était le « centre » du groupe qui se réunissait originairement dans sa bibliothèque privée. Son « génie » pour acquérir des livres l'avait fait comparer à un habile commerçant hollandais ; de là le nom que le groupe, fondé en 1848, acquit assez postérieurement. Ibsen y parut à partir d'avril 1850, mais ce n'est qu'à la fin de 1857 qu'il put y venir régulièrement, ayant alors obtenu la place de directeur artistique du Théâtre norvégien de Christiania. L'hiver 1859-1860 vit l'apogée de « la Hollande »; elle se réunissait tous les lundis ; Botten-Hansen, Ibsen et Birkeland en formaient la « clique », le « chapitre ». De tous côtés, on sollicitait d'être admis à ces réunions dont on commençait à parler.

« La Hollande » était avant tout à l'origine un groupe de jeunes gens. Cependant, les mariages successifs de ses membres (Hansen se maria le dernier en 1861) n'y mirent pas fin, non plus que le départ d'Ibsen qui, en 1864, reçut une bourse pour un grand voyage à l'étranger qui se prolongea pendant dix ans. Même après la mort de Botten-Hansen en 1869, on continua à parler des « Hollandais », toujours plus fiers d'avoir compté au nombre des leurs le poète qui se révélait peu à peu comme le plus grand écrivain de la Norvège. Quand Ibsen revint, en 1874, Lökke et Daae allèrent au-devant de lui et Birkeland vint exprès à Christiania pour être présent à son arrivée. Mais le « centre » du groupe manquait maintenant, les amis étaient souvent séparés par le lieu de leurs fonctions et Ibsen était un génie qui surprenait par ses variations : ses anciens amis ne purent le suivre dans son évolution vers le réalisme à partir des *Soutiens de la Société*.

Le travail de M. Ording, d'une lecture fort agréable, est une contribution importante à l'histoire de la vie littéraire de la Norvège à sa grande époque, de 1848 à la fin du XIX^e^ siècle.

Émile Laloy.

J. Pandia Calogeras. **A politica exterior do Imperio. As Origens.** Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1927. Gr. in-8°, 490 pages.

Le Brésil, comme tous les pays neufs, dirige son activité vers l'utilisation matérielle de ses immenses richesses, mais il possède un passé suffisamment complexe pour exiger des études d'ordre historique. C'est, d'ailleurs, pour un grand État, une impérieuse nécessité de connaître son évolution, afin de déterminer plus nettement sa politique d'avenir. Ce n'est pas à dire que le Brésil n'ait suscité des historiens, soit nationaux, soit étrangers. La bibliographie historique brésilienne est abondante ; on peut s'en rendre compte dans plusieurs ouvrages. Nous mentionnerons les suivants : Aug. Alves Sacramento Blake, *Diccionario bibliographico brazileiro* (Rio de Janeiro, 1883-1902, 7 vol.) ; A.-L. Garraux, *Bibliographie brésilienne. Catalogue des ouvrages français et latins relatifs au Brésil* (Paris, 1898) ;

Digitized by Google

Oscar CANSTATT, *Kritisches Repertorium der deutsch-brasilianischen Litteratur* (Berlin, 1902) ; la collection de la *Revista trimensal do Instituto historico e geografico do Brazil* (140 volumes publiés depuis 1839). Mais la plupart des études portent sur certaines périodes ou sur des points particuliers de l'histoire brésilienne. M. Pandia Calogeras, homme politique qui a occupé des situations éminentes, ancien président de la délégation brésilienne au Congrès de Versailles, présente une synthèse sur les *Origines de la politique extérieure de l'Empire*, où il s'efforce de replacer sur le plan international tous les événements qui intéressent le Brésil. Après avoir exposé la formation de la nation portugaise, il étudie la rivalité entre les Espagnols et les Portugais, car le fameux traité de Tordesilhas (1495), destiné à déterminer les zones d'influence, n'est « qu'un chiffon de papier ».

Durant le XVI^e siècle, les corsaires français font de nombreuses incursions sur les côtes brésiliennes, à telle enseigne que le grand érudit Capistrano de Abreu a pu écrire que, pendant un siècle, on ignora si le Brésil deviendrait français ou demeurerait portugais. Sur ces faits, très bien exposés dans l'excellent ouvrage de Paul Gaffarel (*Histoire du Brésil français au XVI^e siècle*. Paris, 1878), M. Calogeras n'a pas voulu insister, pas plus d'ailleurs que sur les expéditions de Duclerc et Duguay-Trouin en 1710 et 1711. En traçant les lignes générales de la colonisation européenne en Amérique du Sud au moment où Philippe II s'empare de la couronne de Portugal (1580), il précise que l'occupation était discontinue, effective dans les centres miniers et les capitales administratives, mais inexistante dans les vastes espaces qui s'étendaient entre les régions habitées. Il indique une manière curieuse de concevoir le mouvement de toute la colonisation dans l'Amérique du Sud : établissement de deux directions linéaires en angle et, ensuite, conquête postérieure de la zone qu'elles enserrent. En acceptant les résultats d'une analyse assez serrée, nous pouvons, sans doute, avancer l'hypothèse que ce processus de colonisation était imposé par la configuration géographique.

Au XVII^e siècle, profitant de la lutte contre l'Espagne, les Hollandais s'emparent de Bahia et cherchent à imposer leur domination sur les côtes brésiliennes. Les guerres européennes, les traités de paix, aux XVII^e et XVIII^e siècles, sont étudiés minutieusement au point de vue du Portugal et du Brésil.

L'auteur suit avec attention la politique de consolidation des frontières brésiliennes à la fin du XVIII^e siècle : frontière du Nord, frontière du Matto-Grosso, frontière du Sud. Mais comment le peuplement s'est-il effectué sur l'immense territoire brésilien et comment ont réagi les différents éléments ethniques? Un de ces facteurs soulève la question du trafic des nègres qui joue un grand rôle dans la politique extérieure du Brésil. Lorsque, après la campagne du fervent propagandiste que fut Wilberforce, la Grande-Bretagne, au début du XIX^e siècle, devient l'adversaire résolue de la traite, le gouvernement du Portugal, tout en cherchant à gagner du temps, ne peut pas opposer une résistance ouverte. D'ailleurs, la lutte contre l'ennemi commun, Napoléon, oblige le Portugal à se rapprocher de l'Angleterre dont il est moins l'allié que le satellite. Le régent de Portugal, réalisant le projet, déjà conçu à l'époque de Philippe II, puis de Pombal, d'établir les Bragances au Brésil, quitte Lisbonne pour résider à Rio. Profitant des circonstances, en « honnête courtier », l'Angleterre impose en 1810 un traité commercial qui accorde d'énormes privilèges aux vaisseaux anglais. Mais les Brésiliens veulent secouer le joug des Portugais. Deux influences s'exercent en faveur de l'Indépendance : les

Digitized by Google

idées françaises répandues par les philosophes du XVIIIe siècle, l'exemple assez récent donné par les États confédérés de l'Amérique du Nord. La politique maladroite des Cortès portugaises entraîne la proclamation d'indépendance du Brésil avec le fils de Jean VI, Don Pedro Ier, comme empereur (12 octobre 1822).

M. Calogeras a bien mis en valeur les lignes essentielles de quatre siècles d'histoire : lutte pour la prédominance en Amérique du Sud, formation territoriale du Brésil, politique commerciale des nations maritimes, question du trafic des noirs. Beaucoup de problèmes ne sont que posés au moment où le Brésil proclame son indépendance et il appartiendra au gouvernement de l'Empire de chercher les meilleures solutions. Cette riche synthèse est mieux qu'un essai ; aussi l'auteur fait-il preuve d'une grande modestie en terminant une courte préface par ces mots : « Personne plus que nous ne sera convaincu de l'insuffisance de la réalisation. En laissant de côté l'éternelle équation personnelle (pondo de lado a eterna equaçao pessoal), cet essai souffre de tous les défauts d'une première tentative. Il servira cependant de canevas pour de futures corrections. »

Septime GORCEIX.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — Charles W. PIPKIN. *The idea of social justice* (New-York, Mac Millan, 1927, in-8°, XVII-595 p.). — Sous ce titre d'allure fortement philosophique et éthique, M. Pipkin apporte en réalité une contribution à l'histoire du mouvement social en France et en Angleterre aux XIX^e^ et XX^e^ siècles. L'ouvrage est d'ailleurs bizarrement conçu, l'auteur ne faisant pas, comme il semble être possible, une étude comparée du mouvement social dans les deux pays considérés, mais entremêlant les instants de l'évolution dans les deux pays sans qu'on voie jamais nettement les raisons de cette présentation. A vrai dire, l'Angleterre y apparaît principalement, si l'on peut dire, sous l'aspect « statique » de sa législation sociale, telle que celle-ci s'est en quelque sorte cristallisée de 1900 à 1926 ; la France, plutôt sous l'aspect « dynamique » de son évolution ouvrière, divisée en quelques grandes périodes (Révolution à 1871 ; 1871 à 1896, c'est-à-dire au programme de Saint-Mandé ; du programme de Saint-Mandé à l'unité socialiste ; l'après-guerre). Il est regrettable que, en ce qui concerne l'Angleterre, l'auteur n'ait pas été à même de prévoir les incidents qui ont conduit à l'élaboration de la loi antisyndicaliste de 1927. Mais, tel qu'il se présente, sous les réserves formelles que nous faisons touchant le plan, l'ouvrage de M. Pipkin peut rendre des services incontestables à l'histoire du syndicalisme dans deux des pays les plus évolués de l'Europe occidentale. Les sympathies qu'a l'auteur pour le syndicalisme, les vues personnelles qu'il exprime sur les rapports de la démocratie et de la justice sociale, n'enlèvent aucune solidité à son livre, qui repose sur une abondante bibliographie et dont une table bien faite facilite l'usage. G. BOURGIN.

— Edwin CANNAN. *An Economist's Protest* (London, P. S. King, 1927, in-8°, XVI-438 p. ; prix : 16 sh.). — L'auteur, qui est un économiste très réputé, nous explique que, pendant la Grande Guerre, son occupation essentielle (il n'était plus d'âge à servir aux armées) a consisté à « protester » contre bien des préjugés et croyances populaires. Il a continué à protester depuis 1919 et il a réuni une centaine d'articles ou de lettres, écrits de 1914 à 1926, et qui manifestent cette même tendance.

Déjà, avant la guerre, il était un antibelliciste déterminé et, en mai 1914, il publiait un article excellent, dans lequel il montrait que même la guerre la plus heureuse ne pouvait profiter en aucune façon à la classe ouvrière. A peine la guerre a-t-elle éclaté, il s'efforce de démontrer que le système d'États absolument indépendants était incompatible avec l'existence de la civilisation. Il pense aussi, dès 1915, que les soi-disant causes économiques de la guerre ne dérivent pas au fond d'incompatibilités économiques, mais recouvrent simplement des « jalousies stratégiques ». Dès 1916, il s'élève contre l'idée qu'il conviendra de faire suivre la guerre militaire d'une guerre économique, et, la même année, dans un article intitulé

Digitized by Google

A Plea for Large Political Units, il soutient que l'organisation des Alliés devra devenir le noyau d'une union plus compréhensive, comprenant même les puissances vaincues : vue qui se trouve justifiée maintenant par Locarno et par l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations.

Le professeur Cannan a protesté aussi sans se lasser contre ce qu'il considérait comme des erreurs économiques, notamment sur la question de la hausse des prix, dont il montre « le bon côté », sur celle de la monnaie fiduciaire et de l'inflation. En ce qui concerne la France, notons une lettre à M. Charles Rist, de 1925, intitulée « Déflation en pratique et déflation pour rire ». Il approuve le rétablissement de l'étalon d'or pour l'Angleterre, ainsi que les efforts des pays à change déprécié pour rétablir une bonne monnaie. En un mot, tout cet intéressant recueil sera lu avec grand profit par les historiens et les économistes ; il fait honneur non seulement à la science de l'auteur, mais à son caractère et à son esprit. H. S.

— G. H. Bousquet. *Vilfredo Pareto ; sa vie et son œuvre* (Paris, Payot, 1928, in-8°, 230 p. ; prix : 20 fr.). — Étude très pénétrante de l'œuvre du grand économiste italien V. Pareto (1848-1923), qui, d'abord ingénieur, ne s'adonna à la vie scientifique qu'à l'âge de quarante ans. Il fut appelé à l'Université de Lausanne comme successeur de Walras ; comme ce dernier, il s'adonna à l'économie politique mathématique, perfectionnant encore les méthodes de son maître. M. Bousquet montre avec force ce qu'il y a d'original dans le *Cours d'économie politique* et le *Manuel d'économie politique*. Mais Pareto ne s'est pas confiné dans l'économie politique ; comme sociologue, il ne montra pas moins d'originalité. Aussi importe-t-il avant tout de se rendre compte de sa méthode générale et de sa philosophie. Il estime que les sciences sociales doivent être traitées, comme les sciences physiques et naturelles, conformément à la méthode expérimentale [1] et que la métaphysique et la morale doivent leur rester étrangères. Elles n'ont pas non plus, en tant que sciences, à se préoccuper des applications pratiques ; Pareto soutient que le succès et même la bienfaisance d'une doctrine sociale ne dépendent, en aucune façon, de la valeur scientifique et logique de cette doctrine. C'est là une conception profondément différente de celle de Karl Marx. Pareto a, en fait, étudié et critiqué les théories socialistes dans son important ouvrage, *Les systèmes socialistes* ; il y développe sa conception de la « circulation des élites » ; il pense que la révolution socialiste aurait surtout pour effet de substituer une nouvelle élite aux anciennes. M. Bousquet considère Pareto comme un philosophe et un logicien de la plus haute valeur et estime que sa conception des « dérivations » est une idée géniale. Si ce grand penseur a été en partie méconnu, c'est qu'il était trop indépendant, trop désintéressé, et aussi que la forme de ses ouvrages, pour la plupart mal composés, ne répond pas au fond [2]. H. S.

Antiquité. — Dans la *Revue d'Assyriologie* (t. XVIII, p. 133), M. Fr. Thureau-Dangin a publié une tablette cadastrale datée de la sixième avant-dernière année du règne de Shoulgi, c'est-à-dire environ 2285 ans avant notre ère ; elle donne le plan du territoire de la « ville-de-Shoulgi-pasteur-du-pays ». Ce texte a été réédité, avec une traduction et des calculs établissant en mesures actuelles le territoire total

1. Il ne semble établir aucune distinction entre ces deux catégories de sciences, à bien des égards si différentes.

2. Le volume se termine par une utile bibliographie des œuvres de V. Pareto.

Digitized by Google

de la ville, dans le *Journal des géomètres et experts français*, mars 1928 (35e année, nº 89).

— Paul Collomp. *La papyrologie* (Paris, « Les Belles-Lettres », 1927, in-8º, 36 p., 2 pl.). — M. Collomp a fait preuve de beaucoup de talent et d'abnégation en écrivant sur la papyrologie qu'il aime ce mince livret qui l'a obligé à des sacrifices et à des raccourcis, en raison de sa destination utilitaire : c'est, en effet, le premier ouvrage de la collection *Initiation et méthodes* dans les Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. On y trouvera diligemment réunies les notions indispensables sur les points spéciaux de la papyrologie (trouvailles, manipulation des cartonnages, grammaire, histoire, etc.) et la liste des livres à consulter pour se documenter sur chacun de ces points. Il a dû coûter à l'auteur de ne pouvoir, dans les bornes de son opuscule, rien dire de questions qu'il connaît bien, par exemple le calendrier, après les études de Lesquier et d'Edgar, et les lettres privées, entre autres celles des recueils de Witkowski, d'Eisner et de Ghedini. Tel qu'il est, son livret rendra de grands services et suscitera, on l'espère, des vocations papyrologiques. Paul Collart.

Allemagne. — Gerhard Ritter. *Die Staatsanschauung des Freiherrn von Stein ; ihr Wesen und ihre Wurzeln* (Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1927, in-8º, 23 p. ; prix : 1 mk. 40, dans les *Einzelschriften zur Politik und Geschichte*, nº 27). — L'auteur n'apporte aucun fait nouveau sur la vie et sur l'action politique de Stein. Il a voulu seulement donner une idée d'ensemble de sa conception politique. Stein a tenu une place intermédiaire entre les idées révolutionnaires et les tendances conservatrices ; il a compris que le moment était venu de transformer la Prusse en « État national », véritablement moderne ; il a ainsi exercé une influence énorme sur l'Allemagne et sur la formation de la nationalité allemande. H. S.

États-Unis. — Frank B. Kellogg. *The war prevention policy of the United States.* — Tirage à part du discours que le secrétaire d'État des États-Unis a prononcé devant le « Council on foreign relations » à New-York, le 15 mars 1928. Paru d'abord dans *Foreign Affairs*, t. VI, nº 3 (avril 1928), il est en vente aux bureaux de ce périodique (25 West 43rd Street, New-York) au prix de 50 cents.

France. — Joséphin Péladan. *Histoire et légende de Marion de Lorme* (Paris, La Connaissance, 1927, in-12, 180 p. La table indique 12 gravures, qui manquent à l'exemplaire reçu par la *Revue*). — Péladan avait publié, en 1882, une brochure sur Marion, réimprimée en 1888. Il s'y exerçait à la critique historique et détruisait les vieilles légendes. M. Émile Magne, avec son érudition habituelle, donne à cette édition nouvelle une introduction de 37 pages, intitulée *La vraie Marion*, où je crois bien qu'il a définitivement élucidé, pièces d'archives en main, les problèmes que pose la vie de l'amante de des Barreaux, de Cinq-Mars, de Particelli et de tant d'autres. H. Hr.

— V. Dauphin. *Le corps médical de l'Anjou (médecins et chirurgiens) en 1784, d'après une enquête administrative* (Angers, Soc. des Éditions de l'Ouest, 1928, 20 p.). — Cette intéressante notice, publiée d'abord en partie dans les *Archives médicales d'Angers*, a utilisé surtout l'enquête faite par l'intendant de la généralité de Tours sur les médecins et chirurgiens, les réponses au questionnaire envoyé par la Commission intermédiaire de l'Anjou en 1788 et aussi les registres des corpora-

Digitized by Google

tions. On voit que, dans les campagnes, bien des prétendus médecins n'étaient que des guérisseurs, des empiriques et charlatans, dans lesquels la population continuait d'avoir confiance. Cependant, il semble qu'il y ait quelque progrès dans le personnel des médecins et des chirurgiens à la veille de la Révolution. Les conclusions de M. Dauphin se rapprochent de celles que l'on peut formuler pour la province voisine, la Bretagne. H. S.

— Joseph PETER. *L'occupation étrangère dans le département du Nord*, 1793-1794 (Mémoires et travaux publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille, fasc. 32, p. 237-310, 1927). — Plus juridique que l'excellente étude historique de Reuss sur la période correspondante en Basse-Alsace, plus général que ne pouvait l'être M. Georges Lefebvre dans sa thèse appréciée sur les *Paysans du Nord pendant la Révolution*, l'article de M. le chanoine Peter expose en grand détail l'administration de la *jointe* autrichienne et le rétablissement de l'autorité française. La *jointe* restaura en bloc l'ancienne organisation administrative, judiciaire, financière et, semble-t-il, l'ancien droit civil dans son ensemble ; mais elle se préoccupa des intérêts de l'Empereur et ignorait le roi de France. Les curés insermentés rentrèrent dans leur paroisses et tinrent à nouveau les registres de l'état civil ; désormais, ils ne devaient pas plus être soutenus dans la perception de la dîme que les émigrés revenus dans leurs conflits avec les acquéreurs de leurs propriétés ou leurs ex-censitaires. La monnaie métallique française n'est admise que provisoirement ; les assignats sont prohibés ; mais, tout comme le gouvernement révolutionnaire, la *jointe* use des réquisitions, organise la corvée militaire, demande le paiement de l'impôt en nature, taxe la viande, sinon le blé, et songe au maximum des salaires. « En vérité, les malheureux habitants n'étaient pas mieux traités par les kaiserliks que par les carmagnoles » (p. 287). De retour après Fleurus, ceux-ci le firent avec énergie comprendre aux austrophiles reconquis et tardivement repentants. Beaucoup, comme en Alsace, jugèrent opportun d'émigrer. — On pourrait relever dans cet intéressant mémoire quelques épithètes inutiles ou discutables (voy. p. 257).
P. P. VIARD.

Grande-Bretagne. — Voici deux nouveaux volumes publiés par et pour la *Pipe roll society*. 1° Tome XLI de la nouvelle série, t. III (1927, XXV-264 p.) ; il est intitulé : *The great roll of the Pipe for the fifth year of the reign of king Richard I. Michelmas* 1193. Le texte a été établi par Mme Doris M. STENTON, professeur à l'Université de Reading et savante collaboratrice de son mari. L'introduction renseigne sur l'œuvre financière accomplie par les juges itinérants dans leur tournée annuelle. — 2° *The great roll of the Pipe for the fourteenth year of the reign of king Henry III, Michelmas* 1230. Cette fois, c'est un Américain, M. Chalfont ROBINSON, professeur à l'Université Princeton, qui est l'éditeur responsable (Princeton University Press, 1927, XXVIII-472 p., 1 fac-similé). Il a établi son texte au moyen de fac-similés photographiques (*photostat*) ; mais il faut noter ici une importante innovation. Comme on le sait, à côté du Grand rôle de l'Échiquier rédigé par le Trésorier, les scribes en exécutaient une copie pour le Chancelier ; or, ces deux exemplaires ne sont pas identiques, et M. Robinson a pris soin de noter, à la fois dans l'introduction et dans le texte imprimé, au bas des pages, les variantes, parfois importantes, qu'on y constate. Cette introduction contient, en outre, un commentaire minutieux des multiples sources de revenu qui alimentaient le trésor royal. Le volume intéresse aussi la France, puisqu'il se rapporte à l'année où Henri III conduisit en Poitou

Digitized by Google

la première de ses expéditions ayant pour but de recouvrer les terres conquises par Philippe-Auguste et Louis VIII. Ajoutons que ce compact et coûteux volume a été exécuté aux frais d'un « Membre de la *Pipe roll society* », qui est anonyme, car il convient à toutes les bonnes actions de rester secrètes. Ch. B.

— *Close rolls of the reign of Henry III preserved in the Public Record Office, 1251-1253* (Londres, His Majesty's stationary office, 1927, 620 p. ; prix : 2 £ 2. s.). — Ce volume contient la reproduction intégrale de toutes les lettres closes transcrites sur les rôles des années 36 et 37 de Henri III. Le précédent, relatif à 1227-1231, date de 1902. On se réjouit de constater que l'administration des Archives continue de publier le texte même des documents au lieu de donner une simple analyse (*Calendar*), comme il a été fait pour les lettres patentes. Le travail a été exécuté par plusieurs archivistes sous la surveillance et le contrôle du directeur actuel du P. R. O., M. Stamp. L'Index général, rédigé par M. Ledward, remplit les pages 515-620. On me permettra d'y relever quelques omissions, erreurs ou confusions qu'une lecture plus attentive des *Rôles gascons* eût permis d'éviter ou de corriger. Ainsi une mention du comte de Leicester, désigné seulement par son titre, page 489, a été oubliée à la table ; et c'est une erreur de placer, comme il est fait page 552, ce personnage au nombre des sénéchaux de Gascogne. Aiquem Guillem de Lesparre est donné dans le texte sous la forme *Aquen Willelmo del Esparr'* (p. 187) et sous celle d'*Eukelini* (ne faudrait-il pas plutôt lire *Eukelmi*?) *Willelmi de la Sparra ;* il se cache à la table sous *Sparre*. Page 218, le latin *monetarius* ne désigne pas un monnayeur, c'est le nom propre (Muneder) d'un bourgeois de Bordeaux bien connu. Dans le même document (qui est une lettre patente transcrite exceptionnellement sur le rôle des lettres closes) on reconnaît malaisément d'autres bourgeois bordelais comme Gaillard Delsoler, qui figure à la table en deux endroits (aux mots *Solio* et *Selers*) comme s'il s'agissait de deux personnes différentes. Même mésaventure est arrivée à Geofroi Rudel (ou Ridel) de Bergerac qu'on retrouve en deux endroits différents (*Ridel* et *Rydel*). Guillaume (ou Guillem) Séguin de Rions est inscrit dans la table sous *Segwin, Segyn-William de Ryom* (faute d'impression pour Ryons ou Ryuns qu'on lit dans le texte). Un article rédigé comme suit : *Bretto, Emeneu, Amaneu de Lo.* est peu clair et le renvoi : *See Labrit* (p. 525) est incorrect. Il fallait renvoyer non à Labrit, mais à Albret, qui est, plus encore que Lesparre, un nom historique considérable. Ces négligences, dont on pourrait augmenter le nombre, sont sans doute vénielles. Je me garderai bien de les reprocher à l'auteur. Il a tout de même singulièrement facilité les recherches dans cet important volume que les érudits accueilleront avec reconnaissance. Ch. B.

— Deux nouveaux fascicules ont paru des *Opera hactenus inedita Rogeri Baconi*, publiés par la Clarendon Press, Oxford. Le fasc. VI, édité par M. Robert Steele (1926, xxvii-302 p. ; prix : 25 s.), contient le *Compotus fratris Rogeri*, suivi du *Compotus Roberti Grossicapitis Lincolniensis episcopi* et de la *Massa compoti Alexandri de Villa Dei*. Dans l'introduction, M. Steele expose, avec la compétence qui lui appartient en ces matières, la manière employée au Moyen Age pour calculer la date de Pâques, énumère et analyse les traités sur le Comput depuis le *De Pascha compotus* de saint Cyprien jusqu'à ceux du xiii^e^ siècle dus à Robert Grossetête, évêque de Lincoln, et à maître Alexandre de Villedieu, utilisés par Bacon, s'attache enfin à prouver que Bacon est bien l'auteur du traité anonyme maintenant publié sous son nom. — Le fasc. VII, édité par M. P. Steele, cette fois avec

Digitized by Google

la collaboration du P. Ferdinand L. Delorme, de l'ordre des Franciscains, a pour titre : *Questiones supra undecimum prime philosophie Aristotelis (Metaphysica XII), primae et secundae* (v-160 p. ; prix : 10 s. 6 d.). M. Steele a pris soin de vérifier les citations contenues dans cette compilation ; et cela représente un travail considérable dont on lui saura le plus grand gré. Ch. B.

— G. G. Coulton. *Life in the middle ages selected, translated and annotated ;* vol. I : *Religion, folk-lore and superstitions* (Cambridge, at the University Press, 1928, xiv-246 p., 13 gravures ; prix : 7 s. 6 d.). — En 1910, M. Coulton avait réuni en un gros volume un grand nombre d'extraits tirés d'auteurs du Moyen Age sur la vie populaire ; il entreprend maintenant de le rééditer, pour la commodité du lecteur, en quatre livres qui paraîtront séparément. Comme l'indique le titre transcrit plus haut, le tome I de cette réédition se rapporte à la religion, aux croyances et aux superstitions populaires. On y trouve, traduits en anglais, des textes empruntés à plus de cinquante auteurs différents, anglais, allemands ou français. Aux textes contenus dans la première édition, M. Coulton en ajoute ici de nouveaux sur Jeanne d'Arc et sur l'inquisition (d'après Jean Nider). Quelques explications au bas des pages ; mais, en tête de chaque citation, une notice parfois assez détaillée, sur l'auteur auquel il a fait des emprunts. L'ensemble est vraiment d'une lecture attachante et instructive, *cum grano salis*. On connaît les opinions de M. Coulton sur la civilisation médiévale, alors que l'Église régnait presque sans partage sur les humains. Ch. B.

— F. C. Roe. *French travellers in Britain*, 1800-1926 (Londres, Thos. Nelson, 1928, in-32, 146 p. ; prix : 2 s. 6 d.). — Joli choix d'extraits, généralement très brefs, d'impressions notées par des voyageurs français en Grande-Bretagne, de Chateaubriand à André Maurois. Les plus intéressantes ne sont pas nécessairement celles auxquelles s'attachent les plus grands noms, comme ceux de Chateaubriand et de Taine, trop prévenus d'avance peut-être sur ce qu'ils allaient voir et contrôler. Un Buzonnière, un Fievée, plus naïfs, sont parfois des témoins plus près de la réalité vivante. Une rapide introduction renseigne sur ces voyageurs, leurs dispositions intellectuelles, la valeur de leurs observations. Un très rapide commentaire des textes est donné à la fin du volume. On s'étonne de n'y voir pas corrigé un singulier contresens commis (p. 226) par Taine sur le sens de l'expression « être né coiffé ». Ch. B.

République argentine. — Jose Torre Revello. *Adicion a la relacion descriptiva de los mapas, planos, etc., del virreinato de Buenos Aires, existentes en el Archivio general de Indias* (Buenos-Aires, J. Peuser, 1927, in-8°, 128 p. ; publ. del Instituto de Investigaciones historicas, n° XXXVIII). — Ce beau fascicule, qui fait suite à une publication antérieure de l'Institut de Buenos-Aires, contient le catalogue descriptif de cartes géographiques, de plans de villes et de monuments, notamment d'églises. Ces mentions, toutes d'un grand intérêt, se rapportent à des documents conservés dans l'Archivo general de Indias à Séville. Le texte est accompagné d'un grand nombre de belles reproductions photographiques. L'auteur publie, dans le même fascicule, le texte des documents qui étaient joints à ces cartes ou plans. H. S.

Russie. — Nous avons reçu de Mme Lubimenko, docteur de l'Université de Paris, deux intéressants tirages à part : 1° Une nouvelle Revue d'archives russes

Digitized by Google

(extrait du *Nederl. Archievenblad*, n° 2, 1927-1928). Cette Revue, seule de ce genre qui existe, paraît depuis 1923 sous le titre *Arkhivnee delo*, qui n'est pas facile à traduire, « parce qu'il comprend », dit l'auteur, « les deux aspects des archives : la science et le métier ». Mme Lubimenko analyse dans cette brochure les articles contenus dans les treize numéros qui ont vu le jour jusqu'à présent. — 2° *England's part in the discovery of Russia* (extrait de *Slavonic Review*, 1927, fasc. 6). C'est une nouvelle contribution à l'histoire des relations économiques de la Russie avec l'Angleterre au temps des Tudors et des Stuarts, que Mme Lubimenko étudie depuis plusieurs années, avec un zèle et un succès appréciés hautement par les spécialistes. Ch. B.

— G. M. Krjijanowsky. *Dix années d'édification économique en U. R. S. S.* 1917-1927 (Paris, Bureau d'éditions [s. d.], in-16, 144 p. ; prix : 8 fr.). — L'auteur s'est appliqué à décrire la reconstruction économique, accomplie par le gouvernement soviétique depuis dix ans dans tous les domaines. On trouvera dans son exposé beaucoup de faits, de chiffres, de statistiques. Mais, comme M. Krjijanowsky fait œuvre de propagande, d' « édification » — sans jeu de mots —, ses conclusions auraient besoin d'être contrôlées par d'autres sources de renseignements. La réalité est peut-être moins séduisante que son livre ne le dit. Toutefois, pour porter un jugement sur toutes ces questions, il ne faut pas perdre de vue, comme l'auteur le fait justement remarquer, qu'en 1917 la Russie était ruinée par la guerre, puis qu'elle a été tenue dans un complet isolement économique, et enfin, qu'étant donné la révolution communiste, il a fallu employer, en matière économique, des méthodes absolument nouvelles. L'auteur insiste beaucoup sur les progrès de la « socialisation ». Il nous semble cependant que le gouvernement soviétique a dû renoncer, dès 1921, à une grande partie de son organisation communiste et que, d'ailleurs, dans les campagnes, le régime de la propriété privée subsiste presque intact. M. Krjijanowsky laisse dans l'ombre tous ces faits, peut-être quelque peu gênants pour sa doctrine. H. S.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances, 1927. Bulletin d'octobre-décembre. — Réception du roi d'Égypte, Fouad Ier, élu associé étranger en remplacement de Vilhelm Thomsen, décédé. A l'occasion de cette solennité, M. Alexandre MORET a fait une communication sur l'éducation d'un prince royal égyptien de la IXe dynastie (d'après le papyrus de Pétersbourg 1116A, qui date de 2200 ans environ avant notre ère). — J. BIDEZ. Un opuscule inédit de Proclus (traduit par Marsile Ficin sous le titre : *opus Procli de sacrificio et magia*. La découverte d'un manuscrit du texte grec permet de constater que cette version latine est plus que libre). — C. JULLIAN communique une lettre où M. Ulysse Rouchon signale un fragment de colonne milliaire récemment trouvé à Saint-Paulien. Ce sont probablement les restes de la borne d'où l'on comptait les distances à partir de Ruessio, capitale gallo-romaine des Vellaves). — S. REINACH. Éloge funèbre de H. François Delaborde. — Dr Henri MARTIN. Les sculptures de l'atelier solutréen du Roc, Charente. — René CAGNAT. Notice sur la vie et les travaux de M. Théophile Homolle. — S. REINACH. Éloge funèbre de Gustave Fougères. — Ém. ESPÉRANDIEU. Les fouilles d'Alise en 1927. — Charles DIEHL. Peintures de Bhadidat en Syrie (datant du XIe ou du XIIe siècle). — En appendice : Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Morel-Fatio par Camille ENLART (quelques retouches ont été faites au manuscrit original déjà remanié par l'auteur après sa lecture à l'Académie).

Annales historiques de la Révolution française. 1928, mars-avril. — Gustave ROUANET. La religiosité des Girondins. — P. VAILLANDET. Après le 9 thermidor : les débuts de la Terreur blanche en Vaucluse. — N. LOUKINE. La Révolution française dans les travaux des historiens soviétiques. — Albert MATHIEZ. M. G. Lenôtre peint par lui-même, ou L'élève des Jésuites qui renie ses maîtres. — ID. L'exposition de la Révolution française [à la Bibliothèque nationale] (montre les grandes lacunes de cette exhibition, qui est « une Révolution revue et corrigée pour le vernissage »). — O. K. Lettres inédites échangées entre le prince de Condé, le duc de Berry et Madame Royale (quatre lettres de janvier 1796).

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1927, séance du 29 décembre. — Camille-Georges PICAVET. Un document inédit : les procès-verbaux de la Commission du travail de Lyon, 1848-1849. = 1928, séance du 5 février. Edmond ESMONIN. Observations critiques sur l'édition des *Mémoires de Louis XIV* par Jean Longnon (cette nouvelle édition est un trompe-l'œil : elle contient autant de fautes que les précédentes ; au point de vue critique, elle est « en arrière sur celle de Dreyss qu'elle prétend remplacer ». Quant au fond, les *Mémoires* sont simplement un « arrangement littéraire, par des écrivains de second et de troisième ordre, de la pen-

Digitized by Google

sée du roi ». = Séance du 4 mars. B. Mirkine Guetzevitch. La politique extérieure du gouvernement provisoire russe : la question de la paix en 1917 (la discussion qui suivit cette communication a permis à M. Milioukof de donner des précisions sur les débuts de la Révolution russe).

Bulletin de la Société Ernest Renan. 1926, séance du 20 février. — A. Puech. Marcion, à propos d'un livre récent de Harnack. = Séance du 20 mars. Masson-Oursel. L'européocentrisme et la critique historique (expose les reproches adressés par les Orientaux aux Européens pour qui l'Europe est le centre de l'activité intellectuelle, de la science ; or, la critique dont les Européens sont si fiers est timide et bornée. Ce qui nous manque le plus, disent-ils, pour que nous comprenions leurs textes, c'est l'esprit religieux. Nous aurions grand intérêt à nous faire aussi sages que le Japon, synthèse vivante de l'Eurasie). = Séance du 24 avril. Sidersky. De quelques vestiges du culte astral chaldéen. = Séance du 29 mai. Alphandéry. Au sujet d'un article du *Dictionnaire* de Pierre Bayle (sur le dieu siamois Sommona-Codom, où Bayle a utilisé les œuvres du jésuite Tachard, notamment son *Second voyage et les Jésuites envoyés par le Roi au roi de Siam*, 1689). = Séance du 23 octobre. Félix Sartiaux. Albert Houtin (dont il fut l'exécuteur testamentaire ; sa vie et ses œuvres). = Séance du 27 novembre. H. Serouya. Le problème des arts plastiques chez les Juifs. = Séance du 26 mars 1927. M. de Pullingny. La première finale du IVe évangile et l'épisode d'Emmaüs dans Luc.

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient. T. XXVI, 1926 (Hanoï, 1927, 703 p. ; prix : 30 doll.). — Henri Marchal. Notes sur l'architecture de Nâk Pân (monument tout à fait à part et qui n'est semblable à aucun autre du Cambodge ; avec 18 planches). — F. M. Savina. Note sur les Mân Kim-di-Mun et leur langue (c'est une tribu du Tonkin qui a subi l'influence des Chinois du Sud. Le dictionnaire de leur langue remplit les pages 14-255). — Lieutenant-colonel Renondeau. Choix de pièces du théâtre lyrique japonais. — Léonard Aurousseau. Nouvelles fouilles de Dai-hûu (région de Quang-Binh, Annam ; avec 9 planches). — Bibliographie pour l'Indo-Chine française, la Birmanie, l'Insulinde et la Chine (très copieuse et instructive). — Jules Finot. Notice nécrologique sur Ch.-B. Maybon (mort par accident le 28 avril 1926, à l'âge de cinquante-quatre ans ; auteur de travaux remarqués sur la Chine, le Tonkin, l'Annam, etc.). — Documents administratifs.

Bulletin de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 1926 (É. Champion, 1927). — E. Coyecque. Vieilles archives notariales. VI : État numérique des archives anciennes de l'étude Chauveau, 1498-1792. — Gueullette. Une grande maison, rue et porte Saint-Jacques (histoire de cet immeuble depuis le XVIIe siècle). — Jean Tremblot. Une fondation de rosières trois fois séculaire (par Charles Belloy de Francières, à Saint-Denis). — Émile A. Van Moé. Journal des sermons de Paris au XIIIe siècle. — Marcel Langlois. Ancêtres de parlementaires parisiens (signale une source du Journal de Chamillart). — Gabriel Vauthier. La halle au blé, 1758-1811 (construction ; incendie de 1802 et reconstruction de la coupole par l'architecte Fontaine ; sa transformation en Bourse du commerce).

Bulletin hispanique. 1928, avril-juin. — Georges Cirot. Sur le « Fernan Gonzalez » (et ses rapports avec les chansons de geste françaises). — Henri Mérimée. El Abencerrage, d'après les diverses versions publiées au XVIe siècle (publie la partie

Digitized by Google

de la « Coronica » de l'infant don Fernando où sont rancontées les amours de l'Abencerrage Abindarráez le Jeune et de la belle Xarifa ; chronique composée sans doute entre 1550 et 1560 par un auteur aragonais). — Marcel Bataillon. Autour de Luis Vives et d'Iñigo de Loyola (au sujet des *Exercices spirituels* de Loyola, qui eut des entretiens avec Vives à Bruges).

Carnet de la Sabretache. 1928, janvier. — Comte Serge Fleury. La dernière campagne du capitaine Soalhat (capitaine du génie attaché à l'État-major de Berthier, prince de Wagram en 1810. Plusieurs lettres de lui sur la campagne de Russie ; la dernière datée de Moscou, le 24 septembre 1812 ; depuis on ne sait plus rien de lui). — Mémoires du capitaine Godet ; suite (campagne d'Italie en 1800 ; siège du fort de Bard). — Capitaine de Courcy. La garde royale, 1815-1830 ; suite et fin. = Mars. Lieutenant-colonel Descaves. Une famille de militaires sous la révolution et l'Empire (Simon-Hubert Marthe, né à Givet le 2 novembre 1756, mort le 12 février 1793 à la suite de blessures de guerre, laissait cinq enfants, dont Joseph, Jean-Joseph et Louis ; leur carrière militaire est ici retracée). — Albert Despréaux. Les gendarmes d'ordonnance en campagne, 1807-1808 (publie des lettres de Montbreton de Norvins et de son frère, Auguste d'Urtebise). — Mémoires du capitaine Godet ; suite, 1804. = Avril. J.-H. Lavigne-Delville. Six semaines de captivité en Russie (fait prisonnier le 3 novembre 1855 en avant du fort de Kinburn, récemment occupé par les Français, l'enseigne de vaisseau Lavigne-Delville raconte avec quelle cordialité il fut accueilli par les officiers russes ; « tout ce monde », écrit-il, « semblait éprouver pour nous la plus vive sympathie ». Présenté au tsar Alexandre II, au grand-duc Constantin, il est traité, lui et ses camarades, avec les plus délicates attentions). — Correspondance militaire des frères Fargues du Pigné, an XI-1812 ; 1er article (lettres d'Étienne Fargues à son père, homme de loi à Montréal, Aude ; les premières datées de Paris, où il préparait ses examens pour l'École militaire de Fontainebleau, en l'an XI, puis de Fontainebleau en l'an XII ; il est nommé officier par l'empereur le 3 novembre 1804). — Mémoires du capitaine Godet ; suite (campagne d'Autriche, 1805, et combats de la division Dupont devant Ulm).

Conférence des Sociétés savantes, littéraires et artistiques du département de Seine-et-Oise. 8e session, 1926. Compte-rendu des travaux (1917, 120 p.). — Section d'histoire. Eug. Darras. Honoré de Balzac à l'Isle-Adam (biographie de Louis-Philippe de Villiers-La-Faye, qui devint en 1775 chanoine-comte de l'église Saint-Pierre de Mâcon, traversa la Révolution dans la plus salutaire obscurité, fut maire de l'Isle-Adam en 1813 et plusieurs fois encore sous la Restauration ; il mourut le 1er mai 1822). — A. Granger. Un procès criminel sous l'Ancien régime. La bande de Renard (célèbre par la terreur qu'elle répandit dans la région de Dourdan et dont le procès fut jugé de 1764 à 1768). — Id. Les comptes du domaine de Rambouillet sous Louis XVI. — E. Mallet. La dette d'un prince sous Henri III (contractée en 1580 par le duc d'Anjou ; poursuites judiciaires qu'elle entraîna en 1582-1583). — Comte de Roseraye. Étude historique sur les origines des différentes bannières de France, de l'oriflamme, des fleurs de lis et de la Sainte-Ampoule. — L. de La Tourrasse. Catalogue de pièces documentaires sur l'histoire de Saint-Germain-en-Laye et de sa région, conservées à la bibliothèque de Saint-Germain. = Section des beaux-arts et d'archéologie. Louis Bigard. Le retable de Carrières Saint-Denis (qui est aujourd'hui au Louvre ; il se trouvait dans l'église paroissiale qui fut cons-

Digitized by Google

truite dans le premiers tiers du XIIIe siècle). — P.-E. MANGEANT. Notes sur les dessins et gravures faisant partie des collections conservées à la bibliothèque de la Manufacture nationale de Sèvres. — Léon SYLVESTRE DE SACY. Le donjon royal de La Montjoye (en forêt de Marly-le-Roi, sur le territoire de Chambourcy ; reconstruit sous Charles V, détruit en 1431 ; une grande tour carrée subsistait encore en 1655).

Le Correspondant. 1928, 10 février. — Jean DE POUYDRAGUIN. La politique allemande. I : A l'intérieur : les monarchistes dans la République ; la vérité sur les associations (ces associations ne sont pas toutes des centres mobilisateurs à la disposition des autorités militaires ; quant aux « superpatriotes » allemands, « ils ne peuvent plus que jouer au petit soldat et faire des menaces de révolution »). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. La Société d'histoire contemporaine (celle qui fut fondée en 1892 et qui vient de se fondre avec la Société d'histoire de France). — Guy DE VALOUS. La vie fastueuse et bienfaisante d'un primat des Gaules, gouverneur de province, Camille de Villeroy, 1606-1693. — Charles DE SAINT-CYR. La découverte de l'Amérique. Pourquoi je propose l'hypothèse française (parce que le marin dieppois Jean Cousin débarqua en 1488 à l'embouchure d'un grand fleuve qui est l'Amazone et qu'un des marins sous ses ordres s'appelait Pinson ; parce que les Aztèques furent convertis au christianisme avant l'arrivée des Espagnols et sans doute par un moine anonyme peut-être venu de Normandie, etc.). — A travers la presse étrangère. Hongrie ; trad. par Émile HORN. = 25 février. Jean DE POUYDRAGUIN. La politique allemande. II : A l'extérieur (l'auteur fait ressortir ce qu'il définit lui-même la « foi imprescriptible dans l'avenir allemand » ; cependant, il faut tenir le plus grand compte des nombreuses ententes internationales réalisées pendant ces dernières années). — DE LANZAC DE LABORIE. Un « animateur » : Maurice Maignen, 1822-1890 (d'après un ouvrage de 1.358 p. consacré par Charles Maignen, des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, à son frère, qui fut directeur du cercle catholique de Montparnasse et l'un des promoteurs du mouvement social catholique en France). — Domenico RUSSO. Pour servir à l'histoire du fascisme : d'Ardigò à Mussolini. — M. ANTOINE. L'exploitation d'une carrière : Blasco Ibañez (véhémente critique de son action politique ; ses romans ne sont pas mieux traités ; on les a très goûtés en France, parce qu'ils ont eu la chance d'être « adaptés » par d'excellents traducteurs). — Georges GOYAU. Les « Fioretti » des premiers Carmels de Belgique (d'après les *Figures de Carmélites en Belgique au XVIIe siècle* par la comtesse Henri de Boissieu). — Max TURMAN. Les idées et les faits sociaux). = 10 mars. ***. Le haut commandement allemand dans l'offensive du 21 mars 1918 (utilise surtout l'ouvrage du général von Kuhl sur l'origine, l'exécution et l'écroulement de l'offensive en 1918). — Joseph DOUILLET. Ce que j'ai vu, entendu et vécu dans les oubliettes du Gépéou (l'auteur, ancien consul de Belgique en Russie, fut incarcéré pendant sept mois dans différentes prisons, et finalement dans celle de Boutyrki, « une des meilleures prisons soviétiques ». Son crime fut celui d'être un étranger au courant de beaucoup de choses que le gouvernement bolchevique avait intérêt à cacher. Ce qu'il a vu et enduré pendant sa détention et qu'il raconte froidement est un incroyable tissu d'horreurs). — Georges GOYAU. L'idée missionnaire à Louvain ; la fondation du baron Descamps (en vue d'organiser un enseignement de l'histoire des missions pour la propagation de la foi catholique). = 26 mars. Bernard FAŸ. Problèmes américains. Le règlement des

Digitized by Google

dettes interalliées. — Lucien MAURY. Ibsen ou l'heureux exil (c'est-à-dire son départ de Norvège en 1864, au moment de la guerre des duchés. Cet exil, qui devait durer d'une façon presque continue jusqu'en 1891, exerça une influence considérable sur le développement de son œuvre dramatique, si étroitement associée à l'histoire de son pays). — Prince SIXTE DE BOURBON. Parme et l'influence française (au temps de Du Tillot, ministre de don Philippe, duc de Parme, d'après la thèse de M. Bedarida). = 10 avril. Georges LECHARTIER L'attitude des États-Unis à la conférence de La Havane (où assista le président Coolidge, janvier 1928. Résultat : la solidarité pan-américaine a été rompue ; l'arrogance des États-Unis a ruiné les intentions conciliatrices ; leur impérialisme, inspiré par la Providence, menace la paix du monde). — Victor GIRAUD. L'évolution religieuse de Taine, à propos de son centenaire. — Pierre DE LA GORCE. Catholiques et libéraux il y a cent ans (procès intenté, novembre-décembre 1825, au *Constitutionnel*, qui, « sous le voile de l'ultramontanisme ou du jésuitisme », dénigrait systématiquement la religion. Le journal fut acquitté, au grand ennui de Charles X : « Nous avons une bien sotte magistrature », écrivait-il à Villèle). — DE LANZAC DE LABORIE. La belle-mère d'Adolphe Thiers (d'après l'ouvrage d'Henri Malo). — Robert ANDÉOL. A travers la presse étrangère : Allemagne. = 25 avril. Comte Hippolyte D'URSEL. La candidature du duc de Leuchtenberg au trône de Belgique en 1831 (l'idée de cette candidature vient du duc de Bassano et du comte Méjean ; correspondance échangée à ce sujet. L'opposition de Louis-Philippe la fit échouer, le gouvernement français ayant, le 21 janvier 1831, déclaré que « le choix du duc de Leuchtenberg serait considéré comme un acte d'hostilité envers la France »). — R. DE GOSTAUT-BIRON. Dans le Levant français. La question du « Bec de Canard » et la Haute-Djézireh (occupation de cette contrée par les Français de 1926-1927. Elle nous donnera des voies d'accès au Tigre, si nous savons prendre l'avance sur les Anglais). — DE LANZAC DE LABORIE. L'insurrection vendéenne (d'après l'ouvrage d'Émile Gabory). — Alexandre MASSERON. Le premier siècle de l'Ordre des Mineurs (à propos de la récente *Histoire de l'Ordre* par le P. Gratien, « remarquable par la solidité du fond, par la sobriété et la clarté de l'exposé »). — Casimir SMOGORZEWSKI. A travers la presse étrangère. Pologne ; les élections à la diète et les partis). = 10 mai. Jacques MAUPAS. Le fédéralisme rhénan (on s'inquiète en Allemagne de réorganiser la distribution des États qui constituent le Reich et deux systèmes sont en présence, l'un pour une Confédération d'États, l'autre pour l'État unitaire. L'objet du présent article est d'exposer et d'expliquer le mouvement fédéraliste rhénan dans le cadre de treize États confédérés, avec une carte). — Joseph-H. PRUD'HOMME, évêque de Prince-Albert. La race française dans l'Ouest canadien. — G. LACOUR-GAYET. Talleyrand en Amérique, 1794-1796. — H. DANIEL-ROPS. Deux abbayes savoyardes : Hautecombe et Tamié. — DE LANZAC DE LABORIE. Paris avant Henri IV (d'après les ouvrages de Marcel Poëte). — A travers la presse étrangère. États-Unis, par Georges LECHARTIER.

La Grande Revue. 1928, mars. — Élie FAURE. L'âme française. — Maurice WOLFF. Deux mystiques de la charité : le général et la générale Booth. — Félix BOILLOT. L'évolution et les tendances actuelles de l'enseignement secondaire en Angleterre. — René LECLERCQ. Les Universités populaires en Angleterre. L'œuvre de la « Workers' educational association ». — Georges GUY-GRAND. Les lois de la politique française (à propos du livre de M. Charles Benoist ; ses idées « sont com-

Digitized by Google

mandées par des partis pris, respectables peut-être, mais par des partis pris »). = Avril. Guy Crouzet. Enquête sur « L'intelligence et les partis » ; I : Pessimisme et défiance. — Henri Tronchon. Ernest Renan et la leçon de l'Italie moderne (ample commentaire des Notes de voyage de Renan, qui ont été récemment publiées). — Ernest Fallot. La politique de protectorat (dans les pays musulmans ; témoignage direct et très documenté). — Albert Maybon. La France éducatrice de l'Annam. — Georges Guy-Grand. Poincaré, 1928 (les élections ont constitué une sorte de plébiscite sur son nom).

Journal des Savants. 1928, mard. — H. Lemonnier. L'art du Moyen Age (à propos de *L'art et les artistes du Moyen Age*, par Émile Mâle). — A. Piganiol. Une nouvelle histoire critique des premiers temps de Rome (celle de Karl-Julius Beloch. L'auteur estime qu'après « ce puissant effort » les plus graves problèmes, notamment celui de la valeur des Fastes, « apparaissent, sinon comme résolus, du moins comme posés avec plus d'acuité et souvent en des termes nouveaux »). — François-L. Ganshof. La colonisation franque et le régime agraire en Basse-Belgique (d'après l'ouvrage de G. Des Marez. Il nous fait mieux connaître les grandes étapes de la colonisation franque, les limites du premier royaume salien, qui fut sans doute celui de Clodion avant la conquête de Tournai, les types fondamentaux du régime agraire en Basse-Belgique et les facteurs auxquels on le doit. « Une vision plus vraie des réalités nous a délivrés des cadres arbitraires et rigides que Meitzen avait imposés »).

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. T. VIII, 1927, 1re partie. — Roger Grand. Barthélemy-Ambroise-Marie Pocquet du Haut-Jussé (1852-1926), fondateur de la Société. — Hervé Pommeret. Lettres d'Érasme à Eusébie, ou Voyages et tribulations d'un chanoine régulier (H.-J. Le Sage, curé français émigré, à travers la Belgique, l'Allemagne et la Pologne, de 1791 à 1797). — A. Bourdeaut. François et Pierre Cacault. Les origines du Concordat et le musée des beaux-arts de Nantes. = 2e partie. R. Largillière. Les Minihys (*Minihy* vient de *monachia* et désigna primitivement non un lieu d'asile, mais une institution et un domaine ecclésiastiques d'origine celtique, puis par extension un domaine laïque). — B.-A. Pocquet du Haut-Jussé. « Murmiralio » et Lanmeur-Mélas (identification du premier nom cité dans une bulle d'Adrien IV (1157 *circa*) avec le second). — Abbé Raison. Le bréviaire de saint Yves (découverte de nouveaux fragments). — Paul Jeulin. Le couvent des Cordeliers de Nantes vers 1785. — Olivier Martin. Noel du Fail et le rôle social de la noblesse. — Comte Ch. de Calan. Les Bretons dans la marine française (XVIe-XIXe siècle). — H. Sée. Quelques nouveaux détails sur la Société minière de Pontpéan (1756-1761). — René Durand. Le Tribunal des Côtes-du-Nord et la contribution patriotique de l'an VI. — Maurice Montigny. Les grands salons littéraires au Musée Carnavalet (à propos d'une exposition récente).

Mercure de France. 1928, 1er avril. — A. Baillot. Taine et chopenhauer. — André Maurois. Une lettre (où l'auteur réfute point par point les accusations de plagiat formulées dans un numéro précédent par M. Auriant). — A. Van Gennep. Chronique de Glozel. — Une découverte inédite à Alvao (où se voient deux signes figurant depuis longtemps dans les inscriptions de Glozel). — Ch. Depéret et Dr A. Morlet. Sur deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon de

Digitized by Google

Vareilles, Allier (à Puyravel et à « Chez Guerrier »). = 15 avril. Joseph-Sébastien Pons. Goya et la tradition espagnole. — Auriant. Un écrivain original, M. André Maurois (réplique à la réfutation ci-dessus mentionnée). = 1er mai. Roberto Michels. Les partis politiques et la contrainte sociale (discute surtout les théories de Max Weber). — Georges Groslier. Avec les danseuses royales du Cambodge (extraits d'un récent rapport sur la réorganisation et le statut des danses cambodgiennes, « admirable tradition artistique » où revit « tout le passé indigène »). — Jules de Gaultier. Les précurseurs de la morale esthétique : Pythagore, Épicure et Jésus. — Edmond Barthélemy. Sur le Michelet historien de Jeanne d'Arc, par G. Rudler (prend la défense de l'historien-poète contre son trop sévère contradicteur). — Chronique de Glozel (les conclusions du Comité d'études après les fouilles des 12-15 avril 1928). = 15 mai. Martial Douel. Le pèlerinage de Vaucluse (sur le long séjour qu'y fit Pétrarque et les œuvres qu'il y composa). — Roger Lafon. Les années d'activité maritime de Beaumarchais (pendant la guerre de l'indépendance américaine ; publie plusieurs lettres inédites de 1781 à 1785). — A. van Genner. Chronique de Glozel.

Polybiblion. 1928, mars-avril. — A. Vincent. Publications récentes sur l'Écriture sainte et la littérature orientale. — Henri Froidevaux. Géographie. Voyages. — Publications relatives à la guerre européenne et à l'après-guerre. — Comptes-rendus. = Bulletin. = Chronique (articles nécrologiques : le pasteur Paul Sabatier, 1858-1928 ; Émile Sénart, 1847-1928 ; le marquis de Laurencin, qui avait succédé au R. P. Fidel Fita comme directeur de l'Académie royale de Madrid et qui est mort le 31 décembre 1927 ; le R. P. Antonio Askin, de la Compagnie de Jésus, auteur d'une volumineuse « Historia de la compaña de Jesus en la asistencia de España », qui est mort le 4 janvier 1928 ; Lucien Lambeau, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de Paris, etc.).

Revue archéologique. 1928, janvier-avril. — E. Passemard et H. Breuil. La plus grande gravure magdalénienne à contours découpés (bison découpé dans une lame d'os d'Isturitz ; avec figuration en traits ponctués des parties disparues). — Stéphane Gsell. Les camps de Scipion devant Numance. — W. Deonna. La Sirène, femme-poisson. — Id. Bandeau funéraire en or du musée de Genève (en or estampé, VIe siècle av. J.-C.). — M. Pillet. Sur quelques types de la déesse nue trouvés à Karnak. — Charles Dugas. Les vases lacono-cyrénéens. — Louis Poinsot et Raymond Lantier. Trois objets chrétiens du musée du Bardo (encensoir et buire de Furnos Majus ; moule eucharistique de Djebeniana. Influence du christianisme égyptien sur l'Église d'Afrique). — Amélia Hertz. Les sources de la civilisation sumérienne. — Marc Rosenberg. A propos de la légende du roi de Mercie (un tableau de Cranach, où Pâris voit en songe trois déesses nues, dérive de l'antiquité par l'intermédiaire de Benoît de Sainte-Maure. Il ne peut-être question de la légende d'un roi de Mercie). — Paul Couissin. Le dieu-épée d'Iasili-Kaia et le culte de l'épée dans l'antiquité. — A.-I. Trannoy. Commentaire d'un passage de l'*Énéide*, IV, 483-486 (où il est question d'une prêtresse, gardienne du sanctuaire des Hespérides, qui nourrissait un dragon et conservait les rameaux sacrés sur l'arbre). — Al. Busuioceonu. Une miniature inédite du XIIIe siècle reproduisant une œuvre perdue de Pietro Cavallini. — Van Essen. Chronique d'archéologie hollandaise. — Bulletin de l'Académie des inscriptions.

La Revue de Paris, 1928, 1er avril. — Émile Vandervelde. Les socialistes

Digitized by Google

belges et la participation. — Henry BERNSTEIN. Ibsen. — Émile ZOLA. Lettres aux Goncourt. — Wladimir D'ORMESSON. La confiance en l'Allemagne? (suite et fin de cette étude pleine d'observations instructives). — René GROUSSET. Le musée Guimet (histoire des collections qui sont venues successivement enrichir ce beau musée ; c'est en raccourci une histoire de la religion et de l'art en Extrême-Orient). = 15 avril. Albert THIBAUDET. Le centenaire de Taine (où l'on étudie le philosophe, le critique et l'historien). — G. LACOUR-GAYET. La mission de Talleyrand à Londres, 1791-1793. — Alexandre PILENCO. La propagande électorale il y a cent ans (sous la Restauration). — H. CHÉRAMY. A propos des fouilles récentes faites hors de Rome, dans la basilique de Saint-Sébastien (intéressant pour les origines du christianisme). = 1er mai. Pierre DE LA GORCE. La libération de la Grèce, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance hellénique (1821-1829). — Charles QUÉNET. La religion orthodoxe en Russie (son organisation actuelle ; persécutions dont elle est l'objet de la part du gouvernement soviétique. La foi et la vie chrétienne dans la Russie des Soviets). — Fernand BALDENSPERGER. Balzac détective ou l'affaire Peytel (maître Peytel, notaire à Belley, accusé d'avoir tué sa femme et son domestique le 1er novembre 1838, fut jugé par la Cour d'assises de Bourg-en-Bresse, condamné à mort et guillotiné le 28 octobre 1839. Balzac, convaincu de l'innocence de l'accusé, en avait pris avec ardeur la défense dans la presse ; ses arguments convainquirent au moins Thackeray, qui refit à sa manière l'histoire du procès dans son *Paris sketch book*, chap. XVI). — Jean PIVETEAU. A propos de Glozel (exposé de l'affaire depuis ses origines. Conclusions : « Il faut attendre de nouvelles découvertes présentant toutes les garanties d'authenticité souhaitables »). — Maurice MURET. Comment Guillaume II tomba du trône (expose les péripéties de l'abdication d'après les documents publiés par un des partisans les plus actifs du Kaiser, le lieutenant-colonel Alfred Niemann : *Revolution von oben ; Umsturz von unten*, 1927.

Revue des Deux Mondes. 1928, 1er avril. — Maurice PALÉOLOGUE. Les entretiens de l'impératrice Eugénie ; suite (visite de l'impératrice à l'empereur François-Joseph, 1906. A ce propos, elle raconte ce qu'elle savait par l'impératrice d'Autriche sur la mort de l'archiduc héritier Rodolphe : le prince s'est suicidé après avoir tué sa maîtresse, Mlle Vetsera. Tragiques souvenirs de l'impératrice sur Sedan et le 4 septembre). — Émile BAUMANN. Regards sur des Chartreuses (Miraflorès près de Burgos, en Espagne ; Calci et Farneta en Italie ; la Valsainte en Suisse). — Pierre DE LA GORCE. La dernière année de la monarchie traditionnelle ; II : L'expédition d'Alger. — *** Le bolchévisme et la liberté (comment le nouveau régime a supprimé la liberté d'élever ses enfants, la liberté d'écrire, la liberté politique, la liberté professionnelle et personnelle). — Victor GIRAUD. La carrière politique de Chateaubriand ; suite (ses écrits politiques et religieux ; son influence sur les affaires politiques et religieuses de la Restauration). = 15 avril. Maréchal GALLIÉNI. Lettres de Madagascar ; I : 1896-1902. — G. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. Auprès de M. Taine, I. — Marcel MARION. La France créancière des États-Unis, 1781-1795 (si les États-Unis tardèrent à s'acquitter, c'est d'abord parce que les finances du nouveau gouvernement n'étaient pas organisées ; puis les guerres de la Révolution mettant aux prises la France et l'Angleterre, celle-ci pouvait considérer comme un acte inamical que les États-Unis fournissent des subsides à son adversaire ; d'autre part, la France, souffrant du blocus, ne cessait de réclamer des vivres. On finit par tomber d'accord et, en 1795, la liquidation fut opérée à l'hon-

Digitized by Google

neur et au profit des deux parties). — Maurice PALÉOLOGUE. Les entretiens de l'impératrice Eugénie, IV (sur les rapports de Napoléon III avec la Russie. Dernier entretien, le 5 décembre 1919. L'impératrice est amenée à rappeler ses souvenirs sur la capitulation de Metz et les intrigues de Bazaine ; elle raconte comment elle put faire don à l'archevêque de Reims de ce qu'elle considérait comme une relique insigne, le « talisman de Charlemagne », pendeloque de perles et de saphirs dont la monture enchâsse un morceau de la Vraie Croix). — Victor GIRAUD. Chateaubriand après 1830. — Adrien TOUSSAINT. La nouvelle bourgeoisie paysanne. = 1er mai. VERAX. M. Édouard Benes (rôle joué par ce ministre dans la création et l'organisation de l'État tchécoslovaque). — Maréchal GALLIENI. Lettres de Madagascar, 1896-1905 ; suite et fin. — Anna AMIEUX. Nos grandes écoles ; XV : Chez les Sévriennes (depuis la fondation de l'École en 1881). — G. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER. Auprès de M. Taine. Souvenirs ; suite et fin (sur l'art d'écrire l'histoire, etc.). — Charles LE GOFFIC. La jeunesse de La Tour d'Auvergne (d'après la correspondance inédite et les papiers de celui qui plus tard reçut le titre glorieux de « premier grenadier de la République ». Il était né en Bretagne, à Carhaix. Son père, Olivier Corret, sieur, sans seigneurie, de Kerbeauffret, était avocat et homme d'affaires ; mais il avait pour aïeul un Lorrain, fils naturel d'Henri de La Tour, duc de Bouillon. Lui-même, pendant sa studieuse jeunesse, ne porta jamais que les noms et titre de Malo-Théophile Corret de Kerbeauffret. En 1779, simple lieutenant sans grand avenir, mais franc-maçon, il se trouva affilié avec celui qui était alors duc de Bouillon et chef de la maison d'Auvergne, qui l'autorisa à prendre « les armes de La Tour et du gonfanon barré »). — Léon BABONNEIX. En marge de *Raphaël* : Elvire et sa famille (celle qu'immortalisa Lamartine s'appelait Julie Ronchaud des Hérettes. Détails inédits, tirés surtout de pièces d'archives, sur ses parents, ses deux sœurs, ses oncles et tantes). — Albert ROULANT. L'auteur de la place de la Concorde (c'est l'architecte Gabriel, d'après sa biographie par le comte de Fels). — C.-M. SAVARIT. Les académies de province au travail ; suite (Semur-en-Auxois, Société de Borda, etc.). = 15 mai. Henry BORDEAUX. L'habit vert en Suède (impressions recueillies dans une « mission académique » auprès de l'Alliance française à Stockholm en mars 1927). — Baron BEYENS. Deux années à Berlin, 1912-1914 ; III : La première guerre balkanique (constate la douloureuse surprise du gouvernement allemand lorsque les défaites inattendues de la Turquie vinrent bouleverser ses combinaisons diplomatiques et autres. Curieux portrait du Kronprinz). — DUC DE LA FORCE. Le maréchal de La Force ; VI : En guerre avec le roi, 1621. — Jacques VALDOUR. Le communisme à l'usine. Choses vues (l'auteur note ce qu'il a vu et entendu chaque jour dans une usine d'Issy-les-Moulineaux, où il était entré comme ouvrier). — Ernest D'HAUTERIVE. Correspondance inédite de l'impératrice Marie-Louise, femme de Napoléon Ier, et la reine Catherine de Westphalie, 1810-1814 (toutes ces lettres sont naturellement écrites en français). — Charles DIEHL. Universités et musées d'Amérique. Tendances nouvelles (fournit des chiffres impressionnants sur les libéralités des milliardaires américains en faveur de leurs universités et de leurs musées ; ils dépensent des sommes énormes pour la haute éducation d'un peuple jeune, pratique, ambitieux de toutes les supériorités).

Revue des études anciennes. 1928, janvier-mars. — A. AYMARD. Les stratèges de la Confédération achéenne, de 202 à 172 av. J.-C. — C. JULLIAN. Notes gallo-

Digitized by Google

romaines ; CXVI : Au champ magique de Glozel ; notes complémentaires (transcrit et interprète une inscription mentionnant un Ulduinus, qui est certainement un nom barbare, et une autre où l'on peut lire *abraxas*). — Chronique gallo-romaine. = Avril-juin. W. Deonna. Les reliefs de la « Tour des vents » à Athènes (reproduit sous un nouvel aspect les huit images des vents de la plaine attique sculptés sur ce monument. Ce monument lui-même est, en réalité, une horloge hydraulique élevée par le Syrien Andronikos de Kyrros au 1er siècle avant notre ère). — E. Cavaignac. Métellus contre Hirtuleius ; à propos du *Sertorius* de M. Schulten. — C. Jullian. Notes gallo-romaines ; CXVIII : Au champ magique de Glozel, X (remarques grammaticales sur la forme et la signification des lettres de l'alphabet glozélien, imitation tardive de la cursive latine. En note, dessin d'un tesson de vase avec inscription découvert dans la région d'Alvão, et qui est un « abraxas » populaire de la meilleure marque. « Comme les abraxas de Glozel, il ne peut faire songer qu'au temps des empereurs romains »). — Peyneau. Du mot *eyre*, radical de nom de rivière (qui se trouve notamment dans celui de la rivière landaise, dont le nom est orthographié aujourd'hui Leyre. En tout cas, cette rivière ne saurait être, comme le prétendit Bonnel, le *Ligeris* de la Loi salique). — C. Jullian. Chronique gallo-romaine (sur Ensérune et le philhellénisme en Languedoc, sur la grande et petite propriété à l'époque barbare, sur les mines de l'Armorique, etc.). — Albert Grenier, A. Cuny. Étruscologie. = Bibliographie. = Chronique des études anciennes (sur le mouvement scientifique de la Pologne dans le domaine linguistique, l'état actuel du problème relatif aux Hittites, la bibliographie du droit grec, etc.).

Revue des Questions historiques. 1928, 1er avril. — Georges Mongrédien. Isaac de Laffemas, d'après des documents inédits ; suite et fin (Laffemas lieutenant civil à Paris, 1637-1643 ; sa disgrâce après la mort de Richelieu ; son rôle pendant la Fronde où il défend par sa plume Mazarin et la royauté. Il meurt le 16 mars 1657 âgé de soixante-treize ans. « Dans la besogne toujours horrible et souvent indigne que dut accomplir le *Bourreau du Cardinal*, il y avait une part de dévouement, qui ne se démentit jamais, envers la cause royale »). — Jean de La Monneraye. La crise du logement à Paris pendant la Révolution. — Jacques Laurent. M. de Gévigney, seigneur de Percey-le-Petit, amateur d'art (biographie de ce personnage, 1729-1796, insigne pillard d'archives et même faussaire ; il put former une vaste galerie de tableaux dont on donne ici l'inventaire d'après les deux ventes qu'il en fit en 1769 et en 1779). — François Rousseau. La famille de Clausel de Coussergue et la Trappe de Sainte-Suzanne en Aragon. = Comptes-rendus critiques. = Chronique générale. = Revue des périodiques français. = Courrier italien. = Notes bibliographiques.

Revue d'histoire de l'Église de France. 1928, janvier-mars. — René Aigrain. Un problème d'origines chrétiennes. Civaux et les origines du christianisme en Poitou (expose et critique la thèse de Maximin Deloche. Conclut qu'un enchaînement d'hypothèses, si ingénieuses qu'elles soient, n'a jamais donné une certitude. « Le christianisme est certainement implanté à Civaux dès l'âge constantinien, d'une manière assez nette pour qu'il ne soit pas invraisemblable qu'il y ait été introduit un peu avant la paix de l'Église. Cela nous permet de remonter tout au plus aux dernières années du IIIe siècle »). — Pierre de Vaissière. La conversion d'Henri IV. — Pierre Batiffol. Le conclave de Léon XIII (publie les instructions données au cardinal Guibert par Waddington, ministre des Affaires étrangères,

Digitized by Google

10 février 1878). = Bulletin critique. = Notes bibliographiques. = Chronique d'histoire régionale. = Revue des périodiques. = Nécrologie : Henry Cochin (par L.-H. LABANDE).

Revue d'histoire diplomatique. 1928, janvier-mars. — Édouard BENEŠ. Les débuts d'une action diplomatique (extraits, traduits en français, des Mémoires que l'auteur, actuellement, comme on sait, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, vient de publier en tchèque. On y trouve exposées les raisons qui décidèrent MM. Masaryk, E. Beneš et Milan Štefanik à faire de Paris, pendant la guerre, le centre du mouvement tchécoslovaque à l'étranger, c'est-à-dire le siège de ce Conseil national des pays tchèques qui, en octobre 1918, fut reconnu par les gouvernements alliés et associés comme gouvernement provisoire de l'État tchécoslovaque). — Ludovic DE CONTENSON. Georges Washington vu par Woodrow Wilson. — Albert PINGAUD. Le premier royaume d'Italie. La guerre de 1809. — Camille PICCIONI. Le rattachement de l'Autriche (c'est en restaurant la situation économique de l'Autriche que l'on pourra calmer le mécontentement de tous les partis allemands). = Avril-juin. A. D. Le général Lannes à Lisbonne; lettre inédite de Bonaparte (écrite le 24 floréal an XI, 14 mai 1803, le jour même de la rupture avec l'Angleterre ; le Premier Consul recommande à Lannes, ministre plénipotentiaire, de se modérer dans ses rapports avec le régent de Portugal : « Vous représentez la force vis-à-vis de la faiblesse ; il faut donc une extrême modération »). — Albert PINGAUD. Le premier royaume d'Italie ; suite : L'œuvre matérielle. — Pierre DOYON. La mission de Descorches en Pologne ; suite et fin (départ de Descorches, imposé par l'impératrice de Russie à la timidité du roi Stanislas-Auguste, fin 1792. Il s'était toujours montré fidèle ami de la Pologne). — Alfred DUMAINE. Adolphe de Bacourt. Un diplomate de la monarchie de Juillet (biographie de l' « oncle Adolphe » dont Gyp parle si souvent dans ses *Souvenirs d'une petite fille*).

Revue d'histoire franciscaine. T. III, 1926, nos 3-4 (juillet-décembre). — J.-H. GAILLARD. L'épiscopat de Gautier de Bruges, 1279-1306 (évêque de Poitiers, Gautier se trouva pris dans le conflit entre Philippe le Bel et Boniface VIII). — C. ENLART. Jean d'Aucy, cordelier boulonnais et généalogiste (au XVIe s.). — Le P. UBALD D'ALENÇON. A propos du P. Jacques Berson (additions à un article antérieur : voir *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 297). — L. DE LACGER. L'ordinaire d'Albi et les Cordeliers, 1760-1762. — J. VINOT-PRÉFONTAINE. La bulle « Unigenitus » et les sœurs grises de Beauvais (1745-1753). — Fr. DE SESSEVALLE. Série des ministres et des chapitres provinciaux des Frères Mineurs de la Province de France, 1217 à 1790. — A. VAN GENNEP. Saint Roch dans l'imagerie populaire. — Fr. DE SESSEVALLE. Le couvent des Cordeliers de Bernay entre 1694 et 1726 (d'après le registre des visites canoniques). — H. LEMAÎTRE. Géographie historique des établissements de l'ordre de Saint-François en Aquitaine du XIIIe au XIXe siècle (importante étude, suivie d'un long répertoire, très documenté, des établissements franciscains, avec bibliographies et une carte). — J. DAUTREMER. Une adresse à Rome par les chrétiens japonais en 1603. — C. PITOLLET. Bibliographie franciscaine de 1920 à 1926. = T. IV, 1927, no 1 (janvier-mars). G. LETONNELIER. Mandement de François Ier pour la réparation du couvent des Cordeliers de Marseille (1526). — Claude FAURE. Les Célestins et les Cordeliers d'Annecy ; notes et documents inédits sur leur fondation et leur suppression, 1519-1778. — VINOT-PRÉFONTAINE. L'adoption de la clôture par les sœurs grises de Beauvais, 1622-1630. — F. EYGUN. Le sceau du provin-

Digitized by Google

cial d'Aquitaine au XVe siècle. — VINOT-PRÉFONTAINE. Lettres de réception pour enfants spirituels de l'ordre de Saint-François (1253-1638). — C. PITOLLET. Travaux de Franciscains espagnols sur l'histoire de leur ordre en Amérique (d'après la revue *Archivo ibero-americano*). = N° 2 (avril-juin). A. VAN GENNEP. Essai sur le culte populaire des saints franciscains en Savoie (du point de vue du folklore ; importante étude de près de cent pages). — A. DORNIER. Sources de l'histoire franciscaine en Franche-Comté ; analyse sommaire des documents des archives du Doubs ; fin. — VINOT-PRÉFONTAINE. Les Capucins pompiers à Beauvais (en 1746). = N° 3 (juillet-septembre). A. LÉON. Les Récollets de Melun, 1606-1792. — Origine de la province des Capucins de Lyon dite de Saint-Bonaventure (au XVIe siècle ; copie de quelques pages anonymes suivies de listes chronologiques de 1580 à 1786). — Ch. DE LA RONCIÈRE. La mission de Frère Battista d'Imola en Abyssinie, 1482-1483 (avec le texte de son récit). — L. DE LACGER. L'église et le couvent des Annonciades à Albi ; histoire et description, 1325-1790. — H. LEMAÎTRE. Une bulle inédite de Sixte IV (1474) en faveur des sœurs de la Celle (c'étaient des sœurs garde-malades à domicile). — VINOT-PRÉFONTAINE. Lettre de nomination de syndic du couvent des Capucins de Beauvais, 1705. = N° 4 (octobre-décembre). H. LEMAÎTRE. Géographie historique des établissements de l'ordre de Saint-François en Bourgogne (étude considérable, suivie d'un répertoire, de bibliographies et d'une carte, et faisant suite à l'article cité plus haut sur la géographie franciscaine de l'Aquitaine). — R. FAWTIER. La prédication en Angleterre au Moyen Age, à propos d'un ouvrage récent (celui de Owst, dont il a été parlé dans la *Rev. histor.*, t. CLVI, p. 356, et sur lequel l'auteur fait quelques réserves). — P. BESNARD. Les Cordeliers et Cordelières de Chalon-sur-Saône (soixante-deux pages, avec de nombreux croquis). — F. EYGUN. Le sceau du gardien des Frères Mineurs de Paris au XVe siècle. — VINOT-PRÉFONTAINE. Fêtes célébrées à Beauvais aux XVIIe-XVIIIe siècles en l'honneur des saints franciscains. L. HALPHEN.

Revue d'histoire moderne. 1927, juillet-août. — Michel LHÉRITIER. Pour une mise au point générale de l'histoire du XVIIIe siècle. — Jean POIRIER. L'Université provisoire, 1814-1821 ; fin (met en lumière l'importance de l'œuvre accomplie ou esquissée par la Commission de l'Instruction publique dont Cuvier fut un des principaux animateurs ; elle a sauvé l'Université, en dépit de l'hostilité de l'épiscopat ; la Droite elle-même, devenue maîtresse du pouvoir, a dû s'accommoder, dans l'ensemble, du maintien de l'œuvre napoléonienne). = Chronique de Miss CLARKE (quelques notes critiques sur une étude anglaise récente : « Le saint-simonisme en Allemagne »). = Septembre-octobre. Georges WEILL. L'idée républicaine en France pendant la Restauration (elle s'est maintenue, « dans les diverses parties de la France, par des personnes ou des familles isolées, la plupart attachées aux souvenirs de la première République » ; à Paris, elle fut adoptée par une partie de la jeunesse instruite : parmi les membres du groupe, les uns, comme Trélat et Raspail, songent surtout à défendre la cause du peuple et du progrès social ; d'autres, comme Cavaignac, sont hantés par l'espoir de reconquérir la rive gauche du Rhin ; tous détestent les Bourbons imposés par l'étranger). — S. ELZINGA. Le prélude de la guerre de 1672 (insiste sur les causes économiques de la guerre de Hollande et tend, par suite, à atténuer les responsabilités personnelles du Roi Soleil). = Chroniques de F. BRAUDEL. Quelques livres sur l'Espagne au XVIe siècle. — P. BONENFANT. Bibliographie de l'histoire moderne et contemporaine de la Bel-

Digitized by Google

gique. = Novembre-décembre. A. Crémieux. Un instrument nouveau pour le travail historique (considérations curieuses sur le bénéfice que les études historiques peuvent retirer de la diffusion d'un nouveau procédé de transcription, la photoscopie, combiné avec l'emploi de la machine à lire). — Henri Sée. Auguste Comte et la vie politique et sociale de son temps. — Michel Lhéritier. Les documents diplomatiques austro-allemands sur les origines de la guerre de 1870-1871 (expose et critique la thèse récemment soutenue par le professeur munichois Oncken : les ambitions et la politique rhénanes de Napoléon III seraient l'une des causes primordiales de la guerre de 1870). — Ed. Esmonin. Les Mémoires de Louis XIV (sévère critique de la nouvelle édition due à Jean Longnon). = Chroniques de Charles-H. Pouthas. Les rapports de la France et de l'Angleterre pendant la monarchie de Juillet. — Mirkine-Guetzévitch. Les rapports de Tolstoï sur la révolution de 1848. C. R.

Revue historique de Bordeaux. 1927, novembre-décembre. — Charles Bémont. Bordeaux en 1288 ; supplément aux *Rôles gascons* (réédite et commente une sentence arbitrale rendue par Robert Burnell, évêque de Bath et Wells, dans un conflit entre les barons des Cinq-Ports et la municipalité bordelaise, au sujet de taxes indûment exigées des navires anglais apportant des marchandises au port de Bordeaux). — Maurice Duprat. Les armoiries de la ville de Saint-Émilion. — B. R. Notes sur l'administration du port de Bordeaux de 1789 à 1800.

Romania. T. XLIV, 1915-1916. — Mario Roques. Nouveaux fragments de la chanson de la reine Sibille. — M. Wilmotte. La chanson de Roland et la *Chançun de Willame* (l'examen de ces deux œuvres prouve la dépendance de la *Chançun* par rapport à la chanson de Roland ; elle confirme l'antériorité et aussi l'éclatante supériorité de ce dernier poème). — Arthur Långfors. Notes et corrections au roman de *Renart le Contrefait*. = 1917. Paul Meyer. Manuscrits médicaux en français. — Ernest Muret. Fragments de mss. français trouvés en Suisse (deux bandes de parchemin en écriture au XIII^e^ siècle et se rapportant à une version inédite de la *Destruction de Rome*). — E. Walberg. Date et source de la vie de saint Thomas de Cantorbéry par Benet, moine de Saint-Alban (cette Vie a été composée probablement en 1184, d'après un modèle latin de Robert de Cricklade, prieur de Sainte-Frideswide à Oxford. Cette dernière œuvre, qui n'existe plus, avait été écrite avant 1180 ; elle fut également la source de la *Thomas Saga* du XIV^e^ siècle). = T. XLV, 1918-1919. Ferdinand Lot. Nouvelles études sur le cycle Arthurien. I : Une source de la *Vita Merlini* : les *Etymologiae* d'Isidore de Séville. — Ernest Langlois. Le traité de Gerson contre le *Roman de la Rose* (publie le texte de ce traité, écrit en français, et qui était inédit). — G. Huet. Les sources de la *Manekine* de Philippe de Beaumanoir (la *Manekine*, c'est-à-dire la « Manchotte » ou « la fille à la main coupée ». Cette légende d'Angleterre, dont la source première est dans la *Vita Offae*, a été sans doute recueillie par Beaumanoir dans le nord de la France, à la fois dans une tradition orale et dans une version écrite qui la situe à York). — J. Anglade. La rédaction rimée des *Leys d'amors* ou *Les flors del gay saber*. — A. Långfors. Simon, auteur de la Chronique versifiée de Florette (le nom est fourni par un des *Trouvères brabançons* de Dinaux). — Ernest Langlois. Remarques sur les chansonniers français (Gautier de Dargies, Perrin d'Angicourt, Sandrat Chertain et Jehan Léger, Hue le Châtelain d'Arras, etc.). — G. Huet. *Charlemagne et Basin* et les contes populaires. — Ferdinand Lot. Nouveaux

Digitized by Google

exemples d'*Igoranda* (ces exemples nouveaux confirment l'opinion de J. Havet que ces noms de lieu marquaient des limites de territoires. Le mot *Fines* des itinéraires rend le pré-latin *Iquoranda* d'origine celtique ; c'en est la traduction). = T. XLVI, 1920. M. Wilmotte. Chrétien de Troyes et le conte de *Guillaume d'Angleterre* (Chrétien est bien l'auteur de ce conte). — Ferdinand Lot. Nouvelles études sur le cycle Arthurien ; suite. — R.-T. Holbrook. Le plus ancien manuscrit connu de *Pathelin* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4723). — M. Prinet. Les armoiries dans le roman de *Châtelain de Coucy* (elles ne sont pas imaginaires ; malgré des erreurs explicables par les nécessités de la prosodie, elles appartiennent certainement à des seigneurs qui vivaient au temps de Richard Cœur de Lion et de Simon de Montfort). — Edmond Faral. Le ms. latin 3718 de la Bibliothèque nationale (minutieuse description de ce ms. important pour l'histoire littéraire du XII^e siècle). — Jessie L. Weston. Notes on the Grail romances : the *Perlesvaus* and the prose *Lancelot*. — Ernest Langlois. A propos du *Coronement Looïs* (la date de composition doit être placée au plus tard à la fin du premier tiers du XII^e siècle, en tout cas avant le *Charroi de Nîmes*). — Ferdinand Lot. Traditions sur Geoffroy Grisegonnelle et sur Helgaud de Montreuil. — Id. Textes diplomatiques sur les pèlerinages (relève trois exemples de ces mentions). — Lucien Foulet. Pour le commentaire de Villon : *La belle leçon aux enfants perdus* (cette *Belle leçon* fait partie intégrante du *Testament*). — J. Jud. Mots d'origine gauloise? — E. Faral. D'un *Passionnaire* latin à un roman français. Quelques sources immédiates du roman *Éracle*. — F. Ed. Schneegans. Le *Mors de la Pomme*, texte du XV^e siècle (poème apparenté au thème de la *Danse Macabre*, ou mieux de la *Danse Macabré*, et à l'idée de la mort ; mais son caractère est purement édifiant. L'auteur est inconnu. Texte du poème). = T. XLVII, 1921. Stefan Grixelli. *Les contenances de table* (étude sur les poèmes en ancien français qui enseignent les règles de la bonne tenue à table ; en particulier le *Chastoiement des dames* par Robert de Blois et le *Roman de la Rose* ; ces traités paraissent dériver d'une façon plus ou moins directe de la *Disciplina clericalis*). — Myrrha Lot-Borodine. Les deux conquérants du Graal, Perceval et Galaad. — Arthur Piaget. Les *Princes* de Georges Chastelain (il faut lire, comme dans les mss., *les Princes* et non *le Prince*, comme l'a fait K. de Lettenhove. Ce poème se compose de vingt-cinq strophes commençant toutes par le mot *Prince*. Elles ont inspiré vingt-cinq ballades au poète breton Jean Meschinot. Les historiens depuis Lettenhove et La Borderie paraissent s'accorder pour trouver dans ces productions littéraires une véhémente satire contre Louis XI. Il n'en est rien : Chastellain s'est uniquement proposé de passer en revue, non pas un prince, mais les différentes espèces de mauvais princes de son temps et de tous les temps, et de montrer le sort funeste qui les attend. Son poème a été écrit non à propos de la Ligue du Bien public, mais en 1453 ; Louis XI, alors dauphin, n'y est nullement visé. Les ballades de Meschinot sont de la même année ou à peu près). — Jessie L. Weston. The *Perlesvaus* and the *Vengeance Raguidel*. — G. Huet. Un épisode de l'*Ysengrinus* et quelques récits apparentés. — Antoine Thomas. Nouveaux témoignages sur le « jargon » (relève des traces de jargon dans deux documents de 1464 et de 1484-1486. Le second est tiré d'un arrêt du Parlement de Paris concernant une noble dame du Maine, Renée de « Vendosmoys », accusée d'avoir fait assassiner son mari avec la complicité de son amant). — Arthur Långfors. Le *Miroir de vie et de mort* par Robert de L'omme, 1266 (modèle d'une moralité wallonne du XV^e siècle). — Lucien Foulet. Pour le commentaire de Villon. — Hilding

Digitized by Google

KJELLMAN. Sur deux épisodes de Gautier de Coincy (et leur rapport avec le *Sermo de conceptione beatae Mariae* qui a été attribué à saint Anselme de Cantorbéry). = T. XLVIII, 1922. Mario ROQUES. Sur deux particularités métriques de la *Vie de saint Grégoire* en ancien français. — E. HOPFFNER. Date et composition des Jeux dramatiques de Chantilly (composés probablement dans les dernières années du XII^e siècle). — A. JEANROY. Boccace et Christine de Pisan. Le dit *De claris mulieribus* principale source du *Livre de la cité des dames* (qui fut écrit entre décembre 1404 et avril 1405). — P. BOISSONNADE. Les personnages et les événements de l'histoire d'Allemagne, de France et d'Espagne dans l'œuvre de Marcabru, 1129-1150. Essai sur la biographie du poète et la chronologie de ses poésies. — Edmond FARAL. *Des vilains* et *Des XXII manieres de vilains* (la première de ces pièces se situe dans la seconde moitié du XIII^e siècle ; la date de la seconde ne saurait être précisée. Texte annoté de la première). — Alexandre ROSETTI. Les catéchismes roumains du XVI^e siècle. — C. BRUNEL. Les premiers exemples de l'emploi du provençal dans les chartes. — Holger PETERSEN. Trois versions inédites de la *Vie de saint Eustache* en vers français. — Noël DUPIRE. Le *Mystère de la Passion* de Valenciennes. = T. XLIX, 1923. D. S. BLONDHEIM. Essai d'un vocabulaire comparatif des parlers romans des Juifs au Moyen Age. — O. H. PRIOR. Remarques sur l'anglo-normand. — Pierre CHAMPION. Trois ballades inconnues de Jean Meschinot (un commentaire historique de ses poésies montrerait en lui « un très honnête homme, un bon Français déjà, un poète âpre et sincère »). — ID. A propos de Charles d'Orléans (1° sur la dame anglaise. Serait-ce la femme de Suffolk, Alice Chaucer, petite-fille du poète? 2° Recueils imprimés contenant des poésies de Charles d'Orléans). = T. L, 1924. Chesley-Martin HUTCHINGS. L'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille ; étude de chronologie (ce poème latin est la suite naturelle du *De Planctu naturae*, lequel procède directement du *De consolatione philosophiae* de Boèce. L'auteur, Alain de Lille, près de Montpellier, l'écrivit entre la seconde moitié de l'année 1182 et la première de 1183. Il y parle avec mépris de Jean sans Terre, travesti en Davus, qui est l'esclave-type de l'antiquité, synonyme de laideur physique et morale). — Arthur LÅNGFORS. Le *Miroir de vie et de mort* par Robert de L'Omme, 1266 ; suite et fin. — Albert PAUPHILET. Sur la *Chanson d'Isembart* (ce poème fait une claire allusion à la bataille de Saucourt-en-Vimeu, 882 ; mais Isembart, tout comme Gormond qui lui est associé, est un personnage fictif. Le poème lui-même est « l'œuvre cohérente d'un bel artiste inventif et non la mise en vers d'une légende épique »). — Pio RAJNA. Varietà provenzali. IV : Bertran de Born nelle bricciche di un canzoniere provenzale. — Edmond FARAL. Le fabliau latin au Moyen Age. — E. HOPFFNER. Une ballade d'Eustache Deschamps. — Alfred-L. FOULET. Les sources de la « Continuation Rothelin » de l'*Éraclès* (ce sont : un passage d'Ernoul, Haymarus Monachus, la bulle de déposition de Frédéric II, une lettre de saint Louis et une autre de Thomas Bérard). — E. MURET. Noms de lieu celtiques en Suisse. — D.-S. BLONDHEIM. Les parlers judéo-romans et la *Vetus latina* (signale chez les Juifs du Moyen Age une tradition, pour la traduction de la Bible, qui remonte à l'antiquité, à la *Vetus latina*). — J. ANGLADE. Les miniatures des chansonniers provençaux. = T. LI, 1925. O.-H. MOORE. Bertran de Born et le Jeune roi (étude sur les sources et sur le développement des récits légendaires conservés notamment dans les *razos* et *vidas* provençales, ainsi que dans la *Divine Comédie*. « La renommée d'Henri Plantagenet chez les Provençaux et les Italiens est due exclusivement aux poésies de Bertrand de Born, qui sont sans valeur histo-

Digitized by Google

rique »). — A. Jeanroy. Un sirventès politique en 1230 (nouvelle édition du sirventès d'Amoras del Luc). — Ch. Samaran. Fragments de mss. latins et français du Moyen Age. — G. I. Brătianu. Les Normands au service de Byzance dans la *Chanson de Roland*. — Id. Noms romans dans les registres des notaires génois de Crimée à la fin du XIII^e siècle. = Juillet. E. Gilson. La mystique de la grâce dans la *Queste del saint Graal*. — F. Lot. L'origine du nom de Lancelot (nom refait peut-être sur le modèle d'un nom français tel que Lancelin). = T. LII, 1926. F. Lot. Études sur les légendes épiques françaises. I : Raoul de Cambrai (inutile de chercher le germe du poème soit à Saint-Géry de Cambrai, soit à Waulsort, mais plutôt parmi les châtelains de Saint-Quentin, vassaux des évêques de Cambrai. Le poème aurait donc un fonds historique et serait né, non pas dans un sanctuaire, mais dans une cour seigneuriale). — F. Lot. Girard de Roussillon (la géographie du poème a été transférée de la vallée du Rhône dans le Nord par un dévot des monastères de Vézelay et de Pothières) — M. Wilmotte. Marie de France et Chrétien de Troyes (Marie a écrit le lai de *Guigemar* après la publication du *Cligès* de Chrétien). — G. W. Coopland. Eustache Deschamps and Nicholas Oresme, a note on the *Demonstracions contre sortileges* (montre les emprunts faits par Deschamps au *Livre de divinacions* d'Oresme). — A. Långfors. Notes sur deux manuscrits de la librairie de Charles V. = T. LIII, 1927, janvier-avril. E. Faral. Geoffroy de Monmouth ; les faits et les dates de sa biographie (les *Prophéties de Merlin* ont été composées vers 1134-1135 ; la première édition de l'*Historia regum Britanniae* entre avril 1136 et mai 1138 ; la seconde entre mai 1138 et janvier 1139 ; la quatrième à partir de 1147 ; la *Vita Merlini* peu après 1148). — Jules Ronjat. Albéric de Pisançon (d'un moine nommé Elberich von Bisenzun, que le curé Lamprecht cite comme source de son *Alexandre*, on a fait un Albéric de Besançon ou de Briançon. En réalité, ce nom doit être identifié avec Pisançon, commune de Chatuzanges, canton de Bourg-de-Péage, sur la lisière des parlers du Nord et du Midi). — Mario Roques. Analyse du volume de Mélanges offert à Menendez Pidal. Ch. B.

Société d'histoire du droit. Compte-rendu des journées d'histoire du droit tenues à Paris du 13 au 15 juin 1927. — Lundi 13 juin. Fabien Thibault. Les *coloni* dans le polyptyque d'Irminon (Guérard et Longnon ont tous deux affirmé que les nombreux colons mentionnés dans le polyptyque d'Irminon « descendaient de colons romains ». En fait, le chapitre XXIV, § 182, du polyptyque, qualifie de *coloni* des hommes qui, sûrement, ne descendaient pas de colons romains, puisque divers paragraphes du même chapitre les citent parmi les hommes libres qui ont aliéné leur liberté au profit de l'abbaye. Même constatation au polyptyque de Saint-Remi de Reims, chapitre XXVIII, § 65. Il y a, en outre, de fortes raisons de croire que les autres colons de Saint-Germain-des-Prés ont la même origine que ceux du chapitre XXIV, § 182). — Olivier Martin. Le style du bailliage de Sens (ce style est composé essentiellement d'ordonnances rendues au début du XV^e siècle par divers baillis de Sens. Il prouve clairement que les baillis étaient compétents, non seulement pour régler l'organisation et la police de leur audience, mais encore pour en codifier ou en réformer le style, après consultation des praticiens de leur siège). — André Lemaire. Le douaire sur les acquêts, du IX^e au début du XIII^e siècle (dans le cours du IX^e siècle, la participation de la femme aux acquêts se soude et s'incorpore à la *dos* conventionnelle, qui est déjà le douaire ; sa participation aux acquêts pour moitié paraît s'être généralisée d'abord, au moins dans

Digitized by Google

une grande partie des pays coutumiers, à titre de *dos rationabilis ;* mais presque aussitôt s'est opérée la dissociation du douaire, limité à un usufruit sur les propres, et de la participation aux acquêts, devenue alors un droit d'associée). — C. W. WESTRUP, agrégé de la Faculté de droit de Copenhague, recherche ce qu'il faut entendre par la succession primitive, et particulièrement la succession universelle dans l'ancien droit romain ; l'auteur conclut que la transmission *ipso jure* et universelle du patrimoine à la famille, telle que l'entend cet ancien droit, n'est pas une conception propre aux Romains, mais ce sont eux qui en ont tiré le développement juridique le plus clair et qui l'ont réalisée de la façon la plus conséquente. — Jacques PIRENNE, professeur à l'Université de Bruxelles. Quelques observations sur le régime des successions dans l'ancienne Égypte (il faut rejeter la théorie suivant laquelle le droit égyptien serait déterminé par le matriarcat primitif et l'étudier historiquement, classant rigoureusement les textes par époques et les mettant en rapport avec l'évolution du droit public). — Henri REGNAULT. Le rôle du notaire, considéré comme *servus publicus*, dans l'acceptation des donations. — Pierre-Paul VIARD. L'article 14 de la loi du 25 août 1792 (article qui permet aux titulaires de champarts et droits analogues par elle supprimés sans indemnité, de profiter de la loi des 11 mars-10 avril 1791 (Duvergier, t. II, p. 308) qui autorisait par clause expresse l'incorporation de la dîme et des contributions foncières dans le prix du fermage). = Mardi 14 juin. Fernand DE VISSCHER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Gand. Vindicta et Pœna, Noxa et Damnum, en droit romain. — A. DE SENARCLENS, professeur émérite à l'Université de Liége. La *duplex condemnatio* de l'action rédhibitoire. — R. MONIER. L'*adoptio plena* dans le droit de Justinien. — Gh. SALÉRIAN-SAUGY, docteur en droit. La justice du colonel général de l'infanterie de France (François Ier, puis ses successeurs, en établissant la charge de colonel, semblent avoir voulu surtout se libérer du connétable, et cela en faveur de l'œuvre de centralisation entreprise par eux : le colonel dès son apparition se présente donc comme un rival du connétable ; cette rivalité est d'autant mieux prouvée que l'édit de 1584, qui éleva en quelque sorte le colonel au rang de connétable, se heurta à la résistance de la Table de marbre et du Parlement, qui refusèrent de l'enregistrer). — Maurice PROU. La charte d'Yèvre-le-Châtel, 1152 (communique et commente le texte de la charte de coutumes donnée par le roi Louis VII aux habitants d'Yèvre-le-Châtel (Loiret), en 1152, à l'imitation de celle de Lorris. Cette charte n'était connue que par une mention dans un arrêt du Parlement de 1272. Le texte en a été retrouvé, aux archives départementales du Loiret, sous forme de *vidimus*. M. Prou insiste sur le sens du mot *districtus*, synonyme de *clamor prepositi*, et désignant non pas une amende, mais l'indemnité de justice due au prévôt pour toute affaire portée devant son tribunal). — Lucien GUENOUN. Les origines de l'édit d'août 1749 sur les établissements et les acquisitions des gens de mainmorte (cet édit, issu de la collaboration de d'Aguesseau et de Joly de Fleury, et pleinement approuvé par le contrôleur général des finances Machault d'Arnouville, apparaît comme une œuvre préparée de longue date et dont les origines remontent au début du XVIIe siècle). — Alexandre ECK, chargé de cours libre à l'Université de Gand. Les clauses d'arbitrage dans les traités entre les princes territoriaux en Russie féodale (la féodalité s'établit en Russie à partir du XIIIe siècle, après une période historique (IXe-XIIe siècles) fondée sur un commerce international qui avait développé une civilisation essentiellement urbaine, démocratique et unitaire. Les invasions mongoles dans la plaine méridionale russe coupent au XIIIe siècle

Digitized by Google

les voies commerciales vers Byzance et l'Orient ; le commerce russe est détruit, ainsi que la plupart des villes ; le centre de gravité national se transporte de la région de Kiev vers la région de Moscou et l'activité productrice prend la forme de l'économie agricole domaniale fermée, tandis que l'État se morcelle entre les membres de la même famille princière, seuls princes territoriaux. La question de suzeraineté est à cette époque assez compliquée : à côté du khan tatar qui se considérait comme suzerain de toute la Russie, il existe un « grand prince » russe, investi par le khan et qui se considérait comme suzerain des autres princes ; cependant, il existait jusqu'à six autres « grands princes » régionaux, ayant des relations internationales indépendantes, s'engageant comme vassaux aux suzerains étrangers — grands princes de Lituanie, rois de Pologne — malgré l'autorité du grand prince de Moscou et du khan. Les conflits armés entre ces princes territoriaux donnaient lieu à des traités de paix, d'alliance, de trêve ; c'est dans ces traités que nous rencontrons les clauses d'arbitrage dont le principe au Moyen Age paraît donc bien découler, non pas du droit romain, mais du droit coutumier privé en général). = Mercredi 15 juin. Maurice Morel, chargé de cours à la Faculté de droit de Lyon. L'action *sepulchri violati*. — F. Martroye. Les premières interdictions des patronages ruraux (dès le règne de Constantin, le colonat apparaît dans la législation à l'état d'organisation achevée, comme le régime légal de la plèbe agricole. En fait, il ne fut instauré dans les provinces que progressivement. Les prohibitions successives du patronage de tous les agriculteurs et de leurs villages, des *vici*, furent éludées par le transfert aux patrons de la possession des biens-fonds en leur patronage. Quand, en 415, Théodose II tenta de réagir contre cet abus, on eut recours à des contrats fictifs, où la cession de la propriété des biens des clients était en réalité le prix d'acquisition d'un patronage. Les mêmes résistances par les mêmes moyens se produisirent en Occident. Elles y devinrent une des causes de l'effondrement de l'Empire). — Max Radin, professeur à l'Université de Californie. La disparition de la loi Cincia (la dernière mention de cette loi se trouve dans une constitution de Constantin de l'an 319, *Cod. Th.*, 8, 2, 4. A cette époque, elle est encore en pleine vigueur. Au temps de Justinien, elle a complètement disparu, abrogée sans doute entre 319 et 326 par une constitution de Constantin qui ne nous est pas parvenue. L'inclusion des textes faisant mention de la loi Cincia dans le Code Théodosien et dans les *Fragmenta Vaticana* s'explique aisément par le fait que, dans ces deux recueils, les fragments n'ont pas été remaniés, mais ont été laissés intacts). = Séances de la Société d'histoire du droit. 4 novembre 1927. Naber, professeur de droit romain à l'Université d'Utrecht. Platon et les États-Généraux de 1484 (la maxime « par requerre trop grant franchise et liberté chiet on en trop grant servaige », invoquée par le chancelier Guillaume de Rochefort dans un discours aux États de 1484, a été empruntée par lui à un passage de Platon au livre VIII de la *République*, dont elle n'est que la traduction. Il avait connu l'œuvre du philosophe grec, au cours d'un séjour en Italie comme ambassadeur de Charles le Téméraire, en lisant l'œuvre de Platon, soit dans la traduction de Marsile Ficin, soit dans celle de Decembrio. — Olivier Martin. Le calcul des délais par nuits en droit parisien (le délai des nuits, en droit parisien, est normalement un délai de huitaine franche, employé surtout dans la procédure d'exécution des meubles, mais qui semble avoir eu à l'origine une extension bien plus grande. La survivance de ce mode de calcul atteste le conservatisme des praticiens dans un domaine indifférent aux transformations sociales et

Digitized by Google

morales qui ont fait du droit coutumier parisien un droit vraiment nouveau). = 24 novembre. Vicomte TERLINDEN. Le régime juridique de l'Escaut à travers les âges (l'auteur explique comment l'article 9 du traité de 1839 consacra un régime de liberté limitée par un péage au profit de la Hollande. Il fait connaître les longues négociations qui aboutirent, en 1863, au rachat de ce péage et montre ensuite que, de nos jours encore, le régime établi en 1839 entrave le droit naturel de la Belgique à ses libres communications avec la mer et avec le Rhin. C'est ainsi que s'est posée, en 1919, au Congrès de la Paix, la question des traités de 1839, dont la révision fut autorisée par les puissances. M. Terlinden retrace la marche des négociations hollando-belges qui aboutirent à la signature du traité du 3 avril 1925. Le rejet de ce traité par la première chambre des États-Généraux a empêché la solution d'un des plus importants problèmes relatifs à la liberté de la navigation fluviale). = 1928, 12 janvier. M. DE VISSCHER. Quelques observations sur deux textes littéraires empruntés l'un à l'*Énéide*, l'autre aux *Histoires* de Tite-Live (le premier, V, 362, se rapporte aux jeux organisés pour célébrer la mémoire d'Anchise ; Énée a promis au vainqueur au combat du ceste « un jeune taureau au front voilé de bandelettes d'or ». Darès, convaincu que tous renoncent à lui disputer le prix, s'avance, et, saisissant le taureau par une corne, il s'écrie : « Fils d'une déesse, si personne n'ose engager le combat, qu'ai-je à me tenir ici plus longtemps?... *Ducere dona iube* ». Il s'agit ici de la *ductio iussu praetoris*, cas où le préteur prononce la *ductio* en cas de revendication mobilière, lorsque le défendeur, refusant le *iudicium*, laisse la *res indefensa ;* c'est bien aussi comme une *res indefensa* que nous apparaît l'enjeu revendiqué par Darès et que nul ne se soucie de lui disputer. M. De Visscher rappelle ensuite l'affaire fameuse des Fourches Caudines telle qu'elle nous est rapportée par Tite-Live, IX, 1-12. Il attire spécialement l'attention sur le refus opposé par le chef samnite à l'abandon noxal des négociateurs offert par le Sénat romain. La décision du Sénat dans cette affaire donna naissance à une théorie juridique maintes fois invoquée au cours des siècles suivants. Les éléments de cette controverse attestent une profonde communauté d'idées juridiques entre les Romains et les autres peuplades italiques). — GÉNESTAL. Histoire d'un cas privilégié, le faux en lettres du roi (cas où un clerc peut être jugé par le juge temporel et condamné à amende au roi et à partie, et à réparation du dommage. C'est un peu avant le milieu du XIV^e^ siècle que l'on commence à appliquer au faux en lettres royaux la procédure, déjà connue, du cas privilégié, d'abord quand le clerc coupable est officier royal, bientôt même s'il s'agit d'un simple particulier. Vers 1385, la jurisprudence est nettement et définitivement établie). = 9 février. PETOT. Les diplômes royaux concédant la capacité testimoniale à des serfs d'église (une charte de Philippe I^er^ en 1106 assimile les serfs de l'abbaye de Morigny aux *servientes*, c'est-à-dire aux serfs du fisc royal. Cette charte a été confirmée par Louis VI, Louis VII et Philippe-Auguste. Tous trois précisent la portée de l'acte de Philippe I^er^ en disant qu'il ne sera plus permis de récuser les serfs de Morigny s'ils sont produits comme témoins en justice. La capacité testimoniale était donc, en principe, un privilège des serfs royaux, et le privilège n'en pouvait être étendu aux hommes de corps d'une église que par un véritable acte de souveraineté royale). — Ernest PERROT. Quelques observations sur une lettre de sauvegarde seigneuriale (arch. départ. de la Haute-Marne, fonds d'Auberive, H. 57). Cette lettre, accordée en 1221 à l'abbaye cistercienne de N.-D. d'Auberive, émane de Guillaume II, sire de Champlitte, et de son frère

Digitized by Google

Eudes, sire de La Marche-sur-Saône. L'intérêt de ce document réside dans ce fait qu'il est un des rares exemples connus d'une lettre de sauvegarde donnée par des seigneurs de médiocre importance et conservée en original ; elle ne présente aucune singularité remarquable, tout en revêtant une certaine solennité révélée par l'apposition de sceaux du type équestre pendant sur de longues cordelettes de soie rouge. Quant au fond, l'octroi même de la lettre de sauvegarde s'explique par la double circonstance que les sires de Champlitte, vicomtes de Dijon, étaient, en tant que fondateurs et hauts-justiciers, les gardiens naturels de l'abbaye d'Auberive ; la délivrance de lettres de sauvegarde expresse ne faisait que renforcer leur droit de garde tacite).

ALLEMAGNE

Historisches Jahrbuch. Bd. 47 (1927), h. 3. — Franz KAMPERS. Der Kosmokrator in einem altfranzösischen Märchen (rattache aux mythes solaires incorporés dans les légendes royales de l'Orient un passage du conte français de *Perceforest ;* indications utiles sur le « signe royal »). — Franz FLASKAMP. Das Todesjahr des hl. Bonifatius (5 juin 754 ; la date de 755, choisie par le premier biographe, Willbald, s'explique par une fausse interprétation donnée à une lettre du saint). — Paul LEHMANN. Aus der « Vorratskammer » des Chronisten Dietrich Engelhus (attribue à cet auteur, mort en 1434, une encyclopédie, ou *promptuarium*, qui est conservée dans un ms. des archives capitulaires d'Erfurt). — P. Johannes HOFER. Zur Geschichte des Toleranzpatentes Kaiser Josephs II. in Tirol (curieux renseignements sur certains groupes protestants du Tyrol dont la vie ne paraît pas avoir été facile, même sous le régime de la « tolérance »). — Eugen STOLZ. Die Heiliglandfahrt Ludwigs von Württemberg i. J. 1493. — Herm. KEUSSEN. Die Antwort der Kölner medezinischen Fakultät an die Erfurter Fakultät in Sachen des Sylvianismus. — Max BRAUBACH. Ein Fluchtplan des Kurfürsten Joseph Clemens von Köln während seines Aufenthaltes in Namur (1704). — J. A. BREIN. Der publizistische Kampf um das bayerische Konkordat vom 29. März 1924 und die Verträge mit den evangelischen Kirchen : ein bibliographischer Versuch (liste bibliographique). = H. 4. U. RIED. Studien zu Kettelers Stellung zum Infallibilitätsdogma bis zur Definition am 18. Juli 1870 (résistance de Ketteler au dogme, son départ avant la définition, sa soumission par lettre). — Ludwig SCHMIDT. Cassiodor und Theoderich (Cassiodore n'a pas été, comme l'a soutenu Fedor Schneider, l'inspirateur de Théodoric ; les idées qui ont pris corps dans l'État ostrogoth étaient dans l'air). — B. ALTANER. Zur Geschichte der Handschriftensammlung des Kardinals Johannes von Ragusa. — Nikolaus PAULUS. Die Erfurter theologische Fakultät gegenüber die Bulle « Exsurge » (réponse à l'article de P. Kalkoff paru, sous le même titre, dans le n° 2). — Ivan PUSINO. Protopop Awakum, 1620-1. April 1681 : das Lebenbild eines Glaubenshelden aus der russischen Kirchengeschichte (aventures, persécution et martyre d'un chef des vieux-croyants ; un peu de critique historique n'eût peut-être pas été inutile).

M. B.

BELGIQUE

Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres*, 1927, n° 10. — Jules LECLERCQ. Priène, la Pompéi grecque (décrit cette ville antique, récemment exhumée des boues du Méandre). = 1928, n^{os} 1-2. Herman VANDERHINDEN. La

Digitized by Google

politique méditerranéenne de Charles-Quint. = ***Bulletin de la classe des beaux-arts***, 1927, nos 9-12. Cette livraison est presque entièrement consacrée à Rubens : G. Vanzype parle de son art ; Juliaan De Vriendt de ce qu'il peut nous apprendre ; R. Van Bastelaar de son influence sur la gravure. = 1928, nos 1-3. Paul Jaspar. Le pays de Herve et le château d'Œne (description du pays, qui s'étend entre la Meuse et la Vesdre, pays de petite propriété et d'industrie fromagère. Quant au château, qui fut un remarquable monument d'art, il a été récemment démoli. Description minutieuse de cette remarquable construction). = ***Académie royale de langue et de littérature françaises. Bulletin.*** T. VI, no 2, novembre 1927. Cette livraison est consacrée en entier à une lecture de M. Georges Doutrepont sur les Classiques jugés par les Romantiques.

Analecta Bollandiana. T. XLVI, fasc. 1 et 2, 1928. — Robert Devreesse. La Vie de saint Maxime le Confesseur et ses recensions (la première rédaction de cette *Vita* est probablement contemporaine du VIe concile œcuménique, 680-681). — H. Delehaye. Trois dates du calendrier romain (1o les saints Parthenius et Calocerus, 19 mai ; 2o saint Vital, 28 avril ; 3o sainte Sotère, 11 février). — Alfons Hilka. Une vie inédite de sainte Marine (en 273 hexamètres latins, d'après un manuscrit de la fin du XIIIe siècle). — Paulus Grosjean. S. J. Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecarum Dublinensium (en appendice, publie divers textes concernant la vie de saint Flannanus et un fragment sur le Purgatoire de saint Patrice). — H. Delehaye, Les lettres d'indulgence collectives ; chapitre v : Les lettres collectives au XVe et au XVIe siècle. = Bulletin des publications hagiographiques.

Revue belge de philologie et d'histoire. 1928, janvier-mars. — Th. Zielinski. Pour reconstituer les tragédies perdues de la littérature grecque ; suite et fin. — Auguste Vincent. Les noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieux, spécialement dans le domaine français (relève 112 de ces noms, dont 94 pour la France). — W. Koch. Comment l'empereur Julien tâcha de fonder une église païenne ; II : Les lettres pastorales. — F. Vercauteren. Étude critique d'un diplôme attribué à Chilpéric Ier (ce diplôme, délivré à la demande de Dodo, évêque de Beauvais, pour l'église de Saint-Lucien, sise près des murs de Beauvais, détruite lors d'une invasion des Barbares, est un faux ; il a été fabriqué sans doute par un moine de Saint-Laurent au début du XIe siècle. Texte critique du diplôme, dont l'original est perdu). — J. Lefèvre. L'aumônerie militaire à l'époque de l'archiduc Albert, 1598-1621. — Paul Faider. Un manuscrit de la *Versio antiqua* de Flavius Josèphe conservé à la bibliothèque de Mons (avec deux fac-similés). — Paul Aebischer. Encore quelques Liégeois et Bruxellois à Fribourg, Suisse, avant 1500. = C.-rendus. = Chronique. = Bibliographie. = Fernand de Visscher. Bibliographie de droit romain.

États-Unis

Agricultural history (publication trimestrielle publiée par l'*Agricultural history Society* de Chicago, Ill., qui a déjà fait paraître trois volumes de traités sur l'histoire de l'agriculture. Prix de l'abonnement annuel, 2 doll. — Nous espérons pouvoir donner régulièrement l'analyse de ce périodique). — Vol. I, no 1, 1927, janvier. — E. Merton Coulter. The movement for agricultural reorganisation in the

Digitized by Google

Cotton South during the civil war (surtout en Géorgie, le type des États à coton). = N° 2, juillet. C. A. Browne. Some historical relations of agriculture in the West Indies to that of the United States. — William Linn Westermann. Egyptian agricultural labor under Ptolemy Philadelpheus (avec une utile bibliographie). = Vol. II, n° 1, janvier 1928. L. Gray. The market surplus of colonial tobacco (variation des prix du tabac aux XVII^e et XVIII^e siècles).

Foreign affairs. 1928, avril. — Tasker H. Bliss. Archibald Cary Coolidge, 1866-1928 (notice nécrologique sur le directeur de *Foreign affairs*). — Viscount Cecil. American responsabilities for peace (si les Américains d'aujourd'hui adhèrent au grand principe de la paix et du désarmement universels, comme Lincoln tenait au principe de l'Union, comment peuvent-ils hésiter à reconnaître qu'ils demeurent dans leur splendide isolement et se contenter de sonores déclarations)?. — Roland W. Boyden. The « Priority question » (concernant l'application du plan Dawes). — K. K. Kawakami. Manchuria ; the crux of the Chino-japanese relations. — Charles P. Howland. Our repudiated State debts (il s'agit des dettes contractées par huit États de l'Union américaine pendant la guerre civile et qu'ils refusent encore aujourd'hui de payer. On établit ici la situation exacte au point de vue des charges financières pour ces huit États : Alabama, Arkansas, Floride, Géorgie, Louisiane, Mississipi et les deux Caroline). — Raymond Leslie Buell. The destiny of East Africa. — Victor G. Heiser. Food and race (importance de la nutrition sur la formation des races). — Harold Temperley. How the Hungarian frontiers were drawn. — Julius Klein. International cartels. — James T. Shotwell. Alternatives for war (ces alternatives sont au nombre de quatre : l'arbitrage, la Cour internationale de La Haye, la conciliation, les conférences. Comment peuvent fonctionner ces différents organes pour empêcher la guerre). — Count Volpi di Misurata. Stabilizing the lira. — Kosta Torodoff. The Macedonian organization, yesterday and today. — O. E. Baker. Agriculture and the future of China (avec trois cartes). — H. Foster Bain. China's coal reserves. — Hamilton Fish Armstrong. A letter of count Tisza's (lettre écrite par Tisza au chevalier de Bilinski, ministre commun des Finances, le 3 juillet 1914, en réponse à un télégramme expédié par le général Potiorek, gouverneur de Bosnie-Herzégovine). — Jacob Lustig. The new constitution of the Palestine Jews. — William L. Langer. Some recent books on international relations.

Speculum. 1928, janvier. — Elias Avery Lowe. An eighth century list of books in a Bodl. ms. from Würzburg, and its probable relation to the Laudian *Acts* (ce ms. qui porte à la Bodl. la cote *Laud Misc. 126*, parce qu'il fait partie du lot des mss. donnés à l'Université d'Oxford par l'archevêque Laud, contient, à la fin, sur un feuillet d'abord laissé en blanc, une liste de livres écrite en lettres anglo-saxonnes au plus tard dans les premières années du IX^e siècle. La première mention sur cette liste est celle d'un volume contenant les Actes des apôtres, et il y a des raisons de penser que ce volume doit être identifié avec un autre venant aussi de Laud et qui porte à la Bodl. la cote *Laud. Gr. 35*. Ces mss. qui, avant le XVII^e siècle, appartenaient à la bibliothèque épiscopale de Wurzbourg proviennent très probablement de Saint-Kilian de Wurzbourg. Deux fac-similés : l'un du feuillet contenant la liste des livres, où l'on relève la mention de deux mss. qui ont été prêtés à Holzkirchen et à Fulda ; l'autre d'un feuillet du *Laud. Gr. 35*). — Roger

Digitized by Google

Sherman Loomis. Geoffrey of Monmouth and Arthurian origins (il faut chercher les origines de la légende d'Arthur dans la célèbre sculpture de Modène, qui fut exécutée entre 1099 et 1106, donc bien avant que Geoffroi ait raconté les exploits du héros breton. Les données qu'elle fournit permettent seules de concilier les théories actuellement en conflit ; elles attestent manifestement l'origine bretonne d'Arthur). — Josiah Cox Russell. Master Henry of Avranches as an international poet (biographie de ce poète nomade qui vécut en Allemagne, à la cour de Rome, en France, en Angleterre où l'on a de fréquentes preuves de son séjour de 1214 à 1260. Documents nouveaux tirés du P. R. O. Bibliographie critique des œuvres poétiques, imprimées et inédites, de maître Henri). — Margaret H. Longhurst et Charles Rufus Morey. The covers of the Lorsch gospels (avec huit planches photographiques reproduisant les dyptiques utilisés pour la couverture des évangiles). — A. S. Cook. Beowulf 1039 and the greek ἀρχι (dans le vers 1039, l'auteur du Beowulf parle du roi Hrothgar en le qualifiant de *heahcyning*, ou de « grand roi ». Cette expression paraît traduire le grec ἀρχιβασιλεύς, titre appliqué à Héraclius après sa victoire sur les Perses ; elle aurait été importée en Angleterre par Théodore de Tarse. Elle serait l'équivalent de « bretwalda », qui a le même sens de « roi des rois ». C'est sans doute à l'imitation de ceux qui traduisaient le « Rex regum » de la Vulgate par *cyninga cyning*). — Reginald Lane Poole. Two documents concerning archbishop Roger of York (relatifs aux poursuites dirigées contre l'archevêque à cause de l'opposition qu'il avait faite à Thomas Becket et que l'Église considérait comme ayant indirectement contribué au meurtre du saint prélat). — Allan H. Gilbert. Notes on the influence of the *Secretum secretorum* (1° le livre VII de Gower, *Confessio amantis*, s'inspire des instructions données par Aristote à Alexandre le Grand, mais par l'intermédiaire du *Secretum secretorum*, si célèbre au Moyen Age. 2° Étude sur les sources de Thomas Hoccleve, *De regimine principum ;* une de ces sources, à peine entrevue par Aster dans son étude de 1888, est le *Secretum secretorum*. Ce dernier ouvrage mériterait d'être examiné de très près). — Vernam E. Hull. Two middle-irish religious anecdotes (1° sur l'invention de la sainte croix ; 2° sur le repentir de Longin. Texte et traduction). — Lynn Thorndike. Public recitals in Universities in the fifteenth century.

Grande-Bretagne

Antiquity. 1928, mars. — C. Leonard Woolley. The royal tombs of Ur (avec un plan du tombeau où est marquée la place occupée par chacun des objets trouvés). — T. Zammit. Prehistoric cart-tracks in Malta (avec sept planches). — D. Randall-McIver. Forerunners of Romans (deux planches montrant la transition entre l'époque de la pierre et celle du bronze en Italie. Les « Proto-Italiotes » ont été très habiles à fabriquer des armes, des instruments en bronze, qui ont été ensuite exportés par le Danube et qu'on retrouve jusque dans le Jutland. Carte représentant la distribution, nettement tranchée, des rites funéraires : crémation et inhumation, observés dans l'Italie centrale à l'époque du fer). — V. Gordon Childe. The Lausitz culture (carte où sont marqués les grands cimetières à crémation, dits « champs d'urnes », dans les vallées du Rhin et du Danube, plus précisément encore en Lusace). — Friedrich Wagner. Prehistoric fortification in Bavaria (avec six plans de forteresses celtiques). — R. H. Hall. The discoveries at Ur, and the seniority of Sumerian civilization. — Philip Corder et John L. Kirk. Roman

Digitized by Google

Maldon ; a Yorshire fortress and its neighbourhood (deux plans et un essai de restauration). = Notes and News (découvertes archéologiques à Mohenjo-Daro, Inde ; champs préhistoriques en Hollande ; inscriptions cunéiformes en Syrie ; monnaies d'or bretonnes trouvées près de Westerham, Kent ; mégalithes du Béloutchistan ; une tombe avec un bateau dans l'île de Man).

Bulletin of the Institute of historical research. Vol. V, n° 15, 1928, février. — H. G. Richardson et George Sayles. The early records of the english parliaments. I : The english parliaments of Edward I (liste aussi complète que possible de toutes les assemblées dites Parlements, qui ont été convoquées de 1274 à 1307. Une très érudite introduction précise ce qui constitue l'essence même, le caractère et la compétence de ces Parlements). — The accessibility of foreign archives ; suite (enquête poursuivie à Cuba, en Hollande, Italie, Pologne, Roumanie, à Pondichéry). — Sommaires des thèses (une de ces thèses, par Esme Pole Stuart, se rapporte à l'histoire administrative de la Gascogne de 1303 à 1327 ; on y mentionne sept documents tirés des archives du P. R. O. et qui forment l'appendice de la thèse. Une autre thèse, par Myriam A. Rose, concerne les pétitions qui ont été adressées au Parlement concernant les villes sous les princes lancastriens. La troisième, par M. Postan, se rapporte au commerce extérieur de l'Angleterre au xv^e^ siècle). — Additions et corrections au *D. N. B.* et au *New english dictionary*. — Migrations of historical manuscripts ; suite.

Bulletin of the John Rylands library Manchester. Vol. IX, n° 1, 1928, janvier. — J. Rendell Harris. A primitive dyestuff (cette matière tinctoriale est la guède, *woad* ou *wad* en anglais ; elle a été longtemps cultivée en Angleterre, d'où des noms de lieu tels que Wad[ham] college, dans le Somerset ; le latin *glastum*, que Pline emploie pour désigner la guède, est sans doute à la racine de Glastonbury). — R. S. Conway. The country haunts of Horace (description actuelle de Sant'Antonio à Tivoli et de la ferme d'Horace dans la vallée de la Digentia, avec cinq photos. Traduction en vers anglais de l'ode à la fontaine de Bandusia). — C. H. Herford. William Blake. — A. S. Peake. Recent developments in Old Testament criticism (depuis Jean Astruc jusqu'aux plus récents critiques allemands ; pas un mot sur la production française). — T. Fish. The contemporary cult of kings of the third dynasty of Ur. — [Henry Guppy]. Stepping stones to the art of topography (marque l'influence prédominante exercée sur les origines de l'imprimerie par deux inventions, celle des sceaux et celle du papier ; rectifie, d'après l'ouvrage de feu le prof. Carter, les erreurs commises par Stanislas Julien. Quatorze fac-similés et une longue liste bibliographique). — Id. John Bunyan, 1628-november 1928 ; a brief sketch of his life, times and writings (avec un fac-similé de la page de titre du *Pilgrim's progress*, 1^re^ édit., 1678. Liste chronologique des œuvres de Bunyan). — Louise Fargo Brown. One more Lauderdale letter, mars 1660. — A. Mingana. Woodbrooke studies. Christian documents in syriac, arabic and garshūni, edited and translated with a critical apparatus ; avec des introductions par J. Rendel Harris. Fasc. 3. The apology of Timothy the patriarch before the caliph Mahdi (Mingana montre la grande valeur d'un ms. récemment trouvé par lui dans la Kourdistan : il contient une apologie du christianisme par le patriarche nestorien Timothée I^er^, chef des chrétiens d'Orient. Elle se présente sous la forme d'une discussion théologique entre le calife Mahdi et le patriarche, discussion qui dura deux jours dans le palais même du calife à Bagdad, en 781 ou 782. Ce texte précède donc

Digitized by Google

de plusieurs années l'apologie de l'Islam par un savant mahométan, Ali ben Rabban at-Tabari, écrite à Bagdad également, à la demande du calife Al Muttawakkil entre 847 et 861. Traduction anglaise du texte et reproduction photographique, blanc sur noir, du ms.).

The english historical Review. 1928, avril. — H. G. Richardson. Richard Fitz Neal and the *Dialogus de Saccario ;* 1er article (Richard, fils de Nigel, évêque d'Ely, était trésorier du roi en 1160 ; peut-être même exerçait-il déjà cet office en 1156 ; il y fut maintenu jusque vers le milieu de l'année 1198 et mourut quelques mois après. Recherches sur l'époque où il rédigea le *Dialogus*). — Anthony Steel. The practice of assignment in the later fourteenth century (conteste les résultats auxquels est arrivé le professeur Willard dans un précédent article, *E. H. R.*, t. XLII, p. 12-29). — C. H. Williams. The rebellion of Humphrey Stafford in 1486 (étudie les procédés juridiques employés par le roi après la répression du soulèvement). — Leonard W. Labaree et Robert C. Moody. The seal of the Privy council (c'est peu à peu que l'usage d'un sceau fut introduit sous les Tudors pour donner une valeur authentique à une décision prise par le Conseil privé ; il fut « plaqué », comme le « royal signet » et non « pendant »). — V. H. Galbraith. Extracts from the *Historia aurea* and a french *Brut*, 1317-1347 (extraits tirés de l'*Historia aurea* de John, vicaire de Tynemouth, qui était exactement contemporain de Ranulf de Higden, et d'une des nombreuses compilations en français connues sous le titre de *Brut*). — A. T. Bannister. Manorial customs of the Hereford bishopric estates, 1577-1578. — F. W. Brooks. Naval recruiting in Lindsey, 1795-1797. — William Miller. Three letters on the Ionian islands, 1850-1853. = Comptes-rendus.

History. 1927, octobre. — Ch.-V. Langlois. The teaching of history in France, 2e art. (organisation de l'enseignement supérieur en France depuis 1882 ; création des universités provinciales et diffusion de la méthode nécessaire au travail dans les Facultés). — M. Cary. Athenian democracy (énumère les reproches que l'on n'a pas ménagés à la démocratie athénienne et conclut qu'elle n'a pas été aussi néfaste qu'il paraît tout d'abord ; en tout cas, elle marque une étape importante dans l'histoire des idées politiques et dans l'art du gouvernement). — A. H. Dodd. History in pantomime (les pantomimes qu'on jouait à Noël et à Pâques sous le règne de Victoria peuvent être considérées comme des sources historiques, tout comme les caricatures du *Punch*). — The selection and provision of history books for elementary schools (rapport fait au nom du « Consultative Committee of the board of education »). — C. Ainsworth Mitchell. The casket letters (le texte de la seconde lettre attribuée à Marie Stuart et de son contrat de mariage avec Bothwell ne peut être authentique). — W. N. Medlicott. Lord Salisbury and Turkey (la politique de Salisbury à l'égard de la Turquie et celle de Disraeli ne sont pas aussi opposées qu'on le dit à l'ordinaire ; ils ont suivi l'un et l'autre la tradition de Palmerston). = 1928, janvier. E. W. Adams. The nature of historical repetition (s'il est vrai que l'histoire ne se répète jamais exactement, il n'en est pas moins vrai que son étude contribue sinon à prédire, du moins à prévoir le prochain avenir. Elle n'est donc pas exclusivement la connaissance de ce qui est à jamais passé). — Anthony Steel. Some aspects of english finance in the fourteenth century (donne fort à réfléchir). — J. A. Williamson. Books on Drake (avec une longue note bibliographique sur les sources imprimées et inédites). — J. A. White. The board of education report on the teaching

Digitized by Google

of history in London. — Richard LODGE. The spanish succession (signale les fréquentes erreurs commises par les historiens anglais sur l'origine de la question et sur les traités de partage conclus par Louis XIV). — University research, session 1926-1927.

The Quarterly Review. 1928, janvier. — Arthur W. JOSE. The spirit of Australia (surtout d'après les *Year-books* parus depuis 1908). — Oliver B. LLOYD. Modes and manners of the XIXth. cent., as represented in the pictures and engravings of the time (d'après les quatre volumes d'O. Fischel et Max von Bœhn). — Ignatius PHAYRE. America's « sovereignty » (sur l'impérialisme américain). — R. W. S. MENDL. An age of transition in music (à propos de l'ouvrage de Spengler sur le Déclin de l'Occident). — Denis GWYNNE. The pope and the *Action française* (fait ressortir l'influence considérable exercée par Charles Maurras). — James H. WELLARD. The art of translating. — Sir George ASTON. The staff college (influence exercée par l'enseignement donné à l'École supérieure d'État-major sur l'armée anglaise en 1914-1918). — Sir Charles OMAN. Modern Oxford (à propos du tome III de l'histoire d'Oxford par Ch. E. Mallet). — John BAILEY. Queen Victoria (à propos du tome III de sa correspondance, 1879-1885). = Avril. Major-général Sir George ASTON. Sea-diplomacy and sea-law. — Ernest WEEKLEY. The Oxford dictionary (quelques pages pour dire comment l'idée de ce dictionnaire a pris corps et avec quelle méthode efficace et scientifique il a été exécuté). — W. C. WALKERDINE. The unressonableness of disestablishment (montre combien il serait dangereux de briser le lien qui unit l'Église anglicane à l'État). — Ignatius PHAYRE. The White House and its occupants (histoire de la demeure officielle où réside le président des États-Unis, la Maison-Blanche, et tableau des corvées officielles auxquelles est condamné le Président). — William J. BRITTAIN. The beginning of television. — Sir Reginald BLOMFIELD. The revolt of the Camisards, 1702-1704 (après une visite au Musée du désert, l'ancienne demeure de Roland, où sont conservées les reliques de la guerre des Cévennes). — Sidney DARK. The philosophy of bolshevism (d'après les ouvrages de René Fülöp-Miller, Laski et Karlgren). — L. A. POST. — The genius of Menander. — H. Charles WOODS. Turkey, yesterday and to-morrow. — Conrad M. R. BONACINA. Yellow Asia (le péril jaune ne tardera pas à devenir une réalité aussi menaçante que le bolchévisme). — Geoffrey ELLIS. Coal, power and industry (sur la crise actuelle de l'industrie houillère en Angleterre et ses remèdes).

The Scottish historical Review. 1928, janvier. — Henrietta TAYLER. The lieutenant-governor of the Tower in 1745-1747 (il s'appelait Williamson. Sa conduite à l'égard des Jacobites emprisonnés lors de l'insurrection de 1745). — J. H. BAXTER. The « new » medieval scottish authors (notes sur les œuvres manuscrites de quatre auteurs écrivant en latin-écossais vers l'an 1400, pour servir au Dictionnaire du latin médiéval entrepris par la British Academy). — George Pratt INSH. The « Carolina Merchant » ; advice of arrival (publie une lettre datée de Stuarts'Town, dans la Caroline du Sud, par les patrons du « Carolina merchant », bateau de 170 tonnes chargé d'établir une colonie de Covenanters écossais dans cette région ; elle est du 27 mars 1685 et donne de curieux détails sur la traversée, le pays et les habitants. Bien accueillis, d'abord, semble-t-il, par les indigènes, les colons ne tardèrent pas à être attaqués et chassés par les Espagnols). — George SAYLES. The

Digitized by Google

household of the Chancery (publie une lettre adressée vers l'extrême fin du XIVe siècle à un clerc de la chancellerie, qui devint chancelier à son tour. Il y est fait allusion à l' « hospitium » où les clercs inférieurs vivaient en commun avec leur maître). — Fac-similé d'une « carta » délivrée au nom du roi Robert Bruce le 14 janvier 1327-1328. = Avril. Lady Helena M. CARNEGIE. Angus, kingdom, earldom and shrievalty (géographie historique et histoire littéraire. On demande que l'ancien nom d'Angus soit restitué au comté dénommé depuis 1856 Forfarshire). — Sir Charles H. FIRTH. Orders for the government of the garrison and city of Edinburgh in december 1650 (règlement publié au nom du colonel Robert Overton). — Marjory A. BALD. Contemporary references to the scottish speech of the sixteenth century (rapides progrès de la langue anglaise en Écosse à partir du XVIIe siècle). — Maurice de MEULEMEESTER. A relic of Queen Mary at Malines (c'est un fragment de la vraie croix, au dos duquel est jointe une représentation de l'Assomption de la Vierge, délicat travail à la manière de Van Eyck et de Memling. Une attestation authentique prouve que la relique a été donnée par Marie Stuart, avant son supplice, à Catherine Carué, la première de ses dames d'honneur. Elle passa ensuite à Marie de Montpesson, moniale au couvent de Grand-Bégard-lez-Bruxelles). — Henry HAMILTON. The founding of Carron ironworks (importance économique de l'établissement de cette fonderie en 1759). — The Right Rev. Sir David Hunter BLAIR, abbot of Dunfermline. The contributions of the monasteries to scottish history (quatre pages de considérations générales). = Comptes-rendus. = H. W. MEIKLE. Catalogues of mss. in national library of Scotland. — E. W. M. BALFOUR-MELVILLE. James I at Windsor in 1423.

The Times. Literary supplement. — N° 1346. Old travel and new (où il est question surtout des « Principal navigations » de Hakluyt). = N° 1348. The biography of Shelley. = N° 1351. Thomas ASHBY. Tibur and the North (suite du rapport sur les fouilles récemment exécutées en Italie). = N° 1352. ID. Recent excavations in Italy ; III : The South. = N° 1353. Romantic art : Delacroix and Chopin (où il est parlé aussi de George Sand. On résume ici les ouvrages de Raymond Escholier, Guy de Pourtalès, Baudelaire, Mary F. Sandars, Élisabeth W. Schermerhorn). = N° 1354. The classical tradition in poetry (d'après Gilbert Murray, éminent professeur de grec à Oxford et président de la « League of nations Union »). = N° 1357. The country tradition (traite de quelques auteurs qui ont recueilli, en vers et en prose, des traditions populaires). = N° 1358. The novels of George Meredith. = N° 1359. Laconics (sur le langage laconique, les pensées et caractères, dans les littératures française et anglaise). = N° 1361. Sir George Etherege (sur cet auteur dramatique, voir *Rev. histor.*, t. CLVI, p. 378. Ses œuvres viennent d'être rééditées en deux volumes dans la collection des « Percy reprints »). = N° 1362. Modern capitalism (d'après W. Sombart et Richard Passow). = N° 1363. Las Casas as a historian (à propos de l'édition qui vient de paraître, en trois volumes, de l'*Historia de las Indias ;* avec une préface de Gonzalo de Reparaz). = N° 1364. Henrik Ibsen. = N° 1366. Napier's Peninsular war (Napier considéré comme sculpteur avant d'être historien. = N° 1367. Christian latin poetry. = N° 1369. The Chronicles of the Canongate 1827-1828 (montre dans quel état d'esprit et de santé Walter Scott écrivit cet ouvrage). = N° 1370. Our dictionary (comment s'est fait le *New English dictionary*. Il y a soixante-dix ans que la plan en a été conçu et quarante-quatre ans que le premier fascicule a paru. Il se termine avec la fin de la

Digitized by Google

lettre W et l'on prépare déjà un supplément). = N° 1371. Marxian criticism (à propos de plusieurs ouvrages récemment publiés à Leningrad et à Moscou). = N° 1373. Dante Gabriel Rossetti.

Transactions of the Royal historical Society. 4e série, t. X, 1927. — T. F. Tout. Presidential address (considérations générales sur l'œuvre de l'Union académique internationale au point de vue du travail historique). — E. F. Jacob. The reign of Henry III ; some suggestions (indications en partie nouvelles sur ce règne ; caricaturé par Mathieu de Paris, il n'en a pas moins contribué d'une façon efficace aux progrès accomplis en ce qui concerne l'administration et les beaux-arts. Publie en appendice un texte précieux où sont résumées les décisions prises au Parlement de 1279). — H. G. Richardson. Illustrations of english history in the mediæval registers of the Parlement of Paris (signale un assez grand nombre d'affaires concernant l'Angleterre qui ont été portées devant le Parlement de Paris ; fac-similé d'une lettre de Henri VI à ce Parlement, 2 décembre 1462). — Miss M. Lane. The diplomatic service under William III (avec une liste des représentants de l'Angleterre en Europe, complétant celle de M. Firth). — Miss M. H. Mills. The reforms at the Exchequer, 1232-1242 (constate à plusieurs reprises l'exactitude de faits consignés dans la chronique de Mathieu de Paris). — Mary Coate. The duchy of Cornwall ; its history and administration (montre la force des traditions locales pendant tout le Moyen Age et jusqu'au temps de la guerre civile au XVIIe siècle). — W. T. Morgan. Some attempts at imperial cooperation during the reign of Queen Anne (intéresse l'histoire de la guerre de succession d'Espagne). — W. A. Pantin. The general and provincial chapters of the english Black monks, 1215-1540 (avec indication des sources. En appendice : listes des chapitres généraux et provinciaux de l'ordre bénédictin, des « définiteurs », des abbés et prieurs qui assistèrent à ces assemblées. Très abondante bibliographie).

University of London. Institute of historical research. Sixième rapport annuel, 1er septembre 1926-31 août 1927 (tableau des cours ; rapport du Comité d'histoire anglo-américain 1926-1927 et note sur l'enseignement de l'histoire de la guerre dans les Universités américaines et britanniques ; bibliographie des travaux publiés par les professeurs de l'Université pendant l'année).

Italie

Africa Italiana. Rivista di storia e d'arte a cura del Ministero delle Colonie. Vol. I, 1927, fasc. 1 et 2 (Bergame, Istituto italiano d'arti grafiche. Abonnement annuel : 70 lire). — Giacomo Guidi. Lo Zeus di Cirene (excellent mémoire fort bien illustré, consacré à la description et à l'étude de la tête de Jupiter découverte à Cyrène dans le temple consacré à cette divinité. L'auteur s'exprime avec une sage réserve sur l'opinion émise par certains de ses collègues italiens et suivant laquelle on posséderait enfin une première et célèbre copie du Zeus de Phidias). — Carlo Anti. *Afrodite Urania* (à propos de la découverte à Cyrène, sur l'agora et dans le temple d'Apollon, de deux statuettes en marbre d'Aphrodite. M. Anti étudie les statues de la Vénus à la tortue issues de deux prototypes appartenant l'un à la fin du Ve siècle, l'autre au IVe). — Renato Bartoccini. Il foro imperiale di Lepcis [Leptis Magna] (description des ruines du forum, entouré d'une muraille

Digitized by Google

haute de quinze mètres et dont la place était bordée de portiques à colonnades; l'auteur étudie plus particulièrement la décoration de la basilique édifiée sous le règne de Septime-Sévère et signale la riche ornementation des pilastres intérieurs, où, dans les volutes d'une acanthe, surgissent des protomes d'animaux ou des personnages du thiase bachique). — Roberto PARIBENI. Sepolcreto cristiano di Engila presso Suani (importante découverte de treize épitaphes en onciale du XI^e siècle ap. J.-C., prouvant la persistance du christianisme en Tripolitaine longtemps encore après la conquête arabe). — C. CONTI ROSSINI. Un codice illustrato eritreo del sec. XV (étude de l'iconographie du manuscrit n° 105 de la collection d'Abadie à la Bibliothèque nationale de Paris). — Ettore GHISLANZONI. Rilievo policromo di Bengazi (dans un édicule d'ordre ionique sont figurés cinq personnages qui seraient, selon l'auteur, Artémis et des dieux locaux. L'intérêt de ce monument, sans doute élevé pour commémorer une victoire à la palestre, réside surtout dans la remarquable conservation de la polychromie recouvrant les images des divinités). — Silvio FERRI. L'Apollo Pitio di Cirene. Un nuovo esemplare di « Pre-Omphalos » (copie romaine de travail médiocre, mais bien conservée). — Biagio PACE. Statua isiaca della Libia nel museo di Constantinopoli (statue de prêtre ou de prêtresse d'Isis portant une guirlande). — Luigi PERNIER. Campagna di scavi a Cirene nel 1925. I. Monumenti del santuario di Apollo; II. — Gaspare OLIVERIO. Documenti epigrafici del santuario di Apollo (dégagement du sanctuaire et des constructions voisines : petit temple d'Artémis et Iseum. A l'époque romaine, le temple d'Apollon fut reconstruit à deux reprises sur l'emplacement d'un édifice protodorique, sans doute contemporain de la fondation de Cyrène).

Raymond LANTIER.

Archivio della R. Società Romana di Storia Patria. T. XLVIII, 1925. — G. FALCO. I comuni della Campagna e della Marittima nel medio evo. — A. CAMETTI. I musici del Campidoglio (histoire et organisation du « Concerto di tromboni e cornetti » du Sénat et du peuple romain, 1524-1818. — U. MARIANI. Biografia di Giacomo da Viterbo. — G. ERMINI. Le relazioni fra Chiesa e i Comuni della Campagna e della Marittima in un documento del sec. XIV. — M. STERZI. G. Vincenzo Gravina agente in Roma di Mons. Giov. F. Pignatelli (utilise une correspondance [Bibl. nat. de Naples, XIII, B, 45-47] adressée par Gravina à Pignatelli, nonce en Pologne de 1700 à 1703, puis archevêque de Naples et cardinal, sur les événements romains du début du XVIII^e siècle). — P. EGIDI. L'ultimo trattato internazionale del libero comune di Roma (traité conclu le 7 octobre 1434 entre le duc de Milan et la commune de Rome). = T. XLIX, 1926. G. ERMINI. La libertà comunale nello stato della Chiesa. — G. FALCO. I comuni della Campagna e della Marittima nel medio evo. — P. PASCHINI. Due episodi della contro-riforma in Italia. — G. PARDI. La popolazione del distretto di Roma nel sec. XV (un peu moins de 200,000 âmes au début du XV^e s.). — E. LOEVINSON. Documenti di S. Cecilia in Trastevere.

A. DE BOÜARD.

Archivio storico Lombardo. T. LIII, 1926. — E. FILIPPINI. Un cancelliere del ducato Sforzesco, Andrea da Foligno. — P. PECCHIAI. L'antico ospedale di S. Maria della Roveda presso Sedriano. — SANTAMARIA. Stemmi comunali lombardi (notice de trois manuscrits enluminés des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, contenant les armes des principales villes lombardes). — L. NEGRI. Saggio bibliografico su Pietro Verri (littérateur, historien et philosophe milanais du XVIII^e siècle). — A. Co-

Digitized by Google

LOMBO. I Gerosolimitani e i Templari a Milano e la via Commenda. — N. BENDISCIOLI. L'inizio della controversia giurisdizionale a Milano tra l'arcivescovo Carlo Borromeo e il senato Milanese. — G. P. BOGNETTI. Le miniere della Valtorta e i diritti degli arcivescovi di Milano, sec. XII-XIV. — V. ADAMI. Episodi della guerra tra Milanesi e Veneziani in Valsassina, 1452-1453. A. DE B.

Archivio storico per la Sicilia orientale. IIe série, t. I, 1925. — G. BASILE. Il tesoro di S. Agata nella cattedrale di Catania. — M. GAUDIOSO. Per la storia del territorio di Lentini nel secondo Medio Evo. — P. CARDÓNA. Catania e Siracusa dal 1812 al 1818. — V. CASAGRANDI. Vincenzo Gagliani ed il contributo di Catania e della Sicilia orientale alla riforma costituzionale sugli albori del Risorgimento. = T. II, 1926. F. MARLETTA. L'arte della seta a Catania nei secoli XV-XVII. — E. PONTIERI. L'abbazia benedettina di S. Eufemia di Calabria, e l'abate Roberto di Grantmesnil. — P. SINOPOLI. Tabulario di S. Maria Latina di Agira. — V. RUSSO. Sul luogo di Medma (Medma, l'antique cité italiote, s'élevait sur l'actuel territoire de Nicotera, comme l'avait reconnu Lenormant, et non sur celui de Rosarno). A. DE B.

Archivio storico per le provincie napoletane. Nuova serie, t. XII. — N. CORTESE. L'esercito napoletano nelle guerre napoleoniche. — P. PIERI. Il regno di Napoli dal luglio 1799 al marzo 1806. — B. CROCE. Per le biografie degli uomini del 1799. — G. DORIA. La rivoluzione napoletana del 1848 nelle lettere di uno studente. — P. EGIDI. Fabrizio Marramaldo in Piemonte negli anni 1525 e 1526. — F. NICOLINI. L'origine di Napoli secondo G. B. Vico. A. DE B.

Atti e memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. T. XV, 1925. — E. CARRARA. Il « Diaffonus » di Giovanni del Virgilio (correspondance poétique du début du XIVe siècle). — F. CANTONI. La situazione politica in Bologna nel 1820-1821. — A. R. DALLA CASA. Il pago, il vico, il castello, la piave di Gesso nella vallata del Lavino. — A. PALMIERI. Un processo importante nel Capitanato di Casio (aujourd'hui commune du « mandamento » de Bagni della Ponetta. Contribution à l'histoire judiciaire du XIVe siècle). — A. VICINELLI. La famiglia dei conti di Bologna. — G. B. SALVIONI. Il valore della lira bolognese dal 1626 al 1650. — G. SORANZO. Un atto pio della diva Isotta. = T. XVI, 1926. P. FRANCIOSI. Il Montefeltro sotto l'aspetto geografico, etnico, storico, devesi considerare come facente parte dell'Emilia-Romandiola. — O. TREBBI. Contributo alla storia del teatro dialettale bolognese nel sec. XVII. — O. MONTENOVESI. Documenti pergamenacci di Romagna nell'Archivio di Stato di Roma. — A. SOLARI. Sulle origini di Faenza. — F. MASSERA. Jacopo Allegretti da Forlì (poète du premier humanisme, 2e moitié du XIVe siècle). — R. DELLA CASA. Mezzolara (monographie historique d'une localité de la région de Bologne). — L. RAVA. Ravenna nel seicento. = T. XVII, 1927. D. MAIOCCHI. Due documenti inediti dei sec. XV e XVI sulla terapia empirica in alcune malattie cutanee (note storico-critiche). — A. SOLARI. Il territorio dei Sapinati e Sarsina (étude de géographie historique sur la vallée du Savio). — L. MARINELLI. Girolamo e Camillo Marini, ingegneri militari del sec. XVI. — G. ALLEGRETTI CHIARI. Esuli del 1831 a Ginevra : Michele e Caterina Ferrucci. A. DE B.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Abbott (Frank Frost) et *Johnson (Allan Chester)*. Municipal administration in the roman empire. *R. ét. anc.*, 1928, 163.

Acontius. Satanae stratagematum libri octo, édition critique par *W. Köhler*. *E. H. R.*, 1928, 293 (traité écrit en Angleterre, au temps d'Élisabeth ; intéressant pour la controverse théologique au XVI[e] siècle).

Appelius (Mario). Asia gialla. *Q. R.*, n° 496 (importante étude sur la transformation actuelle de la Chine et, en général, sur le péril jaune).

Arrien. L'Inde ; texte et trad. par *P. Chantraine*. *R. ét. anc.*, 1928, 151.

Autin. Traité des reliques de Calvin. *B. hist. prot.*, 1927 (critique de l'édition par J. Pannier).

Baden (Prinz *Max von*). Erinnerungen und Dokumente. *M. Fr.*, n° 718, 239 (c'est l'abandon de la Belgique que le prince de Bade conseillait au gouvernement impérial comme le plus habile moyen de terminer utilement la guerre).

Banning (Émile). Les origines et les phases de la neutralité belge ; publ. par *A. De Ridder*. *R. B. P. H.*, VII, 1.

Bassett (John Spencer). Correspondence of Andrew Jackson. *E. H. R.*, 1928, 270 (2 vol., 1814-1819 ; début d'une importante publication, qui en comprendra six).

Beaulieux (Ch.). Histoire de l'orthographe française. *R. C.*, 1928, n° 2 (compte-rendu par E. Bourciez).

Bentham (Jeremy). A criticism of William Blackstone's commentaries on the laws of England ; publ. par *Charles Warren Everett*. *T.*, n° 1371.

Boeles (P. C. J. A.). Friesland tot de elfde eeuw. *R. B. P. H.*, VII, 1 (livre neuf et qui mérite l'attention de tous les historiens).

Belloc (Hilaire). James the Second. *T.*, n° 1369 (brillant et paradoxal).

Boll (Franz) et *Bezold (Carl)*. Sternglaube und Sterndeutung. *R. B. P. H.*, VII, 1 (excellente histoire de l'astrologie, mise au point par W. Gundel).

Boulter (V. M.). Chronology of international events and treaties, 1920-1925. *T.*, n° 1367.

Boyes (John). The company of Adventurers. *T.*, n° 1365 (histoire et description de l'Afrique orientale).

Brebner (John Bartlet). New England's outpost : Acadia before the conquest of Canada. *E. H. R.*, 1928, 267 (Biggar : excellent).

Brown (W. E.). The achievement of the Middle ages. *T.*, n° 1370.

Brunot. Histoire de la langue française, t. IV-VII. *B. hist. prot.*, 1926 (compte-rendu par Pannier).

Buchanan (Miss *Meriel*). Diplomacy and foreign courts. *T.* n° 1371 (parle surtout de l'étiquette observée dans les cours fréquentées par l'auteur avant la guerre).

Bugge (Alexander). Den norske Traelasthandelshistorie ; I : Fra de aeldste tider until freden i Speier, 1544. *T. G.*, 1928.

Burch (Vacher). Myth and Constantine the Great. *An. B.*, 1928, 179 (exposé très embrouillé où il est difficile de découvrir la véritable pensée de l'auteur).

Buonaiuti (Ernesto). Il cristianesimo nell' Africa romana. *T.*, n° 1368.

Cambridge (the) ancient history, t. IV (art. d'*A. Meillet*) ; t. V et VI (art. de *Robert Cohen*). *R. C.*, 1928, n° 2 (la mort de J. B. Bury, « admirable vulgarisateur », est pour cette publication une « perte irréparable »).

Catalogue des mss. alchimistes grecs, t. II. *R. B. P. H.*, VII, 1.

Catholic (the) University of America patriotic studies, vol. X-XIII et XV. *An. B.*, 1928, 176.

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

An. B. = Analecta Bollandiana. — *A. H. Rév. fr.* = Annales historiques de la Révolution française. — *B. hist. prot.* = Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français. — *E. H. R.* = English historical Review. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *Q. R.* = Quarterly Review. — *R. A.* = Revue archéologique. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. H. dipl.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *S. H. R.* = Scottish historical Review. — *T.* = The Times. Literary supplement. — *T. G.* = Tijdschrift voor Geschiedenis.

Digitized by Google

Catlin (G. E. G.). The science and method of politics. *E. H. R.*, 1928, 280.

Chapman (Conrad). Michel Paléologue, restaurateur de l'Empire byzantin, 1261-1282. *R. C.*, 1928, n° 2.

Chapot (Victor). Le monde romain. *R. C.*, 1928, n° 2 (Piganiol : précieux instrument de travail).

Clerc (M.). Massalia. *R. ét. anc.*, 1928, 80 (Radet : beaucoup de science et de talent).

Cloché (P.). La civilisation athénienne. *R. H. P. H.*, VII, 1 (excellente vulgarisation).

Crone (John S.). A concise dictionary of irish biography. *T.*, n° 1370.

David (Louis). Le drame ignoré de l'armée d'Orient. *R. C.*, 1928, n° 2 (intéressant et clair ; le rôle joué par l'auteur dans l'abdication du roi Constantin lui a permis de débrouiller les fils de l'imbroglio athénien. Compte-rendu par J. Carcopino, lui-même témoin direct et bien informé).

Davison (Miss *Ellen Scott*). Forerunners of saint Francis, and other studies. *T.*, n° 1366.

De Boer (M. G.). De haven van Amsterdam en haar verbinding met de zee. *T. G.*, 1928.

Deferrari (Roy J.). Saint Basil. The letters. *An. B.*, 1928, t. I, 178 (nouvelle édition, très insuffisante).

Dehio (Georg). Geschichte der deutschen Kunst. *R. C.*, 1928, n° 2 (trois volumes de texte et trois de planches pour toute l'histoire de l'art allemand depuis les origines jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle).

Delatte (A.). Anecdota Atheniensia ; I : Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions. *R. B. P. H.*, VII, 1.

Delattre (Floris). Dickens et la France. *R. C.*, 1928, n° 2.

Delbeke (baron *Francis*). L'action politique et sociale des avocats au XVIII[e] siècle. *R. B. P. H.*, VII, 1 (bonne étude sur le mouvement des idées qui ont préparé la Révolution française).

Deroux (abbé *M. P.*). Les origines de l'oblature bénédictine. *R. Q. H.*, 1928, 451.

Diesch (Carl). Bibliographie der germanistischen Zeitschriften. *Pol.*, 1928, 133.

Dodwell (H.). Warren Hastings' letters to Sir John Macpherson. *E. H. R.*, 1928, 268 (important).

Dubruel (le P. *Marc*). En plein conflit. La nonciature de la France. La secrétairerie d'État du Vatican. Les congrégations des affaires de France pendant la querelle de la régale, 1674-1694. *Pol.*, 1928, 122 (d'après les archives romaines. Reste à chercher les documents non romains).

Ducati (Pericle). Storia dell' arte etrusca. *R. ét. anc.*, 1928, 133 (très érudit et très neuf).

Dunlap (James E.). The office of the grand chamberlain in the later roman and byzantine empires. *R. C.*, 1928, n° 2.

Durry (Marie-Jeanne). L'ambassade romaine de Chateaubriand. *R. C.*, 1928, n° 2.

Dussaud (René). Topographie historique de la Syrie antique et médiévale. *R. ét. anc.*, 1928, 79.

Doornik (F.). Les Slaves, Byzance et Rome au IX[e] siècle. *R. C.*, 1928, n° 2.

Ebert (Max). Vorgeschichtliches Jahrbuch der Gesellschaft für vorgeschichtliche Forschung. *R. C.*, 1928, n° 2 (important).

Einige Kapitel aus dem Geschichtswerk des fray *Bernardino de Sahagun ;* translated from the Astec text by *Eduard Seler* and edited by Frau *C. Seler-Sachs*, *W. Lehmann* and *W. Kuckeberg*. *T.*, n° 1370 (important pour l'histoire du panthéon mexicain).

Enciclopedia universal illustrada Europeo-Americana, t. LVII. *An. B.*, 1928, 188 (admirable publication. Six volumes parus en 1926-1927 comprennent et achèvent à peu près la lettre S, si importante par la profusion des noms de saints ; illustration originale ; profusion de cartes et de plans).

Ἐπιτύμβιον Heinrich Swoboda dargestellt. *J. S.*, 1928, 127 (recueil d'articles dédiés à la mémoire de H. Swoboda, professeur d'antiquité grecque et d'épigraphie à l'Université allemande de Prague, mort le 13 juin 1926).

Eschine. Discours ; t. I : Contre Timarque ; sur l'ambassade infidèle. *R. ét. anc.*, 1928, 149 (bonne édition de ces discours parue dans la collection Budé).

Fernand-Laurent. Jean-Sylvain Bailly. *R. P.*, 1928, n° 8.

Ferrabino (A.). L'impero ateniese. *R. B. P. H.*, VII, 1.

Focke (Fr.). Herodot als Historiker. *R. C.*, 1928, n° 2 (compte-rendu par A. Oguse).

Forbes (Allan) et *Cadman (Paul F.)*. France and New England. *R. H. dipl.*, 1928, 230 (très beau livre sur l'union franco-américaine lors de la guerre de l'Indépendance).

Frazer (Sir *J. G.*). Man, God and immortality. *T.*, n° 1365.

Friis (Astrid). Alderman Cockayne's project and the cloth trade, 1603-1625. *T. G.*, 1928.

Fuchs (Friedrich). Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter. *J. S.*, 1928, 132 (compte-rendu de L. Bréhier).

Galassi-Paluzzi (Carlo). Le chiese di Roma illustrate. *An. B.*, 1928, 173 (dix-neuf petits

Digitized by Google

volumes présentés avec élégance, avec une bibliographie et un utile commentaire).

Gobulovitch (le P. *Girolamo*). Biblioteca bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano; t. IV : 1333-1345. Documenti, t. III et IV. *Pol.*, 1928, 133.

Goodman (A. W.). Chartulary of Winchester cathedral. *E. H. R.*, 1928, 248 (bonne édition d'un cartulaire qui comprend plus de cinq cents documents).

Gragger (Robert). Bibliotheca Hungariae; I : Historica, 1861-1921. *R. C.*, 1928, n° 2.

Grandsire (Georges). L'impôt sur le revenu en Lorraine et Barrois au XVIII[e] siècle. Les vingtièmes. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 184.

Gregory of Tours. The history of the Franks; trad. par *O. M. Dalton*. *R. C.*, 1928, n° 2.

Gsell (Stéphane). Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. V et VI. *R. ét. anc.*, 1928, 168 (très remarquable).

Harcourt (Robert). A relation of a voyage to Guiana; publ. par Sir *C. Alexander Harris*. *T.*, n° 1371 (remarquable relation. Harcourt essaya d'établir une colonie en Guyane, 1608, 1627. Il y mourut).

Harrington (James). Oceana; publ. par *S. B. Liljegren*. *R. H. P. H.*, VII, 1 (très bonne édition avec un copieux commentaire).

Harsin (Paul). Les relations extérieures de la principauté de Liége sous Jean-Louis d'Elderen et Joseph-Clément de Bavière, 1633-1718. *R. Q. H.*, 1928, 470.

Hay (M. V.). A chain of error in Scottish history. *S. H. R.*, 1928, 206 (pamphlet sans utilité pour l'histoire).

Hayward (Fernand). Le dernier siècle de la Rome pontificale, t. II. *R. Q. H.*, 1928, 444.

Heiberg (I. L.). Geschichte der Mathematik und Naturwissenschaften im Altertum. *R. A*, 1928, 232 (excellent résumé).

Helm (Rudolf). Die Chronik des Hieronymus. II[er] Theil. *An. B.*, 1928, 162 (importante édition).

Helmreich (Fritz). Die Reden bei Curtius. *R. B. P. H.*, VII, 1 (dissertation doctorale où sont étudiés les nombreux discours rapportés par Quinte-Curce).

Hendrix (G. A.). De Alexandrijnsche heresiarch Basilides. Een bijdrage tot de geschiedenis der Gnosis. *T. G.*, 1928.

Highbarger (E. L.). The history and civilization of ancient Megara. *R. ét. anc.*, 1928, 83.

Historische Aufsætze Aloys Schulte zum 70 Geburtstage gewidmet. *A. B.*, 1928, 190.

Hohl (H.). Scriptores Historiae Augustae. *J. S.*, 1928, 129 (c'est la meilleure édition qu'on ait de ce texte).

Holmes (T. Rice). The architect of the Roman empire, 44-27 B. C. *T.*, n° 1367.

Huizinga (J.). Amerike levend en denkend. *T. G.*, 1928.

Hyrvoix de Landosle. Souvenirs du chevalier d'Hespel d'Hocron, volontaire à l'armée de Condé, 1794-1797. *R. Q. H.*, 1928, 477.

Japikse (N.). Correspondentie van William III en van Hans Willem Bentinck, ersten graaf van Portland; I : Het archief van Welbeck abbey, 1[re] partie. *S. H. R.*, 1928, 199 (important recueil de documents publiés pour la première fois).

Jouguet (Pierre). L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient. *R. B. P. H.*, VII, 1 (Bidez : ce livre ne mérite que des éloges).

Keith (Arthur Berriedale). Responsible government in the Dominions, 2[e] édit. *S. H. R.*, 1928, 201 (nouvelle édition très remaniée).

— The religion and philosophy of the Veda and Upanishads. *T.*, n° 1369.

Klocke (G. G.). De Hollandsche expansie in de zestiende en zeventiende eeuw en haar weerspiegeling in de hedendaagsche Nederlandsche dialecten. *T. G.*, 1928.

Koch (Hugo). Cyprianische Untersuchungen. *E. H. R.*, 1928, 247 (bonne étude critique sur les œuvres de saint Cyprien; mais, pour arriver à des résultats certains, il faudrait d'abord en avoir une bonne édition).

Köhler (Ludwig). Das formgeschichtliche Problem des Neuen Testaments. *R. C.*, 1928, n° 2 (excellente brochure).

Lammens (P. H. S. J.). La Mecque à la veille de l'hégire. *R. B. P. H.*, VII, 1 (important travail; thèse parfois contestée par A. Bricteux).

Langeveld (Z. A.). Tempelridders en Vrijmetselaren. *T. G.*, 1928 (sur les Templiers et les francs-maçons).

Lefranc (Abel). Les commencements du Collège de France. *B. hist. prot.*, 1927 (compte-rendu par N. Weiss).

Leroquais (V.). Les livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale. *An. B.*, 1928, 213 (longue analyse de cet important ouvrage par Fr. Halkin).

Lévy (Isidore). Recherches sur les sources de la légende de Pythagore, et La légende de Pythagore. *R. C.*, 1928, n° 55 (long compte-rendu par H. Jeanmaire).

Libertini (Guido). Centuripe. *J. S.*, 1928, 124 (belle monographie sur une localité sicilienne appelée aussi Kentoripa et, aujourd'hui, Centorbi).

Lucain. La guerre civile, livres 1-5; texte et trad. par *A. Bourgery*. *R. ét. anc.*, 1928, 154

Digitized by Google

(nombreuses corrections à cette édition, proposées par E. Galletier).

Lundborg (H.) et *Linders (F. J.)*. The racial characters of the Swedish nation. *T.*, n° 1371.

Lynch (Kathleen M.). The social mode of Restoration comedy. *R. H. P. H.*, VII, 1.

Macartney (A.). Survey of international affairs, 1925. *T.*, n° 1367.

— The social revolution in Austria. *E. H. R.*, 1928, 305 (intéressant et utile).

Mackensie (lieutenant-colonel *S. S.*). Official history of Australia in the war 1914-1918 ; t. X : The Australians at Rabaul. *T.*, n° 1369 (Rabaul est la capitale de l'île de New-Britain ; elle fut conquise sur les Allemands en 1914 par les Australiens à qui elle fut attribuée comme terre à mandat).

Macmillan (W. M.). The Cape colour question. *E. H. R.*, 1928, 274.

Macri (Christo M.). L'organisation de l'économie urbaine dans Byzance, 867-1057. *R. C.*, 1928, n° 2 (travail peu personnel d'un débutant).

Mac Iver (David Randall). The Etruscans. *R. B. P. H.*, VII, 1 (Cumont : excellent guide, mais dépourvu de tout appareil d'érudition).

Marais (J. S.). The colonization of New Zealand, 1830-1854. *E. H. R.*, 1928, 272.

Marçais (Georges). Manuel d'art musulman. L'architecture. *R. C.*, 1928, n° 2 (précieux instrument de travail).

Marstrand (Vilhelm). Arsenalet i Piræus og oldtidens Bygeregler. *R. ét. anc.*, 1928, 71 (bonne étude sur l'arsenal du Pirée et les règles de l'architecture antique. Compte-rendu par P. Vallois).

Martin (G.). La franc-maçonnerie et la préparation de la Révolution. *R. C.*, 1928, n° 2 (problème captivant qui a été traité avec talent).

Metzler (Joh. S. J.). Petrus Canisius, Deutschlands zweiter Apostels ; ein Charakterbild. *T. G.*, 1928 (important compte-rendu).

Meynier (Albert). Le Dix-huit fructidor an V. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 178 (compte-rendu par A. Mathiez).

Michel (Charles). Recueil d'inscriptions grecques, fasc. 2. *R. B. P. H.*, VII, 1.

Michon (Georges). L'alliance franco-russe, 1891-1917. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 185.

Moffatt (James). The presbyterian Churches. *T.*, n° 1366 (cet ouvrage est une mine d'informations choisies avec soin et avec critique).

Molhuysen (P. C.), *Blok (P. J.)* et *Kossmann (Fr. K. H.)*. Nieuw Nederlandsch biografisk woordenboek, fasc. 7. *T. G.*, 1928.

Monahan (G. J.). The early history of Bengal. *R. C.*, 1928, n° 2.

Montgomery (J. A.). The history of Yaballaha III, nestorian patriarch, and of his vicar, Bar Sauma, mongol ambassador to the frankish courts at the end of xiiith. cent. Translated from the Syriac. *T.*, n° 1365.

Morison (S. E.). The Oxford history of the United States, 1783-1917. *S. H. R.* (remarquable).

Munier-Jolain (J.). Le cardinal Collier et Marie-Antoinette, nouv. édit. *R. C.*, 1928, n° 2.

Naber (J. W. A.). Vrouwenleben in pre-Reformatietijd, bezegeld door den marteldood van Wendelmoet Claesdochter. *T. G.*, 1928.

Neuss (W.). Die Kunst der alten Christen. *T. G.*, 1928 (important compte-rendu).

Newdigate (B. H.). A select bibliography of the principal modern presses, public and private, in Great Britain and Ireland. *T.*, n° 1367.

Nillson (Martin P.). Imperial Rome ; trad. par *G. C. Richards*. *R. C.*, 1928, n° 2 (ajoute peu aux manuels d'Homo et de Chapot).

Nouvelle histoire de France. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 190 (manuel par un groupe de professeurs et d'instituteurs de la « Fédération de l'enseignement ». Il a le grand avantage de mettre à la portée des enfants toute l'histoire des métiers, du travail, des inventions, de la vie économique).

Owen (E. C. E.). Acts of the early martyrs. *T.*, n° 1365.

Paribeni (Roberto). Optimus princeps. Saggio sulla storia e sui tempi dell' imperatore Traiano. *R. B. P. H.*, VII, 1. (Cumont : ajoute beaucoup à nos connaissances).

Park (Julian). Napoleon in captivity. *T.*, n° 1365 (traduction anglaise des rapports adressés par le comte Balmain, commissaire de Russie à Sainte-Hélène).

Peers (E. Allison). Studies of the spanish mystics, t. I. *An. B.*, 1928, 230 (sept biographies : S. Ignace de Loyola, Louis de Grenade, François d'Osuna, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, Louis de Léon et Jean de Los Angeles. Bibliographie nombreuse, mais peu critique).

Poupée (Edmond). Lettres de Roubaud, député du Var à l'Assemblée législative. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 182 (quarante-huit lettres inédites, mais dont l'orthographe a été « rajeunie »).

Präsent (Hans). Minerva. Handbücher ;

Digitized by Google

I^e Abteilung : Die Bibliotheken ; I : Deutsches Reich. *Pol.*, 1928, 159.

Primo convegno nazionale etrusco. *R. ét. anc.*, 1928, 129.

Raby (F. J. E.). Christian latin poetry. *T.*, n° 1366.

Ramsay (Miss *A. A. W.*). Sir Robert Peel. *T.*, n° 1367 (remarquable).

Rand (Benjamin). The correspondance of John Locke and Edward Clarke. *E. H. R.*, 1928, 277.

Robin (Léon). La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique. *R. B. P. H.*, VII, 1.

Romier (Lucien). Catholiques et huguenots à la cour de Charles IX. *B. hist. prot.*, 1926 (N. Weiss).

Ropes (James Hardy). The text of the Acts. *J. S.*, 1928, 130 (remarquable édition).

Roussier (Paul). Étude historique sur la rivière du Maine ou Mayenne et sa navigation. *R. ét. anc.*, 1928, 69.

Routh (H. V.). God, man and epic poetry. A study in comparative literature, vol. II. *Spec.*, 1928, 124 (livre sans valeur sur la littérature épique, de Beowulf à la Divine Comédie).

Rouxeau (D^r *Alfred*). Un chef chouan du pays nantais : Palierne. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 183.

Ruska (Julius). Tabula Smaragdina ; ein Beitrag zur Geschichte der hermetischen Literatur. *R. B. P. H.*, VII, 1 (bonne histoire de la Table d'émeraude où l'on croyait qu'avait été gravée la formule de la pierre philosophale. En fait, ce traité n'est qu'une traduction arabe d'un écrit fabuleux d'Apollonius de Tyane).

Salandra (Antonio). La neutralità italiana, 1914-1915. *T.*, n° 1370.

Saunders (O. Elfrida). English illuminations. *T.*, n° 1371 (deux beaux volumes sur les miniatures anglaises du VII^e au XV^e siècle).

Scheeben (Heibert Christian). Der heilige Dominikus. *An. B.*, 1928, 223 (c'est la meilleur biographie de saint Dominique qui ait jamais paru).

Scholem (Gerhard). Bibliographia Kabbalistica mit einem Anhang : Bibliographie des Zohar und seiner Kommentare, t. II. *T.*, n° 1369,

Schubart (Wilhelm). Die Griechen in Ægypten. *R. B. P. H.*, VII, 1.

— Griechische Papyri. *Ibid.* (excellente anthologie en deux volumes consacrés le premier aux textes, le second au commentaire).

Schudel-Binz (Rosa). Die Besessenen von Loudun, ein Prozess aus der Zeit Richelieus. *R. Q. H.*, 1928, 464 (n'a pas dit le dernier mot sur Urbain Grandier et les Possédés de Loudun).

Schwartz (Eduardus). Acta conciliorum œcumenicorum ; I : Concilium universale Ephesenum. I. Acta graeca I-II. *An. B.*, 1928, 180 (œuvre considérable).

Sears (Louis Martin). A history of american foreign relations. *T.*, n° 1367 (bon manuel).

Shaw (Clement). Letizia Bonaparte ; Madame Mère. *T.*, n° 1369.

Smith (Sidney). Early history of Assiria to 1000 B. C. *T.*, n° 1368.

— (Sir *Herbert Dervellyn*). The board of trade. *T.*, n° 1365 (histoire et fonctionnement du ministère du commerce, qui doit son origine au roi Jacques I^er).

Spaeth (John William). A study of the causes of Rome's wars from 343 to 265 B. C. *R. ét. anc.*, 1928, 167 (A. Piganiol : n'apprend rien de nouveau).

Stachnik (Richard). Die Bildung des Weltklerus im Frankreich von Karl Martell bis auf Ludwig den Frommen. *An. B.*, 1928, 212 (peu de nouveau).

Staehlin (Felix). Die Schweiz in römischer Zeit. *R. ét. anc.*, 1928, 176 (remarquable).

Stein (Arthur). Pestalozzi und die Kantische Philosophie. *R. C.*, 1928, n° 2.

Stella (L. A.). Echi di civiltà prehistoriche nei poemi d'Omero. *R. ét. anc.*, 1928, 82.

Takisawa (Miss *Matsuyo*). The penetration of money economy in Japan, and its effects upon social and political institutions. *E. H. R.*, 1928, 275.

Tarn (W. W.). Hellenistic civilization. *T.*, n° 1370.

Taylor (G. R. Stirling). Oliver Cromwell. *T.*, n° 1370 (réaction vigoureuse contre l'idée conventionnelle qu'on se fait d'ordinaire de Cromwell).

The royal Commission on ancient and historical monuments and constructions in Scotland, 9^e rapport. *T.*, n° 1367 (dans les Hébrides et Skye).

Thorndike (Lynn). A short history of civilization. *T.*, n° 1365 (résumé plutôt déconcertant).

Tisza (Graf *Stepkan*). Briefe ; publ. par *O. von Wertheimer*. t. I. *T.*, n° 1368.

Tor Andrae. Der Ursprung des Islams und das Christentum. *J. S.*, 1928, 135 (compte-rendu par Gaudefroy-Demombynes).

Toutain (Jules). L'économie antique. *R. ét. anc.*, 1928, 160 (Radet : excellent travail, qui suggère maintes réflexions fécondes).

Trevaskis (H. R.). The land of the Five rivers ; an economic history of the Punjab

Digitized by Google

to the year 1890. *T.*, n° 1305 (remarquable).

Tubert (capitaine). Archers du vieux Paris. Les Trois « Nombres ». Étude sur les anciennes compagnies bourgeoises des 60 arbalétriers, des 120 archers et des 100 arquebusiers de la ville de Paris. *Pol.*, 1928, 118.

Turberville (A. S.). The House of lords in the eighteenth century. *E. H. R.*, 1928, 263 (assez vives critiques par Richard Lodge).

Van Essen (C. O.). Did orphic influence on etruscan tomb paintings exist? *R. ét. anc.*, 1928, 75.

Van Mourik Broekman (M. C.). Amerikansche Cultuur in de practijk. *T. G.*, 1928.

Van Nouhuys (J. W.). De erste nederlandsche trans-atlantische stoomwart in 1827 van Zr. Ms. Stoompakhet Curaçao. *T. G.*, 1928.

Van Winter (P. J.). Het aandeel van den Amsterdamschen handel aan den opbouw van het Amerikansche Gemeenebest. *T. G.*, 1928.

Verheyden (Prosper). Beiaarden in Frankrijk. *T. G.*, 1928 (les carillons en France).

Vermale (F.). Figures du temps de la Révolution en Savoie. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 180 (compte-rendu par A. Mathiez).

Viereck (Paul) et *Zucker (Friedrich)*. Papyri, Ostraka und Wachstafeln aus Philadelphia im Fayûm. *R. B. P. H.*, VII, 1.

Watson (William J.). The history of the celtic place-names of Scotland. *An. B.*, 1928, 193 (important).

Waugh (Eveline). Rossetti. His life and works. *T.*, n° 1371.

Webb (C. C. J.). Religious thought in the Oxford movement. *T.*, n° 1371.

Wedgwood (the R. H. *Josiah C.*). The seventh dominion. *T.*, n° 1365 (cette septième puissance est la Palestine ; l'auteur blâme l'administration britannique d'y favoriser les Arabes aux dépens des Sionistes).

Welter (J. Th.). L'*Exemplum* dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age. *E. H. R.*, 1928, 259 (compte-rendu par A. G. Little).

Wesels (C. S. J.). De geschiedenis der R. K. Missie in Amboina vanaf haar stichting door den L. Franciscus Xaverius tot haar vernietiging door de O. S. Compagnie 1546-1605. *T. G.*, 1928.

Westendorp Boerma (J. J.). Johannes van den Bosch als sociaal hervormer. *T. G.*, 1928.

Wilson (Beckles). America's ambassadors to France, 1777-1927. *T.*, n° 1371.

— (lieutenant-colonel Sir *Arnold T.*). The Persian gulf ; an historical sketch. *T.*, n° 1370 (instructive compilation).

Wolf (Erich). Grotius, Pufendorf und Thomasius. *R. C.*, 1928, n° 2.

Woolley (Reginald Maxwell). Catalogue of the manuscripts of Lincoln cathedral chapter library. *A. B.*, 1928, 186.

Yeldham (Miss *F. A.*). The story of reckoning in the middle ages. *E. H. R.*, 1928, 288 (utile, mais un peu trop mince).

Young (Norwood). Carlyle, his rise and fall. *Q. R.*, n° 496 (critique nuancée, et au fond bienveillante des brillantes qualités, et des défauts de l'homme et de l'historien).

Digitized by Google

CHRONIQUE

— Pour fêter le cinquantenaire de la *Revue historique*, les éditeurs et les directeurs de la *Revue* ont convié le 2 juin 1928 leurs collaborateurs et amis à une réunion intime où ont pris la parole M. DELACROIX, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, pour le Conseil d'administration de la librairie Félix Alcan ; M. PFISTER, directeur honoraire de la *Revue ;* M. Henri PIRENNE, venu exprès de Gand avec deux de ses collègues belges ; M. CHARLÉTY, recteur de l'Académie de Paris, délégué par le ministre de l'Instruction publique. Ils ont parlé avec sympathie et émotion des fondateurs de la *Revue*, MM. Monod et Fagniez, et de l'œuvre qu'elle a accomplie sans défaillance depuis 1876. Ils ont appelé l'attention sur le livre *Histoire et historiens depuis cinquante ans* que la librairie Félix Alcan vient de mettre en vente ; ils ont montré en particulier que cet ouvrage est le complément naturel de la *Revue historique*, car il applique pour la première fois tout le programme primitif de notre recueil, dont les Bulletins devraient montrer le développement de la production historique en ce qui concerne les États et les civilisations du monde entier.

Une Commission consultative des travailleurs intellectuels a été constituée auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle. Les membres de cette Commission seront désignés pour une durée de deux ans, 1928-1929, par les organisations suivantes : Confédération internationale des travailleurs intellectuels, Fédération internationale des journalistes, Organisations allemandes et italiennes de travailleurs intellectuels, Organisation internationale des employeurs.

Le Comité d'entente des grandes associations internationales a émis le vœu que la documentation touchant la Société des Nations soit insérée dans le *Bulletin d'information* de l'Institut international.

A la demande du Comité international des sciences historiques, MM. Glotz, de l'Université de Paris, et Oncken, de l'Université de Munich, ont accepté de faire partie du bureau de la Commission pour l'enseignement de l'histoire : M. Glotz, comme président ; M. Oncken, comme secrétaire.

Enfin, divers projets ont été proposés au Comité international : projet de bibliographie rétrospective du périodique ; projet d'une histoire de la civilisation d'après des documents photoscopiques ; projet d'enquête bibliographique sur les fonds d'archives d'un pays existant dans un autre pays, etc.

La Société des Nations publie depuis janvier 1922 un *Journal officiel* en deux langues, anglaise et française, et un Recueil des traités et des engagements internationaux enregistrés par le secrétariat de la Société. En outre, elle vient de mettre en vente la quatrième édition de l'*Annuaire militaire* (1927-1928), préparé par la section du désarmement du secrétariat de la Société. Ce recueil, le plus complet qui soit publié en ce moment, contient les renseignements et les statistiques les plus récents sur les armements terrestres, navals et aériens de cinquante-huit pays, membres et non membres de la Société des Nations. Ces données, présentées sous

Digitized by Google

forme de monographies, intéressent spécialement les militaires et les techniciens ; elles sont également utiles à tous ceux qui ont inscrit sur leur programme la réduction des armements et qui, à cet effet, désirent avoir une connaissance exacte de la situation des armées dans le monde (Paris, Office central de librairie et de bibliographie, in-8°, 1,092 pages ; prix : 95 fr.).

— Dans le programme arrêté par l'*Académie de droit international de La Haye* pour l'année 1928, nous signalons les sujets suivants qui intéressent plus spécialement les historiens : 1re période, 2-28 juillet. Évolution de la doctrine et de la pratique en matière de rétorsion et de représailles (6 leçons), par M. Yves de La Brière, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Les servitudes internationales (6 leçons), par M. G. Crusen, président de la Cour suprême de la ville libre de Dantzig. — La souveraineté des États et la compétence de la Société des Nations (5 leçons), par M. de Lapradelle, professeur à la Faculté de droit de Paris. — La méthode et l'objet du droit international privé (6 leçons), par M. Arminjon, ancien président de chambre au tribunal mixte du Caire, professeur honoraire à la Faculté royale de droit au Caire. — La conception du droit international privé d'après la doctrine et la pratique aux États-Unis (5 leçons), par M. Arthur K. Kuhn, avocat au barreau de New-York. — Le régime international de l'Escaut (5 leçons), par M. Siotto Pintor, professeur de droit international et de droit constitutionnel à l'Université de Florence. — La succession aux dettes d'États (6 leçons), par M. Sack, ancien professeur à la Faculté de droit de l'Université de Pétrograd, professeur à l'Institut des hautes études internationales à Paris. — L'échange de populations (6 leçons), par M. Séfériadès, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Athènes, doyen de la Faculté de droit. — Systèmes américains de droit international (5 leçons), par M. L.-M. Quintana, professeur à l'Université de Buenos-Ayres. — Les prisonniers de guerre (6 leçons), par M. Georges Werner, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, membre du Comité international de la Croix-Rouge, ancien secrétaire général de l'Agence internationale des prisonniers de guerre. = 2e période, 30 juillet-25 août. L'influence de la Révolution française sur le développement du droit international dans l'Europe orientale (6 leçons), par M. Mirkine-Guetzevitch, ancien professeur agrégé à la Faculté de droit de Petrograd. — Le fondement du caractère obligatoire du droit international (6 leçons), par M. Brierley, Chichele Professor of International Law and Diplomacy in the University of Oxford. — Les Unions d'États (5 leçons), par M. Massimo Pilotti, conseiller à la Cour de cassation, conseiller juridique italien à la Commission des réparations. — Le régime international des zones franches dans les ports maritimes (5 leçons), par M. Haas, chef du service des communications et du transit à la Société des Nations. — Les progrès de l'arbitrage obligatoire depuis la création de la Société des Nations (6 leçons), par M. D. Schindler, professeur à l'Université de Zurich. — L'interprétation des traités (6 leçons), par M. Ehrlich, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lwów. — La codification du droit international en Amérique (6 leçons), par M. Urrutia, membre de la Cour d'arbitrage de La Haye, représentant de la Colombie au conseil de la Société des Nations. — Les jugements en matière de prises maritimes et leur valeur internationale (6 leçons), par M. A. Pearce Higgins, Whewell Professor of International Law in the University of Cambridge. — Le rapport du *Curatorium* sur les cours de 1927 (5e année) constate l'importance des résultats acquis par l'enseignement de l'Académie au cours des cinq premières sessions.

Digitized by Google

France. — L'orientalisme français vient d'être cruellement frappé dans la personne de son doyen et de son chef incontesté, M. Émile SENART, décédé le 24 février 1928. Né à Reims le 26 mars 1847, Senart, après de fortes études au lycée de cette ville, alla se perfectionner dans les langues grecque et latine à l'Université de Munich. De ce contact avec la science germanique, il conserva certaines exigences de méthode qui contribuèrent encore à la valeur de ses travaux. Ce fut, du reste, du côté de la linguistique germanique qu'il se tourna tout d'abord, et il semblait devoir se spécialiser dans l'étude du scandinave lorsque la rencontre de Benfey décida de sa vocation. De ce jour, il se consacra au sanscrit et aux autres dialectes littéraires indiens. Son premier ouvrage, la *Grammaire pâlie de Kaccâyana* (1871), devait le classer tout de suite parmi les maîtres de l'indianisme.

Depuis lors, en effet — et sauf l'interruption de la guerre de 1870, au cours de laquelle il servit comme mobile — l'histoire de sa vie fut celle de ses livres. Vie toute unie, toute droite, uniquement consacrée à la science, ce parfait galant homme ayant su conserver au milieu des exigences mondaines l'austérité intellectuelle nécessaire à son labeur. De cette austérité salutaire, ses travaux portent la marque. Non certes qu'il ait été insensible aux considérations esthétiques. Tous ceux qui l'ont fréquenté savent quelle bonne grâce souriante fut la sienne, tous ceux qui ont lu ses travaux connaissent le charme de cet esprit singulièrement nuancé et fin, l'élégance de cette écriture faite à la mesure même de la pensée. Ce n'était pas sans raison que dans le salon de Gaston Paris, où il fréquentait, Renan et Taine recherchaient sa société. Mais l'orientalisme, naguère méconnu, aujourd'hui entré dans le domaine littéraire, était menacé d'un péril inattendu, le péril de son triomphe : il devenait une mode, avec toutes les adultérations que semblable engouement comportait. Contre ce danger, Émile Senart, d'accord avec son ami Auguste Barth, sentit la nécessité de réagir. De concert avec Barth, il maintint sur le terrain purement scientifique, dans le domaine de la critique des textes, l'histoire de la pensée et de la société indiennes.

Ce fut dans cet esprit que Senart aborda l'étude du Bouddhisme en commençant par l'examen des traditions relatives au Bouddha Çâkyamuni. L'*Essai sur la Légende du Bouddha* sortit de ce travail (1873-1875). On connaît la thèse de l'ouvrage : le fond historique de la vie de Bouddha, pense l'auteur, a été si bien recouvert d'éléments légendaires et même mythiques qu'il devient assez difficile de l'en dégager. Prenant un à un les divers épisodes de la vie de Çâkyamuni, principalement d'après le *Lalita vistara*, Senart y retrouvait les thèmes communs aux divers avatars divins, en particulier aux incarnations vichnouites. On sait que cette thèse fut souvent mal interprétée et que Senart dut protester à diverses reprises contre les conclusions qu'on en avait tirées. On voulut, contre son assertion formelle, lui faire dire que le Bouddha n'avait jamais existé. On compara la *Légende du Bouddha* à la *Vie de Jésus* de Strauss. Comme Renan à Strauss, on lui opposa Oldenberg et son *Bouddha* purement humain. En réalité, il a replacé le Bouddhisme dans le milieu indien, dont on ne le détache qu'arbitrairement et en dehors duquel sa naissance comme son développement reste inexplicable. La méthode qui venait de faire ses preuves pour la légende du Bouddha, Senart, dans un remarquable article de la *Revue d'histoire des religions* (1900, XLII), l'appliqua aux concepts philosophico-religieux du Bouddhisme en comparant *Bouddhisme et Yoga*. Il montra les liens subtils qui, malgré toutes les oppositions métaphysiques, unirent dès le début le *dhyâna*, la méditation bouddhique, à la contemplation intérieure des premiers

Digitized by Google

ascètes brahmaniques, comme plus tard au Yoga philosophique de Patañjali. Sans doute, ce rapprochement doit-il être poursuivi pour la période suivante entre la *bhakti*, la dévotion quiétiste du Krishnaïsme, et la religion du cœur d'un Açvaghosha et d'un Çântideva.

Ces deux courants, le courant mythique et le courant piétiste, M. Senart allait les retrouver dans le *Mahâvastu*. Véritable monument scientifique que l'édition de ce texte établi et publié pour la première fois avec tout l'appareil critique désirable (1882-1897). L'intérêt en est double. Aux philologues, le *Mahâvastu* présente une langue extraordinairement composite, mélange inattendu du sanscrit classique et de divers pracrits. En même temps, il révèle aux historiens le moment si curieux où le Bouddhisme primitif, sous l'influence de ses légendes adventices et de ses nouveaux concepts philosophiques, était en train d'élaborer les dogmes et la bouddhologie du Grand Véhicule.

Senart s'était, entre tant de textes plus faciles, attaqué au *Mahâvastu*, précisément parce qu'en raison de son caractère composite cet ouvrage était susceptible de rendre plus de services aux travailleurs. Le même sentiment du devoir scientifique le décida à entreprendre la publication des *Inscriptions de Piyadasi*. Là, il a vraiment fondé l'histoire ancienne de l'Inde. On sait que, malgré sa civilisation raffinée et la masse énorme de sa littérature, l'Inde pré-musulmane n'a pratiquement pas produit d'historiens. L'épigraphie seule peut, avec les renseignements des écrivains grecs et chinois, suppléer au silence ou aux fantaisies des anciens ouvrages indigènes. Or, parmi les inscriptions de l'Inde antique, il n'en est pas de plus précieuses que les édits sur rocs ou sur colonnes, gravés pour l'édification de ses peuples, depuis le Penjâb jusqu'au Mysore, par l'empereur bouddhiste Açoka Priyadarçin (en sanscrit) ou Asoka Piyadasi (en pracrit) (274 à 237, ou 273 à 232 av. J.-C.). Ces textes, les premiers authentiquement connus de l'histoire indienne, attiraient l'attention du monde savant depuis qu'en 1837 Prinsep avait retrouvé la clé de leur alphabet. Mais ils n'avaient été l'objet que d'études partielles, plus ou moins insuffisantes, et la masse n'en était pas encore élaborée. Senart, au cours d'un véritable pèlerinage épigraphique sur tous les chemins de l'Inde, en entreprit le relevé méthodique, puis en donna dans le *Journal asiatique* (1881-1886) une édition critique, une traduction et un commentaire qui constituent, cette fois encore, un des monuments de la science française au cours du dernier siècle. Après l'établissement du texte, le maître, avec cette largeur de vue qui s'alliait chez lui à la plus rigoureuse prudence scientifique, dégageait la curieuse figure d'Açoka, contemporain et correspondant des épigones macédoniens, propagateur zélé du Bouddhisme, sage et saint sur le trône, chez qui il y a à la fois du Marc-Aurèle et du saint Louis : première figure authentiquement connue dans la nuit de l'histoire indienne, mais, grâce à Senart, connue en pleine lumière (*Un empereur de l'Inde*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1889, II, p. 67).

Une autre question qui retint l'attention d'Émile Senart fut le problème fondamental de la sociologie indienne : le problème des castes. Il y consacra, en 1896, un travail qu'il se plut à appeler « une simple esquisse », mais qui, par la richesse de la documentation et la sûreté de la méthode, se trouva d'une telle importance qu'on a pu le rééditer tel quel en 1925 sans que le texte en trahît aucun vieillissement. Envisageant d'abord la société indienne actuelle dans son infinie fragmentation, il remontait ensuite aux quatre grandes classes sociales de l'Inde antique, montrait ce qu'une telle division avait déjà de théorique et de livresque, en quoi elle dissimu-

Digitized by Google

lait, en quoi elle recouvrait la multiplicité actuelle, et il atteignait enfin « l'arrière-plan aryen », où il entrevoyait, dans le régime familial indo-européen, la virtualité lointaine du régime des castes tel que les circonstances de la conquête aryenne l'ont, à travers les siècles, précisé.

Mais c'est toute l'histoire de l'indianisme depuis plus d'un demi-siècle qu'il faudrait analyser si l'on voulait résumer l'activité scientifique d'Émile Senart. A chaque point crucial, en chacune des branches de la recherche on trouve sa marque. S'agit-il de l'histoire de la pensée indienne? Il analyse, dans une substantielle étude sur les guṇa, les vieilles conceptions cosmologiques qui, élaborées plus tard par la spéculation abstraite, ont donné naissance aux catégories ou grandes divisions de la Nature dans le réalisme indien (*Journal asiatique*, 1915, II, p. 151). Ou bien, dans une traduction de la *Bhagavad-gîtâ* (traduction qui est, par parenthèse, une merveille de haute poésie), il retrouve au milieu du syncrétisme de l'épopée les multiples éléments partout ailleurs opposés, ici curieusement amalgamés, des divers systèmes philosophiques indiens ; ou plutôt il saisit sur le vif dans une phase antérieure à leur systématisation les concepts encore plastiques qui, en se cristallisant, donneront naissance aux diverses écoles (*Bhagavadgîtâ*, dans la collection des *Classiques de l'Orient*, VI, 1922). S'agit-il de l'art indien? Il est le premier à fixer avec M. Foucher, son élève et son ami, la chronologie relative de la sculpture gréco-bouddhique du Gandhâra (*Notes d'épigraphie indienne*, dans le *Journal asiatique*, 1890, I, p. 141). Comme président du Comité d'Afghanistan, il dirige, anime, aide de mille manières la Mission archéologique qui, avec M. Foucher, M. et Mme André Godard, M. Hackin et M. Barthoux, devait, au cours des années 1920-1927, faire de si importantes découvertes dans la vallée du Kâbul, l'ancien Gandhâra. A la veille même de sa mort, il préfaçait encore le volume dans lequel MM. Godard et Hackin exposaient le résultat de leurs explorations dans la région de Bâmiyân, et c'est à ce groupe de travailleurs, réunis aujourd'hui autour de M. Foucher, que seront allées, dans l'ordre scientifique, ses dernières pensées. S'agit-il de l'Inde Extérieure? On retrouve Émile Senart employé, avec Barth et Bergaigne, à traduire les inscriptions sanscrites de l'ancien Cambodge. Quelques mois avant sa mort, il venait d'achever avec Rapson et le Père Boyer (1920-1927) la publication et la traduction des textes kharoshthi découverts par Sir Aurel Stein en Asie Centrale. D'une manière plus générale, en ce qui concerne l'archéologie de l'Extrême-Orient, on ne saurait oublier — et le signataire de ces lignes moins que quiconque — combien le musée Guimet était l'objet de sa paternelle et constante sollicitude.

Ce savant irréprochable, ce haut esprit, cet homme de cœur est mort au soir d'une journée bien remplie, ayant jusqu'à la dernière heure servi son pays et la science. Il laisse aux nouvelles générations, dont sa vieillesse indulgente aimait à encourager les débuts, le double exemple de son œuvre et de sa vie.

René Grousset.

— M. Paul Sabatier est mort en mai 1928 à l'âge de soixante-dix ans. Fils de pasteur, il fut d'abord pasteur à son tour et, pendant quatre ans, il fut à Strasbourg le vicaire de Freydinger, à la paroisse française de Saint-Nicolas ; puis, pendant quatre autres années, il fut pasteur de Saint-Cierge dans les Cévennes. Quittant le ministère évangélique pour l'histoire, il alla s'établir à Assise pour y étudier, sur les documents originaux, la vie de saint François. On sait le prodigieux succès qui accueillit le livre où il racontait avec un savant enthousiasme la *Vie de saint François ;* les quarante-cinq éditions qui s'en sont succédé ne firent que l'encourager

Digitized by Google

à faire mieux encore, et il se mit résolument à l'examen critique des sources mêmes de cette vie. Après la Grande Guerre, il retourna en Alsace, où lui fut offerte la chaire d'histoire ecclésiastique à la Faculté protestante de théologie. Cet enseignement nouveau pour lui, ses études franciscaines, qu'il ne cessa de poursuivre, ébranlèrent sa santé. En novembre 1927, il dut interrompre son cours et la mort vint bientôt mettre un terme à ses souffrances. On sait qu'à cette nouvelle la ville d'Assise, qui l'avait reçu jadis comme citoyen honoraire, décréta un deuil public. C'était un cœur simple et tendre, un bon Français, un libre esprit qui avait joué un rôle actif dans le mouvement moderniste. Son œuvre lui survivra.

— Le Dr Cabanès est mort le 5 mai 1928. Il s'était fait une spécialité d'ouvrages où il exposait, à l'aide de nombreux documents historiques, des cas d'un caractère médico-physiologique. Il débuta par un *Marat inconnu* (1891), qui fut très goûté du grand public. De nombreuses études, qu'agrémentaient d'amusantes anecdotes, ont été réunies par lui en volumes : *Les indiscrétions de l'histoire*, *Les morts mystérieuses*, *Le cabinet secret de l'histoire*, *La névrose révolutionnaire*, *Les fous couronnés*. D'autres : *Au chevet de l'Empereur*, *Dans l'intimité de l'Empereur*, font connaître Napoléon Ier sous un jour assez nouveau. Il a donné comme une synthèse de ses recherches dans *L'histoire éclairée par la médecine*. Son dernier ouvrage est consacré à *Esculape chez les artistes*.

— La mort de M. Désiré Pasquet (8 mai) est un grand deuil pour la *Revue historique*. Né en 1870 à Livry (Calvados) de très modestes cultivateurs, il apprit le latin auprès du curé de son village et dans un établissement religieux des environs, puis termina ses études secondaires au lycée de Caen. C'est là qu'il se fit recevoir bachelier. En 1890, il fut reçu à l'École normale supérieure avec la meilleure note en latin. Il avait déjà appris l'anglais ; maintenant il aborde l'étude de l'allemand, puis celle de l'italien et du hollandais. Après la licence, il se spécialise dans l'histoire, où il a pour maîtres G. Monod et Vidal de La Blache ; en même temps, il suit à l'École des hautes études le cours d'histoire des institutions anglaises, où il devait plus tard briller d'un vif éclat. Agrégé d'histoire, il part pour l'Angleterre, qu'il visite à fond, et d'où il rapporte ses thèses de doctorat. La seconde thèse est consacrée aux *Origines de la Chambre des Communes*, et l'on sait que ce travail fut assez remarqué outre-Manche pour qu'on en fît une traduction anglaise où le problème fut mis au courant des plus récentes publications. La thèse principale est intitulée : *Londres et les ouvriers de Londres*, gros volume de 762 pages, dédié à Vidal de La Blache ; malheureusement, ce volume paraissait trois mois avant la guerre (mai 1914), et il ne reçut du public érudit qu'un accueil trop distrait ; le fond en est cependant aussi substantiel que la forme en est châtiée. Ces thèses le désignaient pour une chaire de l'enseignement supérieur ; mais il s'était mis trop tard sur les rangs. Des chagrins domestiques, une scrupuleuse conscience qui ne voulait rien devoir qu'à son mérite ralentirent la marche régulière de sa carrière ; professeur au lycée Condorcet, il y resta jusqu'à la fin. Cependant, M. Adolphe Landry, chargé d'enseigner à l'École des hautes études l'histoire des faits et des doctrines économiques, ayant été élu député de la Corse, se fit suppléer par MM. Simiand et Pasquet. En 1919, Pasquet débuta par un examen approfondi de la « loi des Pauvres » en Angleterre ; mais, dès l'année suivante il abordait l'histoire des États-Unis, où il n'allait pas tarder à passer maître : études sur l'immigration étrangère depuis le XVIIe siècle, sur les origines de l'industrie et du commerce, sur l'organisation des

Digitized by Google

partis politiques, etc. En 1926 enfin, il entrait en pied dans l'École comme directeur d'études, chargé d'enseigner cette fois dans tout son domaine l'histoire des États-Unis. Ce lui fut une grande joie et un précieux réconfort. En même temps, il acceptait de rédiger pour la *Revue historique* le Bulletin sur cette même histoire et ne tardait pas à nous donner (t. CXXXIX) un tableau général de l'organisation des études et des principales productions historiques dans ce pays d'audacieuses initiatives, tableau qu'il compléta dans un chapitre spécial de notre livre du Cinquantenaire (*Histoire et historiens depuis cinquante ans*, p. 500-519). L'ensemble de ces travaux le désignait pour publier chez A. Picard une *Histoire des États-Unis*, dont le tome I, paru en 1924, a été apprécié dans les termes les plus flatteurs par les spécialistes français et étrangers. Il put d'ailleurs presque aussitôt profiter d'une bourse Rockefeller pour aller aux États-Unis, qu'il ne connaissait encore que par les livres ; il y passa une année entière, toujours en route, étudiant et visitant les industries, les exploitations agricoles, les « ranches » du Texas, les mines de pétrole, de fer, etc., rapportant une masse considérable de livres mal connus en Europe. Il pensait en tirer la matière du tome II de son *Histoire* et il projetait d'y ajouter un troisième volume, qui eût été un tableau de l'Amérique contemporaine. Malheureusement ce voyage, si fructueux pour sa documentation, avait ébranlé une santé qui n'avait jamais été bien solide ; en outre, au retour, il dut reprendre ses cours au lycée, en même temps que ceux de l'École. Double tâche où il s'épuisa. A Noël dernier, il se vit condamné à garder la chambre et bientôt à prendre le lit. Une violente crise cardiaque l'emporta subitement.

Son livre sur l'Amérique était fait dans sa tête, mais un seul chapitre en a été écrit ; il a tout emporté avec lui et il laisse seulement des monceaux de notes, qu'il serait sans doute très difficile à un autre d'utiliser. Perte irréparable ; elle afflige profondément l'auteur de ces lignes, qui avait toujours témoigné à Pasquet un vif intérêt et qui n'avait peut-être pas été étranger aux succès de sa carrière. Que ceci soit un pieux hommage rendu à sa mémoire. Ch. Bémont.

— On ne lira pas sans fruit la notice nécrologique consacrée par M. Ch. Sustrac, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à un de ses anciens directeurs, *Charles Mortet, 1852-1927* (H. Champion, 1928, 14 p.). Tous ceux qui ont connu Mortet, le plus érudit, le plus scrupuleux, le plus serviable des bibliothécaires, aimeront à retrouver dans cette brochure, avec le résumé de sa vie et un portrait, une bibliographie de ses travaux.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le premier prix Gobert à M. Max Bruchet, conservateur des archives du Nord à Lille, pour son livre sur *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie*. Cet ouvrage étant le seul qui ait été présenté au concours, le second prix a été, conformément au règlement, maintenu à celui qui avait été couronné l'an dernier, savoir à M. Zeller pour son étude sur *La réunion de Metz à la France*. — L'Académie a attribué la médaille Georges Perrot à M. Demangel pour *Le sanctuaire d'Athéna Pronaia*, et le prix Ambatielos à M. L. Séchan : *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*. — Le prix décennal Le Fèvre-Deumier, de Pons, institué en faveur de l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées, et dont les arrérages se montaient cette année à 32,000 fr., a été partagé comme suit : 20,000 fr. à M. Alfred Loisy, *Essai historique sur le sacrifice* et *Les mystères payens et le mystère chrétien ;* 6,000 fr. à M. Jérôme Carcopino, *La basi-*

Digitized by Google

lique de la Porte majeure [à Rome] ; enfin, 2,000 fr. à chacun des noms qui suivent : Jean BAYET, *Les origines de l'Hercule romain ;* BULARD, *La religion domestique dans la colonie italienne de Délos*, et le chanoine DIÈS, *Autour de Platon.*

— Le grand prix Clermont-Ganneau (5,000 fr.) fondé par feu le duc de Loubat « en faveur d'un ouvrage ou d'un ensemble de travaux relatifs à l'épigraphie des peuples sémitiques », prix pour lequel sont admis à concourir des membres de l'Institut, a été décerné à M. l'abbé J.-B. CHABOT, membre de l'Académie des Inscriptions.

— L'Institut britannique de l'Université de Paris a fondé une Association qui a pour but de permettre aux Français s'intéressant aux choses de l'étranger, en particulier aux choses britanniques, et aux étrangers venus en France afin de poursuivre l'étude de la langue et de la civilisation française, de se rencontrer, pour se mieux connaître. Le siège de cette Association se trouve à la Guilde de l'Institut britannique, 6, rue de la Sorbonne, Paris (V^e^). Les membres de l'Association auront à leur disposition une salle de réunion et une salle de correspondance, vastes, claires, confortables, où ils pourront lire, écrire, causer et prendre le thé. Ils y trouveront les grandes revues et les principaux journaux français et anglais.

— Dans une séance spéciale tenue par l'Académie des sciences, le 5 octobre 1927, « à l'occasion du cinquantenaire du Bureau international des poids et mesures », ont été prononcés et viennent d'être publiés (à l'Institut, 1927, 26 p. in-4°), trois discours où l'on a rappelé d'abord la décision prise par la Constituante d'établir un système métrique applicable au monde entier, puis la fondation du Bureau international en vertu d'une convention diplomatique signée à Paris le 20 mai 1875. Ce Bureau fut, comme on sait, installé au pavillon de Breteuil, ancien Trianon du château de Saint-Cloud. Trente et une nations ont jusqu'à ce jour adhéré à cette convention et un petit groupe de savants français et étrangers a réussi, après des recherches extrêmement longues et minutieuses, à établir les étalons, en métal invariable, des poids et des mesures.

Dans un autre fascicule distribué en même temps que celui-là, on a reproduit les discours prononcés à Côme, le 11 septembre 1927, au Congrès international des physiciens réuni pour commémorer le centenaire de la mort d'Alessandro Volta, l'illustre physicien italien, qui fut élu associé étranger de l'Académie des sciences le 5 septembre 1803. Dans son discours, M. Paul JANET a raconté, d'après les procès-verbaux de l'Académie, l'admirable communication où Volta vint en personne exposer sa théorie du galvanisme (16 brumaire an X). A ce propos, « le citoyen Bonaparte [Premier Consul] » proposa « que la Classe, manifestant, dès les premiers moments de la paix générale, le désir de cueillir les lumières de tous ceux qui cultivent les sciences, donne une médaille d'or au citoyen Volta, le premier savant étranger qui, depuis la paix, ait lu un mémoire dans le sein de la Classe ». Le 11 frimaire an X, 2 décembre 1801, Biot déposait son rapport qui se terminait par ces mots : « D'après la demande faite par un de nos membres [Bonaparte], nous vous proposons d'offrir au citoyen Volta la médaille de l'Institut en or, comme un témoignage de la satisfaction de la Classe pour les belles découvertes dont il vient d'enrichir sa théorie de l'électricité, et comme une preuve de sa reconnaissance pour les lui avoir communiquées ». Une « gratification de 6,000 livres » fut en conséquence accordée le même jour à « l'illustre physicien qui, après avoir enrichi la Science de vérités utiles pendant vingt-cinq ans, est venu déposer dans le sein de l'Institut national le secret de la nature et des effets du galvanisme ».

Digitized by Google

— On lit avec un vif intérêt dans l'*Illustration* du 24 mars 1928 un article de M. L. Loucheur sur la conférence de Doullens où fut prise, le 26 mars 1918, après entente avec les généraux anglais et Lord Milner, représentant du gouvernement britannique, la décision de placer les armées française et anglaise combattant en France sous un commandement unique. D'un accord unanime, ce commandement fut, comme on sait, confié au général Foch, le maréchal anglais Haig s'effaçant galamment devant son collègue français. M. Loucheur, alors ministre de l'armement, assistait, avec le président de la République (R. Poincaré) et le ministre de la guerre (G. Clemenceau), à cette conférence qui rendit possible la victoire définitive des Alliés.

— La *Science moderne* d'avril 1928 publie le discours de rentrée scolaire de M. Pierre Humbert, professeur à l'Université de Montpellier, sur la *Réforme du calendrier*. On y trouve un historique précis et intéressant des modalités de comput dans l'ancien monde depuis les Égyptiens jusqu'à nos jours, et des réformes opérées par Jules César et Grégoire XIII. Le calendrier grégorien, auquel se sont rangées, depuis 1916, la Bulgarie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Grèce et la Turquie, comporte quelques imperfections, et son abolition est à l'ordre du jour de la Société des Nations. M. Humbert rappelle, à cet égard, le danger des réformes brusquées, pareilles à celles qui furent tentées par la Convention en 1793 et par le gouvernement brésilien en 1889 ; il souligne l'intérêt pratique de l'immobilisation de la fête de Pâques. G. Bn.

— La librairie orientaliste de Paul Geuthner se propose de faciliter les recherches dans la *Patrologia graeca* de Migne en publiant un *Index locupletissimus* destiné à remplacer les tables générales de D. Scholarios (1879) et de Ferd. Cavallera (1912). Cet index indiquera, selon les chapitres et les paragraphes, le contenu de toutes les œuvres publiées dans la *Patrologie* et, en outre, analysera les introductions, préfaces et commentaires modernes qui l'accompagnent. L'ouvrage, qui est sous presse, sera publié en deux volumes, par fascicules de 96 pages, au prix de 35 fr. le fascicule. Prix de souscription à l'ouvrage complet : 250 fr.

— On apprendra beaucoup de faits utiles en lisant la conférence faite par M. H. Dehérain à l'Office de librairie et de bibliographie, le 19 novembre 1927, sur l'*Institut de France et ses publications* (24 p. ; extrait de la *Revue internationale de l'Enseignement*). Nul mieux que l'érudit conservateur de la bibliothèque de l'Institut n'était qualifié pour faire connaître le nombre et l'importance de ces publications, trop ignorées du grand public, parfois même des spécialistes. Les cinq Académies sont des endroits où l'on travaille.

Allemagne. — Les souvenirs de Mme Angelica Balabanof, récemment publiés sous le titre de *Erinnerungen und Erlebnisse* (Berlin, librairie Laub, 1927), offrent un réel intérêt pour l'histoire du socialisme international avant, pendant et depuis la guerre mondiale. Mme Balabanof fut, en effet, un des membres de l'Internationale qui cherchèrent à en rapprocher les tronçons brisés lors de la conférence de Zimmerwald ; mais, devenue secrétaire général de l'Internationale communiste, elle a admiré Lénine et méprisé ceux qui ont prétendu le continuer. M. Maurice Muret, en rendant compte des *Souvenirs* de Mme Balabanof dans le *Journal des Débats* du 16 mars 1928, a mis en lumière les tendances caractéristiques de ce document vécu. G. Bn.

Belgique. — Vient de paraître la *Table générale de la Revue belge de philologie*

Digitized by Google

et d'histoire pour 1922-1926 *et du Bulletin philologique et historique* pour 1920-1921 (prix : Belgique : 20 fr. ; Étranger : 5 belgas).

États-Unis. — Un Comité américain entreprend de publier, sous la direction de M. Edwin R. A. Seligman, une Encyclopédie des sciences sociales, qui doit paraître en six années, à raison de dix volumes à deux colonnes ; chaque volume coûtera 7 dollars et demi.

— Il y a deux ans s'est fondée à Cambridge (Mass.) une corporation savante dénommée : *The medieval academy of America.* Elle se propose de diriger, d'encourager, de subventionner les recherches et publications concernant le Moyen Age étudié sous les aspects les plus variés : histoire, archéologie, langues, science et littérature, philosophie, civilisation, etc. L'organe de cette Académie est une revue trimestrielle, *Speculum,* dont les sept premiers fascicules ont été analysés dans la *Revue historique.* Parmi les « Corresponding fellows » français de l'Académie figurent MM. Ch. Diehl, Étienne Gilson, Ch.-V. Langlois, F. Lot, Henri Omont, Émile Mâle, Ch. Bémont.

Italie. — On signale dans la bibliothèque capitulaire d'Ivrée l'existence d'un manuscrit de musique religieuse et profane datant de 1300. Ce manuscrit, déjà indiqué par don G. Borghezio, de la bibliothèque Vaticane, dans le *Bolletino storico bibliografico subalpino* de 1921, comprend des poésies laïques et sacrées accompagnées d'une notation musicale carrée sur pentagramme. L'un de ces poèmes est dédié à Jean II le Bon, roi de France, un autre au pape Clément VI. Ce manuscrit contient un éloge de douze musiciens de l'époque, dont Guilhermus de Marcandio, qui fut secrétaire de Jean le Bon, auteur, d'ailleurs, de quelques-uns des morceaux qui y sont contenus. Plusieurs poésies françaises se rapportent au cycle pastoral *Robin et Marion,* très répandu dans l'Italie du XIV^e^ siècle, ce qui souligne les étroites relations entre la lyrique française et la lyrique italienne. Quelques-uns des textes du manuscrit d'Ivrée se retrouvaient dans le fameux manuscrit de Strasbourg, brûlé en 1870, et dont une copie partielle, faite par Coussemaker en 1866, se trouve maintenant à la bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles. G. Bn.

— Signalons dans le *Corriere della sera* plusieurs comptes-rendus de livres récents. Le premier (numéro du 2 février 1928) annonce un volume sur *Pio IX nel Risorgimento,* publié (à Bari, chez Laterza) par M. Antonio Monti à l'occasion du cinquantenaire de la mort de ce pape (7 février 1878). On rappelle comment, depuis 1857, Pie IX ne devait plus quitter Rome. Dans cet ouvrage, M. Monti utilise de nombreux documents, en particulier des lettres du pape à son frère et à son neveu. Pie IX a comparé lui-même son œuvre à celle du tapissier qui utilise des laisses de toutes les couleurs ; celles-ci paraissent un amas confus de tons incompréhensibles et, finalement, le dessin s'ordonne pour l'œil du contemplateur.

Dans le numéro du 6 mars, outre un intéressant compte-rendu par M. U. Ojetti, sous le titre *Architetti italiani in Francia,* des récents ouvrages de MM. Louis Hautecœur et François Gébelin, est mentionné un recueil de documents russes publiés en Allemagne sous le titre *Das Zaristische Russland.* On y a mis en vedette les textes qui intéressent les relations italiennes de 1914-1915, la neutralité italienne, l'entrée de l'Italie en guerre ; d'après cette recension, le rôle du ministre russe Sazonov aurait été particulièrement intéressant, surtout dans la dernière phase des négociations qui aboutirent au pacte de Londres du 21 avril 1915.

Dans le numéro du 17 mars, M. Alessandro Luzio a fait paraître un curieux

Digitized by Google

article sur *Felice Orsini, uomo di governo*, d'après les *Studi e documenti su G. Mameli e la Repubblica romana* (Imola, Gallati, 1928 ; publ. du Comitato romano di storia del Risorgimento). On y voit comment le fameux conspirateur remplit une mission que lui avait confiée le triumvirat romain à l'effet de faire cesser les troubles terroristes survenus à Ancône. La façon parfaite dont il remplit cette mission peut être rapprochée de la lettre écrite par Orsini à Cavour et datée d'Édimbourg, le 31 mars 1857, où, se dégageant de la méthode mazzinienne, il exposait au ministre sarde le plan à suivre pour libérer l'Italie du joug étranger. — On peut signaler, d'autre part, à propos de Mameli, la recension générale des travaux qui ont été consacrés à ce célèbre patriote par M. V. Vitale dans le *Giornale storico letterario della Liguria*, octobre-décembre 1927.

Dans le numéro du 28 mars, M. A. Crispolti publie des lettres inédites d'Alessandro Manzoni à un parent éloigné, le comte Luigi Torelli, qui a combattu pour l'indépendance italienne, a été sénateur et ministre du nouveau royaume et a écrit un ouvrage posthume sur ses relations avec le grand écrivain. Ces lettres, d'un faible intérêt, révèlent toutefois la finesse inaltérable d'esprit de Manzoni, très âgé pourtant quand il les écrivait.

Une autre publication (article de G. Volpe, 20 mars) est due à M. Antonio Salandra, président du Conseil italien en 1915, mettant au jour ses *Ricordi e pensieri* (Milan, Mondadori, 1928, in-8°). Elle démontre l'état pénible où se trouvaient, au milieu de 1914, les relations italo-autrichiennes, en même temps la faible coordination des services administratifs, puisque, au temps où ces relations se tendaient, le général Cadorna demandait des instructions pour le transport des troupes italiennes en Allemagne, conformément aux accords tripliciens. On y voit également la disparité des sentiments éprouvés par les représentants italiens à l'étranger, les angoisses profondes de M. Salandra, ses hésitations, jusqu'à la bataille de la Marne, qui eut sur sa politique une influence décisive. Dès octobre 1914, l'intervention paraît inévitable au président italien ; de même au futur ministre de la guerre Zupelli, qui demande que l'intervention soit préparée sérieusement au point de vue militaire. Le ministère reconstitué, après la mort de Di San Giuliano, mène l'Italie, avec une prudence intelligente, à l'intervention, qui est dans la ligne historique du *Risorgimento*, trop longtemps oublié. Ces *Souvenirs* de M. Salandra, écrits dans le demi-silence d'une vie qui n'est plus que faiblement politique, cherchent à éviter les polémiques internationales et les querelles de parti ; ils n'en offrent pas moins un matériel historique de grand intérêt.

Enfin, dans le numéro du 12 juin, M. Luzio commente le troisième volume de la correspondance entre Cavour et Nigra, d'un intérêt fondamental pour la cession de Nice et de la Savoie à la France.

Nous ajouterons à cette revue générale les comptes-rendus du Congrès étrusque de la fin d'avril et du mois de mai parus dans le même journal, qui a mis particulièrement en lumière les travaux du professeur Trombetti. M. P. Ducati a ajouté à cette série une intéressante étude, dans le numéro du 10 mai 1928, sur les fouilles de Virlà. G. Bn.

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Acuerdos del extinguido cabildo de Buenos-Aires. Série II, t. IV, liv. XVII-XVIII : 1719-1722, 1927, 701 p. ; série IV, t. IV, liv. LXV-LXVII : 1810-1811. Buenos-Aires, Kraft, 1927, 818 p., fac-similés.

Adams (James Truslow). Provincial society, 1690-1763. New-York, The Macmillan C°, 1927, XVII-374 p. ; prix : 4 doll.

Almeras (Henri d'). Louis XVII. Faux-dauphinomanie et romans évasionnistes. Émile-Paul, 1928, VI-265 p. ; prix : 12 fr.

Anales de la facultad de ciencias juridicas y sociales de la Universidad de la Plata, 1927, Año II. La Plata, Olivieri y Dominguez, 1927, 527 p.

Archives marocaines ; vol. XXXII, t. III : Les Almohades ; trad. par *Ismaël Hamet*. Champion, 1927, 282 p. ; prix : 40 fr.

Ascoli (Georges). La Grande-Bretagne devant l'opinion française depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Gamber, 1927 (Travaux et mémoires de l'Université de Lille, nouv. série, n° 11), VIII-352 p. ; prix : 50 fr.

Aubray (Gabriel). Le défilé des ombres ; scènes d'histoire. Bruges-Paris, Desclée, de Brouwer et C^ie, 366 p.

Bacon (Roger). Opera hactenus inedita Rogeri Baconi ; fasc. 6 : Compotus fratris Rogeri ; fasc. 7 : Questiones supra undecimum prime philosophie Aristotelis. Édit. *Robert Steele* et *Ferdinand Delorme*. Oxford Clarendon Press, 1926, XXVII-302 et XII-160 p. ; prix : 25 et 10 s. 6 d.

— (vice-amiral Sir *Reginald*). Le scandale de la bataille du Jutland ; trad. par *André Cogniet*. Payot, 1928, 220 p., 43 croquis dans le texte ; prix : 18 fr.

Bagger (Eugène). Francis Joseph, emperor of Austria, king of Hungary. New-York et Londres, Putnam's sons, 1927, XXIII-572 p. ; prix : 21 s.

Baker (G. P.). Sulla the Fortunate. Londres, Murray, 320 p., 4 portraits et 8 cartes ; prix : 16 s.

Baldwin (Alice M.). The New England clergy and the american Revolution. A study of ecclesiastical thought and practice in its relation to political theory and action in the New England of revolutionary times. Durham N. C. Duke University Press, 1928, XIII-222 p. ; prix : 3 doll. 50 c.

Ballesteros. Histoire de l'Espagne. Payot, 1928, 318 p.

Bardy (G.). Littérature grecque chrétienne. Bloud et Gay, 1928, in-12, 187 p.

Basch (Victor). La vie douloureuse de Schumann. Félix Alcan, « Les maîtres de la musique », 1928, IV-212 p., 4 pl. ; prix : 15 fr.

— Schumann. Ibid., 1926, 222 p. ; prix : 12 fr.

Bauer (Wilhelm). Einführung in das Studium der Geschichte, 2^e édit. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1927, XV-419 p. ; prix : 15 m.

Bayet (Jean). Herclé. Étude critique des principaux monuments relatifs à l'Hercule étrusque. É. de Boccard, 1926, VII-276 p., 9 pl. ; prix : 20 fr.

— Les origines de l'Hercule romain. Ibid., 1926, XVIII-502 p.

Beitz (Egid). Das heilige Trier. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 63 p., planches.

Below. Aus Sozial-und Wirtschaftsgeschichte. Gedächtnisschrift für Georg von Below. Stuttgart, Kohlhammer, 1928, VIII-569 p. ; prix : 15 m.

— *(Georg von)*. Vom Mittelalter zur Neuzeit. Leipzig, Quelle u. Meyer, 1924, 122 p.

Benoist (Charles). La question méditerranéenne. Victor Attinger, 1928, 190 p. ; prix : 15 fr.

— Les lois de la politique française. Arthème Fayard, 319 p. ; prix : 12 fr.

Benoit (Fernand). La légation du cardinal Sadolet auprès de François I^er en 1542, d'après sa correspondance avec le cardinal Farnèse. Auguste Picard, 1928, 82 p. ; prix : 10 fr.

Bens (Günther). Der deutsche Warenfern-

Digitized by Google

handel im Mittelalter. Breslau, Priebatsch, 1926, VI-104 p.

Benton (Saray Heroay). From coronet to crown ; or The life of William the Conqueror from the early chronicles. Londres, Kegan Paul, XIX-298 p., 2 cartes ; prix : 10 s. 6 d.

Bergmann. Historisch-politische Betrachtungen zur europäischen Geschichte. Karlsruhe, Boltze, 1928, 152 p.

Bertaut (Jules). Égéries du XVIIIe siècle. Plon, 1928, 256 p. ; prix : 12 fr.

Bibliographie lorraine ; VIII : 1er janvier 1924-31 décembre 1925. Berger-Levrault, 1927, X-323 p. ; prix : 30 fr.

Bilabel (Friedrich). Geschichte Vorderasiens und Ægyptens vom 16 Jahrh. v. Chr. bis auf die Neuzeit, t. I. Heidelberg, C. Winter, 1928, XX-475 p., 1 carte ; prix : 33 m.

Boissonnade (P.). Le socialisme d'État. L'industrie et les classes industrielles en France pendant les deux premiers siècles de l'ère moderne, 1453-1661. Champion, 1927, 380 p. ; prix : 60 fr.

Bolton (Herbert Eugène). Fray Juan Crespi, missionary explorer on the Pacific coast 1769-1774. University of California Press, Berkeley, 1927, LXIV-402 p.

— Voir *Palóu* (fr. *Francesco*).

Bonnamour (George). Le rapprochement franco-allemand. André Delpeuch ; édition augmentée de trente pièces, 1927, 386 p. ; prix : 15 fr.

Bonner (Robert J.). Lawyers and litigants in ancient Athens. The University of Chicago Press, Illinois, 1927, XI-276 p. ; prix : 2 doll. 50 c.

Bonnerot (Jean). La Sorbonne. Sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles. Les Presses universitaires de France, 1927, 232 p., illustr. ; prix : 15 fr.

Borchling (Conrad). Das Landrecht des Sachsenspiegels nach der Bremer Handschrift von 1342. Dortmund, W. Ruhfus, 1925, XXIX-74 p., 1 fac-similé.

Boukharine (M.). L'économie mondiale et l'impérialisme. Esquisse économique. Éditions sociales internationales, 178 p. ; prix : 10 fr.

Bousquet (G.-H.). Vilfredo Pareto, sa vie et son œuvre. Payot, 1928, 227 p. ; prix : 20 fr.

Boyce (Gray Cowan). The english-german nation in the University of Paris during the middle ages. Bruges, The Saint Catherine Press, 1927, 232 p.

Bréhier (Émile). Histoire de la philosophie ; t. I : L'Antiquité et le Moyen Age ; 3e fasc. : Moyen Age et Renaissance. Félix Alcan, p. 523-792 ; prix : 20 fr.

Bréhier (Louis). L'Église et l'État au Moyen Age. Les croisades. J. Gabalda, 5e édit., 1928, XIV-396 ; prix : 15 fr.

Breysig (Kurt). Vom geschichtlichen Werden ; t. III : Der Weg der Menschheit. Stuttgart et Berlin, Cotta. 1928, XXVI-452 p. ; prix : 14 m.

Brown (W. E.). The achievement of the middle ages. Londres, Sands et Cie, 240 p. ; prix : 5 s.

Buchner (Max). Das Vizepapsttum des Abtes von St. Denis. Paderborn, Schœningh, 1928, XXXVIII-260 p. ; prix : 15 m.

Buonaiuti (Ernesto). Il cristianesimo nell' Africa romana. Bari, Laterza, 1928, XXIV-454 p.

Cagnat (René). Carthage, Timgad, Tebessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord. H. Laurens (Les villes d'art célèbres), gr. in-8°, 164 p., 121 grav. ; prix : 18 fr.

Cahour (Joseph). Petit lexique pour l'étude de la *Vita Karoli* d'Éginhard. Éditions de la pensée latine, 1928, 61 p. ; prix : 6 fr.

Calendar of State papers ; Domestic series, of the reign of William III. 1 January-31 december 1697, preserved in the P. R. O. ; publ. par *William John Hardy*. Londres, His Majesty's stationary office, 1927, VIII-677 p. ; prix : 1 £. 1 s.

Cannan (Edwin). An economist's protest. Londres, P. S. King et fils, 1927, XI-438 p. ; prix : 16 s.

Caracciolo (Italo). Andrea Hofer nella insurrezione antibavarese del 1809. Bologne, Zanichelli, 1928, VIII-234 p. et 1 carte ; prix : 15 l.

Carlyle (Sir *R. W.*) et *Carlyle (A. S.)*. A history of mediæval political history in the West ; vol. V : The political theory of the thirteenth cent. Édimbourg et Londres, W. Blackwood et fils, XX-494 p. ; prix : 30 s.

Carr-Saunders (A. M.) et *Jones (D. Caradog)*. A survey of the social structure of England and Wales, as illustrated by statistics. Oxford University Press, 1927, XI-246 p. ; prix : 10 s.

Catel (Albert) et *Lecomte (Maurice)*. Chartes et documents de l'abbaye cistercienne de Preuilly. Montereau, impr. Claverie (Soc. d'archéol. du dép. de Seine-et-Marne), VI-422 p.

Charles-Roux (François). Trois ambassades françaises à la veille de la guerre. Plon, in-16, XLIII-222 p. ; prix : 12 fr.

Charpentier. L'U. R. S. S. et le désarmement. Delpeuch, 1928, 75 p.

Digitized by Google

Clemm (Ludwig). Die Urkunden der Prömonstratenserstifter Ober-und Nieder-Ilbenstadt. Darmstadt, Verlag des historischen Vereins für Hessen (extrait des Hessische Regesten, 2e livr., p. 157-511 p., 4 pl.).

Clouzot (Henri). L'art du Poitou. É. de Boccard [s. d.], 85 p., 9 pl.

Coe (Samuel Gwynn). The mission of Carmichael to Spain. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1928.

Cohen (Gustave). Le théâtre en France au Moyen Age ; I : Le théâtre religieux. Les éditions Rieder, 1928, 80 p. et 69 pl. ; prix : 16 fr. 50 c.

Conway (G. R. G.). An Englishman and the Mexican inquisition 1556-1560. Being an account of the voyage of Robert Tomson to New Spain, his trial for heresy in the city of Mexico, and other historical documents. Mexico (privately printed), 1927, XXXVIII-167 p.

Cornely et *Merk* (les P. P.). Manuel d'introduction historique et critique à toutes les Saintes Écritures ; I : Ancien Testament ; trad. par l'abbé *Ph. Mazoyer*. Lethielleux, 1928, XII-796 p.

[*Couchoud (Paul-Louis)*]. Mythologie asiatique illustrée. Librairie de France, 1928, in-fol., X-431 p.

Coulton (G. C.). Life in the middle ages translated and annotated ; vol. I : Religion, folklore and superstition. Cambridge, at the University Press, 2e édit., 1928, XIV-245 p., illustr. ; prix : 7 s. 6 d.

Croce (Benedetto). Storia d'Italia, 1871-1915. Bari, Laterza, 1928, VIII-354 p. ; prix : 25 l.

Cross (Arthur Lyon). Eighteenth century documents relating to the royal forests, the sheriffs and the smuggling. Selected from the Shelburne mss. in the William L. Clements library. Ann Arbor, The William L. Clements library, 1928, XVI-328 p.

Dalsème (René). La vie de Beaumarchais. Gallimard, 1928, 327 p.

Dell' Isola (Maria). Napoléon dans la poésie italienne à partir de 1821. J. Gamber, 1927 XI-375 p.

Denis (Pierre). Amérique du Sud, 2e partie. Armand Colin (Géographie universelle, 270 p., 53 cartes et cartons, 91 photos hors texte et en couleur) ; prix : 70 fr.

Dillay (Madeleine). Les chartes de franchise du Poitou. Tome I du Catalogue des chartes de franchises de la France. Société du Recueil Sirey, 1927, XXXVII-105 p.

Djourovitch (Djoura). Le protocole de Genève devant l'opinion anglaise. Jouve et Cie, 1928, 246 p.

Dölger (Franz Joseph). Die Fisch-Denkmäler in der frühchristlichen Plastik, Malerei und Kleinkunst. Tafeln. Tome IV de ΙΧΘΥΣ. Münster in W., Aschendorff, 1927, XXIV p. et planches 105-293 ; prix : 32 m.

Döring (Oscar). Die Kirchen von Halberstadt. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 96 p. et 78 reproductions photographiques.

Donner (Hermann). Die Vorgeschichte des Weltkrieges ; eine Sammlung aller wichtigen Daten der weltpolitischen Entwicklung von 1870 bis 1914. Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 127 p.

Ehrhard (Auguste). Le prince de Puckler Muscau. Du zénith à la tombe, 1834-1871. Plon, 314 p., portrait.

Eusebius, bishop of Caesarea. The ecclesiastical history and the martyrs of Palestine ; traduction et notes par *H. J. Lawlor* et *J. E. L. Oulton* ; t. II : Introduction, notes et index. Londres, Soc. for promoting Christian knowledge, 366 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Fabre-Luce (Alfred). Russie, 1927. Grasset, 264 p. ; prix : 12 fr.

Fernand-Laurent. Jean-Sylvain Bailly, premier maire de Paris. Boivin, 1927, gr. in-8°, VII-457 p., illustr. ; prix : 20 fr.

Feulner (Adolf). Rott am Inn. Augsbourg, Benno Filser, 23 p. et 16 pl.

Fish (Carl Russell). The rise of the common man, 1830-1850. New-York, The Macmillan Co, 1927, XIX-391 p. ; prix : 4 doll.

Fouqueray (le P. *Henri*, S. J.). Un groupe des martyrs de septembre 1792. Vingt-trois anciens jésuites. Éditions Spes, 1926, VII-218 p. ; prix : 12 fr.

Frédéric II. Politische Korrespondenz Friedrich's des Grossen. 40 Bd, 1778 ; édité par *Gustave Berthold Volz*. Leipzig, Quelle et Meyer, 1928, 517 p. ; prix : 32 m.

Frey (Siegfried). Das öffentlich-rechtliche Schiedsgericht in Oberitalien im XII. und XIII Jahrhundert. Lucerne, Keller, 1928, XVIII-179 p.

Freydank (Hanns). Die Hallesche Pfännerschaft im Mittelalter. Halle-sur-Saale [sans nom d'éditeur], 252 p., 3 cartes.

Gabory (Émile). La Révolution et la Vendée ; III : La victoire des vaincus. Perrin, VIII-304 p. ; prix : 20 fr.

Gamble (William Thomas Miller). The Monumenta Germaniae historica, The catholic University of America, Washington, D. C., 1927, II-202 p.

Gaskell (G. A.). Gnostic scriptures interpre-

Digitized by Google

ted. Londres, The C. W. Daniel Company, 1927, 335 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Gavin (F.). The jewish antecedents of the christian sacraments. Londres, Society for promoting christian knowledge, 1928, 120 p. ; prix : 5 s.

Gazotte (Pierre). La Révolution française. Arthème Fayard, 1928, 447 p. ; prix : 13 fr. 50.

Geoffroy de Grandmaison. L'expédition française d'Espagne en 1823. Plon, 1928, III-273 p.

Gesamtverzeichnis der ausländischen Zeitschriften, 1914-1924 ; 7e livr. : Schachzeitung-Verhandlungen. Berlin, Preussische Staatsbibliothek, 1928, p. 481-560.

Giraud (Victor). Hippolyte Taine ; études et documents. Vrin, 1928, 299 p.

Gonnard (René). Essai sur l'histoire de l'émigration : Valois, 1928, 368 p. ; prix : 18 fr.

Grandjean (Georges). La vie héroïque de saint François Xavier. Édit. Baudinière, 288 p. ; prix : 10 fr.

Grashof (Ehler N.). Zons am Niederrhein. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 23 pl.

Grelling (Richard). Comment la Wilhelmstrasse écrivait l'histoire pendant la guerre. Alfred Costes, 1928, XIII-274 p. ; prix : 8 fr.

Grimaldi (Natale). La contessa Matilde e la sua stirpe feudale. Florence, Vallecchi [s. d.], 436 p., 1 carte ; prix : 20 l.

Grœthuysen (B.). Origines de l'esprit bourgeois en France ; I : L'Église et la bourgeoisie. Gallimard, NRF., 1927, XIII-298 p. ; prix : 30 fr.

Guibourd-Ribaud (P.). Où va la Russie? Préface de *H. Barbusse*. Éditions sociales internationales, 1928, 172 p. ; prix : 5 fr.

Guilbert (abbé *E.*). Saint Vaast fondateur de l'Église d'Arras. Arras, Impr. de l'évêché, 1928, 161 p. ; prix : 7 fr. 50.

Hachette (Alfred). L'affaire Mique, 1745-1794. Perrin, 1928, VI-257 p. ; prix : 12 fr.

Hagani (Baruch). L'émancipation des Juifs. Les éditions Rieder, 1928, 270 p. ; prix : 12 fr.

Hajje (Antoine). Histoire de la justice seigneuriale en France. Les origines romaines ; I : La justice privée dans les domaines des empereurs. E. de Boccard, 1927, 74 p.

Hamon (A., S. J.). Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur ; III : Paray le Monial. Beauchesne, 1927, 663 p. ; prix : 30 fr.

Hampe (Karl). Herrschergestalten des deutschen Mittelalters. Leipzig, Quelle u. Meyer, 1927, 399 p. ; prix : 12 m.

— *(Theodor)*. Die Nürnberger Malefiezbücher als Quellen der reichstädtischen Sittengeschichte vom 14 bis zum 18 Jahrh. Bamberg, Buchner, 1927, VII-102 p. ; 102 p. ; prix : 3 m. 40.

Harris (Rendel). Eucharistic origins. Cambrige, Heffer, 1927, 39 p. ; prix : 3 s.

— The twelve apostels. Ibid., 131 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Hauvette (Henri). L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du XVIe siècle. Honoré Champion, 1927, 390 p. ; prix : 60 fr.

Hayward (Fernand). Le dernier siècle de la Rome pontificale ; II : 1814-1870. Payot, 1928, 319 p. ; prix : 20 fr.

Hearnshaw (F. J. C.). A survey of socialism, analytical, historical and critical. Londres, Macmillan, 1928, XII-473 p. ; prix : 15 s.

Hepp (docteur *Maurice*). L'immense Indo-Chine. Les Chinois et l'Indo-Chine. Questions indo-chinoises. Peyronnet, 1928, 316 p. ; prix : 12 fr.

Herwegen (Abt *Ildefons*). Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens ; fasc. 14 : Die generalkapitel der Bursfelder Benedikter-Kongregation, par le P. *Paulus Volk* ; fasc. 15 : Die Doppelklöster ; Entstehung und Organisation, par le P. *Stephanus Hilpisch*. Münster i. W., Aschendorff, 1928, 120 et 95 p. ; prix : 4,95 et 3,90 m.

Hillhouse (James T.). The Grub-street Journal. Durham, North Carolina. Duke University Press, 1928, 354 p. ; prix : 3 doll.

Hintze (Hedwig). Staatseinheit und Föderalismus im alten Frankreich und in der Revolution. Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1928, XXX-623 p. ; prix : 16 m.

Histoire de la Belgique contemporaine, 1830-1914, t. I. Bruxelles, Albert Dewitt, 1928, XII-408 p., 2 cartes.

Hohenlohe (prince *de*). Souvenirs. France, Alsace-Lorraine-Allemagne, 1870-1913 ; trad. par *Ed. Dupuydauby*. Payot, 1928, 256 p. ; prix : 20 fr.

Holl (Karl). Gesammelte Aufsätze zur Kirchengeschichte. Tubingue, Mohr, 1928, XI-225-404 p. ; prix : 15 m.

Holmes (T. Rice). The architect of the Roman empire, 44-27 B. C. Oxford, at the Clarendon Press, 1928, XVI-285 p. ; prix : 15 s.

Hubert (Lucien-Louis). Ce qu'il faut connaître de nos ressources coloniales. Boivin, 1926, 160 p. ; prix : 7 fr.

— Ce qu'il faut connaître des grandes journées parlementaires de la IIIe République. Ibid., 1928, 158 p.

— *(René)*. Rousseau et l'Encyclopédie. Essai sur la formation des idées politiques de

Digitized by Google

Rousseau, 1742-1756. Gamber [s. d.], 137 p.

Hüttebräuker (Lotte). Das Erbe Heinrichs des Löwens. Die territorialen Grundlagen des Herzogtums Braunschweig-Lüneburg von 1235. Gœttingue, Vandenhœck et Ruprecht, 1927. Gr. in-4°, XVI-99 et 1 carte ; prix : 13 m.

Ingersoll (Jean Rose). The Rome of Horace. Colorado College Publications ; Language series, t. III, n° 2, 107 p.

Ivanoff (N.). La marquise de Sablé et son salon. Croville-Morant, 1927, 246 p.

Jacob (Georg). Arabische Berichte von Gesandten an germanische Fürstenhöfe aus dem 9 und 10 Jahrhundert. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1927, 50 p. ; prix : 4 m.

Jesse (Wilhelm). Der Wendische Münzverein. Lubeck, librairie de la Société, 1928, VI-289 p., album de 776 monnaies.

Joachim de Flore. L'évangile éternel. Première traduction française par *Emmanuel Aegerter*, 2 vol. Les éditions Rieder, 245 et 175 p. ; prix : 40 fr. les deux volumes.

Jockey Club Catalogo de la biblioteca. Buenos-Aires, Talleres graficos del Jockey Club, IV-1218 p. à 2 col.

Kaiser (Andreas). Lateinische Dichtungen zur deutschen Geschichte des Mittelalters. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927, 92 p. ; prix : 1 m. 20.

Kennedy (A. R. S.). The book of Ruth. The hebrew text with grammatical notes and vocabulary. Londres, Society for promoting christian knowledge, 1928 ; prix : 2 s.

Klimowsky (Ernst). Die englische Gewaltenteilungslehre bis zu Montesquieu. Berlin-Grunewald, Walther Rothschild, 1927, XIV-99 p.

Kœltz (commandant *Z.*). La bataille de France, 21 mars-5 avril 1918. Payot, 1928, VIII-263 p. ; prix : 20 fr.

Korganoff (général *G.*). La participation des Arméniens à la guerre mondiale sur le front du Caucase, 1914-1918. Éditions Massis, 1927, 209 p. et 19 schémas.

Krjijanovsky (G. M.). Dix années d'édification économique en U. R. S. S. Paris, Bureau d'expéditions, 144 p. ; prix : 8 fr.

Kulischer (Joseph). Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit ; Bd. I : Das Mittelalter. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1928, X-351 p.

Kunze (Arno). Die Nordböhmischsächsische Leinwand und der Nürnberger Grosshandel. Reichenberg, Stiepel, 1926, 102 p.

Lacretelle (Pierre de). Vie politique de Victor Hugo. Hachette, 1928, 254 p.

La Gorce (Pierre de). La Restauration ; II : Charles X, 11e édit. Plon, 1928, 342 p. ; prix : 15 fr.

Lasteyrie (R. de). L'architecture religieuse en France à l'époque gothique. Ouvrage posthume publ. par *Marcel Aubert*. Auguste Picard ; t. I : 1926 ; t. II : 1927, X-544 et 604 p.

Lavergne (Bernard). Les régies coopératives. Félix Alcan, 1927, XII-317 p.

Ledieu. Journal. Les dernières années de Bossuet ; nouv. édit. par *Ch. Urbain* et *E. Levesque* ; t. I : 1699-1702. Bruges et Paris, Desclée, De Brouwer et Cie, 1928, XIII-424 p. ; prix : 15 fr.

Lee (Sir *Sidney*). King Edward VII. A biography ; t. II : The reign. Londres, Macmillan, 1927, 769 p. ; prix : 31 s. 6 d.

Le Forestier (R.). L'occultisme et la franc-maçonnerie écossaise. Librairie académique, 1928, XV-320 p. ; prix : 15 fr.

Lehmann (Rudolf). Aus der Vergangenheit der Niederlausitz. Cottbus, Albert Heine, 1925, 226 p., 3 planches et 1 carte.

Lénine (Vladimir Ilitch). Œuvres complètes ; t. XX : Les débuts de la Révolution russe, mars-juin 1917 ; trad. par *Victor Serge*. Éditions sociales internationales, 1928, 756 p.

Leroux (Désiré). La vie de Bernard Palissy. Champion, 128 p.

Leusser (Hermann). Ein Jahrzehnt deutsch-amerikanischer Politik. 1897-1906. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1928, VIII-106 p. ; prix : 5 m.

Lévy-Ullmann (Henri). Éléments d'introduction générale à l'étude des sciences juridiques ; II : Le système juridique de l'Angleterre. Librairie du recueil Sirey, 1928, 574 p. ; prix : 50 fr.

Ligne (prince *de*). Fragments de l'histoire de ma vie ; publ. par *Félicien Leuridant*, t. II. Plon, 1928, 426 p.

Little (A. G.) et *Easterling (R. C.)*. The Franciscans and Dominicans of Exeter. Exeter, Wheaton, 1927 (History of Exeter research group, n° 3), 92 p., 1 plan, 1 facsimilé ; prix : 7 s. 6 d.

Lote (René). L'Allemagne d'après-guerre. Félix Alcan, VIII-317 p. ; prix : 20 fr.

Lubicz (de). Adam l'homme rouge. Saint-Moritz, 1927, 245 p.

Lucas-Dubreton (J.). L'affaire Alibaud ou Louis-Philippe traqué, 1836. Perrin, 1927, 242 p. ; prix : 12 fr.

Mackie (J. D.). Negotiations between king James VI and I and Ferdinand I grand

Digitized by Google

duke of Tuscany. Londres, Humphrey Milford (St Andrews University public., nº 25), 1927, XXV-104 p. ; prix : 4 s. 6 d.

Malaparte (Curzio). L'Italie contre l'Europe ; trad. par Mlle *M. Y. Lenoir*. Félix Alcan, XIV-158 p. ; prix : 15 fr.

Mâle (Émile). L'art allemand et l'art français du Moyen Age. Armand Colin, 1923, 4e édit., 329 p. ; prix : 25 fr.

Mandelstam. La Société des Nations et les Puissances devant le problème arménien. Pedone, 1926, 358 p.

Mariéjol (Jean-H.). La vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, 1553-1615. Hachette, XIII-384 p.

Martin (Victor). La fiscalité romaine en Égypte aux trois premiers siècles de l'Empire ; ses principes, ses méthodes, ses résultats. Genève, Georg, 31 p.

Mathews (Shailer) et *Goodspeed (Edgar J.)*. The students' Gospels ; a harmony of the Synoptics, the gospel of John. Univ. of Chicago Press (Ill.), in-12, IX-193 p. ; prix : 1 dol.

Mathis (P. Burkhard, O. M. Cap.). Die Privilegien des Franziskanerordens bis zum Konzil von Vienne, 1311. Paderborn, Schöningh, 1928, XV-129 p. ; prix : 6 m.

Maurel (André). La duchesse du Maine, reine de Sceaux. Hachette, 1928, 252 p. ; prix : 20 fr.

Maury (J.). Laugerie-Basse. Les fouilles de M. J.-A. Le Bel. Le Mans, impr. Monnoyer, 1925, 24 p., 2 pl.

Meech (Thomas Cox). This generation. A history of Great Britain and Ireland from 1900 to 1926 ; vol. I : 1900-1914, 1927 ; vol. II : 1914-1926, 1928. Londres, Chatto et Windus, VIII-338 et X-372 p. ; prix : 12 s. 6 d. chaque.

Meinecke. Das deutsch-englische Bündnisproblem, 1890-1901. Oldenbourg, Münich, 1927, 268 p. ; prix : 9 m. 50.

Mémoires de Madame *Dosne*, l'Égérie de M. Thiers ; publ. par *Henri Malo*. Plon, 1928, XXVIII-316 et 351 p.

Merejkovski (D.). Les mystères de l'Orient. Égypte, Babylone ; trad. par *Dumesnil de Gramont*. L'Artisan du livre, 1927, 396 p. ; prix : 20 fr.

Métraux (A.). La religion des Tupinamba et ses rapports avec celle des autres tribus Tupi-Guarani. Ernest Leroux, 1928, 260 p.

Mettler (Adolf). Kloster Alpirsbach. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 26 p., 23 reprod. photogr.

— Kloster Bebenhausen. Ibid., 1927, 27 p., 15 planches.

Metz (Peter). Der Dom zu Mainz. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 75 p., planches.

Meyer (Eduard). Geschichte des Altertums ; Bd. II, 1e Abt. : Die Zeit der ægyptischen Grossmacht. Stuttgart et Berlin, Cotta, XIII-620 p., 8 pl. ; prix : 25 m.

Minnigerode (Heinrich, Freiherr *von*). Königszins, Königsgericht, im altsächsischen Freidingrechte. Gœttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1928, 124 p. ; prix : 5 m. 60.

Mitterwieser (Aloïs). Die Residenzen von Landshut. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 40 p. et 21 pl.

Namias (Amerigo). Principes de sociologie et de politique ; trad. par *Gaston Bouthoul*. Marcel Giard, 1928, VI-436 p. ; prix : 60 fr.

Nemours (colonel). Histoire militaire de la guerre d'indépendance de Saint-Domingue ; II : Les glorieux combats des divisions du Nord. Berger-Levrault, 1928, 446 p. ; prix : 20 fr.

Nevins (Allan). The emergence of modern America, 1865-1878. New-York, The Macmillan Co, 1927, XIX-446 p. ; prix : 4 doll.

Œuvre (l') de Bahaou'llah ; trad. fr. par *Hippolyte Dreyfus*, t. III. Ernest Leroux, 1928, XI-189 p. ; prix : 18 fr.

O'Leary (De Lacy). Arabia before Muhammad. Londres, Routledge, 1927, IX-234 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Olsen (Magnus). Farms and fanes of ancient Norway. Oslo, Aschehoug et Cie ; Paris, Champion, 1928, XV-349 p.

Oppermann (O.). Die älteren Urkunden des Klosters Bandinium, und die Anfänge der Stadt Gent ; vol. I : Text. Utrecht, Instituut voor middleuwsche Geschiedenis. Munich, Duncker et Humblot, 1928, XII-506 p.

— Id. Vol. II : 32 fac-similés.

Oprescu (G.). Géricault. La Renaissance du livre [s. d.], 217 p. ; prix : 15 fr.

Palm (Franklin Charles). Politics and religion in the sixteenth-century France. A study of the career of Henry of Montmorency-Damville, uncrowned king of the South. Boston et Londres, Ginn et Co, 1927, XI-299 p.

Palóu (fr. *Francesco*). Historical memoirs of New California by fray Francesco Palóu translated in english by *Herbert Eugene Bolton*. University of California Press, Berkeley, 1926, 4 vol., XII-390, XI-399, XIV-446 p.

Pange (Jean de). Les soirées de Saverne. Les deux génies ; la faillite du nationalisme ; l'élite future. Éditions Victor Attinger, 1927, 184 p. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

Péladan (Joséphin). Histoire et légende de Marion de Lorme, avec une documentation iconographique et une présentation par *Émile Magne* (collection « Les textes »). La Connaissance, 1927, 172 p.

Pétrarque. Mélanges de littérature et d'histoire, publiés par l'Union intellectuelle franco-italienne. Ernest Leroux, 1928, 235 p. ; prix : 60 fr.

Plunket (Ierne L.). Europe in the middle ages. Oxford, at the Clerendon Press, 1926, VIII-391 p.

Politique (la) extérieure de l'Allemagne, 1870-1914 ; t. III : 1879-30 octobre 1883 ; trad. par *Paul Reclus*. Alfred Costes, 1928, XXIV-333 p. ; prix : 70 fr.

Pollard (A. F.). Factors in modern history. Londres, Constable, 1926, XII-325 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Poncelet (Alfred). Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas ; 1re partie : Histoire générale. Bruxelles, Hayez, 1927, XVIII-591 p.

Powley (E. B.). The english navy in the Revolution of 1688. Cambridge University Press, VIII-188 p., carte ; prix : 12 s. 6 d.

Pravad (Ishwari). History of medieval India from 647 A. D. to the Mughal conquest, 2e édit. Allahabad, The India Press, 1928, XVIII-558 p.

Prentout (H.). Les États provinciaux de Normandie ; t. III : Pièces justificatives. Catalogue des sessions des États. Caen, impr. E. Lanier, 1927, 320 p.

Pressac (Pierre de, alias *Trygée)*. Les forces historiques de la France. La tradition dans l'orientation politique des provinces. Hachette, XII-320 p.

Prezzolini (Giuseppe). Vita di Nicolò Machiavelli fiorentino. Milan, Mondadori, 1927, 253 p. ; prix : 25 l.

Puech (A.). Ce qu'il faut connaître de la Grèce antique. Boivin, 156 p. ; prix : 7 fr.

Ramsay (A. A. W.). Sir Robert Peel. Londres, Constable, 1928, XI-385 p. ; prix : 14 m.

Rehme (Paul). Stadtbücher des Mittelalters, 1re partie. Leipzig, Theodor Weicher, 1927, 226 p. ; prix : 10 m.

Revello (José Torre). Adición a la relación descriptiva de los mapas, planos etc. del vizreinato de Buenos Aires existentes en el archivo general de Indias. Buenos-Aires, Peuser, 1927, gr. in-8°, 128 p.

Richelieu (cardinal *de*). Mémoires, t. VIII, 1628. Champion, 1927, 304 p.

Ritter (Gerhard). Die Staatsanschauung des Freiherrn von Stein ; ihr Wesen und ihre Wurzeln. Berlin, Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, gr. in-8°, 23 p. ; prix : 4 m. 10.

Roe (F. C.). French travellers in Britain, 1800-1926. Londres et Paris, Ch. Nelson et Cie, in-32, X-246 p. ; prix : 2 s. 6 d.

Romein (Jan). Byzantium. Geschiedkundig overzicht van Staat en beschaving in het oost-romeinsche rijk. Zutphen, J. Thieme et Cie, 1928, XII-316 p., 35 pl. et 6 cartes.

Rott (Édouard). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés ; t. IX : 1684-1698. Félix Alcan, 1926, gr. in-8°, 750 p.

Saint-Simon. Mémoires, t. XL. Hachette, 1928, 399 p. ; prix : 45 fr.

Satineau (Maurice). Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien régime, 1635-1789. Payot, 1928, 400 p., 1 carte, illustr. ; prix : 30 fr.

Saurat (Denis). Milton et le matérialisme chrétien en Angleterre. Les éditions Rieder, 1928, 243 p. ; prix : 12 fr.

Schefer (Christian). L'Algérie et l'évolution de la colonisation française. Champion, 1928.

Schefold (Max). Kloster Obermarchtal. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 24 p. ; 18 reprod. photogr.

— Reichsabtei Ochsenhausen. Ibid., 21 p., plans et planches.

Schinz (Albert). La pensée religieuse de Rousseau et ses récents interprètes. Félix Alcan, 52 p., 1927 (n° 1 du vol. X des Smith College studies in modern languages) ; prix : 10 fr.

Schneider (David M.). The workers' [communist] party and american trade unions. Baltimore, The Johns Hopkins Press (Johns Hopkins Univ. Studies in histor. and polit. science), 1928, 117 p.

— *(Fedor)*. Die Entstehung von Burg- und Landgemeinde in Italien. Berlin-Grunewald, W. Rothschild, 1924, XII-326 p. ; prix : 14 m.

Schudel-Benz (Rosa). Die Besessenen von Loudun ; ein Prozess aus der Zeit Richelieus. Munich, Beck, 1927, in-32, 155 p. ; prix : 3 m. 50.

Sears (Louis Martin). Jefferson and the embargo. Duke Univ. Press. Durham, North Carolina, 1927, IX-340 p.

Sée (Henri). Science et philosophie de l'histoire. Félix Alcan, 1928, 513 p. ; prix : 25 fr.

Segre (A.). Vittorio Emanuele I, 1759-1824. Turin-Rome, 1928, VI-322 p., carte ; prix : 19 l.

— *(Arturo)*. Storia del commercio, 2e édit.

Digitized by Google

Turin-Gênes, Lattes, 1923, 1,228 p. en deux tomes.

Sellers (R. V.). Eustathius of Antioch and his place in the early history of christian doctrine. Cambridge, at the University Press, 1928, x-124 p. ; prix : 8 s. 6 d.

Sforza (comte). L'énigme chinoise. Payot, 208 p. ; prix : 18 fr.

Steinhausen (Georg). Kulturgeschichte der Deutschen im Mittelalter, 3e édit. Leipzig, Quelle et Meyer, 1921, 164 p.

— Id. in der Neuzeit, 2e édit. Ibid., 1928, 150 p.

Taeger (Fritz). Tiberius Gracchus. Untersuchungen zur römischen Geschichte und Quellenkunde. Stuttgart, Kohlhammer, 1928, 152 p. ; prix : 9 m.

Tasso (Torquato). La Gerusalemme liberata, con note di *Augusto Sainati*. Conti scelti. Florence, Vallecchi [s. d.], x-159 p. ; prix : 9 l.

Taube (baron *M. de*). Mémoires. La politique russe d'avant-guerre et la fin de l'empire des Tsars, 1904-1917. Ernest Leroux, 1928, VIII-412 p. ; prix : 40 fr.

Thompson (A. Hamilton). York minster historical tracts, 627-1927. Londres, Society for promoting christian knowledge, 1927 [pas de pagination] ; prix : 12 s. 6 d.

— *(James Westfall)*. Feudal Germany. Chicago, III. The University of Chicago Press, XXIII-709 p. ; prix : 5 doll.

Tisza (Graf *Stefan*). Briefe, 1914-1918, Bd. I. Berlin, Reimer, Hobbing, 1928, 272 p. ; prix : 10 m.

Tout (T. F.). Chapters in the administrative history of medieval England. The Wardrobe, the Chamber and the small seals, t. III et IV. Manchester, at the University Press ; Londres, Longmans, 1928, XVIII-495 p. et XV-484 p. ; prix : 30 s. chaque.

Tricot (A.). Saint Paul, apôtre des Gentils. Bloud et Gay, 1928, 208 p.

Vaissière (Pierre de). Henri IV. Arthème Fayard, 706 p. ; prix : 16 fr. 50.

Vattier (Georges). Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec, 1608-1925. Champion, 1928, VIII-128 p.

— Essai sur la mentalité canadienne française. Ibid., IV-384 p.

Vidal (C.). Charles-Albert et le Risorgimento italiano, 1831-1848. E. de Boccard, 1927, 632 p.

— Mazzini et les tentatives révolutionnaires de la Jeune-Italie dans les États sardes, 1833-1834. Ibid., 1927, 229 p.

Vigneulles (Philippe de). Chronique, éditée par *Charles Bruneau* ; t. I : De la création du monde à l'an 1324. Metz, Soc. d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1927, XXXI-382 p.

Vogt (Ing. Hans). Hospital St Nicolaus zu Cues. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 31 p., planches.

Walter (L. G.). Thomas Munzer, 1489-1525, et les luttes sociales à l'époque de la Réforme. Aug. Picard, 1927, 367 p.

Wavell (colonel *A. P.*). The Palestine campaigns. Londres, Constable, 1928, XVI-259 p. et 20 cartes ; prix : 12 s. 6 d.

Wellenstein (P. *Gilbert*, O. Cist.). Kloster Marienstatt. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 45 p. et planches.

Wertenbaker (Thomas Jefferson). The first Americans, 1607-1690. New-York, The Macmillan Co, 1927, XX-358 p. ; prix : 4 doll.

Wiebel (Richard). Kloster Irsee. Augsbourg, Benno Filser, 1927, 26 p., illustr.

Willson (Beckles). America's ambassadors to France, 1777-1927. A narration of the franco-american diplomatic relations. Londres, John Murray, 1928, XIV-433 p. ; prix : 21 s.

Witte (Fritz). Die Schatzkammer des Domes zu Köln. Augsbourg, Benno Filser, 35 p., planches.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

OCT 31 1928

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

53e ANNÉE. — TOME CLVIII.

II. — Juillet-Août 1928.

SOMMAIRE.

	Pages
J.-J. Jusserand. Le maréchal d'Estrades et ses critiques	225
Albert Mathiez. Le premier Comité de salut public et la guerre	254
Aimé Perpillou. La question de droit entre César et le Sénat.	272
Édouard Driault. Napoléon et les Juifs	283
Bulletin historique. Histoire économique et sociale (1927-1928), par Henri SÉE.	297
— Histoire de Norvège, par Gunnar HÖST.	336
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	348
Notes bibliographiques	378
Recueils périodiques et sociétés savantes	388
Bibliographie des comptes-rendus	408
Chronique	414
Index bibliographique	420
Table des matières	426

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. CARCOPINO et H. HAUSER, professeurs à l'Université de Paris; MANTOUX, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. PETIT-DUTAILLIS, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.

Secrétaire de la Rédaction : Camille RICHARD, professeur au lycée Buffon.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

UGOLINI. Albania antiqua, I (**Jérôme Carcopino**). 341
Paul KEHR. Papsturkunden in Spanien (**J. Calmette**) 344
Hilary JENKINSON. The later court hands in England from the fifteenth to the seventeenth century (**Charles Bémont**). 347
Robert DURRER. Die Schweizergarde in Rom und die Schweizer in päpstlichen Diensten, I (**Henri Hauser**) 351
G. B. PICOTTI. La giovinezza di Leone X (**Id.**) 352
Max BRUCHET. Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie (**Id.**) 353
Fernand BENOIT. La légation du cardinal Sadolet auprès de François Ier en 1542 (**Id.**). 354
L. VAN DER ESSEN. Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606), I (**Id.**) 355
R. H. TAWNEY. Studies in economic history : the collected papers of George Unwin (**Henri Sée**) 356
A. L. ROWLAND. England and Turkey : the rise of diplomatic and commercial relations (**Inna Lubimenko**) 357
G. B. MANHART. The english search for a Nort-West passage in the times of queen Elizabeth (**Id.**). 358
Michael FREUND. Die Idee der Toleranz im England der grossen Revolution (**Henri Sée**). 359
W. M. JAMES. The British navy in adversity; a study of the war of American independence (**R. de Kerallain**). 360
Georges GRANDSIRE. L'impôt sur le revenu en Lorraine et Barrois au XVIIIe siècle (**Marcel Marion**) 361
Hubert GIRAUD et Jules IGALEN. Pernes, ancienne capitale du Comtat-Venaissin (**V. L. Bourrilly**) 362
Scientific Magazine of the scientific chair of Ukrainian History (**Inna Lubimenko**) . 363
Sir Edward TROUP. The Home Office (**Charles Bémont**) 364
G. LACOUR-GAYET. Talleyrand, tome I (**Christian Pfister**) 365
Festskrift til Kristian Erslev, fra danske Historiker (**Lucien Maury**) 366

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Marcel Blanchard. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
Léon Cahen. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
A. Degert. Une ambassade périlleuse de François de Noailles en Turquie, 1571.
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
Paul Gronski. Le traité lithuano-suédois de Keidany, 18 août 1655.
Mme Lis Jacobsen. Les Vikings d'après les inscriptions runiques du Danemark.
Pierre Jouguet. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
H. Moysset. Les données d'une histoire sociale de la France.
Désiré Pasquet. La formation de l'État d'Orégon.
Henri Pirenne. L'Islam et le début du Moyen Age occidental.
Paul Raveau. La « crise économique du XVIe siècle ».
A. Rebillon. Les États provinciaux de Bretagne.
Henri Sée. Remarques sur la méthode économique et sociale.
P.-P. Viard. La disette de 1816-1817 en Côte-d'Or.
Léon Vignols. L'importation en France, au XVIIIe siècle, du bœuf salé d'Irlande; ses emplois, les tentatives pour s'en emparer.

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR 1928 :
Un an, France et Colonies : 90 fr.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : 105 fr. — Autres pays : 120 fr.

Digitized by Google

LE MARÉCHAL D'ESTRADES

ET SES CRITIQUES

Né à Agen en 1607, Godefroy, comte d'Estrades, appartenait à une honorable famille de petite noblesse. Son père, François d'Estrades, seigneur de Bonel, Colombes, Campagnac, etc., « qui était brave et sage », dit Saint-Simon, « et qui avait servi Henri IV contre la Ligue », devint gentilhomme de la chambre de ce roi et gouverneur de Vendôme. Sa mère était une Secondat, fille de ce Jean de Secondat pour qui la terre de Montesquieu fut érigée en baronnie et qui fut le trisaïeul du célèbre écrivain.

Page de Louis XIII, d'Estrades commença à vingt et un ans sa carrière militaire, en Piémont, puis en Hollande, puis comme aide de camp du cardinal de La Valette, se distinguant par sa bravoure partout où il était employé. « C'était », écrit Tallemant, « un grand homme froid, bien fait de sa personne. Il n'y a guères d'homme qui ait une valeur plus froide ; il a fait plusieurs beaux combats. On dit qu'un jour il se battit contre un certain brave qui se mit sur le bord d'un petit fossé et dit à Estrade : Je ne passeray pas ce fossé. — Et moy, répondit Estrade, en faisant une raye derrière soy avec son espée, je ne passeray pas cette raye. — Ils se battent, Estrade le tue. Tout froid qu'il estoit, il ne laissa pas de devenir amoureux de la cadette de M^me^ d'Harambure », Angélique Tallemant, « d'esprit si accort que tout le monde l'aimoit », mais qui mourut toute jeune. « On dit qu'il n'a pas ry depuis la mort de cette pauvre Angélique... et on dit qu'il n'a espousé sa femme que parce qu'elle en avoit quelque air[1]. »

A partir de ce moment commence sa double carrière, à la fois mili-

1. Marie de Lallier du Pin, épousée en 1637 (*Historiettes*, édit. Monmerqué, t. VII, p. 5). Il eut, outre une fille qui se fit religieuse, quatre fils, dont trois furent soldats, deux desquels moururent en guerre et un, l'abbé d'Estrades, se distingua comme ambassadeur à Venise et en Piémont.

Digitized by Google

taire et diplomatique, qui fut longue et brillante. Chargé par Richelieu de diverses missions, principalement en Hollande, où il gagna la confiance du prince d'Orange Frédéric-Henri, de son successeur le prince Guillaume, plus tard de Jean de Witt, colonel d'un régiment français au service des États en guerre comme nous avec l'Espagne, il continua de se distinguer dans toutes les actions où il prenait part. Il soutint à Dunkerque en 1652 un siège célèbre, fut fait lieutenant général, contribua à la pacification de la Guyenne et devint maire perpétuel de Bordeaux en 1653. Il fit campagne en Catalogne, puis en Italie, fut nommé ambassadeur à Londres en 1661 (mission qu'interrompit le célèbre incident de la préséance), reçut le Saint-Esprit, fut appelé, en 1662, aux fonctions de vice-roi d'Amérique, où il ne se rendit pas parce qu'on eut besoin de lui en Europe. Il fut, en effet, chargé, la même année, de négocier le rachat de Dunkerque aux Anglais, fut ambassadeur aux Pays-Bas, 1663-1668, premier plénipotentiaire de France à Bréda en 1667, prit part à la campagne de Louis XIV en Hollande en 1672, devint maréchal de France en 1675, enfin premier plénipotentiaire français à Nimègue (1675-1678). Il mourut à Paris le 26 février 1686.

Il laissait une réputation d'habileté, d'honneur et de bravoure; les témoignages privés et les témoignages officiels concordent. Saint-Simon, si volontiers sévère, loue « ce maréchal d'Estrades si capable dans son métier et si célèbre par le nombre, l'importance et le succès de ses négociations [1] ». Vallier note dans son Journal qu'il fut nommé maire perpétuel de Bordeaux à « l'extrême joie de tout le peuple... qui, faisant réflexion sur ses misères passées, ne pouvoit assez louer le choix que S. M. avoit fait... pour remplir cette importante charge et la faire revivre en faveur de ce brave et sage gentilhomme gascon [2] ». Le nommant vice-roi d'Amérique, Louis XIV déclarait s'être décidé, « après avoir fait réflexion sur les grands et recommandables services qu'il nous a rendus tant dans le commandement de nos armées et dans le gouvernement de plusieurs places très importantes... qu'en divers autres emplois de guerre... ayant aussi, d'ailleurs, dans les ambassades et autres négociations que nous lui avons commises au dehors de notre royaume, donné des preuves remarquables de son adresse, de sa dextérité et de l'expérience [qu'il] s'est acquise au maniement des affaires les plus difficiles, comme aussi de son zèle et de sa fidélité inviolable à notre service [3] ». Lorsque, après le rachat de Dunkerque, négocié par

1. *Mémoires*, édit. Boislisle, t. XX, p. 252.
2. *Journal de Jean Vallier*, édit. Courteault (Soc. de l'Histoire de France), t. IV, p. 378.
3. Archives des Affaires étrangères, *Mémoires et Documents — Amérique*, t. V, fol. 34.

Digitized by Google

lui, il en fut nommé gouverneur, Chapelain lui écrivit : « Monsieur, ce mesme serviteur qui a toujours pris part à vos douleurs et à vos joyes... ne peut vous voir remis en possession de la place qui s'estoit perdue si glorieusement entre vos mains sans vous tesmoigner la satisfaction qu'il a de voir couronner vostre vertu d'une si belle marque de la reconnoissance du prince qui en doit maintenant le retour à vostre conduitte et sans vous assurer de l'approbation qu'il a reçeue du choix qu'il a fait pour vous en confier la garde une seconde fois. » Chapelain se réjouit « que la probité, l'habileté, la valeur, la fidélité, la vigilance, la modération, la prudence, la constance qui composent l'excellent homme que vous êtes soient récompensées sans jalousie de vos rivaux[1] ». Sourches signale qu'il mourut fort âgé, « après s'être acquis beaucoup de réputation et fort peu de bien dans les grands emplois dont le Roi l'avoit honoré[2] ».

II

Cette enviable réputation a été l'objet, de nos jours, d'attaques, les unes anglaises, les autres françaises, ces dernières les plus acharnées.

L'illustre historien de la *Great Civil War*, M. Samuel R. Gardiner, publia dans le numéro de juillet 1896 de l'*English Historical Review* un article intitulé *Cromwell and Mazarin in 1652;* il y donne nettement à entendre que d'Estrades fut, à un certain moment, disposé à vendre Dunkerque et à se vendre lui-même à Cromwell.

La possession de Dunkerque était alors ambitionnée par trois pays : l'Espagne, qui l'avait longtemps détenu comme faisant partie de ses domaines des Pays-Bas ; la France, dont les troupes, sous les ordres du duc d'Enghien, futur grand Condé, et des maréchaux de Rantzau et de Gassion, s'en étaient emparées en 1646, et l'Angleterre, qui rêvait d'avoir à nouveau un point d'accès sur le continent, de préférence Calais ou Dunkerque.

En ce temps de Fronde, de trahisons, de pactes avec les ennemis dont l'exemple était donné par des princes du sang et quelques-uns des plus grands personnages du royaume, le maréchal de Rantzau, qui commandait à Dunkerque, avait été arrêté en février 1649 sur des soupçons d'infidélité certainement mal fondés. Il eut pour remplaçant d'Estrades, que les Espagnols, commandés par l'archiduc Léopold et quelques-uns de leurs meilleurs généraux, vinrent assiéger en sep-

1. *Lettres*, édit. des *Documents inédits*, 11 décembre 1662, t. II, p. 279.
2. *Mémoires*, édit. de Cosnac et Bertrand, t. I, p. 143.

Digitized by Google

tembre 1651. Dans le même temps, les Anglais, se rendant compte de l'extrême importance qu'aurait pour nous leur aide contre l'Espagne, alors notre plus dangereuse ennemie, tentaient, par agents officieux, sans mandat défini, et qu'on pouvait à plaisir avouer ou désavouer, de savoir à quelles conditions nous leur céderions ce Dunkerque que nous étions, d'ailleurs, en danger de perdre. Un « gentilhomme angloys, de la faction des Esgualiseurs » (*Levellers*), était venu trouver à Paris, en février 1652, l'ancien mousquetaire Gentillot, officier dans un des régiments français au service des Provinces-Unies et, à diverses reprises, chargé de missions en Angleterre. Il lui avait déclaré, écrivait Gentillot au roi, que « sy Votre Majesté veut remettre aux Angloys Dunquerque, qu'il croit que les Angloys suivront touts les interets de Vostre Majesté »; Gentillot ne l'avait pas rebuté, car il importait d'en savoir davantage : « A Vostre Majesté de tourner touttes leurs vanitté et ambitions à de belles utilittez[1]. »

Peu auparavant, en décembre 1651, alors qu'on avait déjà commencé « à retrancher le pain aux soldats », d'Estrades avait reçu à Dunkerque la visite d'un officier anglais, John Fitzjames, qu'avec le sans façon orthographique de nos ancêtres il appelle « M^r^ fittems », familier de Cromwell, et qui était muni d'instructions écrites pour la libération de prisonniers anglais faits par nous sur mer[2]. Sans en avoir de pareilles pour cet autre sujet, il semble avoir parlé aussi du sort de Dunkerque : étant donné les ambitions de Cromwell, la chose n'a rien que de vraisemblable. Jusqu'où alla-t-il? Nous ne savons. Bien qu'il se soit probablement borné à quelques propos en l'air, le Conseil d'État anglais, très jaloux de ses prérogatives en affaires étrangères, eut soupçon qu'il s'était mêlé de ce qui ne le regardait pas. Fitzjames eut à compa-

1. Lettre du 15 février 1652, ms. Harléien 4551, au British Museum, publiée par Gardiner dans son article précité, p. 489. Cf. lettre du même à Servien sur le même sujet, 23 février, aux Affaires étrangères, *Correspondance d'Angleterre*, t. XLI, fol. 16.

Le visiteur s'était présenté sous le nom de Villiers ; c'était un des trois ou quatre noms qu'il se donnait. Il était en réalité fils adultérin de Lady Purbeck et de Sir Robert Howard.

2. Cette question donnait lieu à des échanges de notes très vives. Voir au ms. Clairambault 579, fol. 35, une lettre à d'Estrades de l'amiral Popham, « from on board the James in y^e^ Downes, Admirall for y^e^ Commonwealth of England, 21th (*sic*) Apr. 1651 », et la réponse de d'Estrades qui prescrit toutes restitutions raisonnables, « mais, après ce que je fais, si vous ne me randés les François que vous tenés dans vos prisons, je suplieré le Roy de me permettre d'user de représailles, et il n'est pas raisonnable qu'on vous fasse des courtoisies et n'en recevoir aucune de vous ».

Ce volume, l'un de ceux que se procura Pierre Clairambault en 1735 et qui contiennent des papiers de d'Estrades (voir plus loin), en renferme quantité concernant Dunkerque, les précautions à prendre, les projets des ennemis, les renforts et munitions qu'on tâchera de faire passer, les troubles intérieurs de la France, les projets de Condé, etc.

Digitized by Google

raitre devant le Conseil[1], dit ce qu'il voulut et se défendit comme il put. De vagues rumeurs vinrent aux oreilles de Mazarin, bien muni partout d'informateurs et d'espions, portés toutefois, comme tous les espions, à pousser les choses au sensationnel ; il inséra dans une longue lettre à d'Estrades, du 25 décembre 1651, un paragraphe ainsi conçu : « On m'a mandé que les Anglois voudroient bien traiter de Dunkerque, mais je vous crois trop bon François, quelque advantage que vous y trouvassiez, pour recevoir une semblable proposition[2]. »

D'Estrades répondit le 6 janvier 1652 : « Les Anglois ne m'ont point fait faire aucune proposition pour Dunquerque » — proposition de le leur vendre à son profit — « et quand ils auroient eu ceste pensée, je crois que V. E. a assé bonne opinion de moy pour estre persuadé que je ne considereré jamais mes avantages particuliers lorsqu'il s'agira du service du Roy. Tout ce que je sçais de cest affaire est que Cromuel s'est ouvert à une personne d'Angleterre, qui l'a écrit à un de mes amis de Hollande, qu'il faloit oster Dunquerque aus François et aider aus Espagnols à le reprandre pour estre en repos en Angleterre... qu'il falloit aussi s'opposer qu'elle ne vient pas entre les mains des Hollandois par quelque accomodement avec la France. C'est tout ce que j'en ay aprins[3]. »

Les Anglais n'étaient pas mal renseignés ; nous avions, en effet, songé un moment à céder la place aux Hollandais, meilleurs voisins éventuels pour nous que l'Espagne ; mais, par crainte précisément de l'Espagne, les Hollandais avaient refusé[4]. Quant à l'Espagne, son plan était d'obtenir l'aide des Anglais, afin de nous enlever Dunkerque, Gravelines et Calais, cette dernière place devant leur être remise en récompense. L'information fournie par d'Estrades sur les vues de Cromwell était précieuse et allait être justifiée par les événements ; c'est la destruction de l'escadre de secours de Ménillet par Blake sans déclaration de guerre qui devait causer la chute de Dunkerque et sa prise par les Espagnols, souhaitée par Cromwell comme pis aller.

Une offre précise nous fut toutefois adressée. Après s'être justifié tant bien que mal devant le Conseil d'État, invoquant l'autorité de

1. « Jan. 5 1652. — Col. Jno Fitzjames. — To attend Council daily upon some informations against him. » *Calendars of State Papers — Domestic*, 1651-1652, p. 547. « Jan. 5 » est vieux style ; 15 janvier de notre calendrier.

2. *Lettres*, édit. Chéruel, t. V, p. 576.

3. *Correspondance des Pays-Bas*, aux Affaires étrangères, t. XXXII, fol. 203.

4. « Messieurs les Estats ont absolument refusé de traicter de Dunkerque ; quand bien on leur voudroit donner pour rien ilz n'en voudroient pas », d'Estrades au cardinal, 12 décembre 1651. Affaires étrangères, *Correspondance des Pays-Bas*, t. XXXII, fol. 196.

Digitized by Google

« personnes d'honneur et d'intégrité », sans doute Cromwell, Fitzjames reparut à Dunkerque en février 1652[1], avec une double proposition : l'une d'avantages considérables pour d'Estrades s'il voulait céder la place ; l'autre de négocier, à défaut, une telle cession avec le roi de France ; à ce prix, l'Angleterre s'unirait à nous. D'Estrades répondit, sur la première, « que la place estoit au Roy » et que, quant à lui, « il avoit vescu jusques à présent en sorte de préférer son honneur à tous les biens du monde, et qu'il tiendroit la mesme maxime[2] ». D'Estrades estimait, par ailleurs, que, dans l'état où nous étions, il fallait « ne traiter point avec Cromwell si le Roy estoit en estat de le secourir », lui d'Estrades, « mais que, si ses affaires et la guerre civile ne luy permettoient pas de sauver ceste place, qu'il estoit de la dernière importance de la vendre aux Anglois, dont infailliblement il se suivroit une rupture avec les Espagnols, qui estoit le plus grand avantage qui pouvoit arriver au Roy dans la conjoncture présente ».

D'Estrades, qui avait pensé d'abord, comme on le verra plus loin, faire le voyage lui-même, profitant d'un court moment où le siège était presque interrompu, envoya au cardinal un de ses meilleurs officiers, de Las, major de la place de Dunkerque, pour le mettre au courant : « Ledit s[r] Delas luy parlera d'une proposition qui m'a été faitte, me remettant au rapport qu'il luy en fera, et de l'estat auquel je me trouve, ne pouvant conserver ceste plasse si on ne m'en donne les moyens et de quoy résister aux préparatifs qui se font par les Espagnols et Anglois tant par terre que par mer[3]. »

1. Tous les historiens, se conformant à la *Relation du siège* par d'Estrades lui-même (voir note suivante), disent 15 janvier 1652, même M. Gardiner, qui constate cependant que ce même jour et les suivants Fitzjames était à Londres, où il comparaissait devant le Conseil d'État. Mais la vraie date est le 15 février ; dans le manuscrit autographe de d'Estrades, écrit par lui au courant de la plume à un moment inconnu, il avait mis d'abord février, puis avait biffé le mot et écrit, non pas en surcharge, mais à la suite, janvier. C'est le premier souvenir qui était le bon (ms. fr. 11607, à la Bibliothèque nationale, fol. 9). Le fait est d'ailleurs placé hors de doute par la lettre de d'Estrades au cardinal, lui annonçant l'envoi, mentionné plus loin, de de Las, qui lui parlerait « d'une proposition qui m'a été faite ». Cette lettre est du 15 février 1652 (*Correspondance des Pays-Bas*, t. XXXII, fol. 212).

2. « Relation du siege de Dunquerque soutenu par M. le comte d'Estrades, fait et escrit de la propre main dudit comte, à présent gouverneur de Maestric et de Dunquerque depuis qu'il a esté rachepté des Anglois. » Note au dos du manuscrit autographe à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 11607. La *Relation* n'est pas datée ; la mention du gouvernement de Maestricht, qui fut confié à d'Estrades en 1673, montre qu'elle fut écrite avant ou pendant qu'il remplissait cette fonction.

Ce texte a été publié par Tamizey de Larroque : *Relation inédite de la défense de Dunkerque*. Paris et Bordeaux, 1872.

3. Au cardinal, 15 février 1652 (*Correspondance des Pays-Bas*, aux Affaires étrangères, t. XXXII, fol. 212).

Digitized by Google

Le cardinal ne put se persuader encore qu'il fallût payer d'un tel prix le concours des Anglais ; les pourparlers continuèrent donc, mais inutilement, en vue d'une union entre les deux pays ; bien que par moments il laissât entendre le contraire, la possession de Dunkerque était chez Cromwell, comme on le vit mieux encore par la suite, une idée fixe[1]. Nos désordres, notre faiblesse, la perte de Gravelines, bien que d'Estrades se fût privé de « trois cens hommes choesis » pour l'aider à se défendre, l'incitaient de moins en moins à faire alliance avec nous.

Tout cela a été interprété par M. Gardiner d'une manière fort dommageable pour le renom de d'Estrades. Suivant une supposition qui n'est d'abord qu'insinuée, mais qui devient plus affirmative à mesure qu'on s'éloigne, dans l'article, des commencements de preuve fournis, d'Estrades n'aurait pas reçu des propositions de céder la ville, mais en aurait fait lui-même à son propre avantage[2]. Cromwell aurait noblement refusé, voulant bien tenir la ville du roi de France, mais non d'un traître. Le retard mis par d'Estrades à renseigner Mazarin serait un argument contre lui.

Sur quoi il convient d'observer, d'abord, que, si d'Estrades avait été homme à se vendre, il eût sans doute choisi pour acheteurs les Espagnols, mieux à portée, encore plus intéressés que Cromwell à posséder Dunkerque et qui s'entendaient à bien traiter nos transfuges.

Ensuite, et c'est le point capital, le seul témoin à charge personnellement mêlé aux faits est Fitzjames, qui, invité par le Conseil d'État à justifier sa conduite, rédigea, à son gré, sans contrôle possible, une note

1. « Jamais homme n'a plus désiré avoir Dunkerque que lui », écrivait d'Estrades au cardinal, le 27 juin (*Ibid.*, fol. 320).

2. Au début de l'article, M. Gardiner admet que d'Estrades aurait pu n'offrir de vendre la ville qu'étant secrètement autorisé par son gouvernement à le faire : « Of course it does not follow that Estrades had not been permitted by his government to carry on the negotiation in his own name » (*English Historical Review*, juillet 1896, p. 484). Mais l'auteur perd tout aussitôt de vue cette hypothèse, contredite d'ailleurs par la demande d'explications de Mazarin, et ne cesse de représenter d'Estrades, dans la suite de son travail, comme ayant quelque chose de grave à cacher, c'est-à-dire comme ayant essayé de trahir. Il y a, pense-t-il, dans les lettres de d'Estrades « a good deal of *suppressio veri* », p. 486. — Fitzjames, à son second voyage, peut avoir eu pour instructions de « ask first if d'Estrades was ready to go on with what seems to have been his own proposal that he should sell the place for his own benefit » (plus bas, même page). — « D'Estrades had no intention of telling the full story and it is not strange that he did not always conceal it in the same way » (p. 488). — « We need no evidence to tell us that the underhand acquisition of Dunkirk, as proposed by Estrades to Fitzjames, would be unacceptable to any party in the English government » (p. 503). D'après un tel *a priori*, selon lequel rien de surprenant qu'un lieutenant général français faillisse à l'honneur, mais qu'il n'est nul besoin de preuve pour montrer qu'aucun parti anglais n'aurait pu accepter ses offres, toute discussion de texte deviendrait oiseuse ; ce n'est plus question de fait, mais de sentiment.

Digitized by Google

sur son rôle et celui de d'Estrades. Or, dans cette note, publiée par M. Gardiner, il ne fait aucune allusion à des offres de se vendre qu'il aurait reçues du gouverneur de Dunkerque et, s'il en avait reçu, il les aurait sûrement mentionnées, puisqu'il se serait trouvé lui-même justifié par là d'un seul coup : on n'aurait pu lui reprocher d'avoir agi sans instructions, puisqu'il n'aurait pas agi du tout et n'aurait fait qu'écouter. Mais il ne dit rien de tel ; il ne fait nulle allusion à aucune offre déshonorante de d'Estrades, mais, au contraire, à l'idée d'un traité dont il reconnaît s'être mêlé sans instructions sur la suggestion de « gens d'honneur », et c'était précisément ce qu'on lui reprochait, c'était plaider coupable[1].

Dans sa note, Fitzjames raconte surtout, et de manière pas très claire, des entretiens qu'il aurait eus avec des marchands français, envoyés, prétend-il, par d'Estrades pour se plaindre que des lettres de ce dernier (demandant sans doute, si elles ont été réellement écrites, des éclaircissements complémentaires ; elles n'ont pas été retrouvées) étaient demeurées sans réponse. Les marchands auraient affirmé que ce silence aurait été désastreux pour le gouverneur : « Sur quoi les marchands me dirent que j'aurais sans doute occasion de retourner en France et que, dans ce cas, je devrais m'attendre que le gouverneur se vengeât de moi pour l'avoir trompé en lui parlant d'un traité alors que je n'étais porteur d'aucune commission, si bien que j'ai chance de pâtir pour mes bonnes intentions et mes services à la République. »

Quoi qu'on puisse penser des autres assertions attribuées aux marchands, la fausseté de celle-là est, en tout cas, démontrée par les faits. Fitzjames n'hésita pas, en effet, à retourner peu après à Dunkerque (février 1652) et toute la vengeance de d'Estrades consista, comme on a vu plus haut, à rejeter son offre de le corrompre.

Faute d'un témoin *de visu* (et le seul qu'il cite détruit réellement sa thèse), M. Gardiner invoque une simple anecdote selon laquelle « les

1. *English Historical Review*, juillet 1896, p. 481. M. Gardiner considère que, signée : « Io. Fitziames », et au-dessous : « Io : Griffith » (un Griffith qui paraît avoir joué un rôle subalterne dans l'affaire), cette note, rédigée au singulier (*I* et non pas *we*), est de Fitzjames, qui la remit au Conseil d'État le 15 ou le 16 janvier (nouveau style), plus probablement le 15. Whitelocke et d'autres membres du Conseil « disavowed », rapporte l'auteur, « y^e^ havinge any treaty w^th^ Monsieur Distrades, touchinge y^e^ towne of Dunkerque, and that I had noe other instructions but to demand prisoners ».

Dans la réalité, on ne sait à qui était destiné ce papier qui résume peu clairement, en outre des relations de l'auteur avec d'Estrades, ce qui se passa au Conseil d'État. Il est certain seulement que c'est un essai, par Fitzjames, de récit justificatif de sa conduite. Le texte, qui est non daté, est en tout cas postérieur à la comparution qui dut avoir lieu, aux termes de la convocation, le 15 janvier et jours suivants.

Digitized by Google

Anglais » auraient eu honte pour le gouverneur de la conduite qu'il tenait et auraient refusé ses propositions. Elle n'émane pas de Fitzjames, mais se trouve dans les souvenirs de Bulstrode Whitelocke, membre du Conseil d'État, ambassadeur d'Angleterre en Suède en 1644-1645. Ce diplomate d'occasion dit avoir raconté l'histoire à l'ambassadeur espagnol Pimentel et lui avoir fait admirer « le sentiment d'honneur et de justice des Anglais[1] ». Mais Whitelocke, qui ne nomme ni d'Estrades ni personne et qui, selon son témoignage, s'exprima ainsi au cours de conversations où les deux ambassadeurs faisaient mousser à qui mieux mieux leur pays, raconte deux fois la même anecdote, en deux ouvrages différents[2] : dans une occasion, c'est un gouverneur français de Dunkerque qui aspire à trahir son pays pour de l'argent ; dans la seconde, c'est un gouverneur espagnol, à une époque où Cromwell était protecteur et où la ville était, en effet, aux mains des Espagnols. Il va sans dire que, parlant à Pimentel, il lui servit la première version. Aucune des deux ne mérite créance, elles se détruisent l'une l'autre.

Le retard à renseigner Mazarin s'explique probablement par le fait que les propos de l'officier anglais parlant sans mandat avaient été trop vagues pour mériter considération ; le défaut de réponse, mentionné par Fitzjames, à des lettres qu'il aurait reçues du gouverneur de Dunkerque après que lui-même serait rentré à Londres ne pouvait, en tout cas, encourager d'Estrades à prendre au sérieux les propos tenus. Mais surtout l'officier anglais s'était présenté dans un moment d'accalmie du siège et d'Estrades, qui avait demandé au cardinal, le 14 décembre 1651, la permission de l'aller voir, comptait sur un bien meilleur moyen qu'un envoi de lettres, souvent interceptées[3], pour le mettre au courant : « Je vous suplie très humblement de me permettre de vous aller trouver. Je

1. Le journal est à la troisième personne : « Piementelle was free in his discourse... particularly about Duynkerk ; and Whitelocke acquainted him with the honorable proceedings of the English when that town was offered to be delivered to them, which they refused to accept by treachery... At which relation Piementelle seemed much pleased and highly commended the honor and justice of that matter ; » il envoya à son collègue anglais des citrons, des grenades « and curious Spanish comfitures ». *A Journal of the Swedish Ambassy*, Londres, 1772, 2 vol. in-4°, t. I, p. 374.

2. L'autre ouvrage est *Memorials of the English Affairs*, 1732. M. Gardiner cite le passage dans son article, p. 482.

3. D'Estrades en signale beaucoup de cas ; il rappelle au cardinal, le 27 novembre 1651, les lettres qu'il lui a envoyées et qui sont restées sans réponse ; il lui écrit le 27 juin 1652 qu'il n'a rien reçu de lui depuis le 22 avril (*Correspondance des Pays-Bas*, t. XXXII, fol. 194, 320). Brienne envoyait ses lettres à d'Estrades en triple et quadruple exemplaire, quelquefois par la voie de la Hollande.

Digitized by Google

suis à présent fort inutile icy, les ennemis estant hors d'estat d'entreprendre sur cette place, ce qui leur reste d'infanterie estant allée du costé de France... Je ne puis escrire toutes les choses que j'ay à vous proposer pour la conservation de Dunkerque, ou pour, ne le pouvant pas, l'abandonner, en sorte que les ennemis n'en puissent pas profiter[1]. » Ce n'est pas d'un homme qui aurait voulu vendre la place à son profit, et moins encore ce passage d'une lettre au cardinal, du 12 mars 1652, rendant compte d'une troisième visite de Fitzjames : « Il m'a dit en suitte que M. Cromuel l'avoit chargé de me dire que si V. E. ne pouvoit rester en France et que ses ennemis l'obligeassent d'en sortir, qu'il m'asseuroit quelle seroit bien receue en Angleterre sil si vouloit retirer, et traicter de la république avec toute sorte d'honneur, qu'on luy donneroit une bonne maison pour retraitte avec seureté entière et l'exercice de la religion libre... Bien que je croyee que cest offre soit inutille, je nay pas laissé de len remercier et de luy dire que je vous le manderois[2]. » On peut croire qu'un homme à la conscience peu tranquille aurait escamoté une offre qui risquait d'aboucher le personnage qu'il aurait trahi avec celui à qui il aurait voulu se vendre.

Un prétendu voyage à Londres que d'Estrades aurait fait en février a prêté à commentaires. M. Gardiner croit qu'il était autorisé; le Dr Lemaire, qui, comme on verra, interprète au pire tout ce qui concerne d'Estrades, croit que non, mais il est peu utile de discuter ce point : ce voyage est imaginaire. L'unique document où il en soit question est une lettre adressée de Londres à Brienne par l'informateur Choqueux, le 14 février 1652, où on lit : « Le même jour que je fis partir d'Estrades de cette ville[3]... » Il tombe sous le sens qu'il ne saurait

1. *Correspondance des Pays-Bas*, aux Affaires étrangères, t. XXXII, fol. 198. L'autorisation arriva tardivement ; d'Estrades guetta l'occasion de partir (« je me serviré du conget qui m'a esté envoyé dès que je le pourré », au cardinal, le 6 janvier, *Ibid.*, fol. 204), se mit en route, mais, peu après, les circonstances du siège changèrent ; il écrivit de Montreuil au cardinal, le 30 janvier 1652 : « Monseigneur, Après avoir donné ordre à la seuretté de Dunquerque autant qu'il m'a esté possible, je m'estois mis en chemin pour me randre auprès de V. E. pour satisfere au desir que j'ay d'estre auprès d'Elle dans un temps où je crois que ses serviteurs luy sont nécessaires, mais, ayant receu un courier ceste nuit de Dunquerque par où lons me donne avis que les enemis préparent à Ostande unze fregattes », et que d'importantes troupes de terre sont en marche, « j'ai creu que tous ses préparatifs ne pouvoit estre que pour Dunquerque ou Mardik et que V. E. ne trouveroit pas à propos que je m'esloignasse dans un temps que les ennemis s'aprochent de ceste plasse, ce qui m'a fait résoudre de m'en retourner en diligence et j'espère estre demain au soir à Dunquerque, d'où je ne partirai que je ne reçoive ses ordres » (*Ibid.*, fol. 209). C'est après son retour que, comme il a été dit plus haut, il envoya, à son défaut, de Las pour expliquer au cardinal la situation et les propositions reçues.

2. Affaires étrangères, *Correspondance d'Angleterre*, t. LXI, fol. 40.

3. Texte publié par la *Revue nouvelle*, t. IX, p. 382.

Digitized by Google

s'agir, dans ce texte, du lieutenant-général gouverneur de Dunkerque. Jamais un Choqueux ne se serait permis de parler et d'essayer d'agir ainsi. La formule est celle habituellement employée pour les expéditions de courriers ; il ne peut être question que d'un homonyme ou quasi homonyme, un Lestrade quelconque, nom répandu et qui a causé parfois des confusions.

Une question, d'ailleurs, domine toutes les autres : que valait Fitzjames et que valent ses assertions, qui sont loin, d'ailleurs, d'incriminer d'Estrades comme on a dit? Peu de chose. On trouve, en 1654, ce familier de Cromwell trempant dans un complot fomenté par les royalistes pour assassiner son maître, venant voir secrètement Charles II à Paris aux frais du roi exilé, s'appliquant à lui montrer que rien ne lui pouvait être plus avantageux qu'un tel crime, sans d'ailleurs qu'on puisse discerner exactement s'il était réellement, quant à lui, pour l'assassinat ou jouait seulement le rôle d'agent provocateur, déshonoré dans les deux cas. Il mourut noyé, dans des circonstances obscures, lors de son retour en Angleterre, et l'on trouva des lettres compromettantes dans les poches de son cadavre[1]. Un de ses associés, John Gerard, revint à Londres, fut pris et pendu.

Quant à d'Estrades, il montra, à part de tous arguments, qu'il n'était pas homme à vendre sa ville, par la défense qu'il en fit jusqu'à la dernière extrémité. Ne recevant aucune assistance, l'escadre tardivement envoyée à son aide ayant été détruite par les Anglais sous prétexte

1. Voir lettre de Bampfield à Thurloe rendant compte de toute l'affaire ; aux entretiens secrets à Paris avec Charles II, relativement au projet d'assassinat, assistaient, dit-il, « my lord Gerard, coll. Whitley, capt. Griffin, Fitzjames and Gerarde » (s. d., mai 1654, *Thurloe Papers*, t. II, p. 512). Lord Hatton écrit de Paris à Sir Edward Nicholas (royaliste) : « Bampfield is certainly very bad, as my informations out of England assure me ; and soe was Fitz James that was drowned, in whose pockets were found treacherous papers and in particular some reflections upon cap : Griffin, who lives near Dieepe, where Bamfield hath certainly bin as well as in England », 2 octobre 1654 (*Nicholas Papers — Camden Society*, t. II, p. 92).

Une note d'information, adressée de Paris, le 9 avril 1652, au cardinal alors avec la cour en province, montrait déjà que Fitzjames et son compère Griffith n'avaient pas trop bon renom comme droiture : « J'ay aussy advis à vous donner que je tiens de bonne part touchant Dunkerque où le cappitaine Griffin a séjourné longtemps comme un mescontent du Parlement, et néantmoins c'est luy qui a asseuré le Conseil d'Estat et le Parlement d'Angleterre que tout est disposé pour faire réussir le dessein. Il a laissé le collonnele Fischemes à Dunkerque et aux environs et voit M. de Lestrade, lequel ne se deffie nullement de ces deux hommes qui ont grand correspondance avec Cromuel et Barrière lequel est tousiours à Londres » (Papiers de Mazarin, aux Affaires étrangères, *France*, t. 882 (nouv. numérotation), fol. 186). Barrière se montre en tout cas fort au courant des pourparlers avec Fitzjames. Voir sa lettre à Condé, du 15 avril 1652, publiée par Gardiner dans son article, p. 505.

Digitized by Google

de représailles[1], sa garnison étant décimée et épuisée par les maladies et le feu de l'ennemi, à bout de vivres et de munitions[2], il se rendit avec tous les honneurs de la guerre, emmenant ce qui restait de troupes, « tambours battants, enseignes désployées, mêsches allumées et bales en bouche[3] », après un siège d'une année qui est demeuré célèbre. Une blessure à la cuisse l'empêchant de monter à cheval, il sortit de la ville dans un carrosse que lui prêta l'archiduc Léopold pour se rendre à Calais.

De Bouillon, où il était en exil, Mazarin écrivit à d'Estrades : « Je n'ay jamais souheté chose avec plus de passion que le secours de Dunkerque, et parce que je connoissois de quelle importance étoit au Roy la conservation de cette plase, et parce que vous, qui êtes un des meilleurs amis que j'aye au monde et que j'estime le plus, estiés engagé à la défendre[4]. »

III

Les attaques françaises contre d'Estrades ont été plus persistantes et non moins avilissantes si on les tenait pour prouvées ; elles tendent à faire de ce maréchal de France un faussaire éhonté, sans cœur et d'une vanité désordonnée. Elles sont d'autant plus graves qu'elles viennent d'érudits de grand savoir et dont maints écrits font autorité, M. de Saint-Léger et le Dr A. Lemaire.

1. Les deux pays se considéraient comme en droit d'exercer des représailles ; nous avions capturé, en Méditerranée, des navires anglais richement chargés, mais nous reprochions à nos voisins d'avoir fait beaucoup pire en attaquant, bien avant l'affaire de l'escadre Ménillet, des navires de guerre du roi : « Car bien que nous ayons pris des vesseaux chargez de très riche marchandisez et que la perte de leur sujectz puissent exceder celle que les nostres ont soufertes, cella ne repare point et ne peut recompansser l'outrage qu'ils nous ont fait de ce prendre aux navires du Roy. » Brienne à d'Estrades, 13 mai 1651. Ms. Clairambault, à la Bibliothèque nationale, n° 579, fol. 81.

2. Il avait écrit sur ce sujet à Brienne huit semaines plus tôt : « Nous sommes reduits à telle extrémité que, hors du pain, nous n'avons nulle autre sorte de vivres... pour les chairs, le fromage et le beurre, il y a un mois qu'il ne si en trouve plus et qu'il n'y en a point dans la ville ; nos soldats sont sans chemise et leurs habits sont déchirez... Il me reste encore six pièces de vin et huit vaches sallées avec quoy je norris soixante officiers ; je vous pris de me faire scavoir de vos nouvelles par la voye de Mr le comte de Charost qui fait tousjours passer quelque petit bateau », 24 juillet 1652. Ms. fr. 20660, à la Bibliothèque nationale, fol. 304. Charost commandait à Calais.

3. Original des « Articles de la capitulation accordée par S. A. Sérénissime au sr d'Estrade, lieutenant général ès armées du Roy très chrestien et son gouverneur de la ville de Dunquerque, pour la reddition d'icelle ». Fonds Clairambault, à la Bibliothèque nationale, n° 579, fol. 291. Les articles sont signés de l'archiduc Léopold Guillaume, « au camp devant Dunquerque », 11 septembre 1652.

4. 30 septembre 1652, même ms., fol. 303.

Digitized by Google

Le goût était très vif au temps de d'Estrades pour les documents diplomatiques ; ils donnaient au lecteur l'impression qu'il pénétrait dans le secret des cours ; on en admirait le style à longs plis ; les ambassadeurs, à qui l'usage permettait de conserver par devers eux leurs archives une fois leur mission finie, ne refusaient pas toujours à leurs amis d'en prendre connaissance ; d'aucuns avaient des secrétaires qui, fidèles ou non, gardaient copie des pièces expédiées par eux[1]. Les secrétaires d'ambassadeurs n'étaient pas alors de carrière et la pauvreté dans laquelle ils tombaient quand leur chef n'avait plus besoin d'eux était mauvaise conseillère. C'est en grande partie pour parer à ce danger que Torcy tenta, en 1711, un premier essai d'embrigadement des secrétaires dans une carrière diplomatique officielle : « Ces gens », dit-il, « qui avaient tout le secret d'une négociation pendant qu'ils étaient employés, réduits au retour à chercher les moyens de subsister, pouvaient souvent abuser de la confiance que leurs maîtres avaient eue en eux[2]. »

Il arrivait ainsi que des copies circulaient sous le manteau et finissaient par trouver imprimeur. Le style sobre et sans paillettes de d'Estrades était fort apprécié ; Lionne lui écrivait, lors de son ambassade à Londres : « Comme je vois bien que toutes vos depesches seront pièces curieuses dont on doit estre bien aise de pouvoir remplir son cabinet, je vous prie de donner la peine à vos secrétaires de m'adresser toujours un duplicata de celles-là mesme que vous envoyez à S. M. par la voye de M. de Brienne, afin d'espargner cette fatigue aux miens, qui sont accablez, d'en tirer la copie quand ledit s[r] de Brienne me les communique pour former le projet des réponses. Je vous en seray fort obligé[3]. » D'Estrades fut grand écriveur de lettres et grand collectionneur de celles qui lui étaient adressées. Il ne publia rien, mais rédigea ou commença de rédiger quelques mémoires sur des phases importantes de sa carrière, le siège de Dunkerque, par exemple. La lettre citée plus haut de

1. Les *Mémoires de Monsieur le cardinal Reynaud d'Este* furent publiés après sa mort (Cologne, 1677, 2 vol. in-12) par un secrétaire qui intercale dans son récit quantité de lettres de personnages officiels, et qui ne s'explique pas très clairement sur les conditions dans lesquelles il fut en mesure de compiler cet ouvrage : « Le peu de fortune que j'ay fait durant tant d'années avec luy, aussi bien que la façon dont j'ay agy pour me retirer après sa mort avec les bonnes grâces de sa maison, ôtera tout soupçon de flaterie dans les choses qui luy sont avantageuses : et s'il y en a où la critique veuille mordre, on sçait assez, avec Sénèque, que les vertus les plus adustes sont toujours voisines de quelque extrémité vitieuse. »

2. *Journal inédit*, publié par Frédéric Masson. Paris, 1884, p. 380.

3. Minute autographe, 29 juillet 1661, *Correspondance d'Angleterre*, aux Affaires étrangères, t. LXXII, fol. 86.

Digitized by Google

Chapelain montre qu'il laissait lire volontiers ses pièces d'archives à ses intimes. Un témoignage de Mme de Motteville, dont il sera question plus loin, le confirme. Chapelain écrivait à propos du rachat de Dunkerque négocié par d'Estrades en 1662 : « Mais, Monsieur, comme cette heureuse négociation est un des plus mémorables exploits de paix qu'on ait encore veu et qu'il est impossible que vous n'en ayés gardé des mémoires fort exacts, si c'estoit une chose qui se pust communiquer à une personne aussi attachée à vous que je le suis, je tiendrois à faveur de les voir dans la mesme confidence que je vis le journal du siège de cette mesme place, pour n'en user que selon que vous l'ordonnerés[1]. »

D'autres allèrent plus loin, comme Brienne père, qui rédigea ses souvenirs, y insérant en foule des documents que ses fonctions officielles avaient mis entre ses mains. Hugues de Lionne commença une collection, en superbes copies avec une feuille enluminée pour chaque pays, de toutes les instructions aux ambassadeurs qu'il avait rédigées[2]. Des lettres de Mazarin, « où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrénées », parurent à Cologne en 1690 ; les Mémoires de Brienne, à Amsterdam en 1717. En 1660, 1667, 1695, etc., parurent des lettres de Richelieu, « où l'on voit la fine politique et le secret de ses plus grandes négociations ». Vers la fin du XVIIe siècle et dans la première partie du XVIIIe, les publications de ce genre se multiplièrent.

La demande faisant naître l'offre, les pièces intéressantes furent de plus en plus copiées par quiconque y avait accès, montrées, vendues, collectionnées, parfois corsées et embellies afin de les mieux vendre, parfois inventées, parfois volées[3]. Il en fut de ces papiers comme des médailles et des tableaux. Le grand-duc de Toscane Côme III de Médicis, grand amateur de documents, avait à Paris un fureteur à ses gages, le peu recommandable abbé Siri, qui lui envoyait en tas tout ce qu'il trouvait, du vrai ou du faux suivant l'occasion.

D'Estrades mourut en 1686. En 1709, cinq volumes in-douze furent publiés soi-disant à Bruxelles, mais réellement à La Haye, portant le titre de *Lettres, mémoires et négociations de M. le comte d'Estrades, ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne auprès de Leurs Hautes Puissances Messeigneurs les États Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, pendant les années 1663 jusques 1668 inclus.* Si habitué qu'on fût à des

1. 11 décembre 1662, *Lettres — Documents inédits*, t. II, p. 280.

2. *Mémoires, Instructions et Depesches du Roy... ordonnées par S. M. au sr de Lionne — Cinq-Cents de Colbert*, à la Bibliothèque nationale, t. 334, 336.

3. Sur les vols de documents, les pages coupées, etc., à la Bibliothèque du roi en 1711 par Jean Aymon, voir Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, 1868, t. I, p. 399.

Digitized by Google

publications peu correctes, celle-ci fit scandale[1]. La même année parurent des *Remarques générales sur un livre qui a pour titre : Lettres* (etc., reproduction du titre). Le texte de cette brochure et quelques annotations manuscrites que porte l'exemplaire de la collection Clairambault[2] ne laissent guère de doute que son auteur était « M. de La Roque, secrétaire du Conseil de dedans pendant la Régence », et que ces papiers avaient été collectionnés par le peu scrupuleux diplomate Abraham de Wicquefort, qui fut en relations confiantes avec d'Estrades et avec les États-Généraux, et vendus au libraire par son fils, qui valait encore moins. C'est pour avoir gardé et cédé à un étranger des lettres interceptées qu'il était seulement chargé de traduire, que Wicquefort fut emprisonné en 1675. La nature de la publication de 1709 est ainsi appréciée au cours de la brochure de La Roque : « Pour ce qui regarde les dépêches rapportées dans les mémoires imprimez, il n'y en a pas trente d'entières ; toutes les autres sont tronquées et défigurées par des fautes tant du copiste que de l'imprimeur. Il y en a de mutilées dès le commencement, d'autres au milieu ou aux derniers articles et communément partout[3]. »

Mais d'Estrades était célèbre et le goût pour ces documents était vif ; les éditions augmentées se succédèrent où se mêlaient le vrai et le faux[4]. On ne s'est appliqué avec soin que de notre temps à les séparer ; ce fut surtout l'œuvre de M. Jaroslav Goll dans deux remarquables articles publiés en 1877 par la *Revue historique* (t. III, p. 283 ; t. IV, p. 278), et de MM. de Saint-Léger et Lemaire en divers articles, fruits de patientes recherches, et finalement dans l'Introduction à leur *Cor-*

1. Dans son avis liminaire, l'auteur de la publication vante sa marchandise : « Le Cabinet de France », le plus « impénétrable » de tous, livre ici ses secrets. « Comme il importe peu au public d'aprendre par quel moyen ces mémoires me sont tombez entre les mains, je ne l'en informerai point » ; il lui suffira d'être assuré de leur exactitude ; « je me suis fait une espèce de Religion de n'y pas changer la moindre chose. » Et il fait là-dessus débuter la troisième pièce de son recueil par ces mots révélant nécessairement la plus maladroite coupure : « Il me reste à parler de ceux dont je suis entré en conversation avec le Pensionnaire... », t. I, p. 7.

2. N° 580, fol. 753, à la Bibliothèque nationale.

3. Page 49.

4. 1718, 1719, 1743, sans parler des *Lettres et négociations* relatives à la paix de Nimègue, 1710, qui parurent, de plus, en anglais, à Londres, la même année. Voir *Les diverses éditions des Lettres, mémoires et négociations de M. le comte d'Estrades*, par M. de Saint-Léger, dans le *Bibliographe moderne*, t. XXI, p. 89.

Un exemplaire de l'édition de 1719, à la Bibliothèque nationale, porte, en écriture du temps, des notes manuscrites signalant une foule de documents qui manquent dans la série. Les instructions de Richelieu du 12 novembre 1637, par lesquelles débute la publication, ne sont l'objet d'aucune remarque, sauf au sujet de M^me^ de Chevreuse, appelée une fois par erreur Mademoiselle.

Digitized by Google

respondance authentique de Godefroi, comte d'Estrades (Société de l'Histoire de France, 1924).

Les éditions subséquentes contenaient beaucoup plus de documents authentiques et intacts que la première ; mais encore pas mal de pièces fausses, tronquées, offrant de surprenantes interpolations et maintes erreurs.

On avait pensé jusqu'ici que des faux si grossiers étaient l'œuvre d'un Wicquefort père ou fils, d'un publiciste sans scrupules, de quelque secrétaire famélique, infidèle et maladroit. La conclusion que donnent à leurs travaux MM. de Saint-Léger et Lemaire est que le faussaire fut d'Estrades lui-même. Il aurait préparé une publication de ses archives, y aurait ajouté des documents de sa composition et aurait orné sa biographie de péripéties imaginaires.

Pour faire admettre que ce maréchal de France, cet ambassadeur, ce défenseur et preneur de villes, ce négociateur de quelques-uns des plus importants traités du siècle, estimé de tous, ait pu s'abaisser si gauchement et si bas, il faudrait des preuves bien fortes. Quelles sont celles qu'apportent ses critiques? Elles ne sont, à la vérité, rien moins que probantes.

Leur raisonnement consiste à dire, d'abord, que d'Estrades a réellement commis ce méfait, ensuite qu'il en était bien capable. « C'est bien lui », disent-ils, « qui a fabriqué les fausses pièces... Il fabriqua ou fit fabriquer par son secrétaire des documents comme d'autres faisaient ou faisaient faire leurs mémoires. » Les passages interpolés dans les lettres authentiques sont aussi de lui. « Il parvint ainsi à imposer à l'opinion de ses contemporains et à la postérité l'image qu'il voulait qu'on eût de lui[1]. »

Ces assertions si positives sont intenables et il devrait suffire pour le montrer, sans avoir à entrer dans aucun détail, de rappeler que les éditeurs de la *Correspondance authentique* reconnaissent eux-mêmes que les pièces falsifiées soi-disant par d'Estrades fourmillent d'erreurs grossières, injustifiables et sans aucun objet. « Certes », disent-ils, « il y a de nombreuses erreurs de dates et de lieux, des inexactitudes quand il s'agit des personnes, des détails fantaisistes, des bévues, des contradictions absolues avec des faits que nous connaissons par ailleurs[2]. » Nous

1. Introduction, p. XXXVI, XL, XLI.

2. Introduction, p. XXXI. Goll dit de même : « En fait d'indications de lieu et de date,... il ne faut pas demander aux *Ambassades* » — c'est l'édition de 1718 de la Correspondance imprimée — « la moindre exactitude » (*Rev. histor.*, 1877, t. IV, p. 316).

Digitized by Google

n'avons pas besoin d'en savoir plus pour être fondés à déclarer que l'auteur de falsifications si mal réussies ne saurait être d'Estrades, qui, nanti de ses abondantes archives, pouvait éviter, sans aucune peine, de si ridicules faux-pas et ne se serait jamais, par exemple, représenté, ainsi qu'on le voit dans la deuxième pièce des *Ambassades*, comme descendant à Londres chez Bellièvre, qui était alors à Paris.

Mais, disent MM. de Saint-Léger et Lemaire, « l'auteur se montre bien renseigné au sujet de la carrière de Godefroi d'Estrades ; il est au courant de ses relations avec Richelieu, Mazarin » et bien d'autres ; « il est instruit des affaires de France et de la politique extérieure ; il n'ignore rien du mécanisme gouvernemental si compliqué dans la République des Provinces-Unies » (p. XXXI).

Il ne saurait résulter de là quoi que ce soit au détriment de d'Estrades. Un Wicquefort, un secrétaire quelconque, fidèle ou infidèle, en auraient su tout autant.

Un autre fait, et qui semble constituer aux yeux des deux auteurs la preuve la plus solide de leurs allégations, est celui-ci : « Ce qui frappe », disent-ils, « à la lecture de certains documents des *Ambassades*, c'est qu'ils ont été fabriqués ou falsifiés pour la plus grande gloire de Godefroi d'Estrades... On invente des missions qu'il n'a pas eues et on lui fait jouer le premier rôle dans celles où il a été employé en sous-ordre... Si le document est interpolé, le passage ajouté est tout à l'honneur de d'Estrades » (p. XXXII).

Encore un argument qui, à notre humble avis, ne prouve absolument rien. Le brocanteur et vendeur des papiers avait tout autant de raisons de grossir son personnage et de le rendre le plus intéressant possible, afin de mieux écouler sa marchandise. Les avis du libraire en tête des éditions imprimées portent aux nues le héros de leur publication, qui a peut-être surpassé « tous les habiles gens que Louis XIV a eus à son service ». Et le rédacteur de cette même préface de la publication de 1718 attire l'attention du lecteur sur le conseil qu'aurait donné d'Estrades d'ouvrir les écluses de Muyden en 1672 : or, ce passage est une interpolation dans une lettre vraie, propre, pense le libraire, à lui valoir des acheteurs ; de là son insistance.

Le cas n'est nullement isolé ; celui de La Beaumelle et des lettres de Mme de Maintenon publiées par lui à partir de 1752 est très semblable à celui-ci. Trouvant un peu ternes les lettres vraies sur lesquelles le trop confiant Louis Racine lui avait permis de mettre la main, il les embellit et enjoliva, et réussit si bien, car, malheureusement, disait Vol-

Digitized by Google

taire, il avait de l'esprit (ce qu'on ne saurait reprocher aux falsificateurs de d'Estrades), que plusieurs des traits les plus célèbres de Mme de Maintenon ont reçu, non pas d'elle, mais de lui, la forme sous laquelle ils sont couramment cités. L'édition des *Mémoires de la vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné*, parue à Amsterdam en 1731, n'est « qu'une paraphrase du texte original... les éditeurs ont tronqué et allongé certains récits, supprimé des pages entières ou intercalé des anecdotes plus que suspectes[1] ».

Mais il est possible de fournir une contre-preuve plus directe. Si d'Estrades avait été le faussaire éhonté qu'on nous présente, désireux de paraître à tout prix en plus belle posture que de droit devant la postérité, il n'aurait pas manqué de supprimer les lettres où il recevait des blâmes. Or, il n'en est rien, témoin celle du roi du 12 août 1661 qui figure dans les éditions imprimées et dans les manuscrits rouges dont il sera question plus loin, et où il est vertement réprimandé pour n'avoir pas envoyé son carrosse à l'entrée des ambassadeurs de Venise[2].

Une des additions destinées à faire valoir d'Estrades, citée à l'appui de leur thèse par les auteurs de l'Introduction, est tellement contre nature qu'elle suffirait à montrer que le maréchal ne peut avoir été l'auteur de ces remaniements. Dans une lettre du 22 juin 1657, « Mazarin félicite le comte d'Estrades de la conduite de son fils à la prise de la ville de Nono. Quelques lignes ont été introduites dans le texte et elles attribuent tout l'honneur de cette conquête à d'Estrades lui-même » (p. XXXII). Non seulement Mazarin, qui avait une connaissance plus directe de ce soldat que ses critiques de maintenant, pensa, comme le

1. L. Lalanne, notice en tête de son édition des *Mémoires*, 1854, p. X. Les retouches dans les documents originaux n'avaient alors rien de rare. On sait avec quelles altérations, dues à Port-Royal même, parurent les *Pensées* de Pascal en 1670. Les *Mémoires* de Mme de Motteville furent publiés en 1723 sans qu'on sache d'après quel manuscrit. Il existe, à la bibliothèque de l'Arsenal, un manuscrit partiel de ces *Mémoires* ayant appartenu à Conrart, ami de l'auteur ; il contient maint passage de « forme plus vive, plus colorée, plus originale » que le texte imprimé (Goll, *ut supra*, p. 292). Peut-être est-ce à Conrart lui-même que seraient dus des embellissements imaginés en ce cas par amitié. Son « silence discret » empêche d'être affirmatif ; voilà en tout cas deux rédactions fort différentes. Le premier essai d'édition générale des lettres de Mme de Sévigné, donné en 1734 par le chevalier de Perrin, était, bien qu'autorisé, très fautif. Même chose en Angleterre où parurent, en 1733, les *Memoirs of the secret services of John Macky* (traduction française, même date), publiés par son fils, lequel lui attribue une série de caractères ou portraits qui sont en réalité (retouches et falsifications mises à part) de l'évêque Burnet. Voir W. A. Shaw, *Times Literary Supplement*, 14 et 21 juin 1928.

2. *Cinq-Cents de Colbert*, à la Bibliothèque nationale, t. 334, fol. 42. La même lettre, mais datée du 13, est dans les éditions imprimées et dans les « manuscrits rouges ». *Mémoires et documents — Angleterre* (aux Affaires étrangères), t. XXVII, fol. 9. La lettre est de ton très désagréable.

Digitized by Google

montre sa lettre, ne pouvoir faire plus de plaisir au père qu'en le félicitant de la bravoure de son fils, mais un tel acte ne correspond en rien à ce que ses lettres authentiques nous montrent du caractère de d'Estrades. Loin de s'attribuer toutes les prouesses, il ne cesse de mettre en lumière, celles de ses officiers, de les louer, de demander pour eux de l'avancement. Il termine ainsi sa *Relation du siège de Dunkerque :* « Le s[r] d'Estrades doit randre ce tesmoignage à tous les officiers qu'ils ont eu une patiance extraordinaire à souffrir touttes les incommodités du siège, qu'ils sont allés au devant de tout ce qui estoit nécessaire pour le service et qui leur estoit proposé par le s[r] d'Estrades. » Les plus méritants sont ensuite nommément désignés. Et le même d'Estrades se serait abaissé à retirer du front de son fils, un débutant aux armées, le brin de laurier qu'avec la bonne grâce qui lui était propre le cardinal s'était plu à y poser !

Les faux les plus importants, si ce sont réellement des faux absolus, imaginés à l'avantage de d'Estrades, concernent une mission en Angleterre que Richelieu lui aurait confiée à l'automne de 1637 ; c'est avec ce frontispice que s'ouvre l'édition de 1718 de la correspondance parue sous le titre d'*Ambassades et Négociations.* Ces documents circulèrent de bonne heure et sont cités par divers écrivains bien avant les publications imprimées, notamment par Wicquefort, et il n'y a rien là que de naturel si c'était lui le remanieur ou faussaire[1] ; par le P. d'Orléans, qui en eut connaissance avant 1694, date de son *Histoire des Révolutions d'Angleterre*[2] ; par M[me] de Motteville, qui intercale dans ses Mémoires, au milieu de l'année 1644, une digression relative à la mission de d'Estrades, qui lui aurait montré lui-même les papiers s'y rapportant[3].

La mission est-elle imaginaire et les trois pièces qui s'y rapportent sont-elles, comme le pensent Goll et MM. de Saint-Léger et Lemaire,

1. Dans la première partie de son *Histoire des Provinces-Unies des Païs-Bas*, commencée avant sa condamnation en 1675 à la prison perpétuelle, et où il dit : « Ce ministre (Richelieu) avoit envoyé en Angleterre le colonel d'Estrades pour tâcher d'obliger la Reine, qui gouvernoit le Roy son mary, de le disposer à entrer dans les interests de la France contre ceux d'Espagne », etc., édit. Lenting, Amsterdam, 1861, t. I, p. 49.

2. Paris, 3 vol. in-4°, t. III, p. 39. Les « copies » utilisées par l'auteur devaient être sensiblement antérieures, car il dit dans l'avertissement de ce tome qu'il en a eu connaissance par le P. de La Rue, qui avait fait faire ces extraits « autrefois » (p. xxxv). MM. de Saint-Léger et Lemaire prétendent que le P. d'Orléans met en cause d'Estrades lui-même, en invoquant « le caractère du copiste » (*Correspondance authentique*, p. xxxvi). Le moins qu'on puisse dire d'une telle interprétation du mot copiste est qu'elle est singulièrement risquée.

3. L'abbé de Choisy (1644-1724) parle aussi de cette mission (*Mémoires*, édit. Lescure, t. I, p. 43), mais il vécut vieux et écrivit tard ; il est possible qu'il se soit servi des éditions imprimées.

Digitized by Google

des faux absolus, ou seulement de maladroits remaniements de pièces vraies, comme c'est le cas pour tant d'autres documents des éditions imprimées? La question demeure incertaine. Sans doute, les originaux de ces trois pièces n'ont pas été retrouvés, mais le cas n'est pas unique. Ce qui est dit, d'autre part, de l'impossibilité, en raison de ce que nous savons des mouvements de d'Estrades, qu'il ait été à Londres, en novembre 1637, n'est pas justifié par les faits. Voici les dates des trois documents des *Ambassades* et des pièces authentiques citées pour prouver cette impossibilité :

12 novembre 1637. — Instructions de Richelieu envoyant d'Estrades à Londres (*Ambassades*, I, 1).

24 novembre. — D'Estrades rend compte de sa mission (*Ambassades*, I, 3).

2 décembre. — Richelieu remercie et prie d'Estrades de se rendre en Hollande (*Ambassades*, I, 9).

12 décembre. — Brasset signale la présence à La Haye de d'Estrades, qui prépare la prochaine campagne militaire (*Correspondance authentique*, I, 1).

Entre le 17 et le 31 décembre. — Lettre de Richelieu disant que l'envoi (un nouvel envoi?) de d'Estrades en Hollande est décidé (*Correspondance authentique*, I, 1).

31 décembre. — Instructions pour d'Estrades allant en Hollande s'occuper de la prochaine campagne (*Ibid.*).

1er janvier 1638. — Départ de Dieppe, avec l'ambassadeur hollandais à Paris, Vosberghen ; tempête, débarquement forcé à Margate, séjour à Londres, arrivée à Rotterdam, 4 février (rapport de Vosberghen ; Goll, *Revue historique*, t. III, p. 293).

Il n'y a nulle impossibilité matérielle à ce que d'Estrades ait été à Londres en novembre, se soit trouvé en Hollande le 12 décembre, conformément à des instructions qu'il aurait reçues du cardinal par lettre du 2 du même mois, soit venu rendre compte à Paris et ait été de nouveau envoyé en Hollande par instructions du 31.

Les dires de Mme de Motteville peuvent s'expliquer de bien des manières autres que par un mensonge énorme, avec faux à l'appui, dont d'Estrades se serait rendu coupable : soit que la mission ait été réelle, soit que le passage en question des Mémoires se trouve, comme le suppose Goll, apocryphe, soit que, écrivant des années après un entretien où d'Estrades lui aurait seulement parlé, avec pièces à l'appui, de

Digitized by Google

son voyage forcé à Londres en janvier 1638[1], elle ait confondu les deux, ait voulu se rafraîchir la mémoire et l'ait fait avec les documents, à tout le moins remaniés, qui circulaient déjà.

Mais, selon MM. de Saint-Léger et Lemaire, la mission est imaginaire ; les pièces qui s'y rapportent sont d'un bout à l'autre des faux absolus ; le coupable, et c'est d'ailleurs le seul point qui rentre réellement dans le cadre de cette étude, est d'Estrades.

Pour quel motif aurait-il perpétré des actes aussi graves? Pour corser, pensent-ils, et orner sa biographie aux premiers temps de sa double carrière. Il aurait déploré « les débuts modestes de sa fortune. Il voulut embellir son passé » (p. XXXIX). Simple supposition et difficile à soutenir ; cette carrière avait été, en effet, dès le début, des plus brillantes ; il s'était tout de suite distingué sur les champs de bataille et peu après dans les chancelleries, pris en gré par le prince d'Orange, le cardinal de La Valette, le cardinal de Richelieu et tous ceux sous les ordres de qui il avait servi, connu dans le beau monde et même au pays des Précieuses, où il figurait sous le nom de Théodat. Il devait lui paraître d'autant moins nécessaire de s'attribuer une fausse mission à Londres en 1637 afin d'étoffer sa biographie que Richelieu, comme le signalent ses critiques eux-mêmes, lui en avait réellement confié une en Hollande à la fin de cette même année, une autre au début de 1638, une à Turin, aussi en 1638, et plusieurs autres par la suite en divers lieux[2].

Il y a plus encore. Au tome XXVII des *Mémoires et documents*, *Angleterre*, aux Affaires étrangères, sur des volumes qui contiennent de ces copies de sa correspondance que d'Estrades aurait falsifiées, en vue de la postérité, figure, au fol. 241, un interminable « Estat des pouvoirs, commissions, offices et dignitez accordez en differents temps à Monsieur le maréchal d'Estrades, suivant la datte des provisions qui en restent en ses mains ». Ce document n'a guère pu, en tout cas, être rédigé que par lui-même[3]. Or, dans cette liste de pièces constituant son *curriculum vitae*, rien n'est dit des « lettres de créance » auprès de Charles Ier, dont, selon les instructions attribuées à Richelieu, du 12 novembre

1. On ne sait à quelle époque de sa vie elle rédigea ses Mémoires. MM. Bourgeois et André pensent que ce fut dans sa vieillesse (*Sources de l'Histoire de France, XVII^e siècle*, n° 773). En tout cas, l'interpolation se rapportant à 1637 est insérée, comme il a été dit, au milieu du récit de l'année 1644.

2. Introduction, p. IV et V.

3. L'original dû à d'Estrades devait s'arrêter aux pouvoirs pour la paix de Nimègue, 1676 ; mais un autre copiste ajouta plus tard : « Et il fut gouverneur de M. le duc de Chartres au mois de janvier, 1685. »

Digitized by Google

1637, il aurait été muni. Imagine-t-on un d'Estrades assez désireux de pouvoir se targuer d'une telle faveur pour l'inventer, et en même temps faussaire assez maladroit pour omettre, dans la liste des documents marquants de sa carrière, toute allusion à son titre de mission, laquelle aurait été cependant une mission en forme régulière, l'envoyé étant porteur de lettres de créance? C'eût été se démasquer pour le plaisir[1].

Par des moyens qui, pour d'Estrades comme pour bien d'autres, nous sont inconnus, grâce peut-être à la complicité de quelque secrétaire du maréchal ou commis des Affaires étrangères, à l'effronterie de quelque publiciste du type de Wicquefort ou La Beaumelle, à la complaisance mal inspirée de la famille elle-même à une date ultérieure, des copies en plusieurs volumes d'une partie importante de la correspondance de d'Estrades furent réunies avant que parussent les éditions imprimées et se trouvent maintenant dans les bibliothèques publiques de plusieurs pays d'Europe. Toutes contiennent, avec beaucoup de pièces vraies, pas mal de pièces fausses. Aucune ne cadre exactement avec aucune des éditions imprimées. Une de ces collections, en belle reliure rouge, aux armes, était en 1735 en la possession de la famille d'Estrades, ce qui, disent les éditeurs de la *Correspondance authentique*, est « assurément un peu troublant ».

Mais non, semble-t-il, pas même un peu. Nous savons, par une note de Clairambault, généalogiste des ordres du roi et grand collectionneur de papiers politiques, qu'à cette date un certain abbé Muret lui communiqua une masse de documents originaux provenant des archives de d'Estrades et apparemment ces dix beaux volumes de copies[2]. Clai-

1. Si l'on disait que ses lettres de créance n'étaient pas des documents qui aient pu « rester en ses mains », il y aurait lieu de répondre qu'il en est de même pour ses ambassades ultérieures en Angleterre et en Hollande, pourtant dûment mentionnées, à cause de leur importance.

L'omission n'est, d'ailleurs, surprenante que dans le cas d'une mission à laquelle d'Estrades aurait attaché un prix hors pair et qu'il aurait inventée pour embellir sa carrière, à la différence de diverses autres qui étaient des faits courants dans sa vie et qu'il ne mentionne pas.

2. En tête de la collection, formant aujourd'hui les mss. Clairambault nos 572 à 582 à la Bibliothèque nationale, on lit cette inscription : « Recueil des négociations de M. le comte d'Estrades... en 1637 à 1668 inclus, dressé sur... Et sur des originaux et minuttes originales communiquez par M. l'abbé Muret en 1735 » (ms. 572). Il est probable, mais non certain, que ce fut l'abbé qui communiqua aussi les beaux manuscrits rouges auxquels il eut lui-même sûrement accès et dont Clairambault fit usage pour une sorte d'Inventaire comparatif dressé par lui de cette correspondance tant écrite qu'imprimée. Cet « Inventaire et abrégé des négociations » forme, dans sa série, un manuscrit préliminaire, no 571. A diverses reprises, au cours des extraits, analyses et comparaisons de pièces qu'il contient, figure la mention : « Extraits faits par M. l'abbé Muret », et ce sont, du reste, plutôt des analyses. Dans la note liminaire, fol. 3, les manuscrits rouges sont mentionnés comme ayant été utilisés pour ces comparaisons.

Digitized by Google

rambault dressa l'inventaire des copies et les rendit à la famille, aux mains de qui on les retrouve par la suite[1], et conserva, dans des conditions certainement honorables, mais sur lesquelles nous ne savons rien, les pièces originales, aujourd'hui, avec le reste de ses papiers, à la Bibliothèque nationale.

Que la famille ait possédé au XVIII^e siècle ces volumes n'a rien de dommageable ni pour elle, ni à plus forte raison pour le maréchal. Même si elle avait suspecté qu'ils contenaient des pièces fausses, il n'y aurait rien eu que de naturel qu'elle souhaitât être nantie d'une de ces collections. Le plus probable est que les descendants de d'Estrades ne se préoccupèrent guère de faire des comparaisons et gardèrent ces volumes comme une curiosité de famille.

Les critiques de d'Estrades vont plus loin et affirment qu'on ne pourra plus douter qu'il ait fabriqué lui-même les fausses pièces « quand on sera sûr qu'elles existaient dans ses papiers, non seulement en 1735 — comme nous le savons déjà par Clairambault — mais de son vivant » (p. XXXVI).

La réponse est que : 1° l'existence dans ses papiers de copies de pièces fausses ne prouverait pas plus qu'il en fût l'auteur, que la présence chez un de nos hommes politiques d'une caricature encadrée le représentant ne prouverait qu'il l'eût dessinée, ou celle, chez un écrivain, d'une édition « piratée » ou falsifiée de ses œuvres ne montrerait qu'elle est de sa composition ; 2° nulle preuve n'est fournie que les pièces fausses étaient dans les papiers de d'Estrades de son vivant. Ce qui est dit à ce sujet est l'inverse d'une preuve.

Les critiques du maréchal appuient, en effet, leur dire sur le fait que l'abbé Siri, déjà mentionné, envoya, en 1684, à son patron, le grand-duc de Toscane, « six groupes de documents relatifs aux négociations de d'Estrades... Il est impossible de n'être pas frappé des rapports qui existent entre ces groupes et le groupement des lettres dans les volumes rouges ». D'où il semble qu'on devrait conclure simplement que, dans les deux cas, les copistes suivaient, non, du reste, sans variantes, une même copie. Mais les auteurs de l'Introduction à la *Correspondance authentique* concluent que « les copies envoyées par Vittorio Siri au duc Côme ont été certainement faites d'après les copies communiquées par d'Estrades ». Il y a là un *non sequitur* évident.

1. Sur ce que devinrent les manuscrits rouges, aujourd'hui aux Affaires étrangères, voir A. de Saint-Léger, *Les papiers du maréchal d'Estrades* (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1924, p. 196 et suiv.).

Digitized by Google

Sur ce point encore, il est possible, au surplus, de fournir une contre-preuve positive. D'Estrades était au fait du peu de conscience avec lequel Siri approvisionnait son maître et nous savons ce qu'il en pensait. Dans un entretien sur ce peu scrupuleux abbé, dont il blâmait « le style et la manière », d'Estrades déclara à son interlocuteur, Primi Visconti, qui plaidait les circonstances atténuantes, que Siri « aurait mieux fait d'imprimer en français ou en italien, dans leur propre style, [les mémoires qu'on lui avait donnés], sans les abîmer par le sien, et qu'il savait qu'ils étaient faux par la malice de plusieurs personnes qui les lui avaient fournis[1] ». Peut-on imaginer que d'Estrades se serait plu à proclamer sa propre « malice » et à mettre les gens en garde contre des faux dont il serait l'auteur?

C'est cependant ce que font les éditeurs de la *Correspondance*, si persuadés que d'Estrades ne peut être que dans son tort qu'après avoir cité ce passage ils s'écrient : « Évidemment d'Estrades savait à quoi s'en tenir ! » Évidemment, il le savait ; de là son blâme à l'adresse des malintentionnés. Le raisonnement des deux critiques est difficile à suivre[2].

IV

Ayant prouvé, dans la mesure qu'on a vue, que le maréchal était un faussaire, M. de Saint-Léger et le Dr Lemaire s'appliquent à montrer qu'il était bien homme à commettre des faux, ce qui n'est, du reste, qu'un raisonnement subsidiaire, car ce n'est pas la même chose que

1. *Mémoires de la cour de Louis XIV*, trad. de l'italien et publ. par Jean Lemoine, Paris, 1908, in-8°. Visconti déclare n'avoir jamais voulu aller chez Siri, ayant été averti qu'il était « toujours le premier à dire du mal de la Cour et des affaires, pour rapporter au Roi ce que les autres disent ». Il avait débuté « comme espion de la France lorsqu'il était religieux à Venise », p. 242, 243.

2. Sans avoir rien dit de cette supposition au cours de leur essai de démonstration que les pièces fausses auraient figuré dans les papiers de d'Estrades lui-même, les auteurs de l'Introduction à la *Correspondance* suggèrent incidemment, à la fin d'une note, plusieurs pages plus loin, que, « autant qu'on en peut juger, les manuscrits rouges sont de la main du secrétaire qu'il avait dès l'année 1662 » (p. XLI, note 3). Il est permis de penser que si les auteurs avaient attaché eux-mêmes beaucoup d'importance à cette hypothèse, ils en auraient tiré un autre parti à l'endroit où ils discutaient précisément cette question. Il convient de faire remarquer, au surplus, que : 1° les manuscrits rouges ne semblent pas avoir appartenu à d'Estrades : ils offrent sur les plats et sur le dos des couronnes de marquis que portèrent ses fils et petits-fils et non lui ; c'est plutôt eux que lui qui les auraient fait ajouter comme surcroît d'ornementation à ses armes et à ses bâtons de maréchal ; 2° que le fait même d'une telle possession ne prouverait pas, comme il a été déjà dit, qu'il fût l'auteur du contenu, un contenu surtout si rempli de bévues et d'erreurs.

Digitized by Google

d'être capable de commettre un crime et de l'avoir commis. Leur recherche est conduite dans l'esprit révélé par la citation précédente. Obligés par leur première assertion de prouver la seconde, ils se sont livrés à de minutieuses recherches, interprétant au pire tous les actes, tous les écrits, toutes les paroles de d'Estrades. Comme il n'est plus là pour en fournir l'explication, ils ont beau jeu et l'on se demande quelle réputation pourrait tenir devant de telles investigations dont la conclusion est pour ainsi dire déterminée d'avance.

Il ne semble pas cependant impossible de répondre, sans que l'ombre de d'Estrades ait à s'en mêler. « Diplomate », disent ses critiques, « il n'avait pas hésité, lorsqu'il l'avait jugé utile, à truquer les dépêches officielles qui lui étaient adressées » (p. XXXVI), et ils donnent pour preuve deux copies remaniées, communiquées, allèguent-ils, à un prince étranger, de lettres officielles reçues par lui. A ceci nous répondrons, d'abord, que les envoyés diplomatiques avaient un pouvoir d'appréciation ; ils étaient libres de remettre, en de telles occasions, des paraphrases plutôt que des copies littérales, et ils étaient *tenus* de le faire (et ils le sont encore) lorsque le document original était, comme dans les cas cités, chiffré en tout ou en partie. Colbert de Croissy avertit Lionne qu'il a fait divers changements à un exposé que celui-ci l'avait chargé de soumettre à Charles II et qu'il lui avait envoyé tout rédigé d'avance[1]. Les « copies » qui auraient été remises au prince d'Orange par d'Estrades sont fortement remaniées, mais gardent la même portée générale que les originaux ; un passage trop vif, relatif à ce prince, est supprimé ; son pouvoir d'appréciation le lui permettait. Mais surtout, et là paraît la propension des deux critiques à interpréter au pire tout ce qui concerne d'Estrades, la remise effectuée ou projetée de ces copies remaniées au prince d'Orange est purement hypothétique. Ils intitulent leurs reproductions de ces pièces, qui ne portent aucune indication quelconque quant à l'usage auquel elles étaient destinées[2] : « Copie arrangée par d'Estrades pour être communiquée au prince d'Orange ; » ils le déclarent, mais n'en savent rien et le reconnaissent à demi dans une note où ils disent (p. 88) que cette pièce « avait été sans doute arrangée ainsi par d'Estrades en vue de la com-

1. « J'ai même changé en bien des endroits la beauté de la diction, ne m'attachant qu'à la bonté des raisons, afin que mon discours ne parût pas étudié ni sentir la harangue, pour lesquelles le roi d'Angleterre a beaucoup d'aversion ». 2 octobre 1670, *Correspondance d'Angleterre*, aux Affaires étrangères, t. XCVIII, fol. 174.

2. Même les mots « déchiffré » et la date, mis en tête, ne sont pas de d'Estrades, mais bien *alia manu*. Ce n'est donc pas d'Estrades qui qualifie ce document de déchiffrement.

Digitized by Google

muniquer au prince d'Orange ». On est bien plus fondé à croire que d'Estrades avait développé ainsi, pour son usage, les instructions reçues, établissant le thème de ses conversations futures avec le prince, et d'autant plus que, dans l'un des deux exemples cités, il ne paraphrase pas un seul document, mais à la fois une lettre de Richelieu et une de Chavigny. Il n'y a rien là que de conforme aux usages ; plus d'un envoyé, encore aujourd'hui, prépare ses conversations importantes par écrit, pour sa commodité, disposant les arguments qui lui sont fournis de la manière la plus propre à faire effet et y ajoutant ceux qui lui viennent à l'esprit. Ces additions de leur cru étaient souvent recommandées aux ambassadeurs d'autrefois [1]. Rien dans tout cela d'où l'on puisse déduire la moindre preuve que l'auteur était homme à commettre des faux.

Un détail mérite l'attention. Les deux critiques font commencer leur transcription des documents incriminés par le mot : « Monsieur », ce qui donne à ces pièces, conformément à leur thèse, plutôt l'air d'une copie à remettre que d'un thème de conversation future. Or, ce mot est de leur invention et ne figure pas dans les deux rédactions de d'Estrades. On sait comment ils auraient qualifié une telle liberté, qui n'est pas la seule [2], sous une autre plume que la leur.

Une lettre de Mazarin à d'Estrades du 1er, et non du 31, août 1643 est insérée page 168 de la *Correspondance*, avec cette remarque : « C'est d'Estrades qui a falsifié la date sur l'original en faisant précéder le chiffre 1 du chiffre 3, de façon à obtenir 31. » Aucun motif n'est allégué pour ce « faux », et il ne semble pas que d'Estrades, s'il a réellement formé lui-même ce chiffre, ce qui n'est pas facile à discerner, ait pu avoir d'autre dessein que de faire plaisir à ses critiques futurs. Ceux-ci ajoutent : « D'Estrades a, de plus, falsifié le texte, puisqu'il a ajouté de sa main le passage entre parenthèses [3] dans le blanc laissé entre le corps de la lettre et la formule de politesse. Cornelis Musch, greffier des États, était hostile à la France. D'Estrades lui fait des avances. »

Que l'envoyé ait cherché à nous ramener un étranger mal disposé pour la France n'est pas en soi fort blâmable ; qu'il l'ait fait par le moyen d'un « faux » ne peut se soutenir. S'il avait voulu en fabriquer

1. C'est ainsi que, par exemple, les instructions d'Antoine de Bordeaux, du 2 décembre 1652, lui prescrivent d'appuyer nos demandes « de toutes les raisons que lui pourra fournir son expérience et sa capacité ». *Correspondance d'Angleterre*, t. LXI.

2. L'amorce d'un paragraphe final, p. 85, dans la première des pièces en discussion, est une autre addition qui leur est due et qui ne figure pas dans le document autographe.

3. C'est-à-dire inséré entre parenthèses par les éditeurs de la *Correspondance* (p. 168) pour le distinguer du reste.

Digitized by Google

un, est-il probable qu'il l'aurait inséré de sa propre écriture? Ajouté, du reste, à une lettre à lui adressée par Mazarin, ce « faux » n'aurait pu avoir aucune influence sur Musch, et un d'Estrades faussaire n'aurait pas eu besoin d'avoir sous sa main un texte inventé par lui-même pour s'exprimer à l'avenant en conversation. Le grand blanc habituellement laissé alors entre la courtoisie et la signature était souvent utilisé pour ajouter des manières de post-scriptum ; Ruvigny le fait constamment[1]. Le prétendu « faux » que le « faussaire » a pris soin d'écrire de sa main, afin de se mieux démasquer, n'est autre chose, selon toute probabilité, qu'un avis séparé que d'Estrades aura transcrit ici, à la place ordinaire des post-scriptum, pour ne pas l'oublier. Il y est question d'un envoi de chevaux destinés à la reine pour lesquels le cardinal se recommande à « M. Mus », qui lui avait déjà prêté son concours pour un envoi antérieur ; il loue sa civilité et serait heureux de pouvoir, de son côté, lui rendre service à l'occasion[2]. L'envoi de chevaux, en tout cas, eut lieu ; le cardinal remercie d'Estrades par lettre nullement falsifiée.

Une autre preuve que « ce que nous savons du maréchal d'Estrades ne doit pas faire rejeter l'idée qu'il ait pu commettre des faux » (p. XXXVI) est trouvée dans sa *Relation du siège de Dunkerque*, « qui est un panégyrique et un plaidoyer plutôt qu'un compte-rendu exact ». Même en admettant qu'il en soit ainsi, il est permis de penser qu'un homme peut écrire « un panégyrique et un plaidoyer » concernant ses actes publics sans que ce soit preuve qu'il y ait en lui le naturel d'un faussaire. Le panégyrique est d'ailleurs de ton assez modeste ; si l'on y peut relever cependant une ou deux gasconnades de Gascon, en particulier relativement à ce qu'il lui restait de troupes à la capitulation (800 hommes, sans compter les malades, avait-il écrit sur le moment ; 700 tout compris, dit-il dans sa *Relation*), les erreurs signalées sont de celles que peut commettre un auteur écrivant au courant de la plume (ce que montre l'état du manuscrit) des années, ce semble, après l'événement, comme lorsqu'il se trompe sur la date de la reddition de Gravelines[3].

1. D'Estrades aussi parfois, La Meilleraye et bien d'autres de même. Voir des exemples, *Correspondance des Pays-Bas*, t. XXXII, fol. 192, 249, etc.

2. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il s'agit d'une note à part, de Mazarin lui-même, que d'Estrades aurait remise à Musch (bonne manière de le flatter) et dont il se sera fait pour son compte la copie aujourd'hui incriminée. Nous ne dirons rien de la pièce citée p. 305 et qui, « rédigée probablement par ordre de Mazarin », selon ses critiques eux-mêmes, ne saurait incriminer d'Estrades.

3. « A la fin d'avril » au lieu du 19 mai. Si c'était libérer trop tôt les troupes espagnoles qui purent ainsi participer au siège de Dunkerque, c'était aussi diminuer la résistance de Gravelines, à laquelle d'Estrades avait contribué. M. Lemaire, dans son *Dunkerque sous la première*

Digitized by Google

Il est fort reproché, à d'Estrades, toujours au point de vue du mal dont il était capable, de s'être fait, spécialement lors de son admission dans l'ordre du Saint-Esprit, plus noble et de noblesse plus ancienne qu'il n'était. Un cachet de lui a été retrouvé, apposé sur une lettre, avec une couronne de comte, avant que sa mairie perpétuelle de Bordeaux lui ait donné un droit absolu à ce titre. Ce qui n'est pas dit est que rien n'était plus véniel que de telles prétentions à cette époque ; même les grands nobles s'attribuaient une imaginaire noblesse encore plus grande. La classe n'avait pas la fixité qu'on lui trouve en Angleterre, où d'une décision royale seule dépendait nomination ou promotion. En France, pour peu qu'on appartînt à la noblesse, c'était chose courante que de se titrer à peu près comme on voulait, le titre de duc demeurant seul intangible. Le nombre de nobles portant des titres dont ils n'avaient pas hérité et qu'ils ne tenaient pas du roi (celui de marquis de préférence à tout autre ; c'était le titre à la mode) était prodigieux. Ce n'est pas par héritage que Simon Arnauld était marquis de Pomponne, ni que le grand Colbert était marquis de Seignelay, ni son fils non plus, car il se donna pour tel avant la mort du père ; même chose pour le marquis de Berny, fils de Lionne, qui lui-même n'avait pas hérité de ce titre. Le fils du comte de Grignan, gendre de M^me^ de Sévigné, se faisait appeler le marquis de Grignan, joli titre, pensait-on, malgré Molière, surtout pour jeunes gens ; à la mort de son père, il abandonna le marquisat et prit à son tour le titre de comte de Grignan. Le fils de l'ambassadeur Colbert, marquis de Croissy, portait, du vivant de son père, le titre de marquis de Torcy ; à la mort de celui-ci, il hérita nécessairement du titre de Croissy, mais ne jugea pas à propos de le prendre et le repassa à son fils Jean-Baptiste. Le fils aîné de d'Estrades, lequel ne portait que le titre de comte et qui, d'ailleurs, dans sa *Relation* écrite à la troisième personne ne s'appelle lui-même que le sieur Destrades, prit du vivant de son père et porta toute sa vie le titre de marquis. On faisait, dans la plus large mesure, ce qu'on voulait.

Quand il s'agissait d'entrer dans cet ordre suprême du Saint-Esprit, dont Louis XIV a dit dans ses Mémoires que « c'est un des plus visibles effets de notre puissance que de donner quand il nous plaît un prix

domination française — Union Faulconnier, 1923, t. XX, p. 313, dit que, d'autre part, d'Estrades « avait intérêt à laisser certains points dans l'ombre et aussi à rédiger certains faits à la façon d'un homme qui a besoin de se défendre. » Ces remarques et celles figurant dans son *D'Estrades et Fitzjames — Ibid.*, t. XIX, p. 113, sont inspirées à M. Lemaire, qui croit au voyage à Londres en janvier 1652, par l'article de Gardiner.

Digitized by Google

infini à ce qui de soi-même n'est rien », l'usage était de fermer les yeux sur les preuves d'ancienne noblesse fournies par les personnages de marque ainsi honorés. Si un généalogiste complaisant faisait descendre d'Estrades d'un maréchal de France du XIVe siècle[1], il n'allait pas aussi loin que Nicolas Chorier, généalogiste considéré, qui assignait pour ancêtre à Hugues de Lionne, « Homuleius Liones », vivant à Nîmes sous les Romains[2]. Le fils du drapier de Reims, « Au Long Vêtu », le grand Colbert, surpassa tous les autres par la passion (dont hérita son fils Seignelay) avec laquelle il se forgea, se faisant aider par nos ambassadeurs à Londres, une généalogie qui le rattachait à une illustre famille écossaise alliée, lui assurait-on, à saint Cuthbert, VIIe siècle.

Il n'y a dans les reproches faits sur ce chapitre à d'Estrades rien qui vaille au point de vue de son aptitude aux bassesses dont on l'accuse.

A bien des détails paraît encore le désir des deux critiques de laisser dans l'esprit du lecteur, même lorsque l'affirmation n'est pas possible, un doute au moins, une impression défavorable au maréchal. Il est revenu, à diverses reprises, sur le fait que bon nombre de documents transcrits dans les manuscrits rouges, qui seraient dus à la plume du propre secrétaire de d'Estrades (p. XLI, note 3), ont disparu : « Il est donc certain qu'on avait détruit ces originaux, comme n'offrant plus d'intérêt, et qu'on avait seulement conservé ceux qui n'avaient pas été copiés » (p. XXVIII). Qui serait-ce « on »? Il n'en est rien dit, mais il est difficile au lecteur de ne pas garder l'impression que ce devait être d'Estrades lui-même, le faussaire, peu désireux de comparaisons entre originaux et copies.

Les probabilités sont tout autres ; bien loin de « n'offrir plus d'intérêt » parce qu'ils avaient été copiés, les originaux avaient, au contraire, une grande valeur même marchande, et il y a beaucoup plus de chance pour qu'ils aient été vendus que détruits par quelque secrétaire ou copiste infidèle, agissant à la Wicquefort, plus probablement d'ailleurs après qu'avant la mort du maréchal. Il ne serait pas surprenant qu'on en découvrît un jour des restes dans quelque collection[3].

1. Radulfe d'Estrades, maréchal de France en 1305. Cabinet des titres, carrés bleus, t. 257.

2. « Lionne estoit une famille de Nismes sous les Romains. On voit encore cette inscription : *T. Homuleio Lioni. Varinus Libertus.* » Nicolas Chorier, *Le nobiliaire de la province de Dauphiné.* Grenoble, 1697, t. III, p. 325.

3. M. de Saint-Léger a, dans un autre travail que le lecteur de son Introduction n'aura pas peut-être présent à l'esprit, envisagé l'hypothèse que la destruction pourrait être due à l'abbé Muret et qu'elle aurait été effectuée entre 1709 et 1735 (*Les papiers du maréchal d'Es-*

Digitized by Google

On peut voir encore le désir de prendre d'Estrades en faute dans ce qui est dit de sa tentative pour aller rejoindre Mazarin en janvier 1652 pendant le siège de Dunkerque. M. Lemaire déclare qu'il partit sur un désir exprimé par le cardinal[1], ce qui laisse l'impression que celui-ci le mandait pour qu'il se justifiât des soupçons mentionnés plus haut. Mais c'est oublier que, comme on l'a vu, ce n'était pas sur la demande de Mazarin, c'était sur la pressante requête de d'Estrades que le voyage fut décidé : « Je vous suplie très humblement de me permettre de vous aller trouver... » », 14 décembre 1651.

De tout ce qui précède, il nous paraît résulter que le maréchal d'Estrades ne fut ni un traître, ni un faussaire, et que, malgré ce qu'il a plu à ses critiques anglais et français d'alléguer contre lui, on peut continuer de compter au nombre des honnêtes gens le défenseur de Dunkerque et le négociateur de Nimègue et de Bréda.

J. J. JUSSERAND.

trades — Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, 1924, p. 196, 201). Il est difficile de concevoir quels motifs suffisants aurait pu avoir l'abbé. Quel qu'en soit l'auteur, détournement et vente sont plus probables que destruction.

1. *D'Estrades et Fitzjames — Union Faulconnier*, t. XIX, p. 119.

Digitized by Google

LE

PREMIER COMITÉ DE SALUT PUBLIC ET LA GUERRE

Le premier Comité de Salut public avait été formé, au lendemain même de la trahison de Dumouriez, par une coalition de la Plaine et de la Montagne, le 5 avril 1793. Comme son nom l'indique, il avait reçu pour mission essentielle de préserver le territoire de l'invasion qui partout battait les frontières. S'il ne resta que trois mois au pouvoir, s'il fut renversé, le 10 juillet 1793, c'est qu'il ne s'est pas acquitté de cette tâche primordiale, c'est qu'il laissa la France plus désorganisée, plus menacée, plus troublée qu'elle ne l'avait jamais été.

On pourrait croire que ce premier Comité, qui comprenait côte à côte des hommes comme Danton et Delacroix, d'une part, comme Barère et Cambon, de l'au re [1], fut paralysé par ses divergences de vues, par ses dissensions internes. Ces désaccords existèrent dans la politique intérieure. Il est certain que Danton et Delacroix n'inspirèrent jamais confiance à Cambon, ni à la majorité de leurs collègues du Comité. Mais il faut avouer que, dans la conduite de la guerre, comme dans celle de la diplomatie, ces divergences n'apparaissent pas. Tous les membres du premier Comité semblent, d'un accord tacite, avoir désespéré de la victoire et mis tout leur espoir dans des négociations secrètes avec les coalisés. J'ai raconté ailleurs, dans mon livre *Danton et la paix*, avec quelque détail, ces négociations humiliantes que Danton et Barère poursuivirent en vain à l'aide d'une nuée d'aventuriers, comme Proli, Félix Desportes, Matthews, Mitchell, etc. Je voudrais aujourd'hui me borner à noter les défaillances du Comité dans le domaine proprement militaire.

Rechercher la paix à tout prix, laisser voir à l'ennemi qu'on le craint,

1. Membres nommés le 6 avril : Barère, Delmas, Bréard, Cambon, Danton, Jean Debry (bientôt remplacé par Robert Lindet), Guyton de Morveau, Treilhard et Delacroix.

Digitized by Google

c'est déjà de mauvaises conditions morales pour faire la guerre. Mais ne pas savoir exactement ce qu'on veut, flotter désemparé sans programme, sans directions, c'est pire.

Or, les hommes du Comité n'osèrent pas choisir entre les deux politiques qui s'offraient à eux : ou bien, pour restaurer la discipline très ébranlée, supprimer l'élection des officiers par les volontaires, fortifier l'autorité des chefs, empêcher les soldats de communiquer avec les clubs, rappeler les représentants aux armées, bref, mener la guerre selon les méthodes d'autorité, selon les vieilles traditions monarchiques. Mais alors une politique d'autorité dans l'armée exigeait une politique d'autorité dans la nation, car armée et nation ne faisaient qu'un, étaient animées des mêmes passions. Ou bien, à l'inverse, renouveler les états-majors suspects pour s'assurer ainsi la confiance des troupes et des clubs, chasser les généraux nobles, s'appuyer avant tout au front sur le soldat, à l'arrière sur les petits, faire appel moins à l'autorité qu'à l'esprit révolutionnaire, qu'à la confiance populaire, laisser pénétrer librement dans l'armée le souffle civique qui animait les clubs, mener une guerre révolutionnaire et la faire avec les seuls éléments qui désiraient pleinement la victoire et comprimer les autres.

Il tombait sous le sens qu'après la trahison de Dumouriez, succédant à la défection de Lafayette, la première méthode : tout confier aux généraux, se heurtait à des difficultés graves, peut-être insurmontables. La défiance contre les généraux titrés et battus était trop forte pour que le Comité pût leur délivrer un blanc-seing. C'eût été risquer de faire dépendre le salut de la République de leur loyalisme, qu'on savait chancelant. Mais l'autre méthode, celle de la guerre révolutionnaire par le moyen des seuls sans-culottes enfiévrés et satisfaits, aurait pu être essayée tout de suite, si le Comité avait été résolu à se livrer aux Montagnards. Les hommes du Centre, qui le composaient en grande majorité, s'y refusèrent. Ils étaient, par définition, des conciliateurs. Ils recherchèrent un accord impossible entre les deux contraires. Ils se laissèrent arracher peu à peu et de mauvaise grâce, comme des concessions, des mesures qui auraient gagné à être prises plus tôt et sur l'initiative gouvernementale. Ils furent réduits à ruser avec les clubs comme avec les généraux. Leurs indécisions, leurs revirements prolongèrent le gâchis et se traduisirent par un redoublement de défaites.

Les armées, battues en Belgique et sur le Rhin, souffraient, comme la nation, d'une crise de confiance. L'amalgame, c'est-à-dire la fusion des soldats de ligne avec les volontaires, voté tardivement à la fin de février par suite de la résistance des Girondins et des généraux, n'avait

Digitized by Google

pas pu entrer en application. Volontaires et soldats de ligne, gardant leur statut distinct, se jalousaient plus que jamais [1].

Les volontaires étaient plus républicains, les soldats de ligne, mécontents d'être moins payés que les volontaires, étaient plus portés au royalisme. La cavalerie surtout inspirait des inquiétudes. Le représentant Beffroy écrivait de Cambrai, le 27 juin, au Comité : « Les chasseurs [du 7e régiment] chantent hautement dans tous les lieux publics la complainte de Louis XVI, une chanson de réjouissance sur la prise de Condé qu'on croyait effectuée et déclarent hautement qu'il leur faut un roi. Ces faits m'ont été attestés, les larmes aux yeux, par de francs patriotes qui ne sont pas en force [2]... » Le 30 avril précédent, le Comité de Salut public, renseigné par ses agents secrets, avait écrit aux représentants aux armées du Rhin et de la Moselle pour leur dénoncer l'incivisme des dragons du 14e régiment (ci-devant Chartres). Plusieurs, séduits par leurs officiers, dit la lettre, avaient parlé d'un roi. Le 14 avril encore, le 10e bataillon de chasseurs à pied, qui servait à l'armée du Nord, avait déserté et les représentants, qui annonçaient la nouvelle, signalaient qu'il y avait encore beaucoup de royalistes dans les troupes de ligne. Les officiers des troupes de ligne, au dire des représentants à Lille qui signalent la chose le même jour, étaient en général peu disposés pour la République. Jusque dans l'armée qui opérait contre la Vendée, les royalistes étaient nombreux. Le 11 mai, le représentant Coustard signale de Nantes la désertion de 400 hommes du 4e régiment d'infanterie (ci-devant Provence), qui sont passés aux insurgés. La moitié de la légion germanique, composée en grande partie d'Allemands, fit de même [3]. Dans les pays frontière et même à l'intérieur, les populations entretiennent le royalisme des soldats et des recrues et les encouragent à déserter. En Savoie, au milieu de mai, le canton de Thônes se soulève. Le représentant Hérault de Séchelles, qui est sur place, réprime la révolte, destitue le district d'Annecy, impose aux communes rebelles une contribution de 40,000 livres et fait fusiller deux meneurs. En juin, à l'arrière de l'armée du Nord, les aristocrates et les insoumis se rassemblent dans les bois près de Boulogne. Il faut envoyer le représentant Joseph Le Bon pour réprimer cette Vendée à sa naissance. Sur les frontières des Pyrénées, les habitants des campagnes renseignent l'Espagnol, le reçoivent avec des marques d'amitié, applaudissent à ses

1. Voir mon livre *La victoire en l'an II*, liv. II, chap. I.

2. Les lettres des représentants et celles du Comité de Salut public sont citées d'après le *Recueil des Actes du Comité de Salut public*, édité par M. Aulard. On les trouvera à leur date.

3. Voir, sur la *Légion germanique*, l'ouvrage d'Arthur Chuquet.

Digitized by Google

succès. Au mois d'avril, les habitants de Saint-Laurent-de-Cerdans, dans le Roussillon, ouvrent leurs portes à l'armée ennemie[1]. Mêmes faits dans le pays basque.

A l'intérieur, les représentants ne peuvent parvenir à faire rejoindre les recrues de la levée de 300,000 hommes qu'en désarmant au préalable les nobles et en mettant en réclusion les prêtres suspects, comme le firent Turreau et Garnier dans l'Yonne en avril, Barras et Fréron dans les Hautes et Basses-Alpes en mai, Anthoine et Levasseur (de la Meurthe) en Lorraine, également en mai[2].

Mais ce n'est pas seulement le royalisme qui est à craindre. Les soldats sont mécontents depuis que le décret du 11 avril 1793, rendu sur le rapport de Cambon, a ordonné le paiement de leur solde en assignats. Sans doute, par compensation, leur solde a été augmentée de moitié, mais, dans les pays frontière, ils ne peuvent rien obtenir avec de la monnaie de papier. Leur mécontentement fut particulièrement vif à l'armée du Var.

Les soldats manquent de tout. Profitant de l'anarchie générale, les fournisseurs volent plus que jamais. Ils se procurent à la Convention et jusque dans les Comités, jusque sur la Montagne, des protecteurs influents[3]. Le tribunal révolutionnaire n'a pas encore le droit de réprimer leurs concussions. Il ne l'obtiendra que par le décret du 29 septembre. Les soldats, déguenillés, mal chaussés, mal nourris, mal armés, se découragent. Ils se croient environnés de trahisons. Ils se mutinent. L'indiscipline générale grandit.

Les généraux, les officiers, qui se sentent épiés, non seulement par les représentants en mission, mais par les agents secrets du Conseil exécutif, sont de plus en plus aigris, irrités, dégoûtés. De crainte de mal faire et de s'exposer aux reproches et à pis encore, ils restent dans l'inaction, attendant que la situation où se débat la République se dénoue dans un sens ou dans un autre, dans le sens girondin ou dans le sens montagnard. L'organisation militaire tout entière, dans sa tête et dans ses membres, semble frappée de paralysie.

La direction manque. Le nouveau ministre de la Guerre, qui a succédé à Beurnonville, livré aux Autrichiens par Dumouriez, est le colonel

1. Voir le rapport de Barère du 29 mai 1793.

2. Voir, outre la correspondance des représentants, mon livre *La victoire en l'an II* et Antoine Richard, *Les résistances à la levée de 300,000 hommes dans le Puy-de-Dôme* (*Annales révolutionnaires* de 1923).

3. Voir mes études sur les fournisseurs d'Espagnac, Simon, Choiseau, dans mes livres *La corruption parlementaire sous la Terreur*, *Autour de Danton*.

Digitized by Google

Bouchotte, ancien commandant de la place de Cambrai, un homme appliqué, consciencieux, paperassier, qui a été nommé à cette fonction par la Convention, le 4 avril, moins peut-être pour ses talents militaires que pour la qualité de son civisme. C'est un franc révolutionnaire qui choisit ses adjoints parmi les anciens commis de Pache, comme Xavier Audouin et Sijas, et qui prend pour secrétaire général le cordelier Vincent[1].

Bouchotte n'aime pas les nobles. Il s'en défie. Il déclare, en prêtant serment devant la Convention, le 10 avril, qu'il faut faire la guerre avec le peuple, que seul le peuple la fera bien. Il pense donc exactement comme Robespierre, qui répétera le 10 mai suivant : « Il n'y a que les hommes gueux, il n'y a que le peuple qui puisse sauver la patrie ! »

Le Comité de Salut public est visiblement d'un avis différent. Il croit qu'il ne peut pas se passer de compétences. Si on révoque les généraux nobles, qui les remplacera? Entre le ministre et le Comité, les désaccords s'accentuent promptement et vont dégénérer en lutte ouverte.

Le Comité ne voit qu'un seul général capable de sauver la frontière. Il a jeté les yeux sur Custine, un ci-devant, dont il fait son conseiller ou plutôt son guide. Or, Custine n'est qu'un pauvre homme effrayé, éperdu, mais fanfaron et ambitieux. Il se croit indispensable et rêve de s'imposer. Après sa retraite précipitée de Mayence sur Landau à la fin de mars, il rejette entièrement la responsabilité de sa défaite sur le ministre Beurnonville, qui lui a retiré sa cavalerie, dit-il, et sur le commandant en chef de l'armée de la Moselle, Ligniville, qui ne l'aurait pas secondé[2]. Il est si affolé qu'il exagère ridiculement les effectifs ennemis qui lui sont opposés et qu'il propose d'évacuer Lauterbourg, Wissembourg, toute la basse Alsace, pour se retirer derrière les Vosges. Dans sa lettre à la Convention du 3 avril, il réclame la suppression de l'élection des officiers par les volontaires : « On vous a dit une grande vérité, représentants du peuple, en vous assurant que le mode d'organisation que vous avez dictée pour l'avancement militaire devait perdre l'armée, si vous ne vous empressez d'y remédier... » Il appuyait son conseil de l'offre de sa démission : « Je préfère mille fois la mort comme soldat à la honte d'essuyer une défaite comme général. Envoyez-moi un successeur, je l'attends avec impatience. » C'est ce rodomont aussi faible

1. Voir, dans les *Annales historiques de la Révolution française* de 1927, l'étude du colonel Herlaut sur les collaborateurs de Bouchotte aux bureaux de la Guerre.

2. Voir les longues lettres de Custine à la Convention, datées des 1er avril et 3 avril 1793, dans les *Archives parlementaires*, t. LXI, p. 308 et 395.

Digitized by Google

qu'ambitieux que le Comité investit de sa confiance. Le Comité frappe les généraux de l'armée de la Moselle qu'il a dénoncés, Ligniville et Destournelles (4 avril), et, le même jour, il donne de l'avancement à Custine en mettant sous ses ordres l'armée de la Moselle, qui est confiée à son lieutenant Houchard le 11 avril[1].

Encouragé, Custine hausse le ton. Dans sa lettre du 9 avril, il fit la leçon à la Convention : « J'ai juré de vivre et de mourir républicain, mais, pour tenir ce serment, il ne faut pas que la Convention elle-même n'offre que le tableau d'une arène où les passions se heurtent sans effort, où l'égoïsme et l'intérêt de quelques individus dominent aux dépens de l'intérêt national, où quelques hommes prostituent à un parti la liberté publique, où l'on n'entend enfin que les hurlements de la fureur, les invectives de la haine, où les résolutions les plus exagérées tiennent lieu de discussions réfléchies et de raison[2]. » Les Girondins pouvaient applaudir à ce langage, à ces attaques à peine voilées contre la Montagne, mais celle-ci y reconnaissait la manière de Dumouriez. Et Custine, dans la même lettre, continuait plus audacieusement encore en s'offrant tout simplement pour être le sauveur du pays : « Il ne peut exister qu'une dictature, même dans le moment de la plus grande crise, c'est celle de la confiance qu'inspire un grand caractère, une âme ferme qui n'est guidée que par la vertu. La force des conseils d'un seul homme doit prévaloir quand ces conseils sont utiles. Mais ce pouvoir immense d'opinion doit cesser lorsqu'on aperçoit son égoïsme : un si grand caractère ne doit avoir d'ennemis que les ambitieux sans moyens et les vils agitateurs, et, dans la crise où nous sommes, il faut y avoir recours. Je crois qu'il n'est qu'un seul moyen de sauver la patrie ; ce moyen sera développé à votre Comité de Salut public et au Conseil exécutif ; s'il est adopté, si vous me croyez capable de le mettre à exécution, alors conservez-moi un moment dans le commandement de l'armée. Chargé d'une telle mission, je saurai, s'il le faut, m'anéantir avec elle sous les débris de la République. » La Convention accueillit sans broncher la lecture de cette lettre, où Custine réclamait pour lui seul la dictature militaire et menaçait les « agitateurs ». Le Comité de Salut public se borna, le 16 avril, à inviter secrètement les représentants à l'armée du

1. Dans sa séance du 4 avril, la Convention, sur la proposition de Boyer-Fonfrède, appuyé par Rühl, refusa d'accepter la démission de Custine, décréta qu'il avait son estime et sa confiance et lui ordonna de rester à la tête de l'armée « avec laquelle il a si glorieusement servi la République » (*Archives parlementaires*, t. LXI, p. 310).

2. *Archives parlementaires*, t. LXI, p. 619.

Digitized by Google

Rhin à surveiller Custine et son état-major : « Les opinions du général ont fait concevoir quelques alarmes [1]. »

Déjà Custine était dénoncé par le club de Strasbourg, qui lui reprochait ses duretés et ses mépris pour les volontaires, ses penchants aristocratiques et ses intrigues. Le club l'accusait, en outre, d'avoir pillé le château de l'électeur de Mayence avant sa retraite. Marat, dans sa feuille, faisait écho à sa dénonciation. Sommé par Haussmann, le 5 avril, de répéter à la tribune ses « calomnies », Marat ne se faisait pas prier. Il montait à la tribune au milieu des injures et des vociférations des Girondins, mais aux applaudissements des tribunes : « L'événement a prouvé », disait-il, « que j'étais le seul homme prévoyant dans la République. Le civisme de Custine n'est pas un problème. Je demande que Ruamps nous donne communication d'une lettre qu'il a portée au Comité, dans laquelle Custine disait à la ci-devant duchesse de Liancourt qu'elle ne lui ferait pas l'injustice de croire au ridicule qu'a voulu lui donner Curtius, en le faisant passer pour patriote dans les sociétés de Paris. »

Ruamps, ainsi interpellé, était obligé, bien malgré lui, de s'expliquer. Il démentait Marat pour la forme, mais le confirmait pour le fond : « Ce n'est pas cela. Je demande à rétablir le fait. Il y a quatre mois qu'on nous a amené au Comité de surveillance [de la Convention] un commissionnaire porteur d'un pannier de pommes, sous lesquelles quarante lettres étaient cachées. Nous les ouvrîmes et il s'en trouva une adressée à Mme de Liancourt, sans signature, mais qui était écrite de la main de Custine. Il lui disait : « J'espère, ma bonne amie, que vous « n'avez ajouté aucune foi au bruit répandu dans les sociétés de Paris « par Curtius. » L'on sait que Curtius avait dit que Custine était très bon patriote. Voilà le fait [2]. » La Convention n'éprouva pas le besoin d'approfondir l'affaire et de se faire représenter le billet écrit par Custine. Le girondin Joseph Serre demanda le décret d'accusation contre Marat, qui était évidemment un « émissaire de Dumouriez ». Marat, en réponse, accusa le Comité de Salut public d'être composé de traîtres. La Convention, mal à l'aise, se borna à passer à l'ordre du jour. Le lendemain, Marat publiait dans son journal le billet de Custine, qui était ainsi conçu : « J'espère que vous n'avez pas ajouté foi aux bruits ridi-

1. C'est Cambon qui, le 7 avril, avait fait décréter l'envoi de trois représentants auprès de Custine pour y rechercher, disait-il, les preuves des complicités de Dumouriez et de Beurnonville, dénoncés par Custine. La lettre du Comité aux commissaires à l'armée du Rhin est dans le recueil de M. Aulard, à la date.

2. *Archives parlementaires*, t. LXI, p. 345.

Digitized by Google

cules répandus sur mon compte. Vous n'avez pas cru sans doute que j'ai mérité le ridicule que Curtius m'a donné dans les sociétés populaires, en me faisant passer... pour patriote[1] ! »

Chose plus grave, jusque dans l'état-major même de Custine les officiers républicains soupçonnaient leur général d'arrière-pensées royalistes. L'un d'eux, le lieutenant-colonel Coquebert, aide de camp de Custine, allait trouver celui-ci : « Je vois votre plan », lui disait-il, « il est lié à celui de Dumouriez, vous voulez livrer l'armée de la République, faites-moi votre confidence. » Custine essayait de le rassurer, sans succès. Coquebert, quelques jours plus tard, revenait à la charge, accusait de nouveau Custine de trahison, le menaçait d'un pistolet, mais, au lieu de tirer sur lui, retournait l'arme dans sa propre bouche et tombait à ses pieds ensanglanté[2]. A quelques jours de là, le 10 avril, un autre officier, le capitaine Natte, prenait la défense de ses soldats du 36e régiment, qui avaient prétendu que certains de leurs chefs voulaient leur faire crier *Vive le roi!* Aux reproches de Custine, il lui déclarait qu'il avait l'âme d'un Brutus et lui jetait sa démission pour ne plus servir sous ses ordres[3].

Custine répliquait aux attaques de Marat et des Strasbourgeois et envoyait son fils à Paris pour se disculper aux yeux des gouvernants[4].

Le général, peu endurant, souffrait impatiemment la surveillance des représentants du peuple qui venaient d'arriver à son quartier général. Il se plaignait à Bouchotte, dès le 1er mai, qu'ils se mêlaient d'objets dont il était seul responsable. Quelques jours plus tard, il entrait avec eux en lutte ouverte.

Custine avait envoyé à Manheim le lieutenant-colonel d'artillerie Corbeau, avec mission d'observer la cour de l'électeur Palatin et de le renseigner sur les mouvements des armées ennemies. Corbeau, pressé, dit-il, par des réfugiés mayençais, avait cru bien faire en ménageant une entrevue entre les défenseurs de Mayence et les Prussiens pour traiter de la capitulation de la place déjà assiégée[5]. Un capitaine fran-

1. *Publiciste de la République française* du 6 avril 1793. Custine démentira le 13 avril qu'il eût jamais écrit à la duchesse de Liancourt. Voir sa lettre dans les *Archives parlementaires*, t. LXII, p. 177.

2. C'est Custine lui-même qui raconte longuement l'incident dans une lettre du 9 avril où il présente l'acte de Coquebert comme le fait d'un fou (*Archives parlementaires*, t. LXI, p. 168). Coquebert ne mourut pas de sa blessure.

3. L'affaire Natte est racontée dans la lettre de Custine du 12 avril (*Archives parlementaires*, t. LXII, p. 176).

4. Custine fils fut entendu au Comité de Salut public le 19 avril.

5. Sur les faits, voir la lettre du représentant Haussmann du 3 mai 1793 dans les *Archives parlementaires*, t. LXIV, p. 646.

Digitized by Google

çais prisonnier de l'ennemi, du nom de Boos, accompagné des majors prussiens Zastrov et Kleist, se présenta aux avant-postes, le 12 avril, et fit parvenir, par un parlementaire, au général d'Oyré, commandant de Mayence, en même temps qu'une demande d'entrevue avec les représentants du roi de Prusse, un billet de Custine ainsi conçu : « Vous pouvez ajouter foi à ce qu'on vous dira de ma part. J'ai le besoin le plus pressant de renforcer l'armée par la garnison de Mayence. Tâchez de prendre vos mesures pour une capitulation honorable le mieux que vous pourrez. L'Alsace est en danger. L'on m'enlève des troupes pour réparer les pertes de Dumouriez[1]. » Le général d'Oyré réunit aussitôt le conseil de guerre pour lui communiquer ce billet. Le conseil fut d'avis de ne pas refuser l'entrevue, qui eut lieu le jour même en avant du village de Hechtsheim. Les Français y étaient représentés par le représentant Reubell, le général d'Oyré, le chef de brigade d'Azincourt et l'adjudant général Kléber, les Prussiens par les majors Zastrov et Kleist. Boos exposa que Custine désirait renforcer son armée par le retour de la garnison de Mayence. Reubell répondit que, « s'il y avait matière à une négociation générale, il était prêt d'entrer en conférence avec le roi de Prusse ».

Le lendemain 13 avril, Reubell reçut, en présence de d'Oyré, une nouvelle lettre du major Zastrov qui « l'engageait à venir dans l'après-midi à Oppenheim, où le lieutenant général Kalkreuth se trouverait au nom du roi de Prusse pour entrer en matière avec lui ». Autorisé par le conseil de guerre, Reubell, accompagné des chefs de brigade Dieudeville et Beaupuy, se rendit à Oppenheim. D'après l'imprimé qui contient sa relation officielle, « Kalkreuth ayant annoncé qu'il n'avait aucune mission de faire des propositions particulières, ni même d'entrer en conférence sur des propositions générales », Reubell aurait rompu aussitôt les pourparlers[2].

Cependant, une semaine plus tard, l'envoyé de Custine à Manheim, Corbeau, revenait à la charge. Il écrivait de nouveau aux représentants

1. Le billet est publié par Arthur Chuquet, *Mayence*, p. 176. Les circonstances de l'arrivée de Boos et des négociations sont racontées dans un *Imprimé* des représentants à Mayence, que Corbeau remit plus tard entre les mains du représentant Haussmann à Strasbourg et qu'Haussmann communiqua au Comité de Salut public dans sa lettre du 3 mai (*Archives parlementaires*, t. LXIV, p. 647).

2. Si l'on en croyait M. Chuquet, *Mayence*, p. 176, le conseil de guerre, dans sa première réunion du 12 avril, aurait examiné attentivement le billet de Custine apporté par Boos et aurait reconnu que « la signature du général était fausse et trop allongée ». Il est singulier que, dans sa relation officielle, Reubell ne dise rien de ce fait et que le conseil ait quand même autorisé les pourparlers s'il croyait à la fausseté de cette signature de Custine.

Digitized by Google

Reubell et Merlin de Thionville, enfermés dans Mayence, « pour les engager à se rendre à Oppenheim conférer derechef avec les officiers prussiens, auxquels il venait se joindre pour cet effet[1] ». Cette fois Reubell et Merlin se fâchèrent. Dans un billet daté du 20 avril, ils firent très expresse défense à Corbeau « de s'ingérer dans aucune négociation relative soit à la reddition de Mayence, dont il n'est pas question, soit à l'intérêt général de la République, dont M. Corbeau n'est nullement chargé ». Ils invitèrent Corbeau à quitter Manheim et à rentrer sur-le-champ en France, ce qu'il fit.

Mis au courant de l'incident par Corbeau lui-même, Custine voulut se disculper. Mais, au lieu de désavouer Corbeau, qui pouvait se défendre, car il était encore en liberté, il rejeta toute la faute, tout le « crime » sur le capitaine Boos, qui était encore aux mains des Prussiens. Prenant sa meilleure plume, il écrivit au duc de Brunswick, le 5 mai, pour lui dénoncer l'imposture du capitaine Boos, qui « avait osé se dire chargé de mission de *sa* part auprès des commissaires de la Convention nationale et du général commandant à Mayence, et que cette mission avait pour objet de les inviter à traiter pour la reddition de cette ville ». Il demandait sans rire à Brunswick de lui livrer ce criminel[2]. Mais si Custine parvint à convaincre le représentant Haussmann, qui était à Strasbourg, de la pureté de sa conduite, il ne fut pas aussi heureux auprès des représentants Ruamps, Soubrany et Maribon-Montaut, qui étaient attachés à son armée. Sans approfondir l'incident Boos sur lequel ils manquaient de renseignements, car ils ignoraient les pièces que Corbeau avait communiquées à Haussmann, ils dénoncèrent aussitôt au Comité de Salut public la lettre que Custine venait d'écrire à Brunswick : « La Convention verra-t-elle sans indignation ce général rendre hommage aux vertus de la Prusse, aux vertus et à la grande âme de Son Altesse Sérénissime le duc de Brunswick? Et cette phrase remarquable : *J'espère obtenir celle d'un prince que sa sagesse, sa philosophie et l'amour qu'il porte au peuple qu'il gouverne appelleraient à être le soutien de l'opprimé et la pacificateur du monde*, ne suffirait-elle pas pour retirer à cet homme une confiance que lui et ses semblables n'ont pas méritée et qu'ils n'auraient jamais dû obtenir? » Les représentants avaient fait des observations à Custine au sujet de cette lettre. Ruamps lui avait reproché d'y avoir développé « des sentiments peu dignes d'un républicain ». Custine s'était emporté. Il offrit de nouveau sa démis-

1. Relation officielle dans l'imprimé cité.

2. La lettre de Custine à Brunswick est aux *Archives parlementaires*, t. LXIV, p. 618. Les représentants Louis et Pflieger firent arrêter Corbeau. Voir leur lettre du 6 mai dans Aulard, *Actes*, t. IV, p. 17.

Digitized by Google

sion : « A l'égard de sa démission, nous nous bornâmes à lui répondre froidement que le sort de la France ne dépendrait jamais d'un individu. Enfin, pour terminer une discussion dans laquelle seul Custine élevait trop la voix, l'un de nous fut forcé de le prendre encore plus haut et de lui rappeler le caractère des représentants du peuple auxquels il s'adressait. » Les représentants évoquaient ensuite la lettre par laquelle Custine s'était proposé pour dictateur. « Si une semblable lettre nous eût été envoyée directement, Custine serait déjà traduit au tribunal révolutionnaire... Mais que pouvons-nous faire lorsque l'Assemblée elle-même reste immobile et qu'au lieu de punir elle consigne dans le *Bulletin national* une pièce qui devrait avoir motivé le décret d'accusation[1] ! »

Le Comité de Salut public resta sourd à l'invitation des représentants à l'armée du Rhin. Il n'essaya pas d'approfondir les responsabilités de Custine dans la conduite de son agent Corbeau et dans les pourparlers entamés en son nom pour la reddition de Mayence. Et comment l'aurait-il fait, quand le ministre des Affaires étrangères Lebrun avait donné pleins pouvoirs au général pour pénétrer les intentions des Prussiens et pour s'informer auprès d'eux s'il pourrait obtenir une suspension d'armes en livrant Mayence[2]? Il prit le parti de lui donner de l'avancement. Le 13 mai, Barère, en son nom, prononça devant la Convention un vif éloge de Custine, qui seul, dit-il, avait résisté à la manie diplomatique qui avait gagné les généraux, ce qui n'était pas exact, même d'une vérité approximative[3]. Barère le loua encore d'avoir maintenu dans son armée une sévère discipline, d'avoir tenu une comptabilité exacte, envoyé régulièrement ses états de revue, travaillé à faire recevoir les assignats, et il conclut en proposant de nommer Custine au commandement en chef des deux armées réunies du Nord et des Ardennes. Comme un membre rappelait l'altercation de Custine avec les représentants et demandait des explications sur sa démission, Barère n'hésitait pas à donner tort à Ruamps et il ajoutait que « le plus grand préjudice que l'on pût faire à la République dans ces temps orageux avait sa source dans les dénonciations vagues qu'on élevait chaque jour contre des hommes dont la conduite est digne de la reconnaissance publique ». La Convention, malgré une timide protestation de Billaud-

1. La lettre des représentants est dans Aulard, *Actes*, à sa date.

2. A. Chuquet, *Mayence*, p. 176.

3. Sur les pourparlers entamés par Custine auprès de Wurmser le 11 avril 1793, voir Aulard, *La diplomatie du premier Comité de Salut public*, dans la *Révolution française*, t. XVIII, p. 340, et la lettre de Wurmser à l'Empereur en date du 2 mai 1793, dans Vivenot, *Quellenkunde der deutschen Kaiserspolitik...*, t. III, p. 43-46.

Digitized by Google

Varennes, donna raison à Barère. Custine fut investi du commandement de notre principale armée, de celle qui couvrait la capitale.

Custine ne méritait guère la confiance que lui témoignait le Comité de Salut public. Depuis six semaines, il était resté inactif derrière les lignes de Wissembourg. Son armée avait reçu de nombreux renforts provenant de nouvelles levées. Les représentants le pressaient de prendre l'offensive, afin de débloquer Mayence. Il répondit que ses troupes n'étaient pas exercées, qu'il ne pouvait faire fond sur elles, qu'au reste l'ennemi était en forces supérieures. Mais, quand il apprit que le Comité de Salut public le nommait au commandement de l'armée du Nord, il ne voulut pas quitter l'Alsace avant de frapper un grand coup. Il commanda l'offensive aux deux armées du Rhin et de la Moselle pour le 17 mai. Houchard, qui dirigeait l'armée de la Moselle, refoula devant lui les Prussiens sur Limbach, mais, ne se sentant pas soutenu à sa gauche par le général Pully, qui restait immobile[1], il arrêta son mouvement et battit en retraite, à l'étonnement des représentants, qui ne comprirent pas ce mouvement de recul. Custine, avec l'armée du Rhin, ne réussit pas à enfoncer les Impériaux. Une partie de son infanterie, dit-il, fut prise de panique. Les mouvements de ses autres colonnes furent mal combinés. Custine rejeta la responsabilité de son échec sur son lieutenant Ferrière, qui riposta en le dénonçant.

Tout autre que Custine aurait retenu de l'événement une leçon de modestie. Il paya d'audace. A peine arrivé à l'armée du Nord, il proposa au Comité de Salut public, le 28 mai, un grand plan d'opérations qui aurait mis dans sa main les meilleures troupes de la République. Il demandait qu'on abandonnât le projet de délivrer Mayence et qu'on fît porter tout l'effort de la guerre sur les Flandres, en direction de Bruxelles. Il commandait déjà à 80,000 hommes au moins. Cela ne lui suffisait pas. Il réclamait toute la cavalerie de l'armée de la Moselle, les plus beaux régiments de l'armée du Rhin, en tout 25,000 hommes. L'Alsace et la Lorraine dégarnies auraient été exposées presque sans défense aux coups de Wurmser et de Brunswick. Mais si grand était encore le prestige du général Moustache que le Conseil exécutif adopta son plan aventureux le 4 juin et que le Comité de Salut public le ratifia le 9 juin. Seul Bouchotte manifesta son opposition. Il fit coucher son refus sur le registre du Conseil.

Bouchotte était déjà en disgrâce auprès du Comité de Salut public. Il avait offert sa démission le 27 mai. La Convention avait renvoyé sa lettre au Comité et le Comité, le 30 mai, avait proposé d'accepter sa

1. Pully passera à l'ennemi deux mois plus tard.

Digitized by Google

démission. Comme son remplacement tardait, un député ami de Custine, Haussmann, le même qui avait déjà jeté un voile officieux sur l'affaire de Boos et de Corbeau, se mit à attaquer Bouchotte le 8 juin, en déclarant qu'il était « d'une ineptie inconcevable ». Mais le montagnard Lequinio prit la défense du ministre démissionnaire : « Je sais qu'il existe une cabale contre ce ministre parce qu'il est patriote ! » Le 23 juin, enfin, Barère, au nom du Comité de Salut public, proposa de nommer au ministère de la Guerre le général Beauharnais, qui commandait l'armée du Rhin. Après lui, Cambon se plaignit que Bouchotte n'était pas assez actif. Beauharnais fut nommé, mais il refusa, le 15 juin, sans doute parce qu'il fut intimidé par les violentes rumeurs qui avaient accueilli son élection aux Jacobins [1].

Bouchotte continua d'assurer le service. Il n'est pas douteux que le Comité ne lui pardonnait pas sa résistance à l'exécution du plan de Custine et pourtant, a dit M. Chuquet, Bouchotte avait raison. Houchard, qui commandait l'armée de la Moselle, Beauharnais, qui commandait celle du Rhin, les représentants en mission auprès de ces deux armées se joignirent au ministre disgracié pour faire rejeter un plan désastreux. Beauharnais surtout se montra énergique dans son opposition. Il ne pouvait répondre de la frontière, écrivait-il, quand on lui aurait enlevé ses meilleurs régiments, les plus sûrs. Il s'élevait contre « l'imagination ardente » de Custine, il le peignait comme un ambitieux qui disposerait d'une puissance dictatoriale quand il aurait dans sa main toutes les ressources militaires du pays. « Il est reconnu par tous les républicains », ajoutait-il, « que si la liberté peut être menacée, c'est par un général. N'y a-t-il pas lieu de s'effrayer de la force immense qu'un tel fonctionnaire public a dans ses mains [2] ? » Les représentants Maribon-Montaut et Du Roy coururent à Paris pour protester avec véhémence et accuser les combinaisons perfides de Custine, qui recommençait Lafayette et Dumouriez. Ils réclamèrent la marche sur Mayence. Le Comité de Salut public n'osa passer outre. Il laissa finalement les choses en l'état et révoqua l'approbation qu'il avait donnée au plan de Custine (19 juin). Mais il n'en fut que plus désireux de se débarrasser de Bouchotte, qui s'était mis en travers des combinaisons de son général favori. Le 21 juin, Hérault de Séchelles, au nom du Comité,

1. Le vicomte de Beauharnais, le premier mari de Joséphine, venait d'être nommé, le 30 mai, au commandement de l'armée du Rhin. Il motiva son refus du ministère par son désir de rester à l'armée et son peu d'aptitude « à être ministre au milieu des orages d'une Révolution ». Il se déclara d'ailleurs ferme montagnard. Voir sa lettre aux *Archives parlementaires*, t. LXVI, p. 724.

2. Voir, pour le détail, Chuquet, *Wissembourg*, p. 35-40.

Digitized by Google

proposa de remplacer Bouchotte par une créature de Danton, l'ancien courtier d'agent de change Alexandre, qui avait commandé le bataillon du faubourg Saint-Marceau, le 10 août, à l'attaque du château. Mais la chose n'alla pas toute seule. Thuriot déclara qu'Alexandre n'avait pas les talents nécessaires. En vain Danton fit son éloge. Il ne put pas emporter la nomination. La discussion reprit le lendemain 22 juin. Cette fois Barère et Fabre d'Églantine vantèrent les talents d'Alexandre. Fabre rappela que Louvois et d'Argenson, « les meilleurs ministres de la Guerre de l'Ancien régime, n'avaient été ni capitaines, ni lieutenants-colonels ». Éloquence inutile. A la demande de Thuriot et de Billaud-Varennes, la Convention, finalement, refusa de nommer le candidat proposé par le Comité de Salut public. Et Bouchotte, quoique démissionnaire depuis plus d'un mois, continua d'expédier les affaires. Rien ne montre mieux que cet épisode combien était profonde l'anarchie gouvernementale.

Trois semaines avaient été perdues en discussions vaines et irritantes autour du plan d'opérations de l'ambitieux Custine. Trois semaines précieuses, quand il s'agissait de débloquer Mayence assiégée depuis le mois de mars. Beauharnais et Houchard, obligés d'attendre les décisions de Paris, ne purent donner l'ordre de marcher en avant que le 27 juin, lors de leur conférence à Bitche. Il était trop tard. Ils ne pourront sauver Mayence.

Custine ne s'était pas pressé de prendre le commandement de l'armée du Nord qu'il savait démoralisée par ses échecs. Picot, comte de Dampierre, son prédécesseur, ancien protecteur, puis protégé de Danton, que celui-ci avait employé dans des pourparlers avec les Autrichiens, doutait tellement de la victoire qu'il avait proposé un instant de faire la paix en mettant le duc d'York sur le trône de Belgique. Il n'avait pu défendre le camp de Famars et s'était fait tuer bravement, le 8 mai, devant Valenciennes, au village de Raismes. Custine n'arriva à Cambrai que le 27 mai. Il perdit un mois dans une immobilité complète, se bornant à inspecter les troupes et laissant tranquillement Cobourg poursuivre le siège de Valenciennes, sans l'inquiéter[1]. Cette inaction parut suspecte et redoubla les attaques des Jacobins. Marat demanda la destitution de Custine à la Convention le 6 juillet. Si Custine restait inactif dans le camp de César, au lieu de secourir Valenciennes, Marat n'en doutait pas, c'est qu'il attendait une insurrection des départements du Nord qu'il seconderait pour marcher sur Paris ! Dans son

1. Pour le détail, voir A. Chuquet, *Valenciennes*.

Digitized by Google

dernier numéro, paru le 14 juillet, Marat prophétisait que Custine ne serait que le second tome de Dumouriez.

Custine s'emportait. Dans le privé, il déclamait contre la journée du 31 mai, contre Pache, contre Marat, contre Robespierre. En public, il polémiquait avec les journalistes, par exemple avec Laveaux, qui rédigeait le *Journal de la Montagne* et qui l'accusait de trahison. Perdant tout sang-froid, Custine finit par traiter Bouchotte dans ses lettres officielles avec un mépris insultant. Il lui écrivait le 6 juin : « Le temps n'est plus où le général regardait un ministre, même imbécile, comme un Dieu ; je n'ai jamais été de ces hommes sans caractère. Républicain avant la République, toutes les fois que j'ai rencontré de ces idoles ministérielles je les ai frappées de mépris. » Le 15 juillet, dans une lettre à la Convention, il se révoltera ouvertement contre les ordres du ministre et refusera de les exécuter. Pour que l'Assemblée tolérât plus longtemps ce langage et cette conduite, il aurait fallu que Custine remportât des victoires, qu'il fît reculer l'invasion. Or, Condé capitulait le 10 juillet, le jour même où la Convention se décidait à renouveler le Comité de Salut public, qui avait toujours protégé Custine. Les Austro-Prussiens se rapprochaient de Paris. Mayence capitulera le 23 juillet, Valenciennes le 28.

Sur les autres frontières, le premier Comité de Salut public n'avait pas plus de succès à son actif que sur celles du Nord-Est. Kellermann, un instant suspect lui aussi, défendait avec peine les vallées savoyardes contre un retour offensif des Piémontais, qui rentrèrent en Maurienne et en Tarentaise au moment où le siège de Lyon affaiblit l'armée des Alpes.

Le commandant en chef de l'armée d'Italie chargé de défendre le comté de Nice, Brunet, se compromettait avec les fédéralistes de Toulon et de Marseille, contre lesquels il refusait de diriger les bataillons que les représentants Barras et Fréron lui demandaient. Ceux-ci le révoquaient et l'envoyaient au tribunal révolutionnaire.

L'armée des Pyrénées occidentales, commandée par Servan, l'ancien ministre de la Guerre des Girondins, ne comprenait que quelques milliers d'hommes de qualité médiocre et dépourvus de tout. Heureusement, les Espagnols se bornèrent à des escarmouches jusqu'au début de mai. Quand ils prirent l'offensive en direction de Bayonne, le 2 mai, ils s'emparèrent facilement par une attaque de nuit du camp français de Sare. Une compagnie française de miquelets, c'est-à-dire de francs-tireurs basques, trahit avec son commandant. Les Espagnols, avec un

Digitized by Google

peu d'audace, auraient pu entrer à Bayonne sur les talons des fuyards. Ils s'attardèrent à piller le camp français et Servan put rallier ses troupes derrière la Nivelle. Mais il dut évacuer, le 27 mai, le saillant des Aldudes et une partie du val Carlos. Les habitants du pays abandonné demandèrent leur annexion à l'Espagne.

Aux Pyrénées orientales, ce fut pire. Là, les Espagnols étaient commandés par un général appliqué, Ricardos, qui disposait d'ailleurs de forces supérieures. Ricardos envahit le Roussillon et le Vallespir au début d'avril. Il enfonça les républicains, commandés par le vieux général La Houlière, neveu de Voltaire, le 20 avril, devant Céret. Mais, heureusement, il ne sut pas profiter de sa victoire. Il s'attarda au siège des places de la frontière et il perdit son temps à canonner Bellegarde. La Houlière, désespéré, s'était brûlé la cervelle. Son successeur, De Flers, reçut des renforts de l'armée d'Italie amenés par le brave Dagobert. Il n'en fut pas moins refoulé par Ricardos devant Perpignan, le 19 mai[1].

En Vendée, enfin, les désastres succédaient aux désastres. Ils étaient en partie imputables au Comité de Salut public, qui avait commis la faute d'organiser contre les révoltés deux armées distinctes, celle des Côtes de Brest, avec quartier général à Nantes sous Canclaux, celle des Côtes de La Rochelle, avec quartier général à Niort sous Biron. La dualité de commandement empêcha l'unité d'action. Biron, qui n'avait pas confiance dans les nouvelles levées qu'il commandait et que les ordres des représentants impatientaient, resta longtemps immobile. Quand les représentants, après la prise de Saumur par les rebelles, voulurent concentrer à Tours toutes les forces républicaines, il s'y opposa. Les Vendéens profitèrent de ces divisions pour marcher sur Nantes en deux colonnes, l'une au nord, l'autre au sud de la Loire. Ils l'attaquèrent le 29 juin et faillirent s'en emparer. Cathelineau fut tué dans l'affaire. Les représentants qui étaient à Tours reprochèrent à Biron de n'avoir pas secondé Canclaux en prenant à revers les Vendéens pendant leur marche sur Nantes. Ceux qui étaient auprès de lui à Niort, Goupilleau de Montaigu et Bourdon de l'Oise, prirent sa défense et firent même arrêter le général sans-culotte Rossignol, qui s'était pris de querelle avec Westermann, protégé de Biron.

Le Comité de Salut public flotta, comme à son ordinaire, entre les avis contraires. Il soutint Biron, refusa sa démission, mais, par compensation, il fit remettre Rossignol en liberté et le réintégra dans son commandement.

Une attaque générale qu'ordonna Biron, d'accord avec Canclaux,

1. Sur la guerre dans le Roussillon, voir Chuquet, *Dugommier*.

Digitized by Google

commença au début de juillet, mais aboutit à des échecs retentissants. Westermann, qui se gardait mal et dont les hommes faisaient bombance après leur succès de Châtillon-sur-Sèvre, le 2 juillet, fut surpris et taillé en pièces le lendemain, en laissant à l'ennemi toute son artillerie, les bagages et de nombreux prisonniers.

Si l'on réfléchit qu'à cette date du début de juillet 1793 la révolte fédéraliste bat son plein, que la plupart des grandes villes refusent de reconnaître la Convention, on mesure toute l'étendue du péril que la faiblesse, les maladresses, les demi-mesures, les indécisions du premier Comité de Salut public avaient laissé grandir.

Dans son grand rapport du 29 mai sur la situation militaire, Barère a ingénument livré le secret de la désastreuse politique du Comité : « Dans le choix des officiers généraux », disait-il, « nous avons quelquefois obéi aux défiances populaires et aux dénonciations individuelles. Ces changements de généraux et de chefs sont une des causes les plus funestes de la désorganisation. » C'était avouer que si le Comité n'avait écouté que ses préférences, il aurait fermé résolument l'oreille aux criailleries des clubs et qu'il aurait partout maintenu en fonctions les généraux nobles comme étant les seuls capables. Et c'était avouer aussi qu'il n'avait pas eu ce courage.

La situation était telle qu'on ne pouvait faire la guerre qu'avec ceux qui voulaient la pousser jusqu'à la victoire. Or, le Comité avait recherché la paix à tout prix. Il avait ménagé les Girondins autant qu'il avait pu. Il n'avait pas compris qu'il était vain de poursuivre la conciliation des contraires, qu'il fallait choisir entre la politique de réaction et la politique de mouvement. Non seulement il n'avait pas fait cette guerre du peuple, cette guerre des gueux que réclamaient Bouchotte et Robespierre, mais il avait essayé, sans succès il est vrai, mais avec obstination, de se débarrasser de Bouchotte, qui avait la confiance des patriotes ardents. Les généraux nobles qu'il avait soutenus contre le ministre et contre les clubs et dont il avait vanté les talents, Custine, Dampierre, La Houlière, De Flers, Biron, n'avaient essuyé que des échecs. La situation militaire était plus critique au milieu de juillet quand il fut renversé qu'au début d'avril quand il avait pris le pouvoir, tant il est vrai que ce qui fait la valeur des hommes d'État c'est encore moins l'intelligence, la souplesse, l'habileté que la décision, la fermeté et le caractère.

Albert MATHIEZ.

Digitized by Google

MÉLANGES

LA QUESTION DE DROIT ENTRE CÉSAR ET LE SÉNAT

(MARS 59-JANVIER 49)

En commençant la guerre civile au début de 49, César semblait croire qu'il avait la loi pour lui ; au dire de ses amis, les *Patres* étaient sortis les premiers de la légalité en enlevant au proconsul des Gaules ses légions et ses provinces avant l'expiration de son commandement. Le sénatus-consulte du 1er janvier 49 était-il régulier ou violait-il aux dépens de César des dispositions antérieures? Tel est le nœud de la « question de droit » entre César et le Sénat.

La situation de César en Gaule était définie par la *Lex Vatinia* de 59 et par la *Lex Pompeia Licinia* de 55 : si nous connaissions le terme que ces lois assignaient au commandement de César, nous serions à même, semble-t-il, de répondre à la question posée ; mais, comme nous n'en possédons pas le texte, tous les chercheurs qui jusqu'alors se sont intéressés à ce problème d'histoire ont essayé de préciser à quelle époque la *Lex Vatinia* fut mise en

BIBLIOGRAPHIE. — Zumpt, *Studia Romana*, 1859, p. 65 et suiv. — Mommsen, *Die Rechtsfrage zwischen Cäsar und dem Sénat*. Breslau, 1859 (*Gesam. Schrift*. Berlin, 1906, I, p. 92-145). — Napoléon III, *Histoire de Jules César*, 1866, II, p. 471 et suiv. — Hofmann, *De origine belli civilis Caesarini*. Berlin, 1857. — Guiraud, *Le différend entre César et le Sénat*. Paris, thèse, 1879. — Fustel de Coulanges, *La question de droit entre César et le Sénat* (*Journal des Savants*, juillet 1879, p. 437), réédité dans *Questions historiques*. Paris, 1893, p. 453-469. — Judeich, *Das Ende von Cäsars gallischer Statthalterschaft und der Ausbruch des Bürgerkrieges* (*Rhein. Mus. für Phil.*, 1913, p. 1 à 10). — Holzapfel, *Die Anfänge des Bürgerkrieges zwischen Cäsar und Pompejus* (*Klio, Beitr. zur alt. Gesch.*, IV, 1904, p. 327-382). — Hirschfeld, *Der Endtermin der gallischen Statthalterschaft Cäsars* (*Klio*, IV, 1904, p. 77-88 ; voir aussi *Kleine Schriften*. Leipzig, p. 310-323). — Id., *Nochmals der Endtermin der gallischen Statthalterschaft Cäsars* (*Kleine Schriften*, p. 324-329). — C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, III, p. 166, n. 4 ; p. 320, n. 4. — R. Laqueur, *Cäsars gallische Statthalterschaft und der Ausbruch der Bürgerkrieges* (*Neue Jahrb.*, XLVII, 1920, p. 241 ; un deuxième article, *Ibid.*, 1921, p. 233-250). — Frank Burr Marsh, *The Chronology of Caesar's Consulship* (*The Classical Journal*, XXII, 1927, p. 504). — M. Gelzer, *Die Lex Vatinia de imperio Caesaris* (*Hermes Zeitschrift für Klassische Philologie*. Berlin, avril 1928).

Digitized by Google

vigueur, puis quelle durée la *Lex Licinia* assignait au proconsulat des Gaules. Pourtant, à notre sens, ces recherches ne sauraient suffire : le différend entre César et le Sénat prend sa source dans les événements des années 51-50 bien plutôt que dans l'interprétation des lois antérieures ; aussi distinguerons-nous nettement dans les pages qui vont suivre le problème qui traite de la fin du proconsulat des Gaules de celui qui pose la question de droit entre César et le Sénat : il ne saurait y avoir confusion entre les deux.

I

Le quinquennium. — D'après la *Lex Vatinia*, le gouvernement de César en Gaule devait durer cinq ans : sur ce point, tous les témoignages sont formels[1] ; ce que nous ignorons, c'est le terme initial et le terme final de ce *quinquennium*. Pour Mommsen, il s'étendrait du 1er janvier 58 au 1er mars 54 ; d'après ses calculs, en effet, le 1er mars continuait, depuis 153, à marquer le début de l'année militaire : le consul qui entrait en charge en janvier ne prenait donc l' « imperium » qu'en mars, mais en vertu du principe « annus cœptus pro completo habetur » les deux mois qui s'écoulaient entre janvier et mars comptaient pour une année entière ; ainsi César, bien qu'il ne partît en Gaule qu'en mars 58, était proconsul depuis le 1er janvier de la même année : ses cinq ans prenaient donc fin en mars 54.

Mais est-il exact de voir dans le 1er mars le début de l'année militaire? Guiraud l'a nié, et sa critique, fondée sur une analyse méthodique des documents épigraphiques, montre que le 1er mars ne semble avoir joué aucun rôle dans la vie militaire des Romains[2] ; d'ailleurs, les consuls n'attendaient jamais le 1er mars pour solliciter une *Lex curiata de imperio :* en 49, Marcellus et Lentulus purent entrer en campagne contre César dès le mois de janvier sans avoir reçu du peuple des pouvoirs spéciaux ; ainsi, l'année militaire se confondait purement et simplement avec l'année civile et la période de janvier à mars 58 ne saurait compter pour un an. Faut-il conclure avec Guiraud que le *quinquennium* accordé à César ne prenait fin que le 1er mars 53? Nous ne le croyons point, car cette opinion a contre elle un texte formel de Cicéron.

Dans le discours *De provinciis consularibus* (XV), Cicéron nous parle, en effet, de deux propositions faites par les consuls de 55 devant le Sénat, demandant qu'on nommât un successeur à César : il était spécifié que, par égard pour la *Lex Vatinia*, les consuls de 55 ne pourraient pénétrer en Gaule qu'après les calendes de mars 54. Cicéron s'étonne que, pour respecter une loi qu'il juge indigne, on enlève deux mois d' « imperium » aux consuls de 55 : « ... legem, quam non putat, eam quoque servat ; praefinit enim successori

1. Suétone, 22. — Dion, XXXVIII, 85. — Plutarque, *César*, 14, et *Pompée*, 48. — Appien, *Civ.*, II, 13, 49. — Cicéron, *De Prov. consul.*, 15, 36, 37.

2. Pour toute cette discussion, cf. Guiraud, *op. cit.*, II, p. 19 et suiv.

Digitized by Google

diem ; fuerit dato consulatu sine provincia... Januario, Februario provinciam non habebit ; kalendis ei denique martiis nascetur repente provincia ! » Il n'est donc pas douteux que le *quinquennium* dût se terminer en mars 54[1] : c'est qu'il avait commencé à courir à partir de mars 59 et non, comme le prétendaient Mommsen et Guiraud, à partir de mars 58. Le pouvoir proconsulaire de César n'était pas, en effet, une magistrature ordinaire, régie par la *Lex Sempronia ;* il partait du jour même où il avait été conféré par le plébiscite vatinien[2] ; or, selon toute vraisemblance, la loi de Vatinius fut votée peu de temps après la mort de Metellus Celer, survenue au début de mars 59, avant que celui-ci ait pu rejoindre la Gaule dont il avait obtenu le proconsulat[3]. Ainsi, le *quinquennium* n'aurait pas commencé exactement le 1er mars 59 : il est probable qu'il prenait fin, dans les mêmes conditions, au début de mars 54, sans qu'on ait fixé d'avance une date précise à laquelle César serait rappelé à Rome[4].

II

La fin du proconsulat des Gaules. — Il est d'ailleurs inutile de chercher une approximation plus grande quand on veut connaître la date à laquelle les pouvoirs du proconsul expiraient : nous savons, en effet, que les dispositions de la *Lex Vatinia* furent abrogées à la suite des conférences de Lucques par la *Lex Pompeia Licinia* (55) ; en 56, en effet, les triumvirs qui s'étaient entendus pour donner à Pompée et à Crassus cinq années de commandements militaires[5] avaient décidé aussi de prolonger les pouvoirs extraordinaires de César en Gaule ; mais quelle était la durée de cette prolongation? Le nouveau commandement s'ajoutait-il au *quinquennium* consenti par la *Lex Vatinia* ou commençait-il à courir dès 55, date de promulgation de la *Lex Pompeia Licinia?* La question est obscure : une analyse minutieuse des lettres de Cicéron permet pourtant d'y jeter un peu de clarté.

Il ne semble pas que la loi de 55 ait prolongé le proconsulat des Gaules au delà de mars 50. Dans une lettre à Atticus[6], écrite à la fin de décembre 50, Cicéron adresse cette apostrophe à César : « Tenuisti provinciam per decem annos, non tibi a senatu, sed a te ipso per vim et per factionem datos. » Le

1. Cf. Hirschfeld, *op. cit.*, p. 311.

2. Cf. Zumpt, *op. cit.*, p. 74-82.

3. Cf. Pline, II, 170. — Gelzer croit même que le vote de la *Lex Vatinia* dont la date nous est inconnue doit être reporté aux premiers jours du mois de juin 59 ; Marsh pense, au contraire, que si le sénatus-consulte confirmant le plébiscite est du mois de juin, le plébiscite lui-même remonte au 28 février 59. Quelle que soit la thèse que l'on préfère, nos conclusions sur l'incertitude du terme assigné par ce document au quinquennium ne sont pas modifiées ; cf., sur ce point, Gelzer, qui accepte le début de mars 54 comme terme final du quinquennium.

4. Sur ce point, voir R. Laqueur, *op. cit.*, 1er article.

5. Cf. la *Lex Trebonia* [Plutarque, *Caton*, 43. — Dion, XXXIX, 34-35].

6. Cf. *Ad Atticum*, VII, 94. Orelli.

Digitized by Google

fait que Cicéron emploie le parfait *tenuisti* montre qu'à l'époque où il écrit les pouvoirs de César sont déjà expirés. D'autre part, nous savons que ces pouvoirs prenaient fin avant l'été 50 : Hirtius nous dit, en effet, dans les Commentaires, qu'au cours de l'été 51 César se hâta de rejoindre ses lieutenants devant Uxellodunum pour écraser la révolte d'Aquitaine avant le début de l'hiver : « ... cum omnibus Gallis notum esse sciret aliquam esse unam aestatem suae provinciae, quam si sustinere potuissent, nullum ultra periculum vererentur[1]. » — Cet unique été qui reste à César ne peut être que celui de 51, sans quoi on s'expliquerait mal sa hâte d'en finir avec la rébellion s'il avait encore devant lui toute une année de campagne ; la résolution des assiégés de tenir jusqu'à la fin de l'été 51 montre que César devait être rappelé à Rome au cours de l'hiver 51-50.

Après Mommsen et Guiraud, Hirschfeld admet, en effet, que le proconsulat de César devait prendre fin en mars 50 ; pourtant la lettre à Atticus (VIII, 9, 4) parle formellement de dix années de commandement, et de mars 59 à mars 50 il n'y a que neuf ans. Cette remarque a conduit Holzapfel à contester les conclusions de Hirschfeld et à admettre la date de mars 49 comme terme du proconsulat des Gaules[2]. Ce point de vue nous semble difficile à soutenir : Holzapfel néglige, en effet, le texte d'Hirtius, pourtant suggestif ; il oublie qu'en décembre 50 Cicéron parle de la magistrature de César au passé (« *tenuisti* provinciam... *Praeteriit* tempus »), mais, surtout, il interprète mal, à notre sens, le « decem annos » de la lettre à Atticus. Cicéron, remarquons-le, n'insiste pas sur le fait que les pouvoirs de César ont *légalement duré dix ans*, mais bien plutôt sur le fait que ces dix ans de commandement effectif *n'ont pas été accordés par le Sénat* : loin d'affirmer que l'occupation de la Gaule pendant dix ans était prévue par la loi, il constate qu'*en fait* César l'a occupée pendant dix ans et il s'en indigne[3]. En décembre 50, il y avait à peu près dix ans que le proconsul était en Gaule : il y était arrivé en mars 59 et, comme il n'avait pas quitté ses légions en mars 50, il y avait exactement neuf ans et dix mois qu'il était absent de Rome. Que Cicéron ait écrit dix ans au lieu de neuf ans et dix mois, cela n'a rien qui doive surprendre dans un texte où l'auteur, loin de faire une discussion en règle, se livre à des invectives enflammées.

La *Lex Pompeia* n'avait donc pas accordé à César un nouveau *quinquennium* au terme du premier, comme semble le croire Holzapfel. Lorsque Suétone, Velleius, Plutarque ou Appien affirment que la loi de 55 donna cinq

1. Cf. *De Bello Gallico*, VIII, 39.

2. Cf. *Klio*, V, 107.

3. Dans ce cas, il faut supposer que « per vim et per factionem » ne font pas allusion au plébiscite vatinien, comme on a semblé le croire jusqu'ici. Cicéron constate que, depuis mars 50, le Sénat a essayé à plusieurs reprises de relever César de son commandement sans lui accorder de nouveaux délais (« non tibi datos ») ; « per vim et per factionem » fait allusion à l'attitude de César et de ses amis de Rome depuis mars 50, attitude de révolte qui a contraint le Sénat intimidé ou conciliant à différer son rappel.

Digitized by Google

années de commandement à César, c'est qu'ils considèrent que la *Lex Pompeia Licinia* abrogeait implicitement le plébiscite vatinien et qu'elle entrait en vigueur dès 55 et non pas seulement en 54, à la fin du *quinquennium*[1]. D'ailleurs, César n'avait-il pas intérêt à ce qu'elle entrât immédiatement en vigueur? Le décret de 59 était considéré à Rome comme illégal; à chaque instant, il pouvait être abrogé comme tel; en ne faisant commencer son second proconsulat qu'au terme fixé par le plébiscite vatinien, César restait pendant plus d'un an exposé aux attaques de ses adversaires; s'il renonçait à profiter jusqu'au bout de ces avantages, bien fragiles en somme, c'est qu'il tenait avant tout à affermir sa situation; comme le remarque Fustel de Coulanges, sa grande préoccupation à Lucques avait été bien moins d'allonger son commandement que de régulariser et de légaliser ses pouvoirs. La *Lex Licinia Pompeia* marque donc en 55 le début du second proconsulat des Gaules, et le terme de celui-ci, fixé *ipso facto* en mars 50, reste entièrement indépendant de la date à laquelle le plébiscite vatinien devenait caduc.

III

Les difficultés administratives. — Le rappel de César en janvier 49 n'était nullement prématuré; le Sénat était donc dans son droit en faisant rentrer à Rome un proconsul dont les pouvoirs étaient expirés depuis huit mois. Voilà, semble-t-il, la question de droit résolue! En réalité, cette question n'a rien à voir avec les problèmes chronologiques dont nous venons d'esquisser la solution; la date de mars 50 ne joue aucun rôle dans les conflits qui vont surgir entre César et le parti sénatorial.

Pas plus en 55 qu'en 59 on n'avait fixé la date exacte où César devait quitter ses légions. La réflexion de Cicéron dans une lettre à Atticus : « Exercitum habeas diutius quam populus jussit, invito senatu[2], » semble indiquer en effet qu'on avait laissé au Sénat le soin de nommer un nouveau proconsul en Gaule quand bon lui semblerait, à l'expiration des cinq ans accordés à César. D'ailleurs, dans les discussions qui s'engagent au Sénat entre 51 et 49, il n'est jamais question de rappeler purement et simplement César, mais toujours de lui nommer un successeur; ainsi, le proconsulat des Gaules n'était pas susceptible de prendre fin à une date fixée d'avance; il était limité dans sa durée par le fait qu'à partir de mars 50 on pouvait envoyer un autre magistrat en Gaule; aussi longtemps que le Sénat négligerait de nommer ce successeur, César pouvait rester à la tête de ses légions[3].

1. Dion Cassius, qui parle de trois ans, se place au terme fixé par la *Lex Vatinia* pour juger du bénéfice que retirait César des conférences de Lucques : Οἱ ὕπατοι, προεπεποιήσατο γάρ, ὥστε τήν ἡγεμονιάν καί ἐκείνῳ τρία ἔτη πλείω (ὥσγε ταληθες εὑρίσκεται). [*Caesar*, 39. 3]. Cf. Fustel de Coulanges, *op. cit.*, p. 473.

2. *Ad Attic.*, VII, 9, 4. Cf. aussi *Ad Familiares*, VIII, 89.

3. Cf. R. Laqueur, *op. cit.*, 2e article.

Digitized by Google

C'est là que commençaient les difficultés. A qui pouvait-on attribuer, en mars 50, les provinces césariennes? En vertu de la *Lex Sempronia*[1], elles pouvaient être dévolues aux consuls de 49 qui allaient être élus en juillet 50. Or, les consuls de 49 ne pouvaient prendre possession de leurs provinces qu'en mars 48 : si donc le commandement de César prenait légalement fin le jour où on lui nommait un successeur, en fait, par la conséquence logique des lois en vigueur en 56 ou, si l'on veut, par la bizarrerie de l'administration romaine, César avait la possibilité de rester en Gaule jusqu'en mars 48. Pompée ne semble pas avoir songé à Lucques à cette éventualité : grâce à elle, César pouvait, en effet, assurer la continuité entre ses magistratures et échapper ainsi aux poursuites dont ses adversaires le menaçaient le jour où, dépouillé de toute fonction publique, il redeviendrait un simple citoyen et aurait à répondre des illégalités commises en 59.

En vertu des lois syllaniennes, César, consul en 59, ne pouvait dans l'esprit de ses adversaires être réélu qu'en 49 : s'il rentrait à Rome avant la fin de 50, il restait jusqu'en juillet 49 exposé aux coups de ses ennemis ; s'il restait dans sa province jusqu'aux comices, il revenait à Rome revêtu du consulat et par suite inviolable. Tandis qu'il s'efforçait de se maintenir dans les charges publiques, ses ennemis ne songeaient qu'à créer dans la série de ses magistratures une interruption qui le livrerait à leur vengeance[2]. En septembre 51, Caelius écrit en effet à Cicéron : « Pompeius tuus aperte non vult Caesarem et provinciam tenere cum exercitu et consulem designari[3]. » En mai 50, il écrivait encore : « Pompeius tuus, tanquam Caesarem non impugnet, valde autem non vult et plane timet Caesarem consulem designari prius quam exercitum et provinciam tradiderit[4]. » Ainsi, dès la fin de 51, Pompée voulait, lui aussi, que César redevînt pour un temps simple particulier ; mais comment pouvait-on, en restant fidèle à la lettre des lois, priver César des avantages qu'il était en droit d'attendre de la *Lex Licinia Pompeia?* Dès 52, d'ailleurs, mis en éveil par une loi de Pompée soumettant à la juridiction des tribunaux les actes passés des magistrats[5], César, de plus en plus résolu à ne

1. Il ne semble pas que la *Lex Sempronia* obligeât à décréter dix-huit mois à l'avance les provinces qui reviendraient aux consuls sortant de charge et à choisir dès janvier le lot des consuls à élire en juillet : il suffisait que ce choix fût arrêté quelque temps avant les comices consulaires [cf. Laqueur, *op. cit.*, p. 237]. Comme d'après la *Lex Licinia* les pouvoirs de César prenaient fin avant juillet 50, les provinces qu'il occupait pouvaient être distribuées aux consuls à élire en juillet 50.

2. La clause de sauvegarde reconnue en faveur de César : *cum rei publicae causa abesset, reus non fieret*, devenait évidemment, d'après ce qui précède, sans effet à partir de mars 50. Même, si, comme le veut Gelzer, l'immunité lui eût été conservée après la perte de ses provinces (*Lex Cornelia*), elle disparaissait dès qu'il aurait franchi le *pomerium* : c'était donc pour César l'impossibilité de se présenter *en personne* aux comices consulaires, sans redevenir, ne fût-ce qu'un jour, simple citoyen.

3. *Ad Fam.*, VIII, 9, 5.

4. *Ad Fam.*, VIII, 12, 2.

5. La loi n'intéressait que ceux qui avaient été magistrats depuis 70. Cf. Appien, II, 24.

Digitized by Google

pas quitter ses légions avant d'être réélu au consulat, se faisait reconnaître le droit de poser sa candidature devant les comices tout en restant absent de Rome : Pompée laissait passer la loi, et le vainqueur des Gaules pouvait se croire au terme de ses inquiétudes.

Pourtant, quelques semaines plus tard, Pompée portait devant le Sénat une loi exigeant la présence à Rome de tout candidat aux élections consulaires. Nous sommes mal renseignés sur cette loi : il est probable qu'elle abrogeait le décret rendu quelque temps avant en faveur de César ; mais pouvait-on lui donner ainsi une portée rétroactive sans en faire un coup d'État en miniature? Pompée comprit sans doute le danger quand il inséra après coup une clause où, de sa propre autorité, il confirmait le privilège antérieurement reconnu à César. Fustel de Coulanges a pu se demander « s'il y avait plus d'illégalité à ce que Pompée enlevât subrepticement à César ce que la loi tribunicienne venait de lui donner ou à ce qu'il lui restituât subrepticement le lendemain ce que sa propre loi venait de lui enlever ». Pour nous, le problème n'est point là ; Pompée tenait à conserver toutes les apparences de la légalité et, comprenant qu'il avait fait une fausse manœuvre, il revenait purement et simplement au *statu quo*. Son intention avouée était qu'après le 1er mars 50, alors qu'aux termes de la loi de 55 les pouvoirs de César auraient pris fin, celui-ci pût être rappelé à Rome : c'est ce qu'en octobre 51 Caelius écrit à Cicéron [1] : « Aliquando tamen, saepe re dilata et graviter acta et plane perspecta, Cn. Pompei voluntate in eam partem, ut eum [Caesarem] decedere post Kal. Mart. placeret, quod tibi misi, factum est. » Plus loin, il précise davantage la pensée de Pompée, qui aurait prétendu : « ... se ante Kal. Mart. non posse SINE INJURIA de provinciis Caesaris STATUERE [2] : post Kal. Mart. se non dubitaturum. »

Pour éviter l' « injuria », Pompée porta devant le Sénat dès 52 une *Lex de Provinciis* qui introduisait une importante réforme administrative [3]. Elle supprimait l'obligation d'attribuer les provinces avant les comices consulaires : on pouvait même envoyer dans les provinces des personnages consulaires. Ainsi, après le 1er mars 50, César pourrait être immédiatement remplacé en Gaule : la durée de ses pouvoirs se trouvait arbitrairement diminuée. Pourtant, il n'y avait rien d'illégal dans le décret de Pompée : en se renfermant dans les limites de la plus stricte légalité, il mettait fin à une fantaisie administrative découlant logiquement des lois existantes, mais qu'aucune loi spéciale ne sanctionnait. La protestation de Curion en mai 51 resta sans

1. *Ad Fam.*, VIII, 8, 4.

2. Notons le mot « statuere » : il est question de délibérer et non de rappeler César.

3. Cette nouvelle manœuvre n'est pas autre chose qu'une manœuvre latérale que Pompée substitue à l'attaque directe, si maladroitement menée en 52 (interdiction des candidatures « in absentia »). Pourquoi César n'a-t-il pas protesté contre cette nouvelle mesure? Sans doute parce qu'il comptait faire admettre l'interprétation large qu'il donnait du plébiscite des tribuns : celle-ci ne devait pas faire violence à l'esprit du plébiscite, puisqu'on verra (cf. ci-dessous, p. 280) que Cicéron lui-même l'accepta [*Ad Attic.*, VII, 7, 6].

Digitized by Google

effet : en fixant au 13 novembre 50 la date du rappel de César, le Sénat voulait seulement accorder au proconsul un délai de grâce[1], maigre compensation en face des avantages qu'on lui avait ravis, légalement certes, mais à coup sûr injustement.

En vertu de la *Lex de Provinciis*, les consuls de 50 ne reçurent aucune province lors de leur entrée en charge : les Gaules, vacantes dans le courant de mars, devaient leur revenir. A la fin de 50, César n'avait donc plus qu'à se retirer : sans violer ouvertement aucune loi, par une simple modification dans la législation des provinces, ses adversaires avaient su ouvrir dans la série de ses magistratures la brèche qu'il redoutait.

IV

Le conflit et la question de droit. — César sentait d'ailleurs fort bien que Pompée avait sauvegardé la légalité. En lisant attentivement le *De Bello Civili*, on voit qu'il ne reproche nulle part à ses adversaires de l'avoir frustré dans ses dix années de commandement ; à aucun moment il n'invoque la *Lex Licinia Pompeia* à l'appui de sa thèse : n'est-ce pas là une preuve que cette loi était périmée au moment où s'ouvrit le conflit entre César et le Sénat, qu'elle ne pouvait plus servir à soutenir les revendications du vainqueur des Gaules et que, par conséquent, elle n'a plus rien à faire dans l'histoire du différend qui devait se terminer dans les champs de Pharsale?

En janvier 49, quand le Sénat eut lancé l'ordre de rappel, César fit connaître aux Pères Conscrits, par la bouche de Roscius et de L. César, le mécontentement qu'il éprouvait : « Quod populi romani beneficium sibi per contumeliam ab inimicis extorqueretur, ereptoque semenstri imperio in urbem retraheretur cujus absentis rationem haberi proximis comitiis populus jussisset[2]. » Les six mois dont parle César ne sauraient être que ceux qui vont de janvier à juillet 49 ; dans son idée, en lui conférant l'autorisation de briguer le consulat « in absentia » aux comices de 49, le plébiscite de 52 avait prolongé du même coup ses pouvoirs jusqu'en juillet 49[3]. Plus loin, César revient sur cette idée en demandant pourquoi Pompée, qui avait accepté la possibilité d'une candidature « in absentia — ut sui ratio absentis haberetur » — lui refusait la jouissance des avantages conférés par le peuple : « Cur se uti populi beneficii prohibuisset? »

Mais la reconnaissance du droit d' « absentia » impliquait-elle nécessairement une prolongation de commandement? Ne connaissant ni la forme ni la teneur du plébiscite, il nous est difficile d'en juger. La proposition des tribuns

1. Cf. *Ad Fam.*, VIII, 11, 3 : « ... in unam causam omnis contentio est de provinciis conjecta : in quam adhuc incubuisse cum senatu Pompeius videtur, ut Caesar Id. Nov. decedat ; Curio omnia potius subire constituit quam id pati. »

2. *De Bello Civili*, I, 9.

3. Et par suite aussi son immunité. Cf. Gelzer, *op. cit.*, p. 128 et suiv.

Digitized by Google

étant antérieure à la loi des provinces, il peut sembler étrange que César ait réussi à déjouer d'avance les menées de Pompée et à assurer par un nouveau stratagème la continuité de ses magistratures. Cependant, l'interprétation que présente César de la loi de 52 n'est pas sujette à caution : dans une lettre à Atticus, Cicéron, l'ennemi acharné du proconsul, est le premier à reconnaître que la clause relative à l' « absentia » entraînait bel et bien une prolongation des pouvoirs : « Quid ergo, exercitum retinentis cum legis dies transierit rationem haberi placet? Mihi vero ne absentis quidem : sed cum id datum est, illud una datum est[1]. »

C'est seulement sur la durée exacte de cette prolongation que Césariens et Sénatoriaux ne sont pas d'accord. Deux historiens nous donnent quelques renseignements sur l'objet du débat. D'après Dion Cassius, César, même absent de Rome, pouvait se présenter au consulat le jour où légalement il devenait éligible, c'est-à-dire le jour où, d'après la loi de Sylla, il se serait écoulé dix ans depuis la date de son premier consulat : ἀπόντι τὴν ἀρχὴν ἔτην ἐκ τῶν νόμων καθήκη αἰτῆσαι[2]. Consul en 59, César pouvait donc jouir de son commandement jusqu'en juillet 49. — Suétone nous présente les faits sous un jour quelque peu différent ; d'après lui, en effet, le plébiscite de 52 spécifiait : « Ut sibi absenti [Caesari] quandoque tempus expleri cœpisset, petitio secundi consulatus daretur[3]. » César pouvait briguer le consulat « in absentia » au moment où son proconsulat tirerait à sa fin. Or, à quel moment pouvait-on dire que le proconsulat de César tirait à sa fin, sinon pendant la période qui s'étend de mars à juillet 50[4]? Légalement, ses pouvoirs avaient pris fin et pratiquement il pouvait être remplacé d'un jour à l'autre : c'est donc en juillet 50 que, selon Suétone, César aurait pu briguer le consulat.

De ces deux versions, quelle est la bonne? César affirme à plusieurs reprises qu'il n'était éligible qu'en 49 pour 48[5] : le plébiscite de 52 ne l'avait pas dispensé d'obéir à la loi de décennalité ; le Sénat, par contre, raisonnait autrement et s'en tenait à l'interprétation que présente Suétone, ainsi qu'en témoigne une lettre de Caelius, datée d'octobre 51, où l'auteur examine si César peut être candidat en juillet 50[6]. Ainsi, la question de droit qui se pose à cette époque roule tout entière sur l'interprétation du plébiscite de 52 : elle consiste à se demander si oui ou non César était éligible en 50 comme le prétendait le Sénat et comme, pour son compte, César le niait[7]. Mommsen a

1. *Ad Attic.*, VII, 7, 6.
2. Dion, XL, 51, 2.
3. Suétone, *Caesar*, 26.
4. Cf. R. Laqueur, 2e article.
5. Cf. *De Bello Civili*, I, 32 (« expectato legitimo tempore consulatus »), et *Ibid.*, III, 1, « is enim erat annus (c'est l'année 48) quo per leges ei (Caesari) consulem fieri liceret ».
6. *Ad. Fam.*, VIII, 8, 9.
7. Les renseignements épigraphiques ne nous permettent pas de savoir si depuis Sylla jusqu'à César la loi de décennalité avait toujours été rigoureusement appliquée. Il faut reconnaître qu'en l'absence de toute dérogation la thèse de César était très solide. D'après Gelzer

Digitized by Google

tranché rapidement la question en adoptant le point de vue de César; Hofman a accepté, au contraire, la version de Suétone, mais aucun de ces deux historiens n'a vu là le centre du problème qui nous occupe : tous ont passé rapidement sur ce petit détail et sont allés chercher l'origine du conflit dans la durée assignée par les *leges Vatinia* et *Licinia* au proconsulat des Gaules. En réalité, tout le problème est là : la loi de 52 avait-elle retardé en faveur de César l'application de la loi des provinces ou abrogé la clause décennale des lois syllaniennes? Au fond, on se disputait pour savoir quelle loi serait violée, et il est difficile de dire où se trouvait la plus grande illégalité.

Conformément à l'interprétation qu'il donnait de la loi de 52, le Sénat, en 50, décida que la candidature de César serait prise en considération pour les comices de juillet; Pompée, feignant l'indécision, ne demandait qu'à laisser au Sénat l'initiative de la rupture [1]. Admettait-il le principe de la continuité des magistratures césariennes? Renonçait-il à livrer César aux tribunaux? En réalité, il croyait avoir trouvé le moyen d'abattre définitivement César en lui tendant un piège redoutable : tout avait été préparé pour faire échouer la candidature du proconsul des Gaules; l'influence de Pompée était considérable à Rome [2]; tandis que César devrait confier à ses amis le soin de sa campagne électorale, il pourrait de son côté manœuvrer sur place au mieux des intérêts du parti sénatorial : l'échec des Césariens aux élections de 50, la nomination de Marcellus et de Lentulus montrent que la cause du Sénat était gagnée d'avance. César le comprit fort bien; aussi repoussa-t-il en juillet 50 une combinaison qui, en l'autorisant à se présenter devant les comices, semblait lui offrir l'occasion tant attendue de réaliser la continuité de ses magistratures : en réalité, il se voyait au lendemain des comices battu, sans armée, sans province, à la merci d'une action en illégalité.

La puissance de Pompée était menaçante : tant qu'il serait en Italie et qu'il y ferait régner la crainte de ses légions, la liberté des assemblées électorales ne serait qu'un vain mot [3]. Mais pourquoi César s'obstinait-il à repousser d'un an sa candidature? La situation eût-elle été différente en 49? Espérait-il que, dans le courant de l'année, Pompée se déciderait enfin à gagner l'Espagne, dont il exerçait théoriquement le proconsulat depuis 55? Gelzer voit dans ces atermoiements un calcul politique d'une habileté con-

(*op. cit.*, p. 129), le Sénat, qui avait accepté la troisième candidature de Pompée en 52, sans tenir compte de la clause décennale, était prêt à passer outre une fois de plus en faveur de César. En refusant de poser sa candidature en 50, César adressait donc une critique à Pompée et se donnait l'air de faire passer, plus que son rival, la légalité avant sa situation personnelle : simple calcul, comme on verra.

1. *Ad Fam.*, VIII, 13, 2 : « Stomacho est Magnus nunc ita languenti, ut vix id, quod sibi placeat, reperiat. »

2. *De Bello Civili*, I, 85, 8 : « In se novi generis imperia constitui, ut idem ad portas urbanis praesideat rebus et duas bellicosissimas provincias absens tot annis obtineat. »

3. *De Bello Civili*, I, 9, 5 : « Metus e civitate tollatur, libera comitia atque omnis res publica senatui populoque romano permittatur. »

Digitized by Google

sommée : César s'était fait dans *ses provinces* toute une clientèle qu'il s'efforçait d'incorporer peu à peu dans la cité romaine : l'inscription de 5,000 nouveaux citoyens sur les listes de Novum Comum lui avait valu une grande popularité [1]. En mai 51, le bruit courut que toute la Transpadane allait recevoir le droit de cité romaine [2] et un passage d'Hirtius nous apprend qu'au cours de l'été 50 César projetait une extension plus large encore du titre de citoyen romain [3]. Ainsi, pour les élections de 49, il aurait pu compter sur les voix de ces néo-citoyens [4] recrutés dans les provinces soumises à son imperium : dans la bataille électorale, il aurait eu cette fois en mains toutes les chances de succès. Là serait le secret de son intransigeance, de son prétendu respect pour les vieilles lois : en 50, l'échec était inévitable ; un an plus tard, le succès était certain. Gelzer nous présente l'attitude de César sous un jour un peu nouveau et son explication est des plus séduisantes. R. Laqueur ne cherche pas si loin les raisons de l'obstination de César à refuser sa candidature en 50 : dans ce conflit, surgi à l'improviste, il aurait trouvé simplement un prétexte commode pour justifier l'emploi de la force qu'il avait jugé depuis longtemps inévitable ; aussi repoussait-il toute solution transactionnelle. Si telle était la pensée de César, il faut reconnaître pourtant que le Sénat brusqua le cours des événements : à la fin de 50, il estimait que les avantages conférés à César par la loi tribunitienne de 52 étaient périmés ; César ne s'était pas présenté aux élections de 50 : libre à lui ; mais dès lors les Pères Conscrits le rappelaient à Rome le 1er janvier 49, tandis que, du fond de la Gaule, il persistait à soutenir que son « privilegium » continuait à courir jusqu'en juillet 49.

En somme, chacun cherchait à interpréter à son idée un document resté volontairement imprécis et à faire jouer à son profit tous les ressorts de la légalité. Peut-on dire avec Hirschfeld que César avait pour lui le droit, mais que Pompée avait la stricte légalité ? Certes, Pompée n'avait violé aucune loi, mais il avait modifié la situation constitutionnelle de telle façon que les avantages accordés jadis à César devenaient illusoires. Un détraquement irrémédiable s'était produit dans le jeu de la constitution romaine le jour où l'on avait inauguré les magistratures de longue durée, indéfiniment renouvelables, et les attributions de pouvoirs extraordinaires. Pratiquement, on vivait depuis 59 sous un régime permanent de coups de force légaux : les lois liciniennes, comme celles de 52, bien que constitutionnellement légales, bouleversaient en fait toute la législation.

Dans ces conditions, Pompée avait-il pour lui toute la légalité ? Si l'on s'en tient aux *Leges Licinia Pompeia* et *Pompeia de Provinciis*, on peut répondre par l'affirmative : au delà, Pompée sortait résolument, lui aussi, du domaine

1. Suétone, *Caesar*, 28, 3. — Strabon, V, 213.
2. Cicéron, *Ad Attic.*, V, 2, 3. — *Ad Fam.*, VIII, 1, 2.
3. *De Bello Gallico*, VIII, 24, 3.
4. *De Bello Gallico*, VIII, 50, 4.

Digitized by Google

légal dans le débat qui forme le cœur de la question de droit ; le plébiscite de 52, selon l'interprétation qu'on en donnait, était en opposition formelle soit avec la *Lex Pompeia*, soit avec la loi décennale de Sylla. Laquelle allait-on sacrifier? Pompée voulait que ce fût la loi de Sylla, César préférait sacrifier la loi de 52 : c'était deux façons différentes de comprendre la légalité ou, si l'on veut, l'illégalité.

Dans ces conditions, peut-on parler, au sens rigoureux du terme, d'une question de droit? Elle semble se poser quand on essaie d'expliquer les événements de 50-49 au moyen des mesures décrétées par les triumvirs en 56 ; mais quand on considère que les germes de la guerre civile sont dans l'interprétation du décret de 52, on s'aperçoit très vite que le débat n'a rien de juridique. Comment parler de question de droit là où la légalité n'est qu'une arme de combat et où le respect d'une loi se traduit par la violation d'une autre? En suivant pas à pas le détail des faits, on voit s'évanouir la question de droit qui avait pu paraître si précise à l'origine : à la place de ce fantôme, on rencontre la terrible rivalité des deux hommes qui ne veulent déchoir ni l'un ni l'autre, le conflit de deux forces.

A côté du droit gravé dans les tables d'airain, il y a, en effet, le droit tel que le font les hommes et les circonstances : lui seul intervient dans le domaine des événements politiques ; aussi, quand on se demande qui de César ou du Sénat avait pour lui le droit et la légalité, on pose un faux problème : tout se réduit à l'interprétation d'un document imprécis, de valeur juridique douteuse, où les passions et la force jouent le plus grand rôle. « Obscuritas » et « certamen [1] », tels sont les deux mots de Cicéron qui caractérisent le mieux l'histoire de ce débat où le droit et la moralité n'occupent aucune place.

Aimé PERPILLOU.

NAPOLÉON ET LES JUIFS

Napoléon et les Juifs, c'est le titre d'une thèse de doctorat récemment soutenue avec succès à la Faculté des lettres de l'Université de Paris [2] par M. Anchel, archiviste aux Archives nationales. Il est peu de sujets qui soient d'un intérêt aussi étendu, et par l'ampleur des conceptions impériales, et par le

1. Cf. *Pro Marcello*, X : « Erat enim obscuritas quaedam, erat certamen inter clarissimos duces. »

2. Robert Anchel, *Napoléon et les Juifs*. Paris, les Presses universitaires de France, 1928, 1 vol. in-8°, XXXI-598 pages ; prix : 75 fr.

Digitized by Google

caractère quasi universel, international, dirait-on aujourd'hui, de la question juive.

On n'y saurait avoir désormais de meilleur guide que M. Robert Anchel, en la thèse qu'il vient de soutenir devant la Sorbonne et qu'elle a particulièrement distinguée : une des bonnes thèses, en effet, de ce temps où on les compte.

Elle vaut aussi par la solidité impeccable de ses sources, qui ont permis à M. Anchel d'épuiser le sujet, du moins en ce qui concerne la France. Nous n'avions jusque-là, en dehors de quelques ouvrages généraux, beaucoup trop généraux, que quelques bons articles, comme ceux de Liber dans les *Études juives*, ou de Sagnac dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, et quelques utiles pages de Pariset dans l'*Histoire contemporaine de la France* (Lavisse). Sans doute, il y avait et il y a aussi des documents et des études en hébreu ; mais elles ne sont pas de l'accès le plus facile ; on en dirait autant des diverses langues slaves : car la question juive se pose dans les pays slaves et dans toute l'Europe centrale de la façon la plus dramatique.

Ce n'était pas le sujet de M. Anchel, et, comme M. Pariset, il ne veut connaître de Napoléon que dans le cadre de la France, tout au plus de la France et du royaume d'Italie. Il est possible, d'ailleurs, que Napoléon n'ait vu la question juive que de ce point de vue.

En ce sens, M. Robert Anchel avait une source aussi abondante que neuve dans l'ensemble des papiers versés aux Archives nationales par l'ancienne direction des Cultes. Il s'agit surtout de la sous-série F. 19, complétée par quelques archives départementales et consistoriales. Par ailleurs, la bibliographie de M. Anchel appelle surtout l'attention sur le grand ouvrage de Philippson, sur la notice de Coquebert-Montbret, « État des Israélites en France, en réponse à des questions proposées par un savant étranger », sur les articles de Farges, de Liber, de Sagnac. Quelques épithètes sévères nous mettent en garde contre certaines publications tendancieuses ou partiales : on se doute qu'en la matière il se rencontre de part et d'autre des passions véhémentes.

Cette bibliographie et les titres de chapitres délimitent très précisément le sujet : les Juifs en France de 1789 à 1806, l'intervention de l'Empereur, une oppression préliminaire, l'assemblée juive de 1806, la consultation de l'assemblée, l'élaboration des décrets impériaux, un régime d'oppression, le fléchissement de l'arbitraire, le retour à l'égalité, deux actes complémentaires, l'application des décrets sur l'organisation cultuelle, la gestion des consistoires. Nous reviendrons sur quelques-unes de ces formules.

En somme, à part environ soixante pages (sur 598) et quelque rapide prolongement au delà de 1814, la thèse traite essentiellement des grands actes de 1806-1808, de l'assemblée des notables juifs, du grand Sanhédrin et des décrets impériaux qui en sont sortis.

C'en est assez pour donner à ce livre le plus grand intérêt. Dans la pensée

Digitized by Google

et dans l'œuvre générale de Napoléon, il ne faut point les séparer du Concordat de 1801 avec l'Église catholique et de celui de 1802 avec les Églises protestantes : même préoccupation de soumettre les questions religieuses à l'examen et au contrôle du gouvernement civil, d'assurer le repos des consciences et la liberté des cultes, pourvu que soit garanti l'ordre établi par la loi, selon les formules de la Déclaration des Droits de l'homme, de ramener toutes les « sectes » comme tous les partis, comme tous les ordres ou états sociaux sous la tutelle et l'autorité de l'État : en un mot, construction de l'État, de l'État français, laïque, c'est-à-dire neutre, respectueux de toutes les consciences, sévère à tous les « fanatismes », comme on disait alors, selon les inspirations de la philosophie du XVIIIe siècle. Nous sera-t-il permis de dire ici que Napoléon fut le meilleur disciple de la philosophie du XVIIIe siècle, qu'il avait mis la philosophie sur le trône? Despotisme peut-être que le régime napoléonien, mais despotisme éclairé, éclairé des lumières du siècle, un despotisme comme celui de Frédéric II et de Catherine II. Il arrive qu'il faille de l'autorité pour assurer la liberté, pour garantir la révolution de la réaction. Paradoxe, dira-t-on ; il y a des paradoxes qui sont plus vrais que certaines « vérités » admises, préjugés ou partis pris ; mais nous n'en sommes pas encore là...

M. Robert Anchel consacre son premier chapitre à l'état des Juifs de 1789 à 1806 : bonne introduction, en effet, à son étude. On aurait même aimé qu'il remontât à l'Ancien régime : il eût été bon de rappeler la condition à laquelle ils étaient autrefois réduits, et, malgré les atténuations que l'état des mœurs y avait apportées, malgré l'édit de tolérance de Malesherbes en 1787, il eût été utile de dire qu'ils étaient toujours, aux yeux de la loi et dans les mœurs, des réprouvés. Ainsi seulement on mesurerait parfaitement la portée des décrets de la Constituante et de ceux de Napoléon ; car ensemble ces décrets, de 1789 à 1806, sont pour eux des décrets de libération, puisqu'ils proclament et consacrent l'égalité, c'est-à-dire la fin des persécutions.

M. Anchel dit fort bien (p. 9) que, de 1789 à 1806, les Juifs furent affranchis, mais que la haine n'avait pas désarmé et s'opposait à ce qu'ils prissent rang dans la société, et encore (p. 11) : même après le décret du 7 août 1790 qui abolissait toutes les redevances particulières aux Juifs, et celui du 27 septembre 1791 qui déliait les dernières entraves, l'opinion resta à peu près généralement hostile. Car il ne suffit pas de proclamer des principes, et il n'était pas si facile de faire passer dans la loi et dans les mœurs les bienfaisantes formules de la Déclaration des Droits : « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits... Nul ne sera inquiété pour ses opinions, même religieuses... »

De là aux décrets de Napoléon, il y a toute la distance, souvent fort longue et parfois infranchissable, qui sépare la théorie de la pratique.

Ici il y a, dans l'intervalle, la Terreur, qui fut aussi dure aux Juifs qu'aux

Digitized by Google

catholiques. « La synagogue », dit M. Robert Anchel, « fut menacée, comme l'Église catholique, dans ses dogmes, la prière hébraïque proscrite comme la messe latine. » Notamment, le procureur de la commune de Lunéville fit cesser, le 24 ventôse an II, « les singeries et les rassemblements illégaux des Juifs ». La synagogue de Metz devint un parc à bestiaux. A l'Isle-en-Vaucluse, le vandalisme révolutionnaire détruisit entièrement la synagogue et le ghetto. Les ornements et le matériel des temples subirent le même sort que ceux des églises catholiques. A Nancy, un membre du Conseil général de la Commune présenta une motion tendant à faire tenir pour suspects tous les Juifs qui n'épouseraient pas des catholiques. Le 21 brumaire an II, les Juifs portugais de Paris furent admis à la séance de la Convention : « Le peuple israélite », dirent-ils, « a toujours trouvé le bonheur dans les lois descendues de la Montagne ; aujourd'hui un petit nombre de ce peuple qui se plaît à Paris et qui a un petit temple faubourg Saint-Germain le dépouille pour en faire une offrande aux saints de la Montagne. »

A Strasbourg, à l'instigation des représentants en mission, on brûla dans un autodafé les livres de la Loi.

« Les Jacobins », écrit M. Anchel, « poursuivirent non seulement l'exercice public du culte, mais aussi ses pratiques privées. Celles des Juifs les exaspérèrent d'autant plus qu'ils les comprenaient moins, et il est permis de se demander si le zèle déployé contre elles ne procédait pas de la haine traditionnelle autant que des sentiments patriotiques invoqués. » Sans aucun doute. Car il arrive aux plus fiers républicains de ne pas connaître la liberté de conscience.

L'observance du sabbat fut généralement interdite, surtout après la mise en vigueur du calendrier républicain, et même dans des localités où les Juifs ne se trouvaient qu'en bien petit nombre, comme à Troyes. La circoncision, l'abatage des bestiaux selon le rite, les modes vestimentaires pour les hommes comme pour les femmes, motivèrent des poursuites. Le procureur du district de Strasbourg requiert là contre le 1er frimaire an II : « Il existe parmi ces hommes la loi inhumaine d'opérer sanguinairement sur l'enfant mâle qui naît, comme si la nature n'était pas parfaite. Ils portent la barbe longue par ostentation et pour singer les patriarches dont ils n'ont pas hérité les vertus » (p. 19-21).

Il y eut une pétition à la Convention la sollicitant d'interdire aux Juifs la circoncision, le port de la barbe. La Convention la repoussa ; mais, paraît-il, les Juifs de Metz se rasèrent, pour ne pas être rasés de par la loi.

Un autre motif explique la persécution, comme au temps de Philippe le Bel : « Molestés en raison de leurs croyances, les Juifs étaient en même temps inquiétés à cause de leurs opérations commerciales. Les Jacobins les dénonçaient comme accapareurs et spéculateurs. » Et voici (p. 21) une maxime qui porte loin ci-devant et ci-depuis : « De tout temps dans les circonstances difficiles les partis avancés ont expliqué au peuple que des fournisseurs de l'État, des industriels, des commerçants s'enrichissaient à ses dépens. » A

Digitized by Google

Bordeaux, les plus riches commerçants israélites furent traduits devant le tribunal révolutionnaire, et la plupart condamnés à de fortes amendes qui alimentèrent « le gigantesque chantage politique » de la Terreur bordelaise. Il y eut des exécutions capitales, à Paris et ailleurs.

La persécution jacobine rappelait les pires violences de la monarchie absolue. Napoléon reprit les maximes de la Constituante et leur donna la vie ; car il faut en prendre son parti, si pénible que ce soit à de certains préjugés, il est impossible, historiquement, de séparer Napoléon de la Révolution : né de la Révolution, il la consacra, il la sacra, et même il la jeta au delà des frontières, à travers l'Europe, sous le signe de son Code. Ici comme ailleurs.

On peut affirmer que l'œuvre était ici particulièrement délicate.

Les Juifs en France n'étaient pas nombreux, 64,000 à cette date ; mais il est bien permis de dire qu'ils occupaient à tous égards une situation beaucoup plus importante qu'on n'en jugerait en proportion de ce chiffre. Ils n'étaient pas tous de même origine ; les uns venaient du Portugal, d'où ils avaient été chassés, comme de l'Espagne, au XVI^e^ siècle ; ils s'étaient réfugiés en partie à Avignon, dans les États du pape ; ils constituaient le groupe des Juifs portugais et avignonnais ; on les trouvait surtout dans le midi de la France, et ils étaient venus en grand nombre s'établir à Paris. Les autres, les cinq sixièmes de l'ensemble, venaient d'Allemagne et de Pologne. On soutiendrait facilement que, séparés depuis tant de siècles, ils avaient pris des caractères fort distincts et constituaient dans la nation juive deux nations différentes. Cependant ils demeuraient étroitement unis par leurs croyances religieuses, par leur fidélité à la loi de Moïse : nations ou nation singulièrement originale par la conservation séculaire de ses coutumes propres, par la persistance indéfectible de son unité religieuse, éparse parmi les autres races et les autres nations, une nation internationale.

Par là son histoire et ses destinées dépassent toujours les cadres nationaux où on l'observe, comme ici, d'un point de vue particulier.

Les Juifs allemands et polonais, cela s'entend les Juifs français d'origine allemande et polonaise, s'étaient accrus d'un nombre considérable depuis 1789 et surtout depuis 1793, d'abord parce que beaucoup étaient venus en France pour y jouir des bienfaits de la Révolution et assurer leur émancipation — la France nouvelle, Terre promise de tous les opprimés — ensuite parce que d'autres, en plus grand nombre même, avaient fui devant les armées des rois envahissant la France républicaine : toute une migration de Juifs rhénans s'était abattue sur l'Alsace et la Lorraine. Nous connaissons par expérience la gravité de ces problèmes ethniques quand ils se posent aussi soudainement. Mais parce qu'ils n'avaient pas de ressources normales dans le pays où ils venaient s'établir, parce que de tous temps les Juifs avaient été victimes des pires traitements, parce que certaines professions et souvent la propriété foncière leur étaient interdites, ils se livraient pour vivre à de petits métiers, à la brocante, au colportage, au commerce

Digitized by Google

de l'argent ; ils prêtaient aux taux les plus élevés ; en Alsace particulièrement, ils avaient pris sur les terres des paysans les plus lourdes hypothèques et soulevé par là un problème économique et social d'une exceptionnelle gravité.

M. Anchel cite à ce propos une brochure d'un avoué parisien nommé Poujol (p. 71-73) qui semble être parvenue jusqu'à Napoléon. On y lit que le Talmud recommande l'usure comme une loi sacrée, une sorte de reprise sur les Infidèles ; que le juif a ruiné l'Alsace, qu'il lui arrive de saisir 25 à 30,000 francs de biens pour un prêt de 500 francs ; qu'il vend à vil prix des marchandises saisies et écrase toute espèce de concurrence possible avec le commerçant honnête ; que les Juifs sont tous usuriers, qu'ils tiennent désormais presque tous les biens-fonds ; qu'il faut réduire leurs créances au quart, leur interdire de prêter à certaines catégories de personnes, leur permettre le prêt seulement par constitution de rentes ou obligation notariée, prohiber les transports de créances, les billets au porteur, le prêt sur gages, aggraver pour eux les peines contre le vol : « Ce sera justice vis-à-vis de cette race qui s'entête dans ses habitudes alimentaires spéciales et qui mange trop d'oignon. »

De Bonald, à la même date (février 1806), publiait dans le *Mercure de France* un article nettement antijuif : il y estime qu'avec leurs onze millions d'hypothèques les Juifs sont les véritables hauts et puissants seigneurs de l'Alsace, féodalité laissée debout ou dressée par la Révolution sur les ruines des autres classes. Il déclare que la condition misérable dont les Juifs se sont plaints est le châtiment d'un grand crime et l'accomplissement d'un terrible anathème..., c'est-à-dire, pour parler clairement, que les Juifs ne peuvent pas être, et même, quoi qu'on fasse, ne seront jamais citoyens sous le christianisme sans devenir chrétiens.

La question juive était posée ; il fallait qu'elle fût résolue ; le préfet du Haut-Rhin faisait connaître à l'Empereur que l'usure des Juifs compromettait l'ordre public en Alsace. Les Juifs eux-mêmes souhaitaient que leur statut fût fixé, comme l'avaient été celui des protestants et celui des catholiques par les Concordats ; à demeurer dans leur condition particulière, ils risquaient de retomber, comme par le passé, sous un régime d'exception, favorable à de nouvelles persécutions. Il leur fallait entrer dans la loi, s'absorber dans l'État, sinon dans la nation française.

C'était aussi le ferme dessein de Napoléon. Il s'y attacha au retour d'Austerlitz, où, passant par Strasbourg, il connut toute la gravité du problème. Il demanda l'avis de ses ministres ; il y appela les délibérations du Conseil d'État ; on y releva naturellement des tendances diverses, les uns comme Barante et Molé, disposés à des mesures particulières de répression contre les Juifs ; les autres comme Beugnot, hostiles à toute mesure d'exception contraire à la doctrine de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, prêts seulement à toute législation générale qui aurait pour objet de réprimer les abus, les délits de vol et d'escroquerie, quels qu'en fussent les auteurs, chrétiens ou juifs.

Digitized by Google

Une séance plénière du Conseil d'État fut tenue à Saint-Cloud, le 30 avril 1806, sous la présidence de l'Empereur. Napoléon entendit les opinions diverses : selon Molé, il approuva sa manière de voir et fut rude à l'idéologie de Beugnot. Le gouvernement français, aurait dit l'Empereur (p. 91), ne peut voir avec indifférence une nation avilie, dégradée, capable de toutes les bassesses, posséder exclusivement les deux beaux départements de l'Alsace... C'est une nation dans la nation. Je voudrais leur ôter, au moins pour un temps déterminé, le droit de prendre des hypothèques ; car il est trop humiliant pour la nation française de se trouver à la merci de la nation la plus vile. Des villages entiers ont été expropriés par les Juifs ; ils ont remplacé la féodalité ; ce sont de véritables nuées de corbeaux... L'affaire est grave, aurait-il dit encore à Molé, la spoliation de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine par l'usure serait une corne à mon front...

Il est bien possible que Napoléon ait parlé de la sorte : il avait de ces brusqueries ; mais il ne faut pas en faire état pour conclure à une évolution dans sa pensée, comme dit Liber ; à un changement de front, comme dit Anchel ; alors il s'informait, il écoutait ; il exigeait de droite et de gauche les opinions diverses, et il prenait sa décision ; celle-ci restait conforme, sans évolution ni changement de front, à toute sa politique : l'égalité de tous selon le Code, mais l'ordre public garanti par l'autorité de l'État.

Tout de suite il résolut de convoquer les États-Généraux des Juifs, ou une synagogue générale.

Et d'abord, en attendant ses délibérations, il rendit le décret du 30 mai 1806 par lequel il accordait aux débiteurs des Juifs un sursis d'un an : grave mesure, mesure d'exception, qui produisit des abus, dont certains débiteurs chrétiens essayèrent de profiter pour éteindre des obligations gênantes, dont certains créanciers chrétiens abusèrent pour s'assurer le monopole des prêts usuraires... Mais la question avait pris en Alsace une telle acuité qu'il fallait un remède. Il ne préjugeait rien des résolutions de l'assemblée prochaine.

* * *

Et nous voici au cœur du sujet, au centre de la thèse de M. Anchel, qui apporte des lumières décisives sur l'assemblée des notables juifs et sur le grand Sanhédrin (1806-1807), puis sur les décrets impériaux de 1808 où s'exprima décidément la politique de Napoléon à l'égard des Juifs.

L'assemblée des notables juifs fut convoquée pour le 26 juillet 1806.

Ce fut l'occasion d'une enquête administrative et de statistiques qui furent aussi précises qu'il était alors possible ; car il fallut déterminer le chiffre des populations israélites et la proportion des députés qui les représenteraient. On arriva à un total de 64,835, dont 57,315 dans les départements de l'Est (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Sarre, Roër, Moselle, Meurthe, Vosges), 5,500 dans la Seine, et quelques centaines dans la Gironde, les Basses-Pyrénées, le Vaucluse, la Côte-d'Or.

Digitized by Google

Ils furent représentés par soixante-quatorze députés, dont soixante et un pour les départements de l'Est. On y ajouta ensuite dix députés pour les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Doubs, le Gard, l'Hérault, la Meuse-Inférieure, le Nord et les Landes. Treize députés furent appelés à représenter les départements transalpins, seize autres le royaume d'Italie. Au total, l'assemblée compta cent onze membres. Les choix furent déterminés par des ententes locales entre les communautés juives et les préfets. Les préfets jouent un grand rôle dans toutes les sortes d'élections au temps de l'Empire.

L'assemblée se réunit le 26 juillet 1806. Elle allait délibérer jusqu'au 6 avril 1807. Neuf mois de séjour : les députés rencontrèrent de sérieuses difficultés, d'abord pour s'installer à Paris, ensuite pour y vivre. Il parut naturel qu'ils fussent défrayés par leurs « commettants » ; mais leurs commettants ne l'étaient que théoriquement ; ils supportèrent mal cette contribution supplémentaire réellement onéreuse ; il y fallut de la contrainte ; un décret impérial venu de Posen rendit cette contribution obligatoire. L'assemblée tint ses séances à la chapelle Saint-Jean, derrière l'Hôtel-de-Ville. Elle comptait un grand nombre de rabbins, par nature plus intransigeants que les laïques, parce qu'ils étaient moins disposés à accepter des amendements à la loi religieuse. Mais le président Furtado représenta vraiment une majorité prête à faciliter au gouvernement l'organisation administrative qu'il voulait accomplir : bonne volonté de part et d'autre.

Les commissaires du gouvernement impérial auprès de l'assemblée furent Molé, Portalis fils et Pasquier, maîtres des requêtes au Conseil d'État. Ils ne passaient pas pour favorables aux Juifs, notamment Molé, et ils déposèrent au nom de l'Empereur devant l'assemblée un questionnaire où M. Anchel voit une inspiration malveillante (p. 167). On y demande s'il est licite aux Juifs d'épouser plusieurs femmes, si les mariages avec des chrétiens sont permis par la loi juive, si aux yeux des Juifs les Français sont des frères et des concitoyens ou restent des étrangers, si les Juifs nés en France et traités par la loi française comme citoyens regardent la France comme leur patrie et reconnaissent l'obligation de la défendre, quels sont les pouvoirs des rabbins parmi les Juifs, si la loi des Juifs leur défend de faire l'usure à leurs frères, si elle leur permet ou leur défend l'usure aux étrangers, c'est-à-dire aux non-Juifs.

Malveillance? Inquisition, ou seulement enquête? Étant donné les mœurs et les opinions régnantes, et qui n'ont peut-être pas après un siècle totalement disparu, on comprend que le gouvernement impérial eût besoin d'être exactement informé sur les commandements essentiels de la loi juive : pouvait-elle se concilier avec la loi française? Le Talmud s'accordait-il avec le Code? Y avait-il possibilité de fondre la nation juive dans la nation française, c'est-à-dire, en propres termes, de faire disparaître l'une dans la masse de l'autre?

Là était le problème capital. Se pouvait-il résoudre? L'assemblée, du

Digitized by Google

moins, aboutit tout de suite à la fusion entre les divers éléments de la nation juive de France : on n'y distingua bientôt plus les Juifs d'Alsace, ou les Juifs portugais ou les Juifs allemands : ce fut un de ses résultats importants que d'avoir préparé l'unité du judaïsme français. Par ailleurs, sous la direction très libérale du président Furtado, tous ensemble, ils manifestèrent les dispositions les plus sages à l'égard de la France ; ils exprimèrent leur gratitude pour la grande nation qui reconnaissait la liberté de leur conscience ; ils déclarèrent le 9 avril qu'ils se conformeraient aux volontés paternelles de l'Empereur, que leur religion leur prescrivait de tenir comme loi suprême la loi du prince en matière civile et politique, qu'ils s'étaient toujours fait un devoir de se soumettre aux lois de l'État et que depuis la Révolution ils n'en avaient point reconnu d'autres, ainsi que tous les autres Français.

Ce n'était pas répondre à toutes les questions du questionnaire impérial. Les commissaires du gouvernement en conclurent que rien ne s'opposait à l'assimilation avec le reste de la population française ; nourris de cet esprit philosophique du XVIII^e siècle qui faisait peu de place au tourment religieux, ils estimèrent qu'il était assez indifférent que le Talmud enseignât ceci ou cela... Ils connaissaient les dispositions conciliantes de l'Empereur et sa volonté d'aboutir.

Cependant Napoléon voulut aller plus avant, pénétrer jusqu'à la loi religieuse des Juifs, et il ordonna la convocation d'un grand Sanhédrin, à l'imitation du Tribunal Suprême qui, autrefois, gouvernait les Juifs de Jérusalem. On s'est moqué, et M. Anchel aussi un petit peu, de cette prétention à refaire l'œuvre de Moïse. Mais, lorsqu'il avait voulu réaliser le Concordat avec les catholiques, n'avait-il pas traité avec le Saint-Siège? Ici de même il est naturel qu'il aille jusqu'à la plus haute autorité religieuse reconnue par les Juifs.

A cette date, il est au cœur de la Prusse ; il a traversé toute la Pologne. Quoique M. Anchel n'en dise rien, il se trouve au milieu des populations juives de l'Europe orientale, dans le voisinage de Brody, *la Nouvelle-Jérusalem*. Sans doute il eut le sentiment qu'il y avait là l'un des plus redoutables problèmes qui pût s'imposer à l'attention des gouvernements ; il eut l'idée de l'universalité de la question juive. Il eut l'espoir que le grand Sanhédrin lui donnerait quelque prise sur l'immense et peut-être insaisissable nation internationale des Juifs d'Orient.

Il y aurait peut-être un autre livre à faire sur Napoléon et les Juifs d'Orient, depuis Posen jusqu'à la Bérésina.

Quoi qu'il en soit, Napoléon voulut mettre sous la garantie du grand Sanhédrin le Concordat qu'il voulait réaliser avec les Juifs ; il voulut, sous cette haute autorité religieuse, s'assurer qu'il n'y avait pas incompatibilité entre la loi de Moïse et le Code civil des Français. Il y appela soixante et onze hauts représentants de la nation juive, « des trois quarts de l'Europe », soit quarante-cinq rabbins et vingt-six laïques : donc une prépondérance de hauts dignitaires religieux, une sorte de collège de cardinaux, si l'on peut

Digitized by Google

dire. Il leur demanda de faire disparaître les contradictions apparentes des lois religieuses des Juifs avec les lois civiles et politiques des pays qu'ils habitaient et de manifester leurs véritables sentiments sur la nature des devoirs qui les rattachaient au prince et à la patrie. Il espéra d'eux une proclamation solennelle qui ferait loi pour toutes les synagogues de l'Europe. Politique d'une extraordinaire ampleur, dans le plus haut sens du mot « politique » : il s'agissait d'arracher les Juifs au mystère de leur séculaire isolement, de les tirer du ghetto moral où ils s'étaient et où ils avaient été enfermés dans tout le monde chrétien depuis la dispersion, de les introduire largement, à la grande lumière du Code, dans la société moderne.

Qui dira que l'Empereur y a échoué?

Pour lors, le grand Sanhédrin se réunit le 9 février 1807, à la synagogue de la rue Sainte-Avoye, en grand costume national (voir p. 205). Il tint huit séances, jusqu'au 9 mars 1807.

Il fut mis au courant des instructions que l'Empereur avait envoyées de son quartier général de Finkenstein, près d'Eylau. Napoléon demandait que le Sanhédrin distinguât dans les lois de Moïse les dispositions religieuses, en soi immuables, et les dispositions politiques qui peuvent évoluer selon les circonstances des temps et dès lieux ; que le grand Sanhédrin supprimât de la législation de Moïse « les lois qui sont atroces et celles qui n'appartenaient qu'à la situation des Juifs en Palestine » ; que, pour faciliter la réconciliation des Juifs avec les chrétiens, le Sanhédrin autorisât les mariages mixtes et l'incorporation des jeunes gens juifs dans la conscription militaire. Le but est, en protégeant les Juifs, « de secourir les campagnes, arracher plusieurs départements à l'opprobre de se trouver vassaux des Juifs, car c'est un vasselage que l'hypothèque d'une grande partie des terres d'un département à un peuple qui, par ses mœurs et par ses lois, formait une nation particulière dans la nation française ; il faut donc mettre des bornes aux usures et aux hypothèques, comme on l'a fait pour la mainmorte (on appréciera au passage la portée de cette comparaison). Il faut atténuer, sinon détruire, la tendance du peuple juif à un si grand nombre de pratiques contraires à la civilisation et au bon ordre. Pour cela, il faut changer l'esprit des Juifs par les mariages mixtes, par l'accoutumance aux métiers, par l'obligation d'être propriétaires pour prendre des hypothèques, par l'adoption des sentiments français qu'ils acquerront aux armées : il ne leur restera plus comme Juifs que des dogmes, et ils sortiront de cet état où la religion est la seule loi civile ».

Il ne semble pas que l'Empereur ait obtenu toute satisfaction ; il y avait une part d'impossible en son dessein : une parfaite « incorporation sociale » ne pouvait se faire qu'avec beaucoup de temps ; les mariages mixtes, indispensables à cet égard, rencontraient de part et d'autre des difficultés parfois insurmontables. « Que les Israélites cessent d'être un peuple pour n'être plus qu'une religion », cela ne se pouvait pas obtenir par le coup de baguette d'un décret impérial. Il y a peut-être, même entre l'État laïque et la loi de

Digitized by Google

Moïse, des incompatibilités absolues. Le grand Sanhédrin fut dissous dès le 9 mars sur une vague adhésion morale aux désirs de l'Empereur, et l'assemblée des notables, sous cette garantie dont il fallut se contenter, acheva ses travaux. Elle donna son avis sur le règlement organique du culte israélite en France, sur l'organisation des consistoires et des synagogues, sur la concordance des circonscriptions ecclésiastiques avec les circonscriptions départementales — ainsi avaient fait le Concordat et les articles organiques de 1801 et de 1802 avec les églises chrétiennes — aussi sur les moyens de corriger l'usure et autres « mauvaises habitudes commerciales », sur l'obéissance aux lois de la conscription et le service militaire des jeunes Israélites.

Elle tint sa dernière séance le 6 avril 1807. Elle laissait du moins au gouvernement impérial tous les éléments d'information dont il avait besoin pour mettre sur pied le nouveau régime.

* * *

Il est dans une série de décrets impériaux qui tinrent lieu de Concordat (car il fut impossible de rédiger un Concordat) : ce sont les décrets du 30 septembre 1807, du 17 mars, du 20 juillet et du 11 décembre 1808. Il nous paraît indispensable de les rassembler en un bloc, si l'on veut exprimer exactement toute la pensée et toute l'action politique et sociale de Napoléon en la matière. D'abord, comment M. Anchel peut-il faire du décret du 30 septembre 1807 un « complément » du grand décret du 17 mars 1808 (p. 432)? Disons plutôt qu'il le prépare : il fixe le taux de l'intérêt légal, pour tout le monde, à 5 0/0 en matière civile, 6 0/0 en matière commerciale. Peut-on y voir une « intention de persécution »? Il arrive qu'on fasse à l'Empereur des procès de tendance.

Le décret du 17 mars 1808 est spécial aux Juifs. M. Anchel y voit « un régime d'oppression », et ce gros titre domine ce point culminant de son livre. Disons seulement : un régime d'exception, et avouons que le cas était, en effet, exceptionnel. D'ailleurs, les stipulations du décret ont un caractère provisoire et ne sont valables que pour dix ans. Il soumet les créances usuraires à une revision qui, en effet, demandait de délicates enquêtes ; par exemple, il annule les engagements pris sans autorisation par les mineurs, les femmes mariées et les militaires. Les Juifs sont obligés, pour faire du commerce, de se munir de patentes spéciales dont l'obtention est subordonnée à l'autorisation des conseils municipaux et des consistoires : il arriva que ces garanties fussent utiles à tous, les consistoires se montrant eux-mêmes sévères en la matière, dans l'intérêt du bon renom de la communauté. — Les Juifs sont privés du droit de libre établissement dans les départements alsaciens. M. Anchel y voit une intention « nettement persécutrice » et qu'on revenait « ainsi aux pratiques de l'Ancien régime ». Il ne s'agit pourtant que de l'immigration des Juifs étrangers qui avaient créé en Alsace, depuis

Digitized by Google

1789 et 1793, une situation si délicate, et M. Anchel reconnaît que « le droit essentiel de libre domicile fut sauvegardé pour les Juifs français » et même « qu'aux Juifs allemands et polonais le décret impérial ne masquait pas la figure de la liberté française » (p. 347). Alors où est l'oppression? Les Juifs sont astreints au service militaire par des dispositions spéciales : que cette astreinte n'ait pas été populaire, d'accord, mais non pas seulement parmi les Juifs ; qu'elle leur fût particulièrement dure, étant « habitués à recevoir des coups plus qu'à en donner », soit ; qu'ils eussent à redouter des brimades et autres vexations, un ennui qui ne leur fut pas particulier.

D'ailleurs ces exceptions étaient provisoires ; elles constituaient un régime de transition et non d'oppression, et l'arbitraire ne tarda pas à « fléchir » à mesure que les Juifs... et les chrétiens s'habituèrent ensemble au droit commun et à la loi commune, et que les mœurs et les opinions se réformèrent en ce sens. Très tôt les Juifs de la Gironde et des Landes furent exceptés du décret du 17 mars, puis ceux de la Seine, de Livourne, des Basses-Pyrénées. Toute une enquête fut instituée à cet égard, dont on suit ici tout le détail, département par département ; les exceptions se multiplièrent, se généralisèrent, avec l'appui très net des préfets et des magistrats de l'ordre judiciaire. On put noter partout les heureux effets du décret : les Juifs entraient dans la société française, s'y absorbaient sans considération de religion, et le décret du 17 mars, bien avant les dix ans qu'il avait prévus, était en fait tombé en désuétude. En 1818, le gouvernement de Louis XVIII n'eut qu'à constater, en ne le renouvelant point, qu'il avait rempli son objet. Il ne faut pas en attribuer le mérite à la Restauration, mais à l'Empire, qui avait ainsi consacré, sur ce point particulier comme sur les autres, les principes de la Révolution.

Les deux autres décrets, du 20 juillet et du 11 décembre 1808, quoique M. Anchel appelle le premier un « acte complémentaire », nous paraissent, au contraire, essentiels, n'ayant plus ni l'un ni l'autre le caractère provisoire qui est celui du « grand décret » du 17 mars.

Le décret du 20 juillet oblige les Juifs à avoir un état civil, c'est-à-dire un nom de famille et des prénoms fixes, comme les chrétiens. Jusque-là, ils n'avaient que des « noms de circoncision », comme nous dirions, des noms de baptême : on disait Abraham, fils de Jacob ; Benjamin, fils de Samuel. Il est évident qu'aux yeux de l'État ils étaient ainsi anonymes, dépourvus de toute personnalité saisissable, en vérité, de toute identité. On conviendra que, non seulement au point de vue de la conscription, mais à celui des contributions, ou de la justice, ou de toutes les circonstances de la vie courante, les pouvoirs publics avaient besoin de savoir à qui ils avaient affaire.

En fait, dit M. Anchel (p. 456), dans les relations journalières entre eux, les Juifs conservèrent les dénominations premières, selon l'ancienne coutume ; leur emploi ne disparut que lentement, au fur et à mesure qu'ils se mêlèrent davantage à la vie commune du pays. Et ce fut comme le signe extérieur de leur assimilation, de leur absorption dans la société française.

Digitized by Google

On poussa la tolérance jusqu'à admettre en justice le serment « more judaïco », exception conforme au respect de la liberté de conscience et qui dirait une fois de plus combien nous sommes ici loin d'un « régime d'oppression ».

Le décret du 11 décembre 1808 — c'était au temps où Napoléon devant Madrid avait signé les fameux décrets du 4 décembre qui supprimaient l'Inquisition d'Espagne et enfonçaient dans la péninsule les principes de la Déclaration des Droits de l'homme — achevait en France l'organisation cultuelle des Israélites. Il organisait le consistoire central, les consistoires locaux, en conformité des circonscriptions administratives. Il moulait la vie publique des Juifs sur les grands cadres de l'État français. Il fixait le siège des synagogues, l'étendue et la composition des circonscriptions consistoriales. Il réglait la désignation des notables chargés de la formation des consistoires, le choix des rabbins.

Dès lors, les consistoires, qui avaient commencé ici ou là de fonctionner, prirent une activité régulière, officielle, reconnue et garantie par l'État. Ils avaient dans leurs attributions l'exercice du culte, les locaux et les frais cultuels, la recherche des ressources nécessaires, les moyens de percevoir les taxes afférentes au culte, aussi la liquidation des biens des anciennes communautés et leur administration nouvelle. Ils exercèrent une action morale, mais très efficace, sur la conscription des jeunes Israélites, sur la restriction de la mendicité ; ils organisèrent la bienfaisance dans les conditions les plus heureuses ; ils ouvrirent, sous la tutelle de l'État, de nombreuses écoles ; ils donnèrent les plus grands soins au développement de l'instruction. D'ailleurs, grâce au nouveau régime, les enfants des Juifs entrèrent en grand nombre dans les écoles publiques, dans les grands établissements de l'État ; tout de suite ils se dirigèrent — et ce fut bientôt chez eux comme une tradition — vers l'École polytechnique où ils introduisirent dès lors des contingents d'une importance exceptionnelle.

C'est ainsi que nous arrivons, avec l'excellent guide qu'est pour nous le livre de M. Anchel, à des conclusions que tout le monde agréera : que la France de l'Empire, même sous le sceptre autoritaire de Napoléon, n'avait pas désavoué la France révolutionnaire ; que, si la question d'un statut spécial s'était posée, ou imposée, les Juifs en étaient quelque peu responsables, ayant conservé la plupart de leurs anciens usages qui différenciaient si visiblement leur vie quotidienne de celle des chrétiens ; que le décret du 17 mars — où réside le « régime d'oppression » — finit, semble-t-il, par tomber à l'état de lettre morte ; que l'œuvre impériale servit utilement à la fusion des Juifs dans la société française ; qu'elle créa entre les Juifs français une cohésion jusqu'alors inexistante ; que cette conception de l'existence d'un judaïsme français ne resta pas sans influence dans l'avenir ; qu'en ce qui concerne les relations avec l'État, les préjugés se dissipèrent, qu'on en vint, dans les ministères et les préfectures, à traiter les affaires juives comme de quelconques affaires administratives ; que les actes d'injustice, d'hosti-

Digitized by Google

lité systématique se révélèrent de plus en plus comme de simples manifestations des passions individuelles ; que « ces divers bienfaits du règlement napoléonien permettent de n'accorder qu'une importance secondaire aux critiques qu'on lui adressa », et que, malgré les traditions séculaires de persécution auxquelles l'Empereur ne répugna pas de recourir — ici M. Anchel exagère et d'ailleurs corrige aussitôt : « elles disparurent rapidement », dit-il — son œuvre relative aux Juifs se présente à nous comme « animée d'un dessein unique d'amélioration sociale », et il inscrit aux dernières lignes de son livre « la pensée du grand organisateur qui, pour le bon ordre, fit entrer dans les cadres de l'État une religion coexistante aux autres : ce fut la partie de son travail que le temps consacra ».

Le temps ? Dès lors, les bienfaits de cette pensée libérale, de cette organisation aussi souple que vigoureuse et pratique et durable, se révélaient à tous les yeux.

M. Anchel ne dit rien — ce n'était peut-être pas son sujet qui se tient dans l'ordre des choses civiles et politiques — du rôle considérable joué, sous l'Empire même, par les Juifs, en toute sécurité, dans l'organisation financière et économique de la France nouvelle, dans la fondation de la Banque de France, puis des grands établissements où se constitua la propriété mobilière de la France, dans les grandes entreprises de travaux publics, bientôt dans la formation des grandes sociétés industrielles et commerciales, chemins de fer, etc., tout particulièrement dans les études et travaux préliminaires à la construction du canal de Suez ; on sait la place qu'ils ont tenue parmi les Saint-Simoniens et la contribution qu'ils ont apportée à leur programme d'aménagement et d'exploitation des richesses du globe : leurs « traditions séculaires », les qualités particulières qu'ils avaient acquises y trouvèrent le meilleur emploi, dans l'intérêt de toute la communauté nationale dont ils faisaient désormais partie. En les émancipant, dans le plus beau sens de ce mot, la Constituante et Napoléon avaient ouvert la carrière à leur activité libre et préparé ainsi une contribution capitale à la prospérité économique de la France.

Édouard Driault.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

(1927-1928)

I. Instruments de travail. Publications de documents. Méthodologie. — Il n'y a guère à signaler d'inventaires dont l'histoire économique ait fait spécialement l'objet. Mentionnons cependant le catalogue de la bibliothèque de la station agricole anglaise de Rothamsted[1]. Cette bibliothèque est riche surtout en livres agronomiques anglais, bien qu'une section soit consacrée aux livres étrangers. Elle contient quelques ouvrages très rares, comme le beau volume de Crescentius, imprimé à Augsbourg en 1471, et la deuxième édition du *Boke of Husbandry*, de Fitzherbert, qui date de 1534 (de la première édition, de 1523, on ne connaît qu'un seul exemplaire, conservé au British Museum). On lira avec intérêt les notices sur les auteurs, écrites par Miss Mary Aslin.

Malgré le malheur des temps, qui nuit si gravement aux publications scientifiques, la Commission des Documents économiques poursuit son œuvre si utile. — MM. Godard et Léon Abensour nous donnent le second volume des *Cahiers du bailliage d'Amont*[2]. Parmi les cahiers de doléances de 1789, il en est peu qui soient aussi intéressants et spontanés, qui contiennent autant de renseignements topiques sur les droits seigneuriaux, la mainmorte, qui existe encore en Franche-Comté, la propriété, l'agriculture, les droits d'usage et les biens communaux. C'est que beaucoup de ces cahiers sont visiblement l'œuvre des paysans eux-mêmes. Voilà sans doute la raison pour laquelle les éditeurs, malgré certaines similitudes, ont dû renoncer à former des groupes de cahiers. Les notices relatives à chaque localité ont été faites avec soin, mais l'annotation des cahiers nous a paru quelque peu indigente.

Dans la même collection viennent de paraître les Cahiers des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau, publiés par MM. Jean Savina et Daniel

1. *Rothamsted Experimental Station Library. Catalogue of the printed Books on Agriculture, published between 1471 and 1840*, with notes on the authors by Mary S. Aslin, 1926, in-8°, 331 p.

2. M. Godard et Léon Abensour, *Cahiers de doléances du bailliage d'Amont*, t. II. Auxerre, impr. de « l'Universelle », et Paris, E. Leroux, 1927, in-8°, 582 p.; prix : 15 fr.

Digitized by Google

BERNARD [1]. Ils sont moins originaux que les précédents, car ils ont été écrits pour la plupart par des bourgeois, et les éditeurs ont pu constituer des groupes. Cependant, ils contiennent des renseignements intéressants, notamment sur le domaine congéable, et les cahiers de la zone côtière sont précieux par les données qu'ils fournissent sur la pêche de la sardine, ainsi que sur les démêlés entre pêcheurs et négociants. Il convient de louer MM. Savina et Bernard du soin extrême avec lequel ils ont élaboré leur édition ; grâce aux notices, aux notes nombreuses et précises, aux recherches faites dans les dépôts d'archives, grâce aussi à la substantielle et excellente introduction, cette publication constitue un précieux instrument de travail pour l'histoire économique et sociale de la Basse-Bretagne.

Dans l'*Economic History Review*, signalons une excellente étude du professeur russe KOSMINSKY sur les travaux entrepris par des Russes sur l'histoire économique de l'Angleterre [2] : elle caractérise heureusement la nature des travaux de Savine — disciple de P. Vinogradoff —, de Petrushevsky, de Tugan-Baranovsky, etc. Dans la même revue, M. Georg BRODNITZ décrit les travaux dont a fait l'objet, depuis vingt-cinq ans, l'histoire économique de l'Allemagne [3].

Signalons la fondation, à Boston, aux États-Unis, en 1926, de *The Business Historical Society*, qui a pour but de recueillir des documents relatifs à l'histoire économique, et notamment les papiers des firmes industrielles et commerciales. La Société possède déjà une importante bibliothèque spécialisée et fait paraître un Bulletin mensuel, fort intéressant [4].

A la méthode en histoire économique, l'historien bien connu Alfons DOPSCH consacre une intéressante étude [5]. Il montre comment a évolué la conception de l'histoire économique ; après s'être occupée surtout des phénomènes juridiques, elle étudie de plus en plus les faits purement économiques et concrets. Suivant une idée qui lui est chère, M. Dopsch insiste sur l'aide considérable que l'histoire économique peut attendre de disciplines voisines : géographie, préhistoire, linguistique, sociologie, ethnologie comparée. Il faut avoir recours aussi à une critique des sources approfondie [6]. Les historiens-économistes auront intérêt aussi à se préoccuper de la mentalité (*Geist*), dans le sens où l'entendent les Max Weber, les Troeltsch et les Sombart, ainsi que de l'histoire de la civilisation générale. M. Dopsch n'effleure

1. Jean SAVINA et Daniel BERNARD, *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau*. Rennes, Oberthur, et Paris, E. Leroux, 1927-1928, 2 tomes in-8°, LXXIII-418 p. ; prix : 15 fr.

2. E. A. KOSMINSKY, *Russian Work on English Economic History* (*Economic History Review*, 1928).

3. Georg BRODNITZ, *Recent Work in German History, 1900-1927* (*Ibid.*, 1928).

4. Son adresse est : Baker Library, Soldiers Field, Boston, Mass.

5. Alfons DOPSCH, *Zur Methodologie der Wirtschaftsgeschichte*, 21 p. (extr. de la *Festschrift für W. Goetz*. Leipzig, B.-G. Teubner, 1927).

6. Dans cet ordre d'idées, voy. Henri SÉE, *The Intendants' Memoirs of 1698 and their Value for Economic History* (*Economic History Review*, 1928).

Digitized by Google

que la question si importante des rapports entre l'histoire économique et l'histoire tout court. Spécialiste du Moyen Age, il néglige un peu les problèmes qui se posent pour ceux d'entre nous qui étudient l'histoire économique des temps modernes et contemporains.

II. HISTOIRE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE. — L'Histoire économique générale de Max WEBER, dont voici une excellente traduction anglaise, est un ouvrage posthume, ou plutôt c'est d'après des notes d'élèves que de pieux éditeurs en ont établi le texte [1]. L'auteur était avant tout un sociologue, mais un sociologue familier avec l'histoire économique et l'économie politique, et, mieux que cela, un esprit original et brillant. — Dès le premier abord, on voit que ce volume est l'œuvre d'un sociologue ; il fait appel très souvent à la méthode comparative, dans son sens le plus étendu, et, d'autre part, il ne se préoccupe qu'assez peu de marquer le lien entre les phénomènes économiques et les phénomènes politiques. Il a sans doute le sens de l'évolution, mais plus encore de l'évolution des diverses institutions économiques que de l'histoire prise dans tout son ensemble. Son plan, en effet, ne tient pas compte de la chronologie. Il ne marque pas, pour chaque période, l'action et la réaction des divers groupes de phénomènes économiques. Il étudie successivement le régime agraire et les divers systèmes de propriété foncière, l'évolution industrielle, le commerce, l'origine du capitalisme moderne. On peut penser que, s'il avait pu rédiger lui-même son ouvrage, il aurait suivi un plan un peu différent, qu'après avoir décrit le régime agraire il eût mis en vedette le commerce, qui, jusqu'au triomphe du capitalisme, a vraiment « dominé l'industrie », selon l'heureuse formule d'Arthur Giry. — Quoi qu'il en soit, le volume abonde en remarques intéressantes, en vues suggestives. Signalons, par exemple, le chapitre dans lequel on nous montre comment le capitalisme a dissocié le régime domanial. Les chapitres sur les diverses formes d'organisation commerciale, sur la monnaie, la banque, l'intérêt à l'époque précapitaliste sont aussi particulièrement instructifs. Enfin, le dernier chapitre, qui traite de l'évolution du régime capitaliste, donne un résumé de la thèse que Max Weber a soutenue avec un si grand talent dans ses *Aufsätze zur Religions-soziologie.*

C'est une esquisse très générale de l'histoire prise dans son ensemble que nous a donnée M. Carl BRINKMANN [2], professeur à l'Université de Heidelberg.

Négligeant forcément les détails, il s'est appliqué surtout à exposer les transformations essentielles qui se sont accomplies au cours des siècles et à en expliquer le sens. Cet ouvrage a donc un bien plus grand intérêt scientifique qu'un simple manuel. M. Brinkmann ne donne qu'un aperçu assez

1. Max WEBER, *General Economic History*. transl. by Frank H. KNIGHT. New-York, Greenberg, 1927, in-8°, XVIII-401 p. ; prix : 3 dol. 50. — L'édition originale allemande (*Wirtschaftsgeschichte*) a paru en 1923.

2. Carl BRINKMANN, *Wirtschafts-und Sozialgeschichte*. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927, VI-160 p.

Digitized by Google

sommaire de l'histoire économique de l'antiquité. Il consacre, au contraire, une importante section du volume au Moyen Age, au système féodal, au régime agraire et à l'économie urbaine, puis aux origines du capitalisme depuis le Moyen Age jusqu'à l'époque contemporaine, marquée par le triomphe du *Hochkapitalismus*. — Cet exposé repose sur une connaissance approfondie de tout ce qui a paru d'important sur ces questions, comme le montrent des indications bibliographiques très précises, qui rendront grand service aux travailleurs. L'auteur n'expose pas, en des chapitres séparés, l'histoire économique des divers pays, et l'on ne peut que l'en louer ; mais, comme il est naturel, c'est surtout à l'histoire économique et sociale de l'Allemagne qu'il se réfère. Peut-être, en ce qui concerne le Moyen Age, eût-il fallu faire une plus grande place à l'histoire des Pays-Bas et donner plus d'attention aux travaux si importants de M. Henri Pirenne. Pour la période moderne et contemporaine, il nous a semblé que M. Brinkmann laissait par trop dans l'ombre l'agriculture et le régime agraire.

Pour l'histoire économique de l'antiquité, l'ouvrage synthétique de M. J. Toutain[1] rendra les plus grands services. Émanant d'un excellent spécialiste, il nous fournit des données très sûres ; il a aussi le mérite de se reporter pour chaque période à l'histoire générale et d'avoir suivi l'ordre chronologique. Le plan nous a paru cependant un peu stéréotypé ; en ce qui concerne la Grèce antique, c'est le commerce qui joue le principal rôle ; pourquoi ne pas l'avoir mis en vedette ? L'auteur ne montre pas assez combien les sources dont il dispose sont insuffisantes ; les historiens des temps modernes en sont plus frappés que lui ; en réalité, pour tout ce qui concerne le régime de la propriété, l'organisation du travail dans l'antiquité, il nous semble que nous ignorons beaucoup de choses. Si M. Toutain s'était préoccupé davantage de l'histoire comparée, il aurait mieux fait ressortir le caractère du capitalisme antique, que Max Weber a mis si fortement en lumière.

Le brillant essai de M. Corrado Barbagallo sur la fin de la Grèce antique[2] est une véritable philosophie de l'histoire grecque ; riche d'idées, il nous apparaît comme une interprétation économique de l'histoire, au sens large du mot. L'auteur étudie d'abord l'esclavage et montre ses conséquences fâcheuses, par le fait de sa faible productivité. Il marque avec force le fondement économique des divers impérialismes qui se sont succédé (d'Athènes, de Sparte, de Thèbes, de la Macédoine, etc.). Il estime aussi que les guerres continuelles ont épuisé la Grèce antique. Enfin, la révolution économique produite par l' « hellénisme » a déplacé le centre de gravité du monde grec ;

1. J. Toutain, *L'économie antique*. Paris, Renaissance du Livre, 1927, xxvi-439 p. ; prix : 30 fr. (coll. « Évolution de l'Humanité »). Comme tous les volumes de la collection, celui-ci est précédé d'une Introduction de M. Henri Berr.

2. Corrado Barbagallo, *Le déclin d'une civilisation ou la fin de la Grèce antique*, trad. Georges Bourgin. Paris, Payot, 1927, in-8°, 320 p. ; prix : 25 fr. — L'original est intitulé *Tramonto di una civiltà*. Félicitons M. G. Bourgin du soin avec lequel il s'est acquitté de sa tâche.

Digitized by Google

la Grèce et ses anciennes colonies ont été vidées de leur substance économique et intellectuelle. *Finis Graeciae*, s'écrie-t-il au moment de la conquête romaine. Mais n'aurait-il pas fallu indiquer que la civilisation grecque, loin de périr, s'est montrée singulièrement vivace, plus même que la civilisation romaine, puisqu'elle a survécu, dans l'Empire d'Orient, bien longtemps après que s'était écroulé l'Empire d'Occident?

C'est précisément la décomposition du monde romain que décrit et explique M. Ferdinand Lot dans la première partie de l'admirable volume qu'il vient de publier[1]. En ce qui nous concerne, signalons son chapitre particulièrement remarquable sur la régression du monde romain. Il montre qu'il n'y avait pas de grande industrie, que le commerce était bien moins important qu'on ne le croit ordinairement, enfin qu'il n'y avait qu'un capitalisme purement financier : « Le capitalisme romain », déclare-t-il, « n'était qu'une mince couche, balayée au souffle de la tempête, et le roc sous-jacent de l'économie naturelle perça très vite. » C'est surtout à cette régression que M. Lot attribue la chute du monde romain. S'il a une vue si juste et si pénétrante des choses, c'est que son esprit ne s'est pas étroitement cantonné dans la période qui fait l'objet de ses études ; il connaît et comprend le monde moderne.

C'est aussi une vue large des choses, qui est un des principaux mérites du livre que nous donne M. Josef Kulischer, professeur à l'Université de Leningrad, et dont le premier volume, consacré au Moyen Age, a seul paru jusqu'ici[2]. Il s'est appliqué à décrire moins les institutions économiques que la vie économique dans son ensemble ; il a voulu montrer ce qu'il y a de général et de commun à tout l'Occident. Cependant, en ce qui concerne le régime agraire, il n'a pas négligé le côté juridique de la question. Le volume comprend deux parties : des débuts du Moyen Age au XI^e^ siècle ; du XI^e^ siècle au XV^e^ ; dans chacune de ces sections, il étudie successivement le régime agraire, l'industrie, le commerce, le crédit et les questions financières. Sa documentation est étendue et précise, son exposé, très net ; il sera donc utile non seulement aux spécialistes, mais à tous les historiens.

Une conception fort originale a inspiré l'histoire économique de l'Europe, jusqu'à la fin du Moyen Age, du professeur Melvin M. Knight[3].

Bien que cet excellent volume ait été écrit spécialement pour le public et les étudiants américains, il sera aussi très utile aux personnes qui, en Europe, s'intéressent à l'histoire économique. Se préoccupant fort des origines,

1. Ferdinand Lot, *La fin du monde romain et le début du Moyen Age*. Paris, Renaissance du Livre, 1927, in-8°, XXVI-513 p. ; prix : 30 fr. (coll. « Évolution de l'Humanité »).

2. Josef Kulischer, *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit*, Band I, *Das Mittelalter*. München und Berlin, Oldenbourg, 1928 (Handbuch mittelalterlichen und neueren Geschichte, de G. von Below et Meinecke).

3. Melvin M. Knight, *Economic History of Europe to the end of the Middle Ages*. Boston, Houghton Mifflin Cy [1926], in-8°, X-260 p.

Digitized by Google

M. Knight étudie d'abord assez longuement la vie économique des peuples anciens de l'Orient, de la Grèce et de l'Empire romain. En ce qui concerne le Moyen Age, le plan suivi par l'auteur contribue à nous faire mieux comprendre l'évolution : il consacre d'abord un chapitre à l'Europe méditerranéenne (Byzance, Espagne et Italie), insistant surtout sur la vie économique de l'Italie et, en particulier, sur son commerce, qui a tiré un si grand profit des croisades, sur son organisation financière qui a servi de modèle au reste de l'Europe. Puis, l'auteur nous expose le réveil économique du nord de l'Europe, où la vie rurale reste prédominante. Un chapitre spécial, très bien informé, est consacré au régime seigneurial, dont on indique clairement les caractères essentiels, ainsi que le déclin, qui se manifeste à la fin de l'époque médiévale. Un dernier chapitre traite du commerce et de l'industrie en Europe au cours du Moyen Age ; on montre bien que, malgré la prépondérance de la petite industrie et du régime corporatif, l'on ne saurait parler d' « économie fermée » ; en certains centres apparaissent des germes du futur capitalisme, qui se manifestent surtout dans les Pays-Bas. Il faut louer tout particulièrement M. Knight de s'être gardé de toute théorie *a priori*, économique ou sociologique, d'avoir de l'histoire une conception réaliste. On voit qu'il a une connaissance très précise de tout ce qui a été publié d'important sur l'histoire économique du Moyen Age ; les bibliographies qui accompagnent chaque chapitre sont fort bien choisies. Son exposition, très claire, vivante, alerte, n'est pas moins digne d'éloge. En un mot, ce remarquable ouvrage est beaucoup plus qu'un simple manuel à l'usage des étudiants anglo-saxons[1] ; il a bien le caractère d'une synthèse explicative.

Une suite à cet ouvrage a été donnée par MM. KNIGHT, BARNES et FLUGEL pour les temps modernes de l'Europe, étudiée dans son ensemble[2]. Les phénomènes économiques qui se déroulent du XVI^e^ au XIX^e^ siècle sont habilement groupés dans les chapitres suivants : débuts de l'expansion européenne ; révolution commerciale ; révolution industrielle ; *factory-system*. On insiste avec raison sur l'importance du capitalisme commercial. Le XIX^e^ siècle a été traité plus longuement que les périodes précédentes : des chapitres spéciaux sont consacrés à l'agriculture, à l'industrie et au commerce de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, aux associations industrielles et commerciales. Sont étudiées ensuite les autres régions de l'Europe occidentale, le Sud-Est et enfin la Russie. Tout le volume se recommande par la précision et par une vue large des choses. Les bibliographies sont bien choisies[3].

1. Il sera d'ailleurs particulièrement utile à ces derniers, parce que l'auteur est aussi au courant des travaux concernant l'Europe continentale que de ceux qui s'occupent spécialement de l'Angleterre.

2. Melvin M. KNIGHT, Harry Elmer BARNES, Felix FLUGEL, *Economic History of Europe in modern times*. Boston, Houghton Mifflin Cy, 1928, VII-550 p.

3. En ce qui concerne la Russie, on a omis de citer l'ouvrage déjà ancien, mais toujours bon

Digitized by Google

Aux ouvrages d'un caractère général ajoutons le gros volume de M. Ernst Baasch sur l'histoire économique de la Hollande[1]. L'auteur était désigné par ses précédents travaux pour écrire ce bon manuel, fort bien documenté[2]. L'auteur ne remonte pas plus haut que l'Union d'Utrecht, de laquelle, en effet, datent les Provinces-Unies ; c'est peut-être une façon un peu étroite de concevoir le sujet, car la Hollande et la Zélande avaient déjà avant cette date une individualité bien marquée. Le volume se divise essentiellement en deux parties : de 1579 à 1815 ; de 1815 à nos jours. Pour chacune, M. Baasch étudie les diverses formes d'activité économique, et il consacre à la période de la domination française un chapitre spécial, qui n'est pas le moins intéressant. Il nous a semblé que l'influence prépondérante du capitalisme et des institutions financières n'est pas assez marquée ; on n'insiste aussi qu'assez peu sur la vie sociale. Manuel plus descriptif qu'explicatif ; il n'en est pas moins précieux.

On sera très reconnaissant à l'Institut des études slaves d'avoir publié l'excellente histoire économique de la Pologne de M. Rutkowski ; elle renseignera d'une façon très précise le lecteur français sur des questions qu'il ignore presque totalement[3]. L'information de l'auteur est aussi sûre qu'étendue ; il a utilisé les nombreux ouvrages qui ont paru sur l'histoire économique de la Pologne, à laquelle ses propres travaux ont apporté la plus précieuse contribution. Son livre se distingue aussi par un esprit vraiment critique et scientifique, hostile à toute hypothèse hasardée. Il répartit son exposé en deux périodes : le Moyen Age et l'ère moderne, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où les fameux partages effacent la Pologne de la liste des nations indépendantes. Pour chacune, c'est le même plan qui est employé : l'auteur étudie successivement la population, l'économie rurale, le régime agraire, les villes, l'industrie, le commerce, la monnaie et l'organisation du crédit, les finances. Plan rationnel et commode, qui n'a que le défaut d'être un peu trop géométrique, de décomposer un peu trop la réalité vivante.

A lire cet exposé si consciencieux, on a l'impression que la Pologne est venue assez tard à la civilisation, que sa mise en valeur a été moins précoce que celle de l'Europe méridionale et occidentale ; elle n'a pas connu directe-

à consulter, d'Anatole Leroy-Beaulieu, *L'Empire des Tsars et les Russes*, ainsi que les récents ouvrages de Daudé-Bancel et de Zagorsky.

1. Ernst Baasch, *Holländische Wirtschaftsgeschichte*. Iéna, G. Fischer, 1927, VI-638 p. ; prix : 30 mk. (Handbuch der Wirtschaftsgeschichte, de G. Brodnitz).

2. Nous ne voyons pas figurer dans la bibliographie les intéressants *Mémoires sur le commerce des Hollandais*, de P.-D. Huet, l'évêque d'Avranches.

3. Jan Rutkowski, *Histoire économique de la Pologne avant les partages*. Paris, Éd. Champion ; Varsovie, Gebethner et Wolff, 1927, in-8°, XII-268 p. (Institut des Études slaves de l'Université de Paris). M. Rutkowski, professeur à l'Université de Poznan, a, pendant son séjour en France, écrit une *Étude sur la répartition et l'organisation de la propriété foncière en Bretagne au XVIIe siècle*, qui a été publiée dans les *Annales de Bretagne*, t. XXVII.

Digitized by Google

ment la civilisation antique, car elle n'a pas été occupée par les Romains. Voilà pourquoi sans doute son évolution économique diffère sensiblement de celle de nos pays d'Occident. L'économie agricole reste assez primitive : la chasse, l'élevage jouent longtemps un rôle important. La propriété individuelle apparaît plus tard, et il semble que la petite propriété joue encore un grand rôle à un moment où, en France, elle a été en grande partie éliminée par la grande propriété. En Pologne, c'est au xe siècle qu'elle commence à subir les atteintes de celle-ci, qui s'accroît beaucoup par la mise en valeur des terres incultes et les défrichements de forêts. L'auteur montre aussi l'influence exercée sur le régime agraire par la constitution de l'État polonais et par la colonisation allemande. On constate au Moyen Age l'existence d'esclaves, mais non de serfs, au sens où l'on entend ce mot en France. Le servage ne s'établit qu'au xvie siècle. Ce phénomène, bien mis en lumière par M. Rutkowski, a été conditionné par l'accroissement des réserves, et celui-ci a pour cause essentielle le progrès de l'exportation des blés par la Baltique; pour cause essentielle, mais non unique, car il faut tenir compte aussi du désir des propriétaires nobles d'accroître leurs profits par l'exploitation du travail servile. On voit à quel point l'évolution de ce régime agraire diffère de celle de l'Europe occidentale.

Les terribles guerres du xviie siècle n'ont pas modifié sensiblement le régime économique ; elles n'ont fait qu'entraver la prospérité agricole de la Pologne. Mais, au xviiie siècle, commence à se poser la question de la réforme agraire ; certaines grandes seigneuries et le pouvoir royal, dans quelques-uns de ses domaines, ont affranchi leurs serfs et accensé une partie de leurs réserves. Les plus grands propriétaires, qui ne s'occupaient pas de gérer leurs domaines, pouvaient y avoir intérêt ; tel n'était pas le cas des moyens et des petits propriétaires, qui s'occupaient eux-mêmes d'administrer leurs terres. Les réformes proposées à la diète ne furent pas réalisées ; seul, Kosciuzko, au moment de la lutte pour la libération, prit une mesure radicale, que sa défaite ne tarda pas à rendre vaine. — L'ouvrage contient aussi des données intéressantes sur le développement de l'industrie et du commerce depuis le xvie siècle. Le rôle de Dantzig a été bien mis en lumière, mais sans doute à cet égard aurait-il été bon de ne pas s'en tenir seulement aux sources polonaises, de faire appel notamment aux documents hollandais, car le trafic avec la Hollande était fort actif. Au xviiie siècle, des manufactures sont créées en Pologne, mais ce sont des créations artificielles, et le capitalisme y prend peu de part, bien que des banques aient été établies, surtout par des étrangers, et que l'on voie déjà quelques sociétés par actions.

M. Rutkowski n'a pas négligé de montrer les répercussions sociales des phénomènes économiques ; peut-être cependant aurait-il bien fait d'y insister davantage. Ses allusions à l'histoire générale sont trop peu explicites, surtout au gré du lecteur étranger. On pourrait lui reprocher encore de ne faire que trop rarement appel à la méthode comparative, et l'on s'en éton-

Digitized by Google

nera d'autant plus que, dans l'un de ses ouvrages, publié en polonais (*Le servage en Pologne et dans d'autres pays de l'Europe*, 1921), il a très heureusement confronté l'organisation agraire de la Pologne et celle des autres pays de l'Europe. Il eût aussi rendu service aux travailleurs en condensant, dans une conclusion, les résultats essentiels de sa consciencieuse étude synthétique, qui prendra rang parmi les meilleurs travaux d'histoire économique parus depuis une quinzaine d'années. La traduction entreprise par Mme Marie Räkowska est plus soignée qu'élégante [1].

Le remarquable ouvrage de M. Eugène TARLÉ, professeur à l'Université de Leningrad, sur le Blocus continental et l'Italie [2] n'intéresse pas seulement l'histoire économique, mais aussi l'histoire générale de l'Italie [3] et de la période napoléonienne ; il est fondé presque uniquement sur des documents inédits des Archives nationales de France et de Milan. Toute la politique économique de Napoléon montre à quel point, sous sa domination, les intérêts économiques de l'Italie ont été sacrifiés à ceux de la France et à l'ambition du souverain. Non seulement son industrie a été gravement atteinte, mais son commerce a beaucoup souffert. La démonstration de M. Tarlé est tout à fait probante. L'ouvrage est, d'ailleurs, habilement composé, agréablement écrit, et l'on n'a jamais l'impression de lire une traduction.

Sur la période de la monarchie censitaire, nous avons tenté, en un court volume, de dresser un bilan des connaissances [4] ; les monographies sont encore trop peu nombreuses pour qu'il soit possible d'écrire une véritable synthèse.

Le consciencieux travail de M. TUPLING concerne seulement un coin de l'Angleterre ; mais, fondé sur une riche documentation en partie inédite, exposé avec talent, il montre une fois de plus tout l'intérêt que présentent les monographies régionales pour l'histoire économique et sociale [5]. Il s'agit d'un canton du Lancashire, Rossendale, d'abord occupé presque entièrement par une vaste forêt, et où, jusque vers le milieu du XIIIe siècle, on ne distingue, pour ainsi dire, pas de terres cultivées ; la forêt est utilisée surtout pour le pâturage du bétail et comme terrain de chasse. Pendant le siècle suivant, se créent un certain nombre de fermes, dont l'élevage fait presque

1. Le mot *postulat*, employé dans le sens de projet de réforme ou programme, n'est pas heureux ; en français, il a un sens tout autre.

2. Eugène TARLÉ, *Le Blocus continental et le royaume d'Italie. La situation économique de l'Italie sous Napoléon Ier*. Paris, Félix Alcan, 1928, in-8°, XII-377 p. ; prix : 40 fr. — Précédemment, M. Tarlé a publié, en russe, un ouvrage fort important sur le Blocus continental. Cf. *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 387.

3. M. Tarlé ne semble pas connaître le *Voyage en Italie* d'Arthur Young, qui fournit des renseignements très intéressants sur cette région en 1789 ; voy. la traduction française de Lesage. Paris, 1860.

4. Henri SÉE, *La vie économique de la France sous la monarchie censitaire, 1815-1848*. Paris, Félix Alcan, 1927, 190 p. ; prix : 20 fr.

5. G. H. TUPLING, *The economic history of Rossendale*. Manchester et London, Longmans, 1927, in-8°, XXII-274 p. ; prix : 21 sh.

Digitized by Google

l'unique ressource. Enfin, du milieu du XIVe siècle à la fin du XVe, se constituent un nombre assez considérable de tenures affermées (*leaseholds*). Ce qui caractérise le XVIe et le XVIIe siècle, c'est le mouvement des clôtures (*enclosures*), qui ne se fait pas au profit de la grande propriété, mais qui multiplie, au contraire, les tenures paysannes, la plupart données en *copyhold*. Les spéculations, dont les terres font l'objet, ont moins pour effet la concentration de la propriété que son morcellement. M. Tupling étudie aussi la situation des terres communes (*common lands*) en un chapitre nourri ; il montre qu'aux XVIe et XVIIe siècles le propriétaire noble, désireux d'agrandir ses domaines, s'efforce de s'approprier les tenures tenues en *copyhold ;* celles-ci sont menacées de précarité, et le danger est grand non seulement pour les tenures récentes, mais aussi pour les anciennes, quelle que soit la validité de leurs titres. Cependant, la population s'accroît rapidement, et beaucoup de paysans n'ont plus assez de terre pour vivre uniquement de la culture. Ainsi s'explique le développement dans les campagnes de l'industrie de la laine, industrie rurale et domestique. Les artisans ruraux vendent leurs produits aux fabricants de Rochedale, qui constitue leur marché. Au XVIIIe siècle, la fabrication est caractérisée par une plus grande spécialisation, et, en même temps, ce sont des *clothiers* locaux qui commandent tout le processus de la fabrication. A la fin du XVIIIe siècle apparaît une nouvelle industrie, celle du coton, qui crée un mode nouveau de production, le *factory system :* grâce aux nombreux cours d'eau, de nombreuses filatures (*mills*) se créent. L'introduction de la machine à vapeur, après 1820 et surtout après 1836, achève la transformation du pays ; non seulement les routes, mais les chemins de fer sillonnent ce pays, autrefois désert et couvert de forêts.

A la fin de son ouvrage, M. Tupling indique que la « révolution industrielle » n'a pas diminué le nombre des petits tenanciers (*small holders*), dont la situation s'améliore même, car les besoins de la consommation font hausser les prix de la viande et du lait. Il semble bien d'ailleurs, à en juger par l'ouvrage de M. Moffit (*England on the eve of the industrial revolution*)[1], que le Lancashire, dans son ensemble, a échappé aux conséquences de ce que l'on appelle, assez peu justement, la « révolution industrielle ». D'ailleurs, on pourrait lui reprocher, en ce qui concerne le XVIIIe et le XIXe siècle, d'avoir perdu de vue les questions rurales et de les avoir par trop sacrifiées à l'étude de l'industrie. Il eût été intéressant aussi de marquer le lien entre les conditions géographiques et l'évolution économique et sociale. Ce genre d'étude, très en honneur en France, et qui a produit nombre d'excellents travaux de géographie humaine, ne semble pas jusqu'à présent avoir tenté nos voisins, dont l'école historique est cependant aujourd'hui si florissante.

On sait dans quels étroits rapports sont l'histoire économique et la géographie. C'est donc une bonne fortune pour nous d'avoir à notre disposition

1. Que M. Tupling ne cite pas dans sa consciencieuse bibliographie ; il a omis aussi le volume d'E. LIPSON, *History of the woollen and worsted industry*.

Digitized by Google

le récent ouvrage de M. Pierre DENIS sur l'Amérique du Sud[1], c'est-à-dire sur une région qui n'avait donné lieu à aucune description générale. Écrit, en grande partie, de première main, l'ouvrage abonde en données précises et sûres, autant sur la géographie humaine que sur la géographie physique. Le volume débute par une description générale, où sont exposés les caractères essentiels de cette immense région, mais les idées générales ne nous semblent pas avoir toujours été assez fortement dégagées ; les faits de géographie humaine n'apparaissent pas toujours avec une netteté suffisante pour les profanes que nous sommes. Peut-être aussi M. P. Denis aurait-il pu faire plus souvent appel à l'histoire, notamment en ce qui concerne les relations commerciales de l'Amérique du Sud avec l'Europe. L'ouvrage n'en est pas moins hautement méritoire ; ajoutons qu'il est orné de belles illustrations, enrichi de cartes et de croquis vraiment parlants.

Dans une importante monographie de géographie urbaine sur Voiron (dans l'Isère), M. JOUANNY[2] décrit, de façon intéressante, l'évolution économique de cette région, d'abord adonnée uniquement au commerce, puis à l'industrie de la toile, qui, au cours du XIX^e siècle, a été remplacée par des papeteries, des soieries, des établissements métallurgiques.

La question du matérialisme historique intéresse très directement l'histoire économique. Le récent ouvrage de M. N. BOUKHARINE[3] serait donc précieux pour nous, si l'auteur n'avait fait de l'apologétique, plutôt que de la science, et c'est d'autant plus regrettable que l'auteur a des connaissances économiques étendues, — nous n'en dirons pas autant de ses connaissances historiques, — un réel talent d'exposition, beaucoup de verve, parfois trop même, lorsqu'il lui arrive d'injurier violemment ceux qui ne pensent pas comme lui. Il accepte la doctrine marxiste comme un dogme ; il n'en discute pas les principes ; il se propose seulement de « les préciser et développer », et il se vante de ce que son ouvrage est l'interprétation de Marx « la plus orthodoxe, la plus matérialiste et la plus révolutionnaire ». Cependant, il se permet quelques innovations, destinées à boucher les brèches faites à la doctrine par la critique « bourgeoise », car il paraît qu'il y a une science « bourgeoise » et une science « prolétarienne » ; nous pensions jusqu'ici qu'il y avait la science tout court. D'ailleurs, à entendre notre auteur, les historiens doivent avoir pour tâche essentielle d'apporter des faits destinés à consolider la doctrine. Il sera cependant difficile de prouver que toutes les luttes de l'histoire ont toujours été des « luttes de classes ». M. Boukharine s'en rend

1. Pierre DENIS, *L'Amérique du Sud.* Paris, Armand Colin, 1927, gr. in-8°, 479 p. en deux tomes ; prix : 120 fr. (*Géographie universelle*, t. XV).

2. M. JOUANNY, *Voiron, étude de géographie urbaine* (*Revue de géographie alpine*, année 1927, t. XV, p. 171-249). — Dans la même Revue (année 1927, p. 71-133), signalons un autre travail considérable de P. MONNET, *Le pays d'Allevard*, qui décrit l'évolution industrielle de ce canton alpestre.

3. N. BOUKHARINE, *La théorie du matérialisme historique, manuel populaire de sociologie marxiste.* Paris, Éditions sociales internationales, 1927, in-8°, 358 p. ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

bien compte lui-même, mais il se tire de la difficulté par des arguments quelque peu sophistiques.

Nous aurions d'ailleurs mauvaise grâce à insister sur ce qui nous paraît critiquable dans ce curieux ouvrage, puisque nous avons nous-même consacré un petit volume à l'étude de cette question [1]. Nous plaçant en dehors de toute préoccupation de parti, nous avons surtout voulu traiter un problème de connaissance historique, l'interprétation économique de l'histoire ; mais l'œuvre de Karl Marx est si grandiose et a exercé une telle influence sur les idées contemporaines que nous avons dû examiner la conception marxiste à la lumière des faits historiques ; nous avons essayé de marquer ce qu'il y a de périmé en elle, tout en reconnaissant les grands services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore à nos études.

Le *Traité d'économie politique* de M. Étienne Antonelli [2], bien que l'auteur s'occupe de politique active, est un travail vraiment scientifique. Dans une longue introduction, il expose ce qu'il pense être la méthode et l'objet de l'économie politique. Il distingue dans cette discipline trois parties essentielles : l'économie pure, l'économie appliquée, l'économie sociale. Il marque nettement les relations de l'économie politique avec des disciplines voisines. Il donne un aperçu de l'évolution qui a abouti au système économique actuel. Dans un chapitre intitulé « Sociologie économique », il dépeint le milieu extérieur, la technique, la population, les institutions. La deuxième partie du volume, consacrée à « l'économie pure du système économique actuel », constitue une étude pénétrante de la *valeur ;* M. Antonelli, qui a subi fortement l'influence de l'école de Walras, fait usage des mathématiques ; c'est là un domaine interdit aux profanes.

Le volume de M. Teilhac sur J.-B. Say [3] est une étude approfondie et qui contient beaucoup de vues suggestives ; mais l'exposé en est trop souvent obscurci par l'emploi, vraiment excessif, de termes abstraits — comme *naturalisme économique*, *social*, *individuel*, *rationalisme politique*, etc. — qui en rendent souvent la lecture pénible. Un premier chapitre, et ce n'est pas le moins intéressant, retrace la carrière de J.-B. Say, partisan fervent de la Révolution, qui se refusa à servir Napoléon, devint industriel, puis, après 1812, se donna tout entier à la science économique et à l'enseignement. Économiste libéral, sans avoir l'étroitesse d'esprit et de sentiment que l'on constate chez quelques-uns de ses successeurs, J.-B. Say reste démocrate et, par bien des traits, se rapproche de Rousseau.

M. Teilhac montre bien que J.-B. Say n'est pas purement et simplement un disciple de Smith, qu'il a une conception originale du monde économique.

1. Henri Sée, *Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire.* Paris, M. Giard, 1927, in-16, 136 p. ; prix : 10 fr.

2. Étienne Antonelli, *Traité d'économie politique*, t. I. Paris, Félix Alcan, 1927, in-8°, xix-345 p. ; prix : 35 fr.

3. Ernest Teilhac, *L'œuvre économique de Jean-Baptiste Say.* Paris, Félix Alcan, 1927, in-8°, 392 p. ; prix : 35 fr.

Digitized by Google

Il est convaincu du lien étroit qui existe entre les diverses sortes d' « industries », agricole, manufacturière, commerciale. Cependant, il a donné la première place à la seconde, et par là il s'apparente à plus d'un de ses contemporains, notamment à Saint-Simon. D'autre part, sa « loi des débouchés » montre l'importance qu'il attribue à la fonction commerciale et au rôle de la consommation. Il a souvent aussi des vues profondes sur le rôle du capital. Le chapitre le moins clair, précisément à cause de l'abus du jargon philosophico-économique, nous paraît être celui où M. Teilhac traite de la « biologie sociale ». Par contre, ceux qui se rapportent à la formation de l'économie politique en France et en Angleterre abondent en renseignements précieux pour les historiens. Plus nouvelles encore sont les pages consacrées à l'influence de J.-B. Say et de l'économie française en Amérique, influence qui se marque fortement encore dans les théories de Henry George. — Le volume se termine par une abondante bibliographie, qui sera fort utile non seulement aux économistes, mais aux historiens [1].

III. Régime agraire. — Sur l'histoire du régime agraire au Moyen Age et sous l'Ancien régime, nous n'avons eu connaissance d'aucun travail bien important. En un article de la *Revue historique*, M. P.-P. Viard a étudié la dîme au XVII[e] siècle [2]. Il l'a fait surtout au point de vue juridique, d'après des documents imprimés. Il montre que la dîme profita surtout aux gros décimateurs ; l'édit de 1695 établit pour la première fois la portion congrue du clergé paroissial. La question des menues dîmes et des novales se pose déjà nettement. En un mot, la dîme constitue une lourde charge pour les populations rurales.

Dans un précédent Bulletin, en 1926, nous avons signalé la très importante étude consacrée par M. Claudio Sanchez Albornoz [3] aux *behetrias*, cette forme si curieuse de *recommendation*, usitée dans le Léon, au Moyen Age. Le même auteur reprend l'étude de cette question dans un long mémoire, consacré à la réfutation de la thèse soutenue par M. E. Mayer, dans son *Historia de las instituciones sociales y politicas de España y Portugal del siglo V al XIV*. Notre incompétence ne nous permet pas de prendre parti dans cette controverse ; mais il suffit de parcourir ces pages pour se convaincre de la grande érudition et de l'esprit critique dont elles témoignent. En appendice, sont publiées quatorze chartes des XI[e] et XII[e] siècles, importantes pour l'étude des *behetrias*.

On sait à quelles controverses ont donné lieu les causes de la révolte des

1. Pour quelques ouvrages allemands, notamment pour ceux de Menger, l'auteur cite les traductions anglaises ; pour le lecteur français, il serait plus utile d'indiquer les traductions françaises.

2. Pierre-Paul Viard, *La dîme en France au XVII[e] siècle* (*Revue historique*, nov. 1927).

3. Claudio Sanchez Albornoz, *Muchas paginas mas sobre las behetrias* (*Anuario de historia del derecho español*, t. IV. Madrid, 1927, p. 5-157).

Digitized by Google

paysans allemands de 1525. Ces causes sont-elles d'ordre économique ou d'ordre religieux? La révolte s'explique-t-elle par l'aggravation de la condition des paysans ou a-t-elle été provoquée par les réformateurs? M. Hans NABHOLZ[1], mettant en œuvre des documents du *Staatsarchiv* de Zurich, nous fournit, pour l'étude de ce problème, une très intéressante contribution. Il nous montre qu'à plusieurs reprises, dès le XV^e siècle, les paysans de la région de Zurich ont émis de nombreuses doléances sur les droits auxquels ils étaient soumis et sur certaines innovations administratives de leurs seigneurs, attentatoires à leur autonomie. En 1523 et 1525, ces doléances prennent un caractère plus général et plus hardi et les paysans invoquent des arguments religieux, qui marquent l'influence des prédications de Zwingle ou de ses disciples. Ce n'est pas la misère qui a poussé les paysans zurichois à la révolte, loin de là (leur situation économique s'était plutôt améliorée), mais leurs doléances presque séculaires ont pris une teinte religieuse et un aspect révolutionnaire. L'auteur se garde de généraliser; cependant, pour l'étude de la question, dans son ensemble, on devra tenir grand compte de ses suggestions, fondées sur une étude pénétrante des documents.

Pour la première fois, la question de la liquidation du régime seigneurial, de 1790 à 1793, est étudiée scientifiquement. M. André FERRADOU[2], qui a dépouillé avec la plus grande conscience une énorme quantité de documents, provenant surtout des fonds notariaux, des fonds du domaine et de l'enregistrement, conservés aux archives départementales de la Gironde, décrit les rachats des droits seigneuriaux dans ce département avec un grand luxe de détails. Il conclut qu'il y a eu plus de rachats qu'on ne le croit, bien qu'il ne soit pas possible de fixer leur quantité exacte. Le rachat, dit-il encore, n'était pas aussi dur, aussi impraticable qu'on le croit, puisque bien des gens se sont décidés à le demander; la loi était viable, et, sans les mesures prises par la Législative et la Convention, le régime seigneurial aurait pu disparaître sans secousse. Mais, le rachat étant individuel et facultatif, l'opération aurait pu durer fort longtemps. C'était là, en effet, un des grands vices de la législation de la Constituante. M. Ferradou constate que, dans la Gironde, la question ne suscita pas une grande agitation. C'est parce que le régime seigneurial y était singulièrement doux; dans bien d'autres régions, elle provoqua des troubles graves, par exemple en Franche-Comté et en Bretagne. L'auteur a étudié d'une façon minutieuse la procédure du rachat, les biens et les droits rachetés; il constate que les lods et ventes ne l'ont été qu'assez rarement. Il indique encore que l'administration départementale a veillé à l'application stricte de la législation; les autorités municipales, au contraire, prenaient bien souvent le parti des redevables. Ce travail si

1. Hans NABHOLZ, *Zur Frage nach den Ursachen des Bauernkrieges 1525*, 33 p. (extr. de la *Gedächtnisschrift für Georg von Below*. Stuttgart, 1928).

2. André FERRADOU, *Le rachat des droits féodaux dans la Gironde*. Paris, Soc. du Rec. Sirey, 1928, in-8°, 460 p.; prix : 50 fr.

Digitized by Google

méritoire pourra, à bien des égards, servir de modèle à d'autres travaux analogues [1].

Un autre travail excellent est celui que M. Paul NICOLLE a consacré à la vente des biens nationaux dans la région de Vire (Manche) [2]. C'est la suite du travail qui avait fait l'objet de sa thèse complémentaire. Il a utilisé non seulement les documents relatifs à la vente, mais aussi les rôles de vingtièmes, les états d'imposition dressés par ordre de l'Assemblée provinciale, en 1788, etc. ; il a poussé son enquête jusqu'en 1830 et a fait d'utiles recherches dans les archives communales. Il établit qu'avant la Révolution la noblesse détenait moins de 20 °/₀ du sol, les paysans plus de 60 °/₀, mais que beaucoup de ceux-ci n'en possédaient qu'une quantité insuffisante. On fit bon accueil à la nationalisation des biens du clergé et la vente des biens des émigrés eut aussi un réel succès. M. Nicolle trouve que les agriculteurs ont acquis plus de 54 °/₀, les nobles 20 °/₀, les bourgeois environ 9 °/₀. On ne compte pas de propriétaires nouveaux. Les familles privilégiées qui sont parvenues à être réintégrées dans leurs biens les aliéneront ensuite, en grande partie, de 1800 à 1830. Finalement, ce sont les paysans qui ont le plus profité de la vente des biens nationaux. Remarquons que ces conclusions confirment, de tous points, celles qu'avait formulées Loutchisky. Les documents sont publiés par communes ; pour chacune d'elles, l'auteur indique sa population, son attitude pendant la Révolution, l'état économique à la fin de l'Ancien régime, la répartition de la propriété d'après les rôles de vingtièmes, enfin les ventes des biens des deux origines. Cette remarquable publication se termine par des tableaux récapitulatifs, soigneusement dressés.

Les décrets de ventôse an II, qui décidaient d'attribuer aux sans-culottes pauvres les biens des suspects, n'avaient jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Un important article de M. Albert MATHIEZ [3] comble cette lacune. Il montre la part que Saint-Just a prise à leur rédaction et il s'efforce de prouver que, par ces lois, les robespierristes entreprirent de remanier la propriété au profit des classes pauvres ; les sans-culottes nantis constitueraient un soutien efficace de la République démocratique. Les lois de ventôse accrurent les divisions des Comités et de la Convention elle-même, inquiétèrent les possédants et apparaissent comme une des causes essentielles du 9 Thermidor. Les lois de ventôse, difficiles à appliquer, ne reçurent jamais un commencement véritable d'exécution et furent rapportées par les Thermido-

1. Il est regrettable que les notes, très abondantes, empiètent sur le texte de façon à en rendre la lecture vraiment pénible.

2. Paul NICOLLE, *La vente des biens nationaux dans les anciens cantons de Vire(fin) et de Pontfarcy*. Vire, 1927, in-8°, XXXVIII-121 p. (publ. du Comité des Documents économiques du Calvados).

3. Albert MATHIEZ, *La Terreur, instrument de la politique sociale des robespierristes : les décrets de ventôse sur le séquestre des biens des suspects et leur application* (*Annales historiques de la Révolution française*, mai-juin 1928).

Digitized by Google

riens. Seulement, on peut se demander si, même réalisées, elles auraient vraiment constitué une révolution sociale durable.

L'histoire de l'agriculture de 1789 à nos jours s'est enrichie du très important et précieux volume que M. Paul MASSON a consacré aux Bouches-du-Rhône[1]. On en trouvera l'analyse dans les Comptes-rendus critiques.

Le bon mémoire de Mme Marcelle RICHARD sur les forêts du plateau de Langres[2] marque fortement le contraste entre l'économie rurale d'ancien régime et l'économie contemporaine. Avant la Révolution, les forêts, plus étendues d'ailleurs que de nos jours, étaient mêlées étroitement à la vie rurale et locale ; les journaliers y trouvaient des occupations d'appoint ; on y pratiquait aussi des droits d'usage. Maintenant, la vie forestière a perdu son caractère local.

Le *Poor Husbandman's Advocate*, de Richard BAXTER, est un document très intéressant, qui décrit avec force la situation des *leaseholders*, écrasés par de lourdes rentes et très misérables (les *leaseholds* sont des baux à temps assez précaires) ; M. Powicke vient d'en donner une nouvelle édition[3].

Dans une œuvre posthume du regretté William ASHLEY sur le pain que l'on mangeait jadis en Angleterre[4], on retrouve les qualités qui ont fait sa réputation à l'étranger comme dans sa patrie originaire : beaucoup d'érudition, un jugement sûr, une forme agréable. Remontant le cours de l'histoire, l'auteur établit qu'à la fin du XVIIIe siècle le pain était fait, en Angleterre surtout, presque uniquement même, avec de la farine de froment, qu'en 1764 le froment constituait les trois cinquièmes de la farine employée et que la proportion en était considérable, surtout dans les comtés du Sud-Est. En 1696, la production était déjà de quatorze millions de boisseaux de froment contre dix millions de boisseaux de seigle ; au cours du XVIIe siècle, il y avait presque égalité ; au XVIe siècle, le seigle l'emportait, et, au Moyen Age, autant que l'on peut s'en rendre compte, le froment n'a dû jouer qu'un rôle tout à fait secondaire dans l'alimentation. D'ailleurs, même au XVIIIe siècle, on use beaucoup de céréales mélangées, ce qu'on appelle *maslin* ou *mancorn* : c'est le *méteil* ou *mesléard*, que l'on employait beaucoup aussi en France sous l'Ancien régime.

Ainsi, l'Angleterre a été le premier pays de l'Europe du Nord-Ouest à substituer, dans son alimentation, le froment au seigle. Sir William s'ef-

1. *Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône ;* t. VII : *L'agriculture*, par Paul MASSON et Ét. ESTRANGIN. Paris, Champion, et Marseille, Arch. dép., 1928, gr. in-8°, XV-908 p. — Nous n'avons pas reçu l'ouvrage de Georges CHARLEMAGNE, *Quelques aspects de l'évolution agricole depuis la Révolution : le pays d'Ardents en Berry*. Châteauroux, 1926, in-8° (thèse de doctorat en droit).

2. Marcelle RICHARD, *Les forêts du plateau de Langres*, 35 p. (extr. de la *Revue de géographie alpine*, 1927).

3. Richard BAXTER, *The Poor Husbandman's Advocate to Rich Rocking Landlord*, éd. par F. J. POWICKE. Manchester, University Press, 1926.

4. Sir William ASHLEY, *The bread of our forefathers ; an enquiry in economic history*. Oxford Clarendon Press, 1928, XI-206 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Digitized by Google

force d'en déterminer les raisons ; il les estime d'ordre historique, plutôt que géographique. En effet, le sol et le climat, en Angleterre, ne sont pas, comme dans le midi de l'Europe, particulièrement favorables au froment. Pour l'obtenir, il faut employer beaucoup de fumier et se servir d'amendements, comme la marne ou la chaux. Si donc cette transformation dans la culture des céréales y a été plus précoce, c'est que ce pays a pu consacrer à l'agriculture, dès le XVIIIe siècle, des capitaux plus considérables que les autres pays de l'Europe ; le fait que beaucoup d'hommes ayant fait fortune dans les affaires ont acquis d'importantes propriétés foncières a été d'un grand poids, à cet égard. Puis, les consommateurs ont exercé aussi une notable influence : les exigences du marché ont poussé les cultivateurs à substituer de plus en plus le froment au seigle. Le froment n'est sans doute guère plus nourrissant que le seigle, mais on le digère plus facilement, qualité qui est plus appréciée par le citadin que par le travailleur de la campagne, vivant en plein air. En fait, dans des pays, comme la France ou l'Allemagne, dans lesquels la population a été longtemps surtout agricole, le seigle a pu prédominer plus longtemps qu'en Angleterre, où l' « urbanisation » fait de si grands progrès, dès le XVIIIe siècle. L'auteur nous a ainsi montré, comme il se le proposait, que la question du pain se lie à des problèmes fondamentaux d'histoire économique et sociale ; son charmant volume nous prouve une fois de plus que les transformations agricoles sont le plus souvent déterminées par des causes extérieures à la vie rurale proprement dite. On consultera aussi avec profit les documents contenus dans l'Appendice, et dont les plus intéressants sont des « Corn Certificates » de la période des Tudors ou de l'époque des Stuarts ; les cartes jointes au texte sont également fort instructives.

IV. COMMERCE. — L'histoire générale du commerce d'Arturo SEGRE, dont la deuxième édition, publiée en 1923[1], vient seulement de nous parvenir, est sans doute la meilleure que nous possédions. Elle est très au courant des travaux qui ont paru, et les nombreuses références qu'elle contient constituent, à elles seules, un précieux instrument de travail. — Le premier volume s'arrête à la Révolution française. L'antiquité grecque et latine n'est traitée que d'une façon assez sommaire, mais les chapitres consacrés au Moyen Age sont instructifs, notamment ceux qui traitent du commerce italien ; par contre, une place trop restreinte a été attribuée aux Pays-Bas, qui ont joué un rôle économique si considérable, surtout à partir du XIIIe siècle. En ce qui concerne les temps modernes, on lira avec intérêt les chapitres consacrés aux découvertes maritimes, ainsi qu'à l'expansion espagnole et portugaise[2]. Par contre, l'Angleterre et la Hollande ont été traitées

1. Arturo SEGRE, *Storia del Commercio*, 2ª edizione. Torino, S. Lattes, 1923, 2 vol. in-8°, 1,208 p. ; prix : 80 lire. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLVI, p. 263.

2. L'auteur semble ignorer les importantes publications de l' « Instituto de investigaciones historicas » de Buenos-Aires.

Digitized by Google

un peu sommairement. Le second volume s'ouvre par un bon chapitre, bien informé, sur la période de la Révolution et de l'Empire, et dans lequel l'histoire du commerce est traitée d'ensemble. Mais, après 1815, chaque pays est examiné à part. L'information continue à être satisfaisante ; cependant, pour une histoire générale, consacrer deux chapitres à l'Italie, alors que la France est traitée en un seul chapitre avec l'Espagne, et un seul aussi à l'Asie et aux deux Amériques, c'est là un défaut de porportion un peu choquant, et qui n'a pour excuse que la nationalité de l'auteur. — Dans un manuel du genre de celui-ci, il est peut-être plus commode d'étudier séparément le commerce de chaque pays ; mais l'inconvénient d'une pareille méthode, c'est que l'évolution générale du commerce n'apparaît pas assez fortement. Il eût été bon, tout au moins, dans un chapitre de conclusion de mettre en évidence les traits caractéristiques de cette évolution.

D'un caractère moins scientifique sont deux autres histoires du commerce dues, elles aussi, à des étrangers [1].

Celle de M. Clive Day [2] est la nouvelle édition d'un manuel qui, publié pour la première fois en 1907, a été fort bien accueilli aux États-Unis. L'histoire du commerce dans l'antiquité n'est traitée que dans de courts chapitres ; par contre, plus de la moitié du volume est consacrée à la période contemporaine. Il faut féliciter l'auteur d'avoir, pour chaque période, insisté sur l'organisation économique et de nous donner une vue générale des choses. Comme il est naturel, toute une partie du volume, comprenant plus de cent pages, traite de l'histoire du commerce aux États-Unis ; c'est la partie qui pourra nous être le plus utile. Dans toutes les sections du volume, l'exposé repose sur une documentation sérieuse, dont témoignent les bibliographies particulières des chapitres et la bibliographie générale. S'adressant au public américain ou anglo-saxon, M. Day ne cite guère que des ouvrages écrits ou traduits en anglais ; c'est là une règle un peu stricte, surtout en ce qui concerne des pays comme la France et l'Allemagne ; c'est ainsi que même l'*Histoire des classes ouvrières* et l'*Histoire du commerce*, d'E. Levasseur, et le remarquable ouvrage de R. Ehrenberg (*Das Zeitalter der Fugger*) ne sont pas mentionnés.

Le manuel de M. Valverde, qui expose l'histoire générale du commerce depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, repose sur des connaissances sérieuses [3]. Écrit par un Cubain, il développe tout particulièrement l'histoire du commerce des pays méditerranéens au Moyen Age (Italie, Espagne, Levant) et, dans les temps modernes, de l'Amérique espagnole.

1. L'ouvrage de M. Gustave Legaret : *Histoire du développement du commerce depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours* (Paris, Belin, 1928), ne nous est pas parvenu. Mais voir *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 394.

2. Clive Day, *A history of commerce*. Londres, Longmans, 1926, 676 p.

3. Antonio L. Valverde, *Compendio de historia del comercio para uso de las escuelas comerciales*, 2e éd. Madrid, Victoriano Suarez, 1927, in-16, 541 p.

Digitized by Google

C'est surtout à ce dernier point de vue que les historiens auront profit à le consulter. Par contre, le rôle économique des Pays-Bas et même de l'Angleterre est un peu laissé dans l'ombre. Le plan ne nous a pas semblé très heureux : décrire successivement, pour chaque période, l'histoire du commerce des divers pays empêche de montrer les grands courants économiques et le sens profond de l'évolution. Les institutions et pratiques commerciales ne sont traitées aussi que d'une façon tout à fait incidente. Le volume se termine par une bibliographie utile, bien que trop sommaire.

L'alerte et vivante esquisse de M. Teran sur les origines de l'Amérique espagnole[1] est conçue dans un véritable esprit scientifique ; elle nous donne un aperçu intéressant des origines de l'Amérique espagnole. L'auteur, recteur de l'Université de Tucuman (République Argentine), ne pallie, en aucune façon, contrairement à Pereyra, les violences de la conquête, mais il les explique surtout par le fait que les *conquistadores* étaient très jeunes et qu'ils se trouvaient transportés sous un climat tropical. Arrivant sans famille, ils se sont unis, par mariage ou autrement, à des femmes indigènes, ce qui a donné naissance à une nouvelle race, en grande partie métisse. M. Teran insiste aussi sur l'exploitation des Indiens, sur le régime néfaste de l'*encomienda*. Les caractères du génie espagnol se sont forcément altérés en Amérique : ce ne sont plus les sentiments chevaleresques qui y prédominent ; les sentiments loyalistes ont vite disparu aussi : les luttes fratricides des colons ont abouti rapidement à de véritables rébellions contre l'autorité royale. Quant au sentiment religieux, il était bien plus formel que réel : les Indiens ne sont souvent devenus chrétiens que de nom et ils ont conservé en fait leur ancien fétichisme ; dans le clergé, il y avait des évangélisateurs ardents, mais bien des prêtres songeaient surtout à leurs intérêts temporels ; on constate maintes dérogations au droit ecclésiastique. M. Teran montre encore fortement les effets de la fiscalité, la fréquence des concussions, les conséquences déplorables de la législation commerciale ; elles expliquent qu'en Amérique on saluait souvent comme des sauveurs les contrebandiers et corsaires étrangers. D'une façon générale, la législation n'exerçait souvent qu'une faible action sur la réalité vivante. En un mot, l'œuvre de la colonisation a été en grande partie artificielle ; on le voit bien, si l'on considère la ville américaine, construite de toutes pièces, résidence administrative, si différente des villes d'Europe, qui sont nées peu à peu, d'une façon spontanée. En un dernier chapitre, l'auteur fait l'apologie de Las Casas, l'*anticonquistador*, qui, au nom de la foi chrétienne et aussi de la raison, a montré ce qu'aurait dû être une véritable colonisation.

En une étude très vivante, M. Henri Hauser nous montre l'importance très grande que le sel a eue autrefois pour le commerce international[2]. Les pays où l'on pratiquait la pêche en avaient un besoin urgent, car le poisson

1. Juan B. Teran, *El nacimiento de la America española*. Tucuman [1927], in-16, 338 p.
2. Henri Hauser, *Le sel dans l'histoire* (*Revue économique internationale*, août 1927).

Digitized by Google

ne pouvait se conserver que salé, et l'insuffisance des moyens de transport ne permettait pas le commerce du poisson français. Voilà pourquoi les gens du Nord et, en particulier, les Hollandais venaient en France chercher le sel, surtout du Bas-Poitou. Au XIX^e siècle, le sel a beaucoup perdu de son importance commerciale.

Pendant les guerres du règne de Louis XIV, la marine danoise et surtout norvégienne s'efforça, dans une certaine mesure, de supplanter les Hollandais dans le commerce avec la France. M. P.-J. CHARLIAT, qui s'occupe activement de l'histoire du commerce de la France avec le Nord, nous montre que, dès 1670, ces relations sont devenues vraiment actives[1]; les bateaux norvégiens venaient nombreux chercher en France le sel, les vins et eaux-de-vie et y apportaient la rogue, qui servait d'appât à la sardine; à partir de 1683, on voit paraître en Norvège des navires de Dunkerque. Pendant la guerre de 1689 à 1697, viennent en France, chaque année, environ 200 navires nordiques; l'ambassadeur français en Danemark, Bonrepaus, fit beaucoup pour développer ces relations. M. Charliat publie les mémoires adressés par thor Möhlen au comte de Pontchartrain, en vue d'accroître encore les rapports commerciaux entre les deux pays; la correspondance se poursuivit pendant toute une année, mais sans donner de résultats[2].

M. G. N. CLARK nous fournit des renseignements très précis sur la guerre commerciale entre la France, d'une part, et l'Angleterre, de l'autre, pendant la guerre de la Succession d'Espagne[3]. Il y eut une lutte énergique des corsaires des pays belligérants, mais, en même temps, apparaît la rivalité entre l'Angleterre et la Hollande. Après 1705, on dut relâcher un peu les règles relatives à la prohibition commerciale, et, d'ailleurs, le trafic clandestin ne cessa jamais complètement.

Les nombreuses études consacrées à la course maritime s'attachent presque toutes à son aspect soi-disant héroïque. Dans un travail aussi pénétrant que documenté, M. Léon VIGNOLS décrit sa « face économique et sociale[4] ». Il dépeint « l'industrie corsaire » depuis la mise en chantier des bâtiments jusqu'à la liquidation des croisières. Le plus souvent, les armateurs en course constituent de véritables sociétés par actions, mais ils se taillent la plus belle part. On voit que les campagnes sont souvent peu lucratives en fin de compte, sinon pour les armateurs, en bien des cas peu honnêtes, du moins pour les

1. P.-J. CHARLIAT, *Mémoires inédits de thor Möhlen à la Cour de France*, avec une *Introduction sur les relations économiques entre la France et l'Europe septentrionale à la fin du XVII^e siècle*, 72 p. (extr. des *Bergens Historiske Forenings Skrifter*, XXXIII, 1927).

2. Sur le rôle économique de la douane du Sund, voy. Ch. E. HILL, *The Danish Sound Dues and the Command of the Baltic*. Durham, Duke University Press, 1926, in-8°, 305 p.; prix : 4 doll. Cf. *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 155.

3. G. N. CLARK, *War Trade and Trade War, 1701-1713* (*Economic History Review*, année 1928).

4. Léon VIGNOLS, *La course maritime, ses conséquences économiques, sociales et internationales*, 35 p. (extr. de la *Revue d'histoire économique*, année 1927, n° 2).

Digitized by Google

actionnaires et surtout pour les matelots, qui ne touchent presque rien en dehors de leurs « avances ». M. Vignols donne des détails très caractéristiques sur la « moralité », peu édifiante, de beaucoup d'armateurs, d'états-majors et d'équipages ; ceux-ci, recrutés de plus en plus difficilement et d'une façon fort hétéroclite, désertent assez souvent et dépensent en orgies leurs gains. M. Vignols prouve encore qu'au point de vue militaire la course n'a rendu que peu de services, surtout aux Français, et que le résultat le plus clair en était d'augmenter énormément chez les belligérants le prix de la vie. Aussi comprend-on qu'après les guerres napoléoniennes l'opinion se soit prononcée si fortement contre la course qu'on a dû finir par l'abolir.

On sait combien les diverses puissances maritimes s'attachaient, encore au XVIIIe siècle, à maintenir le *pacte colonial*, c'est-à-dire le monopole commercial de la métropole sur ses colonies. Dans sa thèse sur les *Idées coloniales des physiocrates*, M. LABROUQUÈRE [1] montre les efforts des économistes pour battre en brèche cette conception ; ils considèrent les colonies comme de simples provinces de la mère patrie, dont les intérêts doivent être garantis, aussi bien que ceux de la métropole ; ils en arrivent à penser que les colons doivent pouvoir s'approvisionner où ils veulent ; ils sont hostiles aussi aux compagnies privilégiées. L'auteur publie quelques lettres et mémoires d'économistes, qui sont en même temps fonctionnaires coloniaux, Lemercier de La Rivière, le bailli de Mirabeau, Poivre ; ces personnages indiquent comment pratiquement les idées nouvelles pourraient être appliquées.

Contrairement à ce que l'on affirme souvent, les foires régionales, en France, ont continué à jouer un rôle commercial important pendant tout le XVIIIe siècle. C'est ce que nous avons essayé de montrer, en nous appuyant principalement sur des papiers de firmes commerciales et sur des documents conservés dans les Archives départementales du Calvados [2]. Aux foires de Caen, par exemple, viennent des marchands de régions éloignées de la France et même de pays étrangers. Les règlements de comptes se font encore dans les foires, en grand nombre.

La Révolution a eu pour effet de porter un coup fatal au commerce et à l'industrie de la toile en Bretagne et dans le Bas-Maine. D'après des papiers de négociants, nous avons pu saisir sur le vif ce phénomène, en ce qui concerne ce dernier pays : la baisse des assignats, l'insécurité et surtout la fermeture des marchés lointains ont exercé, à cet égard, une influence néfaste ; la dépréciation des assignats et le manque de crédit poussent les marchands les plus prudents au trafic *spéculatif*. Bien des négociants aussi achètent des biens nationaux et se retirent des affaires [3].

1. André LABROUQUÈRE, *Les idées coloniales des physiocrates*. Paris, Presses universitaires, 1927, in-8°, 201 p. (thèse de doctorat en droit).

2. Henri SÉE, *Notes sur les foires en France, et particulièrement à Caen, au XVIIIe siècle* (*Revue d'histoire économique*, 1927).

3. Henri SÉE, *Le commerce des toiles de Laval à la fin de l'Ancien régime et pendant la Révo-*

Digitized by Google

M. Lewis a consacré une belle publication, précédée d'une excellente introduction[1], aux comptes des douanes des ports gallois ; elle montre combien l'activité de ces ports s'est accrue pendant le règne d'Élisabeth, comme d'ailleurs toute la vie économique de la Grande-Bretagne. Cardiff, Milford et les autres ports moins importants, non seulement font un actif commerce de cabotage en Angleterre, en Écosse et en Irlande, mais sont aussi en relation avec l'Espagne, le Portugal et surtout la France. A Bordeaux et à La Rochelle, ils expédient du charbon ; ils en reçoivent surtout des vins, de l'eau-de-vie et du sel. Les bateaux bretons jouent un rôle considérable dans ce commerce ; on se l'explique, car les toiles bretonnes, notamment de Basse-Bretagne, semblent recherchées dans le pays de Galles. On saisit ici l'origine d'une activité économique, qui se développera dans les siècles suivants.

La participation du commerce d'Amsterdam à la formation de la République des États-Unis : voilà un sujet très neuf, que M. P. J. Van Winter est parvenu à élucider complètement[2], grâce à une documentation excellente : non seulement il a exploré les papiers d'État et les fonds des firmes privées de Hollande, mais encore il s'est livré aux recherches les plus minutieuses en Amérique. Dans un premier chapitre, il montre qu'entre les Provinces-Unies et les colonies anglaises de l'Amérique, les relations économiques n'ont jamais cessé, en dépit du pacte colonial ; la colonie de New-York avait primitivement appartenu à la Hollande et l'élément hollandais a conservé une réelle importance ethnique ; puis, par leurs possessions aux Antilles et dans l'Amérique du Sud, les Provinces-Unies jouent un rôle considérable dans le Nouveau Monde. Les colonies révoltées n'ont cessé d'éprouver de graves embarras financiers. Il était donc naturel qu'elles eussent recours à un pays qui, même dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, est encore, avec Londres, le grand marché financier du monde. M. Van Winter décrit avec une grande précision toutes les négociations financières qui s'engagèrent à cette occasion, les démarches des envoyés américains, comme Franklin, et de courtiers, comme le Français Ch.-F.-G. Dumas, un type curieux d'aventurier cosmopolite. L'aboutissement, ce furent les importants emprunts de 1782 et 1784.

Les Hollandais — comme les Français — espéraient que le nouvel État affranchi constituerait pour leur commerce un client de premier ordre. Il n'en fut rien ; c'est l'Angleterre qui capta la plus grande partie de ce trafic, dont

lution, d'après les papiers des Piquois et de Delauney, 1786-1800 (*Bull. de la Commission historique de la Mayenne*, année 1927, fasc. 153 et 154).

1. E. A. Lewis, *The welsh Port Books (1550-1563), with an analysis of the customs revenue accounts of Wales for the same period*. London, Soc. of. Cymmrodorion, 1927, in-8°, XLVII-363 p.

2. Dr P. J. van Winter, *Het aandeel van den Amsterdamschen Handel aan den opbouw van het amerikaansche gemeenebest*, Erste deel. S'Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1927, in-8°, XXXVI-240 p. ; prix : 6 fl. (Werken door de Vereeniging het nederlandsch economisch-historisch archief, n° 7).

Digitized by Google

elle avait la longue expérience. — La question vraiment grave qui se posa, de 1783 à 1790, ce fut la liquidation des dettes de la jeune République. A quelles difficultés elle donna lieu, quelles furent les vicissitudes de ces négociations, c'est ce que l'auteur expose avec un grand luxe de détails ; finalement, en 1790, les États-Unis s'entendirent avec leurs créanciers hollandais, comme ils le firent avec l'État français. Le règlement de la dette est non seulement parallèle dans les deux pays, mais il y a aussi certains intérêts communs, puisque le gouvernement français avait contracté un emprunt en Hollande, au bénéfice des colons insurgés [1]. — En un mot, la participation de la Hollande à l'affranchissement des États-Unis a été moins glorieuse que celle de la France, mais elle a eu une importance plus grande qu'on ne le croit souvent : le succès de la guerre de l'Indépendance n'eût sans doute pas été possible sans l'appui financier des négociants et banquiers hollandais.

Le tarif douanier et les partis aux États-Unis, 1789-1927, par M. BELMONT [2], est un ouvrage de circonstance, écrit par un homme politique appartenant au parti démocrate ; il tend à montrer que ce parti, s'il l'emportait aux prochaines élections, réduirait le tarif douanier, pour le plus grand profit du peuple et surtout des agriculteurs de l'Ouest, dont la situation est si critique. Cependant, les historiens auront profit à lire ce petit volume ; il montre que la question douanière, depuis trois quarts de siècle au moins, domine la politique américaine et l'attitude des partis. Ainsi, en 1860, l'élection de Lincoln a été assurée, parce que la Pensylvanie, protectionniste, a voté pour le parti républicain. M. Belmont donne aussi des indications intéressantes sur les origines lointaines des deux partis — républicain et démocrate — qui se disputent le pouvoir, ainsi que sur les tarifs douaniers successifs, œuvre des républicains, et qui, par leur taux si élevé, mettent obstacle à l'importation des marchandises européennes, pour le plus grand profit de nombre d'industriels qui s'arrogent ainsi un véritable monopole ; tel est le cas notamment de la toute-puissante « Aluminium Company of America ».

V. INDUSTRIE. — M. BOISSONNADE, qui a tant fait pour l'histoire de l'industrie en France, vient enrichir cette branche de l'histoire économique d'un nouveau travail sur la période de 1453 à 1661, fruit de trente-cinq ans de recherches [3]. Il s'est appliqué à montrer comment l'État monarchique,

1. Sur le règlement de la dette américaine en France, il faut se reporter à l'excellente étude de M. Aulard, publiée dans la *Revue de Paris* et dans la *Révolution française* en 1925, et à un article de M. Marion, *La France créancière des États-Unis, 1781-1795*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1928.

2. Perry BELMONT, *Le tarif douanier et les partis aux États-Unis, 1789-1927*. Payot, 1928, 111 p. ; prix : 15 fr.

3. P. BOISSONNADE, *Le socialisme d'État. L'industrie et les classes industrielles en France pendant les deux premiers siècles de l'ère moderne (1453-1661)*. Paris, É. Champion, 1927, in-8°, 380 p.

Digitized by Google

avant Colbert, a essayé de « susciter et d'encourager les entreprises industrielles, de réglementer la production, de déterminer le régime du travail patronal et celui du travail salarié, ainsi que la police des classes ouvrières ». C'est ce qu'il appelle le « Socialisme d'État » ; ce terme ne nous semble pas très heureux, attendu qu'aujourd'hui il a un sens défini et tout autre. Mais ne lui cherchons pas chicane à cet égard ; admirons plutôt la profonde érudition qu'il a déployée en ce difficile sujet et dont suffiraient à témoigner les notes et les renseignements bibliographiques, si copieux, qui forment l'Appendice de l'ouvrage.

Dans une première période, qui s'étend de 1453 à 1589, on voit déjà se dessiner toutes les pratiques, qui seront reprises avec plus d'ampleur au XVII^e siècle et surtout par Colbert. L'État se donne pour mission de développer la production industrielle, qu'il encourage par des subventions, des privilèges, par le recrutement de la main-d'œuvre. Aux frais du Trésor, on organise les premières entreprises artistiques de caractère industriel. La grande industrie est, à bien des égards, une industrie d'État. M. Boissonnade marque aussi les efforts du gouvernement pour développer le régime des jurandes. — Dans la deuxième partie du volume, il décrit l'œuvre économique d'Henri IV et de Richelieu, qui contribuent à la renaissance industrielle, après les terribles dévastations des guerres religieuses, dont on nous montre avec précision les répercussions économiques. Dans l'industrie à forme capitaliste, l'administration royale prend parti pour la classe patronale ; la classe ouvrière est soumise « à une discipline de fer ». Dans cet excellent ouvrage, on trouvera aussi des données précieuses sur les mines, les verreries, les manufactures de soie, les imprimeries, etc.

Nous ne possédions aucun bon travail sur les inspecteurs des manufactures. M. F. Bacquié [1] rend donc un grand service en publiant cet important volume, pour lequel il a fait de longues et fructueuses recherches aux Archives nationales et dans les dépôts d'Archives départementales, notamment de Languedoc et de Bourgogne ; il publie *in extenso* beaucoup de documents d'un grand intérêt. Il est parvenu à distinguer nettement les diverses catégories d'inspecteurs, que l'on confond souvent (généraux, ambulants, principaux, particuliers, ordinaires, sous-inspecteurs). Contrairement à ce qu'affirmait M. Germain Martin, il montre la réelle valeur de ce personnel, dans son ensemble ; les listes biographiques de la fin du volume sont, à cet égard, fort intéressantes. M. Bacquié prouve aussi que les fonctions des inspecteurs ne se bornaient pas à l'industrie textile. Ils devaient avant tout veiller à l'application des règlements, mais on les chargeait aussi d'enquêtes et de statistiques ; leurs rapports, conservés dans la série F^12 des Archives nationales, constituent des documents de premier ordre pour l'histoire de

1. Franc Bacquié, *Les inspecteurs des manufactures sous l'Ancien régime, 1669-1791* (*Mémoires et documents sur l'histoire du commerce et de l'industrie*, de J. Hayem, 11^e série). Paris, Hachette, 1927, in-8°, XXII-390 p. ; prix : 30 fr.

Digitized by Google

l'industrie et du commerce. Les inspecteurs se préoccupent également des améliorations techniques. L'auteur étudie avec soin leurs relations avec les intendants, les sièges de justice, les gardes-jurés des corporations. Leurs appointements seraient suffisants, s'ils n'étaient si incertains ; parfois, ils sont fournis par les *droits de marque*. M. Bacquié conclut que la réglementation industrielle n'a pas été aussi funeste qu'on le dit souvent ; il considère, avec Ch. Ballot, que c'est l'État qui, en France, a souvent suscité la grande industrie. Inspecteur du travail, l'auteur, de par ses fonctions mêmes, a pu démêler beaucoup de choses qui auraient échappé à un profane.

Bien des entreprises ne parvenaient pas à obtenir le titre de manufactures royales. Tel a été le cas de la manufacture de points d'Espagne, fondée, au XVIII^e siècle, par un certain Decomble, et dont M. Paul-M. BONDOIS nous décrit l'histoire, d'après des documents de la collection Joly de Fleury[1]. Decomble, qui exploitait très durement le travail de très jeunes filles, réussit médiocrement ; il fut en butte à l'hostilité de plusieurs concurrents et des merciers de Paris.

M. COORNAERT nous donne, en un court article, une idée des importantes recherches qu'il a entreprises sur l'industrie rurale en Flandre au XVIII^e siècle[2].

L'excellent travail de M. G. HOTTENGER sur la métallurgie lorraine[3] n'intéresse pas seulement l'histoire de la Lorraine, mais aussi l'histoire économique et sociale de la France tout entière, car c'est l'exemple le plus frappant de la transformation qu'a subie l'industrie métallurgique, au cours du XIX^e siècle, transformation plus profonde que celle qui s'est manifestée dans n'importe quelle autre sorte de fabrication. A la veille de la Révolution, pour la sidérurgie, la généralité de Nancy venait au troisième rang et fournissait environ le dixième de la production totale ; mais, comme dans tout le reste de la France, c'était une petite industrie dispersée, ne comprenant, en général, que de médiocres établissements, et la fonte s'opérait uniquement au bois, bien que l'on connût la fonte au coke. Puis, la marque des fers, ainsi que le régime douanier, entravaient singulièrement le commerce de tous les produits fabriqués. A ce point de vue, la Révolution accomplit des réformes salutaires, mais l'état de guerre continuel, de 1793 à 1815, bien qu'ayant un moment galvanisé l'industrie métallurgique, en arrêta, en fin de compte, l'expansion. A l'époque de la Restauration et, dans une moindre mesure, sous la monarchie de Juillet, les établissements français ne prospérèrent que grâce au régime protectionniste, qui, d'autre part, paralysait toute ini-

1. Paul-M. BONDOIS, *La manufacture de points d'Espagne de Clamart* (*Revue d'histoire économique*, année 1927, p. 405-420).

2. COORNAERT, *L'organisation administrative du travail dans une industrie rurale en Flandre au XVIII^e siècle* (*Revue d'histoire économique*, 1927).

3. Georges HOTTENGER, *L'ancienne industrie du fer en Lorraine*. Nancy, Société industrielle de l'Est, et Paris, Dunod, s. d., gr. in-8°, VIII-207 p.

Digitized by Google

tiative. M. Hottenger montre que les transformations industrielles ont été assez lentes jusque vers 1865 : la fonte au bois prédominait encore ; les forges et autres usines étaient modestes. Le traité de libre-échange de 1860, d'abord fort mal accueilli par la plupart des maîtres de forges, devait contribuer puissamment à la « révolution industrielle » ; il fut, en général, funeste pour la petite et la moyenne industrie, mais suscita les efforts de la grande industrie, qui ne cessera de se développer ; la métallurgie lorraine deviendra particulièrement prospère, quand le procédé inventé par Thomas permettra d'utiliser des minerais que l'on pouvait difficilement traiter auparavant. C'est aussi le moment où se crée le Comité des forges, où se produisent « l'intégration » et la concentration industrielles. — M. Hottenger montre avec force comment la métallurgie, autrefois aux mains de maîtres de forges isolés, et n'ayant que de modestes capitaux, exige maintenant la formation de sociétés, d'abord en nom collectif, puis en commandite, et enfin par actions, disposant de capitaux considérables, nécessaires pour l'outillage coûteux et les grandes affaires qui se traitent. La dispersion de l'industrie a complètement cessé aussi ; de là, un changement radical, au double point de vue économique et social. M. Hottenger décrit très justement cette immense transformation, accomplie en moins d'un siècle : « Lorsque en imagination on a revu ces petites forges, ces minuscules hauts fourneaux, qui, livrés au caprice des chutes d'eau, donnaient à peine deux tonnes de fonte par jour ; lorsqu'on retrouve ensuite, dans leur impressionnante réalité, livrées à un travail intensif et continu, ces usines immenses qui comptent par dizaines d'hectares la superficie qu'elles couvrent, par milliers les ouvriers qu'elles occupent, qui, en un ou deux jours, produisent autant et plus que bien des anciennes usines en toute une année, c'est un monde nouveau qui naît, un monde dans lequel, toutes proportions étant renversées, les installations du bon vieux temps ne seraient plus que de simples joujoux[1]. »

Ce sont des phénomènes analogues que nous décrit M. L. Dunham, à propos de l'industrie cotonnière en France sous le Second Empire[2]. Au moment du traité de 1860 avec l'Angleterre, cette industrie était très arriérée, excepté en Alsace. Après 1861, elle subit des crises graves, mais qui n'étaient pas dues uniquement au traité ; elles furent, en grande partie, provoquées par la guerre de Sécession, par des changements dans la mode, par la spéculation ; l'afflux des marchandises anglaises ne fut pas aussi considérable qu'on l'a prétendu. Cependant, le traité obligea les industriels à améliorer le

1. M. Hottenger est bien au courant de la bibliographie générale de son sujet ; cependant, nous n'avons pas vu cité le petit ouvrage, si commode, de J. Levainville, *L'industrie du fer en France*. Paris, A. Colin, 1922.

2. A. L. Dunham, *The Development of the Cotton Industry in France and the Anglo-French Treaty of Commerce of 1860* (*Economic History Review*, 1928). Voy., du même, une excellente étude : *The influence of the anglo-french treaty of commerce of 1860 on the development of the iron industry* (*Quarterly Journal of economics*, 1927).

Digitized by Google

machinisme ; beaucoup de petits établissements firent faillite et la concentration industrielle se produisit[1].

Dans la Mayenne, comme en Bretagne, on assiste, dans la première moitié du XIXe siècle, à la ruine de l'industrie textile[2]. C'est d'abord l'industrie de la toile, qui décline de plus en plus, de 1815 à 1830 ; l'industrie cotonnière et les coutils en prennent la place, mais elles sont surtout urbaines. D'ailleurs, sous la monarchie de Juillet, on constate le fléchissement même des cotonnades, qui ne peuvent lutter contre les centres de l'Alsace et du pays rouennais. Les salaires des ouvriers cotonniers sont très faibles, et, dans la crise de 1830-1832, la misère est extrême.

C'est une industrie toute moderne que celle de la soie artificielle. M. Louis GUENEAU[3] nous en expose l'origine et montre qu'elle s'est surtout développée, depuis 1919, à la suite de la guerre mondiale. Elle a fait de grands progrès en France et surtout aux États-Unis.

On sait qu'en France la première loi de protection ouvrière a été la loi sur le travail des enfants. M. L. GUENEAU nous en donne une étude très précise d'après des documents inédits[4]. Il en étudie l'origine et l'élaboration, et notamment les enquêtes de 1837 et 1840. Puis, ce sont les discussions dans les Chambres. L'auteur marque l'insuffisance de la loi de 1841 ; comme elle n'a pas établi d'inspecteurs spéciaux, son efficacité fut faible. Il y a aussi un lien évident avec l'organisation de l'enseignement primaire, encore défectueuse, malgré la loi de 1833. Les chrétiens et les nobles (ceux-ci pour faire pièce à la bourgeoisie industrielle) se sont montrés favorables à la loi, qui rencontra des adversaires parmi certains intellectuels, comme Victor Cousin et Gay-Lussac.

Sur l'organisation industrielle de l'Angleterre, le seul travail important qui ait paru est celui de Mrs. Stella KRAMER sur les corporations de métiers[5], remarquablement documenté. Elle décrit l'amalgame des corporations de marchands et d'artisans, qui se produit dès le XIVe siècle ; par exemple, à Londres, en 1345, on voit les *pepperers*, les *canvassdealers* et les *spicers* se fondre dans la compagnie des *grocerers*. Ces amalgames avaient

1. Le petit bassin houiller de Lalevade (Ardèche) n'a connu longtemps qu'une exploitation très primitive ; au XIXe siècle, elle se perfectionne, grâce à la constitution d'une société. Voy. A.-E. MITARD, *Le bassin de Lalevade* (*Revue de géographie alpine*, 1927).

2. Henri SÉE, *Note sur l'industrie textile de la Mayenne dans la première moitié du XIXe siècle* (*Bull. de la Commission historique de la Mayenne*, année 1927, fasc. 155).

3. Louis GUENEAU, *Le développement de l'industrie de la soie artificielle dans le monde* (*Bull. de la Société d'histoire moderne*, novembre 1927).

4. DU MÊME, *La législation restrictive du travail des enfants* (*Revue d'histoire économique*, année 1927, p. 420-503).

5. Stella KRAMER, *The English Crafts, studies in their Progress and Decline*. New-York, Columbia University Press, et Londres, H. Milford, 1927, XI-228 p. ; prix : 23 sh. — En 1905, elle avait déjà fait paraître un ouvrage sur *The English Craft Gilds and the Government*. Le présent volume a été déjà signalé dans le Bulletin de Grande-Bretagne (*Rev. histor.*, t. CLVI, p. 352).

Digitized by Google

pour but de renforcer le pouvoir des *gilds*, surtout dans les petites localités, de diminuer les rivalités entre métiers similaires, qui empiétaient les uns sur les autres ; il y avait lutte non seulement entre marchands et artisans, mais même entre marchands, — contrairement à ce que déclare G. Unwin. — Le déclin des *gilds* se manifeste au XVII^e^ et surtout au XVIII^e^ siècle. C'est qu'à cette époque elles perdent le pouvoir de mettre en action les règlements, par exemple ceux qui sont relatifs à l'apprentissage ; le statut des apprentis était tombé en désuétude bien avant 1813, date où il fut aboli. Puis, l'intérêt des bourgs et des villes consistait à admettre des étrangers, lesquels ne pouvaient faire partie des *gilds ;* un mouvement de plus en plus fort se dessinait en faveur d'un régime de liberté [1].

Au début du XVII^e^ siècle, les marchands drapiers de toute la Hollande, en lutte avec les *Merchant Adventurers* d'Angleterre, forment une puissante union, sous l'égide des États généraux, et la maintiennent ferme, en dépit des réclamations anglaises. M. N. W. POSTHUMUS a recueilli et publie de nombreux documents sur cette question, qu'il expose dans une intéressante introduction [2]. Il montre qu'il s'agissait là d'une union vraiment nationale, qui a pris peu à peu la forme d'un cartel [3].

Le très important ouvrage de M. Paul DE ROUSIERS sur les grandes industries modernes [4] se clôt par un volume sur les industries chimiques, qui ne le cède pas en intérêt aux précédents. L'auteur montre que ces industries diffèrent de toutes les autres en ce qu'elles sont nées uniquement de l'application des sciences ; le travail de l'usine est une suite nécessaire du travail du laboratoire. De plus en plus les usines de produits chimiques entretiennent des laboratoires de recherches qui entraînent de gros frais et à longue échéance. En outre, les opérations de l'industrie chimique nécessitent le grand atelier (M. des Rousiers en cite des exemples caractéristiques). Voilà pourquoi la concentration industrielle s'impose plus que n'importe où ; le machinisme y joue un rôle prépondérant. Aussi, dans ces industries, la main-d'œuvre est-elle assez restreinte. C'est également leur nature qui veut que l'*intégration*, c'est-à-dire la réunion sous une même direction d'industries connexes, prenne une grande extension. D'autre part, les conditions mêmes de la vente, qui souvent n'atteint pas directement le grand public des consommateurs et se heurte à des difficultés multiples, entraînent la concentra-

1. Dans l'ancien Japon, les corporations exerçaient de véritables monopoles ; personne, en dehors d'elles, ne pouvait exercer de métiers ; en 1868, elles furent abolies et les professions furent déclarées libres. Voy. YOSHITOMI, *Les anciennes corporations du Japon* (*Revue d'histoire économique*, année 1927, p. 504-509).

2. N. W. POSTHUMUS, *De nationale Organisatie der lakenkoopers tijden de Republiek*. Utrecht, Kemink, 1927, in-8°, LX-369 p. (publ. de l'*Historisch Genootschap*).

3. L'ouvrage de Laurent DECHESNE : *L'industrie drapière de la Vesdre avant 1800* (Paris, Recueil Sirey, et Liége, J. Wykmans, 1926, in-8°, 277 p.), ne nous est pas parvenu.

4. Paul DE ROUSIERS, *Les grandes industries modernes ;* t. V : *Les industries chimiques. Le régime légal des ententes*. Paris, Armand Colin, 1928, in-16, 254 p. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

tion commerciale. M. de Rousiers nous montre encore que l'importance respective des marchés nationaux s'est modifiée depuis la Grande Guerre : les États-Unis, déjà au premier rang avant 1914, ont vu leur avance s'accentuer encore ; pour l'Allemagne, il y a eu un recul assez marqué, ainsi que pour l'Angleterre ; au contraire, la France, très en retard avant la guerre, se place maintenant en bon rang. — La deuxième partie du volume traite du régime légal des ententes ; il a été modifié dans des pays comme les États-Unis et l'Allemagne, où l'on a paré aux abus de la spéculation et à l'accaparement ; l'auteur préconise aussi une réforme de la législation en France, car il considère que les ententes sont imposées par le caractère même des industries modernes et qu'elles diffèrent profondément des anciens monopoles.

VI. Capitalisme. Crédit public et privé. — Tous les travaux récemment publiés ou en voie d'élaboration contribuent à prouver que c'est bien en Italie que se sont produites les premières manifestations du capitalisme moderne. Parmi ces travaux, il convient de signaler ceux de M. Armando Sapori, qui a étudié et va bientôt publier les papiers commerciaux des Peruzzi, la grande firme bancaire de Florence. Dans une très intéressante étude [1], il montre toute la variété de renseignements que fournissent ces registres (de 1308 à 1345), qui sont conservés à la Biblioteca Riccardiana de Florence : ils permettront de saisir sur le vif les opérations bancaires, l'activité des succursales affiliées, les transactions à l'étranger, le trafic sur les changes, etc. Ces précieux documents fourniront aussi des données concrètes, très intéressantes, sur la vie sociale de Florence au XIV^e^ siècle, sur ses mœurs et usages privés, ainsi que sur l'histoire politique de l'Italie et même d'autres pays de l'Europe [2].

En une étude neuve et suggestive, M. M. Postan [3] prouve qu'au Moyen Age — en Angleterre tout au moins — le commerce use fréquemment du crédit, sous des formes diverses ; les marchands ayant peu de capitaux doivent recourir au crédit ; aussi les ventes à crédit sont-elles fréquentes. Prêts, placements, achats de rentes, *partnerships*, etc., montrent qu'il y a déjà de nombreuses manifestations du capitalisme, sous des formes diverses.

Deux articles de M. André Sayous [4] devront être retenus par les historiens du capitalisme. Il étudie les changes de l'Espagne avec l'Amérique, au XVI^e^ siècle, comme on ne l'avait encore jamais fait : dans le commerce avec

1. Armando Sapori, *I libri di commercio della Compagnia dei Peruzzi di Firenze* (extr. des *Studi medievali*, 1928).

2. Rappelons que M. Armando Sapori a récemment publié un ouvrage du plus grand intérêt sur la banque florentine, *La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi*. Firenze, Leo S. Olschki, 1926.

3. M. Postan, *Credit in Medieval Trade* (*Economic History Review*, année 1928).

4. André-A. Sayous, *Les changes de l'Espagne sur l'Amérique au XVI^e^ siècle*, 31 p. (extr. de la *Revue d'économie politique*, 1927) ; — *Les procédés de paiement et la monnaie dans l'Amérique espagnole*, 34 p. (extr. de la *Revue économique internationale*, novembre 1927).

Digitized by Google

l'Amérique, ce fut d'abord le troc de marchandises, puis le prêt maritime, enfin les lettres de change, usitées surtout dans la seconde moitié du siècle. L'auteur montre que le change perdait sensiblement en Amérique. Il a tiré bon parti de la littérature du sujet, qu'il connaît très bien, et notamment de la *Summa de tratos y contratos*, du P. P. Thomas de Mercado (Séville, 1571). — M. Sayous étudie aussi les procédés de paiement dans l'Amérique espagnole. Chez les Indiens, il n'y avait pas de monnaie, mais on se servait, pour les échanges, d'une commune mesure, comme le cacao. Les Espagnols durent donc importer de la monnaie en Amérique, puis ils en frappèrent, mais en quantité insuffisante ; c'était surtout de l'argent que produisait ce pays.

On sait l'énorme importance de l'afflux des métaux précieux provenant de l'Amérique. Un mémoire de M. Paul Harsin sur la théorie de la monnaie chez les auteurs français[1] constitue une intéressante contribution à cette étude ; l'auteur sous-estime quelque peu l'influence de Jean Bodin, mais met en relief la valeur de quelques écrivains contemporains.

Sous le titre *Les débuts du capitalisme*[2], M. Henri Hauser a eu l'heureuse idée de réunir toute une série d'études, qu'anime la même idée : celle de « rechercher dans les faits du passé les origines des formes économiques et sociales de l'époque actuelle ». Il a réimprimé presque sans modification un travail, publié il y a vingt-cinq ans, sur les origines du capitalisme en France ; ces origines lointaines, il les cherche jusqu'au XV^e^ siècle, montrant que, tout au moins au XVI^e^, apparaissent déjà la division du travail, le machinisme, la concentration du capital, les conflits entre le capital et le travail. On lui saura gré d'avoir, sous ces divers chefs, groupé avec talent un grand nombre de faits intéressants ; peut-être, cependant, y a-t-il quelque exagération à déclarer que, dès le XVIII^e^ siècle, « le capital est roi ». C'est au même ordre d'idées que se rattache sa pénétrante étude sur les conceptions économiques de Calvin, qui, se rendant compte des besoins économiques de son temps, a affirmé la légitimité du prêt à intérêt et a fortement distingué la « bonne » et la « mauvaise usure ». Mais on peut douter que ce soit Calvin qui ait rendu possible le développement du crédit dans des pays comme la Hollande ; la catholique Italie avait déjà connu des institutions analogues. L'incertitude qui règne sur le moment précis où, pour la première fois, a paru le mot « industrie » dans son acception actuelle, donne l'occasion à M. Hauser de marquer encore une fois ce qu'il y a de fluide et de complexe dans l'histoire des phénomènes économiques[3].

1. Paul Harsin, *L'afflux des métaux précieux au XVI^e^ siècle et la théorie de la monnaie chez les auteurs français*, 30 p. (*Revue d'histoire économique*, année 1927. Cf. *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 178).

2. Henri Hauser, *Les débuts du capitalisme*. Paris, Félix Alcan, 1916, in-16, XII-326 p. ; prix : 25 fr.

3. Nous avions nous-même déclaré que le mot industrie dans son sens actuel n'apparaît pas encore au XVIII^e^ siècle ; M. Hauser conteste notre assertion en s'appuyant sur des exemples

Digitized by Google

La plus grande partie du volume est occupée par des études sur l'organisation du travail et sur les origines du colbertisme, qui, même avant d'avoir été réunies dans ce volume, étaient devenues, pour ainsi dire, classiques. Il a rendu un grand service à l'histoire économique en montrant le rôle si important joué par le travail libre, même à l'époque où le système des jurandes est pleinement épanoui et aussi en montrant que, bien souvent, il n'y a pas de distinction tranchée entre la pure liberté du travail et la jurande. Rien de plus vrai non plus que de soutenir que le colbertisme existait avant Colbert, qu'il se manifeste dès le XVI^e siècle, et en ce sens aussi son chapitre sur le système social de Barthélemy Laffemas présente un grand intérêt. — Enfin, quiconque étudie l'histoire du commerce et du capitalisme commercial et financier au XVII^e siècle aura le plus grand profit à méditer le chapitre qui traite du *Parfait négociant*, de Jacques Savary. En un mot, ce récent volume est bien digne de ses aînés, *Ouvriers du temps passé* et *Travailleurs et marchands de l'ancienne France* [1].

M. Robert Bigo a comblé une lacune en nous donnant une monographie, sérieusement documentée, de la fameuse Caisse d'escompte, créée en 1776, et dont la fondation est une des preuves du progrès des affaires, à la fin de l'Ancien régime [2]. On avait besoin d'une banque d'escompte ; l'entreprise, qui répondait aux idées du banquier Panchaud, réussit bien, mais la Caisse fut entraînée à prêter de l'argent au Trésor, dont les difficultés ne cessaient de s'aggraver, ce qui la compromit fort. L'auteur montre encore que, pendant la Révolution, les émissions répétées d'assignats lui furent funestes ; finalement elle fut supprimée en août 1793, avec les autres sociétés par actions. Mais on sentit bientôt le besoin d'une autre institution analogue, et; sous le Consulat, on créa sa « sœur jumelle, la Banque de France », beaucoup mieux organisée.

M. Maurice Virlogeux a recherché quelle était la valeur des théories *a priori* dans l'étude des variations des prix [3]. Il a examiné cette question d'une façon réaliste, et, pour se rendre compte de l'importance véritable du facteur monétaire, il a étudié les périodes 1850-1860 et 1914-1924. On trouvera donc dans sa thèse des renseignements, puisés aux meilleures sources, sur l'évolution des prix dans ces deux périodes si intéressantes. Il aboutit

dont quelques-uns semblent lui donner raison et dont d'autres sont plus contestables. Remarquons qu'Arthur Young emploie toujours le mot *industry* dans le sens d'activité économique.

1. Puisque M. Hauser paraît affectionner ce genre de rectifications, qu'il nous permette de lui signaler deux fautes d'impression : page 259, note 4 : « *Da* consolatione », au lieu de *De* ; page 316, *1758*, au lieu de *1798*.

2. Robert Bigo, *La Caisse d'escompte (1776-1793) et les origines de la Banque de France*. Paris, Presses universitaires, 1927, in-8°, 317 p. (thèse de doctorat en droit).

3. Maurice Virlogeux, *Quelques aspects de l'évolution des prix au siècle dernier et en notre temps. Théories et réalités*. Paris, M. Giard, 1927, in-8°, 207 p. (thèse de doctorat en droit). A la suite, des graphiques fort bien établis. Cf. *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 170.

Digitized by Google

aux conclusions suivantes : 1° l'élément monétaire ne joue un rôle exceptionnel et de premier plan qu'aux époques d'inflation aiguë et brusque ; 2° le change « mène nettement le mouvement », comme en Allemagne, au moment de la chute du mark, ou en France, en 1926 ; 3° les périodes les plus nombreuses sont celles où aucun facteur ne domine avec évidence. M. Virlogeux considère que les conditions de la production et des échanges commerciaux, ainsi que le facteur revenu, exercent une influence bien plus grande sur les prix que le facteur monétaire. Ces vues, qui s'appuient sur des faits, sont fort intéressantes et méritent d'attirer l'attention non seulement des économistes, mais des historiens, car l'auteur croit beaucoup à l'efficacité des recherches historiques. Il estime qu'il faut se garder de toute théorie *a priori*, du pur dogmatisme, mais aussi du pur empirisme. Il a fait personnellement des études scientifiques ; il pense cependant que l'économie politique ne peut formuler de lois analogues à celles des sciences physiques ; les causes profondes de l'évolution, dit-il, « résident en l'action combinée du facteur humain et des facteurs matériels », entre lesquels il y a, à tout instant, action et réaction. La méthode qu'il préconise nous semble digne d'estime.

Il y a bien des renseignements à prendre dans l'ouvrage de N. Boukharine sur l'économie mondiale et l'impérialisme, qui a été écrit en 1915-1917[1]. C'est une description intéressante de l' « internationalisation » capitaliste — qu'on excuse ce mot barbare, — considérée surtout au point de vue financier. Ce mouvement, d'après l'auteur, se double d'un accroissement du capitalisme national, provoqué par la recherche de débouchés pour l'industrie et les capitaux et le désir de se procurer des matières premières. Les colonies forment, en quelque sorte, une soupape de sûreté, mais elles suscitent aussi des luttes entre les diverses puissances. M. Boukharine ne voit dans l'État que le comité des intérêts capitalistes et il regarde la guerre comme résultant uniquement de la concurrence des divers capitalismes nationaux. On reconnaît là une application striote de la doctrine du matérialisme historique, entendu au sens le plus étroit ; mais on sait que, pour l'auteur, c'est un article de foi. Les économistes et historiens, qui ne professent pas aveuglément ce credo, sont flétris du nom de « bourgeois ».

Le récent ouvrage de Werner Sombart méritera sans doute cette épithète ; en tout cas, c'est un travail réellement scientifique ; il constitue la dernière partie de l'œuvre monumentale du célèbre sociologue et économiste, *Der moderne Kapitalismus*, qui, malheureusement, n'est pas encore traduit en français[2]. C'est une grande construction sociologique et économique, plutôt qu'un travail d'histoire, mais qui doit cependant intéresser fortement les historiens, car il fait souvent appel à l'histoire des cinquante

1. M. Boukharine, *L'économie mondiale et l'impérialisme*. Paris, Études sociales internationales, 1928, in-8°, 178 p. ; prix : 12 fr.

2. Werner Sombart, *Das Wirtschaftsleben im Zeitalter des Hochkapitalismus*. München und Leipzig, 1927, in-8°, XXII-1,064 p. (en deux tomes) ; prix : 14 mk. 50.

Digitized by Google

dernières années et même de tout le siècle précédent. Comme dans les autres volumes, on y trouvera des bibliographies critiques, extrêmement utiles. Le travail de documentation sur lequel est édifié ce volume est vraiment imposant et, par lui seul, il mériterait d'attirer notre attention, si l'ouvrage ne se recommandait encore par des qualités plus hautes.

C'est toute l'organisation du monde capitaliste, dans son ensemble, que M. Sombart s'est proposé de décrire, pour la période où le capitalisme, préparé par une lente évolution, est vraiment triomphant ; de là le titre *Der Hochkapitalismus*. Il a repris la tâche que s'était assignée Karl Marx, dont il affirme hautement le génie et dont il ne craint pas de se réclamer. La différence, c'est qu'il n'écrit pas en politicien, ni en « partisan ». Il n'a d'autre préoccupation que la science, et ses conclusions générales diffèrent très notablement de celles du grand écrivain socialiste.

Son exposé est si riche qu'il serait vraiment impossible d'en donner une analyse précise. Ce sont d'abord les forces « agissantes » qui sont étudiées. En des chapitres très nourris, l'auteur décrit le caractère et l'action des entrepreneurs capitalistes, des chefs d'industrie, les fonctions économiques de l'État moderne ; enfin, la technique contemporaine et son importance économique. Une seconde partie est consacrée au capital lui-même : on distingue le capital-argent, le capital-crédit — au rôle de plus en plus prépondérant, — enfin le *Sachkapital*, c'est-à-dire la production et la mobilisation des biens. M. W. Sombart étudie aussi tout à fait en détail les « forces de travail » ; il montre comment le prolétariat s'est accru en nombre et comment il s'est adapté peu à peu, mais non sans résistance et sans luttes, qui durent toujours, à l'organisation capitaliste.

La seconde moitié de l'ouvrage traite du processus (*Hergang*) de l'organisation capitaliste. Comment satisfait-elle aux besoins humains? Quels sont les marchés auxquels elle a affaire? Quels sont les éléments de l'organisation industrielle? Quelle est l'action de la concurrence? Comment se produisent les crises et quels en sont les effets[1] ? Voilà quelques-unes des questions les plus importantes qui sont examinées. Ce que l'auteur met surtout en lumière, c'est la *rationalisation* de plus en plus accentuée de tout le processus économique, et notamment des marchés, des prix, des diverses entreprises industrielles et commerciales. Il a étudié avec une ampleur particulière la question si importante de la *concentration*. A la lumière d'innombrables documents, surtout de statistiques, il montre que cette concentration ne s'est nullement manifestée dans l'agriculture, qu'elle n'a cessé de se développer dans l'industrie et qu'elle a fait aussi de notables progrès, mais beaucoup plus lents, en ce qui concerne les entreprises commerciales. Les prédictions de Karl Marx ne se sont donc que partiellement réalisées ; con-

1. Dans la bibliographie relative aux crises économiques, nous n'avons pas vu cité l'excellent ouvrage de Jean Lescure, *Les crises de surproduction*, dont la troisième édition a paru récemment.

Digitized by Google

trairement à ce qu'affirme le grand théoricien socialiste, les grands établissements *concentrés* ne se développent pas aux dépens des petits ; ils travaillent « sur un terrain nouveau ».

Un autre trait de l'organisation capitaliste, que l'auteur met en relief, c'est l'organisation scientifique de la production capitaliste, qui vise, avant tout, l'économie d'argent, d'espace et de temps, qui devient de plus en plus impersonnelle, surtout en ce qui concerne les forces de travail, car, plus les établissements deviennent énormes, et plus grandit l'action personnelle des chefs d'industrie.

A lire cet exposé si complet et si abondant, on a bien l'impression de l'énorme emprise exercée par le capitalisme sur tout le monde contemporain. Cependant, l'auteur nous montre quelles sont ses limites, même dans le pays le plus capitaliste du monde, les États-Unis : l'économie rurale y échappe presque complètement, la coopération ne cesse de se développer, enfin l'on constate les progrès de l'intervention de l'État dans la production même. C'est pourquoi M. Sombart ne se rallie pas à la conception unilatérale de Karl Marx, et il estime qu'à l'avenir on verra coexister encore les diverses formes d'économie : capitaliste, paysanne, artisane, coopérative, étatique. Il y a là certainement une vue large des choses, et qui semble plus près de la réalité que les doctrines unilatérales.

Sans doute, on pourra critiquer telle ou telle partie de cette vaste construction, mais il n'est aucun économiste, sociologue ou historien qui puisse se dispenser de la lire et de la méditer. Ajoutons que, malgré son aspect un peu compact et un abus des subdivisions qui, voulant éclairer le lecteur, le déroute parfois, ce gros volume se lit avec agrément : le style, clair et souvent vigoureux, reflète la force de la pensée et la richesse de connaissances, qui font du *Capitalisme moderne* l'une des œuvres les plus considérables que l'on ait vues paraître depuis le début du XX^e^ siècle.

C'est aux États-Unis que l'on peut le mieux se rendre compte du caractère de ce *Hochkapitalismus*. Aussi lira-t-on avec intérêt les deux ouvrages suivants.

D'abord le petit volume de M. Teilhac[1]. On y trouvera des données précieuses sur la législation à laquelle ont donné lieu les *trusts* aux États-Unis ; l'auteur est servi, en effet, par une connaissance approfondie de la littérature économique américaine, comme le montre une excellente bibliographie générale. Mais l'ouvrage a une portée encore beaucoup plus grande, car un chapitre spécial est consacré au capitalisme américain, dont le caractère est décrit d'une façon très pénétrante ; on montre que son essence est beaucoup moins d'ordre industriel que d'ordre financier et *spéculatif*. On comprend mieux alors les deux chapitres qui suivent : les trusts et la politique intérieure ; les trusts et la politique extérieure. Il n'est plus question mainte-

1. E. Teilhac, *L'évolution juridique des trusts et sa portée*. Paris, Félix Alcan, 1927, in-16, 162 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

nant de libre concurrence et de liberté commerciale (*free trade*), qui ont été articles de foi pour le capitalisme naissant. On en revient au mercantilisme, mais à un mercantilisme « nouveau modèle », qui s'efforce, non pas tant de drainer de la monnaie que de dominer le monde par la force du capital ; de là, l'intérêt que la finance américaine attache au placement de fonds à l'étranger et en particulier en Europe. De la sorte, la politique relative aux dettes interalliées s'éclaire d'un jour nouveau. Voilà donc un ouvrage précieux pour qui veut comprendre l'évolution du capitalisme. Il abonde en vues suggestives. Exprimons une fois de plus le regret que l'auteur abuse vraiment d'un jargon économico-philosophique, parfaitement inutile.

Pour qui veut se rendre compte de ce qu'est l'impérialisme américain, il n'est pas de lecture plus instructive que l'excellent petit volume dans lequel M. Melvin M. KNIGHT décrit la pénétration économique des États-Unis à Saint-Domingue[1]. C'est après la guerre de Sécession que commencent les premières tentatives un peu sérieuses, avec l'*American West India Company*, puis la *San Domingo Improvement Company*. Les gouvernements de la république de Saint-Domingue, qui se succèdent rapidement en ce pays de révolutions, doivent contracter des emprunts aux États-Unis. Comme ils ne peuvent payer ou paient mal les intérêts, le gouvernement du président Roosevelt impose à Saint-Domingue des receveurs américains, qui percevront les droits de douane. Finalement, en 1916, les États-Unis envoient à Saint-Domingue des marins, qui exercent une véritable dictature et qui occuperont le pays jusqu'en 1924. L'auteur décrit avec force les violences dont se sont rendus coupables les occupants, mais, en même temps, il reconnaît que l'ordre a été rétabli, que des routes ont été construites et que l'administration s'est améliorée. C'est surtout à partir de 1916 que la plus grande partie des sucreries sont tombées entre les mains du capital américain et que le commerce d'importation est de plus en plus livré aux Yankees. — Il ne s'agit pas d'un « protectorat », nous dit l'auteur, pas même d'un protectorat financier. Mais le danger, pour Saint-Domingue, c'est que l'agriculture soit « américanisée » ; il faudrait tâcher de développer les petites exploitations, qui conviendraient à la nature du pays et au caractère des habitants. L'ouvrage, qui repose sur une documentation très étendue, ainsi que sur des enquêtes faites sur place, se distingue encore par l'impartialité la plus scrupuleuse ; c'est un acte de courage pour un Américain de l'avoir écrit ; le lecteur sera séduit aussi par l'agrément du style et par un humour du meilleur aloi.

En une étude bien documentée et fort attachante, un Administrateur des colonies, très au courant des choses de l'Inde et de l'Indo-Chine, M. LEROI[2],

1. Melvin M. KNIGHT, *Studies in American Imperialism, The Americans in Santo Domingo*. New-York, Vanguard Press, 1928, XVIII-189 p. ; prix : 1 dol.

2. René LEROI, *La politique monétaire anglaise dans l'Inde. Pourquoi et comment les Anglais veulent stabiliser la roupie*. Marcel Giard, 1928, 83 p. ; prix : 10 fr.

Digitized by Google

nous montre qu'autrefois l'Inde, comme l'Indo-Chine et la Chine, ne connaissait que l'étalon monétaire d'argent fin, ce qui entravait ses échanges avec les puissances occidentales et notamment l'Angleterre. Les Anglais ont fait un long effort pour transformer l'étalon d'argent en étalon d'or (*Gold Exchange Standard* et *Gold Bullion Standard*). La stabilisation est près de se faire, mais la question qui se pose est le taux de cette stabilisation : la roupie à 1 sh. 4 den. ou à 1 sh. 6 den.? Les nationalistes hindous sont partisans du premier ; le gouvernement anglais tient pour le second, qui lui est plus avantageux ; M. Leroi estime qu'il serait profitable à l'Inde elle-même. On lira avec grand intérêt aussi l'introduction, où l'on trouvera un aperçu de la vie économique de l'Inde, pays presque exclusivement agricole, cultivé par des paysans souvent misérables et très ignorants. Comme tous les Hindous, ils aiment beaucoup les bijoux, qui constituent leur seul capital ; ils les mettent en gage chez les usuriers, auxquels ils sont obligés d'avoir recours. Ce qui manque totalement à ces populations, ce sont des institutions de crédit, qui les sauveraient de l'usure. M. Leroi, qui professe une grande admiration pour l'administration anglaise, pense que celle-ci finira par doter l'Inde des bienfaits du crédit, comme elle la sauve de la famine et des épidémies. N'est-il pas un peu trop optimiste? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de discuter[1].

VII. Classes sociales. Mouvement social. Socialisme. — Sur la façon dont peuvent se constituer les classes sociales, on trouvera des vues très suggestives dans un pénétrant mémoire d'histoire comparée, de M. Marc Bloch, sur la ministérialité[2]. Servi par l'érudition la plus étendue, il montre comment les serviteurs, les *sergents* de seigneuries ecclésiastiques ou laïques ont pu, en France, même lorsqu'ils étaient d'origine servile, s'élever, souvent assez rapidement, à une classe supérieure, pénétrer dans les rangs des chevaliers, des nobles ; cette ascension se produit pour les *maires* domaniaux, comme pour les serviteurs directs des seigneurs. Les sergents n'ont donc pas, en France, constitué une catégorie à part de *ministeriales*, comme en Allemagne ; en ce dernier pays, il y a une forte hiérarchie et un fossé profond sépare les nobles des classes inférieures au Moyen Age. En France, au contraire, « il n'y a pas, à proprement parler, de noblesse, mais des hommes vivant noblement ». Ce sont surtout des situations de fait, la richesse, les fonctions, qui discriminent les diverses conditions, et il en est de même en Angleterre. Voilà qui ouvre des aperçus singulièrement suggestifs sur la formation de la noblesse et, d'une façon générale, des aristocraties.

On trouvera les mêmes qualités remarquables d'érudition et de finesse

1. Dans une note intéressante, l'auteur s'efforce de prouver que la stabilisation de la piastre indo-chinoise serait également souhaitable.

2. Marc Bloch, *La ministérialité en France et en Allemagne* (*Revue historique de droit*, année 1928, p. 46-91).

Digitized by Google

dans un autre travail du même auteur sur les *colliberts* ou *culverts*[1]. M. Marc Bloch montre que les *colliberti*, dont l'existence se manifeste nettement au XI^e siècle dans la France du Nord, disparaissent entre 1100 et 1140. Ils ne sont ni hommes libres, ni serfs, et cependant ils ne se distinguent des serfs ni par la condition juridique, ni par leur situation sociale ou la qualité de leurs seigneurs ; rien d'étonnant qu'au XII^e siècle ils se soient fusionnés avec les serfs. L'auteur a recours à l'histoire comparée, examine la condition des *colliberti* d'Italie et d'Espagne. Il conclut en disant que les colliberts sont les descendants d'anciens affranchis (*liberti*), dont la condition est identique à celle des anciens *coloni*, tombés dans le servage. Cette identité de condition explique qu'au XII^e siècle ils se soient parfaitement confondus avec les serfs, de telle sorte que leur nom même a disparu.

L'étude de M. J. MASSIET DU BIEST sur le chef-cens et les demi-libres dans les villes du Nord[2] est aussi fort intéressante pour l'histoire sociale, bien qu'elle soit loin d'avoir la même limpidité que les travaux de M. M. Bloch. L'auteur s'efforce de démontrer que les *capite censi*, ou demi-libres, représentent d'anciens hommes libres, qui, surtout sur les terres d'Église, ont été atteints par le droit domanial. Cette classe des hommes libres n'a pas subsisté juridiquement, mais elle a cherché un refuge dans l'institution des *sainteurs*, classe bien plus nombreuse qu'on ne pourrait le croire. Les demi-libres avaient des privilèges, dont le plus marquant consistait dans l'exemption du droit de tonlieu. M. Massiet du Biest déclare que le droit domanial s'est accommodé peu à peu au droit des marchands, puis à son successeur, le droit urbain. Cette conception s'apparente à celle qu'a mise en lumière M. Henri Pirenne, notamment dans son article sur les *Jurés dans les villes flamandes*[3].

Dans les villes françaises du XVIII^e siècle, on constate des antagonismes de classes entre le patriciat urbain et la moyenne ou petite bourgeoisie, représentée par les hommes de loi et les gens des métiers. Ces rivalités, ainsi que le rôle joué dans la municipalité de la ville bretonne de Vitré, ont été bien mis en lumière dans le consciencieux mémoire de Louis EVEN[4], qui confirme ainsi les travaux de M. Le Lay sur Pontivy et Maurice Bernard sur Brest.

Le curieux livre de M. B. GROETHUYSEN sur les origines de l'esprit bourgeois en France[5] s'apparente aux travaux de Max Weber et de Sombart,

1. Marc BLOCH, *Les colliberts* (*Revue historique*, n^os de janvier et mars 1928). — Il avait déjà montré antérieurement que la « prétendue étymologie populaire, née d'un calembour médiocrement décent », ne repose sur aucun fondement.

2. J. MASSIET DU BIEST, *Le chef-cens et la demi-liberté dans les villes du Nord avant le développement des institutions urbaines* (*Revue historique de droit*, année 1927, n^os 3 et 4).

3. *Revue belge de philologie et d'histoire*, avril-septembre 1926.

4. Louis EVEN, *La vie municipale à Vitré au XVIII^e siècle* (*Comité des Travaux historiques, Section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. XIII, 1927). Ce travail avait été présenté pour le diplôme d'études d'histoire à l'Université de Rennes.

5. B. GROETHUYSEN, *Origines de l'esprit bourgeois en France* ; t. I : *L'Église et la bourgeoisie*.

Digitized by Google

bien que l'auteur s'intéresse plus à l'aspect psychologique qu'à l'aspect économique de la question. Il nous montre que l'Église a dû longtemps lutter contre l'ignorance des gens du peuple, superstitieux, et qui « croient trop ». Le bourgeois, d'autre part, a « trop peu de foi » et l'incrédulité le guette. Les idées religieuses se sont transformées au XVIII^e siècle, et elles sont contaminées par l'esprit critique ; sur le problème de la mort, l'idée de Dieu, l'idée du péché, les conceptions religieuses des gens instruits se sont édulcorées. Le bourgeois est mal à son aise dans le monde chrétien. Pour lui, la charité perd son ancienne efficacité ; il place au premier rang des vertus la prévoyance et il considère le travail comme quelque chose d'agréable et de fructueux. L'Église n'aime pas beaucoup les nouveaux riches, qui se poussent trop vite et sont trop entreprenants. Elle se défie aussi du négociant, qui songe surtout à ses affaires et vit d'une vie trop peu « spirituelle ». En outre, elle condamne toujours, en principe au moins, le prêt à intérêt. Or, au XVIII^e siècle, les économistes montrent la légitimité de celui-ci, qui est rendu indispensable par l'expansion même des affaires. M. Groethuysen prétend qu'il y a un profond malentendu entre l'Église et le capitalisme. En principe, sans aucun doute ; mais en est-il de même en pratique ? On sait que, dès le Moyen Age, l'Église avait admis bien des « accommodements » et qu'il ne pouvait en être autrement. L'auteur a une connaissance très étendue des écrits théologiques, des ouvrages de piété, des sermonnaires, etc. ; mais il s'est un peu trop cantonné dans cette catégorie de sources, et l'histoire économique et concrète ne lui semble pas très familière. N'empêche que son livre est neuf, original et que le lecteur est séduit aussi par le charme de l'exposition.

Le volume de M. Roger PICARD sur le salaire [1] concerne l'époque tout à fait contemporaine, agite des problèmes du temps présent ; traité d'une façon très scientifique, il mérite d'attirer l'attention des historiens. La question des assurances sociales et surtout de l'assurance-chômage est examinée de très près. Plus importantes encore pour nous sont ses études sur le salaire et le rendement du travail, sur les salaires à la journée et aux pièces, sur les allocations familiales. Tous ces problèmes sont examinés sans parti pris, par un homme qu'anime profondément le sentiment de la justice.

En Angleterre, il a paru récemment deux ouvrages fort importants sur la misère et l'ancienne *Poor Law*, de Dorothy MARSHALL et de S. et B. WEBB [2] ; mais aucun d'eux ne nous est parvenu, non plus que le volume de REDFORD sur les migrations ouvrières [3].

Paris, Gallimard, 1927, in-8°, XIII-298 p. ; prix : 30 fr. — Il a paru une édition allemande de cet ouvrage contenant des notes beaucoup plus développées.

1. Roger PICARD, *Le salaire et ses compléments. Allocations familiales. Assurances sociales.* Paris, Marcel Rivière, 1927, in-12, 279 p. ; prix : 12 fr.

2. Dorothy MARSHALL, *The English Poor in the XVIII Century.* London, Routledge, 1926 ; — S. et B. WEBB, *English Local Government. English Old Poor Law*, part. I. London, Longmans, 1927, in-8°, XI-447 p. ; prix : 21 sh.

3. Arthur REDFORD, *Labour Migration in England, 1800-1850.* Manchester, University Press, 1926.

Digitized by Google

M. Georges Bourgin était préparé par ses travaux antérieurs à écrire le petit volume sur les premières journées de la Commune de 1871 [1], qui débute par une intéressante esquisse de l'histoire de Paris pendant le siège. Il marque les causes de la Commune, surtout d'ordre économique, et montre que ce mouvement était condamné à l'échec par le peu d'unité de ses dirigeants, ainsi que par leur incapacité.

M. Hearnshaw n'est, en aucune façon, un économiste ; il enseigne l'histoire du Moyen Age à l'Université de Londres ; mais, nous dit-il, tout jeune encore, il s'est passionné pour la question du socialisme ; depuis quarante ans, il a lu des centaines de volumes, pris des milliers de notes, et c'est le résultat de tout ce travail qu'il nous présente aujourd'hui en un gros volume [2]. Nous voyons, en effet, que ses lectures ont été considérables, bien qu'il soit beaucoup moins au courant de ce que l'on a écrit sur le sujet en Allemagne et surtout en France qu'en Angleterre. Il commence par définir ce qu'est le socialisme et par en marquer les traits essentiels. Puis — et il eût sans doute mieux valu commencer par là — il décrit les origines du socialisme, depuis les temps les plus reculés : simple aperçu, qui ne saurait viser à l'originalité [3]. Il insiste sur le socialisme marxiste et sur son fondateur. Il critique les pièces essentielles de cette doctrine (matérialisme historique, lutte des classes, théorie de la plus-value capitaliste), mais cette critique ne nous semble ni approfondie ni originale. Il dénie toute valeur au marxisme et doit cependant reconnaître son immense influence ; il se l'explique par le fait que la doctrine fait appel non à l'intelligence, mais à la passion. Puis un chapitre est consacré aux modifications du marxisme : revisionisme, fabianisme, syndicalisme. L'auteur remarque avec raison l'influence d'Eduard Bernstein sur les progrès du revisionisme ou réformisme : au congrès de Heidelberg, de 1925, les socialistes allemands ont semblé faire assez bon marché du matérialisme historique et de la lutte des classes. M. Hearnshaw juge sans indulgence les fabiens, qu'il considère comme des sortes d'escamoteurs. — Dans une dernière partie du volume, il met en balance les quelques mérites du socialisme et ses défauts infiniment plus nombreux et graves. Il ne nous appartient pas de discuter ses opinions ; mais, sans aucun doute, il manque de sérénité scientifique ; il ne s'attaque pas aux doctrines seulement parce qu'il les juge « fausses », mais parce qu'il les considère comme « pernicieuses » : ce n'est l'attitude ni d'un savant, ni d'un philosophe.

Henri Sée.

1. Georges Bourgin, *Les premières journées de la Commune*. Paris, Hachette [1928], in-12, 129 p. — Son récit s'arrête au 29 mars 1871.

2. F. G. C. Hearnshaw, *A Survey of Socialism, analytical, historical and critical*. London, Macmillan, 1928, in-8°, XII-473 p. ; prix : 15 sh.

3. Il semble ne pas connaître l'ouvrage capital d'A. Lichtenberger, *Le socialisme au XVIII^e siècle*, et, en ce qui concerne les saint-simoniens, il ignore l'excellente édition que MM. Bouglé et E. Halévy nous ont donnée de l'*Exposition de la doctrine saint-simonienne*.

Digitized by Google

HISTOIRE DE NORVÈGE

L'histoire de la Norvège est peu connue en France. Dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, par exemple, elle est presque toujours sacrifiée à celle de la Suède et du Danemark. Aussi accueillera-t-on avec une vive satisfaction le chapitre consacré à ce pays dans *Histoire et Historiens depuis cinquante ans* (t. I, p. 233-287), chapitre rédigé par un de nos meilleurs historiens, M. Edvard Bull. Le présent Bulletin a pour objet de continuer son œuvre en mentionnant les plus récents travaux sur l'histoire norvégienne, et surtout ceux qui méritent le plus d'attirer l'attention. Peut-être aussi le Congrès d'Oslo justifie-t-il une attention particulière donnée à notre histoire nationale. On trouvera donc touchées ici notre préhistoire [1], l'histoire générale de la Norvège à la fin du Moyen Age [2], l'histoire d'une classe [3], l'histoire locale [4], l'histoire politique du XIX^e^ siècle [5] et la période la plus récente [6]. Si à chacun de ces comptes-rendus sont jointes quelques remarques générales, les phases les plus importantes de l'histoire norvégienne auront été tout au moins effleurées.

I. — L'« Institut pour l'étude comparative des civilisations » organise tous les ans à Oslo plusieurs séries de conférences destinées à être publiées ensuite dans la bibliothèque de l'Institut, soit en langue scandinave et dans une des trois grandes langues européennes, soit seulement dans l'une de celles-ci. C'est ainsi que cette bibliothèque compte, par exemple, un livre de M. Antoine Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique*; un autre de M. A. W. Brögger, *Det norske folk i oldtiden* (édition allemande : *Kulturgeschichte des norwegischen Altertums*), et une *Préhistoire de la Norvège* par H. Schetelig.

De cette série de publications, qui compte déjà plusieurs ouvrages impor-

1. Magnus Olsen, professeur de vieux norrois à l'Université d'Oslo, *Ottegård og Helligdom (Ferme ancestrale et centre religieux)*. Aschehoug, Oslo, 1926, 302 p. Publié par l'« Instituttet for sammenlignende kulturforskning ».

2. Oscar Albert Johnsen, professeur d'histoire à l'Université d'Oslo, *Norgesveldets undergang (La chute de l'Empire norrois*. Sous-titre : *Vue générale et mise au point. La période de décadence)*. Aschehoug, 1924, 323 p.

3. Halvdan Koht, professeur d'histoire à l'Université d'Oslo, *Norsk bandereising (Le redressement paysan en Norvège*. Sous-titre : *Préparation à la politique paysanne)*. Aschehoug, Oslo, 1926, 379 p.

4. Edvard Bull, professeur d'histoire à l'Université d'Oslo, *Jemtland og Norge*. Gyldendal norsk, Oslo, 1927, 247 p.

5. Halvdan Koht, *Johan Sverdrup*, I-III. Aschehoug, Oslo, 1922-1925.

6. Vilhelm Keilhau, chargé de cours d'économie politique à l'Université d'Oslo, *Norge og Verdenskrigen (La Norvège et la guerre mondiale)*. Aschehoug, Oslo, 1927, 367 p. Publié par l'Institut Carnegie pour la paix entre les peuples, dans la série de l'*Histoire économique et sociale de la guerre mondiale.*

Digitized by Google

tants sur l'antiquité norvégienne, *Attegård of Helligdom (Ferme ancestrale et centre religieux)* est le dernier en date, mais point en mérite. Le sous-titre en précise l'objet : *Noms de lieu norvégiens considérés du point de vue de l'histoire sociale et religieuse.* Choisissant dans l'innombrable masse des noms de lieu les noms de ferme, qui représentent souvent une tradition ininterrompue de mille ans et plus, M. Magnus Olsen a voulu rechercher en quoi ils peuvent nous renseigner sur la colonisation en Norvège et sur l'importance sociale des différentes fermes, classées d'après leur appellation.

Les trois premiers chapitres traitent de questions générales : I. Les noms de lieu ; II. La région et la route ; III. La ferme. Dans le deuxième est établie une distinction entre les noms attribués par les voyageurs (exemple : Norvegr, route du Nord) et ceux qui proviennent des habitants fixés au sol. Le troisième pose une question très importante : si la Norvège est aujourd'hui un pays qui ne connaît que des fermes isolées, n'a-t-elle jamais eu de villages ? La réponse est négative : l'examen de toutes les données que nous possédons sur la ferme nous montre que nous avons eu toujours affaire à des fermes isolées, ce qui ne veut point dire la ferme d'un particulier. Au contraire, tout porte à croire que la ferme était habitée par une famille patriarcale, qui y formait une petite société. Le noyau de cette ferme ancestrale était le franc-alleu ou terre cultivée héréditaire.

Les noms de ferme formés avec une terminaison qui signifie ferme, habitation ou exploitation agricole, sont de beaucoup les plus significatifs. Allant du plus récent au plus ancien, de la périphérie vers les centres initiaux de colonisation et d'organisation, M. Olsen en répartit l'étude dans les chapitres suivants : IV. Noms de ferme en *-stadir* (= habitation ; ex. : Sœmundarstadir) et *-rud* (= terrain défriché ; ex. : Sleinnararud) ; V. Noms de ferme en *-land* (= terre, champs ; ex. : Raudaland) ; VI. Noms de ferme en *-setr* (= endroit où l'on s'est fixé ; ex. : Linsetr) et *-heimr* (= demeure ; ex. : Sœheimr) ; VII. Noms de ferme en *-vin* (= pâturage, prairie ; ex. : Hofvin) et noms simples (non composés) tirés des aspects naturels (ex. : Berg = mont).

Ensuite vient l'examen des noms de paroisse (chap. VIII). Parmi les noms de ferme qui sont devenus noms de paroisse, preuve que ces fermes occupaient un emplacement central et avaient une importance sociale considérable, tous les groupes ci-dessus sont représentés, sauf celui des noms en *-rud*, trop récents et peu importants, mais en proportions très variables. C'est ainsi que, sur 1,000 noms de ferme en *-vin*, il y a 67 noms de paroisse, alors que pour les *-setr* la proportion n'est que de 5 sur 900. Ce fait s'accorde bien avec les données de l'histoire, qui ne fait jamais mention d'un homme d'importance habitant une ferme dont le nom se termine en *-setr*.

Le livre se termine par deux chapitres sur les souvenirs cultuels dans les noms de ferme, à savoir : IX. *Hov* et *Horg* (deux mots qui désignent les temples païens), et X : Les grands centres religieux. Poésie mythique.

Dans une commune norvégienne, les conditions naturelles indiquent assez

Digitized by Google

clairement où l'on doit chercher le centre de colonisation, et quelles sont les fermes qui, en raison de leur emplacement, doivent être de fondation plus récente. C'est pourquoi la topographie peut fournir des renseignements tout à fait précieux pour la chronologie des noms de ferme. Mais quand il s'agit d'une ferme, on peut dire que, en règle générale, l'ancienneté implique la considération sociale. C'est même avant tout pour cette raison que la chronologie intéresse l'auteur, comme un moyen d'élucider l'histoire sociale. Voici quelques-uns des principaux résultats apportés par ce livre si dense.

Prenant son point de départ dans les grandes fermes dont la fondation remonte peut-être au delà de l'ère chrétienne, et qui étaient sans doute toujours des centres religieux, la colonisation se développe de deux façons distinctes : 1° défrichement de terres nouvelles et construction d'une habitation, qui est souvent l'œuvre d'un particulier et dont le souvenir se perpétue dans le nom de la ferme (ex. : Ingjald-sta*dir*) ; 2° ascension progressive et lente d'une terre déjà exploitée au rang de ferme indépendante (ex. : Rugland, terre à seigle). Il est des régions en Norvège où les noms simples empruntés aux aspects naturels sont parmi les plus anciens des noms de ferme. D'autres, non moins vénérables, ont gardé le souvenir d'un culte païen, de caractère privé par exemple dans *Hof-land*, de caractère public dans *Hof* non composé. Cependant, il est tels petits pays où l'on retrouve les traces d'un culte plus vénérable encore : celui qui s'est rattaché à des fermes aux noms en *-haug* dans le sens de tumulus (ex. : Olvishaugr). C'est là le point central où convergent les données de la topographie, de l'archéologie, de la toponomastique et de l'histoire. Là on a vénéré dans sa tombe le roi mort, en souvenir de son œuvre, que nous ne pouvons qu'entrevoir, et du lien qu'elle a créé entre les habitants.

L'étude de M. Magnus Olsen est magistralement conduite. On ne sait ce qu'il y faut le plus louer, la méthode rigoureuse et prudente ou l'imagination, le don d'analyse ou la force de synthèse. Ce livre occupera une place d'honneur dans la bibliothèque de l'Institut pour l'étude comparative des civilisations. Une édition anglaise vient de paraître[1].

II. — Alors que la préhistoire ne cesse de faire la lumière sur des époques de plus en plus reculées, l'histoire politique de la Norvège ne commence qu'assez tard, vers la fin du IX^e^ siècle, époque où Harald à la belle chevelure réalisa l'unité du pays. Cette histoire, racontée de façon lumineuse dans les *Sagas des rois norvégiens* de Snorre Sturlason, est marquée souvent par des vicissitudes de fortune et des luttes intestines, surtout par une expansion continue, par l'établissement du christianisme vers l'an 1000 et par le développement de l'Église, dont le centre était l'archevêché de Nidaros avec la cathédrale de Saint-Olav, roi et martyr. Au XIII^e^ siècle, enfin, la Norvège était devenue l'État le plus puissant des pays scandinaves. Elle formait un vaste empire, une vraie thalassocratie, comprenant, outre la Norvège

1. Magnus Olsen, *Farms and fanes of ancient Norway*. Oslo, Aschehoug, 1928.

Digitized by Google

actuelle, l'Islande, le Groenland, les îles Faeroer, les Shetland, les Orcades, les Hébrides et l'île de Man, ainsi que plusieurs provinces qui, par la suite, devinrent suédoises. Mais cette grandeur dura peu. Vaisseau de haut bord au XIII^e siècle, la Norvège n'est, quelques centaines d'années plus tard, qu'une pauvre barque à la remorque du Danemark ; en 1536, elle perd même le nom d'État indépendant. Ce sont les événements politiques du Danemark qui décident de son sort.

Ce désastre politique s'accompagne d'une décadence économique, militaire et maritime, celle-ci très accusée et particulièrement désastreuse. Expliquer cette décadence générale, c'est le plus grand comme le plus douloureux problème de l'histoire norvégienne, et c'est à lui que le titre du livre de M. le professeur JOHNSEN fait croire qu'il s'attache ; or, il n'en est rien. Quelles que soient ses raisons, le fait est qu'il a préféré faire l'histoire générale de cette époque (1319-1536).

En politique, cette époque présente une situation assez particulière : une monarchie absolue et héréditaire qui émigre à l'extinction de la ligne directe. Par là la Norvège entre dans des unions successives, avec la Suède d'abord, ensuite avec la Suède et le Danemark, enfin et définitivement avec le Danemark seul. Quelle place elle tient dans ces unions, quelle est chez elle la condition des étrangers, Danois et commerçants de la Hanse, voilà les deux questions essentielles auxquelles répond très nettement M. Johnsen. « L'union dano-norvégienne », dit-il, « était la domination des étrangers, une tyrannie étrangère » (p. 234). Et les Norvégiens bien informés ne se sont probablement pas fait d'illusions à ce sujet. La Norvège était un pays ouvert, où l'immigrant avait toutes les chances de réussir, dans le commerce comme dans la politique. Sans organisation politique, le peuple norvégien se morcelle, se désagrège et reste impuissant devant la royauté devenue danoise.

La chute de l'Empire norrois a les qualités qu'on demande à un livre d'histoire générale. On n'y cherchera guère de faits nouveaux ni de points de vue originaux et audacieux, mais bien plutôt une orientation générale et la mise en lumière de toutes les faces du développement historique. Tout au plus pourrait-on dire que l'auteur attribue au facteur politique et à l'État une importance qui, aux autres historiens norvégiens, semblerait exagérée.

III. — Par opposition à l'éclat du « temps des sagas » (900-1300), l'époque suivante a été qualifiée souvent de « siècles morts ». Notre XIX^e siècle a vu, au contraire, une double renaissance : renaissance nationale après une union de quatre siècles avec le Danemark, renaissance démocratique après la déchéance de la monarchie absolue. Or, l'élément national par excellence, en même temps que le noyau du parti dit démocratique, c'était les paysans. Démocratie et aspirations nationales, telles sont donc les caractéristiques de la « politique paysanne ».

Tout Norvégien a appris que dans sa patrie le paysan est toujours resté libre, alors que dans les autres pays il a été pendant des siècles asservi et at-

Digitized by Google

taché à la glèbe ; c'est pourquoi il vous citera avec fierté ce mot de Holberg : « Le paysan norvégien, propriétaire en franc-alleu, est un petit seigneur. » M. Koht nous fait voir cette vérité générale sous un jour plus varié et plus vrai, nous montrant au prix de quels efforts les paysans ont réussi à résoudre les deux grands problèmes de leur existence : demeurer propriétaires de leurs fermes, ou le devenir s'ils ne l'étaient pas, et être taxés et traités selon la loi et la justice. Ils y sont arrivés, nous dit M. Koht, par une lutte incessante de six siècles.

Lutte d'abord contre la noblesse et l'Église, riches en terres et très puissantes, lutte marquée au XV^e^ siècle par une révolte sérieuse contre « les oppresseurs étrangers » laïques et ecclésiastiques, représentants de la royauté. Cependant, comme au siècle précédent la peste noire et d'autres épidémies avaient décimé la population, la main-d'œuvre s'était faite rare, et les propriétaires avaient de la peine à maintenir leurs domaines en culture. Pour cette raison, les *husmenn*, hommes libres à qui l'on donnait une petite ferme à exploiter en échange d'un certain nombre de journées chez le propriétaire, ont pu obtenir par la suite des conditions favorables, par exemple un bail à vie et même héréditaire.

Au XVI^e^ siècle, la hausse des prix est nettement désavantageuse aux travailleurs, et l'on voit paraître des propriétaires capitalistes qui, de nouveau, cherchent à étendre leurs domaines aux dépens des paysans. Ceux-ci résistent de leur mieux à la poussée, réclamant la paix et la jouissance des anciens us et coutumes, qui étaient pour eux le vrai droit. Aussi n'est-ce le plus souvent que sous la contrainte qu'ils consentent à payer de nouvelles taxes et de nouveaux impôts. Procès, troubles, plaintes au roi sont leurs moyens de défense habituels. L'histoire des seize paysans de Setesdal qui, armés d'un énorme maillet, se mirent en route pour tuer tous les baillis du monde, est restée célèbre.

Le paysan norvégien a donc eu à résister d'abord à la noblesse et au clergé, ensuite à la bourgeoisie, et toujours à l'administration, alliée des classes régnantes. On peut dire qu'au XVII^e^ siècle, malgré ses efforts, il ne comptait plus dans la vie politique ; il avait été éliminé par le noble, le bourgeois et le fonctionnaire. Au XVIII^e^, au contraire, la classe paysanne prospère de nouveau. Par leur travail et leur développement pacifiques, les paysans ont obtenu plus d'avantages que par la lutte. Leur fierté d'hommes libres s'épanouit et semble mieux justifiée. Leurs maisons et leur art témoignent d'une richesse plus grande. Ils ont, en effet, créé de nouveau parmi eux une vraie élite, qui les guide et où pourront se recruter des chefs. L'estime qu'ils ont toujours eue d'eux-mêmes se retrouve désormais ailleurs que dans leurs propres récits, par exemple dans le fait qu'un navire de la flotte de guerre dano-norvégienne s'appelait *Le paysan norvégien*. La révolte paysanne de la fin du XVIII^e^ siècle, celle de Lofthus, a une autre gravité que les précédentes, puisque Lofthus s'adresse au roi au nom de son pays. La solidarité paysanne va devenir un sentiment national.

Digitized by Google

Le livre de M. Koht réunit des matériaux épars dans divers articles et brochures, et il en apporte de nouveaux. Il nous fait certainement pénétrer plus avant dans la vie paysanne, bien que ses paysans semblent n'avoir parfois qu'une préoccupation : se plaindre de leurs administrateurs. On peut encore se demander si l'auteur n'exagère pas l'importance de toutes ces doléances et querelles, d'autant plus que, selon M. Johnsen, par exemple, « les révoltes de paysans qui se produisent plus tard, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, ne sont que des troubles locaux sans importance politique » (*Norges Veldet*, p. 229).

Le point de vue de M. Koht est très net et assez étroit. C'est la conception marxiste : l'histoire des peuples, c'est l'histoire des classes et de la lutte des classes. Faisant l'histoire de la « classe paysanne » — il ne semble pas, en effet, que la distinction entre une « classe » et un « ordre » social ou une catégorie professionnelle soit toujours bien respectée — il s'est mis à la recherche de tout ce qui pourrait montrer fût-ce l'ombre d'une lutte des classes, à suivre patiemment, presque d'année en année, cette « préparation à la politique paysanne », longue de six siècles. Mais cette courbe, si marquée dans le livre, et qui montre la résistance incessante des paysans, existe-t-elle réellement? Cette lutte des classes que nous retrouvons à chaque page ne se réduit-elle pas, le plus souvent, aux frictions très naturelles entre administrateurs et administrés?

M. Koht l'explique à sa manière : « L'on peut certainement poser en règle générale que l'administration d'un pays est toujours l'outil de la classe régnante, de la classe qui, économiquement, est la plus puissante » (p. 180). Donc, cette « friction », c'est encore pour lui de la lutte des classes, aigrie par le fait que les administrateurs étaient souvent des étrangers ou des Norvégiens dénationalisés. Néanmoins, il est bien obligé d'enregistrer des mesures prises pour la protection du paysan et de convenir que le gouvernement désirait que le paysan fût traité selon la justice.

Par les documents nouveaux qu'il apporte, le livre de M. Koht élargit nos connaissances. Par la thèse qu'il soutient, il appelle la contradiction. Des deux façons, il aura fait avancer notre intelligence de l'histoire nationale. Une édition française, revue et corrigée par l'auteur, en doit paraître prochainement chez Payot, probablement sous le titre d'*Histoire des luttes paysannes en Norvège*. Initiative heureuse, à laquelle il sied de souhaiter un plein succès.

IV. — Autant que l'histoire des classes, l'histoire locale semble appelée à donner sur les siècles lointains de bonnes monographies qui fourniront à l'histoire générale des bases indispensables. Tel est le livre de M. BULL sur le Jemtland.

Le Jemtland ou pays des *Jemter* est une province suédoise limitrophe de la Norvège, à la latitude de Trondhjem. Jusqu'en 1645, elle appartenait politiquement à la Norvège, tandis qu'au point de vue religieux elle dépendait de l'archevêché d'Upsal. En grande partie couvert de forêts, le Jemt-

Digitized by Google

land a été de tout temps, et jusqu'à l'époque moderne, un pays de culture, de pêche et de chasse, à quoi s'ajoutaient encore les commerces de fourrures et de transit. Pays de frontière, son histoire est avant tout celle de ses rapports économiques et des influences qu'il a subies. Les variations de la vie économique portent le pays tantôt vers la Norvège, tantôt vers la Suède.

M. Edvard Bull s'est mis à l'étude de l'histoire du Jemtland et de ses rapports avec la Norvège dans un esprit d'impartialité dont il faut lui savoir gré. Son exposé s'appuie sur une parfaite connaissance des sources, assez pauvres d'ailleurs, mais dont les citations — trop longues peut-être — compromettent un peu l'unité et la cohésion du récit. Avec beaucoup de loyauté, l'auteur signale les lacunes de la documentation et les problèmes que l'état actuel de nos connaissances historiques ne permet pas encore de résoudre.

Pour lui, le Jemtland est resté indépendant jusqu'à l'époque assez tardive — au XII^e siècle — où le pays a été rattaché à la Norvège. Il a été, au contraire, évangélisé par la Suède, ce qui explique parfaitement qu'il ait dépendu de l'archevêché d'Upsal. Cette dualité administrative, ce *condominium* est devenu vite intolérable quand, après la Réforme, le pays n'a plus eu affaire à l'Église catholique, mais à l'État suédois. Aussi la Suède a-t-elle dû renoncer, en 1570, à la suprématie religieuse, en attendant de faire passer le Jemtland sous sa domination.

L'absence totale de préoccupations nationalistes dans l'étude de M. Bull s'explique peut-être en partie par le fait qu'il est un des membres distingués du parti ouvrier norvégien, ministre des affaires étrangères dans l'éphémère cabinet travailliste de l'hiver dernier. Mais son livre apparaît aussi comme un de ces témoignages de la parfaite entente entre la Suède et la Norvège qui ne cessent de se multiplier depuis vingt ans que les deux pays ne sont plus politiquement réunis. De 1814 à 1905, pendant l'Union, on parlait constamment des deux « peuples frères ». A présent, ils le sont devenus, et il est même étonnant de voir à quel point est oublié le siècle de luttes politiques qui a précédé la fraternité d'aujourd'hui. Vingt ans après la rupture de l'Union, c'est comme si elle n'avait jamais existé. Le livre de M. Koht sur Johan Sverdrup nous y ramène.

V. — Grand orateur, démocrate sincère et sûr du progrès, Johan Sverdrup semble bien être le type du grand homme politique du XIX^e siècle. Il est au centre des luttes politiques qui nous ont acheminés, de 1850 à 1885, vers le parlementarisme et le suffrage universel. Désintéressé, se dépensant pour son pays, il est à la fois tacticien et convaincu, l'homme enfin dont Bjørnson a pu dire : « Il fut l'enthousiasme de mes jeunes années, mon grand exemple. »

Sverdrup était avocat. Établi dans la petite ville de Larvik, située dans le sud de la Norvège, il débute dans la politique municipale et nationale un peu avant 1850, au moment où commencent à se former dans le pays de vrais partis politiques, pourvus d'un programme. Plus qu'aucun autre, Sverdrup a été un créateur de partis, et avant tout celui de la gauche

Digitized by Google

norvégienne, composée de paysans, d'intellectuels et d'artisans. Alors que l'élément paysan, très influent au Storting depuis 1830, avait tendance à faire une politique de classe étroite et à ménager assez chichement les crédits aux services publics, c'est à Sverdrup que revient l'honneur d'avoir maintenu le parti dans la voie de la démocratie libérale.

Les idées politiques de Sverdrup sont celles de l'époque, mais avant tout anglaises : gouvernement pour le peuple et par le peuple, self-government local, jury. Sa plus haute aspiration, c'est d'être le représentant de sa nation, l'homme de la majorité. « Quand on est jeune », dit-il, « on voit les lignes de l'avenir en raccourci ; mais, avec l'âge, on s'aperçoit que les lignes de la réalité s'allongent toujours, et l'on fait cette expérience qui ne s'oublie pas : il faut être à la hauteur de sa nation, ni plus ni moins, si l'on veut être un bon homme politique. » Ses buts politiques, il les énonce clairement : « Si nous avons les Stortings annuels, le suffrage pour tous ceux qui ne sont à la charge de personne et une vraie responsabilité des ministres, alors le gouvernement populaire sera fondé en esprit et en vérité, tout danger de recul écarté, et le chemin ouvert à tout le progrès politique, social ou économique que permettront nos possibilités matérielles et la situation du pays, selon les temps changeants. »

C'est sa politique vis-à-vis de la Suède qui a fait de Sverdrup le chef incontesté de la gauche. Mais sa grande réalisation, c'est le parlementarisme.

Suédophile, conservateur et fort du veto royal, le gouvernement faisait obstacle aux décisions du Storting. Notamment, il avait repoussé l'amendement constitutionnel qui autorisait la présence des ministres au Storting. Mais, entraînée par Sverdrup, l'assemblée engagea une lutte à fond, empiétant sur le domaine du gouvernement et de l'administration, votant des amendements, rognant les crédits, gouvernant pour ainsi dire par ses commissions. Les passions politiques s'échauffent ; d'un bout à l'autre du pays divisé on discute, il n'est plus question que de la droite et de la gauche. Trois fois des Stortings successifs, issus d'élections nouvelles ordinaires, avaient voté la présence des ministres, trois fois le roi avait opposé son veto. Mais quel était, en fait, le droit de veto en matière constitutionnelle? Suspensif, comme en matière de lois, ou absolu? Et même, existait-il? Dans l'absence de textes où le cas soit prévu, les trois opinions pouvaient se soutenir, et c'est sur cette question du veto que se firent les élections de 1882, qui envoyèrent au Storting une écrasante majorité de gauche, c'est-à-dire du parti dont le seul programme électoral avait été : « Confiance en Johan Sverdrup. »

Le Storting décida de mettre le ministère en accusation devant la Haute Cour pour avoir conseillé au roi un acte illégal [1]. Au printemps de 1884, le

1. Pour comprendre le mécanisme de la Haute Cour, il est nécessaire de remarquer ceci. Le Storting, issu d'une même consultation électorale, se divise régulièrement pour le travail législatif en deux *tings ;* il désigne un quart des députés pour former le Lagting (actuellement 33 sur 150), ceux qui restent formant l'Odelsting. Un projet de loi est voté d'abord par l'Odelsting, ensuite par le Lagting ; en cas de désaccord durable, il y a réunion plénière du Stor-

Digitized by Google

ministère, condamné, était démissionnaire. Quelques mois après, Sverdrup était président du conseil, acclamé par la nation.

Jamais victoire politique ne fut plus belle, jamais les espérances mises en l'avenir plus hautes, jamais déception plus grande. Au bout de quelques années de gouvernement, dont M. Koht met en relief et les mérites et les difficultés, Sverdrup était l'homme le plus universellement méprisé en Norvège. Pourquoi? Il était vieux, formé et peut-être déformé par quarante ans d'opposition. D'ailleurs, comment eût-il pu répondre aux immenses espérances mises en lui?

Comme le nom de Sverdrup est intimement lié à toutes les grandes questions politiques de son temps, le livre de M. Koht traite en réalité de toute l'histoire politique de la Norvège pendant cinquante ans. Le terrain était peu exploré, l'auteur a dû lui-même le déblayer et rassembler les matériaux. Il cite longuement ses sources souvent inédites, il explique dans son ensemble telle question généralement mal connue, et non seulement la part qu'y a prise Sverdrup. L'homme semble ainsi s'effacer parfois derrière cet entassement de matériaux, de sorte que l'ouvrage est à la fois une biographie et une collection de documents. On ne peut non plus s'empêcher de sentir que nous sommes aujourd'hui loin des idées et des préoccupations de Sverdrup. Ses réalisations ne sont plus un objet d'enthousiasme; elles sont entrées dans nos habitudes, et leurs bienfaits semblent plus problématiques que naguère. La participation aux affaires publiques intéresse moins que leur bonne gestion. Voilà pourquoi Sverdrup est loin de nous, tout comme Gambetta est loin de la France actuelle. Et pourtant, se penchant sur leur vie, on sent encore le souffle de l'enthousiasme démocratique qui les animait, et l'on voudrait voir reprendre leurs idées adaptées à une situation nouvelle.

Quoi qu'il en soit, c'est un monument imposant que M. Koht a érigé au souvenir de l'homme qu'il admire et qui, toute sa vie, s'est dépensé généreusement pour son pays, parce que, comme le cœur du vrai poète, son cœur se faisait l'écho de toutes les aspirations humaines. Je crois être dans la note de M. Koht en terminant sur ce dernier trait à la louange de Sverdrup : fils d'un pays pauvre, « l'homme le plus puissant de la Norvège » a vécu, durant des années et des années, au bord de la ruine.

VI. — Si l'époque de Johan Sverdrup semble déjà lointaine, avec M. Keilhau nous sommes en pleine actualité ; même en Norvège, nous subissons encore, et de façon très sensible, le contre-coup de la Grande Guerre.

Qu'est-ce qu'on peut bien dire sur l'histoire d'un pays neutre pendant ces années qui, pour les autres, furent des années de détresse? Si on la compare à celle des pays belligérants, les événements qui la composent sembleront de peu d'importance. Elle est cependant instructive, tant la guerre a eu de répercussion dans le monde entier. Un Français n'est-il pas le plus souvent

ting. En outre, l'Odelsting met en accusation pour crime politique et le Lagting, renforcé par les membres de la Cour de cassation, se forme en Haute Cour pour le jugement.

Digitized by Google

surpris d'apprendre que nous avons connu, nous aussi, le rationnement et le système des cartes?

Deux faits nous ont touchés de très près : le blocus de l'Allemagne et la guerre sous-marine. L'un et l'autre ont rendu difficile le ravitaillement du pays ; le dernier nous a aussi coûté la moitié de notre flotte marchande et la vie de plus de mille marins. Aussi la sympathie du grand nombre était-elle pour les Alliés. En Norvège comme ailleurs, les intelligences ont été bouleversées par la grande catastrophe ; quelques cœurs généreux ont sans doute senti l'affreux malheur et les souffrances dont tous les discours débordaient. Mais il semble bien que, pour beaucoup, la guerre a été avant tout une période de vie horriblement chère, de quelques privations et aussi de gains faciles.

La Norvège a été prise au dépourvu par la guerre. On avait bien un peu discuté par-ci par-là du ravitaillement du pays en farine — je me rappelle avoir fait à l'école une dissertation sur ce sujet : « Pouvons-nous et devons-nous cultiver des céréales en Norvège? » —, mais généralement on se moquait plutôt des rares personnes qui, à partir de 1910 environ, croyaient à la possibilité ou même à la probabilité d'une guerre européenne. Trop souvent cité depuis, un discours de Gunnar Knudsen, président du conseil de 1913 à 1920, est cependant caractéristique. Le 17 février 1914, il déclara : « En ce moment, le ciel politique international est sans nuages, comme il ne l'a point été depuis des années. » Six mois après, c'était la panique. Elle fut grande. Affolés, les gens voulurent s'assurer de quoi vivre ; les prix doublèrent ou triplèrent. Puis les choses rentrèrent dans l'ordre. La vie reprit à peu près comme avant, le chômage qui s'était manifesté diminua, pour disparaître complètement quand on eut le temps de s'apercevoir que la guerre nous valait non pas la ruine, mais la prospérité. Et comme l'on était persuadé qu'elle serait courte, on changea le moins possible à sa vie ordinaire ; tout ce qu'on pouvait remettre au lendemain était autant de gagné. Ce n'est qu'en 1916 que le train de vie se modifia profondément.

Du fait même de la guerre, l'État se vit chargé de tâches nouvelles ; il lui fallut inaugurer une politique de ravitaillement et une politique de neutralité. Avant même les déclarations de guerre, le ministre de Suède à Oslo s'est adressé au ministre des affaires étrangères de Norvège pour lui demander « s'il n'était pas d'accord que, pendant la guerre européenne, la Norvège et la Suède devraient s'arranger de façon à ne pas tirer l'une sur l'autre ». Cette ferme volonté de paix entre les deux pays, neuf ans seulement après la dissolution de l'Union, était remarquable. Un accord fut conclu. Pendant l'automne, des pourparlers furent encore poursuivis avec le Danemark ; ils aboutirent à la rencontre des trois rois scandinaves, à Malmoe (Suède), le 18 décembre 1914. C'était encore une manifestation de l'entente cordiale pour la neutralité. Cependant, dès la première semaine du mois d'août, le gouvernement allemand avait fait savoir par son ministre à Oslo qu'il respecterait la neutralité de la Norvège et, quelques jours plus tard, les mi-

Digitized by Google

nistres britannique, français et russe vinrent promettre l'aide de leur pays au cas d'une agression allemande.

Pendant toute la guerre, nous sommes restés l'arme au pied pour sauvegarder notre neutralité, sans que, d'ailleurs, celle-ci semble avoir été sérieusement menacée, si ce n'est par la note norvégienne relative aux sous-marins (13 octobre 1916). Cette déclaration était, en réalité, une protestation contre le sans-gêne avec lequel les Allemands coulaient des cargos norvégiens au large même de nos côtes ; elle défendit aux sous-marins l'accès du territoire norvégien, si ce n'était pour sauver des vies humaines. La réponse allemande fut rapide et violente de forme ; on l'a qualifiée d'ultimatum, moins le délai de réponse. Le gouvernement norvégien ne se fit pas faute d'en profiter. Conformément à sa politique de temporisation, il prit son temps, et, en fin de compte, les choses purent s'arranger ; car, si les Allemands avaient soulevé la question, c'était avant tout pour exercer une pression au profit de leur ravitaillement en poisson. Comme tant d'autres, cette controverse semble donc se réduire à des questions de commerce et d'échanges. A vrai dire, celles-ci ont eu pendant la guerre, pour la Norvège, une importance capitale.

Les conditions qui nous furent accordées tenaient compte de trois éléments : 1° nos besoins d'importation, notamment de céréales, charbon, pétrole, métaux et produits industriels ; 2° nos moyens de compensation : certains produits de l'industrie électro-chimique, le bois, le poisson et la flotte marchande ; 3° la politique commerciale des belligérants.

Pour permettre de couvrir nos besoins d'importation, des accords furent conclus, dès le mois d'août 1915, avec la Grande-Bretagne pour les diverses branches de commerce individuellement : le premier entre le gouvernement britannique et l' « Association des usines cotonnières norvégiennes », un autre avec le groupe du pétrole, et ainsi de suite. Par ces accords, le gouvernement britannique s'engageait non pas à fournir, mais à laisser passer des quantités déterminées de marchandises dites de contrebande, contre des déclarations d'utilisation en Norvège même.

Le très important accord sur le commerce du poisson fut conclu entre les gouvernements britannique et norvégien. Pour empêcher le ravitaillement de l'Allemagne en poisson, le gouvernement britannique s'engageait à acheter toute la production norvégienne à des prix fixés. Ces prix, bien qu'inférieurs de beaucoup à ceux qui étaient pratiqués avant l'accord (5 août 1916), quand Allemands et Anglais se faisaient concurrence, semblaient encore assez élevés ; ils n'ont donné plus tard qu'un maigre bénéfice, par suite de la hausse des articles de pêche, du pétrole, etc. Plus heureux que les pêcheurs, les armateurs ont continué à réaliser, malgré les pertes de nombreux navires, de gros bénéfices, et les actions des compagnies maritimes ont été pendant la guerre, et tout de suite après, l'objet de la spéculation la plus effrénée.

L'entrée en guerre des États-Unis nécessita un nouvel accord sur les importations autorisées. Assurant à la Norvège de quoi vivre, quoique maigrement, il fut signé par Fridtjof Nansen le 30 avril 1918, après de longues

Digitized by Google

négociations. Celles-ci avaient, en outre, préparé, voire presque imposé le rationnement, car les Américains ne cessaient de le réclamer avant de consentir au gouvernement norvégien des conditions acceptables. Le rationnement fut donc décidé le 21 décembre 1917 ; il portait sur le sucre, le café et les farines ou succédanés, y compris le riz, les pois, etc.

Malgré ces difficultés, il est bien certain que, comme les autres pays neutres, la Norvège a beaucoup gagné pendant la guerre. On peut se demander dès lors ce que sont devenues ces richesses, car, à présent, elles ne se retrouvent nulle part. Trois faits l'expliquent. La consommation pendant et après la guerre a été intense. On a englouti de nombreux millions dans des entreprises industrielles mal assises, conçues dans l'optimisme du temps de prospérité, et les banques n'ont pas su mater la spéculation ; beaucoup ont fait faillite. Et puis, l'État a eu de mauvaises affaires à liquider.

Sous le coup des événements, l'État s'est attribué des fonctions nouvelles ; plus que jamais, il a cru devoir être et pouvoir être l'État-Providence. Il s'est occupé de la production nationale, aussi bien que des importations. Il s'est fait marchand de graisses et de combustibles. Il a réglementé les prix et distribué des subventions. Il a acheté des mines. Tout n'était pas mauvais, tout n'était pas bon non plus, et l'État a fait souvent de très mauvaises affaires, comme il en a fait de bonnes. La chose grave, c'est qu'on s'aperçut qu'on ne pouvait pas toujours acheter ce que l'on voulait, même pour de l'or. Alors on en vint à se dire que l'argent n'est qu'un signe et que les marchandises seules importent. Puis on en acheta, coûte que coûte, sans craindre la dépense. C'est ainsi que, malgré le rendement très élevé des impôts, la Dette publique s'accrut fortement. Des particularités dans la disposition du budget furent cause que l'on continua à se croire très riche. Le réveil fut maussade. Nous sommes écrasés d'impôts. Il est certain que la période de guerre a marqué une forte décadence des finances publiques. Aux autres complications de l'après-guerre s'est ajoutée celle d'une monnaie dépréciée. Aujourd'hui la revalorisation de la couronne est chose faite, ou presque ; l'opération a été dure, moins dure cependant qu'on ne l'avait craint.

Tel est le résumé, aussi fidèle que possible, du livre de M. Keilhau. L'auteur a traité son sujet d'une main très sûre, avec une critique impartiale. Économiste, il s'était déjà montré un observateur averti de la vie et des finances de la Norvège pendant la guerre. Il est permis de croire que son livre réalise parfaitement les intentions de l'Institut Carnegie. Une édition anglaise en doit paraître cette année, sous le titre de *Norway and the World War*. Il serait à souhaiter qu'on y trouvât un index alphabétique des noms ; ainsi disparaîtrait une grave lacune de l'ouvrage.

Gunnar Höst.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Ugolini. **Albania antica,** I. Rome-Milan, Società editrice d'arte illustrata, 1927. 1 vol. in-4°, 225 pages et cii planches.

Précédé d'une sobre et élégante préface de M. Paribeni, le livre de M. Ugolini se présente non seulement sous les meilleurs auspices, mais avec agrément. Il est somptueusement édité. Il contient de nombreuses et belles photographies. Mais il a d'autres mérites, plus substantiels. Il renferme des renseignements nouveaux, sur Phoinikè (Feniki), notamment. Il nous apporte des monuments inédits : les pièces de la collection Vlora, à Valena ; les antiques du musée de Tirana, en particulier. De ce fait, il est appelé à rendre d'utiles services. Toutefois, l'œuvre ne répond pas à son titre : celui-ci annonce un exposé d'ensemble, une somme des connaissances antérieurement acquises sur l'Albanie ancienne, et celle-là ne se compose que de feuilles détachées sur différents sites archéologiques ; elle laisse de côté, non seulement les principaux d'entre eux, Apollonie, El Basan, par exemple, mais, pour ceux qu'elle englobe, des catégories entières — ou presque — de documents, à commencer par les inscriptions. La rédaction, en outre, a été un peu hâtive : de là, de menues bévues, comme l'indication où le village de Mesi est pris pour un fleuve, et de plus graves oublis, comme celui des découvertes de Kruja, analogues à celles de Komani et publiées par Ippen (*Wiss. Mitt. aus Bosnien u. Herzegovina*, t. X, 1907, p. 62). Enfin et surtout, M. Ugolini fait trop bon marché de ses devanciers : des Français ne pourront que lui reprocher son indifférence envers les travaux du consul Degrand et la *Mission de Macédoine* d'Heuzey, et sa désinvolture à l'égard d'Albert Dumont, dont il écarte cavalièrement l'opinion (p. 15), sans avoir vu personnellement la statuette dont il lui emprunte la reproduction. Mais nous aurions tort de trop chicaner l'auteur : M. Ugolini n'est pas un archéologue de profession. C'est un voyageur entreprenant et passionné. Nous qui savons ce que les fructueuses campagnes de recherches poursuivies à Apollonie par notre compatriote M. Léon Rey représentent de fatigues et d'efforts, nous applaudissons sincèrement à toute tentative courageuse pour nous révéler quelque chose d'un passé et d'un pays encore trop mal connus.

Jérôme Carcopino.

Paul Kehr. **Papsturkunden in Spanien vorarbeiten zur Hispania Pontificia.** I. Katalanischen. II. Berlin, Weidmann, 1926. In-8°, 585 pages. (Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-historische Klasse. Neue Folge, Bd. XVIII, 2.)

Ce second tome d'un volume encore inachevé contient 275 documents de l'*Hispania Pontificia* relatifs à la Catalogne et échelonnés de l'an 1000 à 1198. Les

Digitized by Google

Regesta de Jaffé-Löwenfeld sont très incomplets pour l'Espagne. Non seulement nombre de pièces ont été mises au jour depuis l'apparition de ce célèbre recueil, mais encore bien des bulles déjà publiées en Espagne du temps de ses auteurs leur étaient demeurées inconnues. En principe, M. Kehr considère comme inédit tout ce qui n'est pas dans Jaffé-Löwenfeld. Bien entendu, il étend ses investigations aux imprimés et aux manuscrits et collationne tout ce qu'il peut sur originaux ou copies anciennes. Le *Corpus* ainsi constitué présente donc un grand intérêt. Il dispensera désormais de rechercher ces textes à grand'peine dans les recueils les plus variés. On y trouvera naturellement en bonne place ceux qui figurent déjà dans la *Collection de documentos ineditos del Archivo de la Corona de Aragon* et ceux que le P. Fidel Fita a mis au jour dans le *Bolletin de la Real Academia de la Historia* de Madrid.

M. Kehr ne prétend pas avoir résolu tous les problèmes que soulèvent les textes compris dans son recueil, mais il s'est efforcé d'en procurer une édition critique et de discuter les questions de chronologie, d'authenticité et d'identifications que font surgir ces textes. Le travail est fait avec méthode et conscience. Les notices analytiques dont sont précédées les pièces sont sobres, claires, bien conduites. Citons par exemple celle (p. 261) où est démontrée l'attribution d'une bulle à Benoît VIII et non à Benoît VII, comme il avait été proposé antérieurement.

Notons que, parmi ces textes, quelques-uns n'ont pas seulement un intérêt local, mais touchent à l'histoire générale : p. 282, la bulle d'Urbain II au comte Bernard de Besalu contient un ardent appel pour la croisade ; p. 393, une recommandation d'Alexandre III au roi d'Aragon (26 juillet 1163) illustre un cas curieux de népotisme ; p. 477, une bulle du même Alexandre III à l'évêque d'Urgel encourage la substitution à Hix de la nouvelle capitale de la Cerdagne, Puigcerda (11 octobre 1178) ; p. 507, une procédure intéressante est décrite à propos des démêlés entre San Vicente de Cardona et Saint-Ruf d'Avignon.

J. CALMETTE.

Hilary JENKINSON. **The later court hands in England from the fifteenth to the seventeenth century, illustrated from the Common paper of the Scrivener's Company of London, the english writing masters and the public records.** Cambridge, at the University Press, 1927. In-fol., x-200 p., album de 5 pages pour les alphabets et 44 pl. de fac-similés. Prix : 45 s.

En 1915, M. Jenkinson, actuellement professeur de paléographie et d'archivistique à l'Université de Londres, avait publié, en collaboration avec M. Charles Johnson, son collègue au P. Record Office, sous le titre : *English court hands 1066-1500*, un traité de paléographie anglaise qui n'a cessé de rendre de grands services aux étudiants (cf. *Rev. histor.*, t. CIX, p. 381). Le présent ouvrage, rédigé par M. Jenkinson seul, en donne une suite pour l'époque moderne, c'est-à-dire depuis la fin du XV^e^ siècle jusqu'à la fin du XVII^e^, deux siècles au moins pendant lesquels, à côté des nouveaux types d'écriture, persistaient encore en partie les traditions du Moyen Age.

Court hands ; on désigne ainsi les écritures professionnelles employées notamment dans les tribunaux royaux et les cours de justice, celles qui servaient à la pratique

Digitized by Google

des affaires administratives, judiciaires ou civiles (*business hands*), à l'exclusion absolue des écritures qu'on pourrait appeler solennelles (*text hands*) qui servaient pour les manuscrits soignés, les textes liturgiques, etc. — L'ouvrage comprend deux parties : la première, pour l'histoire et la description des divers types d'écriture ; la seconde, pour la démonstration des règles, faite naturellement au moyen des facsimilés qui remplissent les planches de l'album.

Dans la première partie, M. Jenkinson esquisse d'abord le développement qu'ont pris en Angleterre les écritures cursives, faites par exemple à main courante et sans lever la main ; puis il parle de l'éducation de la main, de la manière dont étaient taillés les becs de plume pour obtenir les effets souhaités, énumère et explique les termes techniques servant à distinguer les différents styles : les écritures appliquées (*set hands*) et les écritures libres (*free hands*), etc. (sections II-III) ; il traite de la matière sur laquelle on écrivait, parchemin, vélin, papier, de l'encre, des crayons dont l'usage commence seulement au XVI^e^ siècle depuis la découverte des mines de plomb de Borrowdale (IV), enfin de la langue dans laquelle furent rédigés les documents : le latin d'abord, puis le français, enfin l'anglais, les langues modernes étant traitées un peu différemment au point de vue paléographique. D'utiles remarques signalent l'emploi variable de certaines lettres telles que *i* et *j*, *u* et *v*, *w* (section V). La sixième section concerne l'enseignement et la pratique de l'art d'écrire, toujours à l'exclusion de la calligraphie proprement dite qui était réservée pour les *text hands*. Où et comment la multitude toujours croissante des scribes apprenait-elle son métier? Quelle était leur condition sociale? M. Jenkinson en distingue quatre ou cinq espèces qui paraissent simultanément ou successivement selon les époques : d'abord les simples clercs (*clerici*), formés dans les églises conventuelles ou épiscopales, puis les écrivains publics, les scribes spécialisés dans certains services ; par exemple ceux de la Chancellerie et de l'Échiquier formaient une classe fermée, qui devint un collège à charte à partir de la fin du XVI^e^ siècle. Depuis le XVI^e^ siècle un type nouveau se forme, celui des maîtres écrivains (*writing masters*), sous l'influence d'abord de l'Italie, puis de la France et de l'Espagne ; ils sont organisés en compagnie ; à Londres, la *Scribeners Company* a duré jusqu'au XIX^e^ siècle. Elle a possédé un *Common paper*, registre sur lequel chaque nouveau membre était tenu d'écrire, de sa plus belle plume, son nom, le serment qu'il prêtait d'observer strictement le règlement et les usages de la Compagnie, enfin de dessiner dans la marge son seing manuel. Ce registre offre donc au paléographe l'inestimable avantage de fournir les types exactement datés des écritures pendant deux siècles et demi (1390-1628) ; c'est de là en partie que M. Jenkinson a tiré les alphabets qui remplissent les premières pages de l'album.

Viennent ensuite les sections consacrées aux différents types d'écriture : la *bâtarde*, l'écriture appliquée du XV^e^ siècle (*set hand*), l'écriture libre ou plus déliée (*free hand*) qu'à partir du XVI^e^ siècle emploient les scribes ou secrétaires chez les particuliers, hauts fonctionnaires ou simples citoyens (*secretary hands*). L'italique et le romain se généralisent aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles ; enfin, les écritures spécialisées dans certains grands services publics : la chancellerie, le *Pipe office*, les tribunaux de la Couronne, etc. Ce long et minutieux exposé se termine par l'étude des marques personnelles, signatures et paraphes, de la numérotation et des chiffres, des signes de ponctuation et d'accentuation, des ornements et floritures qui ne manquent pas, même dans les documents les plus sèchement administratifs. C'est alors que le professeur, s'adressant à ses étudiants, leur explique comment

Digitized by Google

il faut s'y prendre pour apprendre à bien lire, interpréter, transcrire et décrire les documents. A la fin de la première partie sont deux appendices : une bibliographie des ouvrages à consulter pour l'étude de la paléographie et un tableau des principales séries de documents d'archives où l'élève, maintenant bien armé, pourra, s'il a suivi fidèlement l'enseignement de son professeur, diriger facilement ses recherches.

La deuxième partie contient, comme il a été dit plus haut, la transcription des actes qui figurent, en tout ou en partie, dans les quarante-quatre planches de fac-similés de l'album. Pour chacun de ces documents, M. Jenkinson indique en tête le type d'écriture auquel il appartient, les formes particulières des lettres, les abréviations normales ou exceptionnelles, la ponctuation, la décoration (lettres ornées et fioritures), les marques de notaire, etc. Ce travail est exécuté avec un soin minutieux, parfois jusqu'à la subtilité.

Une remarque générale doit être faite : la bibliographie tient dans ce livre la grande place qui lui est due : les renvois aux ouvrages et articles relatifs aux questions controversées abondent au bas des pages et ils sont encore rappelés dans l'Index. Tout érudit qui s'intéresse à la paléographie devra donc consulter cet admirable manuel qui, en outre, se présente sous le plus engageant aspect : beau papier, caractères neufs qui rappellent de loin (c'est ce que M. Jenkinson a pris soin d'indiquer) la minuscule caroline ; correction impeccable ; c'est un modèle à proposer à tout éditeur d'ouvrage d'érudition, en même temps qu'un excellent guide pour les étudiants et, souvent aussi, pour les maîtres.

Ch. BÉMONT.

Robert DURRER. **Die Schweizergarde in Rom und die Schweizer in päpstlichen Diensten.** I. Teil. Lucerne, Räber, 1927. In-8°, XIII-432 pages, 15 pl. (dont plusieurs en couleur), 38 fig.

On ne peut guère parler de garde suisse avant le pontificat de Sixte IV, bien qu'on trouve auparavant des Suisses parmi les gardes du Saint-Père. Mais, en 1479, est signé un pacte entre le pape et les huit cantons, dont la politique s'oriente vers la Haute-Italie. Alexandre VI s'entourait plus volontiers d'Espagnols, et les Borgia ne pardonnaient pas aux Suisses d'avoir profité de l'arrivée de Charles VIII pour piller la maison de la Vanozza. Cent cinquante d'entre eux furent massacrés et pillés par les Catalans et Valenciens de César.

En réalité, c'est seulement avec Jules II et son fidèle allié le cardinal de Sion que commence l'histoire de la garde suisse. Elle se lie de très près, dès lors, à l'histoire des rapports entre la cour de Rome et les cantons. C'est ce qui fait le très grand intérêt du volume de M. Durrer, qui s'appuie sur les sources imprimées les plus variées et sur les archives vaticanes et suisses. On y trouve d'excellentes contributions à l'histoire de la Sainte-Ligue et à celle de Léon X. La réformation zurichoise et la prédication zwinglienne n'empêchent pas les gardes suisses de rester fidèles à leurs engagements, même quand ils sont gagnés aux idées nouvelles. C'est une chose curieuse que de voir le même canton de Zurich rompre avec la politique pontificale, et cependant fournir des soldats au Saint-Père.

Ces soldats font admirablement leur devoir. M. Durrer a conté leur rôle dans ce

Digitized by Google

qu'on peut appeler le premier sac de Rome en 1527, la surprise de la ville par les Colonna. Mais surtout il a mis en lumière, comme on ne l'avait jamais fait avant lui, leur héroïsme lors du terrible *sacco* du 6 mai. Il a écrit là une page à peu près inédite, qui fait penser au Dix août. C'est sur cet épisode que se clôt le premier volume.

Le volume est orné d'une illustration richement documentaire, où se retrouvent tous les souvenirs artistiques qui se rapportent aux Suisses du pape.

Henri HAUSER.

G. B. PICOTTI. **La giovinezza di Leone X.** Milan, U. Hoepli, s. d. [1927]. Petit in-8°, XIV-738 pages, 32 planches, 1 panorama, 1 carte. Index.

Ce n'est pas seulement par d'abondantes lectures, c'est par de nouvelles recherches dans les archives, surtout florentines, que M. Picotti a tenté de rafraîchir l'histoire des dix-neuf premières années de ce Giovanni de' Medici qui devait devenir le pape de la Renaissance. Il montre comment, après avoir fait donner à ce fils une éducation de futur clerc, le Magnifique essaya d'accumuler sur cette tête d'enfant une quantité de bénéfices : d'abord, avec l'appui de la France (et ce sont les plus beaux), Fontdouce, la Chaise-Dieu ; puis, lorsque la politique française tend à devenir antimédicéenne, d'autres obtenus d'Alexandre VI, sans même négliger les plus petits, car Laurent ne dédaignait pas *d'uccellare a mosche ;* enfin, de Naples, il reçoit le Mont-Cassin. Comme ce rapprochement avec le Royaume inquiétait Ludovic, Laurent se fait offrir par Milan d'autres abbayes, tel le Morimondo. C'est ainsi que l'histoire des bénéfices de Giovanni est comme un résumé de l'histoire diplomatique d'avant les guerres d'Italie.

Le fils chéri reçoit à treize ans les premiers ordres, plus le grade de docteur, enfin le chapeau, d'abord en secret pour trois ans, mais ce secret était connu de tout le monde, et les événements — l'approche de la mort du pape — délieront les *palleschi* de cette obligation et permettront de proclamer la gloire de la Casa Medici. Dans l'intervalle, le jeune *porporato* a poursuivi ses études, occasion pour M. Picotti de nous donner un tableau de la vie scolaire du *Studio pisano*, au temps où Laurent cherchait à consoler les Pisans de leur liberté perdue en faisant de leur ville le centre universitaire du *dominio* florentin, et aussi de tracer un intéressant portrait de Gentile Becchi, l'évêque d'Arezzo, à qui le chapeau avait été promis avant d'échoir à son jeune élève.

La mort de Laurent se produit trop tôt pour Giovanni, et aussi pour son aîné Piero, encore que M. Picotti estime que le Magnifique, s'il eût vécu, aurait été impuissant à dénouer la crise menaçante. Il a renouvelé en partie l'histoire du fameux conclave d'où Roderic Borgia sortit pape. Sans contester le caractère simoniaque de l'élection menée par Ascanio Sforza, il montre qu'avant ce triomphe de la simonie le conclave avait été une bataille, la première, entre les deux forces qui allaient se disputer la péninsule et y attirer les étrangers, à savoir Naples et Milan. Ici encore, c'est comme la préface des guerres d'Italie.

Non moins ingénieusement, il recherche quel rôle joua, dans la politique d'Alexandre VI, la question des crédits florentins qui pesaient sur la Curie, et dont

Digitized by Google

le pape veut se libérer. Ce sont en partie ces questions bancaires qui expliquent la politique hésitante et maladroite de Piero.

Ce livre est donc une excellente contribution à l'histoire des préparatifs de l'expédition de Charles VIII. Mais M. Picotti n'oublie jamais son héros. Le jugement qu'il porte sur lui est assez sévère, particulièrement sur son rôle dans la catastrophe où sombra la *monarchia medicea*. Plus tard, les louangeurs de Léon X peindront en beau ces premières années.

L'œuvre de M. Picotti se lit avec plaisir, malgré son volume. Il est fâcheux que l'éditeur lui ait imposé le déplorable parti de bloquer les notes à la fin de chaque chapitre. Rien d'aussi agaçant pour le lecteur soucieux de vérifier les assertions de l'auteur, de voir ses preuves. Par contre, il faut louer hautement la magnifique illustration, composée uniquement de monuments souvent rares et de paysages exquis.

Henri HAUSER.

Max BRUCHET. **Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie.** Lille, imprimerie Danel, 1927. Gr. in-8°, 496 pages, 12 planches, index.

M. Bruchet est un de ces chercheurs, heureux parce qu'ils sont tenaces, qui trouvent des trésors dans les dépôts maintes fois explorés. Les archives de Lille ont, depuis Le Glay, fourni une abondante récolte aux biographes de la très sage fille de Maximilien. Mais « le monde des Inédits, dans la Chancellerie de Marguerite, est encore riche de découvertes imprévues » et même « celui des Imprimés réserve aussi des surprises ».

Grâce à ces sources, M. Bruchet ajoute des touches bien intéressantes au portrait de cette femme d'État qui a été vraiment l'âme de la politique « bourguignonne ». Il la montre entourée de ses conseillers — « nichée de robins savoyards » ou nobles de Savoie — dont elle fait des Comtois, un Gattinara, un Gorrevod, un Marnix, ou qu'elle mélange avec des Comtois, comme Perrenot. Il cite d'elle (p. 64) une bien curieuse minute autographe de novembre 1512, une lettre à son père où elle décrivait, avec une sensibilité féminine, la situation financière désespérée — « et voudrois cent fois », dit-elle, « être au ventre de ma mère » — et il est intéressant de voir avec quel courage Marnix a substitué à ces lamentations une page de phraséologie administrative. On la voit à l'œuvre au milieu de ces questions financières, n'acceptant de traiter les affaires (par exemple ses règlements avec le duc Charles II de Savoie) que par l'intermédiaire de ses banquiers, ceux qu'elle sait fidèles à la maison de Habsbourg (pourquoi l'auteur écrit-il dans le texte de la p. 101 *Velzer*, et à la n. 6 *Welsher*, quand il faudrait partout Welser?).

On verra aussi ses tentatives pour créer à Bourg en juin 1515 un évêché éphémère, que la victoire de Marignan fera disparaître en septembre 1516. Rétabli après l'élection impériale, en 1521, il sera définitivement supprimé par Paul III en 1535. Signalons encore sa lutte contre le luthéranisme (p. 137).

Mais Marguerite est aussi la veuve inconsolée qui, de Malines, veille à la construction de Brou. Elle mourra sans voir le superbe mausolée qui, après avoir profité du travail des plus illustres maîtres français, finira par être, en pays savoisien, une œuvre flamande. A l'histoire de ce monument, M. Bruchet apporte, par son

Digitized by Google

répertoire, sa bibliographie et ses pièces justificatives (au nombre de cent) une contribution dont il est superflu de signaler l'importance. Cette belle publication fait honneur au comité flamand qui l'a patronnée. Une certaine quantité d'exemplaires contiennent douze planches.

Henri Hauser.

Fernand Benoît. **La légation du cardinal Sadolet auprès de François Ier en 1542.** Monaco, impr. de Monaco, et Paris, Picard, 1928. In-8°, 84 pages, dans *Mémoires et documents historiques* de Monaco.

Id. **La tragédie du Sac de Cabrières...** Marseille, Institut historique de Provence, fasc. 2 de la Bibliothèque de cet Institut, 1927. In-8°, XVIII-95 pages.

Id. **La Société avignonaise** (*sic* avec un seul *n*) **au XVIe siècle.** *Correspondance de Garganello, 1553-1574.* Vaison, impr. Macabet, 1928. In-8° p. 19-134).

Il s'agit de la correspondance de Sadolet avec le cardinal Farnèse (extraite de l'*Archivio di Stato* de Naples) pendant la guerre qui suivit la trêve de Nice. D'Avignon, l'évêque de Carpentras part rejoindre le roi à Narbonne, puis, lorsque l'expédition du Roussillon a échoué, à Toulouse et à Angoulême. Il cherche à la fois, malgré sa prédilection visible pour le roi de France, à moyenner la paix entre lui et l'empereur et à préparer le concile. Les lettres souvent impatientes de Farnèse témoignent de l'intérêt que la Curie prenait à cette négociation. M. Benoît, qui a déchiffré les parties de lettres en chiffre, les éclaire par une introduction historique et un commentaire. P. 23, je crois qu'il faut lire XXXI et non XXI. La *Regina* dont il est question p. 65 n'est certainement pas (comme il est dit n. 1) Marguerite d'Angoulême, mais Éléonore : le texte, où il est question de sa position *tra l'uno et l'altro di questi due Principi*, ne permet pas d'hésiter.

M. Benoît publie une tragédie inédite en vers français, due à un huguenot, composée de 1566 à 1568 et conservée à la bibliothèque Vaticane. Une étude de M. Vianrey situe cette pièce rare dans l'évolution littéraire du temps. De son côté, M. Benoît complète, en partie avec le secours des Archives parmesanes (correspondance du cardinal Farnèse), l'histoire du sac de Cabrières. Il démêle les responsabilités des autorités provençales et de la Curie.

Voici un Bolonais au prénom cicéronien, Marco-Tullio Garganello, « domestique » du légat Alexandre Farnèse. Il adresse à son patron des lettres amusantes, fort libres, et qui constituent comme une sorte de chronique scandaleuse de la ville pontificale. Disons tout de même qu'à notre avis l'éditeur appuie un peu lourdement sur des détails simplement frivoles ; il a pris pour licence, parfois, ce qui n'était que galanteries, et certaines des bonnes fortunes du pétulant Garganello lui-même semblent relever de l'amour courtois plutôt que de « l'amor saldo ». P. 12 et 49, je crois qu'il a tort d'imprimer *Arena* et de penser au poète de ce nom ; Marco-Tullio veut dire que les dames et demoiselles sont aussi nombreuses que le sable de la mer. Les notes et le commentaire, comme dans les autres brochures,

Digitized by Google

sont écrits avec négligence. Un seul exemple, p. 89, n. 1 : « Il devait se garder de *ne pas* exécuter... »

Henri HAUSER.

Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre, (1596-1606), publié par L. VAN DER ESSEN. T. I : Lettres (1596-1598) et annexes. Rome, Institut historique belge ; Bruxelles, P. Imbreghts ; Paris, H. Champion (*Analecta Vaticano-Belgica*, 2e série : Nonciature de Flandre, I), 1924. In-8°, LXXXII-452 pages, index.

Ce volume, qui nous est arrivé tard, est un fruit de l'initiative de feu Alfred Cauchie. Il a laissé à M. Van der Essen, son disciple, le soin de l'établir. Celui-ci nous donne une excellente étude sur Frangipani qui, nonce à Cologne, fut envoyé à Bruxelles auprès de l'archiduc Albert (nous avions déjà sur sa nonciature une brève étude, parue en 1908, de M. Pasture). Il publie, pour les années qui vont de la création de la nonciature jusqu'à la veille de la paix de Vervins, d'abord les lettres (140) adressées au nonce, puis ses 114 propres lettres (on préférerait une série chronologique continue) et de précieux appendices. Le plus important est la biographie (latine) du nonce (p. 325-385), due probablement à son fidèle secrétaire Henri Stravius. On trouvera en particulier dans cette biographie un morceau d'un intérêt capital, à savoir une « consultation politico-juridique rédigée par un personnage apparemment influent au sujet des avantages et des désavantages de la cession des Pays-Bas aux archiducs Albert et Isabelle ». Il s'agissait d'ailleurs de faire quelque chose d'assez différent de ce qui s'est réalisé, un « regnum separatum » qui n'aurait pas plus dépendu de l'Espagne ou de l'Empire que de la France, véritable État-tampon dans lequel on espérait reconstituer l'unité des dix-sept provinces.

La correspondance même, où les lettres banales sont nombreuses, insiste sur les affaires (comme celles de l'archevêché de Cambrai) qui mettaient aux prises les pouvoirs spirituel et temporel, même quand celui-ci s'appelait le roi catholique. Elle témoigne du désir universel de paix, malgré les incidents militaires de Calais et d'Amiens. Il est à noter que le nonce, très dévoué à l'archiduc, dit toujours *nostra gente, nostri soldati*. Mais Rome parle si bien une autre langue que Clément VIII est obligé de se défendre contre le soupçon de partialité pour la France. Aldobrandini conseille à Frangipani de ne pas se laisser prendre aux racontars et aux folles espérances des émigrés français. Il s'excuse des honneurs que le pape a rendus au duc de Piney-Luxembourg en disant crûment : « questa amabilità... tanto più deve aver luogo in un re di Francia partorito in Domino a Chiesa santa » Il y a plus de place pour le huguenot converti que pour le serviteur qui n'a jamais fléchi. Et c'est surtout après la reprise d'Amiens par les Français que le pape presse l'Espagne de faire la paix.

Le nonce, comme tout ambassadeur, est peu et mal payé. Sa lettre du 26 septembre 1596 aux Giunta, banquiers italiens d'Anvers, le montre dans la fâcheuse situation du débiteur dont on n'accepte pas les lettres de change (tirées par les Torrigiani de Nuremberg) et auquel on n'avance même pas ses ports de lettres !

Digitized by Google

L'édition est soignée, comme le nom de l'éditeur permettait de l'espérer, chaque lettre étant précédée d'un résumé et pourvue d'une annotation sobre et précise. Quelques négligences dans la correction des épreuves [1].

Henri HAUSER.

Studies in economic history : the collected papers of George Unwin, edited with an introductory memoir by R. H. TAWNEY. London, Macmillan, 1927. In-8°, LXXIV-490 pages. Prix : 15 sh.

Il faut féliciter M. Tawney, non seulement du sentiment de piété qui l'a incité à publier ces études du professeur George Unwin, mais aussi du service qu'il a ainsi rendu à nos études. On lira d'abord avec le plus grand plaisir les pages charmantes qu'il a consacrées à la vie et à l'œuvre d'Unwin. Il nous montre quel profit singulier cet historien-économiste a tiré d'avoir vécu pendant longtemps d'une vie active dans une région aussi industrielle que le Lancashire, de n'avoir pas été seulement un homme de bibliothèque et d'archives. Mieux qu'un autre, Unwin a donc interprété le passé à la lumière du temps présent. Cet érudit si consciencieux a souvent une vue spontanée, originale, des événements qu'il étudie. Ces qualités d'esprit et d'âme apparaissent peut-être encore plus fortement dans ces études détachées et dans ces ébauches que dans les ouvrages où il a mis la dernière main.

Un premier groupe est relatif à la théorie de l'histoire et de l'enseignement. L'auteur se préoccupe de déterminer la place qu'il convient d'assigner aux questions économiques dans l'étude et dans l'enseignement de l'histoire. Tout en étant convaincu de leur grande importance, il ne croit pas qu'elles dominent toute l'évolution historique, et, à cet égard, il se résigne à ce qu'il appelle plaisamment le « purifying faggot » des marxistes intransigeants.

Étudiant l'histoire des villes, il pense que celle-ci n'est pas conditionnée par une seule catégorie de phénomènes ; elles forment une sorte d'organisme vivant, qui a mis beaucoup de temps à se former, et c'est pourquoi, même dans les villes modernes, il subsiste beaucoup de traces de l'âme ancienne. Telle est l'idée essentielle de deux courtes, mais pénétrantes et charmantes études, intitulées *The roots of the city* et *Social evolution in mediaeval London*. En ce qui concerne les métiers du Moyen Age, il nous prouve qu'à Londres certains artisans ont déjà besoin d'un capital assez considérable pour avoir recours à des créanciers (*London tradesmen and their creditors*). Signalons encore une intéressante étude sur *La politique économique d'Édouard III* et un mémoire de cent pages sur les *Merchant adventurers* au temps d'Élisabeth ; là, il s'efforce de démontrer que cette célèbre Compagnie a plutôt retardé que favorisé l'extension du grand commerce extérieur, car elle ne songeait qu'à maintenir ses privilèges particuliers ; en admettant qu'il y ait quelque exagération dans cette thèse, elle contient aussi, semble-t-il, une part notable de vérité, et, en tout cas, Unwin a versé au débat beaucoup de données nouvelles. — Il a aussi beaucoup fait, comme savant et comme professeur, pour mettre en honneur l'histoire économique régionale, assez négligée jusqu'alors en Angleterre. A ce

1. Signalons la reproduction de quelques *avvisi*, dont la Curie se montrait particulièrement friande.

Digitized by Google

point de vue, son étude sur l'industrie drapière dans le Suffolk présente un réel intérêt. Si l'article consacré au commerce et à la monnaie dans l'Angleterre de Shakespeare est de moindre envergure, bien que fort agréable à lire, on aura grand profit à prendre connaissance de quelques fragments d'une histoire du commerce, qu'il avait fait le projet d'écrire, et qui contient aussi des vues originales.

M. Tawney nous apprend que G. Unwin, dans sa jeunesse, s'était d'abord passionné pour la philosophie. C'est, en effet, un philosophe qui a écrit ces petites études, pleines de vues suggestives, *The philosophy of value* — dans laquelle il classe Karl Marx au nombre des économistes idéalistes, — *A note on the english character*, très pénétrante, *Thoughts on political idealism*, etc. Enfin, un Appendice contient la liste des travaux publiés par le regretté historien.

Henri SÉE.

Studies in English Commerce and Exploration in the Reign of Elisabeth. Philadelphia, University of Pennsylvania, 1924. In-16. — I. Albert Lindsay ROWLAND. **England and Turkey : The Rise of Diplomatic and Commercial Relations.** XVIII-189 pages. — II. George Born MANHART. **The English Search for a North-West Passage in the time of Queen Elizabeth.** 179 pages.

Ces deux thèses, présentées à l'Université de Pennsylvanie pour obtenir le grade de « Doctor of Philosophy », étudient deux aspects également importants de l'activité commerciale et exploratrice de la Société anglaise à l'époque de la grande Élisabeth. Cependant, les difficultés que leurs auteurs avaient à surmonter n'étaient pas égales.

I. Tout était à faire, et beaucoup reste encore à faire après la thèse de M. Rowland sur les relations économiques de l'Angleterre avec la Turquie. Présenter en 190 petites pages l'histoire des relations politiques et commerciales, encore si peu étudiées des deux pays, était certainement une tâche fort difficile, même en ne se bornant qu'au XVI^e^ siècle, car ce sont les origines qui demandent toujours à être étudiées avec le plus de soin. L'auteur s'en est tiré comme il a pu, en étudiant quelques fonds d'archives de Londres, comme les *State Papers, Turkey*, mais en utilisant surtout les principaux *calendars* et recueils de documents publiés. Ces études lui ont fourni des renseignements assez nombreux et utiles à retenir, car, comme le montre la bibliographie qu'il donne et qui ne contient pas dix ouvrages, les livres sur ce sujet manquent presque totalement. Nous pensons cependant qu'une étude plus approfondie de quelques ouvrages concernant les autres compagnies de l'époque aurait donné des points de comparaison suggestifs, surtout en ce qui concerne la « East India Company » et la « Muscovy Company », car les marchands de ces deux compagnies semblent avoir joué un rôle important en Turquie. Quand M. Rowland nomme Thomas Glover, William Garret, John Harte, Richard Martin parmi les personnages éminents de la « Turkey Company », se rend-il compte du rôle important qu'ils ont joué dans le commerce russe? Nous trouvons, par exemple, Richard Martin comme gouverneur de la « Muscovy Company » en 1584 ; dans la charte de la « Turkey Company » de 1592, il est mentionné parmi les premiers ;

Digitized by Google

mais nous savons qu'il possédait, en outre, la huitième partie de tout le capital des « Mineral and Battery works ». Un autre personnage, Sir Thomas Smyth, n'était pas seulement gouverneur des Compagnies des Indes et du Levant, mais aussi de la Russie. On ne saurait trop insister sur des rapprochements de ce genre qui font entrevoir le rôle important de certains capitalistes du XVI^e^ siècle, partageant leur activité et leurs capitaux entre différentes Compagnies. C'est pourquoi nous avons regretté que l'auteur, ayant à nous présenter quelques considérations intéressantes sur les relations de la « Levant Company » et de la « East India Company », les ait reléguées dans une note au lieu d'essayer de les approfondir. La méthode comparative donne pour ce genre d'études des rapprochements vraiment instructifs. Lorsque nous apprenons que les Anglais importaient des armes en Turquie, ce fait n'acquiert-il pas une plus grande importance si nous nous rappelons les plaintes multiples des voisins de la Russie à ce sujet? N'aurait-il pas aussi été intéressant de relever que la première charte de la « Turkey Company » de 1581 est donnée l'année même où viennent de cesser définitivement les voyages des Anglais en Perse à travers la Russie?

Si les données sur le commerce sont parfois insuffisantes, la description des relations diplomatiques et de la lutte avec la diplomatie française en Turquie, qui occupe la moitié au moins de l'ouvrage, demanderait aussi plus de détails sur la situation respective des deux nations dans le Levant et sur les sentiments des Turcs à leur égard. Une étude comparée du privilège obtenu du Sultan par les Anglais en 1580 et des capitulations franco-turques de 1581 nous semble tout indiquée. L'influence du commerce anglais sur celui des marchands français serait aussi à élucider car nous savons que leurs affaires périclitaient en Turquie au commencement du XVII^e^ siècle ; comment ne pas se demander quelle part il convient d'attribuer à la concurrence anglaise dans ce désastre économique?

Tout cela n'est aucunement dit pour discréditer la thèse de M. Rowland, qui a fait certainement œuvre utile en attirant à nouveau l'attention des historiens sur l'activité des Anglais en Turquie. Si l'histoire plus détaillée de leur commerce dans le Levant reste à faire, son étude offrira certainement un point de départ utile et sûr au futur historien de la « Levant Company ».

II. Le sujet de M. Manhart présentait moins de difficultés, grâce à une bibliographie plus riche et à de volumineuses descriptions de voyages qui ont certainement exigé de longues lectures. Elles ont permis de donner, sans consulter des documents inédits, une bonne étude d'ensemble, agréable et facile, munie de cartes, où les itinéraires des différents voyageurs et leurs découvertes ont été retracés avec soin. Les voyages de Frobisher, de Davis, de Cavendish et de Waymouth en ont formé le sujet, les deux premiers occupant, d'ailleurs, comme il convient, une place prépondérante. Les renseignements donnés sur la popularité des voyages de Frobisher et le peu d'attention que les découvertes de Davis, beaucoup plus importantes pour la science géographique, ont provoqué dans le public, sont intéressants à retenir.

Notre intérêt s'est aussi porté sur les deux appendices que l'auteur a joints à son ouvrage. L'un porte sur le nom de Frobisher qui, en son temps, a été écrit de quarante et une manières. Celui qui a eu l'occasion de dresser des listes de personnages du XVI^e^ siècle ne sera pas surpris d'une aussi déconcertante variété ; il en sera tout de même étonné. L'autre appendice donne une liste également utile des

Digitized by Google

compagnons de Frobisher. Plus on publiera de telles nomenclatures, plus on obtiendra de lumière sur l'activité des mêmes personnages dans différentes entreprises de l'époque. Nous relevons, par exemple, une série de noms, comme ceux de Lionel Ducket, de Michael Lock, de William Borrow et d'autres, importants aussi pour l'histoire de la « Muscovy Company » et des voyages anglais au Nord-est. Nous y trouvons aussi des renseignements sur les capitaux engagés par différents personnages dans les entreprises de Frobisher. De semblables données pour d'autres entreprises et compagnies feraient accomplir de sérieux progrès à nos connaissances sur la distribution des capitaux au XVI^e siècle, question si importante pour l'histoire des finances et du commerce.

On regrette que la nécessité de se limiter à l'époque d'Élisabeth n'ait pas permis à M. Manhart d'introduire dans son récit les expéditions du commencement du XVII^e siècle, comme celles de Hudson en 1610, de Baffin en 1615, de Foxe et James en 1631 et 1632. Formant un tout avec les voyages de l'époque d'Élisabeth, elles ont mis fin pour plus d'un siècle aux tentatives infructueuses des Anglais pour trouver le passage du Nord-Ouest.

Inna LUBIMENKO.

Michael FREUND. **Die Idee der Toleranz im England der grossen Revolution.** Halle, 1927. In-8°, XVI-293 pages. Prix : 14 mk. (Deutsche Vierteljahrschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte, t. XII).

C'est dans l'Angleterre du XVII^e siècle et après la mort de Jacques I^er, l'infatigable persécuteur des sorcières, que l'idée de tolérance en matière religieuse a commencé le plus fortement à s'élaborer. Un travail comme celui de M. Freund est donc réellement utile et intéressant, d'autant plus qu'il a été traité de la façon la plus consciencieuse.

Parmi les écrivains anglais qui se sont prononcés pour la tolérance, l'auteur distingue ceux qui s'inspirent de la pensée de la Renaissance et ceux qui procèdent de la Réforme religieuse. Les premiers s'inspirent des *Oxford reformers*, puis de l'arminianisme. M. Freund étudie principalement William Chillingworth, Jeremy Taylor, Hale, John Selden. Taylor est essentiellement un sceptique, qui insiste sur la « variété des intelligences » et « l'incertitude des choses » ; il ne considère donc pas la tolérance comme un droit de l'homme. Hale distingue les vérités fondamentales, qu'on ne doit pas mettre en doute, et les croyances accessoires, qui ne sont pas obligatoires ; c'est là une conception assez fréquente. On réclame souvent aussi la séparation de l'Église et de l'État, comme le fait John Selden, mais on songe surtout aux droits de l'État ; la plupart, comme Harrington, exceptent de la tolérance les catholiques et les Juifs.

La seconde catégorie de penseurs sépare complètement le domaine spirituel et le domaine temporel, songe surtout à affranchir la pensée religieuse ; tel est le cas de Milton, qui dépasse même la notion de la tolérance et se prononce pour la pleine liberté de conscience et de pensée : il a été notamment un fervent défenseur de la liberté de la presse. Toutefois, il n'admet pas la tolérance pour les catholiques, tandis que Goodwin ne veut d'aucune exception, même pour les non-chrétiens. M. Freund montre aussi le grand rôle joué, en ce qui concerne l'idée de tolérance,

Digitized by Google

par les Baptistes. Il insiste sur le plus curieux de ces penseurs, Roger Williams, dont le *Bloody tenent* faisait preuve d'une hardiesse singulière. Cependant, Williams ne croit guère à la réalisation de l'idée de tolérance et ne paraît pas s'en préoccuper beaucoup. Les Niveleurs, au contraire, poussés par leur idéal démocratique, se placent surtout au point de vue temporel et leur doctrine s'est exprimée dans une manifestation politique, l'*Agreement of the people*. Henry Vane, lui aussi, agit surtout en démocrate.

Le plan suivi par l'auteur s'imposait peut-être. Il a cependant l'inconvénient de ne pas marquer aussi fortement l'influence des faits sur l'idée de tolérance qu'aurait pu le faire un exposé plus chronologique. Puis, les deux tendances se rapprochent souvent et arrivent même à presque se confondre dans une forte personnalité comme Milton. Ce que l'on peut dire, c'est que, sans la Révolution, l'idée de tolérance ne se serait pas développée, comme elle l'a fait en Angleterre, dès le XVIIe siècle. Il aurait pu être intéressant de comparer, à cet égard, l'Angleterre et la France.

En France, la croyance aux sorciers et aux agissements du diable fut au XVIe et au XVIIe siècle plus vivace encore qu'elle ne l'avait été au Moyen Age. Un grand esprit comme Jean Bodin publiait en 1581 *La démonomanie des sorciers*, bien avant la *Demonology* de Jacques VI d'Écosse, le père de Marie Stuart (1597). D'autre part, il est vrai, Montaigne s'éleva contre les procès de sorcellerie et dénonça le manque de critique de ses collègues. C'est ce que montre M. Henri Carré dans une curieuse étude intitulée : *Quelques notes sur la sorcellerie dans les provinces de l'Ouest au XVIe et au XVIIe siècle* (Poitiers, 1927, 50 p. ; extrait de *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*). Il cite beaucoup d'exemples de cette étonnante crédulité. Les magistrats ne sont pas plus sceptiques, à cet égard, que la foule et condamnent impitoyablement, sans montrer aucun esprit critique, les malheureux qui leur sont dénoncés comme sorciers. Les Parlements de Bordeaux et de Rouen rivalisent de zèle et Louis XIV intervient pour refréner l'activité de ce dernier, dès 1670 : l'autorité royale veut que les tribunaux réservent leur sévérité pour les criminels de droit commun. C'est seulement au XVIIIe siècle que, sous l'influence de la propagande « philosophique » et grâce aux progrès des sciences, on ne vit plus guère de sorciers condamnés au bûcher, seulement parfois à l'emprisonnement.

H. Sée.

Captain W. M. James. **The British navy in Adversity. A Study of the war of American independence.** With maps and Diagrams. Londres, Longmans, 1926. 1 vol. in-8°, xx-459 pages. Prix : 25 s.

Ce livre du commandant James semble avoir éveillé une attention particulière en Angleterre ; on comprend, en effet, que les Anglais ne se soucient pas beaucoup de s'entendre dire que leur arme principale, celle qui a surtout établi leur prestige aux XVIIIe et XIXe siècles, a mérité d'être mise en pénitence. Mais si le ministre Canning, en 1823, se flattait, suivant une phrase célèbre, d'avoir reconnu les colonies espagnoles du Nouveau Monde afin de redresser l'équilibre de l'Ancien, peut-être quarante ans plus tôt, en 1783, l'Angleterre, reconnaissant l'indépendance de l'Amérique anglaise, avec toutes ses conséquences éventuelles, notamment la doc-

Digitized by Google

trine de Monroe, a-t-elle trop bien réussi dans ses intentions d'équilibre. L'avenir prononcera.

D'ailleurs, sur l'histoire maritime au temps de la guerre de l'indépendance américaine, le commandant James a trouvé chez nous deux fort bons livres dont il s'est franchement inspiré : *L'histoire de la marine française pendant la guerre de l'Indépendance américaine*, par le commandant Chevalier, et *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI*, par M. Lacour-Gayet. Naturellement, le commandant James les a complétés par les documents de l'Amirauté anglaise : ce sont les mêmes événements qui se déroulent sur la scène, mais vus du côté « cour » ou du côté « jardin », comme on dit au théâtre. En outre, l'auteur désirait essentiellement montrer de quelle aide précieuse doivent être l'une à l'autre, dans les opérations mixtes, l'armée par sa solidité, la marine par sa mobilité — bref, une étude telle que l'eût souhaitée l'amiral Mahan. Mais, de toute façon, force était bien de faire sa part à l'histoire politique. Si les systèmes différaient par principes (le parlementarisme en Angleterre, l'absolutisme gouvernemental en France), on est bien obligé de convenir que, devant les insuffisances, les négligences, les exigences parfois étroites des règlements, ils aboutissaient au même résultat.

L'auteur a, du reste, très bien résumé dans son chapitre sur les « Causes de succès et d'échecs » cette incohérence foncière de l'Angleterre, notamment p. 415-416, et montré l'inopportunité des ordonnances sévères, soit à propos de l'amiral Byng, dans la guerre de Succession d'Autriche, qui consultait son règlement pendant la bataille (p. 8-10), soit à propos de Sir Samuel Hood pour l'affaire de la Chesapeake, en 1781, surpris et scandalisé qu'on fût blâmé pour avoir suivi la règle (p. 294) [1].

Mais, la guerre une fois déclarée, non sans hésitation, par la France à l'Angleterre (voir la lettre singulière du ministre Sartine, à d'Estaing, le 27 avril 1779, et la non moins grande tergiversation de l'Angleterre vis-à-vis de l'Espagne, dans James, p. 156-157), l'Angleterre n'en gardait pas moins un grand avantage par sa situation géographique, qui lui permettait de mieux concentrer ses forces et diriger son offensive ; elle nous l'a montré pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. D'autre part, pour tenir tête aux trois grandes marines de l'Europe : la France, l'Espagne et la Hollande, animées par le souvenir de Choiseul et l'influence de ses successeurs, l'Angleterre n'avait pas eu trop de l'activité d'Anson et de l'impulsion qu'il avait donnée à son service. C'est de son temps que date l'habitude de doubler les navires en cuivre, ces navires « cuivrés » (*coppered navy*) dont on entendra si souvent parler dans la suite (p. 7).

La première partie de la guerre n'exige pas de longues considérations. Le commandant James n'insiste pas sur la déconvenue des Français trouvant la Delaware évacuée et l'armée anglaise réfugiée à New-York, derrière le Sandy Hook ; il dit simplement que la marine anglaise faillit être prise au piège. Quant à l'hésitation des Français à se risquer dans la passe, l'auteur estime que d'Estaing, négligeant d'opérer un sondage sérieux, s'en rapporta trop aisément aux pilotes américains envoyés par le Congrès. Le même manque de décision explique l'échec de Newport, en Rhode-Island et la colère des Bostoniens devant l'arrivée des Français.

Puis ce fut la guerre trop prolongée des îles antilliennes ; plus d'un officier pensa,

1. En ce qui concerne la conservation des bois de la marine, où l'Angleterre n'avait pas voulu suivre l'exemple d'aménagement que donnait la France, on pourrait ajouter le livre de Robert Greenhalg Albion, *Forestry and Sea Power*. Londres, Milford, 1927.

Digitized by Google

dans les deux armées — et l'auteur lui-même partage leur opinion (p. 264)) — qu'on aurait pu, dès le début, tirer au sort, à qui les îles appartiendraient jusqu'à la fin des hostilités, pour éviter aux habitants d'innombrables misères. Après le départ d'Estaing « pour France », en 1779, l'année 1780 forme une sorte d'interrègne, donnant lieu à de magnifiques passes d'armes entre Guichen et Rodney, deux amiraux qui professaient une ferme admiration l'un pour l'autre, comme deux escrimeurs de stratégie. A de certaines heures, ils jouèrent littéralement de leurs flottes comme un illustre musicien, Richard Wagner, prétendait, dit-on, jouer de l'orchestre. Rodney, d'ailleurs, ne dissimulait pas qu'une victoire sur Guichen lui offrirait plus de satisfaction que sur Grasse [1].

Or, en 1781, ce fut Grasse qui, après avoir occupé pendant quelque temps une situation de second plan, sous d'Estaing, reçut le commandement de l'armée française. On sait comment la guerre amena la capitulation des Anglais à Yorktown. On a souvent dit, note le commandant James, que Yorktown fut une des batailles décisives du monde. « Ce fut plutôt l'escarmouche de la Chesapeake qui fut décisive... Grasse fut à la hauteur des circonstances... Mais ce furent Washington et Rochambeau, non Grasse, qui virent ce que la situation demandait... Ils témoignèrent d'une plus grande prévision stratégique » (299).

L'année 1782, la dernière de la guerre, plus par la fatigue des combattants que par l'épuisement de leurs métropoles, vit la bataille des Saintes — et non des « Saints », comme écrit l'auteur — qui permit à l'Angleterre de cueillir sa revanche du secours que nous avions apporté aux Insurgents de sa grande colonie. Cette rencontre, plus bruyante que décisive, a soulevé des récriminations sans fin. Mais, peut-être, l'impression la plus juste se trouve-t-elle dans la lettre de Louis XVI au commandant de Grasse, le 2 juin 1784, pour appuyer le verdict du Conseil de guerre, remettre « chacun dans son ordre », suivant la formule du grand siècle, et renvoyer l'amiral à sa terre de Tilly [2]. Tout l'essentiel s'y trouve : la faiblesse du vent, si précieux pour la marine à voiles ; la force des Anglais, supérieurs par le nombre et probablement par le cuivrage de leurs navires ; l'inconvenance des récriminations obstinées du chef contre les officiers, alors que le Conseil venait fortement de les réduire. On sent que le roi avait lu, outre les mémoires du commandant de Grasse, ceux qui lui répondaient. En revanche, Rodney non plus n'échappa point aux critiques. Samuel Howe, par exemple, ni le futur amiral William Cornwallis ne se montrèrent satisfaits de la modération avec laquelle leur chef arrêta la poursuite des Français. Ajoutons que la fameuse coupure de la ligne française, opérée par Rodney et ses lieutenants, n'avait rien d'inouï pour ses adversaires. D'Estaing en avait prévu et autorisé, le cas échéant, la possibilité à Sainte-Lucie, le 22 décembre 1779 ; et Guichen en craignait l'application déjà par Rodney, le 16 avril 1780. La bataille des Saintes ne fut donc pas l'effondrement de la France ; il en advint un peu différemment en Angleterre : le vaisseau-amiral, le *Royal George*, quelques mois plus tard, le 29 août 1782, s'ouvrit littéralement de moisissure et de vétusté, entraînant dans l'abîme un millier de personnes, y compris le brillant amiral Kempenfeld (p. 371).

Si la paix ne s'était imposée par l'impossibilité de regagner les pays perdus, ou

1. David Hannay, *Rodney*, p. 130.
2. Chevalier, p. 322.

Digitized by Google

d'atteindre les autres buts de guerre, Howe et d'Estaing se trouvaient désignés pour reprendre la conduite des armées navales.

Sans doute, devant les inventions récentes des armées aériennes et nautiques, la vieille marine à voiles ou à vapeur ira rejoindre les trirèmes de l'antiquité ou les galères de Louis XIV. Mais si, comme le pense l'auteur, toute guerre nous lègue un passif de difficultés — la guerre d'Amérique nous ayant légué celles de la Révolution et de l'Empire —, on peut se demander ce qui naîtra logiquement de la première guerre dite « mondiale ».

R. DE KERALLAIN.

Georges GRANDSIRE. **L'impôt sur le revenu en Lorraine et Barrois au XVIII^e siècle.** Paris, librairie du Recueil Sirey, 1927.

M. Grandsire a eu une heureuse idée en consacrant une thèse de doctorat en droit au fonctionnement de l'impôt des vingtièmes dans une province qui offrait à une telle étude matière abondante et intéressante. Plus préoccupé, en sa qualité de contrôleur des contributions directes à Nancy, d'en étudier l'assiette, l'application et le recouvrement, que des luttes politiques auxquelles le vingtième donna lieu en Lorraine comme dans les autres provinces à cours souveraines, M. Grandsire ne donne pas autant de détails qu'on l'eût souhaité à propos des remontrances de Nancy, de l'exil de plusieurs conseillers lors de l'établissement du second vingtième, des résistances qui font tomber quasi à rien le troisième vingtième : car les institutions françaises avaient pénétré en Lorraine, même avant la mort de Stanislas et les choses s'y passaient comme en France. M. Grandsire est aussi un peu sobre de renseignements sur la différence de valeur de l'argent de France et de l'argent de Lorraine, qui, dans un tel sujet, méritait sans doute plus qu'une simple mention. Ce qui l'intéresse surtout ce sont les règles d'assiette, les déclarations, les rôles, le contentieux : sur tous ces points, les détails abondants qui sont fournis, et qui souvent donnent lieu à des rapprochements avec des faits contemporains, retiendront à bon droit l'attention. On lui saura le plus grand gré de ce qu'il nous apprend sur la situation économique de la Lorraine : beaucoup d'indications de prix s'y trouvent et seront utiles, toutes réserves faites d'ailleurs sur l'exactitude de ces prix ; il y eut probablement tendance à les sous-estimer, puisqu'ils servaient à l'appréciation du revenu imposable, qui se faisait alors en France avec une mansuétude à laquelle les contribuables de maintenant ne sont pas accoutumés. M. Grandsire pense qu'on a quelque peu exagéré l'insignifiance du vingtième de l'industrie et des offices et droits. Cependant les chiffres mêmes qu'il indique pour 1790 (1,515,776 pour les vingtièmes fonciers, 14,486 pour les autres), confirment, plutôt qu'ils ne contredisent, l'opinion générale. — La thèse de M. Grandsire devra être lue avec soin par tous ceux qu'intéresse l'histoire économique et financière.

M. MARION.

Digitized by Google

Hubert GIRAUD et Jules IGALEN. **Pernes, ancienne capitale du Comtat-Venaissin.** Paris, Champion, 1927. In-4°, 160 pages, 55 planches.

Pernes est aujourd'hui un chef-lieu de canton du Vaucluse, situé à vingt et un kilomètres à l'est d'Avignon et à six kilomètres au sud de Carpentras. C'est une agréable petite ville qui a gardé un certain nombre de curieux vestiges de son passé. Ce passé, MM. Hubert Giraud et Jules Igalen, qui sont du pays, ont entrepris d'en faire revivre les plus intéressants aspects dans un volume qui se présente sous des apparences luxueuses : grand format, beau papier, planches nombreuses et magnifiques. Les auteurs ont fait grandement les choses, et l'on ne peut qu'applaudir à cette manifestation réussie de patriotisme local. Leur ouvrage vaut surtout par l'usage qu'ils ont fait des archives municipales : ils en ont tiré des détails précieux sur l'organisation politique et administrative de la ville au Moyen Age, sur la vie religieuse, les nombreuses confréries de pénitents, les épisodes dramatiques du temps du grand schisme d'Occident, des guerres de religion ou de la grande peste de 1720-1722. Pernes n'entre dans l'histoire qu'avec le XII^e^ siècle, quand les comtes de Toulouse, marquis de Provence, y font construire un château et en font la capitale de la région du Venaissin. Lorsque le Comtat-Venaissin passe sous l'autorité des papes (1274), Pernes garde ce rang pendant quelques années encore. Elle en est dépouillée au profit de Carpentras avec le pape Jean XXII (1320). C'est désormais à Carpentras que résidera le recteur du Comtat. Pernes devra se contenter d'être chef-lieu de viguerie et, dès lors, mènera la vie assez monotone — mais néanmoins intéressante pour les institutions, les mœurs et les conditions d'existence — de ces nombreuses villes de second ou de troisième ordre dominées par l'influence de capitales voisines qui sont ici Carpentras et Avignon. Une description des principaux monuments qui donnent à Pernes un attrait particulier de curiosité et une liste des Pernois célèbres, dont Fléchier, et Charles Giraud, le savant auteur de l'*Essai sur l'histoire du droit français au Moyen Age*, terminent cet historique. C'est à cette dernière partie que se réfèrent plus particulièrement les cinquante-cinq planches qui constituent l'album le plus riche et le mieux venu que l'on puisse souhaiter[1].

V.-L. BOURRILLY.

1. Il est regrettable que le texte soit déparé par de nombreuses fautes, lapsus ou inexactitudes qui dénotent une connaissance imparfaite de l'histoire générale. Ainsi il faut lire : p. 15, Alphonse *comte de Toulouse ;* p. 18, 15 (et non 16) septembre 1125 ; p. 19, Alphonse de Poitiers *frère* (et non père) de saint Louis ; *vende* (et non rende) ; p. 22, le départ d'Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse pour la Terre sainte est de l'été 1248 (et non 1249) ; p. 39, constitution de l'an VIII ; p. 53, François de *Conzié* (et non Couzie) ; p. 56, 1563 et non 1553, Pie IV n'ayant été pape qu'en 1559 ; p. 60, exposé confus qui fait revenir le baron des Adrets devant Pernes après 1591, alors que ledit baron était mort depuis 1587 et que, depuis la Saint-Barthélemy, il vivait retiré de la politique et du protestantisme : toutes ces démarches du baron des Adrets sont contemporaines de la première guerre de religion ; p. 75, *séditions* (et non seditions) = séditieux, et dans les distiques 2, 3 et 8 *sen* (et non *s'en*) ; p. 97, *Arnaud* (et non Armand) de Cervole, etc. A la bibliographie sommaire de la fin, il faudrait ajouter au moins J. Girard, *Les États du Comtat-Venaissin*. Avignon, 1908.

Digitized by Google

Scientific Magazine of the Scientific Chair of Ukrainian History ; N. 6, dedicated to Academic D. Bagaley for the 50 years of his scientific work. Ukrainian State Edition, 1927. Gr. in-8°, 447 pages, 1 portrait et 20 planches.

Ce volume, composé de trente-deux articles, dont la plupart oukraïniens et quelques-uns russes, s'annonce par un double titre, anglais et oukraïnien. Malheureusement pour les étrangers, y compris les Russes, on n'y trouve d'anglais que ce titre et la table des matières ; cependant, de courts résumés en anglais auraient été les bienvenus, d'autant plus que la plupart des auteurs n'ont même pas donné de conclusions en oukraïnien. On ne peut que le regretter pour des Mélanges, dédiés à l'un des rares historiens de l'Oukraïne qui soient déjà arrivés à former école. Enseignant à l'ancienne Université de Kharkov (réformée depuis la révolution en Institut pédagogique), M. Bagaley a pu grouper autour de lui un séminaire, dont les membres sont présentés avec leur maître sur la photographie qui ouvre le volume. Il reflète assez fidèlement le travail qui s'est organisé autour de cette chaire : dix-neuf articles se rapportent à l'histoire proprement dite ; sept sont consacrés à la littérature et six à l'archéologie. Pourquoi ne les a-t-on pas fait précéder d'une biographie de M. Bagaley et d'une liste de ses travaux? Une courte note nous apprend seulement que l'éminent historien a publié aussi dans les dernières années des ouvrages d'histoire littéraire.

C'est seulement des articles proprement historiques que nous traiterons ici. Indiquons d'abord l'époque à laquelle ils se rapportent et le sujet qu'ils traitent. Deux articles seulement concernent la période kiévienne (XI^e^ et XII^e^ siècles) ; un seul le XVII^e^, quatre le XVIII^e^, huit le XIX^e^, un le XIX^e^ et le XX^e^ et un le XX^e^ siècle. C'est donc l'histoire moderne et contemporaine, période où l'Oukraïne fut finalement annexée à l'empire des tsars, qui a été le plus favorisée. Sans doute parce que les archives centrales oukraïniennes de Kharkov contiennent surtout des documents des derniers siècles. D'ailleurs, la Révolution a modernisé l'enseignement dans toute l'Union et attiré l'attention de l'historien vers l'histoire moderne ; utile réaction, en somme, puisque jusqu'à présent les Russes se sont occupés beaucoup plus du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle que du XIX^e^. Les dimensions énormes de l'empire des tsars avaient peu favorisé l'éclosion d'études d'histoire locale, d'autant plus que l'esprit russe a toujours été plutôt porté vers les généralités. Le démembrement de la nouvelle Union en Républiques nationales et l'éclosion de sentiments nationalistes, étouffés par le tsarisme, auront certainement pour résultat de susciter des travaux plus minutieux et approfondis sur l'histoire des provinces et des localités englobées dans ces nouvelles Républiques.

Passons maintenant aux sujets traités dans le volume. Sur dix-neuf articles, onze concernent l'histoire économique et sociale, surtout la question agraire et paysanne, capitale pour un pays agricole par excellence ; deux traitent de questions de méthodologie et de philosophie de l'histoire ; un seul concerne l'histoire juridique, deux l'histoire de l'enseignement et trois les mouvements révolutionnaires de 1825 et 1905. En voici le détail : A. KOZACHENKO donne quelques renseignements sur une grève paysanne de 1905-1907 dans les terres des princes Kotchoubey du gouvernement de Poltava. O. NAZARETZ étudie les soulèvements des serfs en Oukraïne peu avant l'abolition du servage. Ce moment historique si im-

Digitized by Google

portant est étudié, au point de vue des seigneurs, par deux auteurs. Mme Vilitchko-Gontcharova, en analysant une revue agricole de l'époque, donne un tableau des idées et projets économiques des propriétaires. Des données statistiques ont conduit Tikhonov à cette conclusion intéressante, mais qui serait à vérifier, que les propriétaires libéraux étaient ceux qui possédaient des biens dans des districts surpeuplés, où il était indiqué d'émanciper les paysans qui étaient en surnombre. D. Solovey a donné pour le XIXe siècle une étude nourrie de chiffres sur l'élevage du mouton dans le gouvernement de Poltava, d'où la laine était exportée même en Angleterre. Un article de E. Ivanov et M. Gorban donne quelques détails sur l'émeute d'un régiment, cantonné en Oukraïne pendant le mouvement révolutionnaire de 1825. Mme Bagaley-Tatarinova étudie un projet de colonie agraire en Oukraïne par le célèbre Araktcheev (1817). Citons encore un essai intéressant, mais présenté sous une forme peu claire de V. I. Veretennikov sur un essai d'histoire des institutions. L'éminent académicien V. P. Bouzeskoul a noté ses souvenirs personnels et vivants sur l'enseignement à l'Université de Kharkov à l'époque où M. Bagaley y a aussi fait ses études.

Pour finir, indiquons l'étude où S. Roudaev analyse le sens du mot « fait » en philosophie, en sciences et en histoire. Après avoir passé en revue quelques travaux importants, allemands et italiens, de « l'École historique », il aboutit à la conclusion que cette École, tout en ayant voulu se borner à la découverte et à l'enregistrement des faits, s'est vue obligée de les expliquer pour prouver leur authenticité ; de cette manière, elle a introduit l'élément subjectif dans l'histoire.

Inna Lubimenko.

Sir Edward Troup. **The Home office.** Londres et New-York, Putnam, 2e édit., 1926. 267 pages. **Prix : 7 s. 6 d.**

Ce volume fait partie d'une collection intitulée *The Whitehall series*, qui a pour objet de faire connaître par des monographies particulières, de même dimension et de même prix, les origines, les transformations et surtout l'état actuel des grandes administrations publiques, notamment de ce que nous appellerions les ministères, dans le Royaume-Uni. Huit de ces volumes, rédigés chacun par des administrateurs d'une compétence éprouvée, nous sont déjà parvenus. Un premier groupe de quatre est formé par l'ouvrage de M. Troup et trois autres que l'on peut considérer comme autant de branches détachées du tronc principal.

Le *Home office* est, comme chacun sait, l'équivalent (avec des différences considérables) de notre ministère de l'Intérieur. Il est géré par le premier en titre des six secrétaires d'État qui gèrent aujourd'hui ce que nous appellerions les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Guerre, de l'Inde, des Colonies et de l'Aviation. Au début de son livre, M. Troup [1] expose comment et à quelle date ils se sont peu à peu constitués. Au début, soit au XIIIe siècle, le roi emploie un secrétaire pour la transmission de ceux de ses ordres qui ne devaient pas nécessairement passer par les bureaux de la chancellerie ou qui échappaient à la compétence des grands officiers de la couronne. Quand, au XIVe siècle, le chancelier, sans cesser

1. M. Troup a été Permanent secretary of State in the Home office de 1908 à 1922.

Digitized by Google

d'appartenir à la Maison du roi, se trouva en fait soumis au contrôle du Parlement, le roi confia son sceau personnel, le *signet*, à l'un de ses secrétaires qui, au XVe siècle, prit ou reçut plus ou moins officiellement le titre de *King's secretary ;* mais ce fonctionnaire occupe encore une place modeste parmi ceux de la Maison, puisque son rang est fixé entre le médecin du roi et le cuisinier en chef. Au XVIe siècle, quand fut établi le régime personnel, le secrétaire particulier du roi devint un véritable ministre d'État. C'est la situation qu'occupa Thomas Cromwell, et ce précédent contribua à faire la fortune de l'institution. Sous Élisabeth, Burghley et Walsingham gérèrent en même temps l'office, et il y eut depuis lors deux secrétaires, membres du Cabinet ; ils furent égaux en droit jusqu'au jour où Walpole reçut le titre et exerça, sous le contrôle du Parlement tout-puissant, les fonctions de Premier ministre. Puis, en 1782, les Affaires étrangères, qui depuis plus d'un siècle avaient été gérées parallèlement par les deux secrétaires, l'un pour les pays du Nord ou protestants, l'autre pour ceux du Sud ou catholiques, furent attribuées en entier à l'un d'eux : c'est ainsi que Fox fut le premier secrétaire d'État du *Foreign office* et Shelburne (plus tard Lord Landsdowne) le premier secrétaire du *Home office*. Ajoutons tout de suite, sans insister d'ailleurs, qu'un secrétaire d'État pour la guerre (*War office*) fut institué en 1794, au moment des guerres contre la Révolution française ; il gérait, en outre, les *Colonies*, qui lui furent enlevées au moment de la guerre de Crimée (1854) pour former un département ministériel distinct. Enfin, l'*Inde*, après la répression des Cipayes, constitua un cinquième ministère (1858) et, en 1918, celui de l'Aviation fut le sixième. Cependant, par une de ces fictions que l'on rencontre si souvent dans les institutions anglaises où les précédents conservent une grande autorité, l'unité primitive de la secrétairerie subsiste : les six secrétaires sont pour ainsi dire interchangeables et, si l'un des titulaires, pour une cause quelconque, est obligé d'interrompre son service, il peut être remplacé par un quelconque de ses collègues. Le ministre du *Home office* a d'ailleurs, il est vrai, la préséance sur les cinq autres ; mais cela s'explique simplement par le fait qu'en 1782 Shelburne, étant lord, occupait dans la hiérarchie sociale un rang supérieur à celui de Fox. Dernière remarque caractérisant toujours l'esprit conservateur des institutions britanniques : l'humble origine de la fonction et le fait qu'elle fut d'abord gérée par un serviteur privé du roi permettent d'expliquer que la nomination des secrétaires d'État n'est pas annoncée officiellement ; leurs noms sont simplement imprimés dans la *London Gazette*, comme ceux des autres fonctionnaires de la Cour.

Dans les attributions du *Home office* figurent les affaires intérieures de l'Angleterre et de la principauté de Galles, même, en certains cas, celles de l'Écosse et de l'Irlande septentrionale. Finalement, on peut dire que tout ce qui n'est pas attribué soit par la loi, soit par la coutume, à un autre département relève du *Home office*. Il n'importe pas, d'ailleurs, que le titulaire de cet office ait une compétence personnelle sur tant de matières administratives ; on exige de lui seulement de l'autorité et du jugement pour défendre devant le Parlement le travail de ses bureaux ; le détail administratif est l'affaire spéciale d'un sous-secrétaire : le *Parlementary Under secretary*.

Ces données générales sont exposées par M. Troup dans les deux premiers chapitres de son livre. Les suivants abordent les cas particuliers, dont l'origine pour certains remonte haut dans le Moyen Age ; ceux, par exemple, qui ont leur racine toujours vivace dans la « Prérogative royale » (ch. III et V). C'est en effet par l'intermédiaire du secrétaire d'État que doivent passer les pétitions, suppliques

Digitized by Google

et adresses, présentées au souverain, la création des pairs, des barons, des chevaliers des divers ordres (de la Jarretière, du Chardon, de Saint-Patrice, du Bain, de Saint-Michel et Saint-Georges, de Victoria, etc.), les rangs de préséance dans les cérémonies officielles, les nominations épiscopales, le droit de grâce (ch. v). La principale de ces prérogatives est le maintien de la « Paix royale »; elle fut confiée d'abord à des *conservatores pacis*, puis, depuis 1327, à des « juges de paix » nommés par le roi et, de nos jours, à des « constables » ou milice volontaire levée en cas de soulèvement populaire. En matière de justice criminelle, d'extradition, le secrétaire d'État tient parfois le rôle d'un ministre de la Police; c'est ainsi que, depuis le XVII^e^ siècle, il peut intercepter les lettres et les faire passer au Cabinet noir. A son département appartiennent encore le service pénitentiaire, organisé seulement au XIX^e^ siècle d'après des principes humanitaires, les maisons de détention et de relèvement moral pour les enfants et adolescents (ch. VIII et IX), la surveillance des étrangers et la déportation des criminels (ch. X), la protection de la population ouvrière dans les usines (ch. XI) et dans les boutiques, la fabrication et la vente des liqueurs et drogues nuisibles à la santé (ch. XII), les explosifs et les incendies (ch. XIII); enfin, tout ce qui peut porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (ch. XIII). Dans un dernier chapitre est exposée l'organisation administrative, comprenant sept divisions et à la tête de laquelle est placé le sous-secrétaire d'État permanent. C'est affaire aux spécialistes d'examiner de près tous les rouages de cet énorme mécanisme.

Du *Home office* ont été détachés les quatre ministères de l'Agriculture, des Colonies, de l'Hygiène et de l'Aviation, traités chacun dans un volume spécial qu'il faut examiner maintenant.

Ce n'est pas avant la fin du XVIII^e^ siècle que le problème agricole a été étudié scientifiquement, et tout d'abord non par l'État, mais par des sociétés privées[1]. Un riche propriétaire foncier qui possédait 100,000 acres de terre en Écosse, Sir John Sinclair (1754-1835), adepte fervent des nouvelles méthodes d'agriculture, sollicita et obtint en 1793 une charte royale « pour encourager l'agriculture et le progrès intérieur ». Malgré l'appui du roi (George III, sous le pseudonyme de Ralph Robinson, collabora aux *Annals of agriculture* d'Arthur Young) et le précieux appui apporté à l'œuvre par Young, la Société périclita et dut se dissoudre en 1822. Elle fut remplacée en 1838 par une *Royal agricultural Society*, dont les études contribuèrent à faire admettre par le gouvernement deux importantes mesures : l'une pour la transformation des dîmes ecclésiastiques et seigneuriales et leur remplacement par des redevances en argent; l'autre pour la suppression du *copyhold*; cet antique mode de tenure, propre au régime manorial, fut aboli seulement en 1926. La question des *Inclosures*, si souvent agitée depuis le Moyen Age et qui changea si complètement d'aspect à la suite des transformations politiques et sociales des XVI^e^ et XVIII^e^ siècles, fut étudiée spécialement au XIX^e^ par une *Land Commission for England*, département placé d'abord sous la juridiction du *Home secretary* jusqu'à la création d'un Bureau spécial, le *Board of agriculture* (1889), auquel fut joint plus tard (1903) le service des Pêcheries. Le Bureau fut affranchi définitivement en 1919 sous le titre de *Ministry of agriculture and fisheries*. Les sept divisions de ce ministère sont chargées de diriger l'enseignement agricole, les cultures spéciales (la bet-

1. Sir Francis L. C. FLOUD, *The ministry of agriculture and fisheries*, 330 p., 1927. Sir Francis fut de 1920 à 1927 secrétaire permanent du ministère.

Digitized by Google

terave à sucre, le lin, le tabac, etc.), la condition des terres, leur distribution en petites propriétés rurales, la transformation des dîmes, des possessions jadis inféodées aux desservants ecclésiastiques (*glebe lands*), aux Universités et collèges, l'amélioration du sol, l'accroissement des terres arables par des travaux d'art, en particulier par le drainage du district marécageux du *Fen country*, aujourd'hui un des plus riches du royaume en produits agricoles ; la guerre aux rats et aux souris, dont les ravages coûtent des millions chaque année au pays, etc. — Le chapitre XVII sur les pêcheries a pour auteur M. Henry G. MAURICE. Le chapitre XVIII se rapporte au célèbre établissement de *Kew Gardens*, si important pour l'étude et même la reproduction de plantes d'agrément, et surtout de cultures exotiques, telles que le caoutchouc. Enfin, le dernier chapitre est consacré aux travaux de l'*Ordnance survey*, département chargé d'établir d'après les méthodes les plus scientifiques la carte physique, politique et administrative de la Grande-Bretagne. Ce service fut institué en 1746 au lendemain de la défaite des Jacobites à Culloden, à l'effet d'organiser militairement la défense du pays contre toute nouvelle tentative du même genre. Le premier directeur fut William Roy, attaché au service de l'armée comme quartier-maître, puis comme général major. Le travail est actuellement effectué sous la surveillance d'officiers d'État-major dans les quatre bureaux d'Édimbourg, d'York, de Norwich et de Bristol ; les cartes sont imprimées à Southampton, où est centralisé tout le service. Les géographes et les historiens apprécieront les détails donnés ici sur les publications justement célèbres de l'*Ordnance survey*.

M. FIDDES a été chargé d'exposer les origines et le fonctionnement du ministère des Colonies[1]. Son histoire remonte à l'année 1660, où fut créé un *Council of foreign plantations*, qui dura, sous divers noms et après quelques éclipses momentanées, jusqu'en 1782. Ses services, après avoir passé pendant un temps à l'Intérieur et à la Guerre (1801), furent, en 1854, attribués à un secrétaire d'État particulier. C'est de cette époque que date le *Colonial office*. Depuis que certaines des anciennes colonies sont devenues des autorités autonomes et plus ou moins indépendantes, les affaires de ces Puissances ou *Dominions* sont gérées par le secrétaire d'État responsable. L'ouvrage de M. Fiddes est divisé en trois parties pour l'administration centrale, les colonies et protectorats et, enfin, les Dominions. Dans cette dernière sont étudiées les questions si délicates relatives à l'émigration et au recrutement des travailleurs (notamment des Hindous), l'organisation des anciennes colonies allemandes ou « terres à mandat » attribuées à l'Australie et à l'Afrique méridionale, les rapports de ces Puissances avec le gouvernement central, qui n'est plus maintenant la « mère-patrie » ; enfin la composition actuelle du *Dominions office*. Cette sèche et incomplète énumération suffira sans doute pour montrer l'extrême importance d'un ministère dont la compétence s'étend sur le monde entier.

Le ministère de l'Hygiène date de 1925[2] ; mais son histoire se rattache directement à l'ancienne législation sur l'Assistance publique. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'application des *Poor laws* était abandonnée aux paroisses ; à partir de 1800, le gouvernement, cédant aux pressantes instances d'Edwin Chadwick, se substitua à une

1. Sir George FIDDES, *The Dominions and colonial office*, 1926, 288 p. Sir Georges a le titre de Permanent Under-secretary of State for Colonies.

2. Sir Arthur NEWSHOLME, *The ministry of Health*, 1925, 272 p. M. Newsholme fut « Principal medical office » dans le « Local government Board » d'Angleterre et de Galles (1908-1919), service rattaché ensuite au ministère de l'Hygiène.

Digitized by Google

pratique surannée et inopérante. Une Commission royale nommée en 1834 après la terrible épidémie de choléra de 1831 fit et publia des enquêtes sur la condition du travail dans certaines manufactures ; encore fallut-il attendre jusqu'en 1919 pour qu'une loi organisât méthodiquement l'administration sanitaire. Alors furent créés des bureaux pour la surveillance des usines et ateliers, pour le service médical, pour l'inspection des écoles, etc. L'administration centrale intervint en tout ce qui touche l'alimentation, les eaux, le balayage, les égoûts, les taudis, les assurances contre la maladie, la vieillesse, le chômage, les maladies contagieuses. Chacun de ces points est traité en autant de chapitres particuliers qui montrent le mécanisme toujours plus compliqué et plus dispendieux d'un ministère soumis au contrôle permanent du Parlement.

Le volume sur le ministère de l'Aviation n'a pas encore été publié. Mais ce n'est pas s'éloigner beaucoup du *Home office* que de mentionner ici le *Board of education*, qui répond à peu près à notre ministère de l'Instruction publique[1]. Je dis à peu près, car les différences sont considérables ; là où nous disons *instruction*, nos voisins disent *education*, ce qui est autre chose. Chez nous, depuis la Révolution et l'Empire, l'instruction publique est une affaire d'État, centralisée, d'un libéralisme incertain quand il n'est pas entravé par des intérêts politiques. Outre-Manche, l'enseignement fut longtemps libre. C'est seulement après la réforme parlementaire de 1832 que l'État est intervenu dans son fonctionnement, et tout d'abord sous forme de subventions votées parcimonieusement par les Communes en faveur des classes pauvres (1833) ; en 1856, un ordre du Conseil établit un *Educational department*, qui fut transformé ensuite par un *Elementary education act* (1870). L'État a dès lors commencé à s'occuper des écoles primaires ; mais il a bien soin de laisser l'application des lois aux autorités locales. Les établissements sont tous privés. Les directeurs ne sont soumis qu'au contrôle plus ou moins vigilant de ces autorités élues et responsables seulement devant leurs électeurs ; l'État les subventionne en raison des succès qu'ils obtiennent. Le but que se propose le service de l'enseignement est « de rendre les gens meilleurs, plus sages, plus heureux, de rendre la société plus cohérente, plus stable et plus prospère » ; mais son action laisse le champ libre à l'initiative individuelle. En 1918, on a commencé d'organiser un système national « sur la base d'une égale opportunité pour toute personne capable d'en profiter », formule vague qui exclut toute idée d'un système logiquement conçu. *Système*, mot dangereux, nous dit-on (p. 57), et que l'Anglais n'aime guère ; pour lui, c'est de la fonte (*cast iron*), mauvais métal et qui ne vaut pas l'argent qu'il coûte. Il existe aujourd'hui un corps d'inspecteurs, correspondant aux trois principales branches de l'enseignement : élémentaire, secondaire et technique. Rien pour le Supérieur, qui occupe chez nous une si grande place ; il est laissé aux Universités, qui sont indépendantes, même quand elles sont dotées en partie par l'État, et dont le rôle est de former des jeunes gens (et jeunes filles) pour la vie civile, autant et plus que pour les études que nous appelons supérieures. Tout un chapitre (ch. II) énumère les attributions qui appartiennent à notre ministère et dont le *Board of education* n'a pas à connaître. Les chapitres suivants fournissent tout le détail intéressant l'organisation centrale, le budget, le service d'ins-

1. Sir Lewis Amherst SELBY-BIGGE, *The Board of education*, 1927, 299 p. Sir Lewes a été le « Permanent secretary » de ce service de 1911 à 1925. Il a donc collaboré à l'œuvre si considérable accomplie par le R. H. Herbert Fisher.

Digitized by Google

pection et d'examen, la compétence et le contrôle des autorités locales, la question confessionnelle si délicate en présence d'une Église d'État qui pendant longtemps a exercé en cette matière une sorte de monopole moral. Le chapitre XI traite des professeurs ; le douzième et dernier des fondations charitables et autres qui ont aidé les établissements libres à vivre sans être soumis au contrôle de l'État. Une conception aussi réaliste ne pourrait-elle pas suggérer d'utiles idées à ceux qui, chez nous, ont la lourde charge de diriger l'instruction publique?

Le service postal est trop spécial pour qu'on s'y arrête longtemps ici[1]. Le chapitre I en résume l'histoire depuis le XVI^e^ siècle, où paraît le premier maître général (*master of the posts*), Sir Brian Tuke (1512) ; les services réguliers commencent à fonctionner en 1591, et en même temps l'État s'en réserve le monopole. Établi d'abord seulement pour les besoins de la royauté, qui voulait y trouver à la fois un moyen de contrôle politique et une source de revenus pour le Trésor, l'Office ne tarda pas à être ouvert aux particuliers, et alors l'administration dut lutter contre la fraude et la concurrence. Un marchand de Londres, William Dockwra, imagina en 1680 d'établir à ses frais et pour son profit un service rival à tarif uniforme et réduit. Sa « penny post », tolérée tant qu'elle ne donna aucun bénéfice, fut supprimée au profit du duc d'York dès qu'elle commença de prospérer. Son idée fut reprise en 1840 quand la « Penny post » officielle fut définitivement mise en vigueur. Sur l'organisation du service intérieur et maritime, sur l'application des inventions nouvelles : vapeur, télégraphes et téléphones, sans fil, aviation, l'auteur donne les renseignements les plus autorisés. Nous ne pouvons guère le suivre sur ce terrain.

L'office de secrétaire d'État pour l'Inde fut créé en 1858 par une loi qui transféra les pouvoirs de l'antique *East India Company* à la Couronne. C'est M. SETON qui en décrit l'organisation[2]. Il débute naturellement par un tableau rapide de l'organisation administrative telle qu'elle existait sous le régime de la Compagnie et qui fut en grande partie maintenue sous le nouveau régime. Les chapitres IV, sur le gouvernement tel qu'il est organisé maintenant, et V, sur le contrôle parlementaire, offrent un intérêt général qu'on ne saurait priser trop haut. Quant aux détails sur le recrutement du personnel administratif, sur les départements spéciaux où sont traitées les affaires judiciaires, ecclésiastiques, politiques et militaires, les questions de l'hygiène et de l'émigration, les renseignements sont abondants et de toute première main. Nous devons faire un accueil particulièrement bienveillant au chapitre XIV sur les services des bibliothèques et des archives. Quant aux très graves problèmes que posent actuellement les rapports des Hindous et des Musulmans indigènes, à la fois entre eux et avec le gouvernement central, quant au malaise politique et social qui, depuis la Grande Guerre surtout, a suscité de si redoutables conflits et créé tant de soucis aux chefs responsables de l'Empire, on ne trouvera dans ce livre que des indications rapides. L'auteur s'est abstenu de faire intervenir la politique dans un traité consacré essentiellement aux institutions administratives.

1. Sir Evelyn MURRAY, *The Post office*, 1927, 229 p. Sir Evelyn est « secretary to the P. O. » depuis 1914.

2. Sir Malcolm C. C. SETON, *The India Office*, 1925, 199 p. Sir Malcolm est Deputy undersecretary of State à l'*India Office*. Il déclare dans sa préface que les chapitres sur les finances, les chemins de fer, le service médical, ont été rédigés par son « assistant », M. S. F. Stewart, et il reconnaît devoir beaucoup aux ouvrages de Sir William Foster, le savant historiographe de l'*India Office*.

Digitized by Google

Parmi tous ces départements ministériels, celui qui emploie peut-être aujourd'hui le moins de fonctionnaires (soixante-seize en tout), bien qu'il soit le plus utile de tous, comme l'est la circulation du sang dans le corps humain, est le Trésor[1]. Le Trésor, c'est, par définition officielle, les « Commissaires du Trésor » : *Commissioners of His Majesty's Treasury*. Ils constituent l'administration (*Board* et non *Ministry*) du Trésor et comprennent un Premier lord, qui est normalement le Premier ministre, un Second lord, qui est le Chancelier de l'Échiquier, un certain nombre de « Junior lords », actuellement au nombre de cinq, dont deux sans traitement, trois secrétaires, dont deux sont des agents politiques, changent avec le ministère au pouvoir et servent d'intermédiaire entre les ministres et les chambres ; enfin, trois contrôleurs et un nombre restreint de rédacteurs (*clercks*). Les chapitres II et III exposent rapidement, et sans ajouter beaucoup à ce que l'on savait déjà, l'histoire et l'organisation de l'Échiquier et du Trésor depuis le XII^e siècle ; les suivants (IV-X) font connaître la situation actuelle ; dans le chapitre X sont analysés les règlements qui ont présidé, depuis le XVIII^e siècle, aux rapports entre le Trésor et le Service civil ; enfin, le chapitre XV et dernier ne présente qu'un intérêt anecdotique : il parle des bâtiments où s'accomplit le travail de ce gros ministère.

Remarquons en finissant la puissante influence exercée par trois grandes révolutions, d'un caractère d'ailleurs essentiellement pacifique : le renversement des Stuarts et, avec eux, du pouvoir personnel, l'introduction de l'élément démocratique depuis 1832 ; enfin, l'ébranlement produit par la Grande Guerre. L'avènement de la démocratie et du socialisme, la centralisation administrative sont des faits relativement récents que les livres analysés plus haut mettent en pleine lumière, même quand ils n'y sont pas dogmatiquement exposés.

Ch. BÉMONT.

G. LACOUR-GAYET, membre de l'Institut. **Talleyrand (1754-1838).** T. I : *1754-1799*. Paris, Payot, 1 vol. in-8°, 426 pages, avec 8 pl. hors texte ; prix : 40 fr.

Le nom de Talleyrand remplit l'histoire de France et même celle de l'Europe depuis le jour où, en 1775, à vingt et un ans, il fut désigné par la province de Reims comme député à l'Assemblée du clergé jusqu'à celui où, en novembre 1834, il quitta l'ambassade d'Angleterre. Pendant ces cinquante-neuf années d'une vie qui dura quatre-vingt-quatre années, il servit successivement tous les régimes, ou à peu près, qui se sont succédé en France, Louis XVI, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet. Les historiens de chacun de ces régimes ont rencontré devant eux et ont étudié des fragments de son existence. Mais n'était-il pas nécessaire de l'étudier lui-même en ses transformations, ses variations et ses palinodies, de le mettre au centre d'un récit suivi, de l'expliquer et de le faire comprendre? C'est ce qu'a voulu faire M. Lacour-Gayet.

On nous renverra peut-être aux *Mémoires de Talleyrand* que le duc de Broglie a

1. Sir Thomas L. HEATH, *The Treasury*, 1927, 238 p. Sir Thomas fut « joint permanent secretary » de 1913 à 1919.

Digitized by Google

publiés, en cinq volumes, dans les années 1891-1892. L'authenticité de ces *Mémoires* est, en général, reconnue aujourd'hui ; mais Talleyrand, qui s'étend longuement sur les dernières années de sa vie, passe parfois très vite sur les premières, et ses assertions demandent à être contrôlées avec soin. C'est ce contrôle qu'établit M. Lacour-Gayet. Il montre que souvent la vérité a été altérée par le ministre de la Restauration parlant de son rôle sous la Révolution, que maintes fois tel ou tel fait a été passé par lui délibérément sous silence. Pour cette confrontation, il a consulté les pièces d'archives, publications et journaux de l'époque, témoignages des contemporains. Sa documentation, pour être renvoyée discrètement à la fin du volume, ne laisse pas que d'être très riche.

Albert Sorel a écrit quelque part : « On a dit tant de mal de Talleyrand que, pour parler de lui avec quelque nouveauté, il en faut dire du bien. » M. Lacour-Gayet n'a pas recherché cette originalité. Il ne dissimule point les grands défauts de l'homme, sa versatilité, ses besoins d'argent, son amour du luxe, sa vie dissipée ; mais il s'efforce de nous le faire comprendre et de l'expliquer ; il n'a point contre le prêtre qui a jeté sa chasuble aux orties les indignations d'un Welschinger ; il nous entretient de lui avec calme, sans passion, *sine ira et studio ;* et il en résulte un double avantage : nous saisissons mieux la suite des événements qui ont agi sur Talleyrand plus qu'il n'a agi sur eux, et le portrait qu'il nous trace de lui gagne en ressemblance.

Dans ce premier volume, nous pouvons distinguer quatre parties : la jeunesse de Talleyrand ; son rôle à l'Assemblée constituante ; son séjour en Angleterre et son voyage en Amérique ; son administration comme ministre des Relations extérieures sous le Directoire. Sur chacune de ces périodes, M. Lacour-Gayet nous apporte des précisions.

Talleyrand naquit à Paris le 2 février 1754 ; un accident le rendit boiteux pour le reste de ses jours. On ne pouvait désormais songer à lui pour la carrière militaire ; on fit de lui un prêtre ; à seize ans, après d'assez médiocres études au collège d'Harcourt, il entre au séminaire de Saint-Sulpice ; il y a des aventures, l'une qu'il avoue en ses *Mémoires* — il s'agissait de Mlle Luzy, de la Comédie-Française — l'autre avec la fille mineure d'un riche rôtisseur du quartier. En 1775, il assiste au sacre de Louis XVI ; il est délégué par la province ecclésiastique de Reims, où son oncle est coadjuteur à l'Assemblée du clergé. Le 18 décembre 1779, il est ordonné prêtre et, en 1780, il devient agent général du clergé ; dans cette fonction, il fait l'apprentissage des affaires et s'enrichit. En même temps, il se pousse dans le monde et se constitue un cercle de belles amies, la comtesse de Brionne, la marquise de Montesson et surtout Émilie Filleul (celle-ci se maria avec un gentilhomme, de Flahaut de La Billarderie. Talleyrand eut d'elle un fils, Charles-Joseph de Flahaut qui se fit aimer de la reine Hortense et lui donna un fils, le duc de Morny. Ce dernier est ainsi petit-fils de Talleyrand). Le baron de Vitrolles avait donc raison de dire de Talleyrand : « Les deux mobiles de cette existence ont été l'amour des femmes et l'amour de l'argent. » Talleyrand n'en fut pas moins nommé évêque d'Autun par brevet du 2 novembre 1788 et confirmé par les bulles pontificales du 15 décembre suivant. « Cela le corrigera », avait dit Louis XVI.

Évêque d'Autun, il fut élu député du clergé aux États généraux que le roi avait convoqués à Versailles, et à ces États, qui se transformèrent en Assemblée constituante, il va remplir un rôle de premier plan. Il intervint dans de nombreuses discussions, notamment dans celle sur la déclaration des droits de l'homme, sur la question des Juifs portugais et avignonnais, sur l'uniformité des poids et mesures ;

Digitized by Google

c'est lui, l'ancien agent du clergé, qui, pour combler le gouffre de la dette, proposa de mettre à la disposition de la nation les biens du clergé. Il prépara la grande manifestation du 14 juillet 1790 ; sur l'autel de la patrie il dit la messe en présence des fédérés des quatre-vingt-trois départements ; et le soir il se rendit à une maison de jeu où, à deux reprises, il fit sauter la banque. Il prêta comme évêque le serment constitutionnel, et, au début de 1791, sous prétexte qu'il avait été élu administrateur du département de Paris, il donna sa démission, ce qui ne l'empêcha pas de sacrer, le 24 février suivant, les évêques élus du Finistère et de l'Aisne. Dans les dernières journées de la Constituante, les 10, 11 et 19 septembre, il donna lecture à l'assemblée d'un volumineux *Rapport sur l'instruction publique*, qui encore aujourd'hui garde un véritable intérêt.

L'Assemblée constituante se sépara le 30 septembre 1791 ; aucun de ses membres ne pouvait faire partie de la nouvelle assemblée, ni recevoir avant deux années aucune situation officielle. Talleyrand va-t-il donc être confiné dans son rôle d'administrateur du département de Paris? Non point ; à défaut d'une mission officielle, on lui donna une mission privée en Angleterre pour obtenir la neutralité de cette puissance dans la guerre qui menaçait sur le continent, et, à diverses reprises, il franchit la Manche dans les deux sens. Il se trouvait ainsi à Londres au moment où la Convention le décréta d'accusation, le 5 décembre 1792 ; il va y demeurer pendant toute l'année 1793. Le voilà donc exilé, compté au nombre des émigrés, et de cette société des émigrés à Londres M. Lacour-Gayet trace un très joli tableau. Mais un coup de théâtre se produisit en janvier 1794 ; un ordre de Georges III signifia à Talleyrand de quitter l'Angleterre dans les cinq jours, en vertu de la loi sur les étrangers. En fait, il s'en alla au début de mars et, l'Europe étant fermée, il vogua vers la libre Amérique. Dans ce pays jeune, que de sensations nouvelles pour lui ! M. F. Baldensperger écrit fort joliment : « Talleyrand, aride et desséché jusqu'à ne plus ressentir, à force de lucidité intérieure, la vie distincte de son être, semble reconnaissant à quelques chevauchées nocturnes, en pleine forêt américaine, d'une impression qu'il ne pourra demander plus tard qu'au tapis vert de la diplomatie : sentir vraiment que l'on vit, éprouver la petite secousse du *moi* qui se connaît par ses réactions profondes[1]. » Mais les spéculations auxquelles il se livre ne réussissent pas. Cependant, le 4 septembre 1795, la Convention nationale l'avait rayé de la liste des émigrés ; quand il connut la nouvelle, il se rembarqua et, après un détour par Hambourg, il arriva à Paris le 20 septembre 1796.

Il y vécut d'une vie difficile ; il lui fallait une place lui procurant honneur et gros traitement. Grâce à Barras et aux intrigues de Mme de Staël, il remplaça, le 18 juillet 1797, Charles Delacroix au ministère des Relations extérieures et il garda ce poste jusqu'au 20 juillet 1799. Il n'est point entré dans le plan de M. Lacour-Gayet de nous exposer la politique étrangère de la France pendant ces deux années, puisque aussi bien cette politique était conduite par les directeurs et spécialement par Reubell, comme l'a montré M. Raymond Guyot. Ce qu'il nous expose, c'est le rôle personnel de Talleyrand, lors du coup d'État du 18 fructidor — le ministre espérait devenir directeur en place de Carnot ou de Barthélemy — ses relations avec Bonaparte, la grande fête du 3 janvier 1798 offerte à « Madame Bonaparte », son mariage avec Mme Grand, celle qui répétait : « Je suis d'Inde. » Il se pose même

1. *Le mouvement des idées dans l'émigration française*, t. I, p. 15.

Digitized by Google

une question plus intime : le peintre Eugène Delacroix, né le 26 avril à Charenton-Saint-Maurice, ne serait-il pas le fils de Talleyrand? et il penche pour l'affirmative. Pourtant, en une affaire politique la responsabilité de Talleyrand est nettement engagée ; c'est lui qui eut l'idée de l'expédition d'Égypte. Bonaparte était encore sur les bords du Nil quand Talleyrand donna sa démission de ministre. Celui-ci était-il poussé seulement à cet acte par les ennuis que lui causait le procès intenté par l'adjudant général Jorry? Il ne le semble pas. Il abandonna le navire au moment où il allait sombrer. Il se dégagea d'un gouvernement disqualifié : « Talleyrand », écrit M. Lacour-Gayet, « fut toute sa vie l'homme qui devina d'où allait venir le vent et qui sut s'équiper en conséquence. » Pour avoir abandonné à temps le Directoire, Talleyrand se retrouva, quatre mois plus tard, ministre du consul Bonaparte, et pendant sept ans il allait sinon diriger, du moins surveiller (à côté de Napoléon) la politique extérieure de la France.

Nous souhaitons vivement que M. Lacour-Gayet puisse bientôt poursuivre cette étude. Nous en attendons la suite avec impatience, bien persuadé que nous y retrouverons les mêmes qualités qui distinguent ce premier volume : grand souci d'exactitude et de précision, impartialité dans le jugement, charme de l'exposition. A tous ses titres antérieurs, M. Lacour-Gayet ajoutera celui d'historien de Talleyrand.

Chr. PFISTER.

Festskrift til Kristian Erslev, den 28 decbr. 1927, fra danske Historikere. Udgivet af den Danske historiske Forening. København, Hagerups Boghandel. 1 vol. gr. in-8°, 701 pages.

L'important volume de Mélanges offert par les historiens danois à M. Kristian Erslev lors de son soixante-quinzième anniversaire comprend vingt-neuf mémoires et constitue un brillant échantillonnage des activités les plus remarquables de l'historiographie danoise contemporaine. M. Erslev lui-même constatait trois ans avant la Grande Guerre que les événements de 1864 avaient suscité une orientation nouvelle de la science historique en son pays : sa génération a accompli un travail considérable caractérisé par de nombreuses publications de documents, une critique systématique des sources, la plupart des chercheurs négligeant l'histoire extérieure pour élucider le développement intérieur du peuple danois, l'histoire des mœurs, des institutions et de la culture nationales, ou encore se vouant à l'étude des origines scandinaves... Tels sont encore les traits qui caractérisent le présent volume où les origines, le droit, les institutions, la vie locale retiennent l'attention bien plus que la participation du Danemark à l'évolution politique de l'Europe et aux événements internationaux.

Le fait qu'aucun de ces mémoires si divers, et qui embrassent tout le champ de la durée historique danoise, n'est négligeable interdit l'espoir d'un compte-rendu en règle. Les plus particuliers méritent d'être lus, tel le pénétrant essai de Mme Lis Jacobsen sur l'inscription de Sjaelle [1], où apparaissent les tendances d'une jeune école de runologues affranchis de quelques préjugés qui égarèrent parfois leurs

1. *Sjaelle-Stenen.*

Digitized by Google

devanciers. Les recherches de M. Svend Aakjaer sur le *Herred* et le *Sogn*[1], qui montrent les premières circonscriptions administratives en étroit rapport avec l'équipage des anciens bateaux à rames scandinaves, ouvrent des vues curieuses sur les plus anciennes institutions germaniques et combattent certaines théories généralement admises par les historiens du droit allemands. M. Johannes Steenstrup esquisse une sorte de philosophie de l'histoire des runes[2]. M. Hugo Matthiessen expose l'histoire de la route qui relia dès les origines de l'histoire le Slesvig au nord de la péninsule jutlandaise[3].

Le Moyen Age et la Renaissance sont représentés, entre autres, par les recherches de M. Poul Nœrlund[4] sur la répartition de la propriété, un travail de M. M. Mackeprang[5] sur les églises médiévales du Danemark, une importante étude de Mme Ellen Jœrgensen sur les manuscrits latins de la Bibliothèque royale de Copenhague[6]. M. Chr. Axel Jensen relève les dessins de monuments et de paysages que présentent les anciens sceaux danois[7]. M. J. Oskar Andersen détermine avec précision les débuts de la Réforme en Danemark[8]. M. Eiler Nyström apporte une utile contribution à la biographie de Tycho Brahé[9].

M. Louis Boré[10] pose les jalons d'une attachante histoire des relations danohollandaises au triple point de vue politique, culturel et économique, relations particulièrement fécondes aux XVIe et XVIIe siècles, et regrette qu'après Christian VI le prestige du Brandebourg ait fait évincer les techniciens et conseillers hollandais au profit d'immigrés prussiens.

L'histoire des lettres côtoie l'histoire militaire : M. Th. A. Muller[11] fait revivre Ambrosius Stub, le premier en date des lyriques notables du Danemark (1705-1758) ; le rôle de Frédéric IV chef d'armée est mis en lumière par M. A. T. Tuxen[12].

Avec le XIXe siècle, l'histoire proprement politique fait son apparition, qu'il s'agisse de la crise slesvigoise — et européenne — de 1848[13], de l'attitude de Bismarck à la conférence de Londres[14], ou du concours qu'apporta à sa politique d'annexion l'historien Treitschke[15], ou des négociations du ministère Estrup au sujet du traité de Prague[16]...

A ce volume entièrement rétrospectif, M. P. Munch[17] apporte une conclusion où

1. *Om det olddanske Herred og Sogn.*
2. *De danske Runestene i deres Forhold til Landets og Folkets Historie.*
3. *Haervejen gennem Jylland.* Introduktion til det jydske Vejnets Historie.
4. *Jorddrotter paa Valdemarstiden.*
5. *Middelalderlige Kirkeudvidelser.*
6. *De middelalderlige latinske Manuscripter i det kgl. Bibliotek.*
7. *Sfragistik og Topografi.*
8. *Er 1527 i retslig Henseende Epokaaret i dansk Reformationshistorie?*
9. *Tyge Brahes Brud med Faedrelandet.*
10. *Holland og Danmark.*
11. *Om Ambrosius Stubs Liv og Personlighed.*
12. *Kong Frederik IV. s personlige Indsats som Krigsherre i den store nordiske Krig.*
13. Axel Linvald, *Novemberministeriets Fredsmaal.*
14. Erik Mœller, *London-Konferencens Hovedproblem.*
15. *Treitschkes Overgang til Kravet om Preussens Anneksion of Hertugdœmmerne.*
16. *Ministeriet Estrup og Ophœvelsen af Pragfredens Artikel V.*
17. *Studiet af de sidste Aartiers Historie.*

Digitized by Google

se réflètent les préoccupations les plus pressantes de notre temps ; il estime que les historiens n'ont plus le droit de se désintéresser des événements contemporains ; les récentes catastrophes ont inspiré aux hommes le désir d'en connaître les causes pour en éviter le retour : « L'histoire se range désormais parmi les sciences dont les peuples exigent qu'elles soient directement utiles. » Une adaptation de la méthode aux circonstances présentes est nécessaire et possible : « Le considérable progrès du dernier demi-siècle en ce qui concerne le nombre, la nature des sources et la possibilité de les atteindre, annonce pour la science historique une révolution comparable à celle que déterminèrent la critique moderne et les vues nouvelles sur l'évolution historique. » M. P. Munch énumère une série d'institutions créées pour faciliter les recherches d'histoire contemporaine — énumération incomplète quant à la France. — Il envisage une influence croissante de la science historique sur l'organisation des sociétés conformément à l'évolution qui tend à refouler sur toutes ses frontières le domaine de l'empirisme. — M. P. Munch n'ignore pas les objections que suggère son très remarquable exposé : on souhaite qu'il veuille bien quelque jour les envisager à nouveau dans leur ensemble.

Lucien Maury.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — William R. Shepherd. *Historical Atlas*, 6e édit. (University of London Press, 1927, gr. in-8°, xi p., 216 cartes et index de 93 p. ; prix : 18 s.). — Atlas fort bien compris et exécuté, riche en cartes et en cartons, aussi complet qu'on peut le désirer pour guider les recherches à travers l'histoire du monde jusqu'en 1914. Si l'aspect politique, après chaque changement important, y domine, le côté économique n'est pas négligé. Professeur d'histoire à l'Université Columbia (New-York), l'auteur a donné une place importante à l'Amérique et surtout aux États-Unis. La bibliographie placée en tête du livre n'est pas très scientifique ; elle annonce des ouvrages où l'auteur n'a pu puiser que de maigres renseignements et, d'autre part, il oublie un ouvrage aussi considérable que celui de Vidal de La Blache ; mais on appréciera un Index qui contient au moins 25,000 noms de lieu répartis sur la surface entière du globe terrestre. Ch. B.

Antiquité. — Jean Rose Ingersoll. *The Rome of Horace* (Colorado College Publications, general series n° 147, language series vol. III, 2, 1927, in-8°, 46 p.). — Mlle Ingersoll a, dans cet article, recueilli et agréablement exposé, avec les références exactes, mais sans aucune vue ni conclusion générale, tous les renseignements fournis par Horace sur Rome et la vie matérielle, intellectuelle, sociale, religieuse et politique des Romains de toutes les classes. Charles Lécrivain.

Allemagne. — P. Paulus Volk, O. S. B. *Die Generalkapitel der Bursfelder Benediktiner-Kongregation* (Münster, Aschendorff, 1928, in-8°, xii-120 p. ; prix : 4 mk. 95. *Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens*, fasc. 14). — Le P. Volk s'est renfermé exactement dans le sujet annoncé par son titre. On ne trouvera rien dans son livre sur les origines, l'histoire, l'esprit de la Congrégation de Bursfeld, mais une étude sur l'organisation et la procédure du chapitre général : présidence, secrétariat, rédaction des recès, visitations, règlement des dépenses, périodicité, date, lieu, usages et cérémonial. Une bonne moitié de l'ouvrage est remplie par deux listes : d'une part, des chapitres généraux et des abbés qui y ont siégé ; d'autre part, des monastères qui ont fait partie de la Congrégation. En somme, un travail un peu spécial, mais qui donne l'impression d'avoir été fait avec soin. E. Jordan.

Amérique centrale. — L'histoire de l'Amérique centrale est représentée par un certain nombre d'ouvrages récemment parus à la librairie Genet : *Esquisse d'une civilisation oubliée : le Yucatan à travers les âges* (275 p. ; prix : 40 fr.) ; — *Histoire des peuples Shoshones-Aztèques : Amérique du Nord et Amérique centrale* (300 p. ; prix : 50 fr.), par J. Genet ; — *Histoire des peuples Mayas-Quichés : Mexique, Guatémala, Honduras* (255 p. ; prix : 40 fr.), par P. Genet et P. Chelbatz ; — *Relación de las cosas de Yucatan*, par Diego de Landa ; texte espagnol et trad. fr. par J. Ge-

Digitized by Google

NET (2 vol. ; prix : 120 fr.) ; — *Descripción de la Ciudad de Mexico, antes y despues de la llegada de los conquistadores españoles* (200 p. ; prix : 30 fr.).

Belgique. — La librairie Albert Dewitt à Bruxelles met en vente le tome I d'une *Histoire de la Belgique contemporaine, 1830-1914*. C'est une œuvre collective, qui ne comporte aucun appareil documentaire. Nous nous contenterons aujourd'hui d'en reproduire la table des matières : 1° Formation du royaume de Belgique (1830), par le vicomte Ch. TERLINDEN ; 2° La Belgique et les puissances européennes, 1831-1914, par Alfred DE RIDDER ; 3° Histoire économique de la Belgique, par Fernand BAUDHUIN ; 4° Nos institutions représentatives, par Georges EECKHOUT. Chaque partie se termine par une bibliographie sommaire.

— M. Joseph DE SMET a rendu un signalé service aux études historiques et philologiques en rédigeant une *Table générale de la Revue belge de philologie et d'histoire* (t. I à V, 1922-1926) et du *Bulletin philologique et historique* (t. I et II, 1920-1921) (Bruxelles, aux Bureaux de la Revue, 1928, 200 p.). On y trouvera la liste des collaborateurs et des initiales, une table systématique des matières, des périodiques, des ouvrages nouveaux parus en Belgique et en Hollande, des notices nécrologiques, etc. Très utile instrument de travail.

— M. Michel HUISMAN prépare un ouvrage sur *La Belgique et les Pays-Bas au milieu des vicissitudes européennes. Le problème de leur sécurité*, qui s'appuiera sur les documents des Archives diplomatiques belges et du Record Office. Il en publie deux fragments, l'un sur *Le problème de la sécurité de la Belgique et des Pays-Bas à l'avènement du Second Empire* (extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, n° 3 de 1928, in-8° de 35 p.), qui fait suite au travail qu'il avait déjà donné sur la crise de 1848-1849, l'autre sur *La Belgique et les Pays-Bas pendant la crise de 1870* (extrait de *Le Flambeau* du 1er avril 1928 ; Bruxelles, in-8° de 14 p.).

France. — Salomon REINACH. *Éphémérides de Glozel* (Paris, Kra, 5e édit., 1928, 288 p. et 6 planches ; prix : 20 fr.). — Voici encore un de ces utiles répertoires de faits et de dates où se complaît la riche érudition de l'auteur. Il remonte haut dans l'histoire si mouvementée de l'Affaire, jusqu'en 1752, mais c'est à partir du 11 janvier 1924 qu'il en suit pas à pas les surprenantes étapes, marquant les résultats des fouilles, exposant les controverses qui n'ont pas tardé à mettre aux prises ceux qui nient et ceux qui affirment l'authenticité du gisement. Après quelque hésitation, semble-t-il, au début (p. 40), il ne tarda pas à être convaincu que l'on se trouvait bien en présence d'objets prouvant l'existence en Gaule d'une civilisation déjà très développée plusieurs millénaires avant notre ère, à l'âge de la pierre, et soustraite à l'influence du mirage oriental. Les contradicteurs trouvèrent en lui un adversaire infatigable et de plus en plus excité. Un savant norvégien, glozélien fervent, ayant écrit (10 août 1927) qu'il « faut être aveugle ou malhonnête pour contester [l'authenticité de] Glozel », M. Reinach propose une autre formule non moins discourtoise : « Au lieu de malhonnête, je dirais jaloux et sot » (p. 137). Montée à ce ton, la discussion prend les allures d'un plaidoyer où le lecteur, déconcerté, se demande si par hasard le jugement de l'avocat n'a pas été altéré par l'aigreur de ses sentiments personnels et s'il a toujours traduit exactement la pensée des autres. C'est d'ailleurs ce qu'affirme à plusieurs reprises M. A. VAYSON DE PRADENNE dans une véhémente réplique aux *Éphémérides* (*L'affaire de Glozel ; I : Historique de l'affaire*, Paris, Paul Catin, 1928, 76 p. ; prix : 7 fr.). Nous voilà bien avancés.

Digitized by Google

On a essayé, dans la presse quotidienne, de disqualifier M. Reinach en l'accusant d'avoir tenu jadis pour authentique la tiare de Saïtapharnès et d'avoir contribué à la faire acquérir par le musée du Louvre. En appendice à son livre, il donne la preuve que les vrais responsables de l'erreur ont été les conservateurs du Louvre, Léon Heuzey et Héron de Villefosse. Sans doute, il faut l'en croire ; mais en ce temps-là il admettait que d'éminents spécialistes, ses « chers maîtres et amis », pouvaient de très bonne foi se tromper ; aujourd'hui, dans une affaire autrement compliquée, il manque d'indulgence autant que de sang-froid. Quoi qu'il en soit, le procès reste ouvert. Ne lit-on pas, dans une récente brochure (*Glozel?* par M. L. Franchet, *Revue scientifique* du 12 mai 1928) : « Le gisement *est incontestablement* de l'époque romaine » ; les objets trouvés « n'ont pu être fabriqués qu'avec un outillage en métal »? Cela nous amène loin de l'époque néolithique. D'autre part, M. René Dussaud a fait paraître la communication qu'il n'a pu lire à l'Académie des inscriptions sur l'inauthenticité de l'écriture de Glozel (*Glozel à l'Institut.* Paul Catin, 1928, 52 p. ; prix : 5 fr.). Il dit en conclusion : « Tous les textes de Glozel sont faux, et également faux tous ceux d'écriture analogue trouvés en dehors de Glozel et qui n'ont été inventés que pour identifier l'écriture de Glozel. » Ces deux études, où la discussion porte sur des faits, non sur des personnes, présentent un incontestable intérêt scientifique. Nous n'en pouvons dire autant d'une satire où les Glozéliens sont copieusement tournés en ridicule pendant 250 longues pages. Ce pamphlet est intitulé *Glozel, vallon des morts et des savants,* par M. René Benjamin (A. Fayard, 1928). — Attendons la suite des *Éphémérides.* Ch. B.

— H. Prentout. *Les États provinciaux de Normandie ;* t. III : *Preuves* (Caen, impr. Lanier, 1927, 320 p.). — Nous avons parlé récemment ici de la très utile histoire de ces États, que M. Prentout a retracée depuis leur origine jusqu'à leur fin au XVIIe siècle. Dans le tome III, l'auteur nous donne un complément aux catalogues de sessions établis par ses prédécesseurs, de précieux documents inédits, des notes additionnelles et un index. Les documents inédits commencent avec des lettres de Philippe le Bel concernant l'aide pour fille marier et se terminent avec les lettres du duc d'Harcourt à Louis XVI demandant au roi de « remettre en activité » les États de Normandie. Je signalerai en particulier l'important procès-verbal de l'enquête faite sur les propos tenus par maître Fillon, député de Rouen, à la session de 1519, propos qui avaient paru irrévérencieux envers François Ier ; cette pièce jette quelque lumière sur la vie et la figure des États provinciaux, et l'on sait combien de tels documents sont rares. Petit-Dutaillis.

— La librairie Badiou-Amant, à Lyon, a mis en vente *La magnificence de la superbe et triomphante entrée de la noble et antique cité de Lyon, faite au Treschrestien roy de France Henry deuxième du nom et à la royne Catherine, son Espouse, le XXIII de septembre M.D.XLVIII.* C'est un recueil de relations et documents contemporains publiés par feu Georges Guigue, archiviste du département du Rhône, pour la Société des Bibliophiles lyonnais (Lyon, 1927, in-4° de 3 feuillets non chiffrés, plus 375 pages ; prix : 100 fr.). On trouvera dans ce volume : 1° le texte français de l'édition lyonnaise de 1549, avec fac-similé des gravures sur bois (seize, y compris le titre) ; 2° la version italienne, imprimée également à Lyon, en 1549 ; 3° des extraits de l'édition parisienne de 1548 ; 4° des pièces justificatives, où sont publiés des extraits des registres consulaires et des comptes du receveur de la ville, des quittances et mandats produits à l'appui des divers comptes, etc.

Digitized by Google

— Georges GRANDJEAN. *La vie héroïque de saint François Xavier* (Paris, s. d. [1927], éditions Baudinière, petit in-8°, 288 p.). — Relève d'un genre que l'on croyait périmé, le roman historique. L'auteur, préfacé par M. Georges Lecomte, ne s'est guère servi que du P. Bouhours et du P. Brou. Il écrit couramment *Atrayde* pour Ataïde, une *proa* pour une *prao*, *Halkvit* pour Hakluyt et prend Zamorin pour un nom de pays. Il nous parle du « nom donné par les peuples *polygames* aux femmes *illégitimes* » et ses brahmanes sont bouddhistes. Vétilles chez un styliste dont voici un échantillon (p. 68) : « La plupart [des femmes dont Xavier a forcé les polygames à se séparer] devenaient des filles à matelot, mais l'organisation humaine était sauvée sur les déchets. » La mission au Japon se réfugie dans une note (p. 192, n. 1) et se résume en cette phrase lapidaire : « Il est évident que l'accueil fait par les Japonais au Père François Xavier fut cordial et poli, voire même sympathique. » Ce livre rend indulgent pour les simples hagiographies. H. HR.

— Karl CHRIST. *Tragédie du Sac de Cabrière, ein kalvinistiches Drama der Reformationszeit* (Halle, 1928, in-8°, IV-132 p.). — M. F. Benoît nous a donné récemment une édition de ce texte curieux, d'après un manuscrit des archives du Vatican. Mais, dès 1916, M. Christ avait signalé un autre manuscrit conservé dans la bibliothèque palatine de Heidelberg. Il est regrettable que les deux érudits ne soient pas entrés en contact, au moins lorsqu'en 1924 M. Benoît fit connaître sa découverte. M. Christ fait précéder sa transcription (le manuscrit est dédié au Palatin Christophe) d'une excellente étude sur la bibliographie du massacre (voyez notamment, p. 7, le *De bello in Caprerienses commentaria* de Jacques Bonjour, 1549) et sur la place de cette « tragédie » dans l'histoire littéraire. H. HR.

— Pierre DEZ. *Histoire des protestants et de l'Église réformée de l'île de Ré* (La Rochelle, F. Pijollet, 1926, in-8°, X-220 p., une carte, 2 fig.). — C'est une bien petite partie du territoire français que l'île de Ré. Mais l'activité de sa population maritime et le voisinage de La Rochelle lui confèrent une importance particulière, notamment dans l'histoire du protestantisme. Si l'état actuel de la documentation n'a pas permis à M. Dez d'ajouter grand'chose à ce que l'on savait sur la diffusion de la Réforme dans l'île, ni même sur les guerres de religion, son travail devient plus riche avec le XVII^e siècle. On aperçoit mieux, dans ce milieu restreint, le travail de démolition progressive de l'Édit de Nantes et les conséquences de la Révocation. Certains réfugiés rétais (des Dechézeaux) se retrouvent jusqu'en Norvège, sans parler de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Amérique. A Bergen se constitua « un petit groupement de huguenots rétais » ; l'une des émigrées s'y maria même avec un réfugié flamand dont la famille est depuis revenue en Aunis.

M. Dez a étudié avec un soin particulier la vie des communautés rétaises pendant la periode de persécution. On voit très bien chez lui le rôle joué, même pendant cette période, par les capitalistes protestants. Ils restent riches malgré tout, assez riches pour essayer d'organiser, en 1759, une banque protestante qui aurait secouru le trésor public en échange d'une reconnaissance de l'état civil, assez riches surtout pour envoyer leurs enfants s'instruire et nouer des relations commerciales à l'étranger. Ils doivent cette prospérité à leurs qualités (c'est une des applications de la théorie qui unit puritanisme et capitalisme) et aussi à leur exclusion des charges, qui les confine dans le commerce et la navigation.

Les appendices de M. Dez (p. 141-204) sont pris non seulement aux archives de la Charente-Inférieure et de l'île, mais aux archives particulières de M. Leur,

Digitized by Google

l'un des descendants de ces réfugiés venus de Norvège[1]. Ils dépassent, comme le livre lui-même, le cadre de l'histoire locale. A des listes d'abjuration, etc., s'ajoutent des pièces importantes et, croyons-nous, inconnues, sur l'expédition de Buckingham en 1627[2]. Henri HAUSER.

— N. IVANOFF. *La marquise de Sablé et son salon* (Paris, Croville-Morant, 1927, in-8°, 264 p., 6 grav.). — A la suite de Victor Cousin, M. Ivanoff a ouvert les portefeuilles de Vallant, le médecin de cette malade imaginaire, précieuse et frondeuse, que fut Madeleine de Souvré, peu heureuse épouse de Philippe-Emmanuel de Laval, marquis de Sablé. Mais, plus diligent que Cousin, il les vide devant nous et ne nous laisse rien ignorer de la vie et des habitudes de cœur et d'esprit de la marquise. Grâce à lui, nous connaissons tous les aspects de cette personne d'esprit libre et fin. On goûtera notamment ses idées sur l'hygiène et la médecine, son mépris, qui annonce Molière, pour la médecine et les médecins de son temps, sa crainte, qui étonnait tout le monde et faisait rire Tallemant, de la contagion, même en matière de rhumes et surtout pour la rougeole. C'est cette crainte, autant que le dégoût du siècle, qui la précipite à Port-Royal. D'ingénieuses confrontations de textes permettent à M. Ivanoff d'établir qu'elle a été réellement l'inspiratrice, et presque quelque chose comme une discrète collaboratrice, de La Rochefoucauld.

H. HR.

— *Mémoires de Saint-Simon*, édités par A. de Boislisle, t. XL (Paris, Hachette, 1928, in-8°, 399 p.). — Ce volume va de janvier à septembre 1722, c'est-à-dire qu'il concerne l'ambassade en Espagne et le retour en France. On y découvre, dans le récit de son extraordinaire voyage d'hiver à Balsaïn, un Saint-Simon très sensible aux beautés sauvages de la sierra. Comme d'ordinaire, le volume est enrichi des additions au *Journal de Dangeau*, de correspondances, de notes. On s'étonne que les savants éditeurs écrivent (p. 17, n. 1) : « Jeanne la Folle, fille *unique* des Rois Catholiques », au lieu de « fille demeurée unique ». H. HR.

— *Les déclarations des Droits de l'Homme, 1789-1852*, textes réunis et annotés par A. AULARD (Paris, Ligue des Droits de l'Homme, 1928, in-12, 72 p.). — M. Aulard a eu l'heureuse idée de publier, dans cette brochure, les diverses Déclarations des Droits, qu'il a accompagnées de notes précises et instructives. D'abord, celle d'août 1789, suivie du préambule et des dispositions fondamentales de la Constitution de 1791, qui la complètent. Le Projet de déclaration présenté par Robespierre à la Société des Jacobins, le 21 avril 1793, n'a pas eu d'existence officielle, mais, comme il a exercé de l'influence sur les démocrates français aux approches de 1848, M. Aulard a jugé bon de le reproduire. Suivent la Déclaration de la Constitution de 1793, qui n'a jamais été appliquée, celle des Droits et des Devoirs de la Constitution de l'an III, ainsi que les Dispositions générales de cette même Constitution ; la Charte de 1814 ; l'Acte additionnel du 22 avril 1815 ; la Déclaration des Droits des Français, du 5 juillet 1815 ; le Préambule et les trois premiers chapitres de la Constitution du 4 novembre 1848. — M. Aulard a fait suivre ces textes des Déclarations des Droits américaines, qui servirent d'exemple aux constituants de 1789 (la Déclaration de Virginie, du 1er juin 1776 ; celle de l'Indépendance, du 4 juillet, et celle de

1. Déjà donateur d'un fonds utilisé aux Archives départementales.
2. P. 185, l. 10 de la supplique, lire « l'*honneur* de Dieu ».

Digitized by Google

Pensylvanie, juillet-septembre 1776). — La simple lecture de ces textes montre bien l'influence énorme de la Déclaration des Droits de 1789, qui a vraiment créé la France nouvelle, et dont les principes essentiels ont dû être reconnus par tous les régimes qui se sont succédé en France. H. S.

— *Les Bouches-du-Rhône.* Encyclopédie départementale publiée... sous la direction de Paul Masson. Deuxième partie : *Le bilan du XIX^e siècle ;* t. VII : *Le mouvement économique : l'Agriculture,* par Paul Masson et Étienne Estrangin (Paris, Champion, et Marseille, Archives départementales, 1928, in-4°, xv-908 p., 3 pl., 21 fig. et cartes). — M. Paul Masson, auteur à peu près unique du présent volume, s'est fait le nom qu'on sait dans l'histoire commerciale ; il abordait ici, pour la première fois, semble-t-il, les études rurales ; sa forte culture d'historien économiste l'y a admirablement servi. Sans doute, le livre n'est pas sans lacunes. Je regrette très vivement, pour ma part, l'absence de toute recherche sur la forme des champs et, plus généralement, la morphologie des terroirs ; quelques reproductions de plans parcellaires eussent été les bienvenues. Aucune enquête préalable, il est vrai, n'avait ouvert la voie. Aussi bien l'état de pénurie où sont réduites, chez nous, les études d'histoire rurale a-t-il visiblement été, pour M. Paul Masson, une gêne constante. D'autre part, les fallacieuses précisions des statistiques officielles lui ont donné bien de la tablature (cf. p. 19, 43 et 455). L'œuvre qu'il a accomplie avec des éléments si mal préparés n'en est que plus remarquable. Impossible d'analyser ce gros volume, plein de faits précis, exposés avec une impeccable lucidité, et d'observations pénétrantes. Signalons, comme d'un intérêt général, les remarques sur la part prise dans la mise en valeur agricole de la Provence par le capitalisme commercial et industriel (p. 54 et 403), notamment au moment où les guerres de la Révolution et de l'Empire rendaient malaisés les placements proprement commerciaux (p. 416). L'influence des habitudes de patronat et clientèle sur le maintien du métayage est bien mise en lumière (voir, en particulier, p. 50-51). L'histoire de la pêche constitue également un curieux chapitre d'histoire sociale. L'étude de la répartition de la propriété, dans ce département que caractérise « la coexistence de très petites et de très grandes propriétés » (p. 29), est fort intéressante à suivre de près ; la noblesse — plus ou moins authentique, il est vrai — fournit encore aujourd'hui un contingent considérable de grands propriétaires (p. 16). En somme, une monographie régionale extrêmement instructive et intelligente, dans un ordre de recherches qui compte jusqu'ici bien peu de bons ouvrages. Marc Bloch.

— Henri Dehérain, conservateur de la bibliothèque de l'Institut. *L'Institut de France et ses publications* (extrait de la *Revue internationale de l'enseignement*, janvier-février 1928). — On ne lira pas sans profit cette conférence faite à l'Office de librairie et de bibliographie ; d'abord parce qu'elle rappelle brièvement l'histoire de nos Académies depuis 1635 jusqu'à la fin de l'Ancien régime, puis de l'Institut de France depuis sa création par la loi du 3 brumaire an IV, 25 octobre 1795 ; ensuite et surtout parce qu'elle énumère les publications de chacune des cinq Académies qui composent l'Institut, endroit où l'on travaille. Les discours de réception, qui sont une des attractions mondaines de la capitale, ne sont pas oubliés ; ils terminent par une note humoristique l'esquisse un peu austère du bibliothécaire.

— M. Louis Bigard poursuit ses études sur Chatou, commune où il possède la demeure de l'ancien bailli ; il se plaît à les prolonger le long de la Seine jus-

Digitized by Google

qu'au Pecq et même jusqu'au voisinage de Rouen, à Saint-Wandrille. Une sentence, qu'il publie, prononcée par le prévôt de Paris au profit des « bonnes gens » et habitants de Chatou et de Montesson, contre le seigneur de Chatou (1330), l'a conduit à étendre encore le champ de ses recherches en publiant *Une contribution à l'étude des communes rurales et des franchises communales dans la prévôté de Paris* (à Chatou, chez l'auteur, au Bailliage, 1927, 71 p.). Il y analyse les chartes concédées par le roi ou les seigneurs à certaines communautés du Vexin : Mantes, Pontoise, Poissy, Triel, Saint-Léger[-Saint-Germain], Les Alluets-le-Roi, Meulan, Asnières-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise et Montchauvet; il y relève les faits relatifs à l'administration municipale, à la taille, aux « hôtes », aux marchands, au service militaire, aux droits de l'Église, aux dîmes seigneuriales. Mais c'est finalement sur Chatou même qu'il a recueilli le plus d'indications nouvelles. — Dans une brochure antérieure : *Le Pecq et le Vésinet*, il avait attiré l'attention sur les redevances féodales dont ces deux localités étaient tenues envers l'abbé. Or, outre Le Pecq, Saint-Wandrille possédait encore le prieuré de Marcoussis (arr. de Rambouillet, cant. de Limours). D'heureuses trouvailles aux archives de la Seine-Inférieure ont permis à M. Bigard de retracer, en partie du moins, les rapports du prieuré avec l'abbaye dont il dépendait, et ceux du curé de Marcoussis avec le prieur, qui avait le droit de présentation, droit qui est établi par plusieurs chartes publiées en appendice (*Le prieuré de Marcoussis*. Ibid., 1926, 82 p.). D'autres chartes (la plus ancienne est de 1196) intéressent, d'une part, Jean de Montagu, qui fut grand maître de l'hôtel de Charles VI, d'autre part, le prieur Guillaume de La Vieille, qui vivait au XVI^e^ siècle et dont la gestion ferme et bienfaisante, les écrits en vers et en prose ont donné quelque lustre à l'histoire du prieuré. Ch. B.

— Maurice Kœssler et Jules Derocquigny. *Les faux amis, ou Les trahisons du vocabulaire anglais* (Vuibert, 1928, XVIII-389 p.; prix : 30 fr.). — Voici un très utile complément aux dictionnaires anglais-français. Il contient d'excellents conseils à tous ceux qui lisent et traduisent les ouvrages anglais. Le Français débutant, qui rencontre dans un ouvrage anglais tant de termes qui lui sont familiers, peut s'exposer à des erreurs graves ou comiques s'il attribue à l'anglais le même sens qu'au français. Il est facilement trahi par les apparences ; la lecture du présent livre le mettra en garde contre lui-même. L'historien, par exemple, apprendra comment il faut interpréter correctement des mots tels que *catholic*, *curate* et *vicar* (qui ont en anglais un sens exactement opposé au français), *deputy*, *glebe* (parcelle de terre assignée à un clergyman comme partie de son bénéfice), *libel*, *scholar*, *salary*, *suit*, etc. Sous le mot *ignore*, on trouvera un joli choix de contresens, dont certains ne laissaient pas d'être graves. Ch. B.

— Louis Hourticq. *Ingres* (Hachette, 1928, gr. in-8°, 125 p.; prix : 30 fr.). — Il faut louer sans réserves la sobre élégance de ce volume qui vient de prendre place dans la collection des *Classiques de l'art*. Il s'ouvre par une introduction substantielle, accompagnée d'une bibliographie choisie. M. Hourticq évoque les principales étapes de la vie d'Ingres, qui fut longue, laborieuse et féconde ; il s'attache à relier son œuvre au milieu qui l'inspira et à en déterminer les caractères originaux ; il montre avec clarté comment et pourquoi cet élève indiscipliné de David devint à son tour le chef de l'école classique. L'illustration, très abondante, constitue le

Digitized by Google

corps de l'ouvrage : 160 gravures, soulignées par des notices courtes et précises, mettent en pleine lumière les divers aspects du talent d'Ingres. C. R.

— Dans la collection du « Petit Musée Figuière », qui paraît à la librairie Eugène Figuière en minuscules plaquettes illustrées qui atteignent à peine quarante pages, au prix de trois francs, M. Eugène Toudouze esquisse très sommairement la vie et l'œuvre des plus célèbres artistes : *Léonard de Vinci*, *Rembrandt*, *Rubens*, *Velasquez*. On se demande si, dans un espace aussi restreint, on n'aurait pas pu dire tout de même plus de choses en sacrifiant beaucoup de littérature. Citons par curiosité la dernière phrase de *Rembrandt* : « Quand, le 8 octobre 1669, Rembrandt van Rijn entra dans l'Éternité où vont tous les êtres vivants au soir de leurs jours, son œuvre tragique et démesurée se redressa sur son sépulcre qui venait de se clore, pour jeter à la face du Monde la clameur d'une pensée humaine victorieuse dans l'Immortalité qu'elle avait elle-même bâtie... »

— La librairie Dorbon-Aîné a mis en vente le célèbre ouvrage de Giorgio Vasari, *Les vies des plus excellents peintres, sculpteurs et architectes*, traduites par Charles Weiss (4e édition, revue, corrigée et augmentée d'un Supplément, avec une vue panoramique de Florence au xve siècle ; 2 vol. gr. in-8°, 1,004 p. ; prix : 100 fr.).

— Le huitième fascicule du *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, par M. Edmond Huguet (H. Champion, 1927), va du mot *Barbe* à *Besongne*. On ne sera pas étonné de la longueur des articles *Beau* et *Bellique*. Ils conviennent parfaitement au siècle de la Renaissance.

Grande-Bretagne. — *Diocesis Londoniensis. Registrum Simonis de Sudberia* (Londres, the Canterbury and York Society, fasc. 51, 57, 71 et 80, 1916-1927). — Ces quatre fascicules forment le tome I du registre de Simon de Sudbury, qui fut évêque de Londres de 1361 à sa promotion au siège primatial de Cantorbéry (1375). Chargé par Édouard III de nombreuses missions diplomatiques à l'étranger, il fut, le 14 juin 1381, une des victimes du soulèvement populaire à Londres. Dans son registre sont consignées de nombreuses ordinations et institutions de bénéfices ecclésiastiques, quelques décisions diocésaines sur l'observation du dimanche et des fêtes religieuses, des mandements pour la levée d'un dixième accordé au roi par le pape en 1362, etc. Il contient aussi plusieurs testaments : celui notamment de Gautier de Mauny en 1371, qui est en français. Un autre document en français est une lettre de l'évêque confirmant la nomination d'un gardien de parc (ligne 12, il faut lire *aussint* au lieu d'aussuit). La transcription et le commentaire sont dus à M. R. C. Fowler. Ch. B.

— A. E. Little et R. C. Easterling. *The Franciscans and Dominicans of Exeter* (Exeter, Wheaton et Co, 1927, in-4°, 92 p. et 2 pl ; prix : 7 s. 6 d. *History of Exeter Research Group*, fasc. 3). — Étude minutieuse et soignée d'histoire locale, qui intéresse jusqu'à un certain point l'histoire générale en ce qu'elle apporte des exemples précis de pratiques qui existaient et de questions qui se posaient partout. — E. J.

— A. Koszul. *Was bishop William Barlow friar Jerome Barlow?* (10 p. ; extrait de la *Review of english studies*, t. IV, n° 13, janvier 1928). — Barlow, évêque de Saint-Asaph, régulièrement nommé et consacré suivant le rite catholique (1536), devenu, sous Édouard VI, évêque apostat de Bath et Wells (1548-1553), enfin élevé par Élisabeth au siège anglican de Chichester (1559-1569), est connu, au début de sa

Digitized by Google

carrière épiscopale, par une lettre fort plate au roi Henri VIII, où il s'accuse d'avoir écrit et fait imprimer plusieurs ouvrages hostiles à l'orthodoxie romaine. L'un d'eux, qu'il désigne lui-même par le titre *Burial of the mass*, est mieux connu sous celui de *Rede me and be not wroth ;* un autre est un *Dyaloge betwene a gentilman and a husbandman*. M. Koszul, qui dirige avec le succès que l'on sait la petite Collection Shakespeare, croit et donne de bons arguments pour faire admettre qu'avant son élévation à l'épiscopat Barlow fut moine avec le prénom de Jérôme ; c'est du moins ce que dit expressément l'auteur du *Premier divorce d'Henri VIII* (en qui j'ai cru reconnaître le controversiste Nicolas Harpsfield). Le moine Jérôme et l'évêque William sont donc un seul et même personnage. Assez piètre personnage au demeurant. Si son nom échappe à l'oubli, c'est par le fait que, seul survivant en 1559 des évêques consacrés selon le rite traditionnel de l'Église catholique, il put transmettre aux évêques anglicans le sacrement de l'ordre hérité des apôtres. Ch. B.

— Frederick J. Smithen. *Continental Protestantism and the English Reformation.* Préface de P. Carnegie-Simpson (Londres, James Clarke, s. d. [1927?], in-8°, 256 p., index). — Pollard, avec beaucoup d'historiens anglais modernes, représente la Réformation anglaise comme un fait autonome, presque purement indigène, du moins jusqu'à l'apparition du puritanisme. M. Smithen met en lumière les faits qui plaident contre cette théorie. Tyndale a probablement vu Luther, et c'est à Worms que cet ami de Colet et d'Érasme publie dès 1530 le Nouveau Testament en anglais. Les Psaumes de Coverdale sont imités de Luther et d'autres Allemands. En 1557 apparaît en anglais le Nouveau Testament genevois, puis la Bible tout entière, dédiée à Élisabeth. Au reste, M. Smithen relève les rapports épistolaires entre les réformateurs anglais et Melanchton, Calvin, surtout Bullinger. Il suit les réfugiés anglais sur le continent, comme Coverdale et Hooper, avant même le temps de John Knox, qui prêcha dans Genève, de 1556 à 1559, et des *Marian exiles*. Il montre le rôle joué, dans cette évangélisation de l'Angleterre par le continent, non seulement par Genève d'où vinrent les non-conformistes et où Cartwright vécut au moins en 1571, mais par Francfort et par Heidelberg. Il suit aussi les étrangers en Angleterre, Bucer surtout, Vermigli, Ochino, enfin Jean de Lasco (p. 121-125). N'oublions pas que le noble polonais, qui avait beaucoup voyagé, apportait avec lui, lorsque Cranmer l'invita en 1548, non seulement l'humanisme cracovien, mais l'esprit de Farel et des réformés parisiens. A Zurich, il a subi l'influence de Zwingli. A Bâle, il avait goûté non seulement l'érasmianisme, mais la doctrine d'Œcolampade, avant de voyager en Allemagne et aux Pays-Bas. En Angleterre, il est une sorte de surintendant de l'église des étrangers, car dès le règne de Henri VIII l'Angleterre fut un « refuge » pour des Néerlandais, comme Utenhove, des Français, des Allemands. En 1550, Austin Friars est attribué à cette *Ecclesia Peregrinorum*. Croit-on qu'elle ait été, avec ses deux sections de langue française et de langue allemande, sans action sur le milieu ambiant? M. Smithen nous renseigne sur cette église (p. 125-131).

Ainsi s'établit le bilan des influences « continentales » sur l'organisation ecclésiastique, la théologie, la liturgie de l'Angleterre — même de l'Église anglicane. C'est donc exagérer que de voir dans la Réforme anglaise un fait purement insulaire. Henri Hauser.

— La librairie Humphrey Milford a mis en vente un ouvrage considérable intitulé *Caricatures of the « Winter King » of Bohemia* (Oxford Clarendon Press, 1928,

Digitized by Google

gr. in-4°, 61 p. et 24 pl. ; prix : 42 s.). Ces dessins satiriques proviennent pour la plus grande partie de la collection formée à la fin du XVIII^e siècle par Alexandre Hendras Sutherland et par sa veuve, qui, en 1837, s'en dessaisit en faveur de la Bodléienne ; quelques autres ont été acquis plus tard par le British Museum. Ils sont anonymes ; mais ils paraissent avoir été exécutés dans l'Allemagne méridionale ; les notices qui les expliquent sont en dialecte bavarois. La Bavière fut en effet, comme on sait, hostile à l'Électeur palatin Frédéric V, celui qui prit la couronne de Bohême et la garda pendant un seul hiver ; de là, son sobriquet : le « Winterkönig ». De 1618 à 1621, plus de deux cents caricatures et poèmes ont paru en Allemagne pour et contre lui. L'intérêt artistique de la publication paraît d'ailleurs l'emporter de beaucoup sur son intérêt politique. L'introduction, les notes et les traductions sont l'œuvre de M. E. A. BELL.

— A la même librairie a paru le tome II du *Survey of international events and treatises* dû à M. C. A. MACARTNEY ; il se rapporte à l'année 1925 (XII-486 p. et 4 cartes ; prix : 26 s.). Il a pour complément un autre volume : *Chronology of international events and treatises*, rédigé par Miss V. M. BOULTER, 1920-1925, pour faire suite à la *History of the Peace conference* de M. Temperley. Signalons enfin : *The post-war mind of Germany and other studies*, par M. C. H. HEREFORD (Ibid., 1927, 256 p. ; prix : 10 s.).

— *Calendar of State papers, Domestic series, of the reign of William III, 1697.* Edited by William John HARDY (Londres, His Majesty's stationary office, 1927, VIII-677 p. ; prix : 1 l. 1 s.). — Ce volume contient le résidu des papiers après qu'on eut déménagé les archives des secrétaires d'État, et l'on nous prévient qu'ils n'ont pas une très grande importance à cause des nombreuses publications de textes qu'on a déjà tirées de cette riche mine. En cherchant bien cependant, et un copieux index y aide beaucoup, l'érudit pourra y glaner d'utiles renseignements, par exemple sur Jean Bart (appelé souvent Jean *de* ou *du* Bart), ou sur un chef d'escadre moins célèbre, mais non encore oublié, le baron de Pointis ; sur les négociations avec la France et la joie avec laquelle fut accueillie en Angleterre la nouvelle de la paix de Ryswick ; sur les huguenots français et les Vaudois. On notera aussi que les renvois au mot Irlande remplissent trente-quatre colonnes, où les noms de lieu sont en nombre considérable. — La rédaction du volume est due à feu W. J. HARDY ; l'impression, commencée en 1913, fut suspendue pendant la guerre. Elle fut reprise et poussée jusqu'au bout par Miss Ethel STOKES, qui a compilé l'index.

Ch. B.

— Nous avons reçu récemment de l'auteur, et nous nous excusons de les mentionner avec un si long retard, deux instructives brochures de M. Lowell Joseph RAGATZ intitulées : l'une, *A check-list of House of Commons sessional papers relating to British West Indies and to the West Indian slave trade and slavery, 1763-1834 ;* l'autre, *A guide to the official correspondence of the governors of the British West India colonies with the secretary of State, 1763-1833* (Londres, The Brajan Edward Press, 1924, 42 et 79 p. ; prix de chaque : 2 s.). C'est un utile complément aux *Calendars* pour les colonies anglaises des Indes occidentales, qui sont en cours de publication par les soins du P. Record Office. Ch. B.

— Sir Oliver LODGE. *Science and human progress* (Londres, Allen et Unwin, in-12, 1927, 187 p.). — Ce livre est un recueil de six conférences faites par le célèbre

Digitized by Google

physicien anglais pour inaugurer les « Holley Stewart Lectures », récemment créées pour « la recherche de l'idéal chrétien dans toute la vie sociale ». On y trouve un mélange curieux, et d'ailleurs séduisant, de science et de mysticisme. Quand l'auteur expose la nature de l'espace, à la fois infinie et limitée ; quand il montre comment la nature s'évanouit aux yeux de l'analyse scientifique moderne en de simples charges électriques ; quand il développe les théories les plus récentes sur la nature de l'énergie, on sent qu'il est sur son terrain propre et on le suit avec confiance. La science, chez Sir Oliver, est constamment interprétée et débordée par la foi, foi très haute d'ailleurs, mais dont la substance est faite peut-être de plus d'imagination que de savoir positif. L'auteur croit à la finalité, aux esprits, aux relations entretenues par l'homme avec des êtres supérieurs, à une évolution générale par laquelle le bien se dégage du mal au prix de tâtonnements sans nombre, à une immortalité qui pourrait comporter l'association de l'âme avec un « corps éthéré », etc. Tous ces thèmes sont d'ailleurs enchaînés avec art et développés avec une sorte de lyrisme chaleureux et vraiment entraînant. Les six conférences sont émaillées d'abondantes citations des classiques anciens et des poètes anglais modernes ; elles prouvent que Sir Oliver appartient à cette grande tradition d'humanisme qui est demeurée l'honneur des milieux intellectuels d'outre-Manche.

T. R.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France

Annales du prince de Ligne. T. VII, 1926. Voir *Revue historique*, t. CLIV, p. 133. — T. VIII, avril-décembre 1926. Henri Lebasteur. Nouveau recueil de lettres. Édition critique du Recueil publié à Weimar en 1812 ; suite (la plupart de ces lettres ne sont pas datées). Suite au tome IX du *Nouveau recueil*, édité par Henri Lebasteur (cinquante et une lettres, dont plusieurs à Mme de Staël, à Narbonne, à Wieland, etc. Vient à la suite une autre série de trente-sept lettres ; très peu sont datées. Beaucoup de menus traits, de papotage, de bavardage. Annotation nécessaire et peut-être surabondante).

Annales historiques de la Révolution française, 1928, mai-juin. — Albert Mathiez. La Terreur, instrument de politique sociale des Robespierristes. Les décrets de ventôse sur le sequestre des biens des suspects et leur application. — Edmond Soreau. Veymerange, ou Chronique de la bourgeoisie révolutionnaire (sur les tripotages effectués par les financiers et hommes d'affaires au temps de Calonne. Un d'eux, Gabriel-Claude Palteau dit « de Veymerange », petite localité située près de Thionville, se compromet assez pour être inquiété en 1793. Pour éviter d'être arrêté, il se suicide le 12-13 pluviôse an II). — Pierre-Paul Viard. Vers l'ajustement légal des prix, métal et papier, dans l'Hérault, à la fin de l'an V. — Albert Mathiez. L'agitation ouvrière à la veille de Thermidor. Les aspirations sociales du montagnard Goujon, d'après son beau-frère Tissot.

Archivum latinitatis medii aevi. Bulletin Du Cange, 1928, fasc. 1. — H. Gœlzer. Remarques lexicographiques sur la latinité de saint Avit ; suite et fin. — W. M. Lindsay. Baro (étude sur ce mot, qui apparaît dans le Glossaire de Philoxenus, abrégé très altéré d'un texte plus ancien provenant peut-être de Festus ou du scholiaste de Virgile, par l'intermédiaire d'Isidore de Séville. On lit dans les *Etymologiae* : « Barones, graeco nomine, quod sint fortes in laboribus »).

Bibliothèque de l'École des chartes. 1927, juillet-décembre. — Suzanne Solente. Les manuscrits des Dupuy à la Bibliothèque nationale (important mémoire de soixante-treize pages). — Pierre Marot. La date de la mort de l'évêque de Toul, Ricuin de Commercy, 7 février 1124. — Jean Marchand. Un compte inédit de Bertrand Du Guesclin (en 1372-1373). — Pierre Marot. Identifications de quelques partenaires et juges des « Unica » des jeux-partis du Chansonnier d'Oxford (intéressant pour l'histoire littéraire). — Léon Mirot. Études lucquoises ; suite ; ch. II : Les Isbarre, monnayeurs royaux (en particulier Augustin Isbarre, qui mourut à Paris le 27 août 1425 ; publie d'importants documents inédits qui les concernent). — Nécrologie : Gustave Servois, par Ch.-V. Langlois ; François Delaborde, par Maurice Prou ; Henry Martin, par Frantz Funck-Brentano ; René Poupardin, par

Digitized by Google

Maurice Prou ; Alexandre Vidier, par Ch.-V. Langlois ; Camille Anchier, 1869-1927 ; Étienne Bougenot, 1856-1927 ; Arthur Loth, 1842-1927.

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1928, 11 avril. — Léon Cahen. Quelques observations sur l'histoire économique de la Restauration, d'après M. Henri Sée. = 13 mai. Jacques Angel. La Prusse et la Serbie en 1866, d'après des documents publiés par Herman Wendel (important pour bien connaître la politique de Bismarck à l'égard des Slaves du Sud ; il voulait les soulever contre l'Autriche, se servir d'eux, et non les servir).

Carnet de la Sabretache. 1928, mai. — J.-H. Lavigne-Delville, enseigne de vaisseau. Six semaines de captivité en Russie ; suite et fin. — Correspondance militaire des frères Fargues du Pigné, an XI-1812 ; suite (Étienne en Italie, 1806-1808 ; en Autriche, 1809 ; Charles, son frère, à l'École militaire de Fontainebleau en 1804). — Mémoires du capitaine Godet ; suite (poursuite de l'armée autrichienne après Ulm).

Le Correspondant. 1928, 25 mai. — Bernard Faÿ. Problèmes américains. La situation morale du christianisme aux États-Unis ; I : Le protestantisme. — Luigi Sturzo. La conscience moderne et la critique du droit de guerre. — Paul Sylvère. Les Italiens en Lybie. — A travers la presse étrangère. Grande-Bretagne, trad. de Lechartier. = 10 juin. Bernard Faÿ. La situation morale du christianisme aux États-Unis ; II : Le catholicisme. — Jean d'Andigné. Voyages en Loire (depuis le XVIe siècle ; anecdotes). — Georges Goyau. Un apôtre social : Léon Harmel (président, en 1896, de l'*Œuvre des cercles*, société qui se proposait d'établir des relations confiantes entre les patrons, les ouvriers et l'État. « Serviteur du Christ, du Pape et du Peuple », il est mort en 1915). — A. Lugan. Un moine-poète à Salamanque, Luis de Leon (1528 ; accusé d'opinions hétérodoxes sur la Bible, il fut mis en prison ; reconnu innocent, il fut rendu à la liberté et mourut en 1576). — Henri Davignon. Une Histoire de Belgique (récemment publiée par Adrien de Meeus. C'est moins une histoire qu'un plaidoyer véhément en faveur d'un gouvernement fort). — A travers la presse étrangère. Suède, par Jacques de Coussange. = 25 juin. Georges Lechartier. Le martyre du Mexique (s'inspirant des doctrines bolchevistes, les dictateurs actuels du Mexique persécutent l'Église catholique, à la fois par haine contre la religion et pour trouver un prétexte de s'approprier les biens de l'Église). — Casimir Smorgorzewski. La vérité sur la guerre polono-bolcheviste (de 1920-1921 ; d'après les livres du maréchal Pilsudski et du général Sikorski). — Fernand Passelecq. Un ouvrage d'art sur le cardinal Mercier (plan de cet ouvrage, qui doit paraître par les soins d'un Comité présidé par le comte Henri Carton de Wiart). — A travers la presse étrangère. Hongrie, par Émile Horn.

La Grande Revue. 1928, mai. — Guy Crouzet. Enquête sur « l'Intelligence et les Partis », II. — Marcel et André Boll. L'art dans la société contemporaine. — Albert Mathiez. La séparation des Églises et de l'État a-t-elle existé sous la Révolution française? (non : sous un régime qui n'admettait pas les dissidences philosophiques et religieuses, il n'y avait pas de place pour un État laïque et neutre. Le mot même de laïcité est récent : il ne figure pas dans l'édition du dictionnaire de l'Académie, 1878). — M.-T. Laurin. Un grand pays agricole : la Bresse (très intéressant pour l'histoire économique).

Journal des Savants. 1928, avril. — J.-B. Chabot. Jérusalem (d'après l'ouvrage

Digitized by Google

des PP. Vincent et Abel ; avec un plan du Saint-Sépulcre, diagrammes de restauration). — J. CARCOPINO. Les origines de l'Hercule romain (analyse la thèse consacrée à ce sujet par M. Jean Bayet). — Th. REINACH. L'art dans les monnaies grecques. — François RENIÉ. Le legs de Ch.-César Baudelot à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (extrait de ses testaments et codicille, datés du 23 octobre 1706 et du 4 novembre 1710).

Mercure de France. 1928, 1er juin. — KADMI-COHEN. La faillite sioniste (« le sionisme de demain ne peut être que le sionisme économique. Seul il satisfera le double besoin d'utilitarisme et d'idéalisme qui anime le peuple juif »). — Jules DE GAULTIER. Les précurseurs de la morale esthétique ; II : Épicure et la culture des images. — Jacques DE COUSSANGE. Encore le Journal de Fersen (d'après le t. II du Journal de Fersen que vient de publier Mlle Alma Soderhjelm ; partie qui était encore entièrement inédite et qui se rapporte aux années 1794-1795. Ses rapports avec Madame, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui découragea son zèle par sa sécheresse et son indifférence au sujet des dettes que Fersen avait contractées pour organiser la fuite du roi). — Chronique de Glozel ; suite. = 15 juin. Jules DE GAULTIER. Jésus, *homo estheticus*. — Georges HUARD. Une source d'Anatole France (dans ses romans : *Les autels de la peur* et *Les dieux ont soif*, France a manifestement utilisé *Les prisons de Paris sous la Révolution*, par Dauban). — Chronique de Glozel.

La Révolution de 1848 et les Révolutions du XIXe siècle. 1928, n° 124, mars-mai. — Paul RAPHAËL. Émile Ollivier et la suspension du recteur d'Aix en 1848. — GÉRARD-STRAUSS. Balzac et la cuisine électorale. — Michel FOURNIOL. La préfecture de la Drôme en 1848-1849.

Revue de l'histoire des religions. 1927, juillet-août. — Magnus OLSEN. Magie et culte dans la Norvège antique (deux conférences faites en mai 1927 à l'Institut d'études scandinaves : 1° sur le pouvoir magique des runes ; 2° sur le culte du couple divin de la fécondité). — Marguerite BRUNOT. Le congrès d'histoire du christianisme. Jubilé Alfred Loisy, Paris, 14-22 avril 1927 (analyse des principales communications). — Ch. PICARD. Sur l'histoire religieuse des « Premières civilisations » (analyse détaillée du tome I de *Peuples et civilisations*). — L. BARBEDETTE. La formation religieuse de Malebranche ; ses premières études.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1927, octobre-décembre. — Lionel DE LA TOURRASSE. Lettres du Milord Perth, gouverneur du prince de Galles, sur la maladie et la mort de Jacques II, roi d'Angleterre (adressées les 11 septembre et 9 octobre 1701 au R. P. abbé de la Trappe). — P. FRANCASTEL. Note sur la décoration de la chambre de la reine au XVIIIe siècle (publie un mémoire inédit des « ouvrages de sculpture en bois » exécutés suivant les dessins de M. de Cotte, « premier architecte » de S. M., et sous le contrôle de M. Gabriel, par De Goullons, Le Goupil et Verbreckt dans les six premiers mois de l'année 1730. Quelques débris seulement de ces belles boiseries existent encore). — Lieutenant-colonel HERLAUT. Le recrutement des volontaires nationaux à Versailles en août-septembre 1792 ; suite et fin. — Commandant Alphonse GRAVIER. Villes et villages de Seine-et-Oise en 1370 (extrait du compte de Jehan Le Mire dressé en tableau, en regard duquel quatre colonnes indiquent la variation de la population en 1735, 1824, 1911 et 1926. En appendice, extrait d'un compte pour la rançon du roi Jean ; liste de la contri-

Digitized by Google

bution fournie par vingt et un villages en 1369, *sic*). — E. Lery. Les premiers jeux de paume de Versailles. — Ch. Hirschauer. Recherches sur l'histoire de l'imprimerie et de la librairie à Versailles. L'imprimerie des hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères, 1768-1775 ; supplément). — Commandant Alphonse Gravier. Capitaine *aux* gardes, capitaine *des* gardes (ces deux expressions désignaient au XVIII^e^ siècle deux troupes différentes de la Garde royale). — Yvonne Bezard. Louis XVI à trois ans (d'après une requête adressée au roi en 1775 par Catherine Le Doher, qui avait eu l'occasion en 1757 de faire de menus cadeaux au futur roi qu'elle avait eu « l'honneur de tenir différentes fois sur les bras et par les lizières »).

La Revue de Paris. 1928, 15 mai. — Jules Cambon. Les ententes et la Société des Nations. — Eugenio d'Ors. Énigme et destinée de don Francisco de Goya. — Jacques Mortone. Une tentative d'évasion pendant la guerre. — René Johannet. A la recherche de l'Europe (l'Europe, tourmentée par l'industrie, le particularisme, la démagogie et la guerre, s'effrite sous nos yeux ; il n'en reste pas moins qu'elle détient en soi une énergie formidable dont il convient de critiquer l'orientation ou l'emploi). = 1^er^ juin. Guy de Montjou. La question de Tanger. — Salluste. Les origines secrètes du bolchevisme. Henri Heine et Karl Marx (le bolchevisme est né d'une association secrète fondée en 1819 par un groupe d'Israélites allemands sous le titre : « Union des Juifs pour la civilisation et la science » ; elle se proposait de faire pénétrer dans la civilisation issue du christianisme des idées spécifiquement juives qui en provoqueraient peu à peu la dissolution. Un des plus enthousiastes adeptes de ce néo-messianisme est Heine, qui, poursuivi en Allemagne, trouva un asile sûr en France, devint un ardent saint-simonien, accueillit les agitateurs étrangers reçus à leur tour en France, notamment Marx et, avec lui, toute une équipe de jeunes intellectuels qui travaillèrent à répandre les théories du communisme révolutionnaire et international). = 15 juin. Vicomte de Montbas. Caulaincourt à Châtillon, I (achève la réhabilitation de Caulaincourt en utilisant des documents nouveaux : le journal de voyage tenu par son secrétaire et sa volumineuse correspondance). — J. G. Prodhomme. La femme de Mozart : Constance Weber. — Henri Bidou. Notes d'un voyage en Grèce. — Salluste. Henri Heine et Karl Marx, II (de la part considérable prise par Marx pour organiser le communisme en France et la première internationale sous le Second Empire).

Revue des Deux Mondes. 1928, 1^er^ juin. — Verax. Quelques maîtres du destin. III : Le général Primo de Rivera. — Henri Bremond. Lettres de Prosper Mérimée à Francisque Michel (choix de lettres inédites, 1849-1870, provenant de la collection Mouravit, bibliographe bordelais, intime ami de la famille de M. Bremond). — Baron Beyens. Deux années à Berlin, 1912-1914 ; IV : La conférence de Londres (très intéressants renseignements sur la politique balkanique du tsar de Bulgarie et sur la politique serbe de l'Autriche-Hongrie. A cette époque-là, Guillaume II et Kiderlen-Waechter travaillent sincèrement à calmer les impatiences de l'Autriche inquiète des succès remportés par les Serbes). — Duc de La Force. Le maréchal de La Force ; VII : Catholiques et protestants (levée du siège de Montauban et mort du connétable ; La Force nommé maréchal, par Louis XIII, le 25 mai 1622). = 15 juin. Gabriel Hanotaux. Regards sur l'Égypte et la Palestine, mars-avril 1928 ; I : Chez le roi Fouad (il y est question d'une Histoire de la nation égyptienne projetée par le roi et dont il veut confier la direction à M. Hanotaux, comme pen-

Digitized by Google

dant à l'*Histoire de la nation française*. Le plan est déjà établi et les collaborateurs désignés). — André DALLY. Nos trésors d'art, III. — La Monnaie. — Prince NAPOLÉON. Mission à Varsovie, 1858 (le récit et les pièces qui l'accompagnent sont extraits des archives de Prangins). — André CHEVRILLON. Les principes critiques de Taine ; I : Race, moment, milieu. — Henriette CÉLARIÉ. Chez nos colons du Maroc. — Émile PICARD. Réflexions sur la science et les théories scientifiques. — Pierre TROYON. Les expositions ; I : Trois portraitistes (Winterhalter, Largillière, Houdon). — Louis GILLET. Sir Edmund Gosse (sa vie et son œuvre).

Revue des études arméniennes. T. VII, fasc. 2, 1927. — Le P. Léowond MOVSÉSIAN. Lori et l'histoire de la famille Bagratide arménienne Kurikian, trad. de l'arménien et annoté par Frédéric MACLER (avec un rapide coup d'œil sur le passé historique de la région qui fut la terre du petit royaume Kurikian, du x^e^ au xii^e^ siècle, et un tableau généalogique de la famille royale). — H. BERBÉRIAN. Découvertes archéologiques en Arménie de 1924 à 1927 (long rapport avec une carte). — Bibliographie.

Revue des Études historiques. 1928, avril-juin. — Louis KARL. La Hongrie et la diplomatie européenne au xvii^e^ siècle (quelques indications tirées de sources déjà connues par les publications françaises et anglaises). — Commandant DE LA ROCHE. Les Écuries du roi sous l'Ancien régime (utilise des documents inédits tirés des Archives nationales O[1]). — J. D'AURIAC. La toilette de l'impératrice Joséphine (analyse un compte des dépenses allant de février 1811 à janvier 1814 ; on y voit que, même après le divorce, les dépenses de l'impératrice ne cessèrent de monter). — Em. DÉBORDE DE MONTCORNIN. Marc-Antoine Désaugiers, 1772-1827 (d'après le livre de M. L. Flers).

Revue des études hongroises. 1928, n° 1. — M. ZSIRAI. Joseph Szinnyei, à l'occasion de son 70^e^ anniversaire (ce fascicule est dédié à cet éminent linguiste hongrois). — A. MEILLET. Sur la terminologie de la morphologie générale. — C. TAVIGLIANI. L'influsso ungherese sull' antica lessicografia rumena. — H. TRONCHON. En guise d'introduction à une bibliographie critique de l'influence anglaise en Hongrie (5 pages). — A. SAUVAGEOT. Sur un nom de nombre commun aux langues samoyèdes, tongous, mongol. — J. MELICH. Gépides et Roumains : *Gelon* du Notaire anonyme (discute les conclusions de C. Diculescu dans son livre sur les Gépides touchant le « Valaque » Gelon, qui, selon l'Anonyme, occupait la Transylvanie au temps de la conquête hongroise. « M. Diculescu n'a pas réussi à démontrer philologiquement que les Gépides eussent joué un rôle quelconque dans la formation du peuple roumain »). — Z. GOMBOCZ. Observations sur le consonnantisme des mots d'emprunt turks en hongrois. — V. TARKIAINEN. La littérature finnoise d'aujourd'hui. — I. FABIAN. Les études françaises à l'Université de Budapest. — A. ECKHARDT. Une tradition hongroise sur les Champs catalauniques (dans les *Gesta Hungarorum*, Simon de Kéza, à la fin du xiii^e^ siècle, place la bataille *in campo Belvider*, peut-être Beauvoir, à l'est de Troyes). — A. ALFÖLDI. Les champs catalauniques (croit à une confusion avec une bataille livrée par l'empereur Aurélien contre Tetricus). = Notes et documents. = Comptes-rendus.

Revue d'histoire moderne. 1928, janvier-février. — C.-G. PICAVET. La question des zones franches entre France et Suisse. — H. SÉE. Le commerce français à Cadix et dans l'Amérique espagnole au xviii^e^ siècle. — Colette BOUYSSOU. L'administra-

Digitized by Google

tion financière et les comptes de la ville de Toulouse à la veille de la Révolution. — Chroniques de L. Febvre sur la Réunion de Metz à la France (1552-1648) et de P. Bonenfant sur la Bibliographie de l'histoire moderne et contemporaine de la Belgique.

Revue d'histoire de l'Église de France. 1928, avril-juin. — Abbé Rony. Élection de Victor III ; conflit entre le nouveau pape et Hugues, archevêque de Lyon, 1085-1087. — Joseph Dedieu. L'agonie du jansénisme, 1715-1790. Essai de bio-bibliographie (signale de nombreux documents inédits dans la bibliothèque janséniste de M. Lingua de Saint-Blanquat, possédée aujourd'hui par la vicomtesse d'Aurelle de Paladine). = Bulletin critique. = Chronique d'histoire régionale.

Revue historique de Bordeaux. 1928, janvier-février. — Émile de Perceval. L'agonie d'une demeure princière (il s'agit du château de Cadillac, magnifique demeure édifiée et ornée par les Épernon, et qui passa ensuite aux Foix-Candale. En 1711, le duc de Foix, pressé par des besoins d'argent, voulut le vendre en lotissant le terrain. Le curé Bellet, antiquaire fervent et éclairé, suggéra aux ministres, pour sauver au moins le château, divers projets qui font l'objet du présent article et qui n'aboutirent pas. Le duc finit par le vendre en 1713. Tout cela se passait au XVIIIe siècle et non, comme le dit l'auteur à maintes reprises, au XVIIe. Dévasté sous la Restauration, le château est encore debout, mais il n'est plus qu'une maison de détention pour les femmes). — Xavier Védère. Le Vieux-Marché (de Bordeaux ; sur la place s'élevaient deux édifices caractéristiques : le pilori et la « clie », qui était une halle couverte, fermée de tous côtés par « des claires-voies en forme de claye ». Ils furent démolis en 1793. L'auteur en reconstitue l'histoire ; une eau-forte en rend l'aspect d'après des documents du temps). — Marvin Mac Cord Lowes. Les premières relations commerciales entre Bordeaux et les États-Unis d'Amérique, 1775-1789 ; suite.

Revue historique de droit français et étranger. 1928, n° 1. — S. C. Naber. Platon et les États généraux de 1484 (les paroles prononcées par le chancelier Guillaume de Rochefort « por requerre trop grande franchise et liberté, chet-on en trop grand servaige » sont empruntées à Platon, *Rép.*, VIII ; et c'est du texte même de Platon qu'il tira cette citation). — Charles Appleton. A l'époque classique, le transfert de la propriété de la chose vendue et livrée était-il subordonné, en règle, au paiement du prix? (commentaire des *Institutes*, II, 1, § 41). — Marc Bloch. Un problème d'histoire comparée : la ministérialité en France et en Allemagne (examen serré des théories récentes, surtout de celle de Ganshof). — Paul Collinet. Les nouveaux fragments des Institutes de Gaius (fournis par les papyrus d'Oxyrrhyncus, n° 2103). — Fabien Thibault. Les « coloni » dans le Polyptyque d'Irminon (ces « coloni » étaient certainement pour certains cas, et probablement pour d'autres cas, des hommes libres, ne descendant pas des colons romains). — E. Martin-Chabot. Un cas d'extradition en 1448 entre la principauté d'Orange et l'État pontifical d'Avignon.

Allemagne

Historisches Jahrbuch. Bd. 48, H. 1 (1928). — K. L. Hitzfeld. Krise in den Bettelorden im Pontifikat Bonifaz VIII? (décrétale *Super Cathedram*, du 18 février 1300, réglementant et limitant l'exercice, par les Mendiants, des droits de prédication, confession et sépulture ; son influence sur la situation financière des couvents).

Digitized by Google

— Paul KAUFMANN. Görres im Kampfe gegen die preussische Reaktion (renseignements inédits sur les événements qui ont précédé la fuite de Görres à Strasbourg, en 1819). — Hubert BASTGEN. Talleyrands Aussöhnung mit der Kirche : nach vatikanischen Aktenstücken (difficultés de Mgr de Quélen avec le pape, après la réconciliation ; textes publiés en appendice). — E. v. FRAUENHOLZ. Der deutsche Zusammenbruch im Jahre 1918 (revue de diverses publications, parmi lesquelles *Erinnerungen und Dokumente* du prince Max de Bade et traduction des documents publiés par le Foreign Office).

ÉTATS-UNIS

The american historical Review. 1927, avril. — Lynn THORNDIKE. The blight of pestilence on early modern civilization (suit dans les textes la trace de la peste dans les divers pays de l'Europe, depuis le milieu du XIV^e siècle jusqu'au XVII^e, et en indique les conséquences sociales). — Herbert D. POSTER. International calvinism throught Locke and the Revolution of 1688. — Marcus L. HANSEN. The history of american emigration as a field for research. — Grace L. NUTE. The papers of the American fur company ; a brief estimate of their significance (les archives de cette compagnie ont pour origine les papiers de John D. Clute, qui fut membre de cette association de 1854 à 1879 ; elles se rapportent surtout aux années 1835-1845). — Alexander A. VASILIEV. Byzantine studies in Russia, past and present (conférence faite devant les membres de l'American historical Association en décembre 1925). — Lota SPELL. The first philanthropic organization in America (d'après un manuscrit provenant d'un Livre de la fraternité du Saint-Sacrement, qui fut fondée en 1538 au monastère de saint François de Mexico. On y peut suivre l'œuvre charitable accomplie par les membres de cette institution jusqu'à la fin du XVI^e siècle). = Documents. J. G. DE ROULHAC HAMILTON. A society for preservation of liberty, 1784 (d'après une affiche dont on ne connaît qu'un exemplaire). — Lettre sur la mort du président Taylor, adressée à Lord Palmerston, ministre des affaires étrangères, par Sir Henry Lytton Bulwer, alors ambassadeur d'Angleterre à Washington, 11 juillet 1850. = C.-rendus. = Octobre. Marcus W. JENNEGAN. Productivity of doctors of philosophy in history (on s'est ému aux États-Unis après avoir constaté que les docteurs en philosophie produisent si peu de travaux scientifiques et l'on a ouvert une enquête sur les causes de ce faible rendement et sur les remèdes. C'est le but du présent article d'apporter une réponse au questionnaire). — Georges H. GUTTRIDGE. Lord George Germain in office, 1775-1782 (Lord George avait été condamné par le conseil de guerre à quitter l'armée pour avoir refusé d'exécuter à Minden en 1759 les ordres de Ferdinand de Brunswick. Malgré la réprobation soulevée alors contre lui, quand la guerre de l'Indépendance américaine eut éclaté et après les premiers revers des troupes anglaises, on fit appel à ses aptitudes militaires et à sa réputation de fermeté ; il entra dans le ministère North comme secrétaire d'État pour les affaires américaines ; il les dirigea pendant six ans et demi en dépit de son impopularité et des jalousies de ses collègues. Il ne fallut rien de moins que l'intervention du roi pour obliger le chef du ministère à se séparer d'un collègue redouté et malchanceux). — Edward Mead EARLE. American interest in the greek cause, 1821-1827. — Thomas P. ABERNETHY. Andrew Jackson and the rise of south-western democracy. = Notes et suggestions. A. B. MACDONALD. Recent spanish arabic studies (Ribera, Asin et leurs élèves). — Arthur

Digitized by Google

Lyon Cross. On coppering ships' bottoms (des premiers essais tentés pour protéger les vaisseaux contre les vers rongeurs au moyen d'une cuirasse de cuivre, 1761-1777 ; on ne tarda pas à en reconnaître les salutaires effets). — William A. Robinson. A misued quotation (montre comment une citation erronée d'une phrase où Théodore Dwight fit en 1801 une horrible peinture du jacobinisme a trompé plusieurs historiens récents). — Robert E. Riegel. Standard time in the United States (expose comment la conférence de Washington, 1er octobre 1884, fut amenée à admettre le méridien de Greenwich comme le point de départ de la division de l'espace en degrés, avec le jour de vingt-quatre heures et l'application du système décimal pour mesurer à la fois le temps et l'espace). = 1928, janvier. Henry Osborn Taylor. A Cayman's view of history. — Edwin E. Aubrey. Social psychology as liaison between history and sociology. — Raymond J. Sontag. German foreign policy 1904-1906 (d'après les documents publiés dans la *Grosse Politik*). — Avery O. Craven. The agricultural reformers of the ante-bellum South. = Notes et suggestions. Henry E. Bourne. The economic history of the French Revolution as a field of study (d'après les documents relatifs à la vie économique de la Révolution). — Carl Ludwig Lokke. Jefferson and the Leclerc expedition (d'après les documents publiés par Mary Trendley, *The United States and Santo Domingo*, 1789-1866, et les documents des archives des Affaires étrangères). — Louis C. Karpinski. Manuscript maps relating to American history in french, spanish and portuguese archives (indications sommaires). = Documents. Dépêches envoyées par le consulat des États-Unis à la Nouvelle-Orléans, 1801-1804 ; suite et fin. = C.-rendus et chronique. = Avril. Samuel Rezneck. Constructive reason by words in the fifteenth century (a-t-on raison d'affirmer qu'au xve siècle les tribunaux de la Couronne interprétèrent le statut de 1352 sur le crime de haute trahison comme pouvant être édifié sur de simples paroles? Tout au plus peut-on dire que les paroles incriminées sont venues s'ajouter aux autres témoignages à charge. Rien de plus). — Violet Barbour. Consular service in the reign of Charles II (intéressant pour l'histoire du commerce). — Frances Morehouse. The Irish migration of the 'Forties (montre que le nombre des Irlandais qui émigrèrent pendant les années de famine de 1845 et 1850 a été beaucoup plus grand que les chiffres fournis par le Gouvernement britannique). = Notes et suggestions. Robert G. Albion. Admiralty prise case briefs (1803-1808). — M. E. Curti. Pacifist propaganda and the treaty of Guadalupe Hidalgo, Mexique (1848). L'article 21 paraît avoir introduit dans la diplomatie américaine l'idée d'un arbitrage permanent entre les nations). = Documents : Francis Sullivan. Letters of a Westpointer, 1860-1861 (vingt et une lettres écrites par Édouard Willoughby de West-Point, alors capitaine d'artillerie au service des Confédérés). = C.-rendus et Chronique.

Foreign affairs. 1928, juillet. — André Siegfried. The passing of England's economic hegemony (l'âge du charbon, qui a fait la richesse de l'Angleterre de 1815 à 1914, est passé ; sa balance commerciale ne cesse de baisser. D'ailleurs, son activité se transforme et elle tend à devenir le principal courtier commercial du monde). — Walter Lippmann. Second thoughts on Havana (ce qui ressort de la sixième conférence pan-américaine, c'est la nécessité, pour les États-Unis, d'avoir dans l'Amérique centrale une diplomatie vigilante, capable de longues pensées et d'efforts continus). — Ogden L. Mills. Our foreign policy. A republican view (il appartient au parti républicain de renoncer à la politique d'isolement). — Franklin D. Roose-

Digitized by Google

VELT. Our foreign policy. A democratic view (les démocrates doivent renoncer à une politique stérile comme celle du désarmement préconisée par M. Kellogg. Les États-Unis doivent travailler d'abord à regagner la confiance et l'amitié du monde en organisant sagement la paix). — Boris BAKHMETEFF. Ten years of bolchevism (l'exil de Trotzky, en décapitant le communisme, marque la fin de la période révolutionnaire ; les communistes ont joué dans la Révolution russe le rôle des Jacobins français à la fin du XVIII^e siècle et subissent le même sort tragique). — J. Reuben CLARK. The oil settlement with Mexico (expose les négociations qui ont abouti au règlement signé le 28 mars 1928 sur la question des propriétés des mines de pétrole possédées au Mexique par des citoyens américains des États-Unis). — Clarence K. STREIT. Haïti. Intervention in operation (arrangements pris avec le président Borno, élu en 1922, et qui poursuit une politique d'entente avec les États-Unis). — Ralston HAYDEN. What next for the Moro? (les Moros sont des indigènes des Philippines, répandus dans Midanao et dans l'archipel de Sulu. Or, Midanao produit en abondance toutes les cultures tropicales et les terres les plus fertiles sont les moins peuplées ; les Moros sont incapables d'exploiter ces richesses, ardemment convoitées par les nouveaux maîtres des Philippines. Ils devront fatalement subir le joug étranger ; mais les Américains, après les avoir soumis par la force des armes, ne sauraient se soustraire à l'obligation morale de leur donner des justes lois. Le problème est posé). — Josef REDLICH. Hapsburg policy in the Balkans before the war (d'après les notes journalières prises par feu Joseph Barnreither, 1912-1914. L'auteur déplore l'aveuglement du gouvernement dualiste dans ses rapports avec la Serbie). — Edgar TURLINGTON. The financial independence of Persia. — C. C. WU. Foreign relations of the Chinese nationalist government. — Herbert B. ELLISTON. Reparations, debts and the future. — Aloïs MUSIL. Religion and politics in Arabia (avec une carte). — William L. LANGER. Some recent books on international relations. — Denys P. MYERS. Source material. Public documents officially printed.

Speculum. 1928, avril. — Charles Homer HASKINS. Latin literature under Frederick II (cet empereur était un bon latiniste, comme son grand chancelier Pierre de La Vigne ; il encouragea les études ; on trouvera ici une liste des œuvres latines qui lui ont été dédiées. En ce qui concerne l'historiographie, l'influence de Frédéric se fit sentir surtout par les furieuses polémiques de sa lutte avec Grégoire IX ; pas de chroniques, mais des lettres et papiers d'État en grand nombre, écrits par Pierre de La Vigne, Nicola della Rocca, Terrisio di Atina, Jean « de Argussa », etc. La poésie latine, très en faveur à la cour sicilienne, est représentée par Schiavo de Bari, Jacques de Bénévent, Henri d'Avranches. Littérature d'un caractère uniquement séculier ; « cette sécularisation cadre exactement avec celle de l'État »). — Philip Barrows WHITEHEAD. The acts of the council of 499 and the date of the payer *Communicantes* and *Nobis quoque* in the canon of the Mass. — Elizabeth Cox WRIGHT. Common law in the thirteenth-century english royal forest (prouve qu'au XIII^e siècle les régions légalement considérées comme constituant la « forêt royale » n'étaient pas régies uniquement par la « forest law », mais que, dans certains cas, la « common law » était appliquée, comme toutes les autres infractions à la loi commune). — Lynn THORNDIKE. Sanitation, baths and street-cleaning in the Middle ages and Renaissance (nombreuses références montrant que l'hygiène publique et privée n'était pas aussi négligée ou même ignorée au Moyen Age qu'on l'a dit). —

Digitized by Google

Francis Peabody Magoun et S. Harrison Thomson. Kronika o Alexandru Velikem. A czech prose translation of the *Historia de preliis*, reunion J^3 (minutieuse étude des manuscrits contenant la traduction en prose tchèque du *De preliis*, roman historique qui se rattache à la légende d'Alexandre le Grand). — Le R. P. German Prado O. S. B. Mozarabic melodies (avec deux fac-similés et plusieurs transcriptions en notes modernes). — Florence A. Yeldham. Fraction tables of Hermannus Contractus (étudiés surtout d'après deux manuscrits de Durham et d'Oxford, dont on donne quelques extraits). — Robert J. Menner. Two notes on medieval Evhemerism (concernant Alfred et Ælfric, Ninus et Nemrod). — S. Harrison Thomson. Three unprinted opuscula of John Wyclif (1° Errare in materia fidei quod possit Ecclesia militans ; 2° De clavibus Ecclesie, id est De potestate ligandi ; 3° De officio regis conclusio). — Walter Muir Whitehill. An inscription of 1095 at. Loarre (inscription funéraire d'un certain « famulus Dei Tulgas », mort la veille des calendes de décembre 1095, date absolument certaine, comme en fait foi un fac-similé publié d'après un estampage. L'inscription se trouve sur la façade de l'église du château de Loarre, Huesca). = C.-rendus. = Liste des livres reçus. = Notice nécrologique sur Thomas Frederick Crane, 1844-1927, professeur à l'Université Cornell, auteur de nombreux ouvrages sur le folklore médiéval, la littérature française et italienne, etc.).

Grande-Bretagne

Antiquity. 1928, juin. — D. Randall-Mac Iver. Forerunners of the Romans. II (caractérise cinq peuples et civilisations qui ont occupé l'Italie septentrionale vers l'an 1000, deux cents ans avant l'arrivée des Étrusques ; quatre de ces peuples pratiquaient la crémation ; le cinquième, les Picéniens, l'inhumation. Une carte et cinq planches). — Vice-amiral Bayle Somerville. Two great dolmens of central France (minutieuse description des dolmens de Saint-Antoine-du-Rocher, près de Tours, et de Bagneux, près de Saumur ; avec trois planches). — Eric Thompson. The « Children of the Sun » and Central America (réfute la théorie de l'École de Manchester d'après laquelle les Aborigènes de l'Amérique centrale ont dérivé leur civilisation du sud-est asiatique et, indirectement, de l'Égypte. Montre en quoi consistait la religion des Maya, peuple primitif du Yucatan). — Eliot Curwen. Ancient cultivations at Grassington, Yorkshire (avec une carte montrant dans cet endroit la persistance des méthodes celtiques pour la culture du sol à l'époque romaine). — O. G. S. Crawford. Our debt to Rome? (il y eut certainement une brisure profonde entre le régime impérial en Bretagne et l'établissement des Anglo-Saxons ; l'examen de la carte et le résultat des fouilles archéologiques prouvent qu'entre les deux époques un changement profond s'effectua dans la répartition du sol entre les habitants ; certains exemples locaux montrent que les anciennes voies romaines ont été remplacées par des chemins très différents. Deux cartes et une bibliographie). — Einar Gjerstad. The swedish excavations in Cyprus. — Alan Rowe. The recent finds at Beisan (fouilles d'un énorme tumulus appelé Tell-el-Hom dans la Palestine méridionale. Deux planches). — George H. Bushnell. The Alexandrian library (résume ce qu'on sait de cette bibliothèque ; elle fut en partie brûlée en 47 av. J.-C. et n'existait plus en 272 de notre ère. Sa destruction ne saurait donc être imputée à l'armée du calife Omar en 642). = Notes and News (un plan de Volubilis d'après un article de M. Salesses ; la croix de

Digitized by Google

saint Jean à Iona ; l'Institut oriental de l'Université de Chicago ; résultat des fouilles récentes au mur d'Hadrien, d'après *Durham University Journal*, mars 1928 ; outils en fer trouvés à Ur et remontant au quatrième millénaire, etc.).

Bulletin of the Institute of historical research. Vol. VI, n° 16, juin 1928. — F. J. Weaver. Anglo-french diplomatic relations 1558-1603 ; suite (bibliographie des sources manuscrites relatives aux ambassadeurs anglais en France de Sir Francis Walsingham, 1570-1573, à Sir Amyas Paules, 1576-1579). — Hilda Johnstone. Pascasius Valentini and the Frescobaldi (publie un acte émané de la garde-robe du roi en 1299, ayant pour objet de solder les dépenses faites au service du roi en Gascogne par un certain Pascasius Valentini, dit « Ladalli de Arragonia » ; la « Societas Friscobaldorum » s'est portée garante de la somme due par le roi). — Pierre Janelle. An unpublished poem on bishop Stephen Gardiner (poème en anglais tiré d'un volume appartenant à la bibliothèque de Trinity college, Cambridge. L'auteur est un certain William Palmer, « gentilhomme pensionnaire » du roi et zélé protestant. Il le composa pendant l'été de 1547. De ce poème, qui est sans valeur littéraire, on publie ici seulement les passages qui ont un intérêt historique). — Sommaire des thèses (on peut signaler celle de Mary C. L. Salt sur les ambassades en France pendant le règne d'Édouard Ier ; celle de Jean Strachan Wilson sur le travail administratif du Lord chancelier sous les deux premiers Stuarts ; celle de J. W. Herbert sur les débats constitutionnels à la Jamaïque de 1748 à 1776, etc. ; celle de C. W. De Kiewiet sur la politique britannique à l'égard des Républiques hollandaises du Sud-Afrique, 1818-1872). — Addition et correction au *Dictionary of national biography* et au *New English dictionary*.

History. 1928, avril. — E. F. Jacob. Suger of St. Denis (sa vie, son œuvre littéraire et artistique). — Florence M. G. Higham. Fact and fancy in the writing of history (à propos de plusieurs livres récents ; « on ne peut interpréter les faits sans appeler la fiction à son aide »). — C. H. K. Marten. The first school examination and the teaching of history. — E. Jeffries Davis. Trimoda necessity (explique comment le mot *trimoda* s'est, depuis Selden, transformé en *trinoda*, que rien ne justifie). = C.-rendus.

The Times. Literary Supplement. N° 1372. — The « Black Dwarf » (étude sur un journal hebdomadaire publié sous ce titre : Le nain noir, pour soutenir la cause de la réforme radicale, 1817-1820). = N° 1374. George III (d'après sa correspondance, publiée par Sir John Fortescue). = N° 1375. Sixty years of social thought (c'est surtout une critique d'un nouveau livre de Bernard Shaw sur le socialisme). — Mrs. Esdaile. Peprys Le Sueur and Gibbons (sur l'histoire du Royal Exchange et l'abbaye de Westminster). = N° 1376. The house of Minos (d'après les t. II et III de Sir Arthur Evans). — William A. Shaw. Burnet and the « Characters » of John Macky (montre que les *Characters*, qui sont des tableaux de la cour d'Angleterre dans les premières années du XVIIIe siècle insérés par Macky dans ses Mémoires, ont pour auteur Burnet, qui se proposait de les faire paraître dans l'Histoire de son temps). = N° 1377. Sir Thomas Malory and the sentiment of glory (importance de la *Morte Darthur* pour la formation de la prose anglaise ; pourquoi ce célèbre roman est aujourd'hui injustement dédaigné). = N° 1373. Asia in travail.

Digitized by Google

ITALIE

Archivio storico Siciliano. T. XLVII-XLVIII, 1927. — A. SANSONE. Le fortune della spedizione dei Mille. Nuovi documenti. — C. A. GARUFI. Il più antico diploma purpureo con scrittura greca ad oro della cancelleria Normanna di Sicilia (l'unique et célèbre diplôme en langue grecque, écrit en lettres d'or sur parchemin pourpré et conservé aux archives de la Chapelle palatine de Palerme, si souvent étudié et reproduit depuis Montfaucon, n'émane point, comme on l'a cru, de la chancellerie byzantine, mais de celle du grand comte Roger ; il le faut dater d'avril 1094). A. DE B.

Archivio Veneto. T. LVIII, 1927. — C. GASPAROTTO. Patavium, municipio romano. — G. MAGNANTE. Il consiglio dei Rogati a Venezia, dalle origini alla metà del sec. XIV. — G. BISCARO. I primordi dell'Ordine Francescano in Treviso. — V. LAZZARINI. Una donazione di Naimerio Polani alla dogaressa Michiel (1155). — V. MALAMANI. Il teatro lirico a Venezia nel sec. XIII. A. DE B.

Giornale storico e letterario della Liguria. T. II, 1926. — U. FORMENTINI. Consorterie langobardiche fra Lucca e Luni. — A. COSTA. Gian Lucca Pallavicino e la corte di Vienna (1731-1753). — G. GNECCO. Il Molière nella produzione comica di Stefano De Franchi. — P. RIVOIRE. Gabriella Malaspina di Fosdinovo. Vicende di una monaca del sec. XVIII. = T. III, 1927. V. VITALE. Le relazioni commerciali di Genova col regno Normanno-Svevo. — E. PANDIANI. Storia dei pirati liguri. — V. FORMENTINI. Intorno al duomo di Sarzana. — U. GIAMPAOLI. Per la storia del costume (contribution à l'histoire du costume au XVI^e siècle). — O. PASTINE. Genova e Massa nella politica mediterranea del primo settecento. — V. VITALE. Intorno ai « Libri jurium » (conservés aux archives du ministère des Affaires étrangères à Paris). — M. BATTISTINI. Sui Francesi uccisi a Filattiera nel 1796 (meurtre de deux fonctionnaires français, en Toscane, pendant l'occupation napoléonienne). — M. FERRARI. Intorno alle origini di Sarzana. A. DE B.

Historia. Studi storici per l'antichità classica. 1^re année, n° 4, 1927, octobre-décembre. — A. SOLARI. I centri Emiliani della tribù Stellatina (sur les origines romaines de Forum Livi, aujourd'hui Forli, et de Forum Popili ; ces lieux auraient d'abord dépendu du municipe de Mevaniola, ce qui expliquerait leur inscription dans la tribu Stellatina). — A. NEPPI MODONA. Sull'uso dei pempòbola nell'antichità (à propos de deux fourches à cinq pointes, trouvées dans un dépôt de la fin de l'âge du bronze ; selon une opinion, c'étaient des outils de pêche ; selon une autre, des instruments pour faire rôtir les viandes dans les sacrifices). — M. SEGRE. La più antica tradizione sull'invazione Gallica in Macedonia e in Grecia, 280-279 a. Cr. (nous avons deux traditions sur cette invasion ; celle qui est représentée par Pausanias, Diodore, Justin, et qui jouit de peu de crédit, s'accorde pourtant avec des documents épigraphiques et archéologiques, contemporains ou presque contemporains des événements). — C. ALBIZZATI. Statuetta ellenistica d'acrobata (curieux petit bronze, exécuté au III^e ou au II^e siècle av. J.-C., et représentant un nain acrobate ; très apparenté à des statuettes trouvées dans les fouilles sous-marines de Mahdia). — R. ANDREOTTI. Ancora sulla toponomastica Lunese-Pisana. — R. SABBADINI. Per una nuova edizione di Virgilio ; il codice Vaticano Palatino 1631 (observations sur ce célèbre manuscrit, qui se trouvait à l'abbaye de Lorsch au début du IX^e siècle et y resta jusqu'au milieu du XVI^e). = Nécrologie : Vasile Par-

Digitized by Google

van. = Nouvelles archéologiques sur Rome et la province de Rome. Correspondance toscane. Bulletin bibliographique, dépouillement des périodiques ; vie universitaire. = 2e année, nº 1. 1928, janvier-mars. G. Niccolini. Les *Leges sacratae* (lois émanant de la plèbe seule, qui prêtait serment de les faire respecter, et déclarant *sacer* le violateur éventuel ; elles n'eurent plus de raison d'être quand les plébiscites devinrent de véritables lois de l'État romain). — P. Barocelli. Le incisioni rupestri delle Alpi Marittime (on connaît, sur le monte Bego, au-dessus de Ventimiglia, à des altitudes variant de 1900 à 2,600 mètres, plus de 14,000 gravures rupestres, représentant soit des figures cornues, images plus ou moins abrégées de taureaux, sans doute animaux divins, soit des hommes, des armes et outils, des charrues, soit des figures géométriques dont le sens échappe ; il y avait donc là, à l'époque énéolithique et à l'âge du bronze, un lieu de pèlerinage, fréquenté par des agriculteurs qui devaient vivre dans les vallées des Alpes-Maritimes ; ces gravures, qui ont été étudiées surtout par un Anglais, Bicknell, exigent une exploration systématique). — C. Albizzati. Per l'arte dell' età imperiale (observations sur la sculpture romaine de l'époque impériale, depuis le second siècle, à propos de l'ouvrage de Mme E. Strong). — Maria Teresa Polidori. Sulla e Mario nei rapporti della guerra sociale. = Dépouillement des périodiques. Correspondance de Toscane. Nouvelles archéologiques (d'Italie). Nouvelles publications d'archéologie coloniale (Cyrène et Tripolitaine). Vie universitaire. = Elisa Vianello. Il trattato sulle Leggi di M. Tullio Cicerone (long mémoire d'une étudiante). = Nº 2, avril-juin. L. Cantarelli. L'ultimo rifugio di Romolo Augustolo (à Naples, dans l'îlot appelé aujourd'hui Castel dell' Uovo). — A. Solari. Sui limiti dell' antico territorio Claternese (au sud-est de Bologne). — U. Antonielli. Il posto dell' Italia negli studî di preistoria (cette place est « di primissimo ordine » ; exposé sommaire de l'œuvre des préhistoriens italiens, surtout de Pigorini). — M. Segré. La fonte di Pausania per la storia dei Diadochi (Pausanias se sert d'un auteur qui n'est pas antérieur à l'époque impériale). = P. Barocelli. Article nécrologique sur Ernesto Schiaparelli. = L. Rovere. Studî di preistoria in Piemonte (publications de P. Barocelli). = Dépouillement des périodiques. Correspondance de Toscane. Récentes découvertes archéologiques italiennes en Albanie. Le musée archéologique de Florence. Le premier congrès national d'études romaines (tenu à Rome en avril 1928). Le congrès international étrusque (tenu à Florence et à Bologne en avril-mai 1928). = R. Andreotti. Sul nome di Claudia dato alla Via Emilia. — E. Andreoli. Intorno all' antichità di Imola.

Levana. Rassegna bimestrale di filosofia dell'educazione e di politica scolastica. T. VI, nos 1-2, 1927, janvier-avril. — A. Gambaro. I due apostoli degli asili infantili in Italia (Aporti en Lombardie et Lambruschini en Toscane). — G. Saitta. L'educazione dell' Umanesimo. IX : Bernardino di Siena, o il Santo dell' Umanesimo. A. de B.

Memorie storiche Forogiuliesi. Giornale della regia Deputazione sopra gli studi di storia patria per il Friuli. T. XXI, 1925. — P. S. Leicht. Scuole superiori e vita studentesca nel Friuli medievale. — P. Paschini. Raimondo della Torre, patriarca d'Aquileia. — Id. Il patriarcato di Pietro Gera. — Id. Un secolo di storia Rosacense (notes et documents sur l'abbaye de Rosazzo au xve siècle). = T. XXII, 1926. L. Suttina. Femminette berlingatrici nei versi di un notaro Udinese del Quattrocento (scène de vie bourgeoise du xve siècle contée en vers imagés par Ser

Digitized by Google

Tadeo de Baldino de Bonvillani, notaire d'Udine ; la pièce inédite est publiée d'après le ms. 286 de la Bibliothèque palatine de Parme). — P. Paschini. L'abbazia di Rosazzo nella prima metà del Cinquecento. — M. I. Leicht. « La rotta de' Tedeschi in Frivoli » (poème de Perossino della Rotonda da Perugia, célébrant une défaite infligée aux Allemands en Frioul, au début du XVI^e siècle, par le condottiere Baglioni ; publié d'après un opuscule du temps conservé à la bibliothèque de Séville). A. DE B.

Nuovi studi medievali. Rivista di filologia e di storia. T. II, 1925-1926. — C. Guerrieri Crocetti. La leggenda di Rodrigo, contributo allo studio dell' epopea spagnuola. — G. W. Coopland. An unpublished work of John of Legnano, the « Somnium » of 1372. — Gerolamo Biscaro. Si, che per simil non s'entro in Malta (disserte sur l'origine du nom de « Malta » qui, dans ce vers de Dante, désigne la prison destinée aux clercs condamnés à la réclusion perpétuelle). — Roger S. Loomis. Romance and epic in the romanesque art of Italy (critique de Mâle, *L'art religieux du XII^e siècle*). A. DE B.

Rendiconti della R. Accademia dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques. 6^e série, t. II, fasc. 3-4, 1926, mars-avril. — F. Brandileone. Perchè Dante colloca in Paradiso il fondatore della scienza del diritto canonico? (parce que le décret de Gratien se rapporte au for laïc et au for ecclésiastique. L'auteur combat l'interprétation contraire de Ruffini et de Tamassia. Longue dissertation de 85 p.). — Enrico Cerulli. Le popolazioni della Somalia nella tradizione storica locale. — Domenico Zancani. Monumenti e riflessi di arte italiota in Epiro. — Giuseppe Furlani. Di una presunta versione araba di alcuni scritti di Porfirio e di Aristotele. = Fasc. 5-6, mai-juin. Pietro Loi. Di una silloge epigrafica umanistica della biblioteca universitaria di Pisa (recueil d'inscriptions romaines qui ont été transcrites au XVI^e siècle dans trois mss. appartenant à la bibliothèque de l'Université de Pise). — E. Rizzo. Elisia Caetani Lovatelli (cette grande dame qu'ont illustrée ses travaux sur l'archéologie classique était née le 12 octobre 1840 ; elle est morte le 22 décembre 1925). — Domenico Comparetti. Antichissima iscrizione sabina testè trovata nell' agro Tiburtino (avec deux fac-similés). — M. Guarducci. Intorno ad una serie di bronzetti etruschi rinvenuti sull' Appennino bolognese (avec quatorze figures). — Id. Intorno a tre tazze d'argento del museo di Bologna (avec onze figures). = Fasc. 7-10, juillet-octobre. I. Guidi. Due nuovi manoscritti della « Cronaca abbreviata » di Abissinia (cette chronique fut composée probablement sous le règne d'Iyasu II, 1729-1753 ; on en connaissait déjà trois rédactions, dont une, dans un ms. de Paris, contenait le texte édité par Basset en 1880). = Fasc. 11-12, novembre-décembre. E. Cerulli. Canti amarici dei Musulmani di Abissinia (ces chants en langue ahmarique appartiennent à l'époque actuelle). — L. Ceci. Inscriptio Tiburtina antiquissima (cette inscription est antérieure à celle de Duenos, qui est du début du V^e siècle ; elle appartient à un groupe de très anciens documents dont l'écriture ne sert pas encore à exprimer la pensée humaine, mais avait un sens religieux, comme hiéroglyphique). — C. A. Nallino. « Phernè » nel senso di « Donatio propter nuptias » in scritti siriaci e giudaici. — A. Neppi Modona. Il nuovo monumento epigrafico protoetrusco del Museo metropolitano di New York (dresse le tableau des signes alphabétiques inscrits sur de très anciens monuments qu'on reproduit ici ; ils paraissent procéder d'un alphabet hellénique transmis directement en Étrurie et de l'Étrurie à Rome). — L. Ceci. Roma e gli Etruschi.

Digitized by Google

I : Il fascio littorio (les termes *lictor, fascis, securis,* sont proprement latins ; ils ne doivent rien à l'étrusque. Le faisceau du licteur jouit d'une antiquité telle qu'il n'admet ni importation ni emprunt). — G. Vinaccia. Saggio di metrologia etrusca. — Vittorio Scialoja. Notice nécrologique sur Giacomo Lumbroso (avec la bibliographie de ses œuvres). = T. III, 1927, janvier-février. Francesco Gabrielli. « classicità » e « modernità » nella poesia di Al-Mutanabbi. — F. Brandileone. Notice nécrologique sur Francesco Schupfer (longue notice sur la vie et les travaux de ce savant professeur et historien du droit romain qui naquit à Chioggia le 5 janvier 1833 et mourut le 8 septembre 1927). — L. Ceci. Elia Lattes e la etruscologia (notice nécrologique. Lattes, né à Venise en 1843, mort à Milan le 1er juin 1925, fut un des maîtres dans le déchiffrement et l'explication des textes en langue étrusque. Mémoire richement documenté de quatre-vingt-onze pages). — Francesco Orestano. Notice nécrologique sur Rudolf Eucken (mort octogénaire à Iéna, le 15 septembre 1926). — L. Ceci. Roma e gli Etruschi. II : La storia di tre parole (ces trois mots sont *amare, pulcher* et *populus;* selon Kretschmar, ces trois expressions ont été empruntées à l'étrusque par les Latins, qui n'en avaient pas l'équivalent. L'auteur proteste et s'efforce de prouver que le latin possédait cet équivalent. Les sentiments qu'ils expriment ne doivent rien à l'étranger). — Francesco Gabrieli. Documenti relativi al califfato di Al-Amin in At-Tabari (documents importants pour l'histoire de l'Islam en 802-813 de notre ère, après la mort de Haroun al-Rachid, et qui sont la principale source du chroniqueur At-Tabari). = Notice nécrologique sur Domenico Comparetti, doyen d'âge de l'Académie, mort le 19 janvier 1926. = Fasc. 3-4, 1927, mars-avril. G. Furlani. Sulla pronuncia del' nome Samas-Sum-Ukîn (nom d'un frère d'Assurbanipal). — Id. Di un supposto gesto precatori Assiro (geste de l'adorant qui, de la main droite, envoie, pendant qu'il récite la prière, des baisers à la statue divine devant laquelle il se tient debout. Est-ce un geste primitif de prière, comme le prétend Langdon? Non, c'est tout simplement un geste de commandement. Pour le prouver, on passe en revue toutes les représentations figurées que fournissent les monuments assyriens et non-assyriens, grecs et classiques). — L. Ceci. Roma e gli Etruschi. III : Il vino e l'asino (les deux mots *vinum* et *asinus* ont été empruntés par les Latins aux Étrusques). — P. S. Leicht. Gasindi e vassalli (est-ce la conquête franque de la Lombardie qui a causé le développement de la classe des « gasindi » en celle des « vassalli »? Quelle est le sens du terme « fidelitas » et comment il évolua?). — Nicola Festa. Notice nécrologique sur Vittorio Puntoni (professeur de philologie classique, né à Pise le 24 juin 1859, mort le 20 mars 1926). — Biagio Brugi. Dove erano custodite in Pisa le Pandette nel secolo XIV? (un document de l'année 1358 prouve qu'à cette date un ms. des Pandectes était conservé à Pise sous la garde des Anciens du peuple). — Achille Loria. Notice nécrologique sur Francesco Isidoro Edgeworth (professeur de logique et d'économie politique à King's College, Londres ; auteur d'un traité remarqué sur la science de la finance). = Mai-juin. Notices nécrologiques sur Domenico Comparetti par A. Chiappelli ; sur Paul-Frédéric Girard, par P. Bonfante ; sur Vittorio Diorini, par P. S. Leicht. — E. Cerulli. Nuovi documenti arabi per la storia della Somalia. — Rodolfo de Mattei. La « Monarchia di Spagna » di Campanella et la « Ragion di Stato » di Botero (l'ouvrage de Giovanni Botero, *La Ragion di stato,* a été publié en 1589, dix ans avant la *Monarchia di Spagna* de Campanella, qui lui a fait de fréquents emprunts. Cela ressort de nombreux passages reproduits en

Digitized by Google

deux colonnes parallèles. Deux fac-similés : l'un d'un ms. non interpolé de la *Monarchia*, avec des annotations de la main de Campanella, qui se trouve à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; l'autre d'un frontispice de l'édition allemande de la *Monarchia* interpolée, qui a paru en 1623, du vivant même de Campanella). = Juillet-octobre, fasc. 7-10. Carlo CONTI-ROSSINI. Di alcuni scritti etiopici inediti (1° Les actes éthiopiques de saint Sébastien ; le texte de ces actes est un remaniement moderne de l'œuvre attribuée à saint Ambroise. 2° Arkaledes et les souvenirs sur saint Ewostatewos recueillis par ses disciples. 3° Prières traduites de l'arabe en langue éthiopique par Marqoryos en 1540, etc.). — G. PATRONI. La morte di Eracle, e alcuni aspetti dell' oltretomba (longue discussion du mémoire publié par Mingazzini dans les *Rendiconti*, série VI, vol. 1).

Ch. B.

NORVÈGE

Historisk Tidsskrift (Revue historique norvégienne. Avec résumés en anglais. Oslo, Gröndahl, 5e série, t. VI, fasc. 6-7, 1926-1927, 5 couronnes par an). — Einar BLIX. Engelskmennene og Ofot-Luleå-Banen (Les Anglais et le chemin de fer d'Ofot à Luleå, 1864-1903 ; il fut construit de 1883 à 1887 et fit faillite en 1889). — Asgaut STEINNES. Peningar vegnir og Peningar svartir (étude sur la *grossa moneta*, 1/5 d'argent, ou 28 au marc ; la *moneta subtilis*, 1/4 d'argent, ou 480 à la livre ; 1 mark compté de grosse monnaie = 3 marks comptés de monnaie légère = 1 1/2 mark pesé de monnaie légère d'argent). — Bardi GUDMUNDSSON. Götalands politiske stilling fra 950 til 1050 (La situation politique de la province de Götaland de 950 à 1050 ; elle aurait fait partie des possessions du roi danois Harald Gormsson). — Jonas HAUER. Norges Historie, bibliografi for 1924-1925 (Bibliographie de l'histoire de la Norvège, 1924-1925). = 5e série, t. VII, fasc. 1. Alexander BUGGE. Litt om hvorledes Brunlanes er blit bygget (Comment Brunlanes, sur la côte ouest du fjord d'Oslo, a été colonisé ; déductions fondées sur les découvertes archéologiques et sur les textes antérieurs au XIIe siècle). — Johan SCHREINER. Olav den Hellige og nabolandene (Olaf le Saint et les pays voisins ; il fut battu par Canut le Grand). — J. ÅDIGARD DES GAUTRIES. Hvorledes Normandi fik grænsene sinel (Quand la Normandie a-t-elle atteint ses frontières actuelles? Vers 937). — P. HOLMESLAND. Mer om Olav Haraldssons hjemreise fra England 1015 og første tog til Trondhjem (Revient sur le retour d'Angleterre d'Olav, fils de Harald, et sa première expédition à Trondhjem). — Hans TOLL. Några moment i Götalands äldsta historia (Quelques moments de la plus ancienne histoire du Götaland). — Johan JERSTAD. Skyrstal og skupreidetal (« Navire » et « bras de navire », dans les textes norvégiens du XIIIe s.). — Anton ESPELAND. Herlaug Hudfat (biographie d'un chef norvégien). — Alexander BUGGE. Stemninger i Norge omkr. 1790 (L'état d'esprit en Norvège vers 1790 ; les premières manifestations de désirs d'indépendance d'après les lettres du consul anglais à Oslo). — Arne BERGSGÅRD. Brev fra 1814 (lettres sur les événements de Norvège en avril 1814). — Wm. SPEAR. Ofot-banen (rectifications à l'article d'Einar Blix mentionné plus haut sur le chemin de fer d'Ofot). = T. VII. Johan SCHREINER. Harald Hårfagre og hans efterfolgere [Harald Hårfagre et ses successeurs] (Hårfagre causa l'émigration en Islande par sa conquête de la côte occidentale ; Eirik, qui lui succéda, n'était pas l'aîné de ses enfants, mais le seul né d'une princesse ; les petits fils de Hårfagre durent recommencer son œuvre). — Arne

Digitized by Google

Bergsgård. Sporsmålet om folkesuveræniteten i 1814 (La question de la souveraineté du peuple en 1814 ; elle ne fut débattue que dans ses rapports avec la question de la pleine indépendance ou de l'union avec la Suède). — Oscar A. Johnsen. Nordiske Handelsforbindelser med Frankrike for 1814 (les relations commerciales de la Norvège avec la France avant 1814 eurent lieu surtout par l'intermédiaire des Hanséatiques pendant la seconde moitié du Moyen Age, puis par celui des Hollandais ; enfin, après 1672, par celui des Scandinaves eux-mêmes ; elles étaient importantes, la balance en étant cependant favorable à la France à cause de l'importation des produits coloniaux et surtout du vin). — Fr. Ording. To brever fra O. G. Ueland (deux lettres de O. G. Ueland à Gunnar Birkeland, père de l'archiviste, 1835 et 1848). — Johan Schreiner. Sigvats sendeferd til Svitjod [La mission de Sigvat à Svitjod] (Svitjod était la résidence du roi de Suède sur le lac Mälar). E. L.

Pays-Bas

Mededeelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome. VII^e deel ('s-Gravenhage, M. Nijhoff, 1927, lxiii-224 p., 35 pl., fl. 7). — H. M. R. Leopold. Le rôle de l'étain dans l'histoire de l'ancienne civilisation hellénique (il était la base de la richesse à l'époque du bronze ; l'appauvrissement des pays situés autour de la mer Égée résulta du transfert du commerce de l'étain de la Crète en Phénicie). — G. van Hoorn. La danse des armes et le départ des guerriers sur des vases italiques. — A. W. Bijvanck. L'arc de Constantin. — Fr. Thyssen. La tombe de saint Caius dans les catacombes de Callixte. — G. J. Hoogewerff. Philips van Winghe. — Chr. Huelsen. Dessins romains inédits de Marten van Heemskerck. — A. H. L. Hensen. Un portrait encore inconnu du pape Adrien VI. — J. F. M. Sterck. Sur le pape Adrien VI. — T. H. Fokker. Jan Sons de Hertogenbosch, peintre à Parme. — J. D. M. Cornelissen. Thomas Erpenius et la « Propagande » (il entretint des rapports suivis avec elle pour ses impressions arabes ; on y espéra un moment le convertir au catholicisme). — G. J. Hoogewerff. La Communauté néerlando-allemande à Livourne et son cimetière. — Hermann Egger. Vues de Rome de Lieven Cruyl. — T. H. Fokker. Œuvres d'artistes des Pays-Bas septentrionaux et méridionaux conservées dans les trois anciennes républiques italiennes (essai d'inventaire). E. L.

Tijdschrift voor Geschiedenis. 43^e année, 1928, janvier. — D^r C. P. Burger. Het werk van de Linschoten-Vereeniging. — Jan Romein. Nieuwe literatuur over de volksverhuizing (étude de divers ouvrages sur les migrations de peuples). — N. B. Tenhaeff. Drie capita uit de Geschiedenis van Zuid-Afrika (analyse des ouvrages de J. P. van der Merwe, de Cory et de Ph. R. Botra sur l'Afrique du Sud au xix^e siècle) — F. et M. Hudig. Achttiende-eeuwsche Fransche Schilderkunst (sur l'*Histoire de la peinture française au XVIII^e siècle*, de Louis Réau). = Avril. H. Bolkestein. De waardering der grieksche Kunst door haar tijdgenooten (appréciation de l'art grec par ses contemporains). — Enno van Gelder. De Nederlandsch Adel en de opstand tegen Spanje, 1565-1572. — Albert van Laar. De oorsprong van Antwerpen in het licht van de theorie van het outstaan van de steden (l'origine d'Anvers et la théorie de l'origine d'Anvers). — D. Th. Enklaar. Nieuwe literatuur over de ministerialiteit (d'après les ouvrages de Ganshof et de K. Weimann).

H. S.

Digitized by Google

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Anales de la Facultad de ciencias juridicas y sociales de la Universidad de la Plata, director Dr Enrique Ruiz Guiñazú, ano I, 1926. — José Nicolás MATIENZO. La constitución y la representación proporcional (montre les avantages de la représentation proportionnelle dans les élections au Congrès national). — Juan Carlos RÉBORA. La reforma del codigo civil (elle est nécessaire). — David LASCANO. Ejercen los arbitros juridicción? — Eduardo WILLIAMS. Legislación cambiaria uniforme (mesures prises pour unifier internationalement le droit relatif aux lettres de change et aux chèques). — Enrique RUIZ GUIÑAZÚ. La fuerza sobre el derecho (sur l'évolution politique récente de plusieurs pays européens dans le sens de la dictature). — Luis MÉNDEZ CALZADA. Rol de la jurisprudencia entre las fuentes subsidiarias del derecho en la legislación argentina. — Carlos Alberto ALCORTA. Estudio sobre la naturaleza y fundamentos de la extradición (vues d'ensemble). — Atilio DELL' ORO MAINI. Del sistema de jubilaciones al régimen de los seguros (étude sur les retraites ouvrières et les assurances sociales). — Alejandro M. UNSAIN. La ley italiana de organización profesional [d'avril 1926]. — Enrique GIL. Represión de la competencia desleal (étude de législation comparée relative à la concurrence déloyale). — Eduardo R. ELGUERA. El derecho de superficie en la legislación argentina. — Juan José DIAZ ARANA. La libertad de contratar. = Ano II, 1927. Benito A. NAZAR ANCHORENA. Los ferrocarriles en el Codigo civil, naturaleza juridica de la propriedad ferroviara (le droit du concessionnaire d'un chemin de fer ressortit au droit administratif et non au code civil). — Juan A. GONZALEZ CALDERÓN. Nuestro federalismo y derecho de minas (le patrimoine historique des provinces au point de vue minier à sauvegarder). — Enrique RUIZ GUIÑAZÚ. El problema juridico del impuesto. — José PECO. El uxoricidio por adulterio en la etnologia (étudie la question historiquement chez les peuples américains avant la conquête espagnole). — Juan E. LOZANO. La prejudicialidad civil en el procedimiento penal. — David LASCANO. Unidad de la jurisdicción. — Enrique V. GALLI. Valor juridico del silencio. — Eduardo R. ELGUERA. La hipoteca sobre muebles (étudie son évolution historique). — Pablo SANTOS MUÑOZ. Influencia de la libertad de testar sobre el crecimiento de la poblacion (depuis 1800, dans divers pays, exposé théorique et historique). — Atilio DELL' ORO MAINI. Il contrato de ajuste y la conferencia de Ginebra (sur le contrat d'engagement des marins). — Carlos Alberto ALCORTA. La escuela historica del derecho y la condición del derecho internacional (étudie les origines du mouvement qui tend à la codification du droit international). — Faustino J. LEGÓN. Legislación social y de fondo en la constitución sanjuanina. — Ladislao THÓT. La ciencia juridica musulmana (ses origines historiques, son évolution, ses différentes écoles, ses sources). — Manuel PINTO. El contrato del trabajo.

Boletin del Instituto de investigaciones historicas (de la Faculté des lettres de Buenos-Aires), nº 31, 1927, 1er trimestre. — Roberto LEHMANN NITSCHE. Hans Staden, arcabucero alemán de la expedición Sanabria al rio de la Plata (1550-1553) (notice bio-bibliographique sur Staden auteur de la *Verdadera historia y descripcion de una tierra... en el Nuevo Mundo;* critique et extraits de ce récit relatifs à l'expédition Sanabria). — Le P. GRENÓN, S. J. Desmitiendo un cuento (rétablit la vérité touchant la construction de l'église des Jésuites à Cordoba). — Juan CANTER. La instalación de la imprenta Gandarillas (fait l'historique de l'imprimerie fondée par

Digitized by Google

le Chilien de ce nom, réfugié à Buenos-Aires en 1815). — E. P. Grenón. Del correo del año 10 (incidents concernant le maître de la poste de Barrancas sur la route de Buenos-Aires au Chili en 1810). — José Torre Revello. Noticia historica de la Biblioteca universitaria de Sevilla (fin de la description des manuscrits de cette bibliothèque relatifs à l'Amérique espagnole, commencée dans le nº 30). — Notices bibliographiques ; dépouillement de périodiques et de journaux. — Ch. Lemuel Nichols. Las diversas formas del códice de Colón (sur les exemplaires du recueil des privilèges accordés à Christophe Colomb). — Inventario de documentos publicados (en supplément, avec pagination distincte : résumé des articles d'intérêt historique parus dans les journaux argentins *La cronica argentina* de décembre 1816 à février 1817, *El censor* d'août 1815 à janvier 1816). = Nº 32, 1927, 2e trimestre. Emilio Ravignani. Las provincias interiores y la obra constituyente del Congreso nacional de 1824-1827 (rédaction de la partie correspondante du cours d'histoire constitutionnelle professé par l'auteur). — Emilio A. Coni. Hans Staden arcabucero alemán de la expedición Sanabria (pour rectifier une erreur de R. Lehmann Nitsche dans son article paru dans le nº 30 ; établit que Hernando de Salazar, qui prit part à cette expédition, n'était pas le fils du capitaine Huan de Salazar, qui en fut l'un des chefs, mais d'un habitant de Grenade du même nom). — Ricardo R. Caillet-Bois. Documentos referentes a Guillermo P. White (aventures de cet Anglo-Américain émigré à Buenos-Aires, qui eut l'entreprise de l'armement de l'escadre argentine de 1810 à 1815). — José Torre Revello. Cómo escribió sobre la costumbres de la colonia un fraile capuchino (résumé d'un mémoire présenté au Conseil royal des Indes par le P. Mariano Yunqueras, en 1788, sur les réformes nécessaires des mœurs au Pérou, Chili et Rio de la Plata). — Documentos relativos a América [latina] existentes en el Foreign Office (extraits du nº XLI des *List and indexes* publiés par le Public Record Office de Londres). — Notices bibliographiques ; dépouillement de périodiques et de journaux. — Tables alphabétiques détaillées des matières des nos 28 à 32 (tome V) du présent Boletin: — Inventario de documentos publicados (en supplément avec pagination distincte : résumé des articles d'intérêt historique parus dans le journal argentin *El censor* de janvier à septembre 1816). = Nº 33, t. VI, 1927, 3e trimestre. R. Lehmann-Nitsche. Hernando de Salazar y Juan de Salazar de Espinosa (cf. son article du nº 31 et celui de E. A. Coni du nº 32). — Benjamin Villegas Basavilbaso. La adquisición de armamentos navales en Chile durante la guerra del Brasil (histoire de la mission V. Vázquez à Valparaiso et destinée des trois navires de guerre achetés au Chili pour la République argentine en 1826). — José Torre Revello. Un emisario del dictator [du Paraguay], José Gaspar Rodriguez de Francia hace protestas de fidelidad, en su nombre, al rey de España (fait connaître les documents de l'an 1826 qui le prouvent). — Vicente Dávila. Encomiendas (notice historique sur les commendes d'Indiens accordées aux conquistadores par les rois d'Espagne). — José Torre Revello. El acta de fundación de la ciudad de Todos los Santos de la Nueva Rioja, 20 de mayo 1591 (publie cet acte). — Documentos relativos a América [latina] existentes en el Foreign Office (extraits du nº XLI des *List and indexes*, fin, cf. nº 32). — Notices bibliographiques ; dépouillement de périodiques et de journaux. — F. A. Peralta J. Algunas palabras de uso corrientes en la Republica Argentina (explication de mots du langage courant n'existant pas en espagnol classique). — Inventario de documentos publicados (supplément avec pagination distincte : résume des articles d'intérêt historique parus dans le journal argentin *El*

Digitized by Google

censor de septembre 1816 à janvier 1817). = N° 34, t. VI, 1927, 4e trimestre. H. Sée. Esbozo de la historia del comercio francés en Cadiz y en la América española en el siglo XVIII (quelques renseignements intéressants sur les relations commerciales entre la France et l'Amérique espagnole par Cadix de 1691 à 1760). — Isaac Manulis. La real Audiencia pretorial de Buenos Aires (étudie cette institution créée en 1661, supprimée dix ans plus tard, rétablie en 1785). — Julián de la Peña. Noticia historica sobre el nombre Luján (origine du nom de la ville de Lujan, province de Buenos-Aires). — Ricardo R. Caillet-Bois. La muerte de Luis XVI comentada par un poeta colonial (sur un poème inédit, qu'il publie, composé en 1793 par J. Manuel Fernández ; il prouve qu'on avait sur les bords du Rio de la Plata des renseignements exacts sur le procès, le testament et la mort du roi Louis XVI). — José Torre Revello. Esclavas blancas en las Indias occidentales (sur le passage en Amérique espagnole de quelques esclaves blanches comme servantes au XVIe siècle). — Documentos relativos a América [latina] existentes en el Foreign Office (suite des extraits du n° XLI des *List and indexes* du Public Record Office). — Notices bibliographiques ; dépouillement de revues et de journaux. — Juan Maria Gutiérrez. Voces usadas en Buenos Aires (explication des mots usités dans un sens spécial). — Inventario de documentos publicados (supplément avec pagination spéciale : résumé des articles d'intérêt historique parus dans le journal argentin *El censor* de janvier à avril 1817). E. M.-C.

L'Esprit international. The international mind. 1928, 1er avril. — C. H. Becker. L'esprit international et l'enseignement national. — N. Iorga. La Roumanie, les Balkans et l'Europe centrale. — René Pinon. L'évolution de la question des détroits. — Maurice Muret. Les tendances internationales du roman contemporain. — Jacques Ancel. Les bases géographiques du problème albanais (avec une carte montrant les grandes routes établies par les Italiens. « La domination italienne s'inscrit maintenant sur la carte »). — George R. E. Gordon. La fonction internationale du christianisme. — Henri Lichtenberger. Vers le rapprochement franco-allemand (parle surtout du « Comité franco-allemand d'information et de documentation », dont le promoteur est M. Émile Mayrisch, président de l'Entente internationale de l'acier). = Chronique (tableau résumé des relations internationales pendant le dernier trimestre, des questions économiques et financières). = Documents. Négociation franco-américaine (du 28 décembre 1927 au 27 février 1928. Traité d'arbitrage franco-américain, 6 février 1928. La conférence panaméricaine, 21 janvier 1928).

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Abadal i Vinyals (Ramon). El pseudo arquebispe de Tarragona Cesari i les preteses butlles de Santa Cecilia. *Alma*, 1928, 50 (étude très complète sur la vie de Césaire, fondateur du monastère de Santa Cecilia de Montserrat, et prétendu archevêque *in partibus* de Tarragone). *Abbott (Frank Frost)* et *Johnson (Allan*

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées : *A. H. R.* = American historical Review. — *A. H. Rév. fr.* = Annales historiques de la Révolution française. — *Alma* = Archivum latinitatis medii aevi. — *Ant.* = Antiquity. — *B. É. C.* = Bibliothèque de l'École des chartes. — *B. invest. hist.* = Boletin del Instituto de investigacions historicas. — *H.* = History. — *Hist.* = Historia. — *H. T. O.* = Histo-

Digitized by Google

Chester). Municipal administration in the Roman empire. *A. H. R.*, janvier 1928.

Actuaciones y documentos de Gobierno central... en el descubrumiento..., población... y pacificación de las antiguas provincias españolas, hoy República de Venezuela, 1486-1600, par fray *Froylán de Rionegro*, t. I. *B. invest. hist.*, 1927, n° 34.

Aiton (Arthur Scott). Antonio de Mendoza, first viceroy of New Spain. *A. H. R.*, janv. 1928.

Alazard (Jean). Pérugin. *R. C.*, 1928, n° 4.

Albe (chanoine *Edmond*). Rocamadour. Documents pour servir à l'histoire du pèlerinage. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 241.

Alexander (Constance M.). Baghdad in bygone days. *T.*, n° 1374 (biographie très fouillée de Claudius James Rich, qui passa de longues années à Bagdad, voyagea dans le Kourdistan en 1820. D'après ses papiers, utilisés par sa nièce).

Ambrosini (Gasparo). L'Italia nel Mediterraneo. *T.*, n° 1375.

Annales de la Société J.-J. Rousseau, t. XVI. *R. C.*, 1928, n° 4.

Araquistain (Luis). La agonia Antillana. El imperialismo yanqui en el mare Caribe. *T.*, n° 1378.

Arup (Erik). Danmarks Historie. *H. T. O.*, 28, 125 (essai très personnel d'une histoire selon les conceptions modernes).

Ashby (Th.). The Roman campagna in classical times. *Hist.*, 1928, n° 1 (compte-rendu de G. Lugli).

Aubert (Marcel). La sculpture française du Moyen Age à la Renaissance. *R. C.*, 1928, n° 4 (bon résumé).

Autobiography (the) of *Edward, Lord Herbert of Cherbury*. *T.*, n° 1378 (quatre somptueux volumes, avec bonne introduction par *C. H. Herford*).

Bacon (Benjamin W.). The story of Jesus, and the beginning of the Church. *T.*, n° 1275.

Baron (Hans). Zur Frage des Ursprungs des deutschen Humanismus und seiner religiösen Reformbestrebungen. *T. v. G.*, 42, 201 (montre qu'à des influences nordiques se sont joints des éléments italiens).

Barrow (R. H.). Slavery in the roman empire. *T.*, n° 1376.

Beard (Charles). The Reformation of the sixteenth century in its relation to modern thought. *H.*, 1928, 61 (livre publié en 1883 et qui n'a pas été mis au courant).

Beard (Charles) et *Mary (E.)*. The rise of american civilization. *A. H. R.*, 1927, octobre (brillant et suggestif).

Beaverbrook (Lord). Politicians and the war, 1914-1916. *T.*, n° 1372 (utilise surtout les papiers de Bonar Law, qui fut son intime ami).

Bedarida (Henri). Parme et la France, de 1748 à 1789. *R. C.*, 1928, 226.

Bell (Clive). Civilization. *T.*, n° 1377.

Bemis (Samuel Flagg). The american secretaries of State and their diplomacy. *A. H. R.*, octobre 1927 (instructif).

Berlière (dom *Ursmer*). L'ascèse bénédictine, des origines à la fin du XIII^e^ siècle. *R. Rel.*, t. XCVI, p. 115.

Beverina (Juan). La guerra [1816-1827] contro el imperio de Brasil. *B. invest. hist.*, 1927, n° 32.

Beyer (Oskar). Die Katakombenwelt. *R. C.*, 1928, n° 4 (considérations sur l'ensemble des faits religieux et particulièrement artistiques dans les catacombes romaines).

Bickley (Francis). The diaries of Sylvester Douglas, lord Glenverbie. *T.*, n° 1372 (ces mémoires, assez intéressants pour l'histoire mondaine en Angleterre et en France, s'arrêtent en 1819).

Bonham (colonel *John*). Oude in 1857. Some memories in the Indian mutiny. *T.*, n° 1372 (notes prises au jour le jour par un témoin direct).

Brampton (C. Kenneth). The *De imperatorum potestate* of William of Ockham. *R. C.*, 1928, 208 (très médiocre).

Bridges (Robert). The collected papers of Henry Bradley. *T.*, n° 1374.

Brögger (A. W.). Kulturgeschichte des Norwegischen Altertums. *Ant.*, 1928, 253 (important).

Brugmans (H.). De buitenlandsche Politiek van het Brititsche rijk van omstreeks, 1870-1914 [La politique étrangère de la Grande-Bretagne de 1870 à 1914]. *T. v. G.*, 42, 217 (grande objectivité).

Budge (Sir *E. A. Wallis*). The book of the saints of the ethiopic Church. *T.*, n° 1378 (traduction anglaise en quatre volumes du

risk Tidskrift f. oldkyndigheit. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. ét. hongr.* = Revue des études hongroises. — *R. H. Dr.* = Revue de l'histoire du droit. — *R. H. Rel.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. H. Égl. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *T.* = The Times Literary supplement. — *T. v. G.* = Tijdskrift v. Geschiedenis.

Digitized by Google

synaxaire éthiopien d'après les mss. orientaux 660 et 661 du British Museum).

Cash (W. Wilson). The expansion of Islam. *T.*, n° 1378.

Casson (S.). Macedonia, Thrace and Illyria, their relations to Greece down to the time of Philip. *T. v. G.*, 42, 191 (basé sur des recherches de tout genre et luxueusement illustré).

Chapman (Charles E.). A history of the Cuban republic; a study in Hispanic american politics. *A. H. R.*, 1927, 167.

Chappuis (Paul-G.). De l'influence du stoïcisme sur la pensée chrétienne primitive. *R. H. Rel.*, vol. XCVI, p. 80 (excellente thèse).

Chiaudano (Mario). Il bilancio sabaudo nel secolo XIII. Le curie sabaude nel secolo XIII. *B. É. Ch.*, 1927, 327 et 328.

Ciaceri (E.). Storia della Magna Grecia. *Hist.*, 1928, n° 2 (compte-rendu de G. Niccolini).

Clarke (M. V.). The medieval city state. An essay on tyranny and federation in the Middle Ages. *A. H. R.*, 1927, 101 (bon manuel pour les étudiants).

Clemenceau (Georges). Démosthène. *T. v. G.*, 42, 189 (intéressant à cause de la personnalité de l'auteur, mais de peu de valeur historique).

Combès (Gustave). La doctrine politique de saint Augustin. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 215.

Cornell (Henrik). Biblia pauperum. *B. É. Ch.*, 1927, 332 (excellente étude sur soixante-dix-huit manuscrits de ce curieux recueil d'images).

Corpus inscriptionum latinarum. Vol. XI, partis poster. fasc. 2. *Hist.*, 1928, n° 2 (compte-rendu par A. Neppi Módona).

Coulange (Louis). La messe. *R. C.*, 1923, 233.

David (P.-L.). Amance en Franche-Comté, d'après des documents recueillis par l'abbé P.-L. Éberlé, curé d'Amance. *B. É. Ch.*, 1927, 326.

De Regibus (Luca). Storia e diritto romano negli « Acta martyrum ». *Hist.*, 1928, n° 1 (compte-rendu de G. Botti).

Ducati (Pericle) e *Giglioli (Giulio)*. Arte etrusca. *Hist.*, 1928, n° 1 (compte-rendu par A. Neppi Módona).

Elias (Johan E.). Schetsen uit de geschiedenis van ons zeewezen [Histoire de notre marine]. *T. v. G.*, 42, 209 (renouvelle l'histoire politique du sujet, esquisse seulement le côté technique).

Engelstoft (Povl), *Hanssen (H. P.)* et *Munch (P.)*. Det danske folk under den fri forfatning. *A. H. R.*, janvier 1928 (t. VII et VIII de l'Histoire populaire du Danemark. Ils se rapportent aux années 1848-1925).

Epitymbion H. Swoboda dargebracht. *R. C.*, 1928, n° 4 (Mélanges Swoboda contenant des mémoires sur la philologie et les littératures anciennes, l'histoire des religions et surtout l'histoire générale).

Farinelli (Arturo). Il romanticismo nel mondo latino. *R. C.*, 1928, 224.

Fawkes (Alfred). Shall we disestablish? *T.*, n° 1372 (proteste contre la séparation de l'Église anglicane et de l'État).

Fayle (C. Ernest). A history of Lloyd's. *T.*, n° 1372 (excellente étude sur l'origine de ce puissant établissement et sur son prodigieux développement).

Fite (Emerson D.) et *Freeman (Archibald)*. A book of old maps, deleneating american history from the earliest days down to the close of the revolutionary war. *A. H. R.*, janvier 1928.

Fortenbaugh (Robert). The development of the synodical polity of the Lutheran Church in America to 1829. *A. H. R.*, octobre 1927 (insuffisant).

Foster (William). The english factories in India, 1668-1669. *H.*, 1928, 69 (dernier volume d'une fort importante compilation).

Freyer (Hans). Der Staat. *R. C.*, 1928, n° 4 (« cela relève de cette philosophie abstraite qui est insupportable à tout historien »).

Fyfe (Hamilton). The British liberal party. *T.*, n° 1374 (critique très sévère de ce parti et de la politique de Gladstone, qui le créa en 1868).

— *(J. G.)*. Scottish diaries and memoirs, 1550-1746. *T.*, n° 1372.

Gamble (William Thomas Miller). The Monumenta Germaniae historica; its inheritance in source-evaluation and criticism. *A. H. R.*, avril 1928 (bref exposé de la méthode critique en histoire depuis le V^e^ siècle jusqu'au XIX^e^. Omissions nombreuses).

Gann (Thomas). Maya cities; exploration and adventure in middle America. *Ant.*, 1928, 246 (l'auteur a retrouvé toute une ville avec six grands temples; elle fut un des principaux centres, dans le Yucatan, de l'empire Maya).

Gautherot (Gustave). Septembre 1792. Histoire politique des massacres. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 243 (très médiocre).

Gilson (Étienne) et *Théry (G.)*. Archives d'histoire et littérature du Moyen Age. *R. Rel.*, t. XCVI, p. 100.

Godley (Eveline). Charles XII of Sweden. *T.*, n° 1375.

Goodman (Florence Remington). The diary of John Young, dean of Winchester from 1616 to the Commonwealth. *T.*, n° 1372

Digitized by Google

(bonne peinture de la vie cléricale au temps de Charles Ier).

Goodspeed (E. J.). New solutions of New Testament problems. *T.*, n° 1374.

Goris (J.-A.). Étude sur les colonies marchandes méridionales à Anvers de 1488 à 1567. *T. v. G.*, 42, 204 (important, mais non sans lacunes).

Gould (Frederick J.). Hyndman, prophet of socialism. *T.*, n° 1377.

Gregory (J. w.). Human migration and the future. *T.*, n° 1376 (intéresse surtout les États-Unis, le Canada et l'Australie).

Guarducci (Margherita). Leggende dell' antica Grecia relative all' origine della umanità. *Hist.*, 1928, n° 2 (compte-rendu par A. Neppi Módona).

Gunkel (H.) et *Zscharnack (L.)*. Die Religion in Geschichte und Gegenwart. *R. C.*, 1928, 235 (analyse les fasc. 7-22 de la deuxième édition).

Haas (H.). Bilderatlas zur Religionsgeschichte, I. *R. C.*, 1928, n° 4.

Hagani (Baruch). L'émancipation des Juifs. *R. C.*, 1928, 232 (il s'agit presque exclusivement des Juifs français et allemands).

Hammarström (M.). Glossarium till Finlands och Sveriges latinska Medeltidsurkunder. *H. T. O.*, 28, 135 (il faudrait un semblable glossaire du latin médiéval pour la Norvège).

Harlow (Vincent T.). A history of Barbadoes, 1625-1685. *A. H. R.*, 1927, 165.

Harrison (Marguerite). Asia reborn. *T.*, n° 1378 (exposé intelligent, soigné, impartial, des dix dernières années).

Hauterive (Ernest d'). Figaro policier. Un agent secret sous la Terreur. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 275 (il s'appelait Dossonville ; après avoir servi tous les régimes sous la Révolution et l'Empire, la Restauration récompensa son zèle royaliste en le nommant commissaire de police à Paris).

Headlam-Morley (Agnès). The new democratic constitutions of Europe. *T.*, n° 1378.

Henley (Pauline). Spenser in Ireland. *T.*, n° 1375 (laisse beaucoup à désirer).

Highbarger (E. L.). The history and civilization of ancient Megara. *Ant.*, 1928, 240.

Hill (George F.). L'art dans les monnaies grecques. *J. S.*, 1928, 168 (art. de Th. Reinach).

Homo (Léon). Les institutions politiques des Romains ; de la Cité à l'État. *A. H. R.*, 1927, 98 (la partie relative au renversement de la République et à l'évolution de l'Empire est manquée).

Howorth (Sir *Henry H.*). History of the Mongols from the ninth to the nineteenth century. Part IV. *T.*, n° 1373.

Hudita (I.). Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIIe siècle. *R. ét. hongr.*, 1928, 123-132 (très neuf, mais inexpérimenté).

Hülsen (Ch.). Forum und Palatin. *T. v. G.*, 42, 192 (excellent).

Ispizúa (Segundo de). La primera vuelta al mundo ; t. II : Historia de la geografia y de la cosmografia en las edades antigua y media. *B. invest. hist.*, 1927, n° 31.

Jenks (Edward). The book of english law. *T.*, n° 1377 (trop sévère pour Blackstone, l'auteur montre bien les changements considérables que le droit anglais a subis depuis les *Commentaires*, surtout en ce qui concerne la législation sociale).

Jones (Howard Mumford). America and french culture, 1750-1848. *T.*, 1372 (compilation considérable, mais peu critique).

Kendrick (T. D.). The druids. *Ant.*, 1928, 234 (c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur le sujet, qui demeure très obscur).

Klingberg (Frank J.). The anti-slavery movement in England. *A. H. R.*, avril 1928.

La Peña y Reyes (Antonio de). El congreso de Panamá. *B. invest. hist.*, 1927, n° 31 (R. Caillet-Bois : bonne contribution à l'histoire de ce congrès tenu en 1826).

Lapkès (Jacques). La main-d'œuvre agricole en Allemagne de la fin du XVIIIe siècle jusqu'en 1926. *R. H. Dr.*, 1928, 140.

Laranjo Coelho (Possidónio M.). A Pederneira, apontamentos para a história. Terras de Odiana. As ordens de cavalaria no alto alentejo. *B. É. Ch.*, 1927, 331 (trois utiles monographies sur l'histoire locale du Portugal).

Lažcano (Martín V.). Las sociedades secretas, políticas y masónicas en Buenos Aires. T. I et II. *B. invest. hist.*, 1927, n° 33 (activité de ces sociétés en faveur de l'indépendance et de l'organisation de la République argentine de 1795 à nos jours).

Leclercq (dom *Henri*). Saint Jérôme. *B. É. Ch.*, 1927, 317 (portrait plein de vie et de vérité).

Le Coultre (J.). Mathurin Cordier et les origines de la pédagogie protestante dans les pays de langue française, 1530-1564. *R. H. Rel.*, vol. XCVI, p. 86.

Levillier (Roberto). Nueva crónica de la conquista del Tucuman ; t. I : 1542-1563. *B. invest. hist.*, 1927, n° 32.

Libertini (Guido). Centuripe. *Hist.*, 1928, n° 1 (compte-rendu de G. Lugli).

Lichnowski (prince). Auf dem Wege zum Abgrund. *M. Fr.*, n° 720 (expose les succès que, lors de son ambassade à Londres, le

Digitized by Google

prince obtint, surtout auprès du parti libéral).

Luschin von Ebengreuth (A.). Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. *T. v. G.*, 42, 186 (insuffisant, mais rendra cependant des services).

Mackensie (W. Mackay). The medieval castle in Scotland. *H.*, 1928, 56.

Maire (Albert). Bibliographie générale des œuvres de Blaise Pascal, t. IV et V. *R. C.*, 1928, n° 4 (insuffisant).

Mangan (John Joseph). Life, character and influence of Desiderius Erasmus of Rotterdam. *A. H. R.*, 1927, 108 (ouvrage gâté par les préjugés d'un médecin psychiâtre hostile au mouvement luthérien).

Marais (J. S.). The colonisation of New Zealand. *A. H. R.*, janvier 1928.

Mariscal (el) Francisco Solano López. *B. invest. hist.*, 1927, n° 31.

Martin (E. C.). The British West-african settlements, 1750-1821 ; a study in local administration. *H.*, 1928, 72.

Matheson (P. E.). The life of Hastings Rashdall. *T.*, n° 1377 (bonne biographie de l'érudit auquel on doit l'histoire des universités au Moyen Age).

Maugham (Frederic Herbert). The case of Jean Calas. *T.*, n° 1373.

Mavor (James). The Russian revolution. *T.*, n° 1378.

Meynier (A.). Les coups d'État du Directoire ; I : Le 18 fructidor an V. *R. C.*, 1928, 214.

Miura-Stange (Anna). Celsus und Origenes. *R. C.*, 1928, 200 (exposé minutieux de la réfutation entreprise par Origène du pamphlet de Celse contre les chrétiens).

Monteiro (Tobias). Historia do impero. A elaboraçao da independencia ; t. I : 1808-1823. *T.*, n° 1374 (de longues et fructueuses recherches dans les archives, mais peu de critique).

Montoto (Santiago). Colección de documentos inéditos para la historia de Ibero América, t. I. *B. invest. hist.*, 1927, n° 32.

Murdoch (James). A history of Japan ; vol. III : The Tokugawa epoch, 1652-1668. *A. H. R.*, 1927, 139.

Nevins (Allan). The emergence of modern America. *A. H. R.*, avril 1928 (expose la transformation qui suivit la guerre de sécession).

Nielse (Ditlef). Handbuch der altarabischen Altertumskunde ; Bd. I : Die altarabische Kultur. *A. H. R.*, 1927, 91.

Nors (P.). The court of Christian VII of Denmark. *T.*, n° 1378 (c'est la chronique scandaleuse du règne plutôt qu'une histoire véridique).

Oberholtzer (Ellis Paxson). A history of the United States since the civil war, vol. III. *A. H. R.*, octobre 1927, 162.

Ogburn (William Fielding) et *Goldenweiser (Alexander)*. The social sciences and their interrelations. *A. H. R.*, avril 1928.

Paasche (Fredrik). Norges og Islands litteratur indtil utgangen av middelalderen. *H. T. O.*, 28, 151 (écrit avec amour et avec une connaissance profonde du sujet) ; *R. C.*, 1928, n° 4 (ouvrage de premier ordre).

Patch (Howard R.). The goddess Fortuna in mediæval literature. *A. H. R.*, avril 1928.

Paton (Lucy Allen). Les prophecies de Merlin. *A. H. R.*, 1927, 177 (bonne édition du texte contenu dans un ms. de Rennes).

Pendrill (Charles). Wanderings in mediæval London. *T.*, n° 1376.

Pierce (Bessie Louise). Public opinion and the teaching of history in the United States. *A. H. R.*, janvier 1928.

Pirenne (Henri). Les villes du Moyen Age. *R. C.*, 1928, 203 (savante discussion par Marc Bloch).

Ponteil (Félix). La situation économique du Bas-Rhin au lendemain de la Révolution française. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 279 (inventaire très documenté du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans ce département au début du Consulat).

Quesada (Ernesto). Lamadrid y la coalicion del Norte. Epoca de Rosas. *B. invest. hist.*, 1927, n° 31 (R. Caillet-Bois : travail intéressant, en dépit de lacunes dans la documentation).

Randall (J. H.). The making of the modern mind ; a survey of the intellectual background of the present age. *H.*, 1928, 49 (énorme compilation qui peut rendre des services aux étudiants déjà instruits. Produit américain).

Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France. Hollande. Tomes I-III. *T. v. G.*, 42, 183 (l'éditeur utilise excellemment les documents français, mais ignore les documents et la littérature des Pays-Bas).

Redier (Antoine). La vraie vie de saint Vincent de Paul. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 231 (essai de biographie critique).

Reid Moir (J.). The antiquity of man in East Anglia. *Ant.*, 1928, 251 (S. Hazzledine Warren critique fortement la méthode et les résultats de cet ouvrage. L'auteur a édifié une pyramide sur son sommet et non sur sa base).

Renouard (Ph.). Les marques typographiques parisiennes des XV^e^ et XVI^e^ siècles. *B. É. Ch.*, 1927, 334.

Richmond (vice-amiral Sir *H. W.*). National policy and naval strength. *T.*, n° 1377.

Digitized by Google

Ridola (D.). Le grandi trincee preistoriche Materane ; la ceramica e la civiltà di quel tempo. *Hist.*, 1928, n° 1 (compte-rendu de U. Rellini).

Rivière (Jean). Le problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel. *R. H. Dr.*, 1928, 121 (étude précieuse pour l'histoire des idées politiques du Moyen Age).

Robbins (Sir *Alfred*). The Press. *T.*, n° 1376.

Ronaldshay (Lord). The life of Lord Curzon ; t. II : The viceroy of India. *T.*, n° 1376.

Rosenthal (Erwin). Giotto in der mittelalterlichen Geistesentwicklung. *T. v. G.*, 42, 198 (excellente description du milieu où Giotto s'est développé, mais n'apporte rien de nouveau sur lui).

Rostovtzeff (M.). The social and economic history of the Roman Empire. *H. T. O.*, 28, 123 (rivalise avec l'ouvrage de Dopsch).

Salerian-Saugy. Les conseils de guerre judiciaires en France sous l'ancien régime. La juridiction du colonel-général de l'infanterie. *R. H. Dr.*, 1928, 135.

Salmon (Mary). A source-book of Welsh history. *H.*, 1928, 55.

Salter (F. R.). Some early tracts on poor relief. *H.*, 1928, 65.

Sanchez Albornoz (Claudio). Estampas de la vida en Léon durante el siglo x. *Alma*, 1928, 49 (reconstitution saisissante et fidèle de la ville de Léon et de la vie qu'on y menait il y a mille ans).

Sandy (J. E.). Latin epigraphy ; 2e édit. revue par *S. G. Campbell*. *Hist.*, 1928, n° 2 (compte-rendu de A. Neppi Modona).

Sapori (Armando). La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi. *R. C.*, 1928, 206.

Sarton (George). Introduction to the history of science ; vol. I : From Homer to Omar Khayyam. *A. H. R.*, janvier 1928 (ouvrage considérable par l'étendue des recherches).

Scherer (Emil Clemens). Geschichte und Kirchengeschichte an den deutschen Universitäten. *A. H. R.*, janvier 1928 ; *R. C.*, 1928, 209 (Ed. Jordan : travail important et instructif).

Schmidt (Ludwig). Geschichte der germanischen Frühzeit. *T. v. G.*, 42, 193 (destiné au grand public ; jugements subjectifs).

Schück (Adolf). Det svenska stadsväsendets uppkomst och äldsta utveckling. *H. T. O.*, 28, 137 (étude circonspecte sur les origines et les premiers développements des villes suédoises).

Sée (Henri). Les origines du capitalisme moderne. *T. v. G.*, 42, 187 (bonne introduction au sujet, quelques lacunes pour les Pays-Bas).

Seignobos-Romein. De Middeleeuwen. *R. v. G.*, 42, 199 (remaniement de l'ouvrage français ; on a conservé les mérites de composition, mais aussi nombre d'erreurs de détail).

Shafaat Ahmad Khan. Sources for the history of British India in the seventeenth century. *A. H. R.*, octobre 1927.

Shaw (Bernard). The intelligent woman's guide to socialism und capitalism. *T.*, n° 1375.

Shepherd (W. R.). Historical atlas. *H.*, 1928, 41 (la plupart des cartes, encombrées de noms, ne sont pas claires).

Shetelig (Haakon). Préhistoire de la Norvège. *R. C.*, 1928, n° 4 (donne une vue d'ensemble sur le développement matériel et moral de la Suède depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque historique).

Singer (Charles). A short history of medicine. *T.*, n° 1377.

Sofer (J.). Lexicalische Untersuchungen zu den *Etymologiae* des Isidorus von Sevilla. *Alma*, 1928, 51 (recherches sur quarante-cinq termes notés par Isidore).

Steed (Wickham). Journalism. *T.*, n° 1376.

Stock (Leo Francis). Proceedings and debates of the British parliaments respecting North America. *A. H. R.*, janvier 1928 (t. II relatif aux années 1689-1702).

Strieder (J.). Jacob Fugger der Reiche. *T. v. G.*, 42, 203 (écrit pour le grand public, mais par un auteur qui domine son sujet).

Taylor (Griffith). Environment and race ; a study of the evolution, migration, settlement and status of the races of man. *A. H. R.*, avril 1928.

Terán (Juan B.). La salud de la America española: *R. C.*, 1928, n° 4 (ce n'est pas le nationalisme intégral, mais une infusion de pragmatisme anglo-saxon que l'auteur propose comme remède à ses compatriotes).

Tex (Jan den). Locke en Spinoza over de tolerantie. *T. v. G.*, 42, 202 (important).

Torres y Lauzas (Pedro). Catálogo de los documentos relativos a las Islas Filipinas, existentes en el archivio de Indias de Sevilla ; t. I et II : 1493-1587. *B. invest. hist.*, 1927, nos 32 et 33.

Trenholme (N. M.). The english monastic boroughs. *H.*, 1928, 54 (intéressant en particulier pour l'histoire des insurrections urbaines en 1381. Ouvrage resté inachevé par la mort de l'auteur).

Van de Linde (J.). De Grondlegger van de gewetensvrijheid. *T. v. G.*, 42, 202 (médiocre étude sur les fondateurs de la liberté de conscience.)

Van den Borne (Fidentius). D. H. Franciscus v. Assisi en de Minderbroedersorde. *T. v. G.*, 42, 197 (excellent résumé sur François d'Assise et les Frères Mineurs).

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le Bureau du Comité international des Sciences historiques s'est réuni à l'Institut international de coopération intellectuelle les 25 et 26 mai. La Commission pour la Revue internationale d'histoire et le Bureau de l'Annuaire international de bibliographie historique s'étaient réunis un peu auparavant, l'une à l'Institut de coopération intellectuelle, l'autre à la Sorbonne.

Voici les différentes questions traitées par le Bureau suivant l'ordre du jour établi pour sa réunion.

La question de la composition du Bulletin a été traitée en même temps que celle du projet de Revue. L'étude de ce projet continuera. En attendant qu'il soit réalisé, la décision a été prise, conformément aux conclusions du rapport établi à propos du Bulletin par le secrétaire général et aussi conformément aux recommandations de la Commission pour la Revue, d'élargir notablement le Bulletin en y faisant entrer non pas seulement des comptes rendus d'assemblées — comptes rendus dont les dimensions seront beaucoup réduites — et non pas seulement les résultats d'enquêtes générales pour l'organisation du travail, mais aussi les résultats d'enquêtes spéciales de recherches pour l'étude des problèmes historiques. De plus, conformément aux recommandations de la Commission de la Revue, le Bureau du Comité a approuvé en principe un double projet : création d'une Bibliothèque que ferait paraître le Comité, et formation d'une commission spéciale de publication, qui aurait un rôle consultatif pour la composition du Bulletin.

Un rapport oral présenté par le président du Bureau de l'Annuaire de bibliographie a permis de constater les progrès très heureux de cette entreprise. Plus de trente pays, y compris la Russie, et parmi les pays qui ne sont pas encore membres du Comité, l'Afrique du Sud, le Canada, la Colombie, le Luxembourg, la Palestine, ont fourni leur contribution scientifique à l'Annuaire international. Le travail de rédaction pourra être mené à bien dès que seront parvenues les fiches se rapportant à la production historique anglaise.

En ce qui concerne la publication de la liste des diplomates, on sait déjà que l'Angleterre a très heureusement pris l'initiative. M. Émile Bourgeois a été choisi comme membre français de la Commission, qui pourra d'ailleurs être complétée. La Commission se réunira à Oslo à l'occasion du Congrès. C'est la raison pour laquelle le Bureau a ajourné jusqu'au moment du Congrès la discussion plus approfondie de cette question.

En ce qui concerne la Commission pour l'enseignement de l'histoire, le Bureau du Comité a décidé de proposer pour le moment d'adjoindre aux deux membres déjà choisis, M. Glotz (France), président, et M. Oncken (Allemagne), secrétaire, MM. Calisse (Italie), Handelsman (Pologne), Edward Bull (Norvège) et Kirt (Amérique) ; le nombre des membres de la Commission pourra être augmenté si le besoin s'en fait sentir.

Digitized by Google

M. Leland a présenté, sur le projet de recueil des constitutions, un rapport concluant à l'ouverture d'une enquête et à la formation d'une Commission pour la préparation du travail. Ces conclusions ont été approuvées par le Bureau.

Le Bureau a approuvé de la même manière le rapport de M. Nicolau d'Olwer, tendant à la révision des listes chronologiques. Il a été décidé qu'une commission serait constituée à Oslo pour préciser les conditions de ce travail, et que les résultats obtenus seraient publiés au fur et à mesure dans le Bulletin du Comité.

Au sujet des rapports de l'histoire et du cinéma, trois décisions ont été prises, comme suite au rapport établi par le secrétaire général. La question de l'entrée du Comité international des sciences historiques comme membre adhérent dans la Commission internationale du Cinéma d'enseignement et d'éducation sociale, constituée auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle, a été renvoyée pour décision à l'Assemblée générale d'Oslo ; en attendant, une demande sera adressée à la Commission internationale pour que le secrétaire général du Comité des historiens puisse suivre ses travaux. Par une seconde décision, le Bureau du Comité a résolu de renvoyer à la Commission pour l'enseignement de l'histoire la question des rapports qui pourraient s'établir éventuellement entre le Comité et les producteurs de films ou de scénarios historiques. Le Bureau a décidé en troisième lieu que la question de la conservation et du classement des films documentaires serait réservée à la Commission spéciale pour l'iconographie, commission qui sera constituée à Oslo.

A propos de la réédition du répertoire des sources pour l'histoire du Moyen Age, le Bureau du Comité a été heureux d'apprendre de M. Brandi (Allemagne) que cette réédition était entreprise dans les meilleures conditions possibles.

La question de l'accessibilité des archives a été renvoyée à l'Assemblée d'Oslo, M. Altamira (Espagne) devant prendre part à cette Assemblée. A propos de la même question, M. Lhéritier (France) a envisagé l'établissement d'une collaboration entre le Comité et la Société des Nations, par l'intermédiaire de l'Institut international de coopération intellectuelle.

L'ordre du jour se terminait par l'examen de quatre nouveaux projets : Union-index ou bibliographie des livres de voyageurs, projet présenté par M. Iorga (Roumanie) ; projet de M. Caron (France) pour une bibliothèque historique de photoscopie, s'appliquant à l'histoire de la civilisation ; projet de M. Malcolm Carroll (États-Unis d'Amérique) pour une bibliographie rétrospective de la presse périodique ; projet de M. Lhéritier (France) pour la création d'un Office de traduction.

Concernant le projet de M. Caron, qui doit être réalisé dans le cadre d'une entreprise générale de l'Institut international de Coopération intellectuelle, le Bureau a décidé de constituer une Commission consultative dont M. Caron fera partie. M. Malcolm Carroll, dont le projet a été admis en principe, a été chargé de préparer un rapport général approfondi, M. Mommsen (Allemagne) devant en établir un particulier pour la presse germanique.

Le projet de M. Lhéritier sur la création d'un Office de traduction pour l'histoire pourra se réaliser en liaison avec le projet déjà mis à l'étude par l'Institut international de coopération intellectuelle.

Deux projets qui ne figuraient pas à l'ordre du jour ont été admis en principe par le Bureau : celui de M. Baxter (Angleterre) tendant à l'établissement d'une coopération dans les recherches scientifiques poursuivies aux archives du Vatican, celui de M. Pirenne (Belgique) tendant à l'établissement d'une liaison entre le

Digitized by Google

Comité et l'Institut international de coopération intellectuelle pour faire avancer la question des encres et des papiers.

— Par l'entremise de M. LELAND et de l'American Historical Association, le Comité vient d'obtenir de la Fondation Rockfeller une nouvelle subvention de 30,000 dollars répartie sur cinq années.

— Un Congrès universitaire franco-britannique s'est réuni à Londres du 18 au 24 juillet. La France y était représentée par MM. Charléty, recteur de l'Université de Paris, et Cavalier, directeur de l'Enseignement supérieur. La première séance (18 juillet) a été consacrée à l'œuvre des universités anglaises dans ses rapports avec l'Empire britannique et les pays étrangers.

— Quelques semaines plus tard (27 août-2 septembre), Oxford recevait les très nombreux délégués du XVII[e] Congrès orientaliste international. On en comptait environ 600, répartis en douze sections. Le langage officiel était l'anglais et le français, l'allemand et l'italien.

— Le VI[e] Congrès international des sciences historiques, qui s'est tenu à Oslo, capitale de la Norvège (14-18 août), a été suivi par un très grand nombre de délégués venus du Nouveau comme de l'Ancien Monde. La réception qui leur a été faite a été des plus cordiales. Un volume de *Résumés des communications*, publié avant l'ouverture du Congrès (XIV-406 p.), peut déjà donner une idée des travaux qui ont occupé les quinze sections dont se composait le Congrès, mais non des discussions soulevées par les auteurs présents au Congrès. Il faut y ajouter ce qui a déjà paru dans le *Bulletin of the international Committe of historical sciences*.

L'Union académique internationale poursuit la publication de la Correspondance de Grotius. Elle s'informe s'il existe des bibliothèques, publiques ou privées, possédant la très rare édition *princeps* (1625) du *De jure belli et pacis*. Elle sera reconnaissante à ses correspondants de bien vouloir la renseigner à ce sujet (Palais des Académies, Bruxelles).

On annonce la fondation d'un « Institut international pour l'étude des langues et des civilisations africaines », où sont représentées vingt-quatre sociétés savantes et plus de dix nations. Dès maintenant est mise en train l'élaboration de bibliographies relatives à la linguistique et aux civilisations africaines. G. Bn.

France. — L'Académie française a décerné les récompenses suivantes : 1° premier prix Gobert : M. Alfred MARTINEAU : *Dupleix et l'Inde française ;* second prix : M. Émile DE PERCEVAL : *Le vicomte Laisné (1767-1835).* — Prix Thiers : M. Émile GABORIT : *La Révolution et la Vendée.* — Prix de l'Académie : MM. le duc DE DOUDEAUVILLE : *Une politique française au XIX[e] siècle ;* Candide DE NANT : *Pages glorieuses de l'histoire canadienne ;* César CARRON : *La colonisation de la période de Québec.* — Le prix Thérouanne est ainsi partagé : 1,000 francs à chacun des auteurs suivants : M. Henri BÉDARIDA : *Parme et la France de 1748 à 1789 ;* Robert DAVID : *Le drame ignoré de l'armée d'Orient ;* Roger MERLIN : *Merlin de Thionville ;* Édouard DE MOREAU : *Saint-Amand, apôtre de la Belgique et du nord de la France ;* 500 francs à chacun des auteurs que voici : Émile DE MEUGHEM : *Thomas Morus et les utopistes de la Renaissance ;* Paul GUÉRIOT : *La captivité de Napoléon III en Allemagne,* et Maurice RENARD : *Notre-Dame royale.* — Sur le prix Monthyon, l'Académie accorde une récompense de 2,000 francs à M. André SIEGFRIED : *Les États-Unis*

Digitized by Google

d'aujourd'hui ; des récompenses de 1,000 francs chacune au général Arthur Boucher : *L'art de vaincre ;* à M. Charles Delvert : *La vivante Pologne ;* à Mme Durry : *L'ambassade de Chateaubriand à Rome ;* à MM. Jean Guehenno : *L'Évangile éternel (Étude sur Michelet) ;* Georges de Lagarde : *Recherches sur l'esprit politique de la Réforme.*

— L'Académie des sciences morales et politiques accorde une récompense de 1,500 francs au commandant Thomazi : *La guerre navale aux Dardanelles.* — Elle répartit les revenus de la fondation Michel-Perret en un prix de 1,000 francs à M. Handelsman, professeur à la Faculté des lettres de Varsovie, pour son volume sur les *Idées françaises et la mentalité politique en Pologne au XIXe siècle*, et deux récompenses de 500 francs chacune à M. Créteur : *Le Tribunal de commerce de Cambrai (1791-1925)*, et M. La Couloumère : *Procès de Louis XVI. Rôle exact de Perdoux-Bordas-Danet.* — Le prix Gabriel-Monod (3,000 francs) est décerné à Mlle Claude Derblay pour son livre : *Roger de Comminges, sieur de Sambol, gouverneur de Metz (1553-1615).* — Le prix Drouyn de Lhuys (3,000 francs) est également partagé entre M. Henri Bédarida : *Les premiers Bourbons de Parme et l'Espagne (1731-1802)*, et le lieutenant de vaisseau Georges Doin pour ses deux ouvrages : *Navarin (juin-octobre 1827)* et la *Mission de M. de Boislecomte, l'Égypte et la Syrie en 1833.*

— A l'occasion du centenaire de la conquête d'Alger, qui sera célébré dans un Congrès international en 1930, la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord décernera un grand prix à un travail ou à des travaux concernant l'histoire, la géographie, les explorations, la cartographie de l'Afrique française. Seront admis à concourir les auteurs de mémoires imprimés ou manuscrits depuis 1927. La date extrême de la remise en quatre exemplaires des mémoires imprimés et de deux exemplaires des ouvrages dactylographiés ou manuscrits est fixée au 31 décembre 1929. Ils devront être adressés au président de la Société, 11, rue de Constantine, à Alger.

— La librairie « Les Belles-Lettres », où paraît la collection Guillaume Budé, vient de mettre en vente une grande *Histoire de la littérature chrétienne*, par M. A. Puech, membre de l'Institut ; les tomes I et II ont paru en même temps : le tome I concernant le *Nouveau Testament ;* le tome II *Le IIe et le IIIe siècle* (in-8°, 500 et 668 p. ; prix de chaque volume : 30 fr.). Le tome III paraîtra dans le courant de l'année 1929.

— On a récemment vendu à Londres un manuscrit de la *Nouvelle Héloïse* pour la somme de 20,000 £. A ce sujet, M. P.-P. Plan publie, dans le *Journal des Débats* du 24 mars 1927, une intéressante note, relative à deux autres copies autographes connues du même texte, exécutées l'une pour Mme de Luxembourg, l'autre pour Mme d'Houdetot. G. Bn.

États-Unis. — Le 14 janvier 1928 est mort Archibald Cary Coolidge, professeur d'histoire et directeur de la bibliothèque à l'Université Harvard. Né en 1866, il avait fait ses études à Harvard, à Paris à l'École des sciences politiques, à Berlin, puis à Fribourg-en-Brisgau. Un passage de quelques années dans le service diplomatique, loin de le détourner de l'histoire, l'avait au contraire plus fortement attaché à elle, en lui en montrant l'importance et la valeur pratiques. C'est à ce stage, en particulier, qu'il dut de s'intéresser au présent et au passé de l'Europe orientale ; il apprit le russe, et, quand il revint, en 1893, comme professeur à l'Univer-

Digitized by Google

sité qui l'avait formé, il y fut l'initiateur de l'enseignement de l'histoire de ces régions, qui, depuis, s'est répandu aux États-Unis, et dont les représentants actuels sont pour la plupart ses élèves. Appelé à la Sorbonne en 1906-1907, comme professeur d'échange, il tira des leçons qu'il y fit son livre sur *Les États-Unis puissance mondiale*, qui, tout compte tenu de la différence des points de vue, peut, pour l'influence qu'il a exercée, se comparer aux excellents *États-Unis d'aujourd'hui* de M. André Siegfried. Durant la Grande Guerre, dont il discerna dès le début le caractère et le sens historique (témoin une étude sur *Nationalités et nouvelle Europe*, présentée à l'Association historique américaine en décembre 1914), son gouvernement fit appel à son savoir et à son expérience pour accomplir une mission en Russie en 1918, ensuite pour diriger la préparation technique des questions relatives à l'Europe centrale et orientale en vue de la Conférence de la paix et une mission américaine en Europe centrale. En ces diverses qualités, il a, sans nul doute, exercé une influence considérable sur l'attitude prise par les États-Unis dans ces problèmes. Lorsque fut fondé le grand périodique de politique internationale *Foreign Affairs*, dont la *Revue historique* a régulièrement annoncé et analysé les excellents articles, A. C. Coolidge se trouva tout désigné par la valeur de ses travaux et la largeur de son horizon historique et politique pour en prendre la direction, et il porta, du premier coup, sa revue au niveau des meilleures publications de ce genre. Il avait fait preuve des mêmes brillantes qualités d'organisateur dans la direction de la bibliothèque qui lui était confiée, et dont les fonds slave et germanique, en particulier, ont dû pour une bonne part leur enrichissement à son attention toujours en éveil, à son ingéniosité et plus d'une fois à sa libéralité. Sa mort laisse dans l'équipe historique américaine un vide qui ne sera pas facile à combler. L. E.

Grande-Bretagne. — On annonce la mort de trois érudits anglais des plus distingués : MM. Round, Davis et Trevelyan. La *Revue historique* parlera plus longuement d'eux dans sa plus prochaine livraison.

— La librairie Milne et Hutchinson (Aberdeen) a publié un *Catalogue of the publications of Scottish historical and kindred clubs and Societies*, par M. Cyril Matheson (prix : 10 s.).

Hongrie. — M. Aladar Balagi, ancien professeur à l'Université de Budapest, vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans. Élève de l'illustre Jacques Burckhardt à Heidelberg, il avait ensuite subi, à Paris, l'influence de l'école d'Hippolyte Taine. Son *Colbert* (1887, 2 vol.) est un tableau complet de l'œuvre du grand ministre et du régime sous lequel il a pu l'accomplir. Titulaire de la chaire d'histoire générale à la Faculté des lettres de Budapest à trente ans, il y groupa pendant quarante années autour de sa chaire de nombreux auditeurs, attirés par la nouveauté de ses vues sur l'histoire nationale et européenne. Grand fouilleur d'archives et de bibliothèques (à Pétersbourg et à Cracovie, en Italie, à Paris, à Londres, à Simancas et surtout, pour l'histoire de Hongrie, à Vienne), grand voyageur à travers les deux mondes, ses cours étaient nourris de faits et d'aperçus hardis. Ses travaux étaient les fragments d'une Histoire universelle que, jusqu'à sa dernière année, il a eu le projet d'écrire.

Son histoire de la garde royale hongroise fondée par Marie-Thérèse, travail de jeunesse, est le fruit de ses recherches aux Archives de la cour à Vienne. Adversaire du Compromis austro-hongrois, partisan irréductible de l'indépendance de la Hon-

Digitized by Google

grie (dont la réalisation par le traité de Trianon ne l'a cependant pas satisfait), il joua pendant quelques années un rôle politique, comme député d'un arrondissement de Budapest. Un pamphlet lancé contre les auteurs d'un dictionnaire historique de la langue hongroise pour venger la mémoire de son père, lexicographe connu, qu'ils avaient critiqué sans justice, sa polémique contre le *Rákoczi en exil* du professeur Szekfű ont éveillé des échos jusque parmi le grand public. Plus sereins et d'une réelle valeur sont ses travaux sur l'histoire de l'imprimerie en Hongrie, sur les carabiniers croates de Wallenstein, sur Frédéric-Guillaume Ier de Prusse, sur Charles XII et la traversée de la Hongrie par les Suédois, 1709-1715 (ce dernier en suédois), et sa bibliographie de l'histoire de Budapest, dont le tome II est sous presse. En lui disparaît un chercheur infatigable, adversaire redoutable, ami sûr, huguenot puritain, d'idées très modernes et en même temps très national. L. K.

Italie. — Le 24 avril 1928 est mort le sénateur Ferdinando Martini, homme politique et littérateur. Né à Florence en 1841, il écrivit d'abord pour le journalisme et pour le théâtre ; puis il fut gouverneur de l'Érythrée après le désastre d'Adoua. Il a laissé, parmi beaucoup d'œuvres, d'intéressants souvenirs sur la Toscane d'avant 1859. G. Bn.

— Le 11 juin et jours suivants s'est tenu à Florence le premier Congrès national de folklore italien. — A la même date, et pour la première fois à Trieste, s'est tenu le Congrès annuel de la Deputazione di storia patria per la Venezia. G. Bn.

— A l'occasion du récent Congrès étrusque qui s'est tenu en Italie, on a signalé qu'un compatriote du professeur Trombetti, M. Mogita, aurait trouvé dans la langue basque la clé de la langue étrusque. Le linguiste espagnol Julio Cejador serait arrivé à des conclusions analogues en ce qui concerne l'alphabet ibérique, qu'il retrouve en Italie, en Grèce et en Crète. G. Bn.

— M. Amerigo Namias, professeur à l'Université de Rome, a publié il y a quatre ans des *Principes de sociologie et de politique*, qui viennent d'être traduits par M. Gaston Bouthoul (Paris, Giard, 1928, in-8°, VI-436 p. ; prix : 60 fr.). On y trouve une introduction sur l'objet de la sociologie, sur les précurseurs de cette discipline, particulièrement Vico, sur le plan du déterminisme dans les phénomènes sociaux et les méthodes à appliquer à ceux-ci (statistique comparative, déductive, inductive) : notons que les noms de Marx et d'E. Durkheim n'y figurent pas. Dans le fond de l'ouvrage, il nous rappelle l'ère de la sociologie organiciste, avec une première partie consacrée à l'anatomie sociale, et une autre qui traite de la psychologie sociale : c'est dire qu'il n'apporte pas à la méthodologie sociologique une aide bien efficace, pas plus que lorsqu'il aborde la psychologie des foules, l'âme collective, l'opinion publique, en utilisant principalement les thèses de Sighale et de M. G. Le Bon. L'historien tirera plus de profit de la seconde partie du livre, qui traite de l'évolution sociale ; sur la place qu'il faut faire aux facteurs individuels (hommes de génie) et psychologiques (langage, religion, coutumes, morale, droit, politique, culture intellectuelle, éducation et instruction), il y a, de-ci de-là, des idées justes, rarement originales ou creusées d'ailleurs, et parfois contaminées par la persistance de poncifs périmés (par exemple sur les races). G. Bn.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Abensour (Léon). Voir *Godard (M.)*.

Albornoz (Claudio Sanchez). Muchas paginas mas sobre las behetrias, 309.

Antonelli (Étienne). Traité d'économie politique, t. I, 308.

Aronson (Moses Judah). La philosophie morale de Josiah Royce ; essai sur l'idéalisme social aux États-Unis d'Amérique, 166.

Ashley (William). The bread of our forefathers, 312.

Aubin (Hermann). Die Entstehung der Landeshoheit nach niederrheinischen Quellen : Studien über Grafschaft, Immunität und Vogtei, 133.

Aulard (A.). Les déclarations des Droits de l'homme (1789-1852), 382.

Baasch (Ernst). Holländische Wirtschaftsgeschichte, 303.

Bacon (Roger). Opera hactenus inedita, fasc. VI et VII, 175.

Bacquié (Franc). Les inspecteurs des manufactures sous l'Ancien régime, 1669-1791, 320.

Baethgen (Friedrich). Chronica Johannis Vitodurani, 109.

Balabanof (M^me^ *Angelica*). Erinnerungen und Erlebnisse, 222.

Barbagallo (Corrado). Le déclin d'une civilisation ou la fin de la Grèce antique ; trad. par *G. Bourgin*, 300.

Barnes (Harry Elmer). Voir *Knight (Melvin M.)*.

Baxter (Richard). The Poor Husbandman's Advocate, 312.

Bein (Alex.). Die Staatsidee Alexander Hamiltons, 166.

Bell (E. A.). Caricatures of the « Winter King » of Bohemia, 386.

Belmont (Perry). Le tarif douanier et les partis aux États-Unis, 1789-1927, 319.

Below (G. von). Der deutsche Staat des Mittelalters, vol. I, 123.

— Die italienische Kaiserpolitik des deutschen Mittelalters, mit besonderem Hinblick auf die Politik Friedrich Barbarossas, 112.

Below (G. von). Territorium and Staat, nouv. édit., 124, 133, 146.

Benjamin (René). Glozel, vallon des morts et des savants, 380.

Benoît (Fernand). La légation du cardinal Sadolet auprès de François I^er^ en 1542, 354.

— La société avignonaise, 354.

— La tragédie du sac de Cabrières, 354.

Bernard (Daniel). Voir *Savina (Jean)*.

Beyerle (Konrad). Lex Baiuvariorum, Lichtdruckwiedergabe der Ingolstädter Handschrift, 120.

Bigard (Louis). Le Pecq et le Vésinet, 384.

— Une contribution à l'étude des communes rurales et des franchises communales dans la prévôté de Paris, 384.

Bigo (Robert). La Caisse d'escompte (1756-1793) et les origines de la Banque de France, 327.

Bloch (Marc). La ministérialité en France et en Allemagne, 332.

— Les colliberts, 333.

Boissonnade (P.). Le socialisme d'État. L'industrie et les classes industrielles en France pendant les deux premiers siècles de l'ère moderne (1453-1661), 319.

Bondois (Paul-M.). La manufacture de points d'Espagne de Clamart, 321.

Boukharine. La théorie du matérialisme historique ; manuel populaire de sociologie marxiste, 307.

— L'économie mondiale et l'impérialisme, 328.

Boulter (Miss *V. M.*). Chronology of international events and treatises (1920-1925), 387.

Bourgin (Georges). Les premières journées de la Commune, 335.

Bousquet (G.-H.). Vilfredo Pareto ; sa vie et son œuvre, 172.

Brackmann (Albert). Germania Pontificia, t. II, 1^re^ partie, 153.

Brinkmann (Karl). Wirtschaft- und Sozialgeschichte, 299.

Brodnitz (Georg). Recent work in German history, 1920-1927, 298.

Digitized by Google

Bruchet (Max). Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, 353.
Brunner (H.) et *Heymann (E.)*. Éléments d'histoire du droit allemand, 119.
Bull (Edvard). Jemtland og Norge, 342.
Business (The) Historical Society, 298.

Calogeras (J. Pandia). A politica exterior do Imperio. As Origens, 168.
Cannan (Edwin). An Economist's Protest, 171.
Caspar (Erich). Hermann von Salza und die Gründung des Deutschordensstaats in Preussen, 189.
Charliat (P.-J.). Les relations économiques entre la France et l'Europe septentrionale à la fin du XVII^e siècle, 316.
Chelbatz (P.). Voir *Genet (J.)*.
Christ (Karl). Tragédie du sac de Cabrières, 381.
Clark (G. N.). War trade and Trade war, 1701-1713, 316.
Clarke (M. V.). The medieval city state, 141.
Close rolls of the reign of Henry III, 1251-1253, 175.
Collomp (Paul). La papyrologie, 173.
Coornaert. L'organisation administrative du travail dans une industrie rurale en Flandre au XVIII^e siècle, 321.
Coulton (G. G.). Life in the middle ages; vol. I : Religion, folk-lore and superstition, 176.

Dauphin (V.). Le corps médical de l'Anjou en 1784, 173.
Day (Clive). A history of commerce, 314.
Dehérain (H.). L'Institut de France et ses publications, 222, 383.
Denis (Pierre). L'Amérique du Sud (Géographie universelle, t. XV), 307.
Derocquigny (Jules). Voir *Koessler (Maurice)*.
Descripción de la Ciudad de Mexico, antes y despues de la llegada de los conquistadores españoles, 379.
De Smet (Joseph). Table générale de la Revue belge de philolcgie et d'histoire (t. I-V) et du Bulletin philologique et historique (t. I et II), 379.
Dez (Pierre). Histoire des protestants et de l'Église réformée de l'île de Ré, 381.
Doeberl (M.). Histoire de Bavière, t. I (jusqu'à la paix de Westphalie), 118.
Dopsch (Alfons). La civilisation allemande au Moyen Age, 111.
— Les fondements économiques et sociaux de la civilisation européenne et de son évolution de César à Charlemagne, 111.
Dopsch (Alfons). L'évolution économique de l'époque carolingienne, 111.
— Zur Methodologie der Wirtschaftsgeschichte, 298.
Dunham (A. L.). The development of the cotton industry in France and the Anglo-french treaty of commerce of 1860, 322.
Durrer (Robert). Die Schweizergarde in Rom und die Schweizer in päpstlichen Diensten, 351.
Dussaud (René). Glozel à l'Institut, 380.

Easterling (R. C.). Voir *Little (A. E.)*.
Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône; t. VII : L'agriculture, par *Paul Masson* et *Ét. Estrangin*, 312, 383.
Esquisse d'une civilisation oubliée : le Yucatan à travers les âges, 378.
Even (Louis). La vie municipale à Vitré au XVIII^e siècle, 333.

Fehr (Hans). Histoire du droit allemand, 119.
Ferradou (André). Le rachat des droits féodaux dans la Gironde, 310.
Festskrift til Kristian Erslev, den 28 decbr. 1927, fra danske Historikere, 375.
Ficker (J.) et *Puntschart (Paul)*. Le principat d'Empire, 2^e tome, vol. II et III, 125.
Fiddes (George). The Dominions and colonial office, 369.
Floud (Francis L. C.). The ministry of agriculture and fisheries, 368.
Flugel (Félix). Voir *Knight (Melvin M.)*.
Fowler (R. C.). Diocesis Londoniensis. Registrum Simonis de Sudberia, 385.
Franchet (L.). Glozel? 380.
Freund (Michael). Die Idee der Toleranz im England der grossen Revolution, 359.

Ganshof (F. L.). Étude sur les *ministeriales* en Flandre et en Lotharingie, 134.
Genet (J.). Histoire des peuples Shoshones-Aztèques, 378.
— et *Chelbatz (P.)*. Histoire des peuples Mayas-Quichés : Mexique, Guatémala, Honduras, 378.
Gérardin (Ed.). Histoire de Lorraine, 2 vol., 165.
Giraud (Hubert) et *Igalen (Jules)*. Pernes, ancienne capitale du Comtat-Venaissin, 364.
Gley (Werner). Die Besiedelung der Mittelmark von der slawischen Einwanderung bis 1624, 148.
Godard (M.) et *Abensour (Léon)*. Cahiers de doléances du bailliage d'Amont, t. II, 297.

Digitized by Google

Grandjean (Georges). La vie héroïque de saint François Xavier, 381.
Grandsire (Georges). L'impôt sur le revenu en Lorraine et Barrois au XVIII^e siècle, 363.
Groethuysen (B.). Origines de l'esprit bourgeois en France, t. I, 333.
Gueneau (Louis). La législation restrictive du travail des enfants, 323.
— Le développement de l'industrie de la soie artificielle dans le monde, 323.
Guigue (Georges). La magnificence de la superbe et triomphante entrée de la cité de Lyon (1548), 380.

Hallermann (Hermann). Die Erbleihe an Grundstücken in den westfälischen Städten bis 1500, 143.
Hampe (Karl). Der Zug nach dem Osten, 147.
— Kaiser Friedrich II in der Auffassung der Nachwelt, 115.
Hardy (William John). Calendar of State papers, Domestic series, of the reign of William III (1697), 387.
Harsin (Paul). L'afflux des métaux précieux au XVI^e siècle et la théorie de la monnaie chez les auteurs français, 326.
Hauser (Henri). Les débuts du capitalisme, 326.
— Le sel dans l'histoire, 315.
Hearnshaw (F. G. C.). A survey of socialism, analytical, historical and critical, 335.
Heath (Thomas L.). The Treasury, 372.
Heimpel (Hermann). Das Gewerbe der Stadt Regensburg im Mittelalter, 145.
Hereford (C. H.). The post-war mind of Germany and other studies, 387.
Heymann (E.). Voir *Brunner (H.)*.
Hirsch (Hans). Die hohe Gerichtsbarkeit im deutschen Mittelalter, 130.
Histoire de la Belgique contemporaine, 1830-1914, t. I, 379.
Hofmeister (Adolf). Chronica Mathiae de Nuwenburg, 109.
Hoops (Johannes). Reallexikon der germanischen Altertumskunde, 108.
Hottenger (G.). L'ancienne industrie du fer en Lorraine, 321.
Hourticq (Louis). Ingres, 384.
Huguet (Edmond). Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, 8^e fasc., 385.
Huisman (Michel). La Belgique et les Pays-Bas au milieu des vicissitudes européennes, 379.

Igalen (Jules). Voir *Giraud (Hubert)*.
Ingersoll (Jean Rose). The Rome of Horace, 378.
Ivanoff (N.). La marquise de Sablé et son salon, 382.

James (W. M.). The British navy in adversity. A study of the war of American independence, 360.
Jenkinson (Hilary). The later court hands in England from the fifteenth to the seventeenth century, 349.
Johnsen (O. A.). La chute de l'Empire norrois, 339.
Jordan (Ed.). Dante et la théorie romaine de l'Empire, 128.
— Henri VI a-t-il offert à Célestin III de lui faire hommage pour l'Empire? 114.
Jouanny (M.). Voiron, étude de géographie urbaine, 307.

Kampers (Franz). Vom Werdegange der abendländischen Kaisermystik, 128.
Kantorowicz. Kaiser Friedrich der Zweite, 116.
Kehr (Paul). Papsturkunden in Spanien, vol. I, t. II, 348.
Keilhau (Wilhelm). La Norvège et la guerre mondiale, 344.
Kellogg (Frank B.). The war prevention policy of the United States, 178.
Keutgen (F.). Der deutsche Staat des Mittelalters, 123.
Keyser (Erich). Die Entstehung von Danzig, 149.
Kienast (Walther). Die deutschen Fürsten im Dienste der Westmächte bis zum Tode Philipps des Schönen von Frankreich, Bd. I, 117.
Knight (Melvin M.). Economic history of Europe in modern times, 302.
— Economic history of Europe to the end of the middle ages, 301.
— Studies in American imperialism. The Americans in Santo Domingo, 331.
Koch (Wilhelm). Die Geschichte der Binnenfischerei von Mitteleuropa, 144.
Koebner (Richard). Die Anfänge des Gemeinwesens der Stadt Köln, 141.
Koessler (Maurice) et *Derocquigny (Jules)*. Les faux amis ou Les trahisons du vocabulaire français, 384.
Koht (Halvdan). Johan Sverdrup, t. I-III, 342.
— Le redressement paysan en Norvège, 340.
Kosminsky (E. A.). Russian work on English economic history, 298.
Koszul (A.). Was bishop William Barlow friar Jerome Barlow? 385.
Kralik (Richard). Geschichte der Stadt Wien und ihrer Kultur, 143.

Digitized by Google

Kramer (Stella). The english crafts studies in their progress and decline, 323.
Krjijanowski (G. M.). Dix années d'édification économique en U. R. S. S., 1917-1927, 177.
Krusch (Bruno). Die Lex Bajuvariorum mit zwei Anhängen : Lex Alemannorum und Lex Ribuaria, 119.
— Neue Forschungen über die drei oberdeutschen Leges, 120.
Künssberg (von). Voir *Schröder (Richard)*.
Kulischer (Josef). Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit, Band I, 301.
Kuske (Bruno). Quellen zur Geschichte des Kölner Handels und Verkehrs im Mittelalter, 3 vol., 143.
Kutscha (Alfred). Die Stellung Schlesiens zum deutschen Reiche im Mittelalter, 150.

Labrouquère (André). Les idées coloniales des physiocrates, 317.
Lacour-Gayet (G.). Talleyrand, t. I, 372.
Landa (Diego de). Relación de las cosas de Yucatan ; trad. par *J. Genet*, 378.
La Roncière (Charles de). La découverte de l'Afrique au Moyen Age, t. III, 160.
Leroi (René). La politique monétaire anglaise dans l'Inde, 331.
Levison (Wilhelm). Zur Geschichte des Klosters Tholey, 154.
Lewis (E. A.). The welsh Port Books (1550-1563), 318.
Lintzel (Martin). Die Beschlüsse der deutschen Hoftage von 911 bis 1056, 126.
Little (A. E.) et *Easterling (R. C.)*. The Franciscans and Dominicans of Exeter, 385.
Lodge (Oliver). Science and human progress, 387.
Loeffler (Kl.). Deutsche Klosterbibliotheken, 109.
Loewe (Victor). Das deutsche Archivwesen, 108.
Lot (Ferdinand). La fin du monde romain et le début du Moyen Age, 301.
Lubimenko (Mme). England's part in the discovery of Russia, 177.

Macartney (C. A.). Survey of international events and treatises, II (1925), 387.
Manhart (George Born). The english search for a North-West passage in the time of Queen Elizabeth, 358.
Manzoni (A.). Lettres inédites ; publ. par *A. Crispolti*, 224.
Marshall (Dorothy). The english poor in the XVIII century, 334.
Martiny (Rudolf). Hof und Dorf in Altwestfalen, 139.
Massiet du Biest (J.). Le chef-cens et la demi-liberté dans les villes du Nord avant le développement des institutions urbaines, 333.
Masson (Paul). Voir Encyclopédie des Bouches-du-Rhône.
Matheson (Cyril). Catalogue of the publications of Scottish historical and kindred clubs and societies.
Mathiez (Albert). La Terreur, instrument de la politique sociale des robespierristes, 311.
Maybaum (Heinz). Die Entstehung der Gutsherrschaft im nordwestlichen Mecklenburg, 152.
Meyer (Herbert). Das Mühlhauser Reichsrechtbuch aus dem Anfang des dreizehnten Jahrhunderts, 121.
Michael (P. Emil). Histoire du peuple allemand, t. VI, 114.
Mitard (A.-E.). Le bassin de Lalevade, 323.
Molitor (Erich). Die Reichsreformbestrebungen des 15. Jahrhunderts bis zum Tode Kaiser Friedrich III, 127.
Monnet (P.). Le pays d'Allevard, 307.
Monti (Antonio). Pio IX nel Risorgimento, 223.
Muggenthaler (Hans). Tätigkeit eines deutschen Zisterzienklosters im XII und XIII Jahrhundert, 147.
Muller (Karl Friedrich). Geschichte der Getreidehandelspolitik, des Bäcker- und Müllergewerbes der Stadt Freiburg i. Br. im 14, 15 und 16 Jahrhundert, 146.
Murray (Evelyn). The Post office, 371.

Nabholz (Hans). Zur Frage nach den Ursachen des Bauernkrieges 1525, 310.
Namias (Amerigo). Principes de sociologie et de politique, 419.
Newsholme (Arthur). The ministry of Health, 369.
Nicolle (Paul). La vente des biens nationaux dans les anciens cantons de Vire et de Pontfarcy, 311.
Norden (Eduard). Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania, 110.
Nowak (Ludwig). Quellen zur Geschichte der Bojer, Markomannen und Quaden, 110.

Ohle (Rudolf). Die Bedeutung der Zisterzienser für die Besiedelung der Mark Brandenburg, 148.
Olsen (Magnus). Ferme ancestrale et centre religieux, 337.
Ording (Fr.). Henrik Ibsens Vennekreds

Digitized by Google

« Det laerde Holland » et kapitel av norsk Kulturliv, 168.

Patzelt (M^lle *Erna*). Entstehung und Charakter der Weistümer in Oesterreich, 122.
Péladan (Joséphin). Histoire et légende de Marion de Lorme, 173.
Peter (Joseph). L'occupation étrangère dans le département du Nord, 1793-1794, 174.
Pfaff (Volkert). Kaiser Heinrichs VI höchstes Angebot an die römische Kurie (1196), 114.
Pfitzner (Josef). Geschichte des Breslauer Bistumlandes ; Teil I : Bis zum Beginne der böhmischen Herrschaft, 151.
Picard (Roger). Le salaire et ses compléments. Allocations familiales. Assurances sociales, 334.
Picotti (G. B.). La giovinezza di Leone X, 352.
Pipkin (Charles W.). The idea of social justice, 171.
Postan (M.). Credit in medieval trade, 325.
Posthumus (N. W.). De nationale organizatie der lakenkoopers tijden de Republiek, 324.
Prentout (H.). Les États provinciaux de Normandie, t. III, 380.
Puntschart (Paul). Voir *Ficker (J.)*.

Ragatz (Lowell Joseph). A check-list of House of Commons sessional papers relating to British West Indies, 1763-1834, 387.
— A guide to the official correspondence of the governors of the British West India colonies, 1763-1834, 387.
Redford (Arthur). Labour migration in England, 1800-1850, 334.
Reinach (Salomon). Éphémérides de Glozel, 379.
Revello (Jose Torre). Adicion a la relacion descriptiva de los mapas, planos, etc., del virreinato de Buenos-Aires, 176.
Richard (*M^me Marcelle*). Les forêts du plateau de Langres, 312.
Ritter (Gerhard). Die Staatsanschauung des Freiherrn von Stein, 173.
Robinson (Chalfont). The great roll of the Pipe for the fourteenth year of the reign of king Henry III, 174.
Roe (F. C.). French travellers in Britain, 1800-1926, 176.
Roth (Hermann Heinrich). St. Severin in Köln, 154.
— *(Rudolf)*. Zeugen und Eideshelfer in den deutschen Rechtsquellen des Mittelalters, 1^re partie, 123.
Rothamsted experimental station library. Catalogue of the printed books on agriculture (1471-1840), 297.
Rousiers (Paul de). Les grandes industries modernes ; t. V : Les industries chimiques. Le régime légal des ententes, 324.
Rowland (Albert Lindsay). England and Turkey : the rise of diplomatic and commercial relations, 357.
Rutkowski (J.). Histoire économique de la Pologne avant les partages, 303.

Saint-Simon. Mémoires (éd. par A. de Boislisle), t. XL, 382.
Salandra (Antonio). Ricordi e pensieri, 224.
Sander (Paul). Geschichte des deutschen Städtewesens, 141.
Sante (Georg Wilhelm). Die deutsche Westgrenze im 9. und 10. Jahrhundert, 138.
Santifaller (Leo). Das Brixner Domkapitel im Mittelalter, 155.
Sapori (Armando). I libri di commercio della Compagnia dei Peruzzi di Firenze, 325.
Savina (Jean) et *Bernard (Daniel)*. Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau, 298.
Sayous (André-A.). Les changes de l'Espagne sur l'Amérique au XVI^e siècle, 325. — Les procédés de paiement et la monnaie dans l'Amérique espagnole, 325.
Schmeidler (Bernhard). Kaiser Heinrich IV und seine Helfer im Investiturstreit, 113.
Schmidt (Ludwig). Geschichte der germanischen Frühzeit. Der Entwickelungsgang der Nation bis zur Begründung der fränkischen Universalmonarchie durch Clodowech, 111.
Schmoller (Gustav). Deutsches Städtwesen in älterer Zeit, 140.
Schneider (Friedrich). Kaiser Heinrich VII, 117.
Schröder (Richard) et *Künssberg (von)*. Manuel d'histoire du droit allemand, 119.
Schulte (Aloys). Der Adel und die deutsche Kirche im Mittelalter, 154.
Schumacher (Karl). Siedelungs- und Kulturgeschichte der Rheinland von der Urzeit bis in das Mittelalter, 112.
Schwind (von). Lex Baluvariorum, 120.
Scientific Magazine of the chair of Ukrainian history ; n° 6 dedicated to D. Bagaley, 365.
Sée (Henri). La vie économique de la France sous la monarchie censitaire, 1815-1848, 305.
— Le commerce des toiles de Laval à la fin du XVIII^e siècle, 317.
— Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire, 308.

Digitized by Google

Sée (Henri). Note sur l'industrie textile de la Mayenne dans la première moitié du XIX^e siècle, 323.
— Notes sur les foires en France au XVIII^e s., 317.
Seeger (Hans Joachim). Wesfalens Handel und Gewerbe vom 9. bis zum Beginn des 14. Jahrhunderts, 145.
Segrè (Arturo). Storia del commercio, 2^e édit., 313.
Selby-Bigge (Lewis Amherst). The Board of education, 370.
Seton (Malcolm C. C.). The India office, 371.
Shepherd (William R.). Historical Atlas, 6^e édit., 378.
Smithen (Frederick J.). Continental protestantism and the English reformation, 386.
Sombart (Werner). Das Wirtschaftsleben im Zeitalter des Hochkapitalismus, 328.
Spangenberg (Hans). Die Entstehung des Reichskammergerichts und die Anfänge der Reichsverwaltung, 128.
Steinbach (Fr.). Studien zur westdeutschen Stammes- und Volksgeschichte, 137.
Steinherz (S.). Ein Fürstenspiegel Karls IV, 117.
Stenton (M^me *Doris M.*). The great roll of the Pipe for the fifth year of the reign of King Richard I, 174.
Stimming (Manfred). Das deutsche Königsgut im 11. und 12. Jahrhundert; Teil I : die Salierzeit, 127.
Stowasser (Otto H.). Das Land und der Herzog in Bayern und Oesterreich, 129.
Strecker (Karl). Codex epistolarum Tegernseensium, 154.
Strieder (Jakob). Études sur l'histoire des formes de l'organisation capitaliste, 2^e éd., 146.
— Jakob Fugger le Riche, 146.
Strunk (Hermann). Quellenbuch zur Geschichte des Erzstifts Bremen, 2^e éd., 118.
Studi e documenti su G. Mameli e la Repubblica romana, 224.
Stutz (Ulrich). Reims und Mainz in der Königswahl des zehnten und zu Beginn des elften Jahrhunderts, 126.

Tarlé (Eugène). Le Blocus continental et le royaume d'Italie, 305.
Tawney (R. H.). Studies in economic history : the collected papers of George Unwin, 356.
Teilhac (Ernest). L'évolution juridique des trusts et sa portée, 330.
— L'œuvre économique de J.-B. Say, 308.
Teran (Juan B.). El nacimiento de la America española, 315.
Tonnelat (Ernest). Histoire de la langue allemande, 156.
— Histoire de la littérature allemande, des origines au XVII^e siècle, 156.
Toudouze (Eugène). Rembrandt, 385.
Toutain (J.). L'économie antique, 300.
Troup (Edward). The Home Office, 366.
Tupling (G. H.). The economic history of Rossendale, 305.
Tyc (Théodore). L'immunité de l'abbaye de Wissembourg, 159.

Ugolini. Albania antiqua, 348.

Valverde (Antonio L.). Compendio de historia del comercio, 314.
Van der Essen (L.). Correspondance de Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606), t. I, 355.
Van Winter (P. J.). La participation du commerce d'Amsterdam à la formation des États-Unis, 318.
Vasari (Giorgio). Les vies des plus excellents peintres, sculpteurs et architectes; trad. par *Charles Weiss*, 385.
Vayson de Pradenne (A.). L'affaire de Glozel, I, 379.
Vehse (O.). Die politische Propaganda in der Staatskunst Kaiser Friedrichs II, 115.
Viard (Pierre-Paul). La dîme en France au XVII^e siècle, 309.
Vignols (Léon). La course maritime, ses conséquences économiques, sociales et internationales, 316.
Virlogeux (Maurice). Quelques aspects de l'évolution des prix au siècle dernier et en notre temps, 327.
Volk (P. Paulus). Die Generalkapitel der Bursfelder Benediktiner-Kongregation, 378.
Von den Steinen (Wolfram). Staatsbriefe Kaiser Friedrichs des Zweiten, 115.
Vuilleumier (Henri). Histoire de l'Église réformée du pays de Vaud sous le régime bernois ; t. I : L'âge de la Réforme, 163.

Waas (Adolf). Vogtei und Bede in der deutschen Kaiserzeit, vol. I et II, 131.
Webb (S. et B.). English local government. English old poor law, 1^re partie, 334.
Weber (Max). Histoire économique générale, 299.
Weimann (Karl). Die Ministerialität im späteren Mittelalter, 136.
Winter (Georg). Die Ministerialität in Brandenburg, 134.

Yoshitomi. Les anciennes corporations du Japon, 324.

Zaristische (Das) Russland, 223.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

ANGYAL (David). Gabriel Bethlen 19
CARCOPINO (Jérôme). Salluste, le culte des *Cereres* et les Numides 1
JUSSERAND (J.-J.). Le maréchal d'Estrades et ses critiques 225
MATHIEZ (Albert). Le premier Comité de Salut public et la guerre 255

MÉLANGES

DRIAULT (Édouard). Napoléon et les Juifs 283
LANGLOIS (Marcel). Saint-Simon historien 81
PERPILLOU (Aimé). La question de droit entre César et le Sénat 272

BULLETIN HISTORIQUE

Histoire d'Allemagne. Moyen Age, par Marc BLOCH 108
Histoire économique et sociale (1927-1928), par Henri SÉE 297
Histoire de Norvège, par Gunnar HÖST 336

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

AROUSON (Moses Judah). La philosophie morale de Josiah Royce (**H. Sée**) . . 167
BEIN (Alex.). Die Staatsidee Alexander Hamiltons in ihrer Entstehung und Entwicklung (**Id.**) 166
BENOÎT (Fernand). La légation du cardinal Sadolet auprès de François Ier en 1542 (**Henri Hauser**) 354
ID. La tragédie du sac de Cabrières (**Id.**) 354
ID. La société avignonnaise au XVIe siècle (**Id.**) 354
BRUCHET (Max). Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie (**Henri Hauser**) . 353
CALOGERAS (F. Pandia). A politica exterior do Imperio (**Septime Gorceix**) . 168
DURRER (Robert). Die Schweizergarde in Rom und die Schweizer in päpstlichen Diensten (**Henri Hauser**) 351
Festskrift til Kristian Erslev, fra danske Historikere (**Lucien Maury**) 375
FREUND (Michael). Die Idee der Toleranz im England der grossen Revolution (**Henri Sée**) 359
GÉRARDIN (Éd.). Histoire de Lorraine (**Robert Parisot**) 165
GIRAUD (Hubert) et IGALEN (Jules). Pernes, ancienne capitale du Comtat-Venaissin (**V.-L. Bourrilly**) 364
GRANDSIRE (Georges). L'impôt sur le revenu en Lorraine et Barrois au XVIIIe siècle (**M. Marion**) 363
JAMES (W. M.). The British navy in adversity ; a study of the war of American independance (**R. de Kerallain**) 360
JENKINSON (Hilary). The later court hands in England from the fifteenth to the seventeenth century (**Ch. Bémont**) 349

Digitized by Google

Pages
KEHR (Paul). Papsturkunden in Spanien (**J. Calmette**). 348
LACOUR-GAYET (G.). Talleyrand. I, 1754-1799 (**Chr. Pfister**). 372
LA RONCIÈRE (Charles DE). La découverte de l'Afrique au Moyen Age (**L. Gallois**). 160
MANHART (George Born). The english search for a North-West passage in the time of queen Elizabeth (**Inna Lubimenko**). 358
ORDING (Fr.). Henrik Ibsens vennekreds « Det laerde Holland » (**Émile Laloy**). 168
PICOTTI (G. B.). La giovinezza di Leone X (**Henri Hauser**). 352
ROWLAND (Albert Lindsay). England and Turkey (**Inna Lubimenko**). . . . 357
Scientific Magazine of the scientific chair of Ukrainian history (**Id.**). . . . 365
TAWNEY (R. H.). Studies in economic history : the collected papers of George Unwin (**Henri Sée**) 356
TROUP (Edward). The Home Office (**Charles Bémont**) 366
TYC (Théodore). L'immunité de l'abbaye de Wissembourg (**Marc Bloch**). . . 159
UGOLINI. Albania antica (**Jérôme Carcopino**) 348
VAN DER ESSEN (L.). Correspondance d'O. M. Frangipani, premier nonce de Flandre (**Henri Hauser**) 355
VUILLEUMIER (Henri). Histoire de l'Église réformée du pays de Vaud. I. L'âge de la Réforme (**Lucien Febvre**) 163

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (173, 378), Amérique centrale (378), Belgique (379), États-Unis (173), France (173, 379), Grande-Bretagne (174, 385), République argentine (176), Russie (176), Histoire générale (171, 378); Histoire de l'Antiquité (172, 378).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Allemagne. Historisches Jahrbuch (197, 394).

Belgique. Académie royale. Bulletin de la classe des lettres (197) ; Analecta Bollandiana (198) ; Revue belge de philologie et d'histoire (198).

États-Unis. Agricultural history (198) ; The american historical Review (395) ; Foreign affairs (199, 396) ; Speculum (199, 397).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres (178) ; Annales du prince de Ligne (389) ; Annales historiques de la Révolution française (178, 389) ; Archivum latinitatis medii aevi (389) ; Bibliothèque de l'École des chartes (389) ; Bulletin de la Société d'histoire moderne (178, 390) ; Bulletin de la Société Ernest Renan (179) ; Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient (179) ; Bulletin de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France (179) ; Bulletin hispanique (179) ; Carnet de la Sabretache (180, 390) ; Conférence des Sociétés savantes, littéraires et artistiques du département de Seine-et-Oise (180) ; Correspondant (181, 390) ; Grande Revue (182, 390) ; Journal des Savants (183, 390) ; Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (183) ; Mercure de France (183, 391) ; Polybiblion (184) ; Révolution de 1848 et les Révolutions du XIX^e siècle (391) ; Revue archéologique (184) ; Revue de l'histoire des religions (391) ; Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise (391) ; Revue de Paris (184, 392) ; Revue des Deux Mondes (185, 392) ; Revue des études anciennes (186) ; Revue des études arméniennes (393) ; Revue des études historiques (393) ; Revue des études hongroises (393) ; Revue des questions historiques (187) ; Revue d'histoire de l'Église de France (187, 394) ;

Digitized by Google

Revue d'histoire diplomatique (188) ; Revue d'histoire franciscaine (188) ; Revue d'histoire moderne (189, 393) ; Revue historique de Bordeaux (190, 394) ; Revue historique de droit français et étranger (394) ; Romania (190) ; Société d'histoire du droit (193).

Grande-Bretagne. Antiquity (200, 398) ; Bulletin of the Institute of historical research (201, 399) ; Bulletin of the John Rylands library Manchester (201) ; The english historical Review (202) ; History (202, 399) ; The Quarterly Review (203) ; The Scottish historical Review (203) ; The Times. Literary supplement (204, 399) ; Transactions of the Royal historical Society (205) ; University of London. Institut of historical research (205).

Italie. Africa italiana (205) ; Archivio della R. Società romana di storia patria (206) ; Archivio storico lombardo (206) ; Archivio storico per la Sicilia orientale (207) ; Archivio storico per le provincie napoletane (207) ; Archivio storico siciliano (400) ; Archivio Veneto (400) ; Atti et memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna (207) ; Giornale storico e letterario della Liguria (400) ; Historia. Studi storici per l'antichità classica (400) ; Levana (401) ; Memorie storiche Forogiuliesi (401) ; Nuovi studi medievali (402) ; Rendiconti della R. Accademia dei Lincei (402).

Norvège. Historisk Tidsskrift (404).

Pays-Bas. Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome (405) ; Tidjschrift voor Geschiedenis (405).

République argentine. Anales de la Facultad de ciencias juridicas y sociales de la Universidad de la Plata (406) ; Boletin del Instituto de investigaciones historicas (406).

L'esprit international (408).

Bibliographie des comptes-rendus (208, 408).

CHRONIQUE : Le Cinquantenaire de la *Revue historique* (214) ; Institut international de coopération intellectuelle (214) ; Académie de droit international de La Haye (215) ; Comité international des sciences historiques (214, 414) ; Union académique internationale (416). — Allemagne (222) ; Belgique (222) ; États-Unis (223, 417) ; France (216, 416) ; Grande-Bretagne (418) ; Hongrie (418) ; Italie (223, 419).

NÉCROLOGIE : États-Unis : A. C. Coolidge (417). — France : Dr Cabanès (219) ; D. Pasquet (219) ; Émile Senart (216) ; Paul Sabatier (218). — Hongrie : Aladar Balagi (418).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. 420

TABLE DES MATIÈRES 426

ERRATUM :

Page 157, l. 16 : *au lieu de :* Kantocorowicz, *lire :* Kantorowicz.

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville

Acuerdos del extinguido cabildo de Buenos-Aires, série III, t. IV, 1769-1773. Buenos-Aires (Archivio general de la nacion), 1928.

Alanic (Mathilde). Le mariage de Hoche. Perrin, 1928, XV-283 p. ; prix : 25 fr.

Anglade (Joseph). Les troubadours de Toulouse. Toulouse, Privat ; Paris, Henri Didier, 1928, 209 p.

Archives secrètes de l'empereur Nicolas II. Traduit du russe par *V. Lazarevski*. Payot, 1928 ; prix : 20 fr.

Beaverbrook (Lord). Politicians and the war, 1914-1916. Londres, Butterworth, 240 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Belmont (Perry). Le tarif douanier et les partis aux États-Unis, 1789-1927. Payot, 1928, 110 p. ; prix : 15 fr.

Bossuat (Robert). Drouart La Vache, traducteur d'André le Chapelain, 1290. Champion, 1926, XX-264 p. Li livres d'amours de Drouart de La Vache. Ibid., VIII-275 p. ; prix : 35 fr. chaque.

Bouvier (René). Un financier colonial au XV^e^ siècle, Jacques Cœur. Champion, 1928, 175 p. ; prix : 25 fr.

Bréhier (Émile). La philosophie de Plotin. Boivin, 1928, XIX-188 p.

Calot (Franz) et *Michon (Louis-Marie)*. Port-Royal et le jansénisme. Éditions Albert Morancé, 67 p. [s. d.].

Castelnau (Jacques-Thomas de). Le Paris de Louis XIII, 1610-1643. Hachette, in-16, 161 p.

Chartrou (Josèphe). L'Anjou de 1109 à 1151. Foulque de Jérusalem et Geoffroi Plantegenet. Les Presses universitaires de France, 1928, XV-442 p. ; prix : 50 fr.

Christ (Karl). Tragédie du sac de Cabrière. Ein Kalvinistisches Drama der Reformationszeit. Halle a. d. Saale, Max Niemeyer, 132 p. ; prix : 6 m.

Congrès d'histoire du christianisme. Jubilé Alfred Loisy. T. I, publié sous la direction de *P.-L. Couchoud*. Éditions Rieder, 1928, 278 p. ; prix : 25 fr.

Croce (Benedetto). Teoria e storia della storiografia, 3^e^ édit. Bari, Laterza, 1927, VIII-334 p.

Davaud (Pierre). Ce qu'il faut connaître de l'histoire d'Allemagne. Boivin, 1928, 157 p., in-16 ; prix : 7 fr.

Documents (les) pontificaux sur la démocratie et la société moderne. Introduction et notes par *G. Michon*. Éditions Rieder, 1928, 282 p.

Duchêne (Albert). La politique coloniale de la France. Le ministère des colonies depuis Richelieu. Payot, XVI-347 p. ; prix : 36 fr.

Eckhart (Franz). Introduction à l'histoire hongroise. Champion, 1928, 179 p.

Ernst (Otto). Le dernier siècle de la cour de Vienne. François-Joseph intime, d'après la correspondance tirée des Archives secrètes de la Maison d'Autriche ; trad. par *Géo Bell*. Payot, 1928, 279 p. ; prix : 25 fr.

Feraud (L.-Charles). Annales tripolitaines. Tunis, Tournier ; Paris, Vuibert, 1927, XIX-478 p.

Fontaine (Nicolas). Saint-Siège, « Action française » et « Catholiques intégraux ». J. Gamber, 1928, 209 p.

Fueter (Eduard). Die Schweiz seit 1848. Geschichte Politik Wirthschaft. Zurich et Leipzig, Orell Füssli, gr. in-8°, 304 p. ; prix : 18 fr. 75 (suisses).

Fulöp-Miller (René). Le diable sacré : Raspoutine et les femmes. Payot, 1928, 392 p., 28 illustr. ; prix : 25 fr.

Funck-Brentano (F.). Restif de La Bretonne. Albin Michel, 1928, 424 p., 20 illustr. ; prix : 25 fr.

Garnier (Armand). Agrippa d'Aubigné et le parti protestant. Contribution à l'histoire de la Réforme en France. Fischbacher, 1928, 3 vol., VI-414, 366 et 304 p.

Gioberti (Vincenzo). Epistolario. Florence, Vallecchi, 4 vol., XVI-311, 383, 397 et 442 p. ; prix : 30 l. chaque.

Girault (Arthur). Principes de colonisation

Digitized by Google

et de législation coloniale ; t. V, 3e partie : L'Afrique du Nord ; 2 : La Tunisie et le Maroc, 5e édit. Librairie du Recueil Sirey, 1928, IX-559 p.

Guiette (Robert). La légende de la Sacristine. Étude de littérature comparée. Champion, 1927, 554 p. ; prix : 80 fr.

Hecker (J.-F.). La religion au pays des Soviets. Éditions sociales internationales, 1928, 245 p.

Henri-Robert. Les grands procès de l'histoire ; VIe série : Christine de Suède ; le maréchal de Saxe ; le mariage et le sacre de Louis XVI ; l'agonie du régime. Payot, 256 p. ; prix : 15 fr.

Hourticq (Louis). Ingres. Hachette (Classiques de l'art), 1928, gr. in-8°, XVI-125 planches.

Kœltz (commandant). L'offensive allemande de 1918. Les conditions politiques et militaires. Alfred Costes, 80 p. ; prix : 6 fr.

Latané (John H.). A history of american foreign policy. New-York, Doubleday, Page et Cie, 1927, XIV-725 p. ; prix : 6 doll.

Légende (la) de Mélusine, renouvelée par *Jean Marchand.* Boivin, 1927, X-273 p. ; prix : 24 fr.

Lehmann (Paul). Gesta Ernesti ducis. Munich, Oldenbourg, 1927, in-4°, 56 p. ; prix : 3 m.

— Fuldaer Studien. Neue Folge. Ibid., 1927, in-8°, 52 p. ; prix : 2 m.

Lotz (W.). Gab es eine geldwirtschaftiche Verfassung der Staatsfinanzen unter den Karolingern? Munich, Oldenbourg, 1926, 17 p. ; prix : 1 m.

Mac Danel (Ralph Clifman). The Virginia constitutional Convention of 1901-1902. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1928, 166 p.

Manuel d'introduction historique et critique à toutes les Saintes Écritures, par les PP. *Cornely* et *Merk*, S. J. Trad. fr. sur la 9e édition latine par l'abbé *Mazoyer* et revue par le P. *Merk ;* II : Nouveau Testament. Lethielleux, 1928, 611 p. ; prix des t. I et II : 50 fr.

Marchal (Henri). Guide archéologique aux temples d'Angkor. Paris et Bruxelles, G. Van Œst, 1928, VII-217 p., carte.

Martène (dom). Histoire de la Congrégation de Saint-Maur ; publ. par dom *G. Chardin ;* t. I : 1612-1630 (Archives de la France monastique, t. XXXI). A. Picard, 1928, XXXIV-287 p.

Martin (A.-G.-P.). Le Maroc et l'Europe. Ernest Leroux, 1928, 146 p. ; prix : 9 fr.

Masi (Gino). Il popolo a Firenze alla fine del dugento. Modène, Società tipografica Modenese, 1928, 52 p.

Mitteis (Heinrich). Politische Prozesse des früheren Mittelalters in Deutschland und Frankreich. Heidelberg, 1927, 124 p. ; prix : 5 m.

Mommsen (Wilhelm). Johannes Miquel ; Bd. I : 1828-1866. Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1928, 402 p. ; prix : 10 m.

Monceaux (Paul). La vraie légende dorée. Relations de martyres, traduites avec introduction et notices. Payot, 328 p. ; prix : 20 fr.

Oláh (Liliane). Une grande dame, auteur dramatique et poète au XVIIIe siècle : Mme de Montesson. Champion, 1928, 208 p.

Paléologue (Maurice). Les entretiens de l'impératrice Eugénie. Plon, 1928, 276 p. ; prix : 12 fr.

Palóu (frère *Francisco*). Historical memoirs of New California ; publ. par *Herbert Eugène Bolton*, vol. I. Berkeley, University of California Press, 1926, XIX-331 p.

Panella (Antonio). L'ultima difesa delle leggi di giurisdizione in Toscana. Rome, Soc. naz. per la storia del Risorgimento italiano, 60 p.

Pimodan (Gabriel de). Vie du général de Pimodan, 1822-1860. Champion, 1928, XX-372 p. et 12 photos et 1 carte ; prix : 30 fr.

Politique (la) extérieure de l'Allemagne, 1870-1914 ; t. IV : 1er novembre 1883-30 septembre 1886 ; trad. par *Henri Audoin.* Alfred Costes, 1928, XX-313 p. ; prix : 70 fr.

Porée (Charles). Sources manuscrites de l'Histoire de la Révolution dans l'Yonne ; I : Archives nationales, 2 vol., 1918, 1927. Auxerre, impr. l'Universelle, VI-456 et 468 p.

Puigarnau (Jaime Mans). Les classes serviles bajo la monarquia visigoda y en los estados christianos de la Reconquista española. Barcelone, José Bosch Pelayo, 1928, 161 p.

Raby (Fr. J. E.). A history of christian-latin poetry, from the beginning to the close of the middle ages. Oxford, at the Clarendon Press, XII-491 p. ; prix : 21 s.

Rigné (Raymond de). La clef de l'erreur judiciaire de Mgr Pierre Cauchon. Éditions Valp, 94 p. ; prix : 10 fr.

Rivière (P.-Louis). Études marocaines. Librairie du Recueil Sirey, 1928, XIII-176 p.

Roman (le) de la Rose ; principaux épisodes traduits par Mme *B.-A. Jeanroy.* E. de Boccard, 1928, 133 p.

Rörig (Fritz). Hansische Beitrage zur deutschen Wirtschaftsgeschichte. Breslau, Ferdinand Hirt, 1928, 284 p. ; prix : 16 m.

Scovazzi (I.) et *Noberasco (Filippo).* Storia

Digitized by Google

di Savona, vol. III. Savona, Tipografia italiana, 1928, 445 p. ; prix : 15 l.

Serra Vilaró (J.). Civilitzacio megalitica a Catalunya (Musæum archæologicum diœcesanum). Solsona, gr. in-8°, 351 p.

Shepherd (William R.). Historical atlas, 6e édit. University of London Press, 1927, XI p., 216 cartes et Index de 94 p. ; prix : 18 s.

Taldir Jaffrennou (F.). La véritable histoire de La Tour d'Auvergne-Corret (1743-1800). Figuière, 1928, 250 p. ; prix : 12 fr.

Tallgren (O. J.). Survivance arabo-romane du catalogue d'étoiles de Ptolémée. Études philologiques sur différents manuscrits, I. Introduction et série I. Helsingfors, Societas Orientalis Fennica, 1928, 83 p.

Théâtre (le) édifiant aux XIVe et XVe siècles, par *J. E. Schneegans.* E. de Boccard, 1928, 158 p.

Towner (R. H.). La philosophie de la civilisation ; trad. de l'anglais par *Abel Doysié.* Champion, 1928, 2 vol., XI-328, 369 p. ; prix : 50 fr.

Turner (Edward Raymond). The privy council of England in the seventeenth and eighteenth centuries, 1603-1784. Baltimore, The Johns Hopkins Press. Londres. H. Milford, 1928, 507 p. ; prix : 7 doll. 50 c.

Vaissière (P. de). Conjuration de Cinq-Mars. Hachette, 1928, 122 p. ; prix : 17 fr.

Vasiliev (A. A.). History of the Byzantine empire ; trad. par Mrs. *S. Ragozin.* I. Madison, University of Wisconsin Studies in the social sciences and history, n° 13, 1928, 457 p.

Viatte (Auguste). Les sources occultes du romantisme. Illuminisme, théosophie, 1770-1820 ; I : Le préromantisme ; II : La génération de l'Empire. Champion, 1928, 331 et 332 p.

Vidal (Mgr *J.-M.*). Les Oratoriens à Saint-Louis-des-Français. Établissement du pouvoir de l'ambassadeur de France sur l'Église nationale, 1617-1629. Rome, Établissements français ; Paris, Aug. Picard, 1928.

Webb (C. C. J.). Religious thought in the Oxford movement. S. P. C. K., 1928, VII-157 p. ; prix : 6 s.

Zeller (Gaston). L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle. Berger-Levrault, 1928, 132 p., carte ; prix : 12 fr.

Zevaès (Alexandre). Sur l'écran politique. Ombres et silhouettes. Notes, mémoires et souvenirs. Les éditions Georges Anquetil, 1928, 359 p. ; prix : 15 fr.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

CHEMINS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE

Touristes, visitez l'Alsace avec ses montagnes couronnées de vieux châteaux et de couvents, ses sombres forêts de sapins, ses lacs dormants, ses cols élevés, ses plaines fertiles, ses champs de bataille de 1870 et de la Grande Guerre, ses villes musées et leurs vieilles églises de grès rose.

Amateurs de sports d'hiver et de hautes altitudes, allez au Ballon de Guebwiller, au Champ du Feu, au Hohwald, à la Schlucht, au Hohneck.

Joueurs de Golf, rendez-vous au Golf de Sélestat, l'un des plus beaux du monde. Restaurant élégant, salles de douches. Vue merveilleuse sur les Vosges et la Forêt Noire.

Voyageurs, qui vous intéressez à la grande industrie, visitez les hauts fourneaux, aciéries, laminoirs de la région de Thionville qui, le soir, jettent des lueurs fantastiques sur la campagne lorraine.

Relations rapides avec *Paris*, la *Belgique*, la *Hollande*, la *Suisse*, l'*Italie*, l'*Orient*.

Services directs : *Strasbourg* à *Lyon*, *Marseille*, la *Côte d'Azur*; et *Strasbourg*, *Belfort*, *Dijon*, *Bordeaux*, *Nantes*.

Pour tous renseignements, s'adresser aux chemins de fer d'Alsace et de Lorraine :

A PARIS : 5, rue de Florence (8e).

A Strasbourg : 3, boulevard du Président-Wilson.

CHEMINS DE FER DE L'EST

CIRCUITS AUTOMOBILES

Excursions par auto-cars permettant de visiter une des parties les plus pittoresques des Vosges et les principales Stations Thermales de la région de l'Est.

A. — **De Belfort à Gérardmer, au Ballon d'Alsace, à l'Hartmannswiller.**

1re circuit : **Belfort-Gérardmer-Belfort.** — *Aller :* via le Ballon d'Alsace, Bussang, Wesserling, la Route des Crêtes, le Hohneck, la Schlucht, Gérardmer. — *Retour :* via la Bresse, Cornimont, Le Thillot, Saint-Maurice.

2e circuit : **Belfort-Ballon d'Alsace-Belfort.** — Via Giromagny, le Ballon d'Alsace, Sewen, Massevaux, Rougemont-le-Château.

3e circuit : **Belfort-l'Hartmannswiller.** — *Aller :* via Roppe, Rougemont-le-Château, Thann, Cernay, Uffholtz, l'Hartmannswiller. — *Retour :* via Uffholtz, Cernay, le Pont d'Aspach, La Chapelle.

B. — **De Vittel ou de Contrexéville à Colmar.**

1er circuit : **Vittel-Contrexéville-Colmar.** — Via Darney, Bains-les-Bains, Plombières, Remiremont, Sapois, Gérardmer, la Schlucht, Munster (et retour le lendemain).

2e circuit : **Contrexéville-Vittel-Colmar.** — *Aller :* via Valleroy-le-Sec, Dompaire, Epinal, Remiremont, Sapois, Gérardmer, la Schlucht, Munster. — *Retour :* via Munster, la Schlucht, Gérardmer, le Tholy, Tendon, Vallée de la Docelle, Epinal, Dompaire, Valleroy-le-Sec.

C. — **De Vittel et de Contrexéville à Gérardmer.**

Aller. — Via Darney, Bains-les-Bains, Plombières, Remiremont. — *Retour :* via Epinal, Dompaire, Valleroy-le-Sec.

D. — **De Vittel et de Contrexéville à Domrémy.**

Aller : via Châtenois, Neufchâteau. — *Retour :* via Neufchâteau, Aulnois, Bulgnéville.

NOTA. — Pour tous renseignements, s'adresser aux gares d'arrêt du parcours, à la gare de Paris-Est (Bureau des Renseignements), ou au Service Commercial, 13, rue d'Alsace, Paris.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Via CALAIS-DOUVRES

Via BOULOGNE-FOLKESTONE

Traversée maritime la plus courte, quatre services rapides dans chaque sens

Via DUNKERQUE-TILBURY

Service de nuit — Voitures directes à Tilbury pour le centre et le nord de l'Angleterre

SERVICES RAPIDES

entre la FRANCE et la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE, la POLOGNE la RUSSIE et les PAYS SCANDINAVES

SERVICES PULLMAN

PARIS à LONDRES " La Flèche d'Or "

PARIS-BRUXELLES-AMSTERDAM " L'Etoile du Nord "

CALAIS-LILLE-BRUXELLES

LONDRES-BOULOGNE-VICHY (Saison d'été)

Pour tous renseignements, s'adresser Gare du Nord, à Paris

CHEMINS DE FER DU MIDI

MILLAU, centre de Tourisme

porte d'entrée des Gorges du Tarn

C'est de MILLAU que le touriste peut, de la manière la plus facile et la plus agréable, rayonner dans le Massif Central, les Cévènes et les Causses.

Les services d'auto-cars de la Compagnie des chemins de fer du Midi permettent de visiter, en deux jours, les gorges du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie, le Mont Aigoual, la célèbre grotte de Dargilan, et la merveille souterraine de l'Aven Armand.

Devant le succès obtenu par ces services, la Compagnie du Midi a créé un nouveau circuit de quatre jours qui conduit le touriste par les sites les plus grandioses du Massif Central : les gorges basses du Tarn, les gorges du Viaur, Rodez, Conques (trésor de l'Abbaye), Espalion, les gorges de la Truyère, Vic-sur-Cère, le Lioran, St-Flour, le viaduc de Garabit, les ruines du Château d'Alleuze, Chaudesaigues, l'Aubrac, Mende, les gorges du Tarn.

Digitized by Google

POUR ALLER AU MAROC

la voie de MARSEILLE est la plus courte, la plus rapide et la mieux abritée

A dater du 14 avril, les luxueux paquebots de la Compagnie Paquet partent de Marseille tous les samedis (au lieu de trois fois par mois en hiver) à destination de Tanger et Casablanca.

Les départs du Maroc pour Marseille ont lieu : tous les samedis de Casablanca, tous les dimanches de Tanger.

Signalons, en outre, que les vapeurs de cette même Compagnie, à destination du Sénégal, qui quittent Marseille tous les mercredis jusqu'au 9 mai inclus, date à partir de laquelle les départs n'ont lieu que tous les 14 jours, prennent également des passagers pour Tanger et Casablanca.

Des billets simples (chemin de fer et paquebot) valables 15 jours et des billets d'aller et retour valables 30 ou 90 jours et permettant l'enregistrement direct des bagages sont délivrés par les principales gares P.-L.-M. pour Tanger et Casablanca ou vice-versa.

POUR ALLER EN CORSE

la traversée la plus courte se fait par NICE

Dès le 15 mars, trois fois par semaine (vendredi, samedi, dimanche) les meilleurs paquebots de la Compagnie Fraissinet effectuent la traversée de Nice en Corse dans l'après-midi.

La réduction de durée du trajet maritime met désormais la Corse à 24 heures de Paris. En effet, le voyageur parti de Paris à 17 h. 10, par le rapide 15 (lits-salons, couchettes, places de 1re et 2e classes, wagon-restaurant) arrive en gare de Nice à 11 h. 05; il y trouve un autobus qui le conduit au port d'où le paquebot, partant à midi, le dépose en Corse le soir même.

Pour la première fois, cette année, les traversées de jour si appréciées des touristes, seront assurées au retour de Corse à la vitesse de 15 nœuds. Elles auront lieu le jeudi (départ d'Ajaccio à 10 h. 30, arrivée à Nice à 19 h. 20).

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

POUR LES VACANCES

Voyageurs à la recherche d'un joli coin ou d'une plage de famille pour y passer vos vacances, touristes qui désirez parcourir la Bretagne en auto-cars, ne vous mettez pas en route avant d'avoir préparé votre voyage. Ne commettez pas l'erreur de nombreuses personnes qui partent à l'aventure et s'en reviennent désillusionnées parce qu'elles ne savaient pas qu'à proximité de leur villégiature, elles avaient telles excursions intéressantes ou tels monuments à visiter.

Un voyage bien préparé vous aidera à passer d'agréables vacances. Dans ce but, le RÉSEAU DE L'ÉTAT vient de rééditer à votre intention son GUIDE OFFICIEL ILLUSTRÉ qui contient, en plus d'une documentation intéressante, de nombreuses photographies et des cartes détaillées des régions qu'il dessert.

Ce GUIDE est mis en vente dans les bibliothèques des gares du Réseau, Bureaux de Tourisme des gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) et dans les principales agences de Paris, au prix de 4 fr. 50 l'exemplaire.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS

BILLETS ALLER & RETOUR INDIVIDUELS

pour les stations balnéaires, thermales et climatiques

Pour répondre aux désirs du public en favorisant les villégiatures, ces billets sont rétablis pour l'été 1928.

Ils sont délivrés en 1re, 2e et 3e classes au départ de toutes gares des sept grands réseaux français à destination des stations balnéaires, thermales et climatiques dénommées Réseaux d'Orléans et du Midi, sous condition d'un minimum de parcours et d'un séjour minimum de douze jours au lieu de villégiature.

Réduction : variant de 20 à 30 °/₀ suivant les parcours et suivant la classe.

Délivrance : pour les stations balnéaires, du 1er juin au 30 septembre; pour les stations thermales et climatiques, du 1er mai au 25 juin et du 20 août au 30 septembre.

Validité : 33 jours. Faculté de prolongation moyennant supplément pour les billets de stations balnéaires.

En aucun cas la validité des billets ne peut dépasser la date du 5 novembre.

LA ROUTE DE BRETAGNE

en Auto-Car

Voyage en 5 journées de Vannes à Dinard et vice-versa

Départ de Vannes : tous les vendredis du 8 juin au 21 septembre inclus; tous les lundis et vendredis du 2 juillet au 3 septembre inclus.

Départ de Dinard : tous les lundis, du 7 mai au 24 septembre inclus; tous les lundis et mercredis, du 2 juillet au 5 septembre inclus.

1er jour : Vannes, Sainte-Anne-d'Auray, Carnac, Lorient, Quimperlé, Pont-Aven, Concarneau, Quimper.

2e jour : Quimper, Pointe-du-Raz, Audierne, Douarnenez, Quimper.

3e jour : Quimper, Locronan, Morgat, Morlaix.

4e jour : Morlaix, Lannion, Tréguier, Paimpol, St-Brieuc.

5e jour : St-Brieuc, Val-André, Fréhel, Dinard.

Prix du transport pour le parcours total Vannes-Dinard ou *vice-versa* : **450 fr.**

Digitized by Google

Éditeurs *Félix Alcan*, Paris; *Akad. Verlagsgesellschaft*, Leipzig; *David Nutt*, Londres; *Nicola Zanichelli*, Bologna; *G. E. Stechert & Co.*, New York; *Ruiz Hermanos*, Madrid; *Renascença Portuguesa*, Porto; *The Maruzen Company*, Tokyo :

SCIENTIA

REVUE INTERNATIONALE DE SYNTHÈSE SCIENTIFIQUE

Paraissant mensuellement (en fascicules de 100 à 120 pages chacun)

Directeur : **EUGENIO RIGNANO**

EST L'UNIQUE REVUE
à collaboration vraiment internationale.

EST L'UNIQUE REVUE
à diffusion absolument mondiale.

EST L'UNIQUE REVUE
de synthèse et d'unification du savoir, qui traite les questions fondamentales de toutes les sciences : histoire des sciences, mathématiques, astronomie, géologie, physique, chimie, biologie, psychologie et sociologie.

EST L'UNIQUE REVUE
par conséquent qui, intéressant directement les statisticiens, les démographes, les ethnographes, les économistes et ceux qui cultivent le droit, l'histoire des religions et, d'une façon générale, la sociologie, par ses nombreux et importants articles et comptes-rendus relatifs à leurs sciences, leur offre aussi le moyen de connaître sous une forme résumée et synthétique les plus grands problèmes de toutes les autres branches du savoir.

EST L'UNIQUE REVUE
qui puisse se vanter d'avoir parmi ses collaborateurs les savants les plus illustres du monde entier. Une liste de ceux-ci, comprenant plus de 350 noms, est reproduite dans tous les fascicules.

Les articles sont publiés dans la langue de leurs auteurs, et à chaque fascicule est joint un supplément contenant la traduction française de tous les articles non français. Ainsi la revue est complètement accessible même à qui ne connaît que la langue française. (Demander un numéro spécimen gratuit au Secrétaire général de « Scientia », Milan, en joignant à la demande, pour remboursement des frais d'expédition et de poste, la somme de trois francs en timbres-poste de votre pays.)

ABONNEMENT : 200 fr. BUREAUX DE LA REVUE, Via A. de Togni, 12, Milano (116)

Secrétaire général : Dr Paolo BONETTI

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

Vient de paraître :

THEUNIS, Baron CARTON DE WIART, TIRARD, HOUDAILLE
Comte MANZONI, DE STEFANI, Marquis DE CREWE.
HON. G. PEEL, J. BARTHÉLÉMY, AVENOL.

LA POLITIQUE MONÉTAIRE

DE DIVERS PAYS D'EUROPE

Conférences organisées par la Société des Anciens Élèves et Élèves de l'École libre des Sciences politiques

1 vol. in-16 . . . . . 12fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

Viennent de paraître :

CALIGULA

ÉTUDE D'UN CAS DE FOLIE CÉSARIENNE A ROME

PAR

LUDWIG QUIDDE

TRADUCTION DE L'ALLEMAND ET AVANT-PROPOS

PAR

GASTON MOCH

1 vol. in-16 . . . . . 5 fr.

LE RÔLE

DE

L'INCONSCIENT DANS L'INVENTION SCIENTIFIQUE

PAR

JOSEPH-MARIE MONTMASSON

Diplômé d'études supérieures de philosophie
Docteur ès lettres

1 vol. in-8° . . . . . 85 fr.

LA PEINTURE SUÉDOISE CONTEMPORAINE

PAR

P. LESPINASSE

1 vol. in-8° écu de la Collection *Art et Esthétique*, avec planches . . . . . 15 fr.

LE CORRÈGE

PAR

PAUL DE STŒCKLIN

1 vol. in-8° écu de la Collection *Art et Esthétique*, avec planches . . . . . 15 fr.

NOGENT-LE-ROTROU IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN
OCT 3 1939
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

RETURN
OCT 3 1929
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03974 3250